

A nos abonnés et futurs abonnés:

N'oubliez pas de souscrire dès maintenant à votre nouvel abonnement, au compte de chèques postaux 10 - 146 77, Lausanne.

Prix de l'abonnement pour l'année: 6 francs; abonnement de soutien: 10 francs.

9 février

FONDUE DU DROIT

3 février

JOURNÉE À SKI

14 février

THÉÂTRALE DE ZOFINGUE

Théâtre municipal: 20 h. 30

3 février

THÉÂTRALE DE STELLA

Beaulieu: 20 h. 45

CINÉMA GRATUIT

(sur présentation de la carte d'étudiant)

au LIDO

Samedi 27 janvier

9.15: « Les visiteurs du soir », Carné

Samedi 17 février

9.15: « I vinti », Antonioni

TV Romande, mercredi 17 janvier, Carrefour présentera, à 20 h. 20, une émission spéciale de 15 minutes sur l'EPUL.

Cinéma gratuit

Rendez-vous aux prochaines séances

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons été contraints de renvoyer la séance de cinéma prévue le samedi 16 décembre au cinéma Lido. Nous nous en excusons auprès des nombreux étudiants présents ce matin-là.

Nous souhaitons qu'ils ne nous en tiendront pas rigueur et portons à leur connaissance que les projections prévues au cours de ce semestre auront lieu; les dates précises leur seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage.

Malgré ce fâcheux contre-temps, nous espérons que de nombreux étudiants répondront à notre invitation.

SERVICE SOCIAL.

Communiqué de presse

Conseiller d'orientation au niveau gymnasial

Dans sa séance du 8 décembre 1967, le Conseil d'Etat, sur la proposition du Département de l'instruction publique et des cultes, a décidé la création d'un poste de conseiller d'orientation au niveau gymnasial.

En effet, lorsqu'ils abordent les examens finals, la plupart des gymnasiens ne sont pas fixés sur la décision qu'ils prendront quand ils auront obtenu leur diplôme, sur la faculté ou l'école dans laquelle ils s'immatriculeront, la formation professionnelle qu'ils aborderont; il leur manque même les éléments essentiels d'une décision: les renseignements précis, objectifs et comparatifs, sur le caractère et les exigences des études dans chacune des facultés ou écoles, sur les conditions dans lesquelles s'exercent les professions auxquelles ces études conduisent, voire la connaissance de leurs propres aptitudes et tendances profondes.

Les directeurs des gymnases, des institutions telles que Crêt-Bérard, ont fait de louables efforts pour porter remède à cette situation; on a dû convenir que ces efforts ne suffisent pas et que la création d'un poste de conseiller d'orientation à la charnière du gymnase et de l'université ou de la vie professionnelle est nécessaire; le projet de loi fédérale sur l'aide aux universités en fait d'ailleurs expressément mention.

Le poste créé a été mis immédiatement au concours.

Réd.: Nous reparlerons du sujet lorsque nous le traiterons plus en détail dans l'un de nos prochains numéros.

LA MODE EN CUIR

Place Grand-St-Jean 2
Lausanne

Le comité des Lettres annonce:

Le professeur Biaudet donnera, jeudi 18 janvier, à 20 h. 30, à l'auditoire XVI, une conférence sur le sujet: « Le plan directeur du Centre universitaire de Dorigny ».

LE SERVICE SUISSE DU TOURISME POUR ÉTUDIANTS ORGANISE:

DES VOLS pour

Fr.

Londres	93.—	(de Genève ou Bâle)
Prague	75.—	(de Zurich)
Athènes	198.—	(de Bâle)
Tel-Aviv	327.—	(de Bâle)
Lisbonne	175.—	(de Zurich)

simple course

DES TRAINS pour

Fr.

Londres	75.—	(de Bâle) simple course
Paris	55.—	(de Bâle) aller et retour
	69.—	(de Zurich) aller et retour
	55.—	(de Lausanne) all. et ret.
Ancone	45.—	(de Lausanne)
Florence	37.—	(de Lausanne)
Rome	56.—	(de Lausanne)

simple course

DES TRANSPORTS PAR BATEAU

DES CAMPS DE SKI à

Klosters - Tschlin - Wengen - Saas-Almagell - Saint-Moritz - Sedrun - Leysin - Zinal - Davos.

DES SÉJOURS à

	Florence
	Rome
	en Sicile
	en Sardaigne
combiné	Florence - Rome - Naples
	Vienne
combiné	Vienne - Budapest
combiné	Salzbourg - Vienne
	Prague
combiné	Budapest - Prague
combiné	Vienne - Budapest - Prague

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, prière de s'adresser au SSTE, 24, avenue de l'Université, 1005 Lausanne, téléphone: 22 35 40. et, pour l'EPUL, bureau No 217, téléphone: 26 82 01.

SOMMAIRE:

	Pages
A	
comme AGE	
Communiqués	2
Editorial	3
UNES 67-68	4-6
La soirée de Noël illustrée	7
L'UEL face aux bourses	10
Présentation du 15 ^e Bal de l'Entraide	11
Les activités de l'AGECITE	14
Structures universitaires	15
B	
comme TriBune LiBre et JuBilé	
La réponse de l'AGE de Genève ... et nos commentaires	8-9
Les 20 ans des VU	12-13
C	
comme Culture	
Les étudiants juifs en Suisse	16
L'Experiment in International Living	17
Les débuts d'un jeune écrivain romand	18-19
Les disques	20
Du mouvement estudiantin allemand	21
L'Université aux USA	22
Problèmes de l'Université moderne	23
D	
comme Dessins	
Couverture	1
Fantaisie - Grammathèque	16-17
L'auteur dans les deux cas est Olivier Le Bon (dit « Olivier Delacrétaz »)	
Les autres dessins sont de Daniel Delessert	

Voix Universitaires

Rédaction et administration :
Rue de l'Université 24
Rédacteur : Dominique Creux
Assesseur : Mari-Carmen Lanz
Administrateur : Jean-Marc Keller
Information : Liliane Reymondin
Jean-Marie Wersinger

Publicité :
M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECITE, AGEPUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Votre fleuriste **CHARLY**
BODMER

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

EDITORIAL**V. U. d'ensemble**

La standardisation, apanage du progrès technique, sans influencer toujours ouvertement sur notre comportement, se répercute toutefois par un processus détourné et irréversible dans nos agissements, des plus essentiels aux plus banals. Cette tendance à l'uniformisation s'est incrustée en nous au point qu'elle constitue un terrain favorable à la propension de tout notre système idéologique vers une rationalisation de plus en plus considérable ; partant, et conditionnés que nous devenons par les effets qu'elle engendre, nous ne pouvons nous soustraire aux exigences qu'elle implique (dont en premier lieu cette singulière carence de souplesse et d'extensibilité insuffisamment palliée parfois par d'incontestables avantages de temps et d'argent).

M. de Lapalisse le dirait tout aussi bien et même mieux !... Mais mon intention première est de montrer que le domaine journalistique n'échappe, et de loin pas, à la rigueur de cette évolution et aux principes qui en découlent ; parmi ceux-ci, le stéréotypage (à outrance) ne me paraît pas le moindre. Cependant, dans le contexte de l'Université, bien qu'il faille composer avec cette rigidité, intervient le facteur de la mobilité des cadres qui incite précisément à abolir dans ces règles tout ce qu'elles ont de trop statique. Voilà pourquoi le devoir du frais émoulu rédacteur que je suis doit être de concilier ces deux forces antagonistes et d'établir un compromis satisfaisant.

Louable, direz-vous. Avant d'essayer de comprendre, attendez que nous concrétisions le problème en le transposant sur le plan pratique : dès aujourd'hui, le volume du journal va se trouver accru ; ceci n'aura pas pour conséquence une restructuration (ce serait faire bien peu de cas des grands progrès déjà réalisés par mes prédécesseurs... je vous renvoie pour de telles constatations au premier-né des VU !). Mais nous (l'équipe rédactionnelle s'entend) serons nécessairement amenés à intensifier notre effort de rationalisation, pour vous aider dans vos lectures mensuelles ; ainsi, en donnant à chaque rubrique une consistance propre et en définissant chaque partie comme un tout logiquement agencé, nous ferons en sorte que vous vous familiarisiez le plus possible avec les différentes têtes de chapitre. Et d'un !

De plus, notre tâche majeure va être d'accorder à la partie dite culturelle une importance nouvelle et d'en modifier l'envergure, quitte à déborder sur des sujets n'ayant qu'un rapport très indirect voire pas de rapport du tout avec l'Université ; il s'avère en effet de plus en plus que certains articles de fond ont une plus large audience que certains ne l'avaient présumé. Ceci non au détriment d'une polémique que d'aucuns se réjouissent de voir envahir nos colonnes (!), mais pour contrebalancer celle-ci avec plus de poids. La sévérité de certaines pages, quant à elle, se verra sensiblement allégée grâce à la contribution de jeunes talents au crayon enjoliveur ou persifleur...

D'autre part, notre Tribune libre accuse une sérieuse tendance à l'atrophie ; sachez donc encore une fois que vous pouvez nous communiquer en tout temps vos suggestions, aspirations et opinions. En fait, celles-ci doivent étayer le caractère intrinsèque de votre journal, tant il est vrai que nous sommes tenus de nous cantonner ici à l'intérieur de problèmes touchant directement le monde étudiant. Il faut que le dialogue entre l'étudiant de base et ses représentants devienne par notre truchement une réalité bien établie (malgré la désuétude que commence à revêtir ce genre d'engagement)... Je ne veux pas parler enfin de la publicité, cet opium du journal, mais simplement rappeler que sans ses bienfaits... régulateurs, les VU ne seraient qu'une sympathique chimère !

De multiples avatars ont marqué la déjà longue carrière du jubilaire ; de non moins multiples l'attendent certes. Néanmoins les améliorations que nous tendons à lui apporter avant une mise à la retraite bien lointaine encore, ne seront que la continuation d'une série de mesures s'inscrivant dans un effort général d'extension de la matière présentée. Puisse cette nouvelle législation être la confirmation de tels desseins...

D. C.

NOTRE UNION DE...

UNES? Connais pas!

L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES/VSS/UNUS/SNUS) fut fondée dans les années vingt pour représenter les étudiants de Suisse à l'étranger et pour s'occuper ensuite de tourisme et de questions sociales secondaires. Pendant longtemps, la direction de l'UNES fut assumée par le bureau d'une AGE, puis notre union nationale se donna un organe de direction qui évolua au gré des circonstances : par exemple le poste de VPI (Vice-président international) fut créé lors de la fondation de la CIE (Conférence internationale des étudiants). Le bureau de l'UNES exécute les décisions prises par le Congrès annuel et les assemblées générales où les AGEs de toute la Suisse sont représentées. Le bureau est aidé dans son travail par des commissions d'« experts » et informe les AGEs de son travail par l'intermédiaire de commissions auxquelles toutes les AGEs délèguent un représentant et la « conférence des présidents des AGEs ». Il existe des commissions pour les affaires sociales, universitaires et internationales. Jusqu'en janvier 1967, les étudiants tessinois étaient représentés à l'UNES par la FGT (Federazione Goliardica Ticinese) qui s'est retirée en faveur de l'ARUSI (Association représentative des étudiants de la Suisse d'expression italienne). Ceci a donné lieu à d'interminables débats de procédure, si bien que FGT fait toujours partie de l'UNES, mais sans droit de vote! Les étudiants romanches sont représentés à l'UNES.

Une politique de « blocs » a trop longtemps divisé l'UNES. Les AGEs alémaniques et le Cartel des AGEs romandes se réunissaient séparément pour « préparer la tactique » à mettre en œuvre au prochain congrès. Ces activités ont cessé au printemps 1966 pour faire place à des réunions bilatérales entre Alémaniques et Romands. Une évolution se dessina alors et l'AGE de Bâle se rapprocha considérablement des AGEs romandes. Mais il semble que cette situation est menacée par les positions restrictives de l'AGE de Genève et la réunion des AGEs alémaniques tenue à Zurich le 18 décembre.

Les grandes décisions de La Chaux-de-Fonds¹

Le 47^e Congrès annuel de l'UNES réuni en janvier à La Chaux-de-Fonds² décida solennellement en présence de la presse, de la TV et d'une vingtaine de délégations étrangères de ne rien décider et de renvoyer la discussion des problèmes fondamentaux à une assemblée générale extraordinaire en mai...

Cette décision était due aux innombrables oppositions et tiraillements dont est victime notre Union nationale. Il ne restait plus qu'à discuter dans le vide des structures futures de l'UNES et à assister à des prises de bec folkloriques à propos des motions votées par l'UNES à la 12^e CIE de Nairobi³. L'UNES ne put se don-

ner un nouveau bureau que dans le courant de février. La tâche principale de ce bureau provisoire fut la préparation de l'AG extraordinaire de Fribourg.

Les grands problèmes de Fribourg⁴

L'AG extraordinaire de Fribourg discuta avant tout de la structure de l'UNES que d'aucuns voulaient transformer radicalement en créant une sorte de Parlement des étudiants de Suisse et engager un administrateur (c'est-à-dire un bureaucrate risquant de faire la pluie et le beau temps à l'UNES). On arriva à une solution de compromis, à savoir que l'idéal serait d'avoir un bureau travaillant à plein temps et un administrateur-bureau-

crate auquel on renonçait provisoirement faute de moyens.

Les problèmes universitaires (enseignement, coordination, cogestion) furent une fois de plus la pierre d'achoppement entre les Occidentaux (Bâlois et Romands) et les Orientaux (autres AGEs alémaniques). Le tout fut rehaussé par des palabres oiseuses sur la représentation des étudiants tessinois.

Les grandes vacances de Schaffhouse

L'AG ordinaire de juin se réunit à Schaffhouse et eut à débattre de la nouvelle orientation internationale de l'UNES esquivée à Fribourg et du projet de Loi fédérale sur l'aide aux universités. Pour le folklore, elle écouta des discours de représentants des étudiants grecs de Zurich et Lausanne faisant l'apologie des colonels et flétrissant l'Union nationale des étudiants de Grèce (EFEE).

Le travail du bureau de l'UNES en 1967

Un bureau provisoire présidé par Eugène Haag de Saint-Gall (février-mai) prépara l'AG extraordinaire de Fribourg. Un nouveau bureau fut élu en mai en vue d'appliquer les décisions prises à Fribourg. Son président, Bertram Schefold de Bâle, qui a acquis en Allemagne une expérience très précieuse en ce qui concerne les modalités d'action des organisations estudiantines, a su coordonner le travail de bureau en fonction des problèmes universitaires.

Universitaire

La vice-présidente universitaire, Bettina Plattner (BS) est la première étudiante à avoir été élue à un poste du bureau de l'UNES. Elle a su s'acquitter de sa tâche avec beaucoup plus de conscience que certains ambitieux qui considèrent l'UNES comme un simple tremplin vers leur carrière future. Elle a étudié en liaison avec les AGEs le projet de Loi fédérale des universités. Elle a contribué à consolider l'influence de l'UNES en organisant le colloque de Lenzbourg sur la recherche scientifique et l'enseignement au cours duquel des représentants des au-

GRANDE VENTE CHEZ
le spécialiste de l'article
et du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRÉSENTATION
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

Ouvrez un compte à la BCV
Pour toutes vos opérations,
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



... 1967 À 1968

torités fédérales, cantonales, universitaires, des étudiants, du FNRS, du Conseil de la science et de l'industrie privée évoquèrent les problèmes que posent nos universités. Souhaitons que cet exemple soit un stimulant pour le colloque que l'UEL se propose d'organiser à Lausanne au printemps. En octobre, des délégués de l'UNES et de la VDS (RFA) se réunirent à Constance et procédèrent à un large échange de vues sur les problèmes de l'enseignement, de l'accès aux études et de la gestion.

... Mais ce n'est pas tout !...

Mais pour que les efforts de l'UNES dans le domaine universitaire soient couronnés de succès, il faut une collaboration active entre le bureau de l'UNES et les FNAFs (Fédérations nationales d'associations d'étudiants de facultés). Malheureusement, les rares FNAFs existantes travaillent un peu trop sans se soucier de lier leurs problèmes à ceux de l'ensemble des étudiants. Si l'on veut avoir des FNAFs efficaces, c'est chez nous, dans les associations de Facs, qu'il faudra donner un sérieux coup de collier (si ce n'est parfois un coup de balai salubre).

Social

Dès mai, Marcel Sonderegger (BE) reprit en main les affaires sociales. Il a dû fournir un travail considérable après un long « trou » dû à la démission en été 1966 du VPS Nordmann de Fribourg. Le poste de VPS est dans une certaine mesure le pendant « pratique » du poste parfois très « théorique » de VPU. Il est lié au VP international en ce qui concerne les étudiants étrangers en Suisse et l'étude de réformes sociales réalisées à l'étranger.

Projets : Edition d'un « guide d'études ».
— Edition d'une nouvelle brochure « Etudiant et service militaire ».

Etudes : Augmentation des taxes CFF.
— Possibilités de travail pour les étrangers. — Démocratisation des études dans les cantons.

International

Le côté spectaculaire de la politique internationale de l'UNES ne doit pas nous faire oublier ce qui a été effectivement réalisé par l'UNES dans ce domaine.

Depuis juin (AG de Schaffhouse), l'UNES a une nouvelle orientation internationale qui est le prolongement de l'universitaire et du social. L'UNES reconnaît des droits élémentaires aux étudiants : participation aux responsabilités, droit de critiquer. Cette orientation est nettement moins confuse que la précédente qui permettait n'importe quel éclat à l'étranger et ne reconnaissait pratiquement aucun droit à l'étudiant suisse ! Le VPI a participé à des congrès et autres réunions internationales. Il a organisé un séminaire de formation de cadres étudiants en collaboration avec les étudiants suédois (SFS) et espagnols (SDEE) et contribué à l'organisation du séminaire de Constance. Il a entrepris une étude complète de la situation des étudiants étrangers en Suisse en liaison avec le VPS.

Le VPI, Bernard Kundig (GE), a su liquider les aspects fanfarons de notre politique internationale et promouvoir un travail beaucoup plus réfléchi que celui fourni par certains de ses prédécesseurs en mal de voyages internationaux... Beaucoup reste à faire, notamment prendre position face à la CIE et à l'UIE, c'est-à-dire traduire dans les faits la nouvelle orientation internationale.

Culture

Le poste de VP culturel a été supprimé et ses activités (organisation des congrès) transférées aux autres postes...

Finances

Les finances de l'UNES ne sont pas dans un état très satisfaisant. Elle a des dettes et l'AGE de l'Uni de Zurich a refusé d'augmenter ses cotisations⁵.

Des Lausannois dans les structures de l'UNES

En marge de l'activité du bureau de l'UNES, signalons que quelques étudiants lausannois participent au travail des commissions de l'UNES.

Commission d'experts universitaires : Gérald Jan (EPUL). Commission d'experts sociale : Marie-Christine Stucky (Lettres). Commission d'experts internationale : Michel Coquoz (Droit). Commission des finances : Georges Anderegg (EPUL). Commission de gestion : François Ganière (Droit).

L'année 1968 verra-t-elle des Lausannois (es) « se pousser » au bureau de l'UNES ? En dehors de toute mesquinerie ou question de prestige, il serait souhaitable que des étudiants (es) de notre université se sentent appelés (ées) à prendre de telles responsabilités !⁶

¹ Voir VU 2, février 1967, pages 1 et 2.

² A ce propos, Wilfried Rutz, toujours membre de la commission internationale de l'UNES malgré les nombreuses « invitations » à en démissionner qui lui ont été adressées, avait expédié une lettre à un des dirigeants de la CIE pour lui demander d'envoyer un délégué conscient du fait que La Chaux-de-Fonds eut en son temps un maire communiste...

³ Voir VU 2, février 1967, page 14.

⁴ Voir VU 4, mai 1967, page 3.

⁵ Voir VU 8, décembre 1967, page 10.

⁶ Gérald Jan semble tout indiqué comme VPU.

Une souris dit à un éléphant : On fait un concours : on pousse chacun d'un côté de cet arbre et on verra de quel côté il tombe. L'éléphant accepte et bascule distraitement l'arbre sur la petite souris qui ressort toute rougissante de dessous l'arbre et dit : Tu m'excuseras, j'ai glissé.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

MACHINES A
DESSINER
KUHLMANN

MEUBLES
DE BUREAU
EN ACIER
SEFAMO

A. KRIEG + CIE
papeterie meubles de bureau articles techniques
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH

RÈGLES A CALCULS
ARISTO

COMPAS KERN
ET WILD

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

Suite de la page 5

◆ Pourquoi Leysin ?

On peut certes se demander pourquoi le Bureau de l'UNES a organisé en collaboration avec la VDS (RFA) une rencontre des unions nationales rebelles aux poncifs de la CIE. Dans le courant de l'été, les dirigeants de la CIE ont réuni au Danemark leurs partisans (quatre unions nationales) et ceux qu'ils croyaient également leur être favorables pour se livrer à leurs traditionnels discours d'autosatisfaction en l'absence des unions nationales syndicalistes. Les Allemands et les Suisses décidèrent d'organiser le séminaire de Leysin après avoir constaté le nombre infime des partisans de la CIE traditionnelle.

DES RÉSULTATS INTÉRESSANTS

Les Unions nationales de Leysin (VDS, Finlande, Norvège, Autriche, MUBEF-Wallonie, VVS-Flandres, UNES, UNEF,

SDEE, SEEPE-Portugal, Irlande, Grèce) ont décidé d'entretenir des rapports plus étroits et d'étudier ensemble les questions universitaires. Le travail qui pourra être accompli sera beaucoup plus fécond que celui qui se fait au sein de l'actuelle Rencontre européenne (European Meeting) du fait des options réactionnaires des Unions nationales de l'Europe orientale. Quand le groupe de Leysin aura établi une plate-forme commune, on pourra peut-être envisager de collaborer plus intensément avec toutes les autres Unions nationales d'Europe. Le plus tôt sera le mieux.

Jacques-François BRAND,
Aff. ext. (AGECITE).

◆ Et l'avenir ?

L'UNES que l'on croyait au bord de la scission il y a un an s'est redressée et a fourni un travail constructif qu'il faudrait continuer en 1968. L'impulsion donnée aux problèmes universitaires par le Colloque de Lenzbourg, le nouveau départ du poste social et le changement de style dans le domaine international ne doivent pas être reniés sinon l'UNES risque une fois de plus d'éclater.

Le 48^e Congrès de l'UNES tiendra ses assises à Rheinfelden à la fin de janvier. Y verra-t-on des « blocs » se constituer ? Qui sera appelé à prendre la direction de l'UNES (la présidence revient à un Romand cette année), qui deviendra vice-président universitaire ? Qui représentera les étudiants tessinois ? Malgré de nombreux points sombres, espérons que l'Union nationale des étudiants de Suisse consolidera sa position en 1968.

Jacques-François BRAND,
Aff. ext. (AGECITE).

◆ Rubrique puérile Pataquès à l'UNES?...

On nous annonce que les AGES allemandes se sont assemblées le 18 décem-

bre, à Zurich, rompant ainsi la « trêve » instaurée au printemps 1966. La Studentenschaft Genf était aussi de la fête. La présidence de l'UNES revenant à un Romand, LL. EE. (cela change avec les épithètes diffamatoires du mois dernier) entament-elles leur campagne de charme de l'autre côté de la Sarine ? Cela reviendrait à faire dormir l'UNES avec Nounours dans ses bras...

Pavé Denlamare.

La pensée du jour :

— Dieu merci, je suis athée.

— ◇ —

Le code du fumeur :

— Art. 1. : La fumée est un très dangereux poison.

— Art. 2. : Tant pis !

Quelle différence y a-t-il entre un oiseau ?

Les deux pattes se ressemblent, surtout la gauche.

Les cornettistes du

MÖVENPICK

sont des virtuoses à leur manière :

Tous les matins, ils étendent une fine pâte à croissants, la garnissent d'une crème aux noisettes et la roulent en cornettes. A 7 h. 30, ces feuilletés sortent du four. Dès 8 heures, vous vous régalez de

cornettes aux noisettes Fr. —.60

Il en va de même des

danois aux amandes Fr. —.50

carrés aux griottes Fr. —.90

feuilletés parisiens Fr. —.90

escargots danois Fr. —.60

Et tous les matins :

Un espresso nature + un jus d'orange =
... 60 ct. au MÖVENPICK !

Mövenpick

Lausanne - Pl. de la Riponne - ☎ 22 69 22

BAR A DISQUES

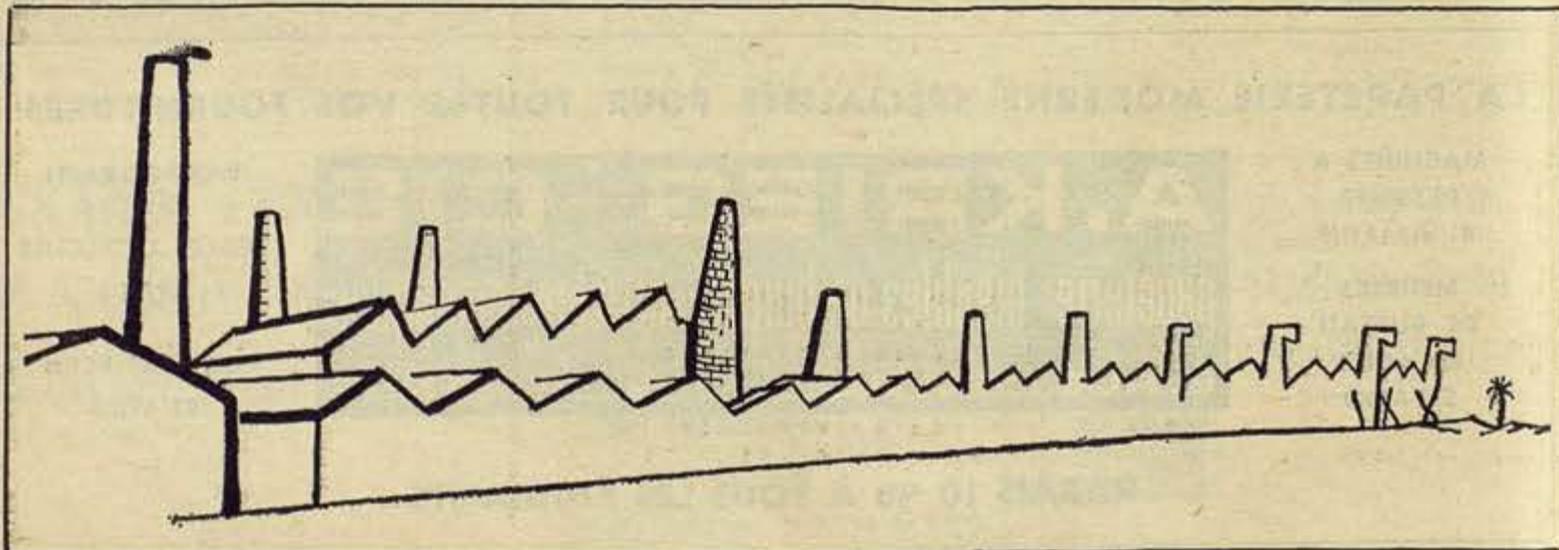


Radio Sonora
HEUSSER - ROCHAT

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

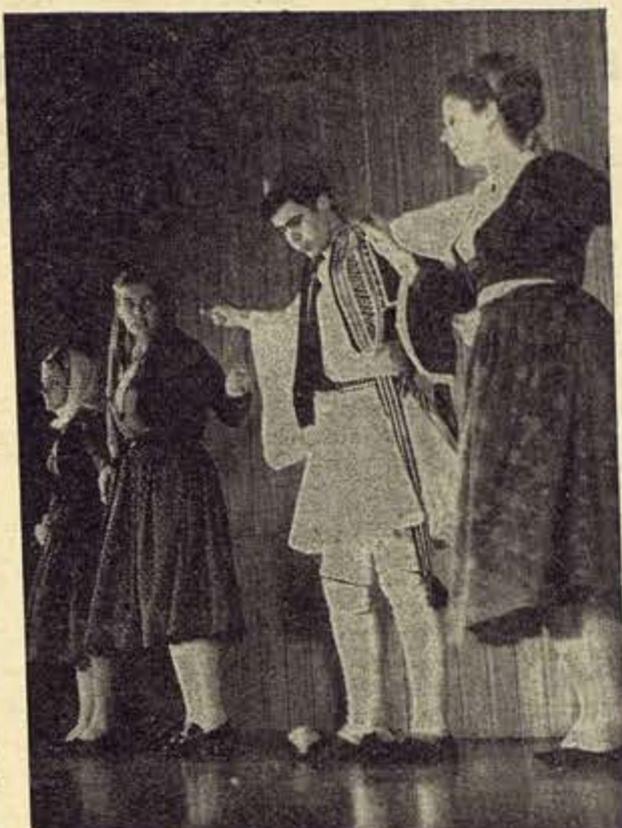
Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 • Lausanne • Tél. 23 55 27



Une soirée de fin d'année pas comme

L'aula de l'EPUL n'avait sans doute jamais été prévue pour absorber le double de sa capacité... Et pourtant, c'est effectivement passé 1000 étudiants que l'on a dénombré en cette soirée unique dans les annales de l'Université. Ce magnifique succès couronne les efforts méritoires des organisateurs (lesquels, un mois durant, s'étaient « fait de la bile », pensant avoir vu un peu trop grand : une si « vaste » salle pour si peu de chose...). Après tant de modestie, on parle à présent de récédive ! Voilà qui est bien joli ; seulement ceux qui étaient le plus inconfortablement coincés entre une porte, deux jambes et trois têtes, et n'avaient qu'une paroi pour tout horizon la trouveront peut-être un peu saumâtre. Nous les comprenons... Il est question du Municipal, on parle même officieusement de monter à Beau-lieu (analogie avec l'Olympia). Evidemment le jeu en vaudrait la chandelle...



les autres

L'evzone a eu raison des colons... (L'histoire du putsch se situait la veille de la soirée.)

Oh, comme ce tableau est Pythagore !
Mais voyons ma chère, on ne dit pas Pythagore mais pittoresque.

Oh oui, mais tout ça c'est synagogue !



Au cinéma, un éléphant invite une souris, et comme il ne reste que deux strapontins, il installe la souris et s'assied devant. Peu après la souris lui tape dans le dos et lui demande de changer de place. Ils échangent et à la fin du spectacle, la souris : Tu vois comme c'est gênant d'avoir quelqu'un devant soi.



Toute la grâce et le charme malgaches...

1968
tirage chaque
mois
le 1^{er} samedi

**LOTÉRIE
ROMANDE**

tirage
3 février
100.000



Nous sommes volontiers à votre disposition pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

TRIBUNE LIBRE

Réponse de l'AGE de Genève à M. Jacques-François Brand

Des tracts ont été distribués cet automne à l'Université de Genève, et des articles de presse ont suivi. Jamais le bureau de l'AGE n'a jugé opportun d'y répondre, contrairement à ce que certains ont écrit à ce sujet. Il espérait ainsi éviter une polémique préjudiciable à l'intérêt des étudiants : les difficultés que certains d'entre eux rencontrent lorsqu'ils cherchent un logement ou du travail témoignent assez du peu de sympathie que leur portent de larges couches de la population locale. Il se trouve malheureusement que ce sont bien souvent des étudiants qui, voulant donner à tout ce qu'ils font une dimension politique, jugent nécessaire d'étaler leurs disputes devant l'opinion publique, dans un but puéril de publicité. Ils ne voient pas qu'ils ne réussissent ainsi qu'à aggraver un sentiment d'hostilité déjà trop développé, à Genève notamment. C'est le souci que lui cause une telle situation qui explique le peu d'enthousiasme avec lequel l'AGE de Genève a accueilli l'article de Jacques-François Brand intitulé « L'Action étudiante de Genève ou les Nazis parmi nous. » Etait-il nécessaire, à propos de quelques disputes d'étudiants, d'ameuter l'opinion publique en étalant ce titre (et quel titre !) sur la page centrale et sur la manchette des Voix Universitaires de décembre ? Il nous semble que la critique est une bonne chose, lorsqu'elle est constructive en tout cas ; mais que lorsqu'elle vise au dénigrement, elle n'a pas sa place dans un journal d'étudiants. Il ne faut pas se leurrer, traiter quelqu'un de nazi parce qu'il n'a pas les mêmes opinions que vous n'est pas seulement d'une puérité affligeante ; cela revient à le traiter d'assassin, et les tribunaux considèrent ce fait seul comme une injure. Il n'est pas nécessaire, nous semble-t-il, parce qu'à notre époque il faut exagérer pour attirer l'attention des gens, d'utiliser dans un journal étudiant des procédés indignes d'étudiants. Quand un article diffamatoire (devenu hélas célèbre) a paru dans l'Action Etudiante, nous l'avons fait arracher, conscients de notre erreur. Etait-il nécessaire de le publier à Lausanne, sans l'autorisation de l'auteur de surcroît ? Ou aurait-on à Lausanne d'autres goûts qu'à Genève ? Les réactions qu'a suscitées l'article en

question ne nous permettent en tout cas pas de l'affirmer. Si le numéro de décembre des Voix Universitaires a été plutôt fraîchement accueilli à l'AGE de Genève, c'est nous semble-t-il, parce qu'une certaine éthique estudiantine a été violée, et, ce qui est plus grave, parce que cette violation cause un tort considérable aux étudiants et aux institutions qui les représentent. La polémique doit respecter certaines limites ; lorsqu'on les dépasse, il ne s'agit plus de polémique, mais d'injure.

L'article des « Voix Universitaires »

Examinons maintenant de plus près l'article des Voix Universitaires. Nous avons déjà exposé les raisons pour lesquelles traiter les gens qui n'ont pas les mêmes idées que vous de nazis nous semblait contraire à l'éthique estudiantine. Où le procédé devient curieux, c'est quand on constate combien d'astuces rédactionnelles et typographiques (comme le fait d'imprimer sur la manchette : « Genève : les nazis parmi nous ? »), sont propres à donner l'impression au lecteur que les étudiants de Genève sont presque tous des nazis, que les responsables de leur association le sont en tout cas, ou du moins à créer dans son esprit d'inextricables confusions.

Le procédé consistant à sortir des phrases d'articles tombés dans le domaine public de leur contexte est trop vieux pour qu'il soit encore utile d'y revenir. Souvenons-nous simplement qu'il est facile de violer les idées d'une personne, et de lui faire dire ce qu'elle n'a pas dit. Celui qui choisit certaines phrases avec art sait malheureusement trop bien pourquoi il ne publie pas le passage entier.

Et accuser les gens de racisme sur la base d'un article qu'ils ont fait arracher, cela n'est-il pas touchant ? On peut se demander, devant l'énormité des confusions, si l'auteur de l'article est aussi bien informé de ce qui s'est passé à Genève qu'il veut bien le prétendre.

« L'Action Etudiante », journal critiqué

Il ne viendrait à l'idée d'aucun homme sensé de prétendre que l'Action Etudiante est le reflet de toutes les tendances existant parmi les étudiants. Mais à qui la faute ? L'AGE — c'est sa définition même — recherche le concours de tous les étudiants, et l'article 2 du règlement de l'Action Etudiante rappelle que « le journal est ouvert à toutes les opinions ». C'est la *défection* de l'action syndicale universitaire, qui refuse de collaborer tant au travail de l'AGE qu'à la rédaction de l'Action Etudiante, qui a rompu l'équilibre, donnant ainsi plus d'importance qu'ils n'en méritaient à quelques éléments se situant à l'extrême opposé. Rappelons simplement que l'ASU, non content de refuser les responsabilités du bureau et de la rédaction du journal, a donné l'ordre à ses six conseillers, élus pourtant par les étudiants, de quitter le législatif, privant ainsi le parlement d'une opposition nécessaire à la bonne marche d'une saine démocratie.

On ne saurait pas non plus nier l'évidence : il y a eu des disputes entre le bureau de l'AGE et l'équipe rédactionnelle de l'Action Etudiante. Il importe ici de se souvenir que le journal est indépendant du bureau. L'article 4 du règlement de l'Action Etudiante précise que le président et le chargé de presse et information peuvent s'opposer à la publication d'un article, mais que si le conseil de rédaction veut passer outre, il « devra faire mention de l'opposition en tête de l'article en question ». Or, plusieurs articles parus dans l'Action Etudiante ne furent soumis ni au conseil de rédaction, ni au « droit de regard » du président et du chargé de presse et information, ce qui a conduit à l'arrachage, décidé par le bureau, d'une page du journal. Comme dans les Voix Universitaires, les seuls articles qui engagent le bureau sont ceux qui paraissent dans la rubrique qui lui est réservée. Les autres articles ne reflètent donc pas forcément l'opinion du bureau. Les disputes qui ont éclaté entre le bureau et l'équipe rédactionnelle, et les démissions qui ont suivi, ne témoignent que trop clairement qu'il y a

Grande carte de spécialités
italiennes et françaises

Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.
Tortellini alla crema alla Dolci.
Cannelloni e lasagne al forno.
Saltimbocca alla Romana.
Costata alla Fiorentina.
Beefsteak tartare à la vodka.
Scampi in padella al burro.
Super bourguignonne au filet.
Chateaubriand au feu de bois.
Lapin aux bolets avec polenta.
Gratin de poissons et fruits de mer.

Pourquoi les éléphants se teignent-ils
le dessous des pattes en jaune ?

Pour passer inaperçus quand ils font
de la nage sur le dos dans un bocal de
crème à la vanille.

TRIBUNE LIBRE

eu des divergences. Le bureau respecte par définition toutes les opinions émises dans le journal, même s'il ne les fait pas siennes (loin de là). Il ne saurait cependant blâmer l'équipe rédactionnelle du ton unilatéral qu'a pris le journal parce que l'ASU n'a pas proposé un seul article au comité de rédaction, se contentant de critiquer en dehors de l'organe officiel des étudiants qui restera bien entendu toujours ouvert à tous. Tels sont les faits, exposés de manière bien incomplète dans ce malheureux article des Voix Universitaires.

Dispute avec l'Union des étudiants lausannois ?

Les journaux ont amplement rapporté qu'une dispute avait éclaté entre les responsables de l'AGE de Genève et ceux des AGE lausannoises, du fait que le comité de contrôle des Voix Universitaires s'est déclaré solidaire de l'auteur de l'article. Rappelons simplement qu'il nous semble regrettable de provoquer ce genre de scandales, nuisibles aux intérêts des étudiants en titrant « Genève: les nazis parmi nous ? ». Il est toujours aisé ensuite de promettre aux personnes qu'on

a élaboussées un droit de réponse dans un journal qui paraîtra un mois plus tard. Surtout lorsqu'on n'accompagne cette promesse d'aucune excuse. Il est facile également de critiquer la réaction qui est celle de tout être normalement constitué lorsqu'il se fait traiter de nazi, autrement dit d'assassin, et de le supplier de ne pas déposer une plainte pénale, criant à la démesure alors qu'on n'a soi-même aucune mesure.

S'il y a eu violation de l'éthique estudiantine, c'est par ceux qui traitent les gens de nazis, et non par ceux qui se sentent blessés par une telle insulte. Si les Voix Universitaires avaient daigné publier d'autres extraits de mon article de l'Action Etudiante d'octobre, le lecteur aurait vu que loin de m'en prendre à tel ou tel groupement, je m'en prenais en réalité au manque de bon sens de ceux qui traitent leurs condisciples de nazis, à la démesure de ceux qui veulent à tout prix profiter de leur passage à l'université pour créer des scandales. Il devrait être possible à des étudiants de raisonner autrement qu'en termes « nazis » et « communistes ». Loïn d'être désespéré, mon article émettait le vœu que les AGE

trouvent un jour un certain équilibre. Je dois reconnaître qu'au vu des événements récents, il me faudrait plutôt déchanter...

L'AGE de Genève ne désire en tout cas pas envenimer la situation. Elle espère que tout se terminera normalement, et que les AGE se chargeront de gronder elles-mêmes leurs enfants terribles. Qu'on ne vienne en tout cas plus reprocher aux autres de manquer d'éthique estudiantine alors qu'on l'a soi-même violée. Il est toujours pénible d'en arriver à des conséquences pénales, mais les AGEs pourront-elles éternellement se payer le luxe d'une simplification puérile des problèmes, du fait du manque de maturité de certains de leurs membres ? N'ont-elles pas elles aussi le droit d'arriver à l'âge adulte ?

Pour le bureau de l'AGE
de Genève
Bernard Ziegler, président.

Des exemplaires de l'« Action Etudiante » d'octobre et de décembre sont à la disposition des étudiants à l'AGE.

RONDIN PICOTIN...

Puérilité :

Le bureau actuel de l'AGE de Genève nous menace de faire saisir les soixante numéros qui sont encore à envoyer aux autres AGEs.

Chantage :

Le bureau actuel de l'AGE de Genève menace l'auteur de l'article de procès pénal en diffamation afin d'obtenir une rétractation et des excuses... L'Union des étudiants lausannois se solidarise entièrement avec celui-ci et assume la responsabilité de l'article.

Manque de maturité :

Les articles paraissant dans les Voix Universitaires sont lus avant la parution du journal par un comité de contrôle composé du président de l'AGECITE, du président de l'AGE-PUL, et du rédacteur. Pas de risque de passer une nuit à arracher des pages.

« Supplié » :

Nous n'avons supplié personne et ne craignons pas le procès.

Les Nazis parmi nous :

Tous les lecteurs des VU ont compris l'allusion à l'enquête de Max Syfrig et Christian Defaye parue l'au-

tomne dernier dans la Tribune de Lausanne. La prochaine fois nous mettrons des guillemets.

F. Luisier.

* * *

Le *Courrier de Genève*, journal chrétien-social, a fait paraître, sous le titre « A l'Université, l'AGE pique une nouvelle fois la mouche », l'article suivant que nous nous permettons de reprendre intégralement.

« Essayons de devancer de quelques lignes le communiqué qui ne va pas manquer d'être adressé pour le bureau de l'AGE, et ceci, bien qu'aux dernières nouvelles de cette nuit, ce communiqué ait été ajourné. Remarquons que ce bureau semble très soucieux de tenir la population genevoise au courant de ses moindres faits et gestes, si insensés soient-ils. Ainsi avons-nous appris que ces étudiants préparaient un nouveau coup d'éclat, dans un secret qu'ils voulaient et qu'ils croyaient total.

De quoi s'agit-il ? Le journal de l'Université de Lausanne « Voix Universitaire » a publié, dans son dernier numéro, un article violent intitulé « L'action étudiante de Genève ou les nazis parmi nous ». Titre impressionnant, étalé sur deux pages. L'article relève quelques extraits parmi les plus controversés du journal estudiantin genevois. On y trouve,

notamment, des allusions désobligeantes du président de l'AGE traitant de « rats » et d'irresponsables les membres de l'ASU du bureau sortant. Des articles bien connus du public genevois sur la Grèce, Brasillach ou la musique espagnole, scandalisent nos voisins lausannois. Enfin, ceux-ci publient sur deux colonnes la quasi-totalité d'un article célèbre, sinon lu, puisqu'il fut arraché 30 000 fois à la veille de la journée d'entraide. Cette publication provoque déjà de nombreux remous parmi nos dirigeants étudiants qui trouvent là un nouveau champ d'action à leurs polémiques maladroites et à leur besoin maladif de se disculper publiquement. Cette fois-ci, ces candidats juristes, forts d'une expérience de quatre ans, acquise sur les bancs de l'université, et d'un zèle tout neuf, ont décidé de remettre l'affaire aux mains de la justice, jugeant les paroles vaudoises diffamatoires.

On s'étonne de cette attitude lorsqu'on sait que jusqu'à maintenant ils ont tenté, par tous les moyens, de se désolidariser de l'Action Etudiante et de son contenu. Pourquoi donc, se sentent-ils soudain concernés par cette attaque, si virulente soit-elle ?

Après les disputes et les démissions de la semaine dernière, après cette nouvelle polémique, nous espérons, sans trop d'illusions toutefois, que l'AGE se replongera bientôt dans des activités plus constructives. »

« J. K. »

* * *

Dernière heure : un règlement à l'amiable est sur le point d'intervenir.

Bourses d'études : la position de l'UEL

En avril 1967, l'UEL convia tous les étudiants lausannois à participer à un séminaire d'un jour consacré à l'examen d'un rapport sur la démocratisation des études, établi par les représentants étudiants. Il nous paraît utile de rappeler aujourd'hui les points essentiels de ce rapport, qui, approuvé après quelques modifications par les participants au séminaire, exprime la position des étudiants lausannois quant à la question des bourses.

Pour l'UEL, le système vaudois des bourses constitue, parmi les différentes solutions possibles, la plus favorable, grâce à sa souplesse qui lui permet de considérer séparément chaque cas et de trouver souvent une solution optimale.

Il est sans doute superflu d'exposer en détail la structure du Fonds cantonal des études supérieures (FCES), organisme chargé de l'attribution des bourses d'études universitaires. Signalons simplement que tout étudiant désireux d'obtenir une bourse en fait la demande au FCES. Celui-ci établit alors un dossier, comprenant divers renseignements sur l'étudiant et surtout sur la situation financière de ses parents. Ce dossier est transmis à une sous-commission, formée d'un professeur et d'un étudiant, qui rencontre le requérant. Ce dernier présente son budget et expose sa situation. La sous-commission calcule avec l'étudiant les sommes qui lui sont nécessaires et présente ensuite le cas et un préavis à la commission plénière du FCES, composée des quatre sous-commissions (paritaires), du président du FCES, du chef du service de l'enseignement supérieur, qui représente l'Etat, et du secrétaire du FCES, disposant d'une voix consultative. C'est la commission du FCES qui statue définitivement sur chaque demande.

Pour sa part, l'UEL n'a eu que deux critiques importantes à formuler, et a regretté dans son rapport d'une part l'insuffisance de l'information concernant les bourses et d'autre part le fait que l'obtention d'une bourse reste soumise à une demande et demeure ainsi liée dans l'esprit de beaucoup à une mesure de charité

de caractère philanthropique ou paternaliste.

Or, dans le Manifeste de Grenet (5 juin 1957), l'AGE demandait que soit reconnu à tous les jeunes gens le droit de faire les études correspondant à leurs aptitudes ; et le FCES fut créé « aux fins d'encourager les études supérieures et de lever les obstacles financiers ». Il nous paraît donc essentiel de procéder à une information très efficace qui permette aux futurs étudiants et à leurs parents de connaître très tôt l'existence du FCES et surtout de savoir que le fait de demander une bourse n'est en rien une démarche humiliante. Il faut amener chacun à considérer l'accès aux études comme un droit et non plus comme un privilège réservé à une certaine classe sociale.

L'UEL propose donc dans son rapport de juin 1967 une solution qui découle des postulats suivants :

- nécessité, afin d'assurer à tous le droit de poursuivre des études dans des conditions de vie normales, d'une information personnelle et complète qui procure, mieux que ce n'est aujourd'hui le cas, un traitement égal à tous les bénéficiaires de bourses.
- nécessité d'enlever à l'octroi d'une bourse tout caractère d'assistance charitable.

Les modifications que suggère l'UEL affectent donc l'information de la population scolaire et des parents à plusieurs stades et en deux étapes :

1. Information générale :

Au moment de l'orientation : à l'école primaire déjà, information systématique sur la gratuité de l'école secondaire et sur les bourses d'études supérieures.

A la fin du tronc commun (deuxième année du collège), envoi aux parents de chaque collégien d'une circulaire et d'un tableau explicatif correspondant à leur groupe familial leur permettant de voir si, selon les barèmes du FCES, leur enfant aurait droit ou non à une bourse, et de

déterminer, le cas échéant, son ordre de grandeur.

Cette même information serait répétée aux divers stades cruciaux du collège, du gymnase et de l'Ecole de commerce.

2. Information restreinte et pratique :

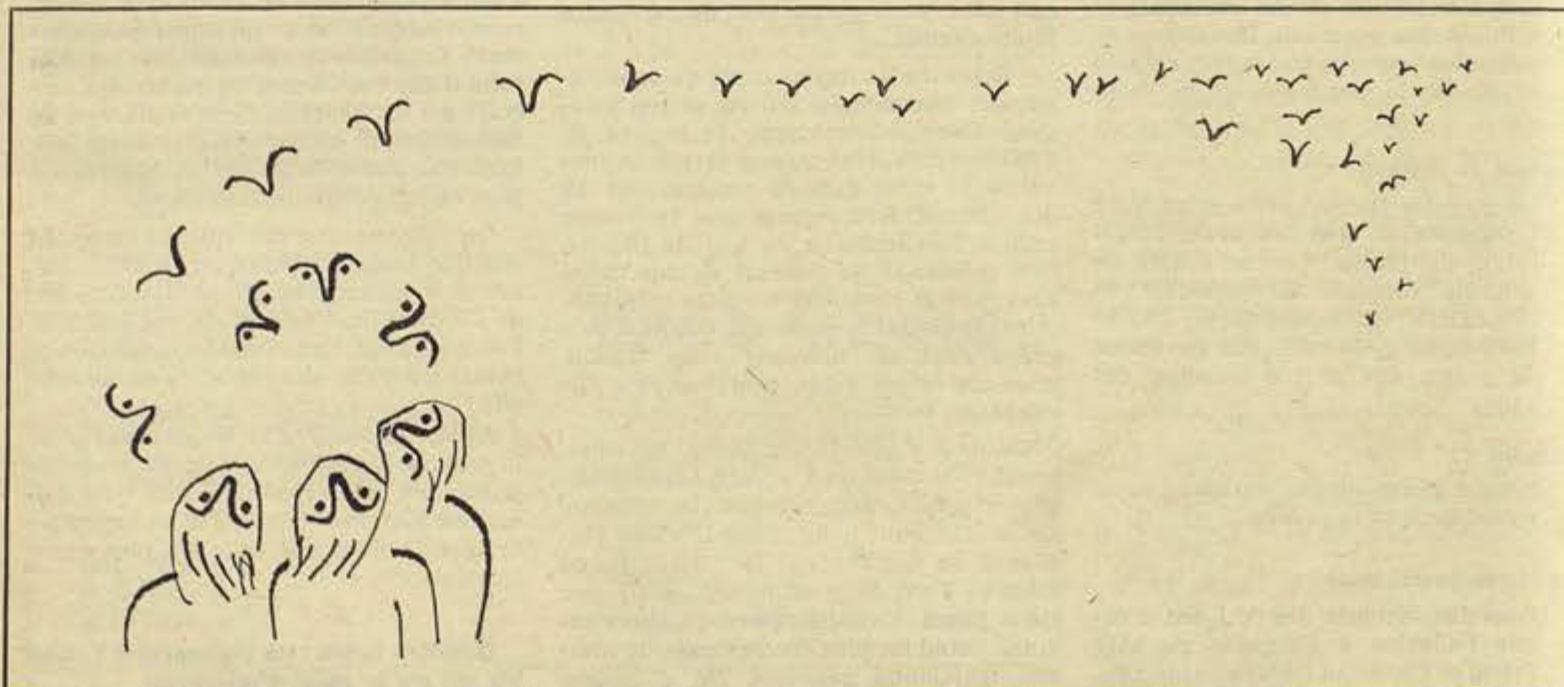
La seconde mesure que préconise l'UEL est également informative, mais beaucoup plus précise. Elle consiste, pour le bureau cantonal des bourses, à examiner la situation financière de la famille de chaque gymnasien et élève de l'Ecole de commerce, durant le trimestre précédant le baccalauréat ou la maturité. Tous les élèves qui auraient droit à une bourse seraient invités à se présenter au mois d'octobre devant l'une des sous-commissions du FCES. Le bureau cantonal des bourses ne fixerait donc pas le montant de la bourse ; sa tâche consisterait uniquement à repérer les ayants droit selon le barème en vigueur et à les informer de la possibilité qui s'offre à eux.

La solution que propose l'UEL présente, on le voit, le double avantage d'être efficace et de pouvoir être appliquée immédiatement sans bouleverser la structure du FCES, dont le fonctionnement est déjà fort satisfaisant à de nombreux points de vue.

Cependant, le cas des étudiants mariés et celui des étudiants à vocation tardive n'est pas toujours réglé de manière équitable : les étudiants mariés sont en théorie toujours considérés comme célibataires ! Le FCES, se basant sur la situation financière des parents, n'a en effet pas de doctrine en la matière et se voit contraint de trancher de cas en cas, ce qui bien souvent met ses membres dans une situation délicate.

Il en est de même des étudiants à vocation tardive, mais il faut remarquer que chaque cas est examiné de très près, et qu'une certaine évolution a lieu. L'UEL souhaite cependant qu'une position de principe soit prise, afin de faciliter le travail des sous-commissions et d'atteindre une plus grande équité.

UEL.



Le 15^e Bal de l'Entraide universitaire

Est-il encore nécessaire de rappeler aux étudiants lausannois les buts du Bal de l'Entraide? Personne n'ignore plus que c'est l'époque où les demoiselles ne parlent plus que de robes et où les regards de Messieurs les étudiants épient les couloirs des facultés, à la recherche d'une cavalière éventuelle.

Le Bal de l'Entraide est une attente plus ou moins fiévreuse — il faudrait qu'il le soit encore davantage et cela pour tout le monde — mais il est d'abord la manifestation qui alimente d'année en année le fonds d'entraide! Les prêts d'honneur à chaque étudiant en proie à des difficultés financières et l'établissement de nombreuses bourses à fonds perdus sont chaque année plus sollicités. Nul besoin de chiffres et de statistiques!... Chacun connaît nos difficultés et nos souhaits, plus ou moins réalisés: « Les Falaises », Dornigny, sont des noms qui sont sur toutes les lèvres. En attendant, le besoin d'argent se multiplie...

L'organisation du bal est le théâtre d'une course folle à travers Lausanne et le canton, une course à la publicité, à la tombola, aux orchestres, aux boissons, aux buffets... Chasse à l'homme pour

trouver des étudiants qui voudront bien nous aider... Faites bon accueil aux offres d'emploi!

La décoration, cette année, à pour thème: les fleurs. On suit l'actualité ou alors on n'est plus « in ». Les différentes salles seront parfumées pour un soir d'une multitude de fleurs.

Hazy Osterwald sera la vedette du bal. Orchestre suisse de très grande classe, sa renommée a depuis longtemps dépassé nos frontières, si bien qu'il est devenu sur le plan européen, une des meilleures formations de variétés. Ceux qui étaient présents l'année passée, se souviennent certainement des « Blue Boys » qui cette année seront à nouveau présents et joueront en alternance avec Osterwald. Citons également l'orchestre de Ded Gerval, formation qui jouera non-stop de 22 heures à 5 heures. (Il était temps que nous laissions quelque répit aux trois orchestres parisiens, abonnés du Bal de l'Entraide.)

Pour les fans des derniers déhanchements à la mode, il est prévu une salle spéciale dans laquelle les Debs et les Sunbeams se relaieront à leur faire perdre haleine. Quant aux amateurs de jazz

— traditionnel et moderne — ils n'auront qu'à se rendre au Grill-Room où les attendent les deux formations Jean-Jacques Masson et Olivier Berney.

La tombola traditionnelle aura de nouveau lieu et de nombreux bars vous attendront les bras ouverts.

Ce bal et son but dépendent intimement de l'attitude et de la participation de l'ensemble des étudiants. Parlez-en le plus possible, faites venir vos parents, vos amis... C'est à vous qu'incombe la lourde tâche d'augmenter un bénéfique record. Encouragez les étudiants hésitants, mettez fin aux préjugés « du coup de fusil » ou « du quart d'heure de Rabelais »; dix francs d'entrée pour évoluer au son de sept orchestres, n'a rien d'exagéré. Deux cents étudiants de plus ou de moins, vous nous direz que ce n'est rien, et pourtant ça modifie considérablement le bénéfique, qui repose d'abord sur la recette des entrées.

Ce bal, nous l'avons préparé pour vous, il doit être le vôtre avant tout; alors nous vous attendons tous à Beaulieu, le 20 janvier, à partir de 21 heures.

Le vice-président: Nicolas Chenevière.

Le président: Jean Hoeffliger.

N'oubliez pas le
20 JANVIER 1968

avec Hazy Osterwald
en vedette

et
Gilles et Urfer
au cabaret

**LE BAL
DE
L'ENTRAIDE**

POUR LE BAL...

... nous cherchons des collaborateurs pour:

- la nuit du bal
- 3 demi-journées (ou soirées) avant le bal
- le jour du bal
- les 2 ou 3 jours qui suivent le bal

Prière d'indiquer par une croix toutes les possibilités qui vous conviennent et d'envoyer ce coupon (ou de l'apporter) à l'adresse:

Bal de l'Entraide, rue de l'Université 24, 1005 Lausanne
ou tél. 22 35 40

D'avance merci!

Location: chez Schwind, tél. 22 77 45

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

20 ANS

DE

VOIX

UNIVERSITAIRES

Fondées en février 1948, les « Voix Universitaires » ont vingt ans. Nous avons profité de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur les archives. Il faut avouer qu'il y a peu de choses à retenir. Les V. U. sont éphémères ; à part quelques leit-motiv, il est rare qu'un sujet passe le cap d'une année. Vous trouverez ci-dessous quelques lignes relevées au hasard de nos lectures, ainsi que quelques brèves réflexions que ce retour en arrière nous a inspirées.

20 ans de mollusques

L'étudiant lausannois est réputé pour son individualisme. Comme tout bon Vaudois, il s'affirme en s'abstenant. Dès leur fondation, on peut lire chaque année dans les V. U. un article condamnant l'apathie et le manque de participation des étudiants. On leur reproche de se satisfaire d'un mauvais sort provisoire, de manquer d'esprit critique à l'égard de leur propre situation. Le résultat est qu'« ON » se demande s'il vaut la peine d'écouter les représentants des étudiants ou de payer une cotisation à l'AGE. Il semble que l'on a toujours mal posé le problème. On ne s'est jamais demandé quelles étaient les occasions de s'exprimer dont disposent les étudiants : elles sont quasiment inexistantes, les intellectuels répugnent à écrire aux journaux (cela fait courir du cœur) ; d'autre part, les assemblées générales de facultés n'encouragent personne à y prendre la parole (voir assemblée générale du droit). Ce n'est pas l'esprit critique qui

« La Grèce et l'Occident » ou l'ironie d'un étudiant grec de 1952

« La Grèce, grâce à sa victoire décisive contre le communisme, est devenue depuis quelques années un des centres vitaux de la défense occidentale. L'importance de son apport moral, politique et stratégique a été reconnu par les grands Etats occidentaux.

... Il est donc évident que l'alliance américaine constitue l'axe de la politique extérieure du gouvernement grec. »

On croirait lire l'« Action Etudiante » de 1967.

On a beaucoup parlé en 1966-1967 du scandale CIE-CIA. Voici ce qu'on pouvait lire dans les V. U. de juin 1956

L'UNES ou certains membres du Vorstand, à titre officiel ou personnel,

émargent-ils à d'autres budgets que celui de l'UNES dans le cadre de leur mandat ?

L'UNES ou certains membres du Vorstand, à titre officiel ou officieux, entretiennent-ils des relations suivies ou occasionnelles avec des organismes occultes (sic) ou des personnalités relevant directement ou indirectement de gouvernements étrangers ?

W... peut-il indiquer sur quels faits reposent les accusations portées contre lui à propos d'une collusion avec des organismes policiers étrangers (FBI, etc.) ?

Dix ans d'avance !

????? 30 avril 1957, en éditorial

Les tramways lausannois remplissent-ils vraiment leur fonction de service d'utilité publique ? Voici une question que l'AGE ne saurait manquer de se poser en ce début de semestre.

fait défaut, c'est l'occasion de le manifester utilement.

On s'étonne à vrai dire que l'AGE, les comités de facultés, les sociétés d'étudiants, les divers groupements n'aient pas davantage créé d'occasions de discussion sur toutes sortes de problèmes et plus particulièrement sur les questions qui touchent à l'enseignement.

Poursuivant l'expérience de l'an dernier (séminaire social), l'AGE a invité les comités de facultés à organiser des discussions publiques sur les problèmes de l'enseignement, elle encourage les sociétés d'étudiants étrangers à organiser des semaines nationales, etc. Le mollusque est peut-être un animal en voie de disparition...

20 ans de social

Dans les vingt dernières années de l'histoire de l'AGE, on s'aperçoit à travers les V. U. que les principales préoccupations de tous les bureaux furent d'ordre social. Journée de l'entraide et manifestations culturelles au début, problème du travail et du logement puis démocratisation de l'enseignement. Le résultat de cette activité est la participation des étudiants à toutes les commissions de l'université qui traitent de problèmes sociaux (Comité social, Fonds cantonal, assurances, santé, FRU, Fondation Maison pour étudiants, etc.). On se souvient sans doute du manifeste de Grenet publié il y a dix ans. Ce manifeste a permis aux étudiants d'être considérés comme des interlocuteurs valables dans un domaine

qui les touche à un endroit sensible : les bourses d'études.

Pourtant, quels que soient les sujets traités, on est forcé de reconnaître qu'ils n'intéressent jamais qu'une minorité : à chaque fois la majorité reste indifférente.

De plus en plus, sous l'influence de l'UNES, du travail accompli par l'AGE de Genève ces dernières années, et plus particulièrement en perspective du déplacement à Dorigny, les AGEs lausannoises en viennent à s'occuper des problèmes qui touchent l'ensemble des étudiants : méthodes d'enseignement, structures des facultés, etc. Les comités qui s'occupaient le plus souvent d'organiser un bal ou une fondue, avec de temps à autre une incursion dans le domaine de l'enseignement, auront désormais du pain sur la planche. Cette évolution marque à notre avis un changement important dans l'histoire de l'AGE, la première place n'étant plus désormais accordée au « social », mais à l'« universitaire ». Nous souhaitons que cette évolution se fasse dans un esprit de collaboration, même s'il peut arriver que la contestation soit vive.

Un journal d'action ?

En relisant les V. U., on éprouve au premier abord une certaine déception. Paradoxalement ce sont toujours les mêmes sujets qui y sont traités, mais il n'en reste rien. Trop souvent les V. U. s'interrogent sur elles-mêmes et sur le rôle de l'AGE (le sommet du narcissisme fut sans aucun doute atteint par Jean-Marie Vodoz, actuellement rédacteur parlementaire de la FAL). Il arrive cependant que

les « Voix Universitaires » se transforment en un journal d'action : la publication du manifeste de Grenet, la création du FRU et plus récemment l'affaire des Falaises en sont quelques exemples. A chaque fois que les V. U. ont visé des buts concrets et précis, ceux-ci ont été atteints.

On en vient à se demander s'il ne conviendrait pas de passer d'un scandale à l'autre...

Le ton V.U.

Le ton des « Voix Universitaires » est avant tout déterminé par la catégorie des lecteurs auxquels elles s'adressent : les étudiants. Ce n'est qu'accessoirement que d'autres personnes les lisent (professeurs, députés, etc.). Ceux qui reprochent aux V. U. de parler trop directement, de ne pas ménager les personnes en cause (voir le « Scandale bien de chez nous » de mai 1967, et « Les Nazis parmi nous » de décembre) oublient trop souvent que ce ton est celui que les étudiants emploient entre eux. Ce n'est pas celui de l'AGE envers les autorités universitaires ou cantonales...

Pour terminer, il est peut-être bon de rappeler qui « fait » les V. U. : le comité de rédaction est composé de huit personnes désignées par les assemblées de délégués de l'AGECITÉ et de l'AGEPUL, par les bureaux et par le rédacteur responsable. Un « comité de contrôle », composé du président de l'AGECITÉ, du président de l'AGEPUL et du rédacteur dédient en dernier ressort du « bon à tirer ».

F. L.

En attendant les Falaises et leurs chambres à Fr. 172.—

Les chambres du FRU seront louées à partir du 9 janvier 1955, au prix de 30 francs par personne pour une chambre à deux lits et de 40 à 45 francs pour une chambre à un lit, toutes les chambres ayant l'eau chaude et froide. Une salle de bains sera à disposition. Décembre 1954.

Pour ceux qui doutent :

« A mon avis, le fait d'être étudiant nous place dans une situation unique en nous faisant assumer la position d'hommes qui attendent, qui se forment.

....

Ainsi ce que chacun de nous travaille à l'état pur, il peut en voir l'utilisation et les effets produits dans la réalité. La valeur de notre position ré-

side alors dans le fait que n'étant pas encore lancé dans cette réalité, il nous est possible d'en juger de façon toute particulière, sans expérience personnelle, mais sans parti pris. D'autre part, pouvant discerner ce qui manque, nous pouvons travailler en espérant rétablir et construire. »

Extrait du testament de Claude Dolivo, président de l'AGE sortant de charge, juillet 1948.

L'important, c'est la Rose !

« Une des activités de l'AGE les plus connues des étudiants est de donner des renseignements concernant les cours, les professeurs, les pensions, et de timbrer les cartes de membre. Mais l'AGE a d'autres buts importants : celui de développer l'étudiant, qui trop souvent reste plongé dans ses études et ne s'intéresse pas assez à autre chose.

C'est pour cette raison que l'AGE organisera ce semestre des conférences qui, je l'espère, plairont aux étudiants et leur donneront de la curiosité ou de l'intérêt pour la musique et la littérature. L'AGE organise aussi des échanges d'étudiants qui font connaître d'autres pays, d'autres idées, d'autres habitudes avec un minimum de frais. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas voyager, il y a des échanges de correspondance avec de nombreux pays. »

Extrait d'un article de Claude Ramel, président en 1948-1949.

Quelques signatures, dans le désordre :

Jacques Pélichet, Jean-Marie Vodoz, Claude Vallon, Christian Sulzer, Bernard Vouga, Jean-Charles Potterat, Richard Bernard, A. Gavillet, O. Pavillon, Bertil Galland, Jean-Pascal Delamuraz, etc.

Travail de l'AGECITE en novembre et décembre

DOMAINE SOCIAL

Bourses cantonales : Dans le cadre de sa politique de démocratisation et d'information fondée sur le principe d'examen automatique, l'AGECITE peut se réjouir des premiers contacts fructueux qu'elle a eus avec M. Monnier : un avant-projet de la nouvelle loi sur les bourses sera présenté au printemps prochain au Grand Conseil. Les étudiants auront l'occasion de s'exprimer avant.

Falaises : Comme il l'a déjà été dit dans le dernier numéro, l'enquête demandée par les étudiants au sujet des erreurs de sondage commises lors de la construction de la Maison pour étudiants a été admise par le Conseil de fondation des maisons pour étudiants. Elle a été confiée à M. Bersier, professeur de géologie à l'Université de Lausanne.

Logement : Le Conseil a également donné son assentiment à la création d'un « comité de maison » formé uniquement d'étudiants résidents. Les élections auront lieu en janvier. L'AGECITE a remis aux étudiants résidents des différentes maisons pour étudiants un questionnaire afin de connaître leur opinion sur le logement qui leur est offert.

Travail : Notre délégué de Lausanne est en pourparlers avec des maisons de Lausanne et les différentes facultés de l'Université de Lausanne pour mettre sur pied une offre de « travaux spéciaux » qui seraient confiés à des étudiants pour un certain temps.

DOMAINE UNIVERSITAIRE

Colloque : Il a eu lieu à Constance et a permis un échange de vues entre étudiants suisses et allemands, dans le cadre d'une politisation des études et de l'Université.

Dorigny : Deux représentants de notre bureau ont été entendus au mois de novembre par la commission de Dorigny.

DOMAINE EXTÉRIEUR

Séminaires : Les délégués de ce poste ont participé à des séminaires avec dif-

férentes unions nationales d'étudiants : les cadres étudiants de Suède (SFS) et d'Espagne (Syndicat démocratique). Les échanges de vues ont été intéressants, mais les résultats ne sont pas toujours très positifs.

Genève : Comme vous avez pu le constater dans le numéro de décembre, l'AGECITE a suivi de près la situation particulière de l'AGE de Genève. Les VU vous tiendront au courant de l'évolution de la situation, et l'on peut déjà vous promettre quelques échanges de lettres ouvertes pertinentes entre les deux bureaux.

Accueil : Nous pouvons nous réjouir de la réussite de la soirée de fin d'année : une fête folklorique présentée à l'aula de l'EPUL. Nous espérons que cette nouvelle formule présentée par des étudiants étrangers sera reprise lors des Noëls universitaires futurs.

Ski : La sortie du mois de décembre avait dû être annulée à cause des conditions d'enneigement. Mais une nouvelle journée à ski a été fixée le 3 février. Et nous pouvons espérer que celle envisagée à la fin de ce même mois ou au début de mars aura lieu. Elle précèdera ainsi les durs entraînements intellectuels de cette fin de semestre.

Club : Dans le domaine de l'accueil encore, nous déplorons toujours l'absence remarquée d'un club universitaire. Malgré nos efforts, nous n'avons trouvé aucun local.

INFORMATION

Radio : L'heure universitaire disparaît au profit d'une émission hebdomadaire : l'actualité universitaire, diffusée sur le premier programme le jeudi, à 17 heures. L'AGECITE et les AGES romandes ont été invitées à participer à ces chroniques. M. A. Livio ouvre dès janvier le dossier de l'enseignement.

Brochures : Les comités de faculté de l'Université de Lausanne, en collaboration avec l'AGECITE, ont mis sur pied un programme d'information

pour les gymnasiens et les élèves de l'Ecole de commerce. Notre but est de donner de plus amples indications sur chaque faculté, aussi bien dans le domaine de la structure proprement dite que dans celui des études ; ceci afin d'éviter une mauvaise orientation.

BREVES INFORMATIONS D'ICI ET D'AILLEURS

Rencontre avec UNES : Les comités de chaque faculté ont un échange de vues avec deux représentants de l'UNES sur les deux thèmes suivants : la politique intérieure et extérieure de l'UNES et son avenir en tant que représentante de toutes les unions suisses des étudiants.

Affichage : D'entente avec le secrétariat général, l'AGECITE a décidé d'imposer une loi sur l'affichage à l'intérieur de notre Université, afin d'éviter l'absorption d'affiches importantes par des avis de grandeur monstrueuse, du genre : J'ai perdu mon gant.

Veillez vous référer strictement à cette nouvelle loi sous peine de voir vos affiches retirées.

BOURSES

Bourses de recherches - Post doctorat du Conseil national de recherches du Canada : Pour étudiants ayant un doctorat ou sur le point d'en obtenir et répondant aux conditions d'émigration au Canada. Année académique 1968-1969.

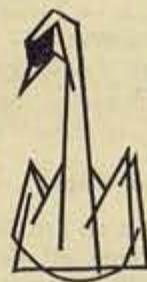
Délai d'inscription : 15 janvier 1968.

John W. Hill Fellowship Foundation : Bourse offerte à un étudiant suisse pour l'étude de relations publiques internationales dans les Universités américaines de Columbia ou de New York. Faculté de préparer une licence dans cette branche.

Délai de candidature : 15 février 1968. Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Service social, place du Château 6 (formules d'inscription à disposition).

Claire-Lise FORESTIER.
(Information)

tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

BIGLA

GEORGES KRIEG

S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

Uni : Travail de réforme

Nous avons l'occasion d'agir dans cet immense effort qu'entreprend notre canton pour doter notre cité d'une université digne de ce nom. Le Grand Conseil, dans sa dernière session, a voté les premiers crédits pour Dorigny. Un bureau exécutif de trois membres a été mis sur pied par le Conseil d'Etat pour diriger cette œuvre. Ce bureau engagera des architectes, il consultera des experts financiers, des sociologues, il se préoccupera de besoins de l'Université, des désirs des professeurs, de ceux des étudiants (deux étudiants ont déjà fait partie de la Commission Faillettaz). Pour cela nous devons nous préparer à lui répondre valablement. Certes, laissons à chacun son travail ; mais ne sommes-nous pas intéressés à ce que nous disposions de laboratoires en suffisance, de salles adaptées au besoin des séminaires, à des modifications de structures qui permettent à un plus grand nombre de professeurs de diriger plus efficacement les travaux pratiques ? Nous n'avons pas besoin sur les bords du Léman d'un second Palais de Rumine, celui de la Riponne est assez beau !

Ces préoccupations devraient être partagées par tous les étudiants, et nous devons d'abord réfléchir sur la situation actuelle de nos facultés et écoles. Les comités d'associations de faculté en ont conscience et peuvent dans ce domaine

Une vente de charité

Une ravissante demoiselle s'occupe du marché aux puces. Passe un monsieur :
— Pardon, Mademoiselle, combien vous dois-je pour vous voler un baiser ?
Après mûre réflexion, et pensant au profit de la vente, celle-ci de répondre :
— Dix francs.

Le monsieur prend la « marchandise », sort son porte-monnaie, réfléchit puis dit :
— Eh bien non ! après tout, ce baiser, j'aime mieux vous le rendre.

travailler plus efficacement que nous, en suscitant une discussion avec leurs camarades puis en établissant un dialogue avec leurs professeurs sur les problèmes qui sont propres à leur faculté.

La théologie, les lettres, HEC, SSP, les sciences plus timidement vont organiser des séminaires, des conférences, pour faire le point de la situation et si possible pour dégager les besoins de la future université de Dorigny.

L'AGEPUL poursuit un travail parallèle au nôtre et quand nous aurons recueilli ces informations indispensables, les deux AGE organiseront ce que nous appelons déjà le « colloque lausannois ». Il s'agit d'une réunion à laquelle nous voudrions voir participer des professeurs, des hommes politiques, des financiers, des industriels, des étudiants pour un vaste échange de vues. Nous avons suggéré un certain nombre de thèmes tels que le rôle de l'Université dans la société, méthodes d'enseignement, structures de l'Université, le troisième cycle, Dorigny et les solutions transitoires (ordre de priorité) que nous aimerions confier à des

personnalités compétentes qui présenteraient un exposé suivi d'une discussion.

Pour le reste de nos activités, nous faisons une enquête sur les échecs. Enfin dans la perspective de la réforme de la loi cantonale du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur, nous nous efforçons de rassembler de la documentation pour susciter une réflexion et parvenir à une prise de position. Cette loi définit la structure de l'Université, les compétences de ses autorités, le statut des professeurs et celui des étudiants, autant de problèmes qui sont liés à celui de l'enseignement. Pour ce travail, nous accueillons aimablement toutes les bonnes volontés qui se présenteront au bureau de l'AGECITE.

Concrètement : l'AGECITE a mis sur pied une commission universitaire. Plusieurs comités de faculté ont formé des groupes de travail pour poser les problèmes fondamentaux de facultés. Des tables rondes avec des professeurs et des personnes extérieures à l'Université seront organisées ; quant au « Colloque lausannois », il en est au stade de l'avant-projet. Rien n'est encore définitif.

M. BUSCH,
Affaires universitaires.

Tiré de notre première documentation pour l'enquête sur les échecs : résultats des deux dernières sessions d'examens en SSP.

Session de juillet 1967

Sections	Candidats	Retraits	Echecs	Echecs partiels	Réussites
Science politique	64	6	10	4	44
Economie politique	29	4	5	—	20
Sociologie	7	2	1	2	2
Sciences sociales	8	1	1	—	6
Pédagogie	10	—	1	—	9
Totaux	118	13	18	6	81

A l'examen d'admission : 5 candidats
1 retrait
4 échecs

Session d'octobre 1967

Sections	Candidats	Retraits	Echecs	Echecs partiels	Réussites
Science politique	104	9	24	—	71
Economie politique	25	3	5	2	15
Sociologie	20	1	8	3	8
Sciences sociales	30	1	12	3	14
Pédagogie	6	—	2	—	4
Totaux	185	14	51	8	112

A l'examen d'admission : 12 candidats
2 retraits
8 échecs
2 réussites

Pourquoi les éléphants se teignent-ils les ongles en rouge ?

Pour passer inaperçus quand ils se cachent dans un cerisier.

Parce que tu en as déjà vu dans un cerisier ? Non ! c'est preuve que le camouflage est bon.

L'éléphant à la souris : Comme tu es petite !

— Ah oui, mais moi j'ai été malade... — ♦ —

Lu sur une devanture fribourgeoise, chez un tailleur :

Ici, on exécute le patron sur la cliente.



AU «SNACK»

Métro
pole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Union des Etudiants Juifs de Suisse

L'Union mondiale des étudiants juifs (World Union of Jewish Students), plus qu'une simple association d'étudiants, est une organisation internationale dont le principal objectif est de considérer les problèmes mondiaux sous l'angle du judaïsme. Son travail consiste en un regroupement des étudiants juifs de tous les pays afin de les mettre en face des difficultés du monde judaïque sous tous les aspects, fût-ce dans le domaine culturel, social ou national. Cette tâche a sa source à Paris où se trouve le siège central qui est en contact permanent avec toutes les unions nationales ainsi qu'avec les grands mouvements estudiantins non-juifs.

A l'échelle internationale, il faut mentionner les différents séminaires qui se tiennent généralement dans les grands centres européens. Pendant le week-end du 24 au 26 novembre, un séminaire portant sur les problèmes du Moyen-Orient et d'Israël s'est tenu à Mondorff (Luxembourg). Au mois de décembre, un autre séminaire réunira les représentants des étudiants israéliens en Europe à Arnheim (Hollande). D'autres séminaires auront lieu dans le courant de l'année à Milan, Paris et Londres.

L'Union des Etudiants Juifs de Lausanne (UEJL) est une section de l'Union des Etudiants Juifs de Suisse, cette dernière groupant environ huit cents membres qui se répartissent en quatre grands centres : Genève, Zurich, Bâle et Lausanne. Ces sections, bien qu'étroitement liées, forment cependant chacune une entité bien indépendante et libre de ses propres actions. Liées, elles le sont, car elles multiplient les contacts entre étudiants

SECTION DE LAUSANNE

des différentes villes lors de week-ends : les problèmes actuels du judaïsme y sont discutés, mais une grande place est également faite au divertissement auquel les étudiants — de temps à autre — ne voient aucun inconvénient. Mais surtout indépendantes, car elles ont leur propre programme d'activités essentiellement basé sur trois genres : conférence sur des sujets juifs ou non-juifs avec la présence d'éminentes personnalités ; divertissement culturel (projection de films ou célébration des fêtes religieuses) ; divertissement proprement dit (sorties, danse, etc.).

Et la section de Lausanne ? Forte de quatre-vingts membres, elle s'est réunie en assemblée générale annuelle pour élire son comité et prendre les mesures suivantes :

— Regrouper tous les étudiants juifs à Lausanne. Ce regroupement est le problème No 1 de l'UEJL, car la très grande majorité des étudiants sont étrangers, ne restant souvent que peu de temps dans notre ville. Pourtant, chaque mois, notre programme d'activité est affiché au Secrétariat de l'Université ainsi que dans toutes les facultés et les maisons d'étudiants.

— Les intégrer à l'UEJL. Ce projet est devenu réalité et nos effectifs se sont accrus ainsi d'environ trente membres. Inédit jusqu'à présent en Suisse, cet événement permettra de resserrer les liens unissant les juifs de la diaspora et la

première génération israélienne. C'est ainsi que nous avons eu au mois de novembre le plaisir d'entendre M. Yoel Allon, secrétaire de la délégation israélienne aux Nations Unies à Genève, et discuter avec lui des problèmes politiques actuels d'Israël. Pour le mois de décembre, nos étudiants israéliens seront présents par le folklore à la soirée du 14 à l'Aula de l'EPUL ; de plus, la semaine israélienne inscrite dans le cadre des semaines internationales est préparée activement par ces étudiants pour mieux faire connaître leur pays au grand public.

— Elaborer un programme mensuel selon les goûts de chacun. On nous a parfois reproché notre programme trop « sec » ; aussi cette année verra-t-elle, à côté des conférences et débats, une large place laissée aux sorties (promenades, ski), aux danses et aux soirées récréatives.

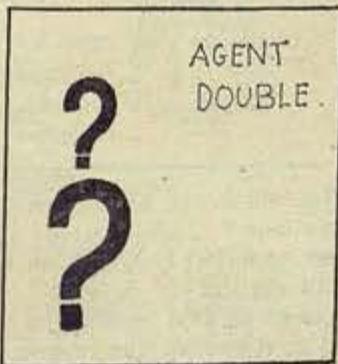
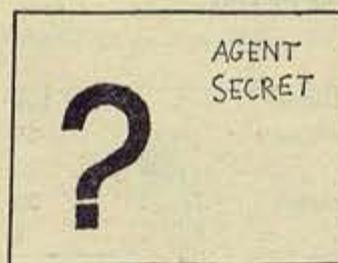
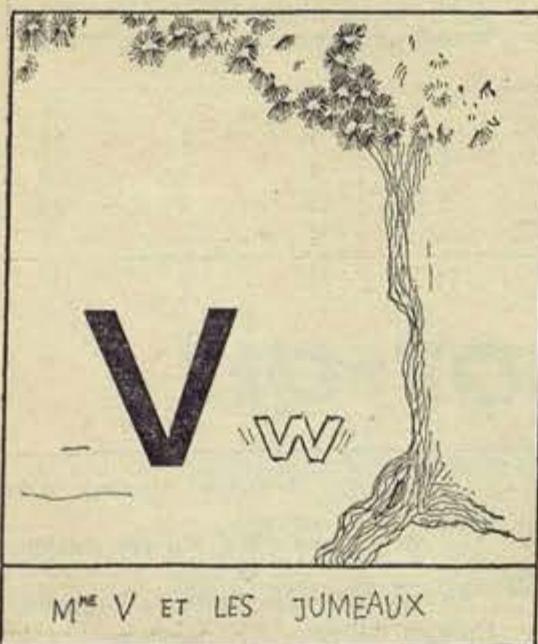
Il serait trop long d'énumérer ici l'ensemble des activités de l'UEJL, car avec le programme culturel ne s'arrête pas tout notre effort. L'UEJL travaille aussi dans le domaine social pour venir en aide, moralement et matériellement, aux étudiants nécessiteux.

Nos réunions ont lieu chaque mardi soir à 20 h. 15 au Centre communautaire israélite, chemin de Mornex 34 (Parking de Montbenon). Les étudiants israéliens sont priés de consulter nos affiches pour le détail du programme mensuel et nous comptons vivement sur la présence de tous afin de mieux contribuer à la réussite de nos activités.

Charles NAUMBERG.
Chargé de l'information.

Fantaisie Grammathèque

O.L.B.



Compréhension internationale: pour une fois des faits

Combien de fois n'avons-nous pas jugé un événement particulier en le classant brutalement dans une catégorie générale qui lui enlève toutes ses particularités, toute sa richesse individuelle. De même, nous critiquons souvent selon un critère préconçu des situations, observées à l'étranger, et qui pourtant ont, elles aussi, un caractère spécifique qui ne peut être généralisé.

Essayer de comprendre et d'apprécier ceux qui agissent et pensent autrement que nous : qui en prend la peine et le temps ? Ce serait pourtant surmonter un obstacle essentiel à une compréhension efficace.

L'Experiment in International Living, organisation reconnue par l'UNESCO, a déjà 35 ans. Elle s'est toujours efforcée de faire fi des préjugés et des frontières, pour faciliter la compréhension entre les hommes, malgré les différences qui pourraient les séparer. Ce but ambitieux n'est certes pas le monopole de l'Experiment, mais le moyen d'y parvenir pourrait bien être original, puisque cette organisation essaye de créer des contacts directs entre des individus d'esprit ouvert et tolérant. En effet chaque « Experimenteur » a l'occasion de vivre dans un pays étranger pendant plusieurs semaines, non pas en simple touriste, mais en partageant la vie d'une ou de plusieurs familles. A l'encontre du touriste qui court d'une curiosité à l'autre, pour qui la France c'est Paris et la tour Eiffel, et les USA la Statue de la Liberté et les chutes du Niagara, l'Expe-

perimenteur prend part au train-train quotidien de « sa » famille, partage ses joies et ses soucis et peut ainsi pénétrer dans l'intimité même de la nation. Il rencontre des gens dans leur vie de tous les jours et échange avec eux idées et expériences. Il peut même arriver qu'en qualité de jeune « ambassadeur » de son pays il soit invité à faire des exposés ou à répondre à des interviews.

En fait, ce ne sont pas les discussions autour des tables de conférence qui rapprochent les peuples, mais celles qui s'engagent tout naturellement en buvant une bière ou à la table familiale. Une compréhension réelle, ne pourrait-elle aussi naître du simple fait qu'un Experimenteur accompagne son « père » japonais au bain, ou sa « mère » américaine au super-marché, ou encore qu'il travaille avec son « frère » israélien dans un champ desséché par le soleil ? Ne serait-ce pas alors l'occasion de transformer la banale critique : « quelle idée de faire comme ça » en une exclamation : « Ah ! Enfin je comprends pourquoi ils font ainsi ! »

Bien sûr, il ne s'agit pas de convertir sa famille d'accueil ou inversement son visiteur étranger. Il faut que chacun comprenne qu'il y a plusieurs solutions à différents problèmes et plusieurs façons de faire un même travail ; chacun choisit celle qui s'adapte le mieux à sa personnalité, celle que conditionne la tradition, la culture ou la religion, ou simplement celle que réclame le climat.

Il va de soi qu'on attend d'un Expe-

perimenteur un certain esprit de décision, du tact et de la bonne volonté ; il doit aussi avoir une connaissance suffisante des langues. Les programmes de l'Experiment sont conçus pour des jeunes filles et jeunes gens actifs, curieux et ouverts. Ils plaisent à ceux qui aiment l'inconnu, la nouveauté et l'inattendu, et qui veulent allier à cette découverte une aventure inoubliable. D'ailleurs tout cela se trouve résumé dans la devise des Experimenteurs : « Attendez-vous à l'inattendu » (« Expect the unexpected »).

Chaque année, plus de 200 Experimenteurs de divers pays d'outre-mer viennent séjourner quelques semaines en Suisse. Les Suisses qui partent aux USA, au Canada, au Mexique, au Japon, en Inde, en Turquie ou en Afrique sont tout aussi nombreux. Les programmes sont organisés d'après les possibilités de chaque pays, mais tous ont le séjour en famille comme centre d'intérêt.

La plupart de ces programmes s'intercalent facilement dans les périodes de vacances universitaires et constituent pour les étudiants un moyen agréable et bon marché de couper la longue suite des semestres par un bref séjour dans un pays éloigné, dans une atmosphère de complet changement.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au secrétariat de l'« Experiment », Dorfstrasse 53, 8800 Thalwil (Tél. 051/92 54 97) ou, à Lausanne, à M. Pierre-R. Dupertuis (Tél. 021/25 29 61).

M. F.



Nouveau venu aux Lettres romandes:

Elancé, la pipe au vent, les cheveux en broussaille, le profil élégamment dessiné, les yeux remplis d'une suave générosité, c'est lui, Richard Garzarolli. Il se veut intemporel et inlocalisable; son expression prophétique nous persuade qu'il n'a que des attaches spirituelles avec le monde qui l'entoure. Nous le découvrirons plus tard dans son univers immatériel et insoupçonné lorsque, pas à pas, nous cheminerons en sa compagnie vers l'inexorable et inéluctable damnation.

Récemment lauréat du prix Georges Eisenwein, en quelque sorte le « prix d'honneur suisse romand », qui lui fut décerné à la quasi-unanimité par un jury formé d'une quinzaine de journalistes pour son premier livre « Le Grand Nocturne », Richard Garzarolli doit ses débuts à la... Revue de Belles-Lettres, où il fut introduit par Jacques Chessex comme collaborateur occasionnel. Mais bientôt, il allait petit à petit prendre pied aux Editions l'Age d'homme qui, on le sait, tentent depuis peu de revaloriser les lettres romandes en général. C'est dans ce foyer littéraire qu'ont été notamment publiés des ouvrages de Charles-Albert Cingria, Jacques Mercanton, Benjamin Constant, Michel Bernard, Jacques Chessex, Pierre-Alain Tâche, et j'en passe. Garzarolli fut alors tout naturellement amené à présenter son premier important écrit qui, depuis sa parution, a reçu un accueil très favorable et un laurier particulièrement flatteur.

« LE GRAND NOCTURNE »

Vu par « un » lecteur

On entre là comme on entrerait dans n'importe quel roman. Un éclat de rire. Une fille. Un garçon. Deux ou trois pages de description... Puis subitement, la réalité se mêle à la fiction: il devient dès lors presque impossible de les dissocier.

LA GRACE

Et c'est tout de suite l'idée de la Mort qui, insensiblement, se met à hanter le lecteur au fil des lignes. Il est successivement conduit dans les airs où il plane du haut d'un sommet imaginaire (sans doute la Montagne des Oliviers), puis transformé en bête et douloureusement asservi à de basses contingences charnelles: le combat livré dans le Plaisir et la Haine le jette alors dans une mort infernale. L'homme-pécheur tout à coup apparaît: il est miraculeusement touché par la Grâce divine qui l'absout et lui fait don d'un cœur humain.

Le récit pourrait presque s'arrêter là, tant le cri que lance le pécheur est déchirant, tant l'Amour divin a soudainement accaparé son cœur, et tant le lecteur a déjà cru saisir l'habile raisonnement qui se dissimule derrière cette folie aveuglante... Et pourtant, deux parties sont encore là, prêtes à déjouer un optimisme trop hâtif.

LA RÉSIGNATION

Le Christ fait homme va maintenant explorer les Bas-Fonds de l'Enfer. La magistrale description qu'il en fait vaut la peine d'en citer quelques fragments:

« ... je suis entré dans la Citadelle honteuse, vêtu du manteau de pourpre, ma houlette d'or à la main, et voici, j'ai vu l'infâme obscénité des damnés, dans le monde obscur où vous les avez parqués. J'ai contemplé leur nudité, leur terreur, leur haine, leur précipitation à plonger dans l'entonnoir percé qui conduit au sang, une mare noirâtre, j'ai vu sur son piédestal l'usurier, et l'homme qui apporte son corps, qui le vend, pour quelques

pièces mates, un greffier signait le reçu brun... »

« ... sous le bras, le Malin maintenait une longue ronce, dans les ramifications de cette zone étaient suspendus une jambe de femme, une tête, une chouette, un autre oiseau, et la coiffe du Monstre avait la forme d'une tente ouverte, dans laquelle se déroulaient les orgies, des hommes s'y accouplaient, ils vomissaient, un genou en terre, et des serpents folâtraient sous les tables... »

Et ce Christ vient au-devant de Dieu avec son fardeau, s'accusant d'avoir prétendu pouvoir aimer des hommes qui n'étaient pas touchés par l'Amour de Dieu et qui se refusaient à le connaître, d'avoir prétendu pouvoir les convaincre, les évangéliser, et d'avoir échoué: c'est là une Repentance saisissante. Elle va nous amener, après une brève algarade contre l'Eglise, sa décadence, l'égoïsme du chrétien, son orgueil et son oubli de l'Amour divin, à une obsession angoissante du Pêché de la Tentation. La conclusion de cette deuxième partie n'est autre que la Faiblesse de l'homme accompagnée du symbole de la renonciation de soi, lui-même représenté par le Christ s'identifiant au monde.

Là encore, on pourrait croire à une fin qui aurait l'heur d'être apaisante et n'aurait d'autre ambition que d'apprendre à l'homme à se résigner sur sa misérable condition. Mais là de nouveau, ce n'est que fausse sortie, biais pascalien qui tranquillise prématurément l'esprit un brin mystifié du lecteur.

LA DAMNATION

C'est alors la rupture; rupture non dans le style, non dans le ton, mais dans la façon d'exposer. Jusqu'ici, à la lumière chevrotante d'un espoir chancelant, certes, mais d'un espoir tout de même, l'auteur nous avait successivement éblouis et terrifiés, élevés et abaissés, encensés et fustigés. Voici à présent que, dans une vision apocalyptique, il livre tout à la

damnation au travers de scènes violentes, profanatoires et exécrables. La Bête sort de la Bête sous le regard pervers d'une lune maléfique; elle entre dans des transes d'une hystérie totale, secouée qu'elle est de spasmes infernaux. C'est une nuit non pas éternelle, mais perpétuelle, chaotique, où le sortilège enlève à l'expiation toute emprise.

REMARQUES

L'achèvement est déprimant; le lecteur, pour calmer sa propre conscience qui vient d'être sollicitée cent pages durant, argue à tort de cette damnation qu'il s'explique comme étant momentanée. Hélas, au tréfonds de son esprit, il est contraint d'accepter ce pessimisme; et c'est cela qui est décourageant.

Garzarolli, après avoir laissé libre cours au jaillissement de son inspiration, après avoir traduit cette dernière par une éruption verbale impressionnante, après nous avoir bercé d'onirisme et de pseudo-réalité, aboutit à cette conclusion qui se fait pesante et oppressante: malgré tout le processus que j'ai imaginé, semble-t-il dire, pour vous amener dans le rai de la Lumière dont je me sens imprégné, votre incompréhension reste totale et l'attitude que je stigmatise en vous n'a pas bougé d'un iota. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le livre se termine sur cette vision spectrale: « Quand dans le matin je suis arrivé à la ville, la toule, debout, casquée, autour du Temple calciné, attendait. »

Cette suspension et cette incertitude pleine d'interrogation qu'il laisse planer à sa raison d'être; nous verrons cependant plus loin, quand nous parlerons dans l'optique de l'auteur, que cette raison revêt un aspect bien déterminé qu'il est précisément difficile pour le lecteur d'appréhender par lui seul. A mon avis, Garzarolli fait trop confiance au lecteur, ne se porte pas assez à sa rencontre: cela pourrait être la cause de certains malentendus qui eux-mêmes pourraient devenir néfastes comme pour ce jeune adolescent de 14 ans entre les mains duquel un pasteur a cru devoir, il y a peu, remettre l'ouvrage en question...



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande:
Menus végétariens et hygiénistes
Spécialités tunisiennes
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Jeu: couscous sur assiette
Mardi, samedi, dimanche:
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne
1^{er} étage ☎ 22 20 17

RICHARD GARZAROLLI

Vu par l'auteur

— Richard Garzarolli, il n'est pas facile d'aborder votre ouvrage tant il est copieux dans sa synthèse et tant la luxuriance de votre vocabulaire laisse peu de prises ; cependant pouvez-vous nous apporter quelque éclaircissement sur les modalités de son élaboration ?

— J'ai écrit ce texte pendant une nuit de pleine lune ; cela explique sans doute la thématique maléfique de la lune dont je me sers et que j'emprunte à la mythologie cosmique. La lune personnifiée le mal ; aussi sa présence dans mon œuvre était-elle tout indiquée pour symboliser la fin du monde que je dépeins dans mon dernier chapitre.

— Pourquoi adoptez-vous ce mode d'expression-là vis-à-vis du lecteur ?

— Mon texte naît comme peut naître un tableau : il vient d'un jet, tous mes thèmes faisant partie d'un univers déterminé. N'allez pas croire toutefois que je donne libre cours à mon inspiration sans en maîtriser la forme. Chaque terme est senti et mesuré.

— A propos de vos thèmes et de la façon dont vous les utilisez, on vous a traité à maintes reprises de poète ; que pensez-vous de ce qualificatif ?

— Ce terme prête à confusion ; je ne suis pas un poète au sens « potentiel poétique » du mot ; du reste je ne crois plus à la poésie en tant qu'expression versifiée. Ma poésie à moi est une création pure et entière, dépourvue de tout « intellectualisme » si vous voulez ; elle prend la forme d'une pulsation musicale. Tout est pulsation dans ma création, toutes mes phrases sont des suites de sons qui tantôt s'harmonisent dans un rythme haletant, tantôt se répondent mélodieusement. Quant aux thèmes principaux que je traite, il s'en dégage un, bien précis : la mixtion de l'Amour et de la Haine, en ce que l'Amour contient la Haine de la Matière.

— Vous touchez là, me semble-t-il, le point crucial de ce « Grand Nocturne ». Mais ce titre, à quoi correspond-il ? Il s'applique sans doute, comme je l'ai pensé, presque exclusivement à votre dernière partie, si sombre, si mortuaire...

— Non, vous n'y êtes pas : mon « Grand Nocturne » correspond au voile du Temple déchiré, et au voile qui s'est abattu sur la conscience et sur l'âme humaine pour assurer le Triomphe de la Matière : ce Triomphe de la Matière est le nom que porte toute notre époque. Vous comprenez pourquoi mon titre englobe l'ouvrage tout entier.

— Oui, quand bien même un certain nombre de points restent obscurs : pourquoi, par exemple, démolissez-vous systématiquement ce qui touche à l'Eglise et à son « fétichisme » ?

— Il ne s'agit pas d'une démolition mais d'une démonstration : en dépeignant ce Christ, en en faisant l'incarnation de la renonciation spirituelle du Moi, j'essaie de lutter contre le Temple matériel et



Photo obligeamment prêtée par la Tribune de Lausanne.

pour le Temple spirituel. C'est toujours ce même combat entre le matérialisme et le spiritualisme.

— Parlons aussi et surtout de votre « apocalypse » : je dois vous avouer que je me suis senti accablé par votre pessimisme qui verse trop dans le défaitisme. Quel rôle, au juste, doit jouer cette Damnation que représente votre Bête lunaire ?

— Sans doute votre accablement est-il justifié ; ce qui ne l'est pas en revanche, c'est le pessimisme opaque et intransigeant que vous m'attribuez. Que je sois pessimiste, c'est évident ; mais ce qui vous échappe, c'est qu'il est question d'un pessimisme éclairé. Pourquoi cette « damnation finale » comme vous l'appellez ? Il s'agit, ni plus ni moins, d'une antithèse. Je pars du principe que le Bien n'est connaissable qu'à partir d'un affrontement des forces obscures du Mal. Dès lors, j'exorcise le Mal par le Mal, en usant du même procédé que l'anti-venin cherchant à détruire le venin et qui est lui-même composé de venin. Cette déchéance doit toucher la conscience du lecteur sans lui donner de mode d'emploi : je réproue ce genre de méthode et le proscriis.

— Ne pensez-vous pas qu'à première lecture, le lecteur se sentira découragé, faute précisément d'avoir saisi la portée de votre appel ?

— C'est certain : je peux presque affirmer qu'après une seule lecture, la compréhension reste nulle. Ce que je cherche à travers cet assemblage de sources mythologiques (à noter que l'éventuel exégète de mon œuvre aura pas mal de peine à s'y retrouver dans mon inextricable labyrinthe), c'est à mettre l'homme

au-devant de sa situation actuelle, à le supplier de se rendre seulement un peu compte qu'il est en train de courir à sa perte. Autant dire, et cela sans prétention aucune, que mon livre a une valeur nécessairement restreinte et qu'il s'adresse à une élite.

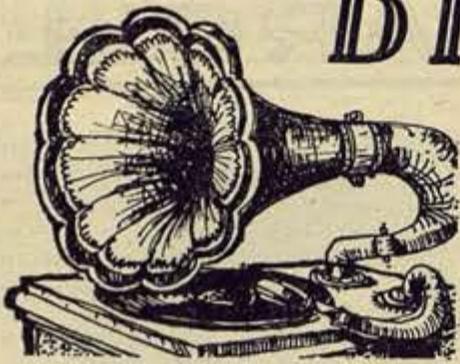
— Pourquoi donc refusez-vous obstinément d'apporter une aide, si mince soit-elle, dans la résolution du dramatique problème que vous posez ?

— On peut en effet me reprocher ce détachement qui vous a choqué. Ma Voix ici cherche à suggérer et non à persuader en s'appuyant sur des arguments et en prescrivant des moyens : je veux qu'on l'entende et qu'on fasse l'effort de l'interpréter selon sa propre conscience d'abord. Ce que vous me demandez, du reste, viendra en son temps : cet ouvrage n'est qu'un premier pas vers une création beaucoup plus abondante. J'ai encore devant moi un long, un très long chemin à parcourir...

C'est sur ces propos empreints d'une lumineuse espérance que j'ai quitté mon interlocuteur. Il venait de me renforcer dans l'idée que son livre est un Cri d'un bout à l'autre, un SOS qu'il lance à cette Humanité devenue folle, complètement folle. Dante, Lautréamont, la Bible, tous ces espaces infinis avaient défilé sous mes yeux, mais sans que je puisse m'y agripper, tant était singulière et universelle la puissance de vision de ce jeune auteur de 22 ans. Tant le message de ce « porte-parole » de la Parole divine, dénuée de tout apprêt, m'avait conquis.

Dominique CREUX.

DISQUES



La phonotheque, ces dernières semaines, s'est enrichie surtout d'œuvres de musique de chambre : nouvelle acquisition des quatuors de Beethoven, achat de trios de Schubert, de quatuors de Mozart et de Schumann... mais les autres genres musicaux n'ont pas été négligés pour autant, ce qui m'a valu le plaisir d'entendre et de pouvoir vous proposer :

— Un disque de « Musique pour trois, quatre et cinq flûtes » où sont réunies des pièces de Bodin de Boismortier, de Reicha et de Kuhlman, qu'interprètent les plus grands flûtistes de l'école française (Rampal père et fils, Maxence Larrien...).

La confrontation de ces compositeurs sur un même disque permet de découvrir les charmes subtils de la flûte dans des climats très différents : brillant et passionné chez Kuhlman, plus académique et mesuré dans l'œuvre de Reicha. Quant

aux deux sonates pour cinq flûtes de Bodin de Boismortier, elles présentent une forme inhabituelle pour l'époque : deux adagios entourant l'allegro central ; l'usage d'un contrepoint très affirmé et le recours fréquent à de véritables soli dans lesquels une flûte — parfois deux — se détachent d'un tutti et modulent pour leur compte, m'ont à vrai dire paru plus ingénieux qu'inspirés.

— Une remarquable anthologie de la musique populaire roumaine, réalisée à Bucarest, dont la présentation intelligente (un livret accompagne chacun des deux coffrets) permet de suivre au fil des disques les multiples aspects du folklore roumain : instruments populaires d'abord, puis chansons, danses, coutumes (des saisons, des funérailles, du cérémonial nuptial, etc.), doïna (la doïna est une mélodie mélancolique, d'une forme très libre), musique pastorale et enfin quelques ballades et chansons anciennes.

La réalisation technique est assez médiocre, mais l'authenticité et l'intérêt de l'enregistrement font oublier l'imperfection de la gravure.

— Je ne résiste pas au plaisir de mentionner l'acquisition d'un « repiquage » Columbia de l'insurpassable (à mon avis !) interprétation qu'Yves Nat réalisa des Etudes symphoniques op. 13 et de la

Fantaisie en ut majeur op. 17 de Schumann : les œuvres — surtout la première — sont trop connues pour qu'on en parle ; leur diversité (bien au-delà de l'opposition traditionnelle entre Eusébius et Florestan), les réminiscences qu'elles suggèrent ou les créations postérieures qu'elles font pressentir me réjouissent à chaque audition ; sous les doigts d'Yves Nat elles me comblent : un disque à emprunter sans hésiter !

— La place me manque pour dire le mal que je pense de l'intégrale réalisée par Brailowsky des œuvres de Frédéric Chopin, dont j'ai écouté les premiers albums consacrés aux 56 Mazurkas : c'est exaspérant par une constante recherche d'effets dans ces pièces qui par définition n'en comportent pas, et en fin de compte monotone parce qu'artificiel.

Jean-Luc SUBILIA.

Match de football entre souris et éléphant ; juste devant les buts, un éléphant écrase malencontreusement une souris. On déterre la pauvre bête et l'éléphant essaie lourdement de s'excuser. Alors la souris lui dit : T'en fais pas mon vieux, ça aurait aussi pu m'arriver un truc comme ça.



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCA SVIZZERA
UNION BANK OF SWITZERLAND

Librairie

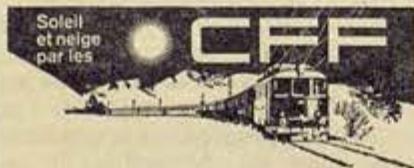
Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval
et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



Plus longtemps sur les champs de ski !

Nouveau train de sport rapide ETOILE DES NEIGES

Les dimanches du 21 janvier au 3 mars 1968

Correspondances directes et rapides à l'aller et au retour :

8 00	dp	Genève	ar	19 45	
8 35	dp	Lausanne	ar	19 10	
8 52	ar	Montreux	dp	18 52	Château-d'Oex, Rougemont, Gstaad
9 03	ar	Aigle	dp	18 40	Le Sépey, Les Diablerets, Col du Pillon, Leysin, Morgins, Champéry
9 11	ar	Bex	dp	18 32	Barboleusaz, Villars, Col de Bretaye
9 25	ar	Martigny	dp	18 18	Les Marécottes, Chamonix, Bourg-Saint-Bernard
9 58	ar	Le Châble	dp	17 42	Verbier

Service de restauration à l'aller et au retour.
Ce train est accessible à tous les voyageurs.

Billets du dimanche donnant droit au retour gratuit.

En vente : gares CFF, bureaux de ville CFF, agences de voyages.

EN SEMAINE :

Profitez du BILLET de SPORT au MÊME PRIX que le billet du dimanche.

Facilités supplémentaires pour familles.

Demandez à la gare ou à votre agence de voyages la documentation gratuite :

« L'horaire du skieur » et « Le billet pour familles ».

Le mouvement estudiantin allemand ou la politisation sur une grande échelle

Un peu partout en Europe occidentale des manifestations estudiantines expriment un mécontentement. Les étudiants s'insurgent contre une « tradition mandarinale, autoritaire et surannée », qui s'oppose à une discussion entre professeurs, assistants et étudiants. Ces protestations demeurent cependant rudimentaires tant qu'elles ne visent que les autorités universitaires et méconnaissent que celles-ci se plient aux exigences du pouvoir étatique et de la société industrialisée.

C'est justement le grand mérite des étudiants de Berlin d'avoir mis en relief l'étroite liaison existant entre la réforme des études, les structures de l'université et celles de la société.

De par le nombre croissant des étudiants et l'insuffisance de locaux et d'enseignants, il devint en Allemagne de plus en plus difficile, dès 1960, de terminer ses études dans les délais prévus. La solution proposée par les autorités politiques était de pratiquer une sélection plus rigoureuse et de restreindre la durée des études. Ces propositions s'expliquent par le manque de capitaux et le besoin grandissant de l'industrie en spécialistes.

Contre les aspirations néfastes de l'« establishment » les étudiants présentaient un programme détaillé, dont l'idée directrice est la *démocratisation*.

Démocratisation des études : les étudiants demandaient l'amélioration des conditions de travail et du système des bourses. En effet le système désavantageait les étudiants d'origine « modeste » obligés de travailler pour financer leurs études, et fermait l'accès à l'Université à un très grand nombre de fils d'ouvriers.

Démocratisation de l'Université, tant dans le travail d'études que dans la direction de l'Université : représentation paritaire des étudiants dans les organes de l'Université et remplacement de la structure hiérarchique du travail scientifique par une collaboration horizontale. Cette préoccupation s'exprimait d'abord dans les critiques des cours publiées dans le journal de l'Université. En effet, le sceau d'infailibilité que portent les idées professorales et la réception docile de l'étudiant rendaient illusoire la recherche commune de l'enseignant et de l'étudiant. Fidèles à la tradition universitaire qui exige de l'étudiant le doute des questions et une critique de l'enseignement, les étudiants voulaient remplacer le monologue du professeur par un dialogue rudimentaire. Le corps professoral rejeta la critique des cours comme une intrusion hardie dans son domaine réservé et permit tout au plus une simple coopération des étudiants dans le domaine universitaire, en fait de représentation des étudiants. La prétention des professeurs d'incarner l'Université et d'être ses porte-parole s'opposait donc à une formation démocratique des étudiants par une structure démocratique de l'Université. Les incidences (?) de plus en plus vigoureuses à Berlin ne sont qu'une suite de la lutte entre les professeurs jaloux de leurs prérogatives traditionnelles et le mouvement d'émancipation des étudiants.

Ceux-ci s'insurgeaient en outre contre une réglementation stricte des études, qui fait de l'étudiant un consommateur de connaissances et non un esprit scientifique critique et l'empêche de s'intéresser à des domaines extérieurs aux études. Ce système tendait à rendre impossible l'engagement de l'étudiant dans la vie politique ou universitaire, donc devait aboutir à une spécialisation forcenée, une subordination des étudiants, puis finalement à l'opportunisme et à l'arrivisme. La séparation entre le rôle d'étudiant, de citoyen et d'homme privé était presque unanimement rejetée.

Mais en même temps l'action des étudiants, en se restreignant à l'université, n'aurait visé que des représentants du système social et non le système lui-même. Reconnaisant que la recherche scientifique, donc aussi l'enseignement, a toujours des conséquences politiques et sociales, ils s'opposèrent à une conception de la science comme politiquement neutre, à une science restant le domaine de l'esprit pur loin de la réalité politique et sociale, telle que la conçoivent les professeurs. Si par exemple l'enseignement de la littérature était fait dans l'esprit de l'avant-garde littéraire, les futurs professeurs aux lycées légueraient un héritage totalement différent à leurs élèves et changeraient à la longue la conscience collective du pays.

Si déjà les conséquences sociales et politiques de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire doivent rattacher l'action des étudiants à la politique, l'université en tant que corps social l'exige de même. En effet, la liaison entre politique universitaire et poli-

tique sociale est évidente : D'une part, l'Etat intervient dans l'Université par son ministre de l'Education et par le budget universitaire. D'autre part, seule la liberté dans la vie politique peut garantir celle de la recherche et de l'enseignement. Puisque cette liberté dépend étroitement de la politique générale, les étudiants sont appelés à assumer une responsabilité publique et politique et à se rendre compte de leur situation sociale. Toute tentative de restreindre la liberté de pensée, d'expression et de la presse, toute violation des droits de l'homme, doit donc nécessairement trouver une vive résistance parmi les étudiants, parce que la structure de la société et le développement politique auront des répercussions immédiates sur l'université. Comme l'interdépendance des Etats à l'échelle mondiale ne permet plus d'isoler son propre pays, ces réactions doivent atteindre une dimension universelle.

Certes le mandat politique de l'étudiant est loin d'être unanimement accepté, et beaucoup d'étudiants allemands le rejettent encore. Mais leur attitude montre un certain aveuglement. Car comment ne pas voir la relation entre la société et l'université si le souci de rationaliser et accélérer les études correspond au besoin urgent de l'industrie en spécialistes ? Comment ne pas reconnaître le lien entre les sommités sociales et la politique universitaire lorsque dans le conseil proposant une limitation des études siègent six délégués de la grande industrie ? Si aujourd'hui beaucoup d'organisations estudiantines se disent réalistes en restreignant leur activité à des questions matérielles tout en renonçant à défendre les droits des étudiants, elles attaquent simplement les effets d'un système politique et social, mais ne touchent pas à la structure autoritaire de l'université, et encore moins aux pouvoirs politiques et sociaux qui ne tendent qu'à mettre les étudiants sous leur tutelle.

D'après G. HAUPT.

Jours de vente
SCHAEFER
26-27 janvier

Période de soldes du
17 au 27 janvier 1968

Schaefer
LAUSANNE *sports*

"LANGAGES"

Une trentaine de titres ont paru dans les séries :
Langages-littérature (essais et critiques), Langages-philosophie, Langages-documents

Dernières parutions :

G. Schaeffer : Le Voyage en Orient de Nerval
M. Dietschy : Le Cas André Suarès
C. Pichols : Baudelaire
P. Grotzer : Les Ecrits d'Albert Béguin

En vente chez les libraires

BACONNIÈRE

La technique d'enseignement dans les universités aux Etats-Unis

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me paraît utile de préciser ce que l'on entend par « College » ou « University ».

L'étudiant américain qui se destine aux études supérieures va effectuer lui-même le choix de l'université où il désire étudier. Ce choix va dépendre de plusieurs facteurs :

1. des capacités intellectuelles du candidat qui, si elles sont élevées, vont lui permettre d'adresser des demandes d'inscription (les fameuses « application ») à des établissements académiques de toute première valeur comme Harvard, Yale, Princeton, MIT (Massachusetts Institute of Technology), ou encore Columbia.

2. De la spécialité de l'étudiant, car certaines universités sont particulièrement réputées pour telle ou telle de leurs facultés.

3. Du tempérament personnel de l'étudiant qui peut préférer une université relativement petite où il lui sera plus facile de s'intégrer et de connaître la majorité de ses condisciples que les « monstrueux campus » comme celui de l'Université de Michigan (20 000 étudiants).

4. De questions financières puisqu'il existe des différences considérables entre les universités qui sont pour la plupart dirigées par des organisations privées. D'autres considérations (traditions familiales, politiques ou géographiques) jouent certainement un rôle dans le choix d'une Alma Mater mais il serait trop long de les examiner ici en détail.

La durée minimum des études pour l'obtention d'un titre universitaire est de quatre ans. Cette période d'études dites « undergraduate studies » forme le premier cycle des études supérieures. C'est pendant ces quatre années que l'étudiant va accroître, affiner sa culture générale et qu'il va devoir suivre obligatoirement des cours d'anglais, d'histoire, de mathé-

matiques, de musique, de sports, etc., quel que soit son domaine spécialisé. Parallèlement à ces nombreux cours de « culture générale », l'étudiant va porter son effort sur la spécialité pour laquelle il sera qualifié professionnellement. Après quatre ans d'études et à condition d'avoir satisfait à toutes les exigences, l'étudiant se verra décerner le titre de B. A. ou B. S. (bachelor of arts ou bachelor of science) qui lui permet d'entrer dans la vie professionnelle. Cependant, les éléments les plus doués poursuivent leurs études en vue de l'obtention d'un doctorat qui sera généralement réussi après une nouvelle période de quatre années.

Maintenant examinons ce qu'il en est de la technique d'enseignement. Les étudiants sont groupés dans des classes ne dépassant généralement pas 30 à 40 participants. Leur tâche principale sera de lire les quelques chapitres d'un manuel assez volumineux qui seront commentés pendant la leçon. Le professeur, en se référant à la matière exposée dans le manuel, apportera des compléments d'information plus ou moins nombreux, introduira peut-être même un chapitre de son choix. Un dialogue très cordial s'établit entre les professeurs et les élèves. Il est même dans l'intérêt de ces derniers de ne rien laisser passer vu qu'ils seront soumis à de fréquents contrôles écrits. Ces travaux écrits sont généralement annoncés d'avance mais il arrive parfois que certains professeurs aiment à réserver des surprises à leurs étudiants. La forme de ces épreuves est des plus intéressantes car elle diffère énormément des travaux auxquels des étudiants européens sont habitués.

Il s'agit essentiellement de choisir la bonne réponse parmi les trois ou quatre solutions proposées, ou bien de répondre par juste ou faux à certaines questions ou encore de compléter une phrase-clé tirée du livre. Cette méthode dite « objective » étant la plus fréquemment utilisée, l'étudiant doit se soumettre à un intense effort de mémorisation qui n'implique pas nécessairement une compréhension du sujet enseigné.

A la fin de chaque semestre l'étudiant doit passer un examen écrit très complet sur l'ensemble de la matière traitée durant le semestre. La moyenne générale qui sera inscrite dans le livret est évaluée sur la base des travaux écrits présentés, de l'épreuve d'examen et de la participation en classe. L'étudiant est obligé d'assister régulièrement aux cours, ne serait-ce que pour éviter de manquer un travail écrit impromptu, ce qui lui vaudrait la note 0. Mais il est pratiquement impossible pour un étudiant américain de terminer ses études sans avoir obtenu un diplôme. En effet, il passe un examen pour chacun des cours suivis et il peut se présenter à cet examen autant de fois qu'il sera nécessaire.

On voit donc qu'il est difficile de comparer le système de l'université améri-

caine avec celui connu en Europe, vu que les deux premières années d'université correspondent à notre gymnase et que le titre de « Bachelor » est inférieur à notre licence. Cependant, si la comparaison est difficile au niveau du premier cycle d'études, il y a plus de ressemblances entre les systèmes américain et européen au niveau du deuxième cycle d'études appelé « graduate studies ». Il est étonnant de constater qu'aux Etats-Unis, le 45 % de la jeunesse en âge d'être à l'université entreprend des études supérieures alors qu'en Europe ce même pourcentage est trois à quatre fois plus faible. Toutefois, les étudiants qui poursuivront leurs études dans le deuxième cycle représentent une minorité. Seuls les éléments les plus doués et offrant les meilleures garanties intellectuelles sont admis à poursuivre leur formation jusqu'au doctorat. Il faut compter généralement quatre années pendant lesquelles l'étudiant va se consacrer entièrement à sa spécialité. Les méthodes de travail varieront en ce sens que les travaux écrits de contrôle seront moins fréquents et que l'étudiant devra présenter de nombreuses études approfondies et complexes dans un domaine particulier. L'objet principal des études du deuxième cycle est la présentation d'une thèse de doctorat, et la réussite des études dépendra de la valeur de l'ouvrage présenté.

Catherine KRIEG.
(SSP.)

central



service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr. 2.80

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

PAPETERIE
ST LAURENT

Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

où irez-vous ce soir...

TABARIS

Dancing Music-Hall

BRUMMELL

Stéréo-Parade attractions

BAGATELLE

Dancing de la jeunesse

SCOTCH

« Whisky à gogo »

LAUSANNE

réservations (021) 22 09 33

Réforme universitaire

L'université à Tinguely sera-t-elle évitée ?

En novembre dernier a eu lieu à Constance un séminaire sur les questions universitaires. Des représentants des unions des étudiants allemands et suisses y participèrent.

Les problèmes des réformes universitaires se présentent avec plus d'acuité en Allemagne (le *numerus clausus* existe déjà depuis quelques années pour les Allemands eux-mêmes); nos camarades d'outre-Rhin ont déjà une conception globale des réformes fort poussée. Le point de vue suisse, qui n'est qu'une ébauche, nous a permis tout de même d'engager un dialogue, mais surtout de profiter de leur réflexion. L'UNES a désormais pour tâche de dégager une conception suisse afin de déboucher sur des positions concrètes le plus rapidement possible.

SITUATION ACTUELLE

La structure présente de l'université, devant l'afflux d'étudiants, met en relief le cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons: une liberté académique mal conçue, accompagnée d'une orientation inexistant allonge le temps des études et provoque une surcharge pour l'université. Celle-ci, ne pouvant se réformer rapidement, offre des conditions d'études toujours plus défavorables. Pour obtenir tout de même un niveau satisfaisant de la durée des études, soit une élimination par

des examens qui tend à devenir arbitraire et qui va à l'encontre des exigences de notre société actuelle.

TENDANCES ACTUELLES

La conception de l'université selon Humboldt qui prônait l'unité de la recherche et de l'enseignement et prétendait que l'université était l'unique source de la vérité élaborée librement est dépassée par la modification du but de l'université. D'un plaisir culturel qu'elle était, la science est devenue une force productrice, un instrument des ingénieurs et une méthode de celui qui agit. La croissance de la fonction industrielle de l'université exige une «scientification» de domaines toujours plus nombreux, une formation toujours plus poussée qui mettent à nu les contradictions actuelles de l'université: méthodes d'enseignement dépassées, structures et organisation empêchant des réformes efficaces. Un développement normal de l'université nécessite une modification des conceptions des facultés, du système de l'ordinariat, de la liberté académique, car la crise actuelle est un symptôme du processus qui transforme notre société.

En Allemagne existent plusieurs tendances:

— Le conseil de la science a proposé de limiter le temps d'étude à 8 semestres

en le scindant en cycles propédeutique et principal, avec examens sélectifs sur lesquels se greffe un troisième cycle réservé à une partie seulement des diplômés.

— Le professeur Dahrendorf, dans un plan, distingue deux types d'études parallèles: études longues de 8 semestres avec le troisième cycle, et études courtes de 6 semestres donnant une formation de «hauts techniciens» et d'enseignants secondaires. Un passage de l'un à l'autre est possible suivant les capacités.

— Modèle de Constance. L'essai est tenté de scinder les facultés en départements. Le recteur nommé à vie répartit les crédits non plus aux professeurs ordinaires, mais selon les projets de recherches. Les étudiants sont représentés dans les organes universitaires où ils ont des responsabilités.

ANALYSE ET CRITIQUE

En Allemagne, l'ensemble des étudiants est politisé, ce qui favorise la discussion et traduit la tendance actuelle de l'université progressiste: analyse critique de la situation, conséquence de la fonction sociale de l'université, et qui modifie la définition de l'étudiant dans la société. Un compromis est à trouver entre le besoin d'universitaires, les exigences de rentabilité de l'Etat et des intérêts des professeurs pour conserver leur liberté. A tout cela, il faudra éviter le danger que l'université devienne une machine à fournir des «Fachidiot». Devant l'évolution rapide des sciences, il est important de former des jeunes non pas professionnellement mûrs pour telle ou telle spécialité, mais des universitaires capables de cerner des problèmes nouveaux, de posséder un esprit critique de leur situation présente et future et de développer la réflexion de plus en plus menacée par les dangers de notre technocratie.

André FIAUX, EPUL.

Dans un banquet, un Anglais déclare: «Les Anglais se battent pour l'honneur et les Français pour l'argent!» Ce à quoi un Français répond: «On se bat toujours pour ce que l'on n'a pas, Monsieur!»

— ♦ —

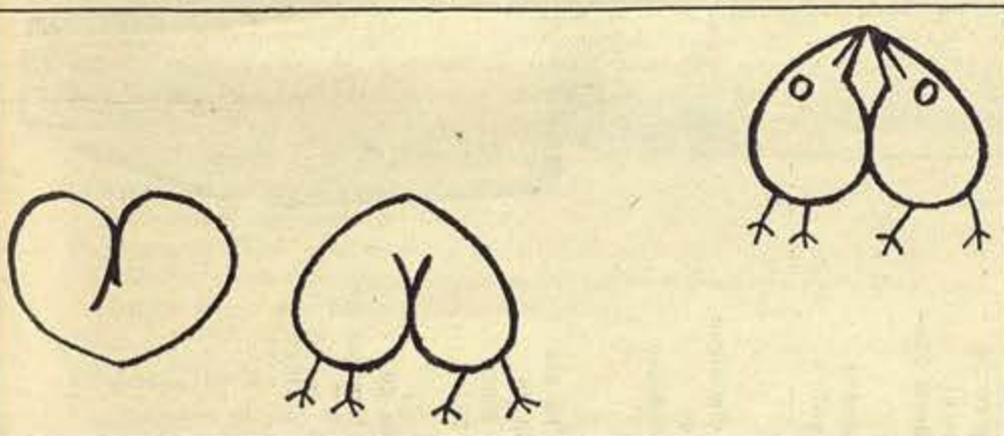
L'éléphant et la souris courent dans le désert. Tout-à-coup la souris se retourne et dit: Dis, tu as vu la poussière qu'on fait...



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CREDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'EPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat



Sur présentation de votre carte d'étudiant

5

+

5

=

9

Aux caves de Verdeaux
F. Milgliciano
Vins-Spiritueux
1, rue Valentin
Tél. 021 22 12 90



neotes publicité

Marques connues aux prix MIGROS

Pourquoi payer davantage?

Philishave 2000 — avec tête de coupe à deux grilles mobiles, tondeuse et câble en spirale. Dans un joli écrin 72.—

Philishave 3000 S — le tout nouveau... avec tête de coupe avec trois grilles mobiles 78.— écrin compris.

Payer-Lux « Gi 2 » — le rasoir électrique tant apprécié, muni d'une tête de coupe à grille et d'une micro-tondeuse 48.— écrin compris.

Braun sixtant — avec la grille en nid d'abeilles pour un rasage parfait en douceur, n'irritant pas la peau. Dans une élégante cassette à miroir 75.—

Remington selectric avec la roue de réglage si pratique, permettant 6 positions différentes. Pour chaque barbe et chaque peau. Dans un écrin de luxe 68.—

MARCHÉS
MIGROS



VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

3 B 9523

EDITORIAL

LA TOUR D'IVOIRE

MADRID, BARCELONE : Des étudiants manifestent contre le régime totalitaire, pour une véritable démocratisation de l'Université : on les arrête par centaines.

BERLIN, FRANCFORT : Ils manifestent contre la guerre au Vietnam, contre le monopole de la presse de Springer, contre la visite du Shah d'Iran, contre la dictature grecque : la police intervient, occupe les universités, procède à des arrestations : il y a un mort.

NANTERRE : Le doyen de la succursale de la Sorbonne se fait traiter de nazi par les étudiants, qui se mettent en grève : la police intervient à nouveau.

TURIN, FLORENCE : Les étudiants occupent l'Université, en sont chassés par la police, reviennent de force. Le recteur fait fermer les portes.

Ce qui peut être pris en Espagne et à Berlin pour l'expression d'un malaise politique ne peut pas s'expliquer de la même manière à Francfort, Paris et Turin. De toute évidence, la crise est profonde ; il est difficile de savoir exactement ce qu'elle signifie. En tout cas, le mouvement s'étend à toute l'Europe et n'est pas le fait de quelques agitateurs isolés. Une certitude : partout, l'évolution est la même. Les étudiants commencent par critiquer les méthodes et le contenu de l'enseignement, puis l'immobilisme des autorités. Très vite, ils choisissent des thèmes de discussion plus « politiques » qu'universitaires et mettent en cause l'apolitisme de l'Université. Partout, on débouche sur des manifestations de masse et sur des interventions policières.

ET LAUSANNE ?

Quelques professeurs ont donné leur signature à des mouvements para-politiques et humanitaires (Grèce, Vietnam, Portugal) ; ces gestes sont sympathiques mais isolés et débouchent rarement sur une action concrète. Chez les étudiants, quelques mouvements se dessinent, mais rares sont les étudiants engagés en tant qu'étudiants. En refusant tout mandat « politique » et « critique », l'Université de Lausanne s'est retirée dans sa tour d'ivoire et retranchée de la vie de la cité. On peut se demander si la révision de la Constitution suisse ne servira pas seulement de prétexte à la vieille nourrice pour des études purement théoriques.

QUE VEULENT LES ÉTUDIANTS ?

Il nous semble que le nœud du problème réside dans le fait que désormais les étudiants recherchent un dialogue avec les professeurs à tous les niveaux. Ils ne reconnaissent plus leur autorité infaillible.

Les manifestations sont dues au fait que les autorités universitaires n'ont pas toujours compris l'importance que revêt pour les étudiants le dialogue, non pas en tant que droit, mais en tant qu'élément essentiel de la formation.

A Lausanne, nous croyons que le dialogue est encore possible.

F. LUISIER.

SOMMAIRE :

	Pages
Editorial	1
Bourses et communiqués	2
Bal de l'Entraide	3
Rubrique AGEFUL	4-5
Dorigny	6-7
Démocratisation des études	9
Le Congrès de l'UNES	12-14
L'AGECITE en janvier	15
Articles de fond : Portugal	10
Suède	11
Tribune libre	16
Musique	17
Théâtre	18-19
Spectacles de la saison	20
Cinéma	21
Peinture	22
Littérature	23
Dessins d'Olivier Le Bon (p. 16-17) et de Christian Knecht	

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO · PROJECTION · CINE

LA MODE EN CUIR

Place Grand-St-Jean 2
Lausanne

Quelle heure est-il ?

Voilà une question que vous n'avez pas besoin de vous poser pour aller déjeuner ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels que : toast de foie de volaille, Chiche Kebab, sole aux amandes, scampi Danieli, rumpsteak mexicaine, foie de veau, que vous pouvez manger à n'importe quelle heure, de 11 h. 30 à la fermeture.

Mövenpick

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22

◆ Communiqué du Service social

Les étudiants de l'Université qui doivent être hospitalisés à l'Hôpital cantonal ou dans une clinique de la région lausannoise sont priés de s'annoncer comme tels lors de leur admission dans un de ces établissements.

◆ Actualités universitaires

Nous signalons à tous les étudiants cette émission qui passe chaque jeudi, à 17 h. 05, en premier programme. L'heure de diffusion est loin d'être favorable, mais au moins nous sommes en premier programme. Nous gardons l'espoir d'être transférés par exemple à 22 heures.

◆ Lettres

Le colloque organisé par le comité des étudiants a eu lieu pendant la première quinzaine de février; consacré à différents problèmes actuels de la Faculté, il a montré que, en Lettres du moins, le célèbre slogan « 99 % de mollusques » n'est plus à l'ordre du jour, puisque près de la moitié des étudiants y a participé.

◆ Bourses

Nous avons pris connaissance des bourses suivantes :

The Athol Mc Beans Postdoctorate fellowship, à l'Institut de recherches de Stanford (Californie) : Bourses d'une année pour étudiants ayant terminé leur doctorat et désirant continuer leurs recherches en sciences économiques, physiques, humaines, génie civil, direction ou sciences systématiques. Demandes d'inscriptions avant le 1er mars 1968.

Bourses d'études de l'Etat norvégien : deux bourses à candidats suisses pour des études dans une Université de Norvège. Bonnes connaissances d'anglais ou d'une langue slave. Délai d'inscription : 15 avril 1968.

Université de Nancy : le Centre européen de Nancy annonce que la prochaine session universitaire du Centre aura lieu du 14 novembre 1968 au 13 juin 1969. Les thèmes annuels, divisés en deux cycles d'études, sont présentés dans le cadre de quatre départements :

- Département d'étude des civilisations.
- Département des sciences économiques.
- Département des sciences juridiques et sociales.
- Département des sciences politiques.

Des bourses sont allouées par le Centre à des étudiants français et étrangers, en possession d'une licence. S'adresser le plus tôt possible au Service social.

Renseignements supplémentaires et formules d'inscription au Service social, place du Château 6.

LE SERVICE SUISSE DU TOURISME POUR ÉTUDIANTS ORGANISE :

DES VOLS pour

Londres	93.—	(de Genève ou Bâle)
Prague	75.—	(de Zurich)
Athènes	198.—	(de Bâle)
Lisbonne	175.—	(de Zurich)
Tel-Aviv	327.—	(de Bâle)

simple course

DES TRAINS pour

Londres	75.—	(de Bâle) simple course
Paris	55.—	(de Bâle) aller et retour
	69.—	(de Zurich) aller et retour
	55.—	(de Lausanne) all. et ret.
Ancone	45.—	(de Lausanne)
Florence	37.—	(de Lausanne)
Rome	56.—	(de Lausanne)

simple course

DES TRANSPORTS PAR BATEAU

DES CAMPS DE SKI à

Klosters - Tschlin - Wengen - Saas-Almagell - Saint-Moritz - Sedrun - Leysin - Zinal - Davos.

Week-end à Leysin : 24 et 25 février 1968
Fr. 15.— (sans transport)

Fr. 23.— avec transport de Lausanne

Inclus dans le prix : souper le samedi, logement et petit-déjeuner.

3 jours à Zinal : 17 - 19 et 24 - 26 février
Fr. 25.— (sans transport)

Inclus dans le prix : souper le samedi, pension complète le dimanche, deux fois logement et petit déjeuner.

DES SÉJOURS à

Florence
Rome
en Sicile
en Sardaigne

combiné Florence - Rome - Naples
Vienne

combiné Vienne - Budapest

combiné Salzbourg - Vienne
Prague

combiné Budapest - Prague

combiné Vienne - Budapest - Prague

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, prière de s'adresser au SSTE, 24, avenue de l'Université, 1005 Lausanne, téléphone : 22 35 40, et, pour l'EPUL, bureau No 217, téléphone : 26 82 01.



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande :

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

Mardi et jeudi : couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche :
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne
1^{er} étage ☎ 22 20 17

Voix Universitaires

Rédaction et administration

Rue de l'Université 24

Rédacteur : Dominique Creux

Assesseur : Mari-Carmen Lanz

Administrateur : Jean-Marc Keller

Information : Liliane Reymondin

Jean-Marie Wersinger

Publicité :

M Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL, AGECITE, AGEPU, expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée, à condition que la source soit mentionnée

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes

Editions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval

et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1





Les hippies à collerette.

(Photo « FAL ».)

BAL DE L'ENTRAIDE

Le Bal de l'Entraide a revêtu cette année-ci une ampleur tout à fait particulière. En effet, tous les atouts sont réunis pour lui assurer une brillante réussite. Un décor féérique digne du pays des merveilles d'Alice où chaque couple évolue sur une musique envoûtante entre des fleurs géantes aux teintes multicolores, les meilleurs orchestres jouant les airs que l'on aime entendre, des buffets des Mille et une Nuits, les plus charmantes demoiselles dans de somptueuses robes longues s'égalisant en grâce et en beauté, des gens qui tous se connaissent entre eux, plus les quelques personnages inconnus ou célèbres qui peuvent éveiller la curiosité et qui sont indispensables à un bal qui se veut et est considéré comme un des plus grands bals de Suisse.

La présence très remarquée d'un groupe de farfelus florissants dans des vêtements exotiques, prêchant à qui veut les entendre « le pouvoir de la fleur et la force de l'exemple », donne au bal un ton très « in ».

Hazy Osterwald, les Blue Boys, Ded Gerval, les formations Jean-Jacques Masson et Olivier Berney, les Debs et les Sunbeams se sont littéralement déchainés et ont entraîné tous les esprits tantôt dans une musique douce et accaparante, tantôt dans un rythme endiablé et dément.

Dans tout ce tourbillon de fête et de joie où tout le monde s'amuse, où tout le monde est gai, content et émerveillé, Gilles et Urfer ont apporté une note sensible et profonde dans leurs extraordinaires numéros et chansons qui font rire, pleurer et réfléchir à la fois.

Réussite aussi dans les recettes où les organisateurs ont pu faire un bénéfice de

80 000 francs (contre 63 920 francs l'année précédente) qui servira à alimenter le Fonds d'entraide des étudiants.

Une magnifique performance !

AGEPUL.



Les Debs, tout sourire...

(Photo « FAL ».)

Les connaisseurs ont regretté l'absence d'une roulette qui eût permis de « récupérer » les paumés abandonnés par leur partenaire.

On signale un hold-up perpétré au Bar du Turnus. Des individus hauts en couleurs et armés de « Beretta » se sont emparés de 10 litres de Bowle.

Un étudiant en droit pensait réaliser la quadrature du cercle en courbant un couteau. Il s'est coupé la main. Atroce-ment.

Un autre s'est fait passer pour un touriste possédant les qualités du parfait assassin, contribuant à entretenir un suspense qui tourna à l'indignation lorsqu'il embrassa tendrement sa victime.

Il est assez pénible pour un homme du monde de soutenir une femme ivre jusqu'à l'entrée des water. Ce cas s'est pourtant vu 127 fois dans la nuit.

On recherche encore le plaisantin (de mauvais goût) qui a quitté le Bar tunisien en mettant un palmier à sa boutonnière.

Le Syndicat des Habités du Bal exige la réouverture pour l'année prochaine des salles de l'arrière-scène de Beaulieu.

Au Buffet de la Gare, le whisky et le gin remplaçaient à merveille le coca ou l'eau minérale dont ils ont vaguement la couleur.

Joss n'a pu rentrer dans le Buffet qu'en simulant l'évanouissement. Les Sécuritas sont des gens sensibles.

A 11 heures du matin, on signalait de fortes émanations d'alcool du côté de chez Fantini, de même que des explosions sourdes de bouchons de champagne. B.



Nous sommes volontiers à votre disposition pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

Arrivé au milieu de mon mandat, il me paraît utile de m'arrêter un instant : il n'est jamais vain de reprendre son souffle, de regarder d'un œil quelque peu critique ce qu'on a fait, ce qu'on n'a pas fait et ce qu'on voudrait faire encore avant de céder la place aux autres. C'est ce que je vais tenter d'examiner dans ces quelques lignes, dont vous voudrez bien excuser la syntaxe quelque peu « épulienne ».

Le programme « intérieur » de l'AGEPUL

Dans les VU d'octobre, j'exposais ce que j'estimais être la partie la plus importante du programme 67-68 de l'AGEPUL : une amélioration du contact entre étudiants de « base » et AGEPUL. Examinons, après quelques mois, le succès des mesures envisagées.

— Je parlerai tout d'abord de l'information. Ce poste capital dans une AGE a pris à l'EPUL un essor considérable ; une bonne amélioration s'est manifestée notamment dans la qualité (point encore parfaite, j'en conviens) du journal « Fenêtre sur Cour ». Le contact entre direction, professeurs, assistants, AGEPUL et étudiants tend à s'améliorer nettement. On nous a récemment suggéré un forum entre professeurs, assistants et étudiants sur le thème de la réforme de l'enseignement à l'EPUL : l'idée nous semble intéressante et sera réalisée si elle rencontre un écho favorable.

AGEPUL

— Le deuxième point était la « structuration » de la masse des étudiants. L'association des étudiants de la section mécanique, la « Pompe », a démarré en trombe avec l'appui des professeurs et des assistants. Le succès inattendu qu'elle obtient, son dynamisme constructif ne doivent pas nous faire oublier que les autres sections de l'EPUL, à part la physique, n'ont pas de telle association... C'est pourquoi nous allons maintenant tenter de susciter aussi dans d'autres sections un intérêt pour ce problème. Il faut pour cela trouver, à l'intérieur même de la section concernée, des étudiants suffisamment enthousiastes et tenaces pour faire démarrer la combine, comme dirait notre chargé de l'information.

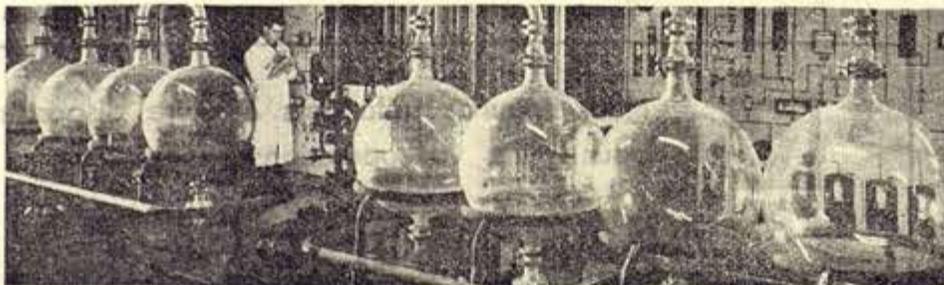
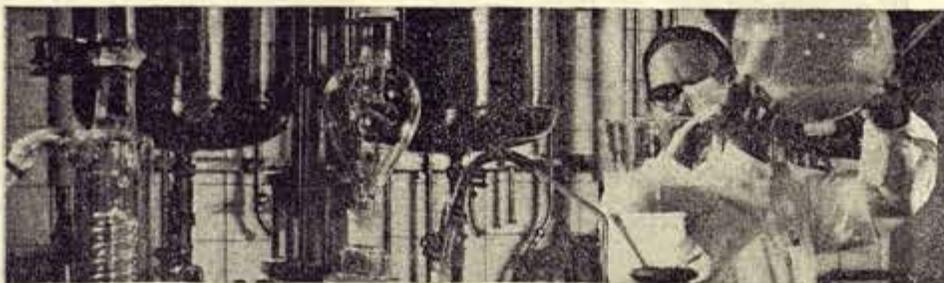
A côté de cette structuration « horizontale », on ne doit pas oublier une structuration verticale tendant à améliorer le contact entre le délégué et sa classe ; d'heureuses expériences ont été faites dans certaines classes où le délégué s'entoure d'une sorte « d'état major », ce qui permet d'augmenter le volume des discussions concernant l'AGE, et par là, d'intéresser les étudiants à celle-ci. Cependant par manque de temps, rien de

sérieux n'a pu être entrepris dans cette direction, et nous ne savons pas encore ce que l'on peut en attendre.

— La troisième partie de ce programme « intérieur » concernait les rapports entre étudiants de base et délégué et entre délégué et le Bureau. Le premier point est traité ci-dessus ; il apparaît capital que le délégué soit actif dans sa classe, qu'il parle de l'AGE à ses camarades, qu'il recueille leurs critiques, leurs idées et les transmette à l'assemblée des délégués et au Bureau. D'autre part, afin d'être en mesure de répondre à ses camarades, il importe qu'il soit valablement informé par le Bureau. Celui-ci recherchera donc, par une documentation écrite et orale aussi complète (mais concise) que possible, à renseigner les délégués sur les points qui leur sont soumis en assemblée et sur tout ce qui peut intéresser les étudiants. Par la faute du Bureau et parce qu'il ne dispose pas toujours de tout le temps nécessaire, ce maillon de la chaîne ne « tient » peut-être pas autant qu'il le devrait : nous allons nous attacher à l'améliorer.

Si nous nous efforçons à tel point de renouer le contact avec « l'étudiant de

SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés.

Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur.

Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

LE PRÉSIDENT S'INTERROGE

base», c'est essentiellement dans un souci de représentativité. Comment l'AGE pourrait-elle être le porte-parole des étudiants si elle ne représente que l'opinion des membres du Bureau et de délégués plus ou moins bien informés? C'est donc dans cet esprit que nous est venue récemment l'idée de lancer parmi les étudiants un questionnaire qu'on pourrait résumer dans la question « qu'attendez-vous de l'AGEPUL? ». Reste à voir si nous aurons le temps de réaliser ce projet, qui n'est pas si simple qu'il n'en a l'air au premier abord...

Les autres domaines

Aucun fait saillant ne marque jusqu'à maintenant le domaine social de l'AGEPUL. Il faut bien dire que dans ce poste, les progrès sont beaucoup moins rapides et évidents que dans d'autres. Mais des actions plus pragmatiques peuvent être entreprises: allègements financiers de tous ordres (réductions dans les magasins ou les spectacles, etc...). Faute de « personnel », il nous est impossible d'agir efficacement dans ce sens.

Dans le domaine universitaire par contre, on avance à grands pas. En ce qui concerne la réforme de l'enseignement, un questionnaire a été lancé parmi les étudiants de l'EPUL; il est destiné à fournir une base solide aux propositions que nous faisons. Les problèmes de la reprise de l'EPUL par la Confédération, et de Dorigny, sont étudiés activement. En effet, il est capital pour une AGE de pouvoir rapidement élaborer sa position et la faire valoir, tant il est vrai que,

actuellement, le seul moyen que nous ayons d'agir sur les destinées de l'Université, à savoir d'influencer les organes de décision, est de présenter une position cohérente, de la soutenir et d'en informer les intéressés, en demandant que l'on tienne compte de notre avis. Si l'on peut parler de cogestion dans le domaine social, il n'en est pas encore de même dans le domaine-clé d'une AGE actuelle, c'est-à-dire l'universitaire. Et encore faudrait-il s'entendre sur le terme extrêmement vague de cogestion. Je pense qu'il y a là largement de quoi faire un article entier dans les VU...

Et l'UEL?

En prenant la présidence de l'AGEPUL, j'obtenais automatiquement celle de l'UEL. Je n'ai jamais caché mon opinion à ce sujet: j'acceptais pour l'AGEPUL et non pour l'UEL. Mais au cours des mois je me suis aperçu de deux choses importantes. La première est presque évidente: c'est que la présidence de l'UEL ne représente pas vraiment une énorme responsabilité; en effet cette présidence, dans les faits, est assumée conjointement par l'AGECITE et l'AGEPUL. Si elle représente un léger surcroît de travail (représentation et un peu de correspondance), on peut dire qu'elle n'est pas, dans l'état actuel, une tâche écrasante.

Ensuite, l'UEL n'existe en tant que telle que lors des manifestations de l'Entraide et pour les VU, principalement. Pour les autres domaines, à part celui de l'Accueil dont je parlerai plus loin, il semble bien

préférable de travailler en groupe restreint; par exemple les chargés des affaires sociales se rencontrent au moment où il s'agit de traiter avec les comités des Maisons pour Etudiants d'un programme pour ces comités.

C'est pourquoi il me semble important de limiter les activités spécifiques de l'UEL aux problèmes communs aux deux AGEs lausannoises. Il est inutile d'ergoter sur des problèmes qui se posent différemment à la CITE et à l'EPUL.

Quant à l'Accueil, poste remis en valeur cette année à l'AGEPUL autant qu'à l'AGECITE, il partage quelque peu autrement ses activités, la Cité s'occupant de l'accueil proprement dit (journées à ski) et l'EPUL des étudiants étrangers (semaines culturelles libanaise et israélienne, soirée de fin d'année,...). L'essor dans ce domaine est extrêmement heureux.

Enthousiasme!

En conclusion, il me semble qu'une des « vertus » les plus importantes, en la matière, est l'enthousiasme. On n'en manque pas à l'AGEPUL, heureusement! Il faut vouloir à chaque instant faire mieux, trouver des idées nouvelles, refuser « l'embureaucratisation » (!), se départir de ses préjugés, ne pas se laisser abattre par les nombreux revers, poursuivre son but sans se soucier des démoralisateurs. Voilà les impressions majeures que je retire de mon séjour à l'AGEPUL. Mais je n'ai que peu abordé le problème capital de « l'AGE par rapport aux autorités ». Cette question, extrêmement importante, sera traitée dans un prochain numéro des VU.

Pierre DESPONDS,
président de l'AGEPUL.

Grande carte de spécialités
italiennes et françaises

Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.
Tortellini alla crema alla Dolfi.
Cannelloni e lasagne al forno.
Saltimbocca alla Romana.
Costata alla Fiorentina.
Beefsteak tartare à la vodka.
Scampi in padella al burro.
Super bourguignonne au filet.
Chateaubriand au feu de bois.
Lapin aux bolets avec polenta.
Gratin de poissons et fruits de mer.

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 ☎ 22 67 25
Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

Carnotzet gastronomique
valaisan

LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne
Grande carte
Vins ouverts et bouchés
Simplon 14 - Lausanne
Téléphone 26 48 93
Pierre Goy, propriétaire

CITÉ UNIVERSITAIRE DE DORIGNY:

De fiction qu'elle était hier, la future Université de Dorigny est devenue aujourd'hui une réalité bien établie. Rappelons brièvement les différentes phases qui se sont succédé jusqu'à ce jour :

- Création en 1965 d'une Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny.
- Remise en juin 1967 du rapport de cette dernière accompagnée d'un plan directeur au Conseil d'Etat.
- Préavis favorable du Conseil d'Etat.
- Adoption par le Grand Conseil du plan directeur lors de sa session d'automne 1967.
- Le Parlement vaudois charge le gouvernement de nommer un comité directeur ayant pour tâche de diriger les travaux.

La situation se trouvant à ce stade, le Conseil d'Etat a jugé utile d'organiser, à

actuelle qu'un projet (mûrement réfléchi et minutieusement établi il est vrai), avouant même que la cadence d'investissement était supérieure aux plans prévus et que l'on se trouvait déjà bien au-delà des prévisions. Ils ont particulièrement insisté sur le fait que la construction de Dorigny ne posait aucun problème financier à l'Etat de Vaud qui est en possession des moyens nécessaires.

Le Comité directeur

Le Conseil d'Etat nous a ensuite présenté le Comité directeur tel qu'il a été désigné le 16 janvier dernier. Formé de MM. Emmanuel Faillettaz, président du Comptoir Suisse, Jean-Emmanuel Dubochet, chef du Bureau de construction des autoroutes, et Roger Givel, directeur de l'Union vaudoise de crédit, il vient de se mettre à l'ouvrage et ne peut encore fournir des renseignements très précis sur

tant 5 unités de salles de travaux et de séminaires et, en plus de divers accessoires, 4 auditorios de 300 places chacun. Le suivra de près dans l'édification, l'Institut de Physique dont la réalisation s'avère tout aussi urgente. Cette année encore, aux dires de M. Faillettaz, verra la pose de la première pierre, tandis que la remise du Collège (qui sera intégré judicieusement dans le tout de façon à respecter au maximum le plan directeur) aurait des chances de s'effectuer aux environs de novembre 1969 !

L'Université

M. le recteur Mauris, pour sa part, a souligné les intenses efforts de coordination interuniversitaire à l'échelon suisse qui doivent aboutir à une rationalisation beaucoup plus grande et à une sorte de spécialisation au sein de chaque université, du moins en ce qui concerne le do-



la fin du mois passé, une conférence de presse afin de renseigner l'opinion publique sur la genèse de l'élaboration du complexe de Dorigny.

Le Conseil d'Etat

Ses représentants, MM. Pierre Graber, président du gouvernement, et Jean-Pierre Pradervand, chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes, se sont surtout attachés à l'aspect financier du problème, nous présentant des chiffres astronomiques et louant les efforts méritoires du canton de Vaud, aidé quelque peu en cela par une contribution substantielle de la Confédération, en vue d'assurer le développement de l'Université. Ils se sont montrés très optimistes quant à la réalisation de ce qui n'est à l'heure

l'état d'avancement des travaux. Son président, M. Faillettaz, nous a néanmoins entretenu sur les tractations en cours, tout à fait positives à ce qu'il paraît, quant au prêt d'une partie du terrain par la Ville de Lausanne. Il a assuré d'autre part son auditoire que le comité était entièrement disposé à respecter le plus possible l'intégrité des lieux et, vu l'emplacement et la structure même du terrain, à jouer harmonieusement avec ce dernier dans l'agencement des différentes pièces de l'ensemble.

Mais l'important est de savoir par quoi l'on va commencer ; et là, M. Faillettaz s'est montré très pressé de faire face aux exigences de l'année propédeutique en annonçant, comme première construction, celle d'un Collège propédeutique compor-

maine de la recherche : ainsi l'Institut de physique projeté à Lausanne pourrait-il devenir l'Institut de physique de Suisse romande par exemple. Le transfert de notre Université doit consister en une mutation non seulement géographique mais aussi et surtout structurelle.

A ce propos, M. Mauris s'est lamenté sur le sort actuel des sciences morales, accablées par un dangereux étouffement, qui ont un besoin d'élargissement aussi grand que les sciences dites physiques. Pour ces dernières, il est à noter qu'un numerus clausus pour les Suisses serait éventuellement envisageable lors de la rentrée de l'automne prochain... Voilà qui pourrait avoir une influence décisive sur l'urgence des travaux.

Dominique CREUX.

L'échéance de la 1^{re} pierre n'est plus très loin

En guise de commentaire

La conférence de presse donnée par le Conseil d'Etat a quelque peu laissé sur leur faim les étudiants qui avaient été invités à y assister. En effet, les questions posées par les journalistes ont porté avant tout sur l'aspect financier, sur lequel l'Etat a donné toute garantie sous réserve de l'acceptation par les Chambres fédérales de la loi sur l'aide aux universités. D'autres questions ont eu trait à la coordination interuniversitaire. Or, le problème de la coordination se pose essentiellement au niveau du troisième cycle. Ce qui intéresse au premier chef les étudiants et le public vaudois, c'est ce qu'il adviendra à Dorigny de l'Université de Lausanne en ce qui concerne les deux premiers cycles.

Les étudiants souhaitent que le déplacement à Dorigny coïncide avec une mise en question fondamentale des méthodes d'enseignement et des structures de notre université. Le plan direc-

teur, heureusement flexible, définit ce que sera l'Université de Lausanne dans quelques années si aucun changement important n'intervient d'ici là. Or, la surface est fonction, non seulement du nombre d'étudiants, mais aussi du nombre de professeurs. Le plan directeur prévoit une faible augmentation du nombre des professeurs, les étudiants souhaitent au plus tôt une forte augmentation du corps enseignant.

La réforme du rectorat

Le premier pas vers n'importe quel changement dans les structures de l'Université et des facultés nous paraît être le renforcement du pouvoir du recteur. Les Conseils de facultés étudient actuellement une réforme proposée par la Commission prospective de l'Université et qui va dans le sens d'un triumvirat disposant d'assez larges pouvoirs. A cette réforme devrait s'adjoindre une réforme de la gestion de l'Université qui devrait être prise en charge par une véritable direction financière. Il est important que la réforme du rectorat puisse se faire dans les plus brefs délais et que les doyens qui feront forcément les frais d'une telle réforme consentent à abandonner une partie de leurs prérogatives

dans l'intérêt général de l'Université. Si l'Université ne dispose pas d'un interlocuteur valable face au comité directeur de Dorigny, celui-ci risque d'être amené bien malgré lui à prendre ses décisions sans tenir compte de son avis.

F. LUISIER.

Quelles sont les personnes qui seraient bien contentes d'être borgnes ?

— Les aveugles, parce qu'ils verraient d'un œil.



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**

G. Grangier, fabricant

Grand choix de montures
pour pièces d'or

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

Nos annonceurs vous font confiance.
Faites confiance à nos annonceurs.



RESTAURANT LIBRE-SERVICE • SERVICE • RESTAURANT LIBRE-SERVICE

**ouverture
jeudi
29 février**

**250 places
assises**



RESTAURATION: 11 heures - 14 heures 17 h. 30 - 19 heures

Du rez-de-chaussée au 4^e étage
8 escaliers roulants
à votre service
dès 18 h. 30 accès rue Chaucau 3
2 ascenseurs directs

Grands Magasins
au centre
Rue St-Laurent 24-30 Lausanne



Vous ne marchez pas au pas!

Marquez mieux encore votre indépendance en fumant la cigarette que « tout le monde » ne fume pas !

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.-



avec et sans filtre.

M 601

Le « législatif » de l'AGECITE s'est réuni le mois passé

Au mois de janvier s'est tenue une assemblée des délégués de l'AGE.

Les deux problèmes les plus importants furent vraisemblablement le colloque prévu en juin dans la perspective de Dorigny et le congrès de Rheinfelden.

En ce qui concerne Dorigny il fallait savoir si l'on était d'accord d'organiser oui ou non ce colloque. Il apparut nécessaire que chaque faculté réponde et s'engage à faire une campagne d'information, voire même une sorte de questionnaire qui simplifierait la tâche mais qu'il faudrait encore élaborer. Il fallait d'autre part savoir sur quoi allait porter le colloque : des conférences tenues par des personnalités sur le rôle de l'université dans la société, par exemple, les méthodes d'enseignement et leurs conséquences, etc., sont déjà prévues. Il fut noté au passage le travail qu'a fait et fait encore le comité des lettres en ce sens. Mais l'on décida de reporter la décision définitive relative au colloque à la prochaine assemblée.

D'autres questions furent traitées dont notamment :

- les échecs et les abandons des étudiants (30 % ne finissent pas leurs études) ;
- la création d'un organe d'orientation auprès des gymnases ;
- le projet d'un office du travail qui aurait pour tâche de développer des travaux plus spécialisés pour les étudiants en rapport avec leurs activités universitaires ; formé d'équipes désignées par les comités de faculté, il pourrait jouer un rôle effectif dès à présent. Ce projet a été accepté par acclamation ;
- la réorganisation du poste Affaires extérieures et Accueil, qui fut acceptée à l'unanimité (voir ci-contre).

Restait le congrès de Rheinfelden. Le président du bureau sut éveiller l'attention de ses auditeurs. Il nous parla de réunion secrète en Suisse alémanique et de stratégie.

Il fallait éviter la rupture avec Zurich mais ne pas perdre pour autant la possibilité de quitter le Congrès et d'obliger d'une façon ou d'une autre Zurich à payer le 2° F. Par vote il fut décidé qu'elle devait payer 50 % de ce 2° F à la fin du régime transitoire qui lui serait accordé, car elle devait revenir sur sa décision.

Ces petits problèmes intestinaux de la vie inter-universités provoquèrent un regain d'intérêt ainsi que quelques discussions animées et intéressantes.

Edith HIRZEL.

Les Tricheurs

- On fait une partie de cartes ?
- Non, je n'aime pas les jeux de hasard ; jouons au poker.

Accueil

Le poste a été réorganisé ; il est devenu un office spécial, séparé du bureau et composé de trois membres :

Responsable :

HERZOG Marie-José, ch. de Valfaye 12, tél. 32 41 50.

Accueil :

STUCCHI Bruno.

Loisirs :

MOUQUIN Gérald, avenue Dapples 9, tél. 27 58 08.

Accueil : Concerne les rencontres avec les étudiants étrangers en vue d'organiser des manifestations comme la kermesse, les semaines culturelles sur un pays, comme l'ont déjà fait les Libanais et les Israéliens.

Il serait d'ailleurs intéressant que les facultés se joignent aux sociétés pour organiser des conférences ou débats sur un sujet commun, comme le prépare SSP avec les étudiants arabes.

Loisirs : voir calendrier page 11.

Tile Eulenspiegel au Lapin Vert

Bravant le labyrinthe des rues lausannoises à sens interdit, Pierre Louki a trouvé le Lapin Vert. Marc Ogeret, délaissant les cabarets Rive-Gauche, fut séduit par les « Bunnies » rouges et verts. Belles-Lettres, encouragée par ces premiers enfantements, persiste à flirter avec l'Inconnu : Julos Beaucarne, diabolique marchand de malicieuses rêveries qui révéleront à l'ouïe fine la lucidité aiguë de ce petit bonhomme hirsute, farfelu et bourré de talent. Tous ceux que le Gala de Mireille Mathieu n'a pas béatifiés trouveront au Lapin Vert, du 27 février au 2 mars, un équilibre psychique voisin de la félicité.

En outre, unique récital Pierre Louki samedi 24 février.

**PAPETERIE
de ST LAURENT**
Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Problèmes universitaires Problèmes universitaires

DÉMOCRATISATION DES ÉTUDES

Séminaire social: Rüslikon, les 12 et 13 janvier 1968

En septembre dernier, l'UNES organisait à Lenzbourg un colloque universitaire sur la recherche scientifique et l'enseignement (cf, VU d'octobre 1967). En janvier, elle réunit à Rüslikon plus de 30 délégués des AGEs suisses ainsi que diverses personnalités suisses-allemandes (représentants des partis, orientateurs professionnels, psychologues, sociologues, conseillers d'Etat, conseillers nationaux) à un séminaire social débattant des problèmes de la démocratisation des études. Le but de ce séminaire était de définir les difficultés que soulève l'accès pour tout le monde aux études supérieures ; il ne fut donc pas question de l'entrée à l'université elle-même, mais du passage, actuellement si discriminatoire, de l'école primaire à l'école secondaire, passage qui conditionne l'entrée à l'université.

Passage de l'école primaire à l'école secondaire

En effet, la population suisse étant constituée dans sa plus grande partie (51 %) de la classe dite laborieuse, pourquoi 5 % seulement de la population estudiantine provient-elle de cette classe ? Voici quelle était, en 1960, la provenance sociale des étudiants suisses.

Table with 3 columns: Professions indépendantes, % d'étudiants, % des professions de la population suisse. Rows include Médecins, Dentistes, Vétérinaires, Industriels, Commerçants, Artisans, Agriculteurs, Employés, Ouvriers, Divers.

La plus grande discrimination se fait lors du passage de l'école primaire à l'école secondaire; cette sélection est due principalement aux trois facteurs suivants :

- Facteurs économiques : beaucoup de parents hésitent à envoyer leurs enfants à l'école secondaire (même si celle-ci est gratuite), car, dans certains milieux, on s'attend à ce que l'enfant gagne le plus vite possible sa vie.
- Facteur démographique : il ressort de plusieurs enquêtes faites en Suisse allemande que des enfants dont le domicile est à plus de 20 kilomètres de l'école secondaire la plus proche, ont fort peu de chances d'y entrer.
- Facteurs socio-culturels : la mentalité, et c'est l'obstacle le plus important, joue ici un grand rôle. L'influence du milieu familial, de même qu'un certain « manque de prétention » pous-

sent les parents à décourager leurs enfants à passer à l'école secondaire. Ces facteurs socio-culturels sont d'ailleurs aggravés par une information insuffisante (en ce qui concerne, par exemple certains remboursements de frais, l'octroi de bourses au niveau universitaire).

Accès des jeunes filles à l'université

Ce pourcentage si faible d'étudiants émanant de la classe laborieuse s'explique en partie par la faible proportion des jeunes filles accédant aux études supérieures. S'il existe beaucoup de métiers féminins intéressants qui n'exigent pas un diplôme universitaire, il faut reconnaître cependant que la jeune fille est fortement influencée dans le choix de sa future profession par ses parents qui, trop souvent, ne comprennent pas la nécessité ni l'opportunité d'études supérieures (et même déjà secondaires), recourant à des arguments tels que : « A quoi cela te sert-il, puisque, de toute façon, tu vas te marier ! »

Pourcentage de jeunes filles dans les universités :

Table with 2 columns: Country, Percentage. Rows include Finlande, France, USA, GB, Suède, All. Est, Irlande, Yougosl., Italie, Grèce, All. Ouest, Espagne, CH.

Réorganisation des structures

Ces problèmes que l'on retrouve dans la plupart des pays européens, et tout particulièrement en Suisse, supposent non seulement l'examen des possibilités et des exigences d'une démocratisation des études, mais surtout la réorganisation de celles-ci. Comme le relevait M. Atteslander (professeur de sociologie à l'Université de Berne), il ne sert à rien de vouloir à tout prix réformer les structures universitaires sans étudier et réformer le processus scolaire dans son ensemble. On voit, dès lors, combien il est difficile de mener une politique cohérente et rationnelle de la réforme des études. M. Atteslander préconise la mise sur pied de véritables instituts de recherche pour la démocratisation et l'organisation des études; des idées ne suffisent pas — une recherche pratique est la condition sine qua non de tout changement social.

M. Sommerhalder (directeur du gymnase de Winterthour) demande qu'il soit possible à l'enfant d'entrer non pas une seule fois à l'école secondaire, mais trois fois pendant sa scolarité : à 10 ans, 12 ans et à 15 ans.

Campagne « Etudiants dans la salle des maîtres »

Cette action a déjà commencé en Suisse allemande (elle existait déjà depuis plusieurs années en Allemagne, sous le titre de « Student aufs Land »), et consiste en

la visite d'étudiants spécialement formés pour ce travail dans les salles de maîtres d'écoles primaires, campagnardes essentiellement. Lors de ces visites, les étudiants exposent les problèmes qui se posent actuellement sur la démocratisation des études, et encouragent vivement les instituteurs à informer les parents dont les enfants seraient capables de poursuivre une école secondaire, des facilités qui leur seraient accordées (gratuité de l'écolage, remboursement de certains frais comme les abonnements de train, etc.). Cette action vise donc à aider les parents et les instituteurs à favoriser le passage des élèves de l'école primaire à l'école secondaire.

Propositions pratiques

1. Dans l'immédiat. — Information à tous les niveaux des problèmes de l'enseignement si l'on veut doubler d'ici 25 ans le nombre des étudiants, par les moyens de communication de masse (presse, TV, radio). Information intense au niveau gymnasial.

— Promouvoir l'action « L'étudiant dans la salle des maîtres » ; prévoir parallèlement une heure par semaine dans les écoles normales au cours de laquelle on enseignerait les problèmes de la promotion de l'enseignement à tous les niveaux et dans tous les domaines .

— Information des maîtres primaires sur les méthodes modernes d'orientation psychologique (tests d'orientation, d'intelligence), ceci en vue d'instaurer partout le système des tests accompagnant les examens d'entrée à l'école secondaire.

2. A longue échéance. — a) Au niveau Suisse : créer un institut dont le but serait d'élaborer une politique culturelle suisse et, par conséquent, une réforme de l'enseignement à tous les niveaux, capable de faire face aux besoins de l'avenir.

b) Créer dans chaque canton un secrétariat qui grouperait des étudiants, maîtres primaires et secondaires, gymnasiens ainsi que toutes les personnes intéressées par les problèmes de l'enseignement. Ce secrétariat organiserait des soirées pour parents, des conférences dans les villages ; ces rencontres favoriseraient les contacts entre les professeurs, les étudiants et les parents des futurs étudiants.

Les problèmes soulevés lors de ce séminaire, s'ils ne sont pas résolus prochainement, risquent de mettre en péril l'avenir culturel et technique de la Suisse ; il faut donc que les autorités compétentes adoptent sans tarder une politique précise et la suivent. Relevons que nous n'avons pas seulement besoin d'un nombre plus élevé d'universitaires, mais plutôt de personnes plus cultivées à tous les niveaux, et que surtout « démocratisation des études » n'est pas et ne doit pas être synonyme de « médiocrisation des études ». Marianne JACCARD.

Portugal: une parodie de justice

(A propos de la conférence de M^e Ducreux lors de la table ronde sur les libertés au Portugal qui s'est tenue à Lausanne les 3 et 4 février.)

L'impression que garde l'auditeur après la conférence de M^e Ducreux provoque un malaise profond dû à un sentiment de dégoût et d'impuissance totale.

On ne peut s'empêcher de frissonner au fur et à mesure de l'énumération des horreurs de la torture et des moyens odieux employés pour détruire toute dignité humaine au sein du peuple portugais.

C'est au cours des procès auxquels il a assisté, ainsi que des discussions qu'il a eues au Portugal, qu'il a pu réunir un certain nombre de faits précis lui ayant permis de reconstituer l'histoire d'une arrestation courante et ses conséquences pour faire ainsi la lumière sur les méthodes judiciaires.

UNE VASTE HYPOCRISIE

Le système répressif est avant tout à placer dans son cadre : la dictature fasciste du Dr Salazar : une vaste hypocrisie.

Examinons-en à présent les différents stades.

Premier stade : L'arrestation

Les raisons et la procédure sont tous deux très arbitraires. Les raisons : tel individu est suspect ou a atteint au bon renom de l'Etat, a fait de la subversion (distribution de tracts, paroles jugées antigouvernementales, etc.).

La procédure : La PIDE (police politique dépendant directement du pouvoir) arrête les suspects sans mandats, sa décision est souveraine, elle est couverte par le gouvernement quels que soient ses agissements. Le détenu est alors torturé s'il manque des preuves de sa culpabilité : deux types de tortures sont pratiquées : Celle de la statue : la personne est maintenue debout pendant 5 à 13 jours. Conséquences : ses jambes enflent démesurément, l'organisme y rejetant tous les liquides qu'il contient, le cerveau se vide peu à peu de sa substance : x perte de la personnalité, souffrances physiques et morales atroces (de nombreux Portugais ont témoigné à ce sujet).

Torture du sommeil : on empêche le détenu de dormir durant 5 à 10 jours : même résultat, le prisonnier finit par perdre toute réaction et se trouve être ainsi plus malléable entre les mains de la PIDE.

Lorsque le détenu ne veut pas avouer, la police « fabrique » les preuves (on imprime des tracts que l'on dépose dans les affaires du suspect, on trouve de faux témoins : les agents de la PIDE s'en chargent eux-mêmes).

Le prisonnier est au secret pendant toute la durée de la détention provisoire : pas de lecture, de papier, de crayon, aucune possibilité de prendre contact avec un avocat, d'avoir des relations avec qui que ce soit en dehors du geôlier qui le surveille nuit et jour, le soumettant à d'interminables mesures vexatoires, tuant

ainsi peu à peu toute individualité chez le détenu. La famille du prisonnier n'est pas prévenue de l'arrestation. Celui-ci est seul et ne sait combien de temps il le restera si personne ne s'inquiète de son sort. Ainsi de nombreux détenus sont sequestrés depuis des années sans savoir pourquoi, et sans avoir été jugés. S'il a de la famille et que celle-ci le retrouve, la détention provisoire ne peut durer (légalement) que 180 jours.

Deuxième stade : Le jugement (s'il a lieu)

On compte quelques milliers de prisonniers n'ayant jamais été jugés et dont certains sont morts en prison sans avoir su pourquoi ils y étaient et sans avoir eu de contact avec un avocat ni avec un membre de la famille, souvent trop pauvre pour se déplacer jusqu'à la prison et pour faire les recherches sur la disparition de la victime.

Pour les privilégiés : jugement donc. C'est un tribunal plénaire qui siège. Pour éviter la publicité autour de l'affaire, on a recours à divers procédés :

- la salle du tribunal est mal indiquée : les procès de Porto ont lieu en dehors de la ville dans un ancien couvent ;
- l'endroit est humide et froid : on cherche à dégoûter ;
- l'heure est mal indiquée ou non indiquée ;
- les places sont limitées : environ 50 places assises ; il est interdit de rester debout durant l'audience et de s'asseoir par terre bien sûr.
- On garnit la moitié des places (il n'en reste donc plus que 25) par des policiers en civil de la PIDE.

Les pièces à conviction ne sont pas exposées aux yeux du public, les témoins cités sont les deux agents de la PIDE qui ont « interrogé » l'accusé. On rend la sentence (acquittements rares) après la réquisitoire, et l'accusé est alors envoyé soit en prison, soit au bagne, soit au « camp de la mort lente » à Tarafal dans les îles du Cap vert.

Troisième stade : La détention

Le régime pénitentiaire est lui aussi un chef-d'œuvre d'atrocités et de bestialité.

Les six premiers mois, le prisonnier est au secret : on recommence à le détruire moralement. Ensuite il subit toutes sortes de mesures : interdiction de se coucher le jour, de parler avec plus de trois personnes, d'écrire sur la table, de discuter de tout ce qui peut toucher de loin ou de près à la politique. Pour écrire, on prend du papier sur les genoux, etc.

Au moindre geste, à la moindre parole d'exaspération, on met le récalcitrant dans une fosse humide, sans lumière pour quelques mois, avec un minimum de vêtements ! Souvent sans matelas : les prisonniers dorment à même le ciment.

Les conditions d'hygiène sont horribles : Les prisonniers se soignent eux-mêmes : les infirmeries de la prison ne s'occupent d'eux que s'ils sont à la mort. (Ces faits sont rapportés par ceux qui sont sortis de la forteresse de Peniche où on met les mécontents dans une cellule sous la mer, dont le bruit et l'humidité empêchent de dormir).

Les prisonniers sont malmenés : Battus à coups de bâtons et de ceinture, injurés. Dans ces conditions de nombreux détenus, coupés du reste du monde, brimés, épiés, malmenés finissent par devenir fous et terminent leur vie dans un asile psychiatrique. Mais là ne s'arrête pas l'énumération de l'arbitraire de ce régime. Une fois la peine purgée, la plupart des prisonniers sont maintenus en prison par le truchement des « mesures de sécurité ». Celles-ci consistent à faire suivre la peine de six mois à trois ans de prison. La PIDE est toute-puissante : c'est elle qui décide de maintenir qui elle veut, aussi longtemps qu'elle le veut, sans en référer à qui que ce soit, dans les cachots de ses bagnes. Les exceptions sont ceux qui sont libérés, une fois leur peine purgée. La grosse majorité des prisonniers reste au bagne et purge ainsi souvent deux fois à trois fois la durée normale de la peine.

L'auditeur a grand peine à admettre qu'au XX^e siècle, des procédés aussi barbares, issus d'une mentalité obscurantiste et moyenâgeuse, puissent encore exister. La réaction de l'auditoire fut unanime : Comment empêcher cela ? Que pouvons-nous faire ?

J.-M. WERSINGER, EPUL.

JOSÉ BERNARDINO

José Bernardino : Etudiant portugais, né en Angola, est en prison à la forteresse de Peniche depuis mai 1962 pour avoir osé participer à une manifestation étudiante. C'est un gros poisson pour le PIDE.

En effet José Bernardino était président de l'AGE des étudiants de Lisbonne, et toute association étant suspecte, un leader ne peut manquer d'intéresser la police politique.

Après une détention provisoire d'un an, José Bernardino est jugé et condamné à quatre ans de prison (mai 1963). En novembre 1966 sa peine est purgée, mais José Bernardino est toujours maintenu en prison par les tristements célèbres « mesures de sécurité ». Il risque de terminer sa vie en prison : car on y meurt vite. José Bernardino a épousé Manuela en prison, en 1963. En 1967 elle le rejoint en prison pour quelques mois : détention arbitraire. Elle a été relâchée il y a deux semaines. Une campagne est lancée pour sa libération, par les étudiants portugais et par Lord Russel. 833 étudiants portugais ont eu le courage de signer une pétition malgré les risques courus (prison, tortures, etc...). Il existe une semblable pétition ici. Pouvons-nous rester indifférents ?

AGEPUL.

SUÈDE: SOCIALISME ET...

La Suède est un pays passionnant, parce qu'elle nous présente une image de ce qu'un jour nous serons peut-être. Si, à certains égards, les perspectives qu'elle nous dévoile ne laissent pas de m'inquiéter, ce n'est assurément pas le cas du domaine universitaire et étudiantin.

Sur ce point en effet mon impression est très favorable. Je me bornerai à évoquer sommairement quelques aspects de la question sociale, tels qu'ils me sont apparus au cours de mes voyages en Scandinavie.

Des logements bien conçus...

Nous sommes à Stockholm, un soir de décembre, au « Tempus », vaste ensemble locatif moderne réservé aux étudiants. Dans la cuisine commune, Ulla, de Norrtälje, prépare son repas, tandis que dans la salle de séjour voisine Per regarde la télévision... Ces deux étudiants-types (le garçon vit seul, bien que ses parents habitent Stockholm), payent 150.— Fr. s. environ pour leurs studios. (Notons que les salaires et les prestations sociales sont plus élevées qu'en Suisse. Un étudiant qui donne des leçons particulières gagne aisément 15 à 20 Fr. s. de l'heure). J'ai eu l'occasion de passer plus d'un mois au « Tempus ». Les studios sont de conception simple mais rationnels, spacieux, adaptés au travail de l'étudiant. Les rapports entre locataires sont sympathiques, fraternels. On forme une équipe. Des réunions, « parties » et autres festivités sont organisées par les étudiants. Ainsi la fête de Noël fut le prétexte à un grand « smörgasbord » bien scandinave... Un bâtiment réservé aux « deux-pièces » est destiné aux jeunes familles, et il n'est pas rare de voir partir, le dimanche, parents-étudiants et enfants, skis sur l'épaule. Remarquons enfin que l'ensemble est bien situé, dans la banlieue de Stockholm, non loin des forêts de sapins.

... bien qu'en nombre insuffisant

Telles sont les conditions optimales de logement offertes aux étudiants suédois. Tous, malheureusement n'en bénéficient pas. Pour obtenir un studio subventionné, l'étudiant doit pouvoir justifier de son bon travail... et s'armer de patience. Priorité est donnée aux mères célibataires et aux jeunes gens qui éprouvent de grandes difficultés sur le plan familial. Le problème du logement est grave. Il n'affecte pas seulement le corps étudiantin. Et l'on peut affirmer qu'il pèsera lourd aux prochaines élections de 1968, qui verront peut-être la défaite du gouvernement socialiste au pouvoir depuis plus de vingt ans.

Les conditions financières

Le système suédois me semble original, généreux et équitable tout à la fois. Tout

étudiant, quel que soit le revenu de ses parents, reçoit 700 Fr. s. environ par semestre (il va sans dire que les études sont gratuites !). En outre, il est possible à chacun d'emprunter à l'Etat une certaine somme, qu'il restituera petit à petit jusqu'à l'âge de cinquante ans sous forme de versements. Telle étudiante, par exemple, issue d'un milieu que l'on rangerait ici dans les « classes moyennes », doit 8000 Fr. s. à l'Etat suédois.

Certes, le système n'est pas parfait. Il me paraît néanmoins apporter un élé-

... UNIVERSITÉ

ment tout à fait original : l'étudiant est considéré comme une *personne* indépendante de sa famille, comme un être adulte et responsable. Ce système ne saurait être comparé aux prêts qu'octroyaient autrefois nos cantons : il n'est pas réservé aux « économiquement faibles », il perd tout caractère paternaliste et humiliant. Nul n'est forcé d'emprunter (chacun est libre, par exemple, de demeurer auprès de sa famille). Mais on peut le faire, que ce soit par nécessité financière ou par volonté d'indépendance, ou pour ces deux raisons. A cet égard, notre fameux « examen automatique », qui constitue certes un progrès en soi, me semble bien inférieur : il statue sur le sort financier de l'étudiant *en fonction du gain paternel* : c'est dire qu'il persiste à considérer l'étudiant en médecine de vingt-cinq ans comme un mineur !

Il découle du système actuellement appliqué en Suède que l'université y est réellement démocratique.

Enfin, l'étudiant suédois bénéficie de tous les avantages sociaux qui font la réputation des Etats nordiques : gratuité des hôpitaux, etc.

Je le répète, le système suédois n'est pas parfait. Il est parfois pesant, il manque de souplesse. Son principal mérite, j'espère l'avoir assez clairement souligné, c'est qu'il tient l'étudiant pour un être adulte, un individu à part entière, capable de prendre ses responsabilités.

C'est ainsi que l'on fait des citoyens et des citoyennes conscients, tant il est vrai que le sens civique s'acquiert par l'apprentissage de la liberté.

Pierre JEANNERET, Lettres.

Précisons que l'UEL a opté pour le système de l'examen automatique : l'Etat examine le cas de chaque étudiant, et propose lui-même une bourse à ceux qui en ont besoin, mais ne leur alloue pas automatiquement cette bourse.

Notre calendrier

Février :

L'alter ego, d'Henri Debluë
Théâtre des Faux-Nez

Du vendredi 22 mars à 16 heures
au lundi 8 avril à 9 h. 30.

**Fermeture du bureau
de l'AGECITE**

Du 12 au 16 avril à 7 heures
(Fêtes de Pâques)

Fermeture du FRU

19 février
Auditoire 7, Ancienne Académie
de 13 à 14 heures

Critique de nos partis
avec MM. Pierre Graber
et Jean-François Leuba.

21 février
Auditoire 11, Ancienne Académie,
à 20 h. 30

Petit précis de christologie
(seconde conférence)
par le professeur Gabriel Widmer.

26 février et 4 mars
Auditoire 7, de 13 à 14 heures

Notre vocation politique
avec MM. Pierre Freymond
et Samuel Dubuis.

Conférences organisées par l'Association chrétienne des étudiants. De plus, chaque vendredi de 13 à 14 heures, auditoire 7, échanges de vues entre étudiants sur nos responsabilités à l'égard du Tiers-Monde. Entrée libre.

SKI

24 et 25 février

Week-end aux Marécottes

2 mars

Journée au Pic-Chaussy

17 au 23 mars
23 au 30 mars

**Semaines universitaires
à Saint-Moritz**

organisées par le Service des sports
de l'Université.

Mars :

Oh ! les beaux jours, de Beckett
Théâtre des Faux-Nez

20 mars, à 20 h. 30
Cathédrale de Lausanne

**Grand chœur de l'Université
de Lausanne.**
(Voir dernière page.)

L'homme caoutchouc :

- le cœur sur la main
- les jambes à son cou
- l'estomac dans les talons
- les yeux dans la poche
- les deux pieds dans le même sabot.

48^e Congrès annuel

Le 48^e Congrès annuel de l'UNES s'est tenu à Rheinfelden du 26 au 28 janvier. Deux délégations lausannoises, une de l'AGECITE et une de l'AGEPUL, ont pris part à ses travaux.

Si les résultats de ce congrès dans les domaines universitaire et social sont satisfaisants, les atermoiements dans les questions de structures et dans le domaine international ne le sont pas du tout. D'autre part, la « solution » apportée au problème de la section de l'Université de Zurich est tout simplement inacceptable.

Le congrès s'amuse

L'an dernier, l'UNES avait décidé à la majorité de doubler les cotisations des sections (voir VU de décembre, p. 10) et un référendum organisé à l'Université de Zurich par une équipe d'éternels étudiants en mal de saboter l'UNES a refusé cette augmentation. Ce faisant, « Uni Zurich » violait les statuts de l'UNES et la règle démocratique, mais une exclusion ou une suspension de cette section eût porté un coup fatal à la représentativité (... et aux finances) de l'UNES. Après un marchandage, il fut décidé au début du congrès que l'AGE en question n'aurait plus droit qu'à la moitié de ses voix, paierait un dédommagement équivalent au 25 % de la somme perdue par l'UNES et devrait payer normalement ses cotisations l'année prochaine. En fin de congrès, on baissa le dédommagement à 5 %. Dans ces conditions, la délégation de l'AGECITE quitta le congrès.

Notons qu'en raison de cette mauvaise situation financière, l'UNES devra se contenter cette année encore de deux membres du bureau employés à plein temps. Dans de telles conditions, comment progresseront les affaires sociales ?

CIE & Cie...

Le congrès a renvoyé à la prochaine séance du comité de contrôle de la CIE le changement de statut de l'UNES dans cette organisation (passage du statut de membre de plein droit à celui de membre associé).

Mandat a été donné au prochain bureau de réexaminer les possibilités de collaboration de l'UNES aux organi-

de l'UNES

Ce qui nous a satisfait

sations internationales (UIE et CIE) afin d'essayer d'obtenir un statut équivalent dans les deux. C'est la énième fois qu'une telle résolution est votée. C'est une habitude à l'UNES de renvoyer les décisions de six mois en six mois...

Quant à la « déclaration de Leysin » (voir VU de janvier, p. 6), le congrès ne l'a pas ratifiée après moult péripéties et querelles de forme.

La décision de continuer la politique universitaire et sociale entreprise en 1967 nous a satisfait. L'UNES organisera un nouveau colloque national du type de celui de Lenzbourg sur les buts de l'enseignement à l'Université. Les enquêtes en cours sur la démocratisation des études seront poursuivies. Relevons que c'est là l'aspect le plus intéressant du travail de l'UNES, sinon le seul.

Jacques-François BRAND,
Aff. ext. AGECEITE.

Les mandats de l'AGECITE au 48^e Congrès de l'UNES

1. Exiger que Zurich (Uni) renonce à la moitié de ses voix et paie un dédommagement de 50 %. Au besoin, quitter le congrès.
2. Présenter trois motions :
 - Etudiants étrangers dont les parents sont domiciliés en Suisse : droit aux bourses cantonales.
 - Enquête sur les échecs aux examens.
 - Signer la Déclaration de Leysin (voir VU de janvier), changer de statut à la CIE, collaborer au Département de l'éducation de l'UIE.

Les mandats de l'AGEPUL au 48^e Congrès de l'UNES

1. Exiger qu'« Uni Zurich » renonce à la moitié de ses voix.
2. Présenter deux motions :
 - Droit au logement (soutien à l'initiative populaire fédérale).
 - Taxe militaire (demander sa suppression pour les étudiants) Voir en page 14 : L'année de vérité.



UNES: l'année de vérité

L'année 1968 pourra sans doute être considérée comme une année-vérité de l'UNES; en effet le bureau ne comprendra que des majoritaires, et l'AGECITE réexaminera sa position au sein de l'UNES et face à celle-ci.

Majos et minos

Il est de bon ton dans les milieux de l'UNES de se moquer de l'Union nationale des étudiants de France dont le bureau minoritaire est régulièrement désavoué et réélu. Or, le bureau de l'UNES est lui aussi un bureau traditionnellement minoritaire, c'est-à-dire qu'il est « pris en charge » par les sections romandes et par Bâle, sections qu'on peut qualifier de progressistes (entendez libérales) et qui ne disposent pas de la majorité. Ces sections traînent derrière elles une union nationale paralysée par une opposition majoritaire et conservatrice composée par les sections zurichoises, par Berne et par Saint-Gall.

Paralyse

Cette situation limite fortement l'action de l'UNES face à l'extérieur et fait rester dans les tiroirs les positions théoriques acceptées à contrecœur par des sections qui ont d'autres sujets de préoccupation ou d'autres tendances. (C'est sans aucun doute le sort qui sera réservé au document sur la réforme des études qui sera

étudié dans les sections qui l'ont fait naître et oublié dans les autres.)

Le cas d'Uni Zurich

Contre l'avis de l'AGECITE, le Congrès de Rheinfelden a décidé d'accorder à Uni Zurich le statut spécial qu'elle demandait à la suite de son refus de payer l'augmentation des cotisations. Ce statut ne durera qu'un an, mais la facilité et la générosité avec laquelle il a été accordé montre bien dans quel sens a joué la solidarité au sein de l'UNES. Le compromis proposé par l'AGECITE, même fortement restreint (dédommagement de Fr. 3000.—) par rapport à ce qu'elle estimait pouvoir demander a paru trop draconien: on a craint le départ de Uni Zurich, sans se soucier un instant de la position des petites sections comme l'AGECITE ou la FEN (Neuchâtel). Devant cette décision et devant la manière dont elle a été adoptée, la délégation de l'AGECITE a quitté le Congrès (décision d'ailleurs sans conséquence). Le bureau a ensuite approuvé la décision de sa délégation et décidé de proposer à l'assemblée des délégués la création d'une commission composée de représentants de toutes les facultés et chargée de dire si la participation de l'AGECITE à l'UNES est encore rentable, et d'examiner les conséquences d'un éventuel changement de statut.

Le bureau s'estime incompetent dans ce domaine.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle est due au fait que le bureau estime ne pas pouvoir assumer la responsabilité de poursuivre avec l'UNES les relations actuelles. Le choix doit se faire entre diverses solutions constructives, mais il doit dans tous les cas être assumé par l'assemblée des délégués. Si l'AGECITE décide de poursuivre ses relations avec l'UNES avec le statut actuel, elle choisira en toute conscience une situation minoritaire, ce qui impliquera par exemple que chaque année elle présentera plusieurs candidats compétents aux postes du bureau central. Si au contraire, elle opte pour une autre solution, elle se trouvera dans une situation difficile, mais qui aura le mérite de correspondre à ses aspirations. Quelle que soit la décision de l'assemblée des délégués de l'AGECITE, elle devra être prise en toute objectivité, c'est pourquoi la commission devra disposer du temps et des moyens nécessaires à l'investigation et à la réflexion.

Le président de l'AGECITE:
F. LUISIER.

Le magasin
sympathique
aux étudiants

Schaefer
LAUSANNE sports

Sur présentation de votre carte d'étudiant

5 + 5 = 9

Aux caves de Verdeaux
F. Milgiano
Vins-Spiritueux
1, rue Valentin
Tél. 021 22 12 90

notes publicités

central
self
service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr. 2.80

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Pas de supplément pour le service

AGE - AGE

L'AGECITE en janvier

L'événement du mois fut le congrès de l'UNES à Rheinfelden (voyez les articles qui y sont consacrés dans ce numéro). Une bonne partie du travail de l'AGECITE a donc consisté à préparer cette rencontre, chaque responsable d'un poste prenant part aux travaux d'une commission chargée de rapporter en séance plénière. Pour le reste, le bureau de l'AGECITE a poursuivi son activité dans la ligne indiquée dans notre dernier article (VU de janvier).

DOMAINE UNIVERSITAIRE

Notre cycle de rencontres avec les comités de faculté s'est poursuivi en janvier, et nous avons eu le plaisir de participer aux activités de l'un d'eux, celui des Lettres : conférence du professeur Biaudef sur le plan directeur de Dorigny, et colloque sur l'enseignement en Lettres.

UNES : Nous avons soutenu l'adoption du document « Enseignement » et approuvé l'admission comme membres associés des Fédérations Nationales des Associations de Facultés (FNAF). Les FNAF collaborent directement avec le vice-président universitaire et les frais occasionnés seront pris en charge par l'UNES...

Réforme de la loi sur l'enseignement : Nous avons mis sur pied deux groupes de travail qui étudient les structures de l'Université et les problèmes de l'enseignement. Affaires à suivre, nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion.

Dorigny : Nous vous renvoyons à l'article consacré à la conférence de presse du Conseil d'Etat.

DOMAINE SOCIAL

Bourses : Le Fonds cantonal des études supérieures a fini de siéger pour ce semestre. Grâce à une information suffisante, le nombre des boursiers s'est sensiblement accru, pour s'élever actuellement à environ 800. Ce résultat correspond au souhait et à l'action de l'UEL.

La Commission Monnier (chargée de l'élaboration de la nouvelle loi vaudoise sur les bourses d'étude) approche de la fin de ses travaux. L'UEL sera entendue par elle.

Travail : Un délégué prépare en ce moment une extension de l'office existant, qui offrira aux étudiants la possibilité de faire un travail suivi et spécialisé.

Logement : Un questionnaire a été distribué aux 340 étudiants résidant aux Falaises, à Rhodanie et aux pavillons des Cèdres. Nous avons déjà reçu 20% de réponses et en attendons encore. Ce questionnaire a un but bien précis : réunir une information suffisante sur les conditions de vie dans les maisons pour étudiants, afin de pouvoir bénéficier ultérieurement de l'expérience acquise. Prière donc aux résidents de nous retourner les questionnaires !

Dossier réorientation : Faut-il créer un office de réorientation chargé de guider les étudiants qui désirent changer de faculté en cours d'études ? Ils sont de plus en plus nombreux et, bien que nous ne disposions pour l'instant d'aucune statistique, il nous semble que c'est un problème à considérer, avec celui des étudiants, fort nombreux également, qui ne terminent pas leurs études. Une enquête est en cours, visant à déterminer d'une part le pourcentage de ces cas, et d'autre part les raisons tant des abandons que des changements en cours de route, ainsi que les taux d'échecs aux examens.

Nous publierons les résultats de ces enquêtes à mesure qu'ils nous parviendront (voir dans les VU de janvier les taux d'échecs aux examens, sessions d'été et d'automne, en SSP).

DOMAINE EXTÉRIEUR

Enquête sur les FNAF : Nous réunissons de la documentation sur chaque fédération, afin de voir les possibilités réelles qu'ont ces organisations en ce qui concerne une collaboration à l'UNES.

Commission internationale de l'UNES : Elle s'est réunie le 23 janvier ; les débats ont été peu intéressants, certains antagonismes empêchant d'aborder les problèmes de fond de manière constructive.

Préparation du 48e congrès de l'UNES : Rencontre le 22 janvier avec le bureau de l'UNES et celui de l'AGEPUL. Entente cordiale sur tous les points, sauf en ce qui concerne l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Université de Zurich, qui a refusé l'augmentation des cotisations à l'UNES.

Le 24 janvier, rencontre avec les bureaux de la Fédération des étudiants de Neuchâtel et de l'ACADEMIA de Fribourg. Là encore, nous avons constaté une parfaite identité de vues, et le même pessimisme quant à l'avenir de l'UNES et à nos possibilités réelles de collaboration du fait du retournement de Genève et du retrait de Bâle, qui ne nous soutient plus autant qu'auparavant.

Congrès de l'UNES : La proposition d'abandonner immédiatement notre statut de membre de plein droit de la Conférence Internationale des Etudiants (CIE, à La Haye) a été refusée, et les décisions importantes sont remises au prochain congrès, qui aura lieu en juin.

En dernière minute, le dédommagement de 25% des cotisations annuelles que devait verser Uni-Zurich a été ramené à 5%. La délégation de l'AGECITE a alors quitté le Congrès, selon le mandat qui lui avait été donné par l'assemblée des délégués, estimant que le manque de solidarité de Zurich n'était pas suffisamment sanctionné.

Réexamen de la situation de l'AGECITE au sein de l'UNES : Le bureau vous propose la création d'une commission qui déterminera la position de l'AGECITE face à l'UNES. Cette commission sera entièrement composée de membres de l'Assemblée des délégués.

INFORMATION

Radio : Les Actualités universitaires ont remplacé l'Heure universitaire du vendredi soir. Cette nouvelle émission hebdomadaire est présentée le jeudi de 17 h. 05 à 17 h. 35 par M. Antoine Livio ; des représentants de l'AGECITE ont pris part à toutes les dernières émissions. Un échange de vues et de questions entre les directeurs des gymnases romands et des étudiants, une présentation de l'UNES et du dernier congrès ont fourni les sujets des dernières semaines.

Brochure d'orientation : Les comités de faculté mettent la dernière main à leurs textes et nous serons en mesure de distribuer la brochure au début du semestre prochain, dès la reprise des cours dans les gymnases.

Affichage : Nous rappelons à tous les intéressés que les affiches ne peuvent pas dépasser certains formats (voir le règlement sur les panneaux) et doivent porter, outre le sceau du recteur, celui de l'AGECITE.

AGECITE (Information).

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéreo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de

**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

ACCUEIL

Il y a six mois, quelques jeunes membres du Rassemblement jurassien affirmaient lors d'une réunion « leur idéal humain et européen » reniant « les principes de ceux qui n'aspirent qu'à vivre en paix dans une Suisse prospère mais sclérosée ». Chacun est libre de son opinion sur la « question jurassienne ». Il est évident que cette déclaration reflète les sentiments de beaucoup de jeunes Suisses qui sentent l'obligation pour leur pays de devenir plus solidaire d'un monde où personne ne peut plus prétendre se suffire à lui-même.

Or, il y a paraît-il un problème de l'accueil à l'université qui viendrait de l'indifférence ou même de l'hostilité des Suisses à l'égard de ceux qui ne sont pas d'« ici ». N'est-ce pas une attitude en flagrante contradiction avec l'intérêt que nous affirmons prendre aux problèmes internationaux ? Ou bien serait-ce une manifestation de la dite « sclérose helvétique » ?

Il est vrai que certains étudiants étrangers forment des blocs si compacts que personne, avec la meilleure volonté du monde, ne pourrait y pénétrer. Mais j'ai aussi entendu un étudiant chinois raconter comment il avait vainement essayé pendant tout un semestre de lier connaissance avec ses camarades de cours. Il est vrai qu'il y en a parfois tellement, que nous nous demandons qui doit

accueillir l'autre. Mais il est évident que c'est à nous Suisses et je dirai même Lausannois, puisque nos Confédérés semblent éprouver parfois autant de peine que les étrangers à s'intégrer, à faire les premiers pas. N'est-il pas comique qu'il ait fallu récemment les efforts d'une Haïtienne pour réunir autour d'un poulet à la mode de son pays étudiants romands et alémaniques ?

Nous sommes prêts à donner un an pour aller travailler en Afrique ; en attendant allons prendre un café avec cet étudiant africain qui assiste aux mêmes cours que nous depuis trois mois, sans que nous nous soyons encore adressé la parole. Nous lisons force ouvrages sur le Vietnam, poussons la solidarité avec les peuples vietnamien jusqu'à inviter un étudiant de ce pays à partager notre repas.

Certains objecteront le manque de place. Pourtant je connais plusieurs foyers lausannois prêts à offrir l'hospitalité pour un souper ou une soirée. Chaque étudiant lausannois ne pourrait-il trouver dans son entourage ne serait-ce qu'une famille disposée à agir de même ?

Imaginez le temps que cela prend, diront d'autres ! Mais apprendre à connaître des jeunes de races, de mentalité, de nationalités différentes est une des expériences les plus passionnantes et nécessaires que l'on puisse faire à l'université et qui mérite nos loisirs au même titre que les vieux copains de toujours. A nous de saisir la chance !

Catherine GUISAN, SSP.

Rédaction des V. U.
Rue de l'Université 24
1000 Lausanne

Chers amis,

Permettez-moi de vous féliciter, notamment M. Jacques-François Brand, pour les articles parus dans les deux dernières VU, concernant les déclarations de l'étonnant brain-trust de l'Action étudiante. Etonnant par ses contradictions multiples et par sa naïveté, navrant aussi par sa position réactionnaire et par son narcissisme intellectuel. Les membres de l'AGE genevoise, « creuset de l'élite dirigeante », feront de bons franc-maçons et de non moins bon officiers, pères de familles, etc. Salan, Patakos, Johnson, Schramm et Cie. Je comprends qu'il était impossible de passer sous silence tant de c... accumulées.

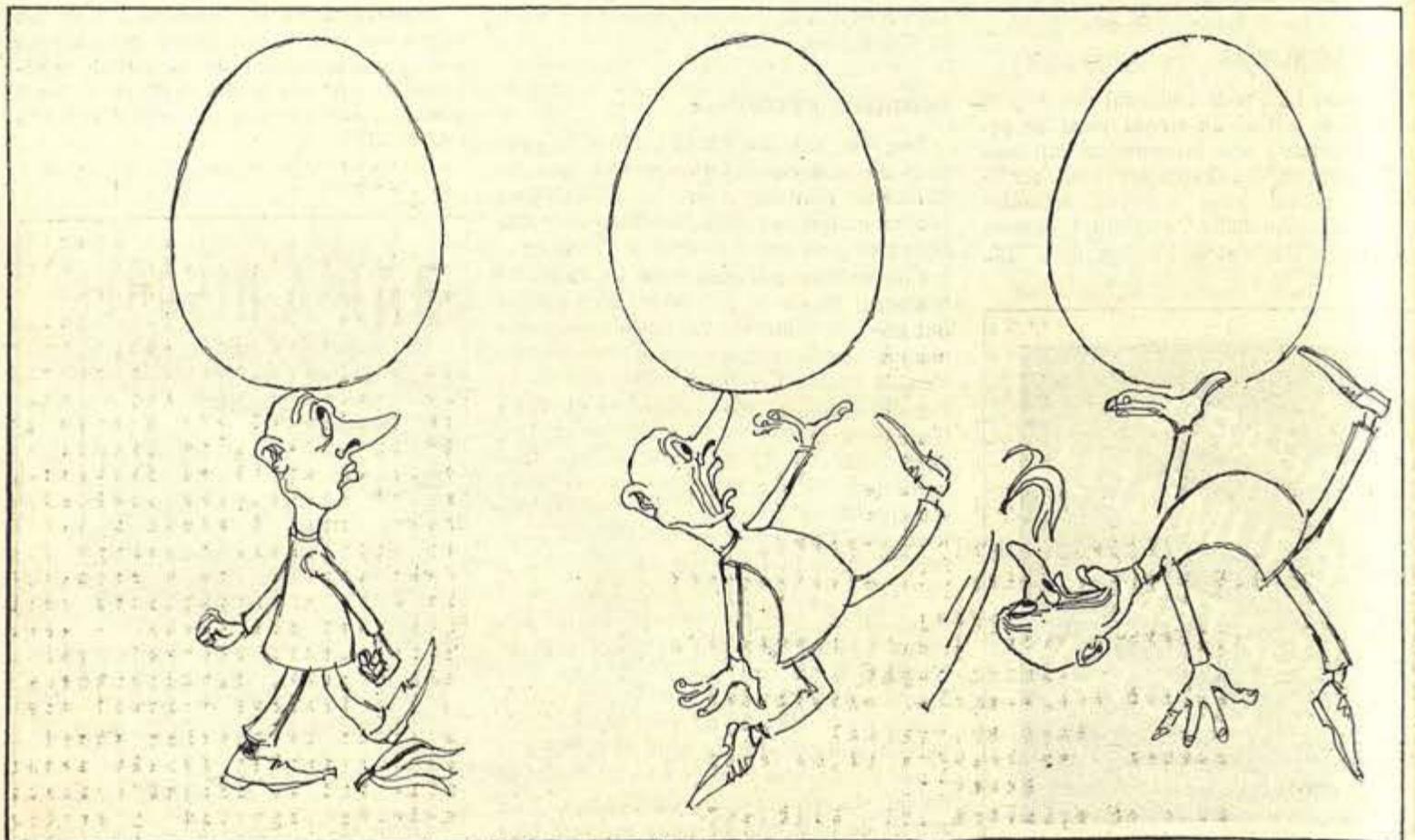
Autre chose encore : la solidarité dont vous avez fait preuve en vous engageant derrière J.-F. Brand me fait croire à elle seule en ces deux vertus que sont « la hauteur et l'espérance ». Merci.

Amicalement.

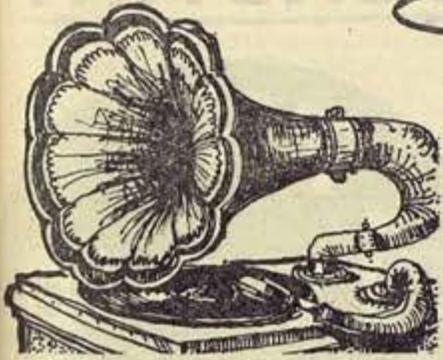
Claude Marquis, Médecine.

A une exposition, un visiteur s'étonne de voir une toile entièrement blanche avec pour titre « Le chien et l'os » ; il demande alors :

- Où est l'os ?
- Le chien l'a mangé, lui est-il répondu.
- Et où est le chien ?
- Oh ! comme il n'y avait plus rien à manger, il est parti.



DISQUES



● Intégrale de l'œuvre pour orgue de J.-S. Bach, par Marie-Claire Alain.

— La critique unanime a fêté l'an dernier cette réalisation, qui s'inscrit à la suite de celles de Walscha, de Rogg, etc., mais qui est la première véritable intégrale (elle comporte plusieurs inédits). Ce monument de quelque 250 pièces enregistrées sur 24 disques se devait de trouver sa place à la Phonothèque ! Le talent de Marie-Claire Alain est immense, et les instruments qu'elle a choisis (9 orgues danoises du XVII^e siècle) sont à sa mesure.

● J'ai trouvé grand intérêt à l'audition de quatre disques « Archives du piano », groupant des enregistrements historiques réalisés avec les moyens mécaniques du début du siècle et adaptés tant bien que mal aux techniques récentes : des interprétations surprenantes (par leur liberté dans les tempi) de Chopin par Paderewski ; Ravel et Granados interprétant leur propres œuvres... A vrai dire, Ravel pâtit ici de l'inévitable médiocrité du repiquage, qui lui enlève la fluidité à

laquelle nous ont habitués les versions récentes de Samson François, Vlado Perlemuter, etc. Par contre, Granados révèle toutes les subtilités et le raffinement de ses Danses espagnoles, et de ses Goyescas dont le disque comporte quelques fragments.

● Pour rester dans le domaine du piano et plus particulièrement celui des œuvres de Ravel, il faut mentionner l'achat par la Phonothèque de l'enregistrement intégral par Samson François de l'œuvre pianistique de ce compositeur. Samson François, dont la conception superficielle et grandiloquente de Chopin m'a toujours fait horreur, semble avoir réussi cette fois un coup de maître : son « Gaspard de la nuit », le « Tombeau de Couperin », ou « Miroirs » séduisent immédiatement par un je ne sais quoi d'impalpable mystère, et une variété infinie de timbres...

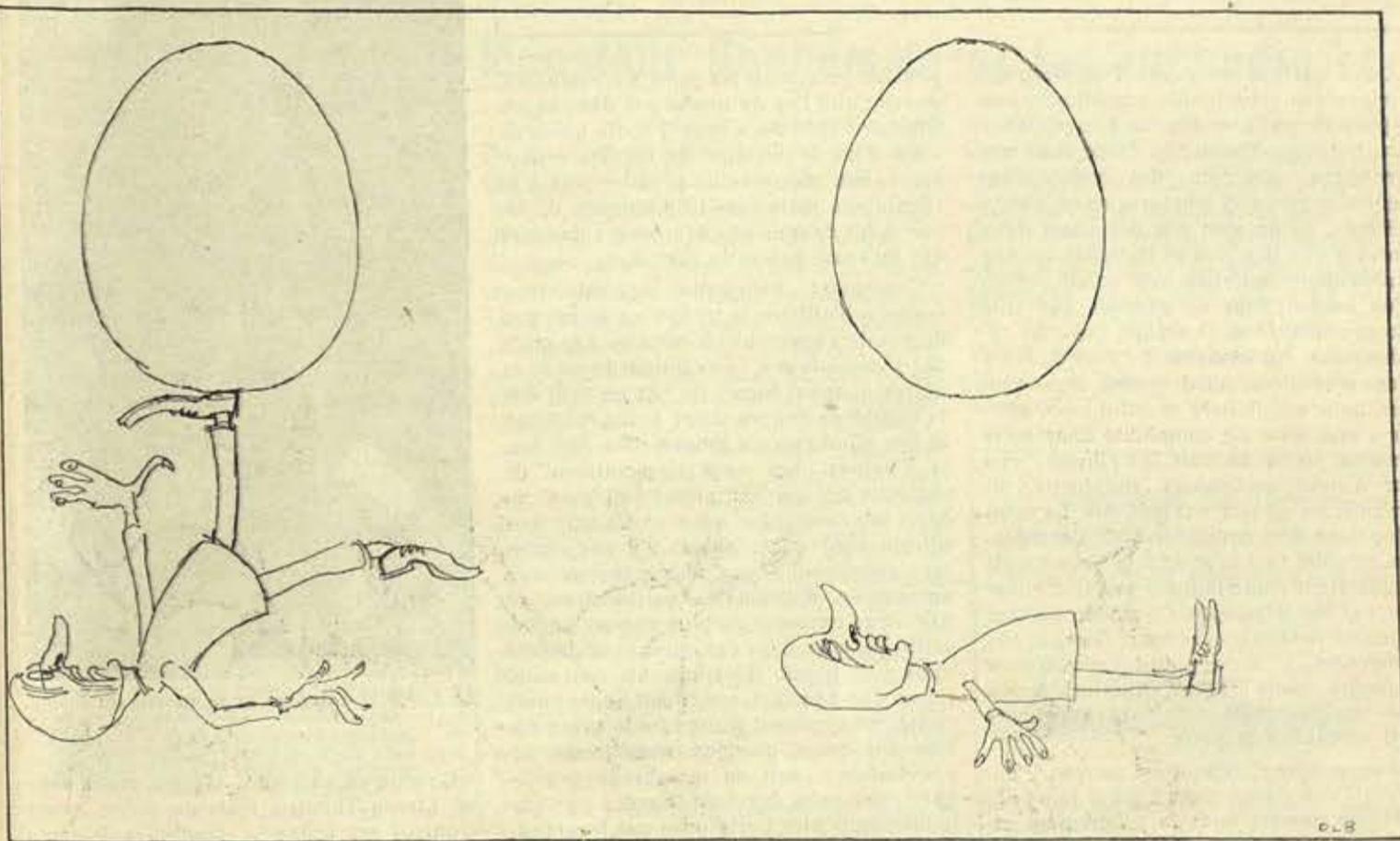
● Signalons enfin au chapitre du piano un disque intéressant à un double point de vue, puisqu'il met un pianiste encore peu connu : Eric Gaudibert, d'ailleurs hôte de la SIMC en février, au service d'œuvres peu jouées : les six Intermezzi op. 4 de Schumann et quatre Ballades op. 10 de Brahms. La pudeur, la retenue dont fait preuve ce pianiste sont évidemment loin des déferlements d'un Cortot ou même, pour ce qui est de Brahms, de la conception plus massive d'un Katchen, mais elle restitue le climat étrange de la légende écossaise qui inspira Brahms, et l'intimité des Intermezzi.

● Sous le titre accrocheur « Perspectives du XXI^e siècle », Philips propose trois enregistrements d'œuvres contemporaines interprétées par les Percussions de Strasbourg. On est impressionné par les noms fabuleux des 140 instruments dont se servent — à lire la pochette — ces six musiciens : peaux, bois et métaux ; crotales, cloches, cancerros ; gongs thaïlandais et mokubyos japonais ! Tout un programme. Il semble en fait que ce soit le fonds qui manque le plus : les vingt minutes que durent « Signalement » du hollandais Schat procurent une pénible et paradoxale sensation de redites et de monotonie ; « Alternances » du japonais Shinoara plaisent davantage par leur discrétion et un souci d'insolite dénué de provocation. Quant à l'accompagnement d'un texte d'Henri Michaux « Epervier de ta faiblesse », composé par le Yougoslave Stibilj, il frappe par une réelle concordance d'intention avec le poète : violent et cynique ; malheureusement la diction emphatique du récitant devient à mon gré rapidement insupportable.

● Pour les abonnés du Festival de Lausanne, signalons qu'avant d'aller voir l'opéra de Carl Orff, « Die Kluge » (voir p. 20), ils pourront en emprunter un enregistrement exemplaire à la Phonothèque. (Sawallisch et le Philharmonique de Londres, avec E. Schwarzkopf et Hermann Pray.)

● Quant aux nombreux linguistes de notre Alma Mater, qu'ils se réjouissent et joignent l'utile à l'agréable : La Phonothèque leur propose la méthode Assimil en allemand, anglais, français, italien, espagnol, russe et même une méthode chinoise. A bon entendeur !

Jean-Luc SUBILIA.



Activités théâtrales Activités théâtrales Activités t

LES FAITS MARQUANTS PENDANT



La créature monstrueuse du docteur Frankenstein.

(Photo prêtée par la « FAL ».)

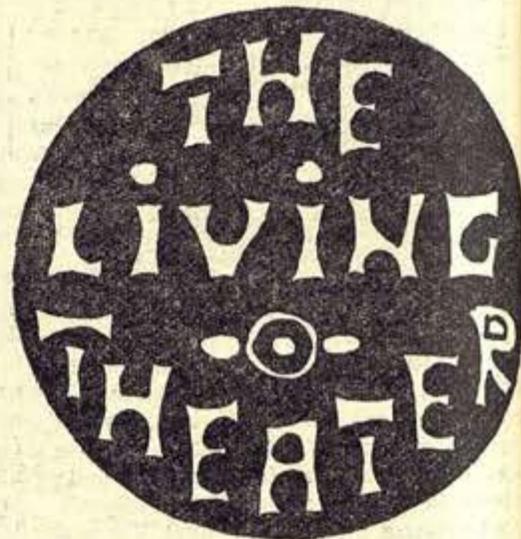
La venue, pour la première fois en Suisse romande, de cette troupe fondée à New York il y a juste vingt ans, a suscité le mois passé de vives réactions ; le Living Theatre a choqué en ce qu'il a de nouveau et d'inédit. Certains n'y ont pas trouvé leur compte, tandis que d'autres se déclaraient persuadés d'avoir enfin découvert la dramaturgie dans sa forme la plus authentique... Le nombre de propos contradictoires tenus à cette occasion n'a marqué peut-être qu'imparfaitement la scission qui s'opère à partir du principe de base : acceptation ou rejet. Tout le problème est là : faut-il accepter cet expressionnisme purement formel trouvant sa réalisation dans une gestique corporelle très poussée, et à partir de là bâtir un véritable système explicatif à moult faces comprenant théorème, postulat et démonstration, ou ne voir dans ces contorsions et toute cette simulation d'horreur qu'une importation américaine et dangereuse de surcroît ?

Dans quelque voie que l'on s'engage, une analyse approfondie conditionne toute prise de position. Disons qu'à première vue, le Living Theatre se lance dans une révolution complète des conceptions théâtrales jusqu'ici admises : ce qu'il nous présente, ce ne sont pas des idées inhérentes à une doctrine et traduites en une phraséologie moralisatrice (mode didactique auquel nous ne sommes que trop accoutumés). Non, il essaye de nous révolutionner sur le moment ; pour ce faire, il use d'artifices qui devraient nous toucher, nous sensibiliser et enfin nous amener à une sorte de complicité dans cette nouvelle façon de voir les choses : cris tour à tour grotesques, suppliants, effrayants, en un mot exaspérants. La compréhension doit coïncider avec l'acceptation, et alors tout le spectacle vous paraît comme étant d'une logique parfaite, construit sur une conception « moderne » des exigences théâtrales (Ionesco, Beckett, ces rétrogrades...), avec peut-être quelques longueurs, mais restant toujours drôle parce qu'incompréhensible et plastiquement agréable aux yeux.

Chaque acteur (le mot est peut-être un peu fort) s'en donne alors à cœur joie ; et, puisqu'on nomme dans le programme sa participation à l'ensemble « apport », il

peut se permettre les pires excentricités, pourvu que l'on ne tombe pas dans le jeu littéraire (pas de risque !) mais que l'on reste dans le domaine de l'épreuve physique. Son rôle sera de prendre part à la révolution, mais sans trop d'excès, de façon à lui donner une tournure cohérente qui lui fasse passer la rampe.

Cependant, l'étiquette théâtrale sous laquelle s'affiche la troupe ne laisse pas de paraître spéieuse à certains. Les mots de « révolution », « avant-gardisme » et autres sonnent bien ; ils ont en tout cas le mérite de couper court à une tradition et des coutumes de longue date établies, et d'aviver chez nous ce sentiment de curiosité qui tendrait plutôt à disparaître. Mais la provocation est souvent trop manifeste pour qu'on puisse n'y pas riposter : représentez-vous une scène un soir encombrée d'ustensiles patibulaires, et une autre exempte du plus minime accessoire. Dans les deux cas, vous avez devant vous une bande d'hurluberlus qui vous regardent pendant une demi-heure, soit en faisant semblant d'attendre la résurrection des corps glorieux sous forme de « lévitation », soit en tentant de provoquer chez vous des haut-le-cœur par des hululements plus burlesques que bestiaux. Ce qui a fait dire à M. Tauxe dans la



de passage à Lausanne



Le Créon d'Antigone et fondateur du Living.
(Photo « FAL ».)

« Gazette » : « Lévitez, lévitez, chers amis du Living Theatre, mais de grâce, avant d'entrer en scène ! » Quelques instants après la fin de ce « prologue », nos éner-

LE MOIS DE JANVIER

gumènes se mettent à envahir le public, à insulter les gens du premier rang du parterre (ceux qui croyaient avoir les meilleures places !), à les postillonner, à les effaroucher par les grimaces les plus sordides ; et tout ça, pourquoi je vous le demande ? Pour ne faire qu'un avec ce cher public et l'intégrer dans la grande communauté révolutionnaire !

Et malgré cela, le Living Theatre reste le numéro un dans le mouvement novateur qui transforme peu à peu l'art théâtral et toutes les règles qui l'accompagnent en une vaste industrie chorégraphico-sociale. Il est cependant permis, au vu des deux spectacles que nous a présentés le Living, à savoir « Frankenstein », tiré du roman de Mary Shelley, et « Antigone », de Sophocle, adapté par Brecht, de se demander si et dans quelle mesure le fond théâtral de l'œuvre conserve une quelconque valeur, noyé qu'il se trouve au milieu d'un tel déploiement de forces gesticulatoires. Disons que dans le cas du docteur Frankenstein et de ses créatures monstrueuses, la trame est moins charnue et se prête tout à fait à ce genre d'adaptation ; mais l'« Antigone » de Sophocle, n'est-ce pas quelque chose de sacré ? Est-il permis de la défigurer au point de lui enlever toute consistance propre ? Et ceci au profit d'une idéologie qui n'a certes pas encore que des adeptes. Sans parler de sacrilège, relevons tout de même combien navrant m'a paru ce nouveau visage de l'Antigone antique (qui ne s'y reconnaîtrait pas elle-même assurément). Que le Living Theatre, qui est encore en pleine période expérimentale, s'abstienne d'engloutir des œuvres d'une telle portée et de les métamorphoser aussi inconsidérément. Il n'est pas nécessaire, ni dans l'intérêt du théâtre en général, que son répertoire soit truffé de « classiques » demandant une certaine marque de déférence.

Souhaitons en tout cas que l'« Atelier du Centre dramatique romand », dont on nous a annoncé la récente création, ne soit pas un vulgaire plagiat de l'institution américaine et ne tombe pas dans les mêmes travers qu'elle : un Living Theatre nous suffit pour l'instant.

Dominique CREUX.

BIGLA
GEORGES KRIEG
 S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU
 IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
 PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

Capitaine Karagheuz

En repensant à cette pièce si pleine de richesses, de verve populaire, de charme, d'humour parfois grinçant, il me semble que cette phrase prononcée par Kostas, le jeune déserteur grec, résume parfaitement ce petit monde d'un village entre Athènes et le Pirée : « Il faut trouver une place pour chacun sur la chaloupe, ou se noyer ».

C'est justement parce que le capitaine Karagheuz refuse de se noyer, refuse d'appliquer les lois de l'hospitalité qu'il prônait, que ce monde paillard, gueulard, plein d'enthousiasme, d'insatisfaction, plein de générosité et de bassesse va se disloquer à l'instant où le fil qui le liait se brise.

Philippe Mentha, dans le rôle du capitaine Karagheuz, nous donne une image fidèle, sans aucune exagération, de cet homme rusé, joyeux, qui a placé la fraternité entre les hommes au-dessus de toute chose, dans le bonheur d'une vie toute matérielle s'entend, mais qui pour y arriver n'use certainement pas des moyens les plus « orthodoxes ». Il vole des poules au pape famélique (François Simon) pour les lui jouer ensuite au tricot, il rend justice à deux partis totalement opposés : le patron du bistrot, Madoupas, homme d'affaires, roublard et inquiétant (David Rachidi) et Takis, le serveur (Pierre Barra), tout simplement parce qu'il peut gagner ainsi quatre bouteilles au lieu de deux.

Ce double jeu me gêne chez Karagheuz : une bonté hautement proclamée,

mais qui déguise souvent un calcul, une astuce qui « roulera » son prochain.

Il arrive que Karagheuz joue et perde, c'est alors la débandade. Lui-même ne peut plus rien pour ses amis réunis autour de sa table, il laisse éclater les instincts les plus bas, puis reprend son manteau et s'en va. Et ceci par une dernière lâcheté.

Philippe Mentha est bien accompagné par Jutta Simon, une Aphrodite malade imaginaire, éternellement fatiguée, femme du capitaine ; elle soulève l'approbation de la salle par un éclat de rire énorme et spontané, lors d'un rare accès de bonne humeur.

Mista Préchac, dans le rôle de la « fille », fiancée du capitaine, a beaucoup de naturel, malgré des chants inconsistants et ridicules.

Mais cette pièce souffre de quelques faiblesses dans l'interprétation de la première partie : le boucher (Georges Milhaud) absolument répugnant, fait plutôt penser à un « videur de cabaret » par une exagération des défauts du personnage ; la bataille entre Pétroula (fille du capitaine) et Flora est ridicule et déplacée, bien qu'elle soit un modèle en son genre.

Louis Gaulis a créé un monde sympathique, parce que si proche de la réalité, mais a délaissé malheureusement toute poésie pour un texte facile et qui ne passe que par l'interprétation et l'homogénéité des acteurs très satisfaisantes.

Cl.-L. F.

La pensée du jour :

L'homme est à la femme ce que le galet est à la plage : il est toujours roulé.

Un borgne à la caisse d'un cinéma :

— Une demi-place, s'il vous plaît.

Monsieur Bonhomme et les incendiaires

Donnée en réédition, la fameuse pièce de Max Frisch a une fois de plus remporté un grand succès. Rappelons-en le sujet : un monsieur, présentant bien, vendeur de lotions capillaires de son métier, héberge sous son toit un inconnu qui se dit fils de charbonnier. Ce dernier lui force d'ailleurs un peu la main, considérant que son hôte semble plutôt réticent vu l'épidémie d'incendies criminels qui sévit dans la région. Survient un peu plus tard un deuxième larron, acolyte du premier, qui bénéficie du même traitement que lui. M. Bonhomme se montre très conciliant et très généreux avec ceux qu'il considère déjà comme étant ses amis ; cependant, des doutes ne tardent pas à surgir dans son esprit quant à l'intégrité de ces deux visiteurs, surtout lorsqu'il découvre dans son grenier une véritable collection de bidons d'essence. Il prend cela pour une plaisanterie et fait confiance à ses invités jusqu'au jour où ceux-ci mettront le feu à sa maison avec des allumettes qu'il leur aura préalablement données.

Le thème de la faiblesse, on pourrait même dire de la couardise humaine est

ici magistralement traité. Le brave Monsieur Bonhomme sait pertinemment qu'il a affaire à deux incendiaires mais n'ose pas jeter hors de chez lui deux sans-logis, n'ayant pas la certitude absolue qu'ils sont ce qu'il ne fait que supposer. Transposé sur un autre plan, c'est l'homme qui se dérobe constamment à ses obligations, ses devoirs ou ses penchants, de peur de passer pour moins bien qu'il n'est.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages SPORT S.A.

13, rue Haldimand 29 rue de Jourg

Fin de la saison dramatique

Saison lyrique

Le Festival de Lausanne

Lors du récent entretien que nous avons eu avec l'administrateur général du Théâtre municipal, M. Albert Linder, celui-ci nous a donné tous les renseignements utiles sur le déroulement de la saison tant théâtrale (ou du moins ce qu'il en reste) que lyrique, aboutissant à l'éclosion d'un Festival que d'aucuns jugent comme étant d'une nouveauté révolutionnaire de par les dimensions gigantesques et proprement internationales qu'il va prendre. Jetons un rapide coup d'œil sur chacun des trois plans mentionnés : la saison dramatique va se poursuivre jusqu'en mai, au Théâtre municipal d'une part et aux Faux-Nez d'autre part. Des noms connus : Brecht, Beckett, Lesage, Gaulis ; d'autres moins : Weingarten, Weideli. La traditionnelle saison lyrique, quant à elle, se déroulera au mois d'avril, ayant pour cadre le Théâtre municipal ; dans les quatre opérettes qui y seront données, « une brochette de joyeux drilles ou d'amusants fantoches encadrera les protagonistes sérieux, dans la meilleure tradition de l'opérette et de l'opéra-comique français », comme dit le prospectus ! Le XIII^e Festival de Lausanne ouvrira ses fastes au début de mai ; on remarquera tout de suite

les grands efforts qui ont été prodigués dans le monde musical pur et la haute tenue des huit concerts, qui verront la participation principalement de l'Orchestre de l'ORTF à côté de quelques autres formations.

Notons également les prestigieux chefs et solistes qui se trouvent à l'affiche. Du côté de l'opéra, les organisateurs ont à nouveau fait appel à l'Opéra d'Etat de Berlin, « Deutsche Staatsoper », qui remporta l'an passé un vif succès. Le ballet, enfin, occupera une place prépondérante.

Apprenez enfin que, dans le cadre du Festival d'opéras italiens, qui marquera en octobre prochain la fin de la saison de spectacles 1968, nous aurons le privilège d'avoir à Lausanne l'Opéra de Bologne.

Une dernière remarque : des billets à prix réduits seront une fois de plus à la disposition des étudiants pour les spectacles du Festival. Vous serez avertis par voie d'affichage sitôt qu'il sera possible d'en retirer. Ci-dessous, vous trouverez un tableau complet des spectacles de la saison, de février à octobre.

D. C.

Fin de la saison dramatique

Au Théâtre municipal :

8 et 9 mars

HOMME POUR HOMME,
de Bertold Brecht, par le TPR

14, 15 et 16 mars

LES CHAROGNARDS, de Weingarten,
par le Théâtre de Carouge

Date non fixée

TURCARET, de Lesage,
par le CDR

8, 9 et 10 mai

L'ÉCLATANT SOLEIL DE L'INJUSTICE,
de Weideli, par la Comédie de Genève

Aux Faux-Nez :

Février

L'ALTER EGO, de Deblüe,
par le CDR

Mars

OH ! LES BEAUX JOURS, de Beckett,
par le CDR

Mai

LE SERVITEUR ABSOLU, de Gaulis,
par le CDR et le Théâtre de Carouge

Saison lyrique

4 et 6 avril

LA FILLE DE MADAME ANGOT,
opéra-comique de Lecocq

18 et 20 avril

LA VEUVE JOYEUSE,
opérette de Lehar

25 et 27 avril

LA BELLE HÉLÈNE,
opéra-bouffe d'Offenbach

2 et 4 mai

MONSIEUR BEUCAIRE,
opérette romantique de Messager

XIII^e Festival international de Lausanne

Concerts :

7 mai

Orchestre de la Suisse romande
Direction : Paul Klecki
Soliste : Arthur Rubinstein, pianiste
Œuvres : Beethoven, Mozart, Chopin

29 mai

Berliner Staatskapelle
Direction : Otmar Suitner
Soliste : Alexandre Brailowski,
pianiste
Œuvres : Weber, Beethoven, Chopin,
Beethoven

1^{er} juin

Orchestre National de l'ORTF
Direction : Charles Münch
Soliste : Zino Francescatti, violoniste
Œuvres : Debussy, Ravel, Beethoven

3 juin

Orchestre National de l'ORTF
Direction : Erich Leinsdorf
Soliste : Nikita Magaloff, pianiste
Œuvres : Prokofiev, Tchaïkovsky,
R. Strauss

5 juin

Orchestre National de l'ORTF
Direction : Cziffra junior
Soliste : Gyorgy Cziffra, pianiste
Œuvres : Frank, Liszt, R. Strauss,
Roussel

7 juin

Orchestre National de l'ORTF
Direction : Jean Martinon
Soliste : Nathan Milstein, violoniste
Œuvres : Weber, Bach, Bruch, Brahms

8 juin (Cathédrale)

**Concert d'orgue avec le chœur
de la Philharmonie de Prague**
Direction : Josef Veselka
Soliste : André Luy, organiste
Œuvres : Gabrieli, Palestrina,
Buxtehude, Bach

10 juin

Orchestre National de l'ORTF
Direction : Igor Markevitch
Solistes : Agnès Giebel, soprano,
Oralia Dominguez, mezzo-soprano,
Ernst Hæfliger, ténor
Franz Crass, baryton
Anton Diakov, basse
Œuvre : « Samson » de Hændel

Opéras :

18 et 20 mai

TANNHAUSER, opéra romantique
en 3 actes de Richard Wagner

22 et 24 mai

FIDELIO, opéra en 2 actes
de Beethoven

25 mai

DIE KLUGE, opéra gai de Carl Orff
(+ Petrouchka, ballet)

27 mai

TRISTAN ET ISOLDE, drame musical
en 3 actes de Richard Wagner

Ballets :

8 mai

WESTERN-THEATRE-BALLET
(du « Sadler's Wells Theatre »
de Londres). Direction : Peter Darrel
Œuvres : Bartok, Schumann, Chabrier
et des Beatles

25 mai

**BALLET DE L'OPÉRA D'ÉTAT
DE BERLIN**. Direction : Helmut Koch
Œuvre : Petrouchka, ballet burlesque
d'Igor Stravinsky

15 juin

**BALLET DU GRAND THÉÂTRE DE
GENÈVE**. Direction : Serge Golovine
Œuvres : Bach, Frank Martin, Bellini
et P. Métral

XIV^e Festival d'opéras italiens

Du 12 au 22 octobre

LE TROUVÈRE, de Verdi
LA BOHÈME, de Puccini
MOSE, de Rossini

LELOUCH ET LES BASSES PROFONDEURS

Du KEATON américain à WEEK-END, l'épopée glorieuse du cinéma a suivi maintes voies, et subi maintes influences. Toutes ne sont pas profitables au 7^e art, et une lui est particulièrement néfaste, je veux parler du sentimentalisme français, dont le meneur est LELOUCH, créateur de « Un homme et une femme », suivi non moins glorieusement du point de vue financier, de « Vivre pour vivre ».

Pourtant, ce jeune homme fort ambitieux à ses débuts, avait dans « Une fille et des fusils » montré des qualités de metteur en scène pour le moins intéressantes et avait fait du thème banal des blousons noirs, un film attrayant conçu intelligemment. Pourquoi avez-vous changé de route, Lelouch? Je voudrais fort le savoir, vous avez triché et me donnez maintenant l'effet d'un nouveau riche.

L'évasion n'est pas ce monde de facilité dans lequel Lelouch se complait avec « Un homme et une femme », élite sublimée : le jeune coureur automobile, héros de chez Ford, marque en vogue, s'éprenant de la charmante Anouck Aimée. Bravo pour Monte-Carlo-Paris en une Lelouch et les basses profondeurs.

nuit! Tout n'est qu'objet d'attendrissement pour cœurs sensibles. Belle est la vie, oubliez la vôtre et vivez la leur!

L'évasion n'est pas synonyme d'immoralité. Lelouch ne fait qu'allumer le désir de son petit monde, en nous tournant prestement le dos. Immoralité accrue par le fait que l'homme n'est plus intègre; à ses débuts, les opinions de Lelouch allaient à la gauche, mais le succès fait oublier beaucoup de choses... Aussi, ne parlez pas d'engagement dans « Vivre pour vivre »! Dans ce film, Lelouch a cherché à rassembler un maximum de public, en entrecoupant les différentes scènes de soi-disantes « prises de position » : petite séquence sur le Vietnam, avec massacre américain, petite séquence sur les mercenaires du Congo, en tenue de parachutiste, bien lavée et repassée, tout propre et tout frais. Cachant tout cela de ses larges épaules, et de son charmant sourire qui éclabousse les spectateurs des trois premiers rangs, Yves Montand apparaît avec le triangle à trois personnages : lui, grand reporter de

« 5 colonnes à la une », marié, 40 ans, mauvaise passe! Sa femme, Annie Girardot, décoratrice au Faubourg Saint-Honoré, Candide Bergen, jeune Américaine séduite. Le sujet, intéressant en lui-même, est traité avec un sentimentalisme outrageant. Ainsi, après les mercenaires du Congo, chasse au rhinocéros, avec Candice Bergen, qui n'a pas oublié ses boucles Chanel dans sa tente, et fusil à l'épaule, et le soir venu, dîner aux chandelles dans la savane, avec valet en livrée! (les détails sont vrais).

Et le trop bon public, qui avait fait la queue pendant deux heures, sort heureux, engagé politiquement à gauche, et ne rêvant que de droite, malgré que lui ait été au strapontin 15 et elle au 37, faute de place, et qu'ils n'ont pu se donner la main pour pleurer ensemble.

Quant à la critique, Cournot, taisez-vous! Bénissez Lelouch, je vous comprends. Cournot fait un film financé par Lelouch, aussi l'on ménage ses arrières!

Ah! Lelouch, vous nous avez bien eu! Il me semble que vous n'êtes pas tellement apprécié dans le milieu cinématographique, vous avez un vilain surnom, « Vendu » n'est rien à côté du vôtre!

Jean-Marc KELLER.

Qu'est-ce qu'un sandwich écossais?
— Une tranche de pain entre deux autres tranches de pain.

Un Français à son interlocuteur:
— Des millions de gens meurent en France parce qu'ils boivent trop d'alcool.
— Je m'en fous, je suis Suisse.

GALERIE MÉLISA

Urs

dessins et peintures

EXPOSITION
du 8 au 24 février 1968

Avenue du Théâtre 3 - Tél. 22 36 01



Boterie
Romande
2 mars
100.000

« AU SNACK »

Métropole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

BOWLING

de
Montbenon-Richemont
12 pistes

Sur demande : cours gratuits

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

MACHINES A
DESSINER
KUHLMANNMEUBLES
DE BUREAU
EN ACIER
SEFAMO

A. KRIEG + CIE
papeterie meubles de bureau articles techniques
6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RAPIDOGRAPH

RÈGLES A CALCULS
ARISTOCOMPAS KERN
ET WILD

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

LES MULTIPLES

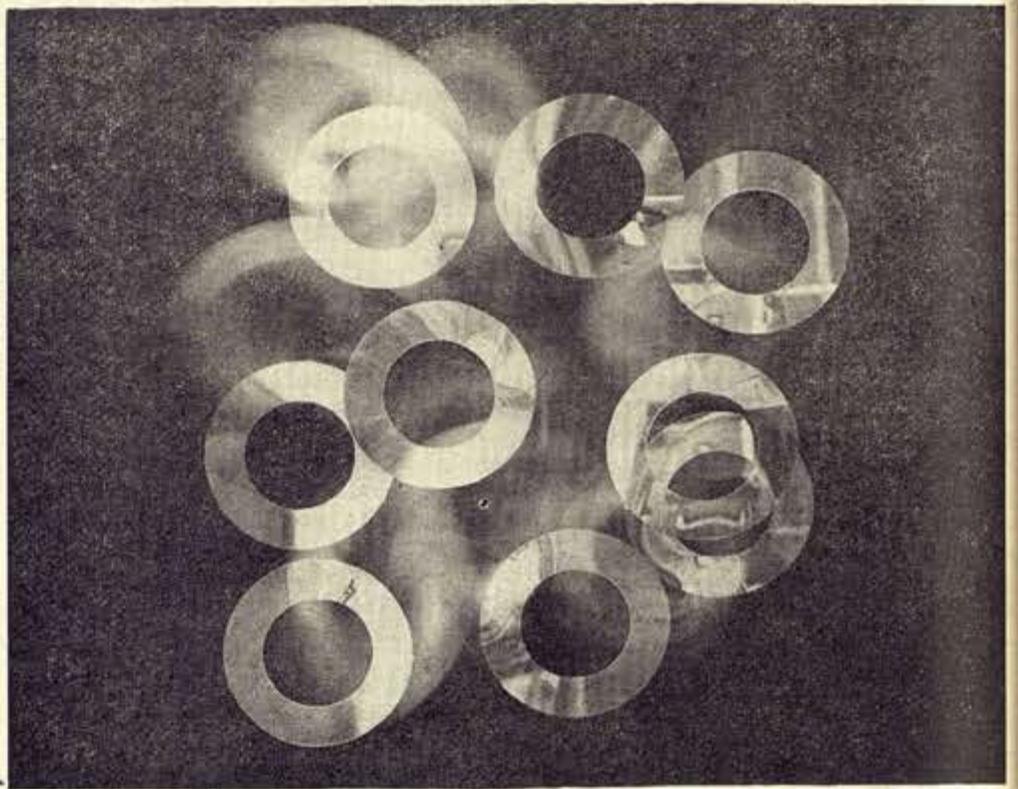
Constatant la diffusion prodigieuse de la littérature et de la musique grâce au livre de poche et au microsillon, certains artistes estiment que le temps est venu de désacraliser les arts plastiques en publiant leurs œuvres en série : au lieu d'être uniques et irremplaçables, elles doivent être visibles d'un public plus vaste que jusqu'alors et à portée de davantage de bourses. Il n'existe plus d'«original» ; l'artiste réalise un prototype qui est exécuté en plusieurs dizaines d'exemplaires de qualité absolument identique

Les éditions « MAT » (Multiplication d'Art Transformable) de Spærri et Cerstner — présentées en 1966 par la galerie Bonnier — les « peintures mécaniques » de Jacquet, les sérigraphies de pop-artistes américains, autant d'efforts pour populariser l'art. Denise René, dont on sait qu'elle préside depuis la première heure aux destinées des arts optique et cinétique, fut d'emblée enthousiasmée par cette nouvelle conception de l'œuvre d'art, qui ne manque pas de troubler de prime abord autant les artistes que le public. Récemment elle a édité des « Multiples » ayant notamment pour auteurs Vasarely, Le Parc, Soto et Yvaral ; ce sont eux que la galerie Pauli expose actuellement, en même temps que quelques-unes des œuvres originales à tirages limités qui accompagnent les livres des Editions du Griffon (version de luxe), « multiples » avant la lettre.

Art « abstrait » en ce qu'il ne vise à aucune représentation littérale d'éléments visibles du réel, l'op-art est fondamentalement dynamique. Il repose sur des effets optiques et cherche une animation de l'espace, « l'intégration de la plasticité en milieu humain, une transformation radicale du cadre de la vie » (Vasarely). Ces artistes travaillent souvent en équipe — Yvaral, Le Parc et Sobrino font partie du « Groupe de recherches d'art visuel » — et s'efforcent de coopérer avec des architectes et des urbanistes afin de réaliser cette intégration des arts dont rêvait déjà le Bauhaus.

On dit fréquemment que les op-artistes tendent à l'impersonnalité. Cela est vrai si on l'oppose à certaines tendances de l'abstraction où le peintre ou le sculpteur aspire à exprimer son Moi profond ; mais on s'aperçoit qu'un Tomasello, un Soto ou un Agam ont malgré tout un style personnel qui les distingue les uns des autres. Petits cubes plantés sur des tiges d'acier et orientés de façons diverses pour le premier, striures et moirures pour le deuxième et bouts de cartons colorés fichés dans un plan vertical pour le troisième — cette dernière œuvre étant d'ailleurs d'une fadeur évidente — autant de registres différents autour d'un même centre d'intérêt : le mouvement.

Il arrive que l'œuvre soit mue par un moteur, telle celle de Demarco, où des anneaux d'aluminium sur fond sombre sont dans un « déplacement continu » et s'allient à des jeux de lumière. Plus sou-



vent, l'œuvre se modifie de par le simple déplacement du spectateur : il en est ainsi des fascinantes constructions d'Yvaral, faites de nylon autour d'un pivot, ou des « plaques transparentes » superposées de Vasarely, dont les motifs (carrés, losanges, ronds réseaux de lignes) se fondent et s'harmonisent, créant des compositions abstraites susceptibles d'infinies métamorphoses, tant sur le plan des couleurs que sur celui des formes.

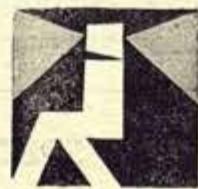
Quelle que soit la source du mouvement, celui-ci, joint à des effets optiques, instaure un espace souple d'une incontestable nouveauté. Traduire l'« instabilité » de l'espace ainsi que la fusion de l'espace et du temps, tel est le souci non seulement de Schöffer dans ses sculptures spatio-dynamiques qui l'ont rendu célèbre, mais de tous les artistes cinétiques, chez lesquels on constate un profond désir d'inventer un art qui soit contemporain

de la cybernétique et de l'électronique, auxquelles certains ont d'ailleurs recours pour actionner leurs mobiles.

Jeu de formes et de couleurs, l'art cinétique crée, dans son ensemble, une atmosphère de fête. « L'artiste, déclare Vasarely dont l'ensemble présenté chez Pauli est d'une grande beauté, est le constructeur optimiste des cités polychromes, multiformes et solaires. L'art est plasticité pure, santé et joie, qualités sensorielles qui accèdent au monde dans les nombres progressifs. » Définition heureuse, à condition qu'elle s'applique non à l'art en général, mais à celui-ci seulement : un art connaissant d'incontestables réussites et plein de promesses, même s'il s'avère un peu superficiel lorsqu'il constitue un simple environnement.

Galerie Pauli, 7, avenue de Rumine.
Exposition ouverte jusqu'au 9 mars.

Jean CURCHOD.



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines
(330 heures)

Cours du soir - External : tous âges dès 16 ans

LE DÉFI AMÉRICAIN

Qui n'a pas lu, sinon entendu parler de l'analyse de Jean-Jacques Servan-Schreiber ! En un temps record, « Le Défi américain » est devenu le best-seller français du livre et il est en passe de rester encore longtemps sur ce piédestal, où l'ont placé le public et les critiques. Quel est donc son intérêt ?

Le thème de base est la mise en lumière du « technological gap », c'est-à-dire l'écart technologique qui se creuse toujours davantage entre les USA et l'Europe (par Europe, il ne faut pas entendre les pays socialistes, URSS particulièrement dont les problèmes sont totalement différents de par la nature même de leur régime politique). Ainsi Jean-Jacques Servan-Schreiber envisage que dans 15 ans, la troisième puissance industrielle mondiale après les USA et l'URSS pourrait être non pas l'Europe, mais l'industrie américaine en Europe.

L'auteur a divisé son étude en six parties très distinctes et logiquement disposées.

La première partie, sous le titre *Le débarquement en Europe*, traite spécialement de la question de la marée, (montante, mais verra-t-on une fois un reflux de capitaux vers les USA ?) des investissements américains en Europe : « Depuis 1958, les sociétés américaines ont investi 10 milliards de dollars supplémentaires en Europe occidentale, c'est-à-dire plus du tiers de l'ensemble des investissements américains dans le monde ». On est stupéfait en entendant un industriel américain qui a pu dire, en parlant du Traité de Rome, que « c'était la plus belle affaire que l'Europe avait jamais mise sur pied » ! Les Européens concluent des traités et ce serait alors les Américains qui en profiteraient ! Pourquoi ? Les moyens d'investissements, l'Europe les possède, mais pas les débouchés pour ses capitaux. C'est ainsi qu'à concurrence des 9/10, les investissements américains réalisés en Europe sont financés au moyen de ressources américaines : « Nous les payons pour qu'ils nous achètent », tel est le paradoxe relevé par Jean-Jacques Servan-Schreiber qui se plaint d'autre part d'un manque d'organisation.

Et puis, il y a aussi le pouvoir de création (= pouvoir de décision) et la « mobilité » sous toutes ses formes qui ne sont pas comparables à ceux des USA. Dans ce pays, toutes les décisions sont prises au siège central de l'entreprise qui peut ainsi mieux diriger, coordonner, puisqu'elle a tous les pouvoirs en main. En Europe, une société laisse une certaine marge d'initiative personnelle à ses marchés secondaires, provoquant ainsi une dispersion fâcheuse dans la progression de l'entreprise et un frein à son dynamisme.

Dans sa deuxième partie, l'auteur se consacre au développement nommé « Les bases arrières de l'Amérique » et à l'explication de sa surpuissance, qui se fait ressentir dans de nombreux domaines : le potentiel intellectuel énorme (« de tous

les étudiants qui dans le monde suivent des études supérieures, un tiers (!) sont Américains »), sans compter les nombreux savants, chercheurs, économistes, étrangers, etc... qui sont aspirés par les USA et qui augmentent sa capacité intellectuelle. En ce qui concerne l'industrie et la technique, les chiffres sont époustouflants : « Les USA consomment un tiers de l'énergie produite dans le monde entier » ou 2 camions sur 5 sont américains.

On a ainsi une longue liste d'exemples plus probants les uns que les autres, qui tous montrent bien le fossé (qui en se creusant risque de devenir sans possibilité de retour un abîme) séparant de plus en plus les deux continents.

Un domaine primordial est celui des ordinateurs qui bouleversent l'information (on les a d'abord utilisés pour le calcul avant de comprendre les services illimités qu'ils pourraient rendre à l'information). Aux USA, des ordinateurs géants ont été construits qui, comme c'est le cas à la NASA, travaillent en temps « réel », c'est-à-dire que désormais l'homme peut dialoguer avec la machine à la vitesse d'une conversation ordinaire ! Ici aussi les Européens ont pris un énorme retard qu'ils ne sont pas près de combler, puisque les USA ont le contrôle d'Olivetti et récemment de BULL, importantes sociétés européennes de l'électronique. A noter que si IBM a racheté ces deux entreprises, ce n'est pas tant pour profiter de leurs techniques et de leurs installations, mais bien pour utiliser leurs services de vente et après-vente, ceci, afin de rivaliser avec Général Electric sur cet immense marché que constitue l'Europe.

La troisième partie, sous le titre *L'Europe sans stratégie*, illustre par des exemples le peu de capacité concurrentielle des entreprises européennes. Et l'auteur de citer l'expérience du Concorde franco-britannique qui, à plusieurs reprises, a failli être abandonnée ; elle aura coûté très cher, principalement faute de coordination, et sa conception (avant que l'avion soit en service) est déjà dépassée. Autre aventure, celle de l'espace, où les pays européens se lancent isolément, pour des motifs révolus d'orgueil national et de mécontentement.

Jean-Jacques Servan-Schreiber nous expose ensuite *Les voies de la contre-offensive*, dont il nous fait part dans sa quatrième partie ; il préconise :

1. Formation de grandes unités industrielles capables, non seulement par leur taille, mais par leur gestion, de rivaliser avec les géants américains.
2. Choix des « grandes opérations » de techniques de pointe qui préserveront, sur l'essentiel, un avenir autonome pour l'Europe.
3. Un minimum de pouvoir fédéral qui puisse être promoteur et le garant des entreprises communautaires.
4. Transformation des méthodes d'association, de convergence, entre les uni-

tés industrielles, l'Université et le pouvoir politique.

5. Education approfondie et généralisée pour les jeunes, renouvelée et permanente pour les adultes.
6. Enfin, le reste en dépend, libération des énergies captives de structures vieilles, par une révolution dans les techniques d'organisation. Révolution que doit entraîner le renouvellement des élites et des rapports sociaux.

La question politique est un des points les plus marquants : pour tenter de rejoindre les USA, les pays européens doivent créer non seulement une communauté forte, mais encore la cellule (= l'Etat) doit-elle renoncer à l'autodétermination ? Pour essayer de combler « le technological gap », le premier pas à franchir au plus vite est de trouver un équilibre socio-culturel et politique solide. Mais pas question pour atteindre ce but, de se lancer dans une révolution qui serait condamnée avant son début.

La gestion, la décentralisation et la justice sociale sont les trois facteurs les plus importants traités dans *Les gisements de puissance*, développé dans la sixième partie. Mais Jean-Jacques Servan-Schreiber nous met en garde : la définition de « bonne gestion » d'il y a 25 ans, c'est-à-dire une stabilité monétaire inébranlable a changé ; de nos jours, elle se calcule par le taux de croissance annuel de l'économie. Un autre facteur est celui de la justice sociale, primordial pour enrayer le mécontentement. Celui-ci est un générateur de troubles qui se traduit par un frein dans la progression économique.

Paradoxalement pour conclure, Jean-Jacques Servan-Schreiber ne donne aucune conclusion ! Il cite pour ainsi dire des chiffres et expose la situation tout au long de son analyse, sans donner de solutions ; il nous permet de mieux comprendre ce qui se passe. Ayant donné l'objet, il voudrait que le débat s'ouvre et que chacun y prenne part. L'Europe relèvera-t-elle elle le « Défi américain » ?

Notes : Interviewé par Jean-Pierre Moulin, de la *Tribune de Lausanne*, Jean-Jacques Servan-Schreiber expose les raisons pour lesquelles il ne cite pas la Suisse dans son analyse (en s'accusant d'avoir commis un « oubli analytique ») : premièrement parce que la situation helvétique est très proche de celle de la Suède dont il parle. De plus, la Suisse va à l'encontre de sa thèse, car il y voit un modèle de fédéralisme et de démocratie.

Je cite : « Si c'est pour devenir la Suisse que l'Europe doit s'unir et se fédérer, alors vive de Gaulle !... »

Pierre-André MARMIER.

Que voit un boulanger en regardant le portrait de ses enfants ?

— Ses petits peints.

Histoires de contraception :

— Ne vous laissez pas dorer la pilule.

— Une chatte va à la pharmacie et demande : vous n'auriez pas des pilules contre « ma toux » ?



Championnat universitaire de hockey.



quel entrain!
une soirée...
au Paddock bar-dancing

46, av. de la Gare, Lausanne

1er avril !

Délai rédactionnel
pour le prochain
numéro des VU.

CATHÉDRALE DE LAUSANNE
Mercredi 20 mars, à 20 h. 30

GRAND CHŒUR DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

MICHEL CORBOZ
ANDRÉ LUY

MONTEVERDI

MAGNIFICAT A QUATRE VOIX

SCHÜTZ

PASSION SELON SAINT LUC

H. CUÉNOD, ténor, Ph. HUTTENLOCHER, basse

REICHEL

GRAND MAGNIFICAT POUR DOUBLE CHŒUR
A CAPELLA

ŒUVRES POUR ORGUE DE **BACH**
et **SWEELINCK**

Location dès le 6 mars chez Fœtisch S. A.,
Grand-Pont 2 bis, Lausanne
Prix des places Fr. 4.— à 12.—. Etudiants demi-tarif

tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

RUBRIQUE « FRANCE-DIMANCHE »

CÉRÉMONIE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

**Sept nouveaux professeurs ont
reçu l'ordination hier à Rumine**

**Le journal d'un curé
de campagne**

C'est la NRL qui, au lendemain du dies academicus, faisait état de la remise des chasubles universitaires.

L'article, quant à lui, ne dit pas si la bénédiction a été donnée par le recteur « en uniforme ».



vingt et unième année

Postfamille puis
21

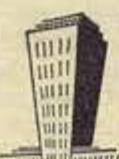
N° 3 Avril 1968

Bibliothèque
Université
Pr. als de

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

3 B 9523

 «AU SNACK»
Métro
pole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir.: A. Beausire

Boutique
Style **Kalinka**
jeune

11, rue de Bourg
Tél. 23 92 91

Réduction de 10 % sur présen-
tation de la carte d'étudiant

Quelle heure est-il ?

Voilà une question que vous n'avez pas
besoin de vous poser pour aller déjeuner
ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels
que : toast de foie de volaille, Chiche
Kebab, sole aux amandes, scampi Danieli,
rumpsteak mexicaine, foie de veau, que
vous pouvez manger à n'importe quelle
heure, de 11 h. 30 à la fermeture.

Mövenpick

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22

En guise de préambule

Lentement mais sûrement, notre
petit monde s'enlise. Cela ne date
pas d'aujourd'hui : aussi ne saurions-
nous nous en émouvoir outre mesure.
Mais l'effervescence sans cesse crois-
sante, l'éruption de nouveaux vol-
cans, le déchaînement des passions
toujours plus menaçant, tout cela pè-
se comme une épée de Damoclès au-
dessus de nos têtes. De la guerre au
Vietnam à l'agitation estudiantine à
travers l'Europe en passant par les
émeutes raciales en Amérique, le vi-
rus est identique : haine, revendica-
tion ; besoin de s'exprimer, mieux de
s'affirmer. La violence, elle, est deve-
nue l'arme la plus sûre pour faire
valoir son droit. Le dialogue d'égal
à égal se voit reléguer au rang des
vétustes chimères. Bref, l'on constate
que le baromètre mondial a pas mal
de plomb dans l'aile.

Tandis que la situation politique
internationale est ainsi secouée par
ces vagues d'impétuosité, il n'en va
pas de même dans notre oasis de
bien-être et de prospérité où notre

existence tout entière est réglée com-
me sur du papier à musique de
Sainte-Croix. Notre talon d'Achille
que représente notre neutralité et
nos cerbères de monts indépendants
ont fait de notre esprit de clocher et
de notre morale à cent sous une
symbiose de vase clos ! Heureuse-
ment, la lettre et le verbe demeurent :
grâce à eux, nous nous gar-
dons de passer pour moins Suisses
que nous ne sommes. Alors voilà :
jugement sûr, objectivité... relative,
nous sommes partis pour analyser,
expliquer et commenter ce qui se
passe outre-frontière.

Raisons plausibles ? A vous de ju-
ger, vu que nous avons consacré la
majeure partie de ce numéro à divers
aspects des troubles qui sévissent un
peu partout au-delà de nos tables
d'écoute, dussent nos menues préoc-
cupations en pâtir. Avec quelques
incidences sur certains problèmes
nous touchant de plus près...

Le rédacteur.

Voix Universitaires

Rédaction et administration :
Rue de l'Université 24

Rédacteur : Dominique Creux

Assesseur : Mari-Carmen Lanz

Administrateur : Jean-Marc Keller

Information : Liliane Reymondin
Jean-Marie Wersinger

Publicité :
M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions
UEL, AGECITE, AGEPU expriment la
position officielle des organismes qu'elles
représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduc-
tion de tous les articles est autorisée, à
condition que la source soit mentionnée

SOMMAIRE:

	Pages
Bourses	2
Editorial	3
La réforme du rectorat	4-5
Dorigny	6-7
Des étudiants en colère	8-11
Dessin	12
Tribune libre	13
L'Institut de droit comparé	14
Appel pour le Vietnam	15
Le TUL en balade	16-17
Le Festival de Lausanne	18
Textes en prose	19

Délai rédactionnel: 3 mai



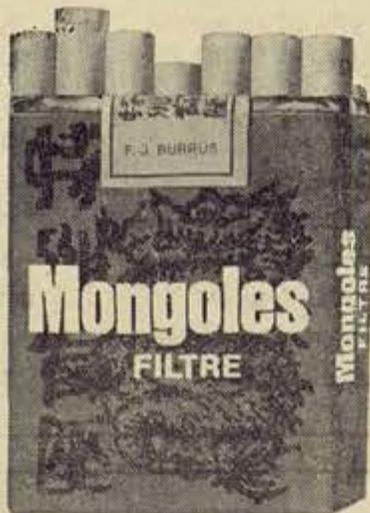
當

Vous êtes sans complexe!

Vous pouvez alors fumer
la cigarette qui vous plaît,
même — et surtout — si elle ne
fait pas « distinguished »!

Une cigarette franche, virile,
généreuse, à la mesure de votre
personnalité.

fr. 1.—



avec et sans filtre

M 692

BOURSES

Nous avons pris connaissance des bourses suivantes :

Bourses pour les Pays-Bas :

- bourses d'études* à deux étudiants suisses en possession d'un grade universitaire ou ayant complété le cycle de leurs études.
- l'*Observatoire d'Utrecht* met à disposition des bourses pour assistants ou chercheurs pour une durée de 3 à 12 mois.
- le *Centre international d'agriculture* offre des bourses à des étudiants cherchant à se spécialiser dans le domaine de l'agriculture (horticulture et forêt inclus).
- l'*Institut international d'études techniques « Philips »*, de Eindhoven, offre des bourses d'études dans le domaine de l'électronique ou de techniques diverses dans le cadre de l'Institut, à des étudiants gradués en sciences ou en possession d'un diplôme d'une école d'ingénieurs. Bonnes connaissances d'anglais nécessaires.
- le *Centre pour les études européennes des Hautes Ecoles hollandaises* offre des bourses à des enseignants ou des étudiants en pédagogie de tous les pays, pour effectuer un stage pratique d'un mois aux Pays-Bas, selon les méthodes d'éducation hollandaises.

Bourses du ministère de l'instruction publique de Finlande, à un étudiant suisse, pour l'année académique 1968/1969. Délai d'inscription : 12 mai 1968.

Bourse du gouvernement d'Islande, à un étudiant suisse désireux d'étudier la langue, l'histoire et la littérature de ce pays, durant l'année académique 1968/1969. Délai d'inscription : 15 juin 1968.

Bourse d'échange Suisse-Autriche, pour l'année académique 1968/1969. Délai d'inscription : 30 avril 1968.

Institut suisse de Rome : cet institut ac-

cueille notamment des étudiants de nationalité suisse, avancés ou déjà gradués, en archéologie, philologie, histoire, histoire de l'art, musicologie, histoire ecclésiastique, histoire des sciences, droit et lettres.

Bourses de recherches en Nouvelle-Zélande : Le New Zealand National Research Advisory Council offre des bourses de recherches pour le début de l'année 1969. Durée : 9 à 12 mois. Elles sont prévues pour des travaux concernant le Département de l'agriculture ou le Département de la recherche scientifique industrielle. Délai d'inscription : 30 septembre 1968.

Bourses d'étude de la Société philosophique Rosminiana : Mises au concours par l'Université de Gênes ces deux bourses sont accessibles aux étudiants de toutes nationalités qui désirent « s'initier ou perfectionner leurs connaissances dans le domaine de la recherche scientifique, selon la pensée de Rosmini ». Durée : trois mois. Montant : 300 000 liras. Délai d'inscription : 31 juillet 1968.

Bourses pour études universitaires en Espagne : Offertes par le Gouvernement espagnol pour l'année académique 1968/1969. Délai : 12 mai 1968.

Bourses pour études universitaires en Belgique : Pour une durée de 12 mois (année académique 1968/1969), elles sont prévues pour une spécialisation post-universitaire ou pour des recherches dans différents domaines (science, médecine, etc.). Délai : 12 mai 1968.

* * *

Pour compléments d'information, prière de s'adresser au Service social de l'Université, 6, place du Château.

**LA MODE
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2
Lausanne

NILSON
MAITRE OPTICIEN
LA LOI EXIGE
DEUX PAIRES DE LUNETTES
POUR LE PERMIS
DE CONDUIRE
RUE SAINT-LAURENT 6
Place de la Palud
LAUSANNE Tél. (021) 22 91 14

tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

EDITORIAL

La réforme du Rectorat

Nous vous présentons dans ce numéro les propositions de réforme des organes directeurs de l'Université, faites par le Sénat au Département de l'instruction publique. (Pages 4-5.)

DE QUOI S'AGIT-IL ?

En 1966, le Département de l'instruction publique instituait une commission d'étude chargée de préparer la révision de la loi sur l'enseignement supérieur qui date de 1916. Cette commission ayant consulté l'Université, la Commission universitaire, organe exécutif, lui remit un rapport contenant des remarques sur l'organisation administrative de l'Université ainsi que des propositions concrètes, comme l'idée d'une direction collégiale par exemple.

Depuis, des éléments nouveaux sont intervenus : la décision du Grand Conseil sur Dorigny et la désignation du Comité directeur pour la construction de l'Université, la loi sur l'aide aux universités et la menace d'une intervention fédérale par l'intermédiaire du délégué à la coordination, la crainte aussi de voir le Département de l'instruction publique proposer une réforme qui maintienne et institue le rôle prépondérant qu'il a actuellement dans toutes les décisions, importantes ou secondaires, qui touchent à l'Université. Ces faits nouveaux ont amené la CU à prendre l'initiative et à proposer au Département de l'instruction publique un projet de réforme partielle des organes directeurs qui puisse être introduite avant la révision de la loi de 1916, soit dès la rentrée 69/69.

Pour élaborer ce projet, la CU s'adressa à la Commission de prospective de l'Université, qui désigna à son tour une sous-commission. La CU approuva le projet le 18 mars, après avoir pris, pour la forme, la température des Conseils de facultés. Le 21 mars, dans la salle du Grand Conseil, le Sénat approuve le projet sans lui apporter de changement important. Le projet est donc actuellement aux mains du Département de l'instruction publique. La décision appartient cependant au Grand Conseil, puisqu'il s'agit de modifier une loi.

LE SECRET DES DIEUX

Sous sa forme actuelle, le projet est l'œuvre de quelques initiés : il ne résulte pas d'un véritable débat. Le Sénat s'est borné à ratifier un texte pré-digéré. Cette procédure est courante aussi bien au niveau de l'ensemble de l'Université qu'au niveau des facultés. Or, ce que le projet met en cause, c'est bien plus qu'une réforme administrative — qui tend à instaurer à Lausanne un système autoritaire contesté ailleurs par les étudiants — c'est le problème de l'autonomie de l'Université par rapport à l'Etat, c'est le problème du contrôle de la direction de l'Université par les principaux intéressés : même le Sénat n'a qu'un rôle dérisoire. Selon le projet actuel, la direction de l'Université restera l'œuvre de quelques initiés.

L'Association générale des étudiants de l'Université estime nécessaire qu'un débat public s'ouvre, même au risque de maintenir quelque temps encore la situation actuelle. Le bureau de l'AGECITE.

P. S. — L'AGECITE, seule en cause, puisque l'EPUL sera fédérale dès l'an prochain, n'a pas été consultée. Deux de ses représentants ont été informés oralement et officieusement le vendredi 15 mars et autorisés à faire quelques remarques jusqu'au lundi 18. Le texte du projet ne leur a été remis qu'après ratification par le Sénat. Le résultat des remarques a été l'introduction d'un article j) sous les fonctions du rectorat : il entretient des contacts réguliers avec les représentants de l'AGE.



quel entrain!
une soirée...
au Paddock bar-dancing

46, av. de la Gare, Lausanne

BIGLA

GEORGES KRIEG

S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

Pour toutes vos opérations bancaires, un nom, une garantie

LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE

avec ses 40 succursales, agences et bureaux à votre disposition dans le canton.

Carnotzet gastronomique valaisan

LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne
Grande carte
Vins ouverts et bouchés
Simplon 14 - Lausanne
Téléphone 26 48 93
Pierre Goy, propriétaire

On publie actuellement la nouvelle Encyclopedie du pape : « Pax in uteris ».

Une loupe à son amie :
—Tu devrais faire un régime, tu grossis trop.

Grande carte de spécialités
Italiennes et françaises

chez Godio

Cuisine chaude jusqu'à minuit

- Prosciutto di Parma con osso.
- Tortellini alla crema alla Dolci.
- Cannelloni e lasagne al forno.
- Saltimbocca alla Romana.
- Costata alla Fiorentina.
- Beefsteak tartare à la vodka.
- Scampi in padella al burro.
- Super bourguignonne au filet.
- Chateaubriand au feu de bois.
- Lapin aux bolets avec polenta.
- Gratin de poissons et fruits de mer.

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

La réforme du Rectorat

Si tout se déroule normalement, la réforme du Rectorat entrera en vigueur l'automne prochain. Cette réforme proposée par le Sénat au Département de l'instruction publique doit encore être approuvée par le Grand Conseil. Il a été élaboré par la Commission de prospective de l'Université, transmis à la Commission universitaire qui l'a soumis au Sénat. Le Sénat a approuvé le projet de réforme lors de la séance extraordinaire du 21 mars, qui

s'est tenue dans la salle du Grand Conseil vaudois. Le projet est donc entre les mains du chef du Département de l'instruction publique.

Nous vous présentons ici les « considérants » qui ont amené le Sénat à faire ces propositions de réforme, quelques extraits du projet ainsi que les remarques de l'AGE-CITE.

Organisation interne de l'Université - Introduction

Dans la réponse que la Commission universitaire avait adressée le 13 mai 1966 à la commission chargée de la révision de la loi sur l'enseignement supérieur, on trouve déjà la critique de l'organisation actuelle de l'Université et la justification des modifications proposées dans le projet ci-dessous.

Rappelons que le système actuel présente un triple désavantage :

1. La durée des fonctions de recteur et de doyen est trop courte pour qu'une certaine continuité de politique puisse être assurée.
2. Malgré la brièveté de la durée des fonctions, celles-ci représentent une charge toujours plus lourde, bientôt intolérable pour ceux à qui elles sont confiées.
3. Il est souvent difficile, pour les doyens et directeurs, de sortir de l'optique particulière de leur faculté pour aborder les problèmes généraux de l'Université et, s'ils le font, ils risquent

de se trouver en opposition avec leur conseil.

Il est donc indispensable de doter l'Université d'une autorité exécutive à la fois forte et stable.

L'introduction des modifications de structure nécessaires apparaît d'autant plus urgente que nous sommes dès maintenant appelés à faire valoir le point de vue de l'Université dans les réalisations de Dorigny ; un gouvernement universitaire fort doit être l'interlocuteur du Comité directeur du BUD, doté de larges pouvoirs.

De plus, dans son message à l'Assemblée fédérale concernant l'aide aux Universités cantonales, daté du 28 novembre 1967, le Conseil fédéral met en doute l'efficacité des institutions universitaires suisses actuelles et souhaite qu'on y apporte des modifications, proposant même, à titre d'exemple, la création de postes permanents de président de l'Université et l'institution de conseils disposant du pouvoir de décision pour assister le pré-

sident. Des milieux toujours plus larges professent l'opinion selon laquelle l'Université serait incapable de se gouverner, de sorte qu'il faudrait lui donner des organes directeurs pris en dehors d'elle.

Il est donc souhaitable d'introduire un nouveau régime dès l'automne 1968, sans attendre la promulgation de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur.

Cela aura en outre l'avantage de permettre certaines expériences qui pourront se révéler très utiles lors de l'élaboration du texte de la nouvelle loi.

Le projet ci-joint est centré sur la réforme du Rectorat ; on ne s'étonnera donc pas que des points importants de l'organisation universitaire n'y soient pas traités ; ils feront l'objet d'études et, le cas échéant, de propositions ultérieures.

Ce projet a été établi dans l'hypothèse, qui paraît très probable, que l'EPUL deviendra fédérale le 1er janvier 1969. Si cette hypothèse ne se réalisait pas, l'ensemble du projet devrait être revu, sans préjuger de la solution définitive.

Extrait du PROJET DE RÉFORME

LE SÉNAT

Article premier.

Le Sénat est l'autorité supérieure de l'Université.

Il est constitué par l'ensemble des professeurs ordinaires et extraordinaires.

Art. 3.

Il approuve la politique générale et le plan de développement de l'Université qui lui sont soumis par le Rectorat.

Il approuve le budget de l'Université et les propositions d'utilisation des fonds universitaires qui lui sont soumis par le Rectorat.

Il se prononce sur la gestion et les comptes annuels de l'Université tels qu'ils lui sont présentés par le Rectorat et après avoir entendu le rapport de sa Commission de gestion.

Il approuve le règlement général de l'Université et ses révisions.

LA COMMISSION DE GESTION

Art. 7.

Ses attributions sont les suivantes :

- Elle rapporte au Sénat sur le budget de l'Université tel qu'il est établi par le Rectorat.
- Elle rapporte au Sénat sur la gestion et les comptes annuels de l'Université tels qu'ils lui sont présentés par le Rectorat.

LE RECTORAT

Art. 8.

Le Rectorat est l'autorité exécutive de l'Université.

Autorité collégiale, il est composé du recteur et de deux vice-recteurs ; les membres du Rectorat sont élus par le Sénat pour 4 ans, avec entrée en fonctions le 15 octobre ; ils sont rééligibles deux fois.

Art. 11.

Le recteur et les deux vice-recteurs sont déchargés de la moitié au moins de leurs tâches d'enseignement pendant la durée de leur mandat. Il appartient aux Facultés et écoles dont ils font partie de pourvoir à leur remplacement.

Au terme de leur mandat, les membres du Rectorat ont droit à un congé payé de six mois par période rectorale accomplie (au maximum un an), pour faciliter la reprise de leur enseignement.

Art. 14.

Le Rectorat a les attributions suivantes :

- a) Il est le seul porte-parole et représentant de l'Université vis-à-vis des pouvoirs publics, des Universités suisses et étrangères et du public en général.
- b) Il définit la politique générale de l'Université, établit le plan de développement et le budget, en vue de leur approbation par le Sénat.

Quelques remarques sur la réforme du Rectorat

1. Cette proposition de réforme est-elle opportune ?

Le Département de l'instruction publique a constitué une commission chargée de la révision de la loi de 1916 sur l'enseignement supérieur. On peut se demander si les propositions du Sénat concernant uniquement la réforme du Rectorat ne vont pas servir de prétexte à retarder quelques temps encore cette révision pourtant urgente. De plus, si cette réforme est adoptée par le Grand Conseil, elle risque de constituer un « fait accompli » au moment où il s'agira de réviser l'ensemble de la loi.

Certes, le renforcement du pouvoir exécutif de l'Université, la concentration de ce pouvoir, une plus grande autonomie sont indispensables au développement de l'Université de Lausanne, ne serait-ce que pour servir d'interlocuteur au comité directeur chargé de la construction de l'Université de Dorigny.

2. Réforme du Sénat et des facultés

Cependant, il nous semble que l'on a remplacé un système administratif sans tête par un système administratif sans corps. On passe de l'impuissance à la dictature... La réforme du Rectorat doit être suivie à très bref délai d'une réforme du Sénat qui revalorise le rôle du législatif, dont les seules compétences seront, selon le projet, d'approuver ou de ne pas approuver les décisions du Rectorat. De même, on n'a pas cherché à réformer la structure des facultés qui souffrent pourtant des mêmes défauts que celle de l'Université. C'est dans les facultés que se trouvent les vrais problèmes. Le Sénat devrait être un organe démocratique regroupant les représentants de toutes les parties prés-

entes à l'Université (professeurs, chargés de cours et assistants, étudiants) qui devraient y être équitablement représentés, et non pas seulement l'« élite » des professeurs ordinaires et extraordinaires.

3. Rectorat et Commission universitaire

L'actuel pouvoir exécutif de l'Université est la Commission universitaire qui groupe les cinq doyens avec droit de vote (théologie, droit, lettres, médecine et sciences) et les quatre directeurs d'écoles, sans droit de vote (HEC, SSP, EPUL, Pharmacie). Actuellement la Commission universitaire n'est donc pas représentative. Elle est davantage le lieu où s'affrontent les intérêts particuliers des facultés que l'organe directeur de l'Université. Par sa composition même, elle constitue l'organe le plus conservateur de l'Université, ce qui est en contradiction avec son rôle exécutif.

Selon la nouvelle formule, la CU deviendrait consultative. Le Rectorat lui soumettrait obligatoirement ses travaux. On peut d'ores et déjà constater que c'est la Commission universitaire qui jouera le rôle qui devrait revenir au législatif : celui d'orienter la politique du Rectorat. Sa composition ne changeant pas, elle constituera un frein permanent pour l'activité du Rectorat.

4. Autonomie et plan de développement

L'Etat de Vaud n'a pas actuellement de politique universitaire. Il est vrai que pour des raisons financières il a pris la décision de remettre à la Confédération son Ecole polytechnique. Il est vrai aussi que le Grand Conseil a décidé de construire à Dorigny une nouvelle université. Mais ces décisions ont été imposées par

la situation dans laquelle se trouve actuellement l'Université de Lausanne ; elle ne résultent pas d'une politique universitaire. L'une des compétences du Rectorat sera d'établir, en liaison avec les facultés, le plan de développement de l'Université, ce qui implique également que le Rectorat devra établir le budget. L'Etat devra le ratifier en dernier ressort. La question qui se pose ici est celle de savoir s'il faut passer de la complète dépendance de l'Université par rapport à l'Etat à la complète ou quasi complète indépendance de celle-ci. Signalons qu'à Bâle, les différents projets de réforme des organes directeurs de l'Université font tous une place importante aux représentants de l'Etat. Le projet officiel les rend même majoritaires. Le Rectorat n'est qu'une charge honorifique. A Lausanne, même le Conseil académique comprend une majorité de professeurs. La question est posée. Elle mérite une discussion publique.

5. Les étudiants

Dans son ensemble, le projet ne porte que sur des réformes administratives et non sur des problèmes essentiels touchant de près ou de loin à l'enseignement. Il ne fait que rendre plus efficace un système contesté d'une manière générale par les étudiants de tous les pays et plus particulièrement par l'Union nationale des étudiants de Suisse dans sa motion sur la cogestion (Mitspracherecht). La réforme proposée consacre l'autoritarisme des structures universitaires. Malgré les avantages certains que représente la concentration du pouvoir exécutif de l'Université, les étudiants ne peuvent souscrire à ce projet. On ne leur a d'ailleurs pas demandé...

AGECITE.

adopté par le Sénat le 21 mars 1968

- c) Il applique la politique générale, veille à la réalisation du plan de développement et exploite le budget.
- d) Il est responsable de la gestion courante de l'Université.
- e) Il procède aux désignations qui lui incombent en fonction du règlement des différentes commissions consultatives.
- f) Il gère la fortune de l'Université et ses fonds spéciaux.
- g) Il propose au Sénat les modifications à apporter au règlement général de l'Université.
- h) Il donne son préavis sur les règlements des Facultés et écoles, en vue de leur approbation par le Département de l'instruction publique.
- i) Il est responsable de la coordination avec les autres Universités suisses.
- j) Il entretient des contacts réguliers avec le bureau de l'AGE.

COMMISSION UNIVERSITAIRE

Art. 16.

La Commission universitaire est un organe de coordination et de consultation, entre le Rectorat et les Facultés et écoles.

Art. 18.

Les attributions de la Commission universitaire sont les suivantes :

- a) Elle est obligatoirement consultée par le Rectorat sur les points suivants :

- 1. Modification ou suppression d'enseignements existants.
- 2. Création d'enseignements nouveaux.
- 3. Nomination des membres du corps enseignant et des professeurs honoraires.
- 4. Propositions de nouveaux docteurs honoris causa.
- b) Elle soumet au Rectorat, le cas échéant avec ses vœux, les problèmes d'intérêt commun aux Facultés et écoles.
- c) Elle étudie les questions d'intérêt général concernant l'Université qui lui sont soumises par le Rectorat.
- d) Elle est informée périodiquement par le Rectorat de ses intentions en matière de politique générale de l'Université.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Art. 23.

Le plan de développement de l'Université est établi par le Rectorat pour deux ans au moins.

Art. 24.

Il porte sur :

- a) la création, la modification ou la suppression d'enseignements ;
- b) les besoins en personnel autre qu'enseignant ;
- c) les constructions, transformations ou améliorations de locaux ;
- d) les équipements de tous ordres ;
- e) la coordination avec les autres universités.

QUO VADIS, DORIGNY?

La situation de plus en plus inconfortable de nos hautes écoles, établies officiellement par le rapport Labhardt, a provoqué une réelle prise de conscience, dont nous ne pouvons que nous réjouir, de la nécessité de réformer et de développer notre enseignement supérieur. Cette préoccupation est concrétisée par la loi sur l'aide fédérale aux Universités et, sur le plan vaudois, par l'étude du déplacement de l'Université et de l'EPUL à Dorigny.

Historique

En 1965, la commission du développement de l'Université de Lausanne (« Commission Faillettaz ») dépose son rapport

La concentration universitaire à Dorigny

Dans son étude, la commission Faillettaz démontre l'impossibilité de restructurer, et d'agrandir l'Université à l'intérieur de la ville, et partant l'obligation de reconstruire totalement sur un emplacement nouveau. L'analyse des terrains susceptibles d'accueillir l'Université permet d'en retenir un seul et unique : celui de Dorigny.

Le site de Dorigny, imposé par les nécessités, situé à la périphérie de la ville, porte en lui le danger d'une concentration universitaire à caractère de campus, même si on a vaguement exclu du site le logement des étudiants (pour ne pratiquement plus en parler) ; en effet, la politique de l'habitat étudiant est encore totalement indéterminée :

« Soucieux d'un certain équilibre social, on peut conserver la dispersion de ces

dans lequel elle établit l'inventaire des besoins pour les vingt-cinq prochaines années, et propose le déménagement à Dorigny. Les conclusions dudit rapport sont adoptées et une nouvelle structure d'étude, « la communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny » est créée. Cette communauté, secondée par deux collèges d'étude distincts (l'un concernant l'EPUL, l'autre l'Université), élabore deux plans directeurs qui sont publiés en 1967. Le plan de l'Université est approuvé par le Grand Conseil, qui accorde d'importants crédits pour la poursuite des travaux, tandis que le plan de l'EPUL doit être accepté par la Confédération.

logements dans l'ensemble de l'agglomération lausannoise. Cette option implique des mouvements pendulaires importants et la création d'un système de transports et d'accès à Dorigny, capable de drainer toute zone habitable de la région ; de plus, elle nécessite sur les terrains de Dorigny la construction d'équipements routiers coûteux, capables d'absorber un grand nombre de véhicules.

Si la majorité des logements pour étudiants sont construits dans le site même de Dorigny, on peut alors réduire l'importance, la capacité des parcs et des voies. Dans ce cas, il ne subsiste qu'une liaison avec le centre urbain, simplification considérable de l'équipement de transport.

Nous souhaitons que les conséquences économiques de chaque option soient appréciées et qu'à la lumière des réflexions qui précèdent, une politique de l'habitat pour étudiants soit élaborée. » (Rapport EPUL, page 107).

L'habitat dispersé pose des problèmes considérables d'équipements routiers et les transports publics devraient dans ce cas, remanier l'ensemble de leur réseau. Les exigences économiques et les difficultés de transport permettent de penser que bon nombre d'étudiants habitent aux abords du secteur, il est donc utile de poser la question des relations sociales et culturelles de la ville avec l'ensemble universitaire de Dorigny.

Car au même titre que les autres individus, les étudiants appartiennent à part entière à la société où ils doivent exercer leur pleine responsabilité.

Les plans directeurs

Quoique la création de deux structures d'étude, l'une rattachée à l'Université l'autre à l'EPUL soit une circonstance de bon aloi, les résultats obtenus nous font douter d'une réelle collaboration entre elles deux ; il en est pourtant expressément question à la page 7 du rapport concernant l'EPUL : « Dans ces conditions, la communauté a estimé de son devoir de dissocier l'étude des plans directeurs des deux institutions en cherchant dans l'intérêt de l'une et de l'autre, à les harmoniser en ce qui concerne leurs éléments communs, à savoir les circulations d'accès à la zone de Dorigny et les circulations internes, l'implantation des unités de construction sur le terrain et les problèmes d'infrastructure. »

La qualité nécessaire essentielle des deux plans doit être la flexibilité ou la possibilité de modifier en tout temps les structures, l'organisation de l'enseignement, l'affectation d'un bâtiment et de permettre la croissance inégale et imprévisible des différentes parties de l'Université. Cette qualité apparaît comme donnée de base dans l'élaboration des deux plans, par exemple :

« L'Université ne doit pas se laisser enfermer dans des structures immuables... il faut lui laisser la possibilité de modifier ses bases. La conception doit être flexible... elle n'entrave pas la naissance et le développement de structures différentes. » (Rapport Université, page XVI)

« Le système même d'organisation des bâtiments prévus par le plan directeur sera en fait indépendant de telle ou telle forme momentanée de structure à l'intérieur des sections, de telle ou telle forme momentanée de relations entre les sections. » (Rapport EPUL, page 43)

La concrétisation au niveau des lignes directrices de cette qualité essentielle pour ce genre de construction est très différente.

Pour l'EPUL, on envisage dès le départ une réelle flexibilité depuis la structure

rendez-vous
à la nouvelle

BOUTIQUE
JEUNE

Bonnard
NOUVEAUTÉS



LA TÉLÉVISION

REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES

VARIÉTÉS - THÉÂTRE - SPORTS

Louez un téléviseur GRUNDIG
depuis 25 francs par mois suivant le modèle.

VSRT
SERVICE

RADIO SONORA

HEUSSER-ROCHAT — LAUSANNE

16, rue des Terreaux - Téléphone 23 55 27

UNIVERSITÉ ET DÉMOCRATIE

Le groupe d'étudiants socialistes se propose d'amener l'ensemble des étudiants à prendre conscience des modifications qui s'imposent sur le plan universitaire.

Il faut convenir qu'en Suisse, les conditions d'accès aux études supérieures et la structure des universités en général se révèlent en contradiction avec les principes de la démocratie.

«... l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite», proclame la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette égalité n'est pas réalisée en Suisse. Certains facteurs y font obstacle.

Le premier est d'ordre sociologique : il s'agit de l'immobilisme politique défini par une société tributaire de valeurs fondamentalement bourgeoises ; des conceptions telles que « la femme au foyer », « tel père, tel fils » sont encore si répandues qu'elles conditionnent le choix d'une formation individuelle.

Un autre facteur d'inégalité à relever se situe sur le plan de l'économie nationale : l'absence d'un aménagement rationnel du territoire et le coût élevé des études en garantissent l'accès aux classes privilégiées d'abord. Les étudiants polonais manifestent parce que dans leur pays, 40% seulement des étudiants proviennent de milieux ouvriers ; en Suisse, il y en a 6% et personne ne proteste. La fonction de l'université est pourtant de représenter une élite intellectuelle,

alors qu'ici et maintenant elle représente surtout une élite sociale.

La première mesure qui s'impose pour parvenir à une université démocratique consiste à introduire la gratuité des études à tous les niveaux ainsi qu'un système d'attribution automatique de bourses. Pour être vraiment efficace, cette aide financière ne peut se concevoir qu'au niveau fédéral. La diversité des institutions et intérêts cantonaux entrave tout développement rationnel de l'université, et non seulement en matière économique : il faut insister sur la nécessité de coordonner les programmes des différentes universités ainsi que d'instaurer l'équivalence des diplômes dans tous les cantons. Il s'agit d'adapter le fédéralisme helvétique aux exigences du XX^e siècle.

La réalisation de ces projets de réformes est nécessaire, mais elle ne suffit pas à faire de l'université une institution démocratique. Il faut envisager pour cela une transformation du système de l'enseignement. Les cours ex cathedra supposent de la part des étudiants une attitude passive et les empêchent d'acquérir une vue critique sur les sujets traités selon un processus dialectique. Ils ont pour effet de réduire le travail à une notion strictement individuelle alors qu'il est partie intégrante de la vie sociale. Les structures hiérarchisées et paternalistes telles qu'elles se présentent actuellement conditionnent un mode d'existence en vase clos. C'est dans une telle perspective qu'il s'avère indispensable d'augmenter le nombre des séminaires, suscep-

tibles de transformer les rapports d'inertie des étudiants entre eux et avec les professeurs en rapports dialectiques, ce qui suppose l'organisation de groupes de travail, à l'intérieur de chaque faculté d'une part, interdisciplinaires d'autre part, et dirigés par des assistants. Seule une participation active des étudiants peut les amener à prendre conscience d'appartenir à un groupe social au sein duquel ils ont des responsabilités à assumer.

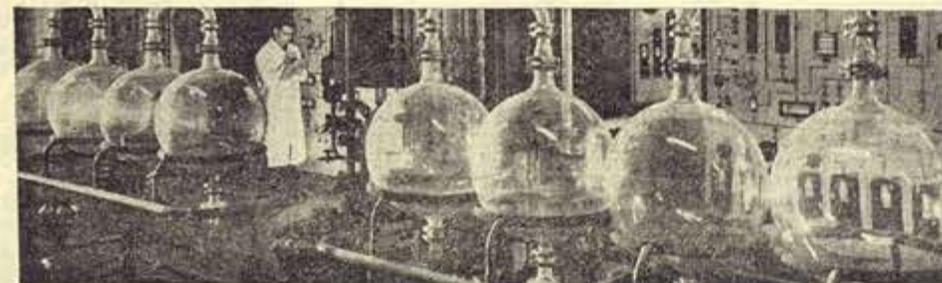
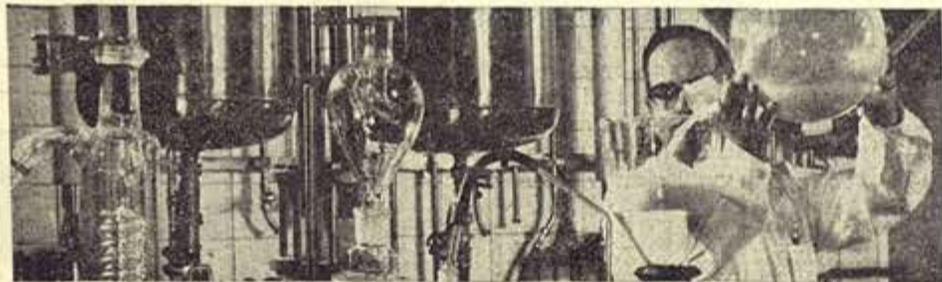
A ce propos également, il s'agit d'envisager la participation de l'Association générale des étudiants à la gestion universitaire. Elle représente un groupe directement concerné par les décisions à prendre, et numériquement plus important que le corps enseignant. Sa présence aux débats au même titre que les professeurs est impliquée par le terme même de démocratie.

En résumé, la démocratisation universitaire est liée au dépassement de modèles sociaux définis par le conservatisme par des superstructures permettant aussi bien le développement personnel des étudiants que leur prise de conscience de la responsabilité qu'ils doivent assumer au sein de la société.

L'Union des jeunesses socialistes suisses s'est attachée à une analyse du système universitaire et des réformes susceptibles d'y instaurer la démocratie. Son rapport est à la disposition de ceux qu'il intéresse à l'UJSS, 18, boulevard James-Fazy, 1201 Genève.

Groupe d'étudiants socialistes de Lausanne.

SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

La Faculté de droit nantie d'un nouvel institut de droit comparé

L'inauguration officielle en février dernier de ce premier institut du genre en Suisse fait suite à la période préparatoire au cours de laquelle les professeurs Otto Riese et Karl Neumayer ont joué un rôle prépondérant. En effet, depuis 1961 très exactement, l'idée de la création d'un tel établissement s'est peu à peu cristallisée dans les esprits des magistrats de notre canton, pour finalement se traduire par la réalisation effective de l'institut.

Pourquoi Lausanne ?

L'Université de Lausanne est toujours restée un lieu de prédilection du droit comparé ; depuis plus de quatre-vingts ans, sa Faculté de droit fait appel à des professeurs étrangers et dispense, à côté de l'enseignement du droit suisse, un enseignement de droit privé allemand et, depuis peu, de droit civil et commercial français. Ceci la porte ainsi au point de convergence de trois systèmes juridiques également représentés.

De plus, le développement de la collaboration et de la solidarité internationales à tous les niveaux de la vie des peuples conduits à l'apparition d'un réseau de rapports juridiques toujours plus vastes ; les problèmes de droit étranger qui se présentent de nos jours à nos juristes, théoriciens et praticiens, ne se comptent plus. Voilà bien deux raisons impératives qui ont amené la Faculté de droit à reconsidérer le problème de l'importance du droit comparé dans la société contemporaine et surtout à le revaloriser.

L'Institut vu de l'intérieur

Il n'est sans doute pas superflu de résumer succinctement son contenu ; sa bibliothèque est constituée d'un lot impressionnant de 10 000 volumes consacrés spécialement au droit des pays suivants : Autriche, Belgique, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas. Un plan d'extension comprend en outre des collections de droit allemand et français et quelques recueils des pays scandinaves, est-européens, africains, etc. Ce rapide tour d'horizon montre

l'immensité des domaines et de l'espace qu'englobe l'Institut ; il y était d'ailleurs fait abstraction de multiples recueils de lois et de décisions étrangères ainsi que de diverses revues de droit comparé et de droit international privé.

L'Institut et ses buts

Quelle est au juste la raison d'être de cet Institut ? Il est un centre de documentation très riche, et ceci à double titre : d'abord, il doit permettre des travaux de recherche sur des questions de droit étranger et bien sûr de droit comparé. Sa tâche essentielle va donc être de former petit à petit une sorte de laboratoire scientifique, réunissant les juristes qui portent un intérêt particulier à la question du droit comparé. Les études entreprises seront vraisemblablement publiées dans une collection appartenant en propre à l'Institut. Il est ensuite largement ouvert aux praticiens et aux milieux de l'industrie et du commerce, auxquels il donnera volontiers des avis de droit. Des contacts déjà nombreux avec certains instituts similaires étrangers aideront même, qui sait, à organiser, sous les auspices de l'Institut, des conférences données par des spécialistes de la méthode comparative.

Et le directeur ?

C'est à M. le professeur Bernard Dutoit qu'a été dévolu l'honneur, en même temps que la lourde responsabilité, d'assumer la conduite de l'Institut. Qui est-il au juste et quels sont ses projets ? Il a accompli ses études ici-même, il y a une quinzaine d'années, qu'il a achevées par une thèse. C'est alors qu'a commencé sa carrière d'enseignant, qui l'a emmené à Berne, Paris, Freiburg, La Haye et maintenant Lausanne. Sa récente nomination à la tête de l'Institut ne lui permet pas encore d'avoir une position très ferme quant à la façon dont il entend mener sa barque ; mais ce ne sont ni les idées ni les moyens qui lui font défaut. Nul doute qu'avec son dynamisme, il ne mène à bien l'entreprise qu'il s'est vu confier.

D. C.

Complément
de toutes les études,
la Gazette de Lausanne
mène loin
ceux qui la lisent

Souscrivez un abonnement :

3 mois Fr. 16.—

Administration de la « Gazette
de Lausanne »

ccp 10-2

3, rue de la Vigie
1001 LAUSANNE

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

La PHOTOGRAPHIE apporte
sa contribution
dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO · PROJECTION · CINE

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
« Whisky à gogo »
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33



Nous sommes volontiers à votre disposition
pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

APPEL AUX UNIVERSITAIRES POUR LE VIETNAM

Réd.: Une lueur de paix se dessine actuellement avec une insistance surprenante dans le ciel vietnamien. Quelque tournure que prenne la situation dans le Sud-Est asiatique, nous publions ci-dessous un appel aux universitaires pour le Vietnam, lancé par certaines personnalités du monde universitaire, ainsi que les noms de ses signataires les plus en vue.

Malgré les bombardements, dans des conditions très difficiles et dans un grand dénuement, professeurs et chercheurs de la République démocratique du Vietnam poursuivent leurs travaux et forment les cadres techniques et scientifiques dont le pays a besoin.

Consultée sur les moyens les plus efficaces par lesquels les scientifiques pour-

raient aider au fonctionnement des instituts d'enseignement et de recherche du Nord-Vietnam, l'Association pour la diffusion de la science et de la technique de ce pays a fait parvenir à la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques la liste d'un grand nombre d'instruments et d'appareils de laboratoire qui font cruellement défaut. En outre, un groupe de collègues français a décidé, en accord avec le Comité d'Etat pour la science et la technique de la RDV, et avec l'appui moral et matériel de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, de constituer une bibliothèque universitaire qui sera envoyée à Hanoï.

En Suisse aussi, où l'entreprise de destruction menée par les USA contre le Nord-Vietnam soulève de plus en plus d'indignation, nous invitons professeurs, chercheurs, bibliothécaires, ingénieurs, étudiants, à manifester leur opposition à la politique américaine en collaborant à ce mouvement de solidarité.

Les sommes reçues seront versées au fonds destiné à la constitution de la bibliothèque de l'Université d'Hanoï.

Signent cet appel, parmi d'autres personnalités universitaires, Mesdames et Messieurs E. Castelnuovo, professeur à la Faculté des lettres, Lausanne; Jean-Pierre Clavel, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne; L. Dowbor, assistant d'économie politique, Lausanne; Jean-Blaise Dupont, chargé de cours à l'Institut des

sciences de l'éducation, Genève; Marianne Extermann, assistante à la Faculté des sciences sociales, Lausanne; Henri Guillemain, professeur à la Faculté des lettres, Genève; Gilbert Guisan, professeur à la Faculté des lettres, Lausanne; Charly Guyot, professeur à la Faculté des lettres, Neuchâtel; Jean Piaget, professeur à la Faculté des sciences, Genève; Léopold Ruzicka, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Prix Nobel de chimie 1939, Zurich; Jean-Luc Seylaz, chargé de cours à la Faculté des lettres, Lausanne; Sven Stelling-Michaud, professeur à la Faculté des lettres, Genève; M.-H. Trolliet, assistant à la chaire de mathématiques générales, Lausanne; Jean Ziegler, chargé de cours à la Faculté des lettres, Neuchâtel.

Versements: Action universitaire pour le Vietnam, La Chaux-de-Fonds, 23-55 26. Compléments d'information: Marc Vuilleumier, Contrat-Social 11, 1203 Genève.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

PAPETERIE
de **ST LAURENT**
Charles Krieg

Nouvelle adresse:

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

AVIS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE TOUTES LES FACULTÉS

L'Ecole Moderne de Commerce, Grand-Pont 12, à Lausanne, organise à nouveau un cours spécial de programmation pratique à l'intention de Messieurs et Mesdemoiselles les étudiants de l'Université.

Ce cours dure 10 semaines, à raison de deux matinées par semaine.

Programme : étude de l'IBM 360/20
soit GFS (Générateur de Fonction Simple)
GAP (Générateur Automatique de Programme)
Assembleur

Inscriptions : jusqu'au 26 avril 1968, nombre limité

Début du cours : mardi matin 30 avril 1968, à 8 heures

Prix du cours : Fr. 300.—

NB. — Ce cours pourra être complété par la suite par l'étude de l'IBM 360/30 et 40

Seule école pratique à Lausanne :

Ecole Moderne de Commerce

Grand-Pont 12 - Tél. 23 88 55

Au Théâtre universitaire: SILENCE,

Des « Coréens », de Michel Vinaver, créé au Théâtre Municipal en 1963, au « Rêve d'un Emigré », essai de création collective monté l'an passé au Théâtre des Faux-Nez puis présenté dans le cadre de divers Festivals Internationaux, le Théâtre Universitaire de Lausanne (TUL) n'a cessé de poursuivre sa progression dans la ligne qu'il s'est donnée il y a quelques années : création ex nihilo d'une forme de langage propre à des acteurs amateurs. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont enthousiasmants à plus d'un titre : d'une part il semble bien que cet effort de recherche collective ait abouti, en une évolution relativement rapide, à un mode d'expression qui, loin d'être idiomatique, constitue une innovation sur le plan théâtral pur ; d'autre part, la réceptivité du public ne fait plus

aucun doute : témoin les engagements multiples du TUL tant en Suisse qu'à l'étranger.

Sans doute même, les protagonistes, animateurs, et collaborateurs du TUL ont-ils senti que le but recherché avait été atteint et qu'il serait malheureux de rester sur de l'acquis. C'est pourquoi ils se sont résolument lancés dans la grande aventure ; certains y verront une utopie de jeunesse, d'autres une entreprise disproportionnée avec les moyens... modestes mis à disposition. Toujours est-il que cette tentative d'élaborer un film, puisque c'est de cela qu'il s'agit, a reçu, à ce jour déjà, un appui massif de différentes personnalités des milieux politiques, universitaires, artistiques et journalistiques.

Un film pourquoi faire ?

La première question qui se pose est celle-ci : pourquoi cette brusque bifurcation et cet abandon, semble-t-il prématuré, de la traditionnelle scène à laquelle enfin une équipe de jeunes acteurs en herbe de notre alma mater avait pris goût ? Cette question, je la pose à Philippe Dahinden, qui, comme on sait, est en quelque sorte le promoteur de la nouvelle optique du Théâtre Universitaire.

— Ce nouveau mode d'expression paraît correspondre à l'évolution actuelle de notre travail, ainsi qu'à la vocation d'un théâtre universitaire. Il y a là l'intérêt d'un langage particulier qui est la fixation de la fragilité de l'instant, chose impossible au théâtre.

Inutile de dire que cette nouvelle manière de s'exprimer ne desservira en aucune façon les acteurs qui y trouveront peut-être un plaisir accru.

— C'est-à-dire surtout que le problème ne se pose plus, pour l'acteur-étudiant, de retrouver identiques à chaque représentation l'émotion et la qualité de ce qu'il avait créé au cours des répétitions ; bien dirigé et se livrant spontanément à la caméra, il ne doit pas recourir à un métier qu'il ne possède pas.

Le rôle du metteur en scène (en l'occurrence Alain Knapp qui occupe ce poste depuis 1962) va sans aucun doute dif-

férer essentiellement de ce qu'il était sur les planches ; tandis qu'ici une vue d'ensemble de la scène s'avérait nécessaire pour mettre en valeur le travail collectif, là, en revanche, il s'efforcera, par le truchement de la caméra, de monopoliser chaque création individuelle en la soulignant à sa manière.

— Disons qu'il cherchera avant tout à amener ses interprètes à un niveau d'expressivité où seule la caméra peut témoigner de cette expression. Le cinéma devient ainsi une succession de moments privilégiés, sa définition même.

Néanmoins, il ne faut pas attacher au metteur en scène une importance démesurée. Le travail d'approche, dans une telle entreprise, se situe avant tout au niveau de l'acteur ou disons même des acteurs, que le directeur de production aiguille selon sa propre conception. Comment les membres du TUL s'y sont-ils pris pour mener à bien cette étude préparatoire ?

— Depuis l'automne dernier, nous nous sommes engagés dans une double démarche : en premier lieu, définir et expérimenter pratiquement le travail de l'acteur de cinéma par rapport à celui de théâtre, examiner points communs et divergences, savoir choisir correctement les moyens à mettre en œuvre et arriver à un contrôle et une conscience de ceux-ci ; en second lieu, créer la matière même de ce film.

Et c'est là que les cinéphiles doivent commencer à se frotter les mains : car s'il est aisé à l'heure actuelle d'opter pour une tendance de façon dogmatique et de s'y cantonner avec obstination (souvent avec raison), il l'est beaucoup moins d'appréhender un mouvement novateur et encore moins de constituer valablement et durablement ce mouvement. Mais n'allons nous pas assister à une transposition pure et simple de la création théâtrale sur le plan cinématographique avec la différence de principe que nous avons évoquée ?

— Il est clair que nous nous appuyons sur le même principe que celui qui forma le fondement de notre création du « Rêve d'un Emigré ». Par film, nous voulons entendre le reflet d'un travail commun, comme précédemment, mais aussi et surtout le miroir des préoccupations subjectives de chaque participant aboutissant à celui de certaines préoccupations plus générales d'une communauté.

Comme on le voit, un effort tout particulier sera porté sur le caractère intrinsèquement cinématographique de la production. Cependant l'on ne saurait faire abstraction dans une expérience de cette envergure, d'une charnière assez ferme pour assurer aux participants une licence d'expression suffisamment étendue.

— Celle-ci prendra la forme de relations entre la collectivité et les individus formant le TUL, servant ainsi de base à la représentation d'un moment d'une société : il va s'agir de traduire à travers des personnages, une réalité proche.

Ne va-t-on pas tomber dans une pseudo-fiction encadrée de quelques éléments plus réalistes ?

— Pour prévenir tout recouvrement de cet acabit, nous avons prévu l'existence possible et réalisable des personnages : ils doivent absolument être d'un type auquel pourraient appartenir ceux qui composent la troupe. C'est pourquoi dans la construction de son personnage, chacun fait appel à sa propre personnalité, enrichie par les critiques ou les apports des autres. Cette réalité... fictive (car c'en est bien une, mais mûrement élaborée et strictement définie) prend également sa source dans un dossier réuni par la troupe et composé essentiellement d'interviews : cela nous a permis de confirmer ou corriger la vraisemblance de l'ensemble.

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

ON TOURNE!

Le financement

Quand à l'aspect matériel du problème, je crois savoir qu'un certain nombre d'organismes publics ont été sollicités afin d'aider le TUL dans sa présente tentative ; reste à savoir si cet appoint s'avèrera suffisant.

— *Etant nos propres producteurs, ce qui nous laisse toute liberté d'action, il nous paraît indispensable que les dépenses de notre budget, que nous estimons à 50 000 francs pour un minimum de 90 minutes de projection, soient couvertes sans prendre en considération une éventuelle distribution commerciale (celle-ci n'est certes pas impossible, mais il convient de n'en pas préjuger). Pour l'instant, l'optimisme est de mise ; au cas où la nécessité s'en ferait sentir, nous nous verrions dans l'obligation d'ouvrir une souscription, ce qui, mon Dieu, ne serait pas un drame.*

Et la destinée du film ?

— *Même s'il est tenu à l'écart des salles publiques, il pourra de toute manière être présenté dans un certain nombre de ciné-clubs et festivals ; évidemment s'il est distribué, en circuit restreint ou non, sa rentabilité sera assurée et permettra peut-être au TUL de disposer de fonds propres et de financer lui-même ses activités.*

« La P... m... » ou la dolce vita helvétique...

Le film lui-même maintenant. Son titre : « La Paix meurtrière ». Son thème : d'une simplicité à toute épreuve ! En quelques mots cela donne à peu près ceci : un événement extérieur aux frontières suisses, aux répercussions internationales et spectaculaires, sert de catalyseur dans l'étude du comportement de deux groupes sociaux bien distincts, mais placés dans la même situation et dans la même ville suisse. Le premier est constitué d'un jeune couple à profession dite conjoncturelle ; le second est un peu plus disparate, composé qu'il est d'un ouvrier, d'étudiants, de théâtraux, etc. Le but recherché est celui-ci : observer le comportement de chacun de ces deux groupes sous l'effet



Alain Knapp et Roger Bimpage : le sourire du vainqueur.

(Photo FAL.)

de l'événement qui survient. Tandis que le premier de ces groupes, où la situation statique, le sommeil suisse engendre la réussite sociale et le profit, ne semble absolument pas touché, le second, où l'idée d'une situation dynamique, d'une paix impossible a engendré de multiples réflexions et réactions dans le sens d'un bouleversement révolutionnaire complet, est comme galvanisé. Puis peu à peu l'événement s'estompe, le second groupe se disloque, un seul membre reste. La question finale est celle-ci : qu'est-ce que l'événement va apporter rétrospectivement à chacun des deux groupes ? Va-t-il au moins servir au seul membre restant du groupe no 2 d'expérience vécue sur la base duquel il puisse s'engager dans une action peut-être moins spectaculaire mais plus efficace et surtout plus réaliste ?

Comme on le voit, le film se réfère à une situation bien précise : celle de la Suisse actuellement. Il cherche de toute évidence à stigmatiser, par le truchement du jeune couple, le bien-être, la tranquillité intérieure, la paix apparente qui est la nôtre depuis la dernière guerre ; il cherche surtout à s'enquérir de la possibilité d'une quelconque action politique ou sociale dans le cadre de notre pays : individuellement, sommes-nous aptes à changer quoi que ce soit au statu quo ?

Tournage : c'est parti !

Concrètement parlant, le tournage s'effectue ces jours-ci. Un noyau de professionnels, dont le caméraman Roger Bimpage et le metteur en scène Alain Knapp, se trouvent au milieu d'une pléiade d'acteurs amateurs. J'ai eu moi-même l'occasion d'assister au tournage d'une séquence au début du mois — c'était la première — pour laquelle un bal avait été spécialement organisé dans la banlieue lausannoise. Ambiance très « in » ; traveling par ci, gros plan par là. Un metteur en scène déguisé en « directeur de production » ; un caméraman plein d'astuces et d'ingéniosité dans le maniement d'« une des deux plus chères caméras de Suisse ». De gros appareils, des projecteurs, des amplificateurs, des boutons partout, des fils camouflés, des chefs-opérateurs, et même la petite claquette du professionnel ; bref, rien ne manque à la panoplie du parfait cinématographe au p'tit accent parisien.

A côté de cela, des visages radieux, grimaçants, maquillés, anxieux, faussement sérieux ; des costumes rutilants ou ternes. Toute une atmosphère qui fait oublier le caractère expérimental de l'affaire et s'inscrit comme une prémonition du succès à venir.

Puisse le TUL tenir ses promesses !

Dominique Creux.

Un ouvrage marquant de psychologie industrielle

L'HOMME EN SITUATION INDUSTRIELLE

C'est en référence constante à ces éléments essentiels : le fait humain, l'intégration sociale et les impératifs technologiques, que PHILIPPE MULLER et PAUL SILBERER analysent les différentes situations de l'homme engagé dans le destin de notre société industrielle.

Positif, admirablement documenté, largement ouvert sur le concret, ce manuel de psychologie industrielle intéressera tous ceux qui se soucient aussi bien de la signification humaine du travail que de son efficacité.

Un volume de 14 x 22,5 cm., 500 pages, avec de nombreux schémas et tableaux.

En vente chez tous les libraires, Fr. 44.65.

ÉDITIONS PAYOT PARIS



Festival International de Lausanne

Le Festival de cette année veut être un grand Festival et ambitionne de placer Lausanne dans la série des Festivals européens à audience mondiale. Cette volonté s'inscrit dans la politique qui entend faire de Lausanne une ville de congrès. Qui dit congrès, dit divertissements proposés aux participants. La musique est le plus indiqué, parce que comprise par des gens de toute langue. De pair avec la construction prochaine au Palais de Beaulieu d'une grande salle de congrès, l'élargissement du Festival témoigne donc de la détermination des autorités à faire de Lausanne une ville à rayonnement mondial. Un Festival d'envergure est une meilleure réclame que des phrases plates sur le merveilleux ensoleillement du bassin lémanique.

La part réservée aux opéras, qui était la part essentielle des Festivals précédents est également agrandie. C'est avec plaisir que nous retrouverons la compagnie de l'opéra de Berlin-Est (Deutsche Staatsoper) qui nous apportera : *Tannhäuser*, *Fidelio*, *Die Kluge* (de Carl Orff) et *Tristan et Isolde*.

« *Tannhäuser* » est une œuvre du début de la carrière de Wagner. Après « *Rienzi* », opéra encore dans la tradition du genre à l'époque, le « *Vaisseau Fantôme* » avait été le premier opéra où Wagner mettait en pratique ses théories, que l'on peut grossièrement résumer ainsi : substituer à la structure purement formaliste fondée sur la division de l'opéra en récitatif et airs une structure fondée sur la logique interne de l'action et de la psychologie des personnages. Il s'ensuit une texture musicale continue, ni récitatif ni air, où les moments chargés d'une émotion particulière sont soulignés par une mélodie naissant et retombant dans le flux musical, ou un thème propre au personnage ou à la situation à laquelle il est confronté, le leitmotiv.

Si Wagner a été le premier à délivrer l'opéra de ses structures sclérosées, la tendance en était déjà manifeste depuis plus d'un quart de siècle chez bon nombre de compositeurs lyriques (que l'on songe déjà aux finals des opéras de Mozart).

« *Tannhäuser* » est dans la ligne du « *Vaisseau fantôme* », mais il ne va pas beaucoup plus loin dans la révolution des formes lyriques. Wagner assure ses premières conquêtes. On peut voir dans « *Tannhäuser* » l'évolution ultérieure du maître, jusqu'à « *Parsifal* », mais en même temps on y retrouve des influences manifestes de l'opéra italien, de Bellini en particulier. « *Tristan* » est situé plus tard dans la production de Wagner. Du point de vue musical, c'est dans cet opéra que Wagner a été le plus loin. Les ruptures chromatiques y sont telles qu'elles dé-

bouchent directement sur l'atonalisme ; c'est de « *Tristan* » que descendra le système dodécaphonique élaboré par Schönberg. « *Tristan et Isolde* » est peut-être le plus grand chef-d'œuvre de Wagner, peut-être le plus grand chef-d'œuvre du répertoire lyrique. C'est certainement l'opéra de Wagner le plus humain. Le mythe développé ici ne participe pas d'une cosmogonie où les personnages expriment leurs sentiments divins, héroïques, souvent lointains des faiblesses et des errements de la psychologie humaine. Il montre deux êtres exceptionnels pris dans une situation exceptionnelle, mais proches de nous parce que symbolisant la perfection du sentiment amoureux vers laquelle nous avons déjà aspiré, et la perfection de la destinée amoureuse résolue dans la mort.

Le public lausannois attend de la troupe berlinoise la vraie révélation de « *Tristan* » qui nous avait été refusée il y a quelques années, surtout à cause de la mise en scène.

« *Fidelio* » est l'unique opéra de Beethoven qui eut beaucoup de mal à lui donner sa forme définitive et ne désira jamais composer un autre opéra. Si Beethoven a su traduire par une musique extraordinairement convaincante le message qu'il entendait communiquer, à savoir la force invincible de l'amour profond entre époux et le rôle que cet amour a à jouer dans la conquête des libertés fondamentales de l'individu et de sa dignité, il n'a pas su créer la tension scénique propre à faire de cette œuvre un opéra pleinement réussi. Donné en oratorio ou écouté à la radio « *Fidelio* » enthousiasme ; vu, il déçoit souvent. Nous attendons également de l'Opéra de Berlin-Est une mise en scène qui donne sa vraie dimension à cet opéra. Seul opéra moderne au programme de ce Festival, « *Die Kluge* » de Carl Orff. Carl Orff est un compositeur bavarois né en 1895. Sa conception de l'opéra diffère totalement de la conception traditionnelle ; il a eu une grande influence sur la nouvelle génération lyrique allemande. Ce qui l'intéresse, ce ne sont pas les conflits musicaux mais les conflits spirituels.

Sa musique est volontairement dénudée, monodique ; l'importance donnée à la percussion correspond chez lui à une volonté de donner à son discours musical une valeur irrationnelle ; l'émotion que procure les instruments de percussion touche des zones particulièrement vitales et sensibles chez l'auditeur. Il a également poussé très loin sa conception de la « *Musik der Sprache* » : le texte est parlé ou chanté en passant par une stylisation rythmique des mots. Beaucoup de critiques ont reproché à Carl Orff d'être en fait un metteur en scène de génie mais pas un musicien lyrique. Cette remarque est certainement injustifiée vu l'effet prodigieux que produisent ses œuvres sur le public.

En plus de la série des concerts et opéras le Festival nous proposera des soirées de ballets. Nous nous réjouissons de cette initiative car le manque de spectacles chorégraphiques était une des graves lacunes de notre vie musicale.

Joint à la même soirée où sera représentée « *die Kluge* », le ballet d'Igor Stravinski « *Petrouchka* » sera donné par le Ballet de l'opéra d'Etat de Berlin-Est. La soirée du Western Theatre Ballet comprendra en particulier une œuvre des Beattles.

Enfin, le Ballet du Grand Théâtre de Genève donnera un programme où figureront notamment des œuvres de Frank Martin et Pierre Métral.

La direction du Festival est consciente des difficultés, en particulier financières, qui sont inhérentes à une telle organisation à ses débuts. Mais elle espère que la qualité des spectacles présentés et leur diffusion sur les chaînes de radio étrangères, grâce aux enregistrements magnétiques, assoieront la renommée de Lausanne en tant que ville de Festival.

Connaissant l'enthousiasme que M. Manuel Roth apporte à ce qu'il entreprend, nous sommes sûrs de la réussite de cette manifestation.

Nous souhaitons longue vie au Festival international de Lausanne.

Gérald MOUQUIN.



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines (330 heures)

Cours du soir - Externat : tous âges dès 16 ans

Entre joueurs de cartes :

— Gamey.

— Gamey.

— Et Regamey.

Textes en prose

par Georges Nicod

1

Entre les astres habités s'ouvre une route à mon corps pluvieux. La nuit enrobe de sueur froide les cordes imaginaires qui grincent sous l'archet du vent. Holà, maisons naufragées, je crie holà dans mon cœur rouge, n'y a-t-il que des chiens pour m'indiquer le bas sentier que je fais semblant d'ignorer ? On dirait que je suis leur nourriture quotidienne, nouvelles Erynnies, et leur échappe une fois de plus. Mais les sapins trempés dans un vin mélangé me barbouillent d'aurore. Déjà ? Quel chat m'a donc jeté un sort pour que je dorme, pour que je trahisse ma lourde besogne de marcheur ? Cette atmosphère ne convient qu'à moi seul, je doute que personne ne vienne jamais habiter aujourd'hui ! ce jour imprévu, échappé aux calendriers, ils le sauteront à pieds joints. Ainsi j'aurai la campagne à moi seul, et ils ne la saliront pas de leur sueur impure.

2

L'ombre noire sur le chemin ardent (et le corps titubant la suit), le ciel bleu à jamais opaque, l'éternel mariage de la faim et du silence dans les yeux mendians de la nuit. Le ruban de ma vie s'arrêtera là, quelque part entre les êtres incompréhensibles.

Vouloir est d'un autre âge et d'une autre contrée, car ici la plus grande force qui vient d'en-bas a soulevé les sables pour tout détruire. Nous savons encore des témoins des lointaines splendeurs, dont le regard, nourri du sel de souverain cristal, brille au fond des mers calmes. Nous savons — mais le vent repousse les orages loin de moi, mon front a déjà la dureté des pierres jaunes, et bientôt il reposera, comme un rare symbole, sur le sable vain, oui parfaitement, comme un rare symbole !

4

Je promène deux yeux de porcelaine sur les minables chefs-d'œuvre de ce musée labyrinthique.

Et c'est un désert, un désert très propre et qui conserve miraculeusement les corps.

Je n'ai pas le pouvoir de sortir, je reste celui plein de haine qui attend.

Des mots de plus en plus les mêmes meurent sous le couperet de mes dents qui claquent (ils meurent pour renaître sur les menus des âmes végétariennes).

Que faire ?

Je cherche une porte dans ce monde à deux dimensions où je n'ai pas ma place...

J'aurais tant voulu avoir une marée à attendre, une marée, rire un peu avec la mer, au lieu de ça marcher, marcher, n'entendre même pas (quelle honte) la voix des morts dans les arbres.

Voici un chat, je te le donne, fais-en une philosophie — j'aime mieux un léopard — salaud va, quel orgueil, comme d'autres ont la passion des armes à feu ! et puis échouent un meurtre banal.

L'alouette, elle, monte, monte, c'est sans explication, d'ailleurs elle va redescendre.

Plus grince la girouette plus on l'aime : pitié, pitié pour les victimes de la sciatique — pitié ? franchement, croire au bon cœur du rossignol ! Vous avez déjà vu un cœur de rossignol ? alors ? c'est tout petit petit un cœur de rossignol, il ne faut pas se faire d'illusion, ah non.

Après-midi saveur de café-salpêtre, on se croirait dans quelque royaume, parcs domaniaux, seris massacrés, luxure artificielle, avec au cœur justement un rêve de banquise, la voûte grotesque des sentiments se prolonge jusqu'au presque infini de l'horizon, si peu horizontal, c'est à désespérer, problèmes, problèmes, ronces inextricables, et tous les chemins mènent à MORT.

Aha, nous y sommes, c'est là ce qui s'appelle lire un paysage à livre ouvert, non ? Par exemple, tirez les conclusions qui s'imposent, des conclusions je vous prie, et de la mare aux canards sans canards, d'un cheval mort, d'une rose qui ne boit que du coca-cola, j'exige des conclusions !

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

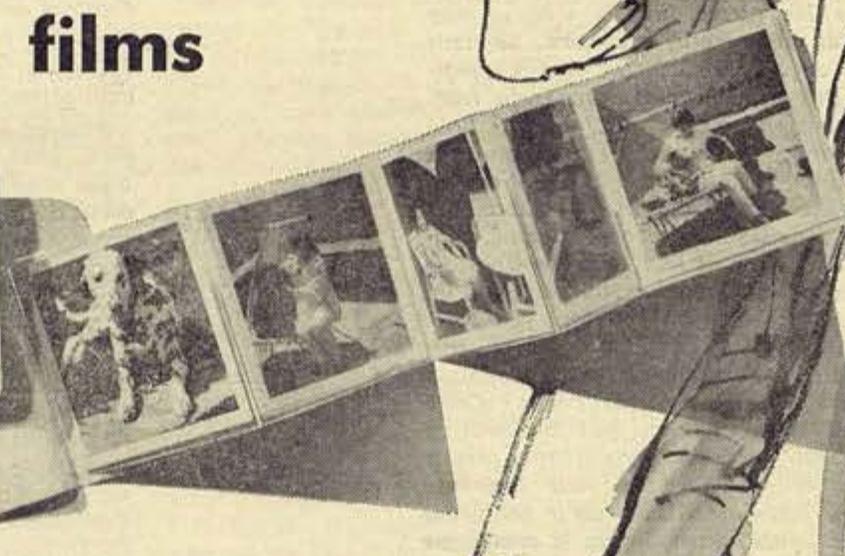
papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

Baisse!

sur nos films



Kodachrome II

film inversible pour dias,
type « lumière du jour »
135/36 - 15 Din

12.-

Kodachrome II

film 2 x 8 mm., type « lumière du jour »
15 Din

10.-

Kodachrome II

film pour caméra super-8, 15 Din

11⁵⁰

Kodacolor X 126-20

film Kodapack, couleur négatif,
20 Din - 20 poses

4⁶⁰

Kodacolor X 120

film couleur négatif, 20 Din

3.-

Kodacolor X 127

film couleur négatif, 20 Din

3.-

tarifs pour vos travaux photos, noir-blanc

développement		—,70
grandes copies	7 x 7 - 7 x 10	—,20
	9 x 9 - 9 x 13	—,20
agrandissements	7 x 7 - 7 x 10	—,40
	9 x 9 - 9 x 12	—,40
cartes postales	10,5 x 14,8	—,70

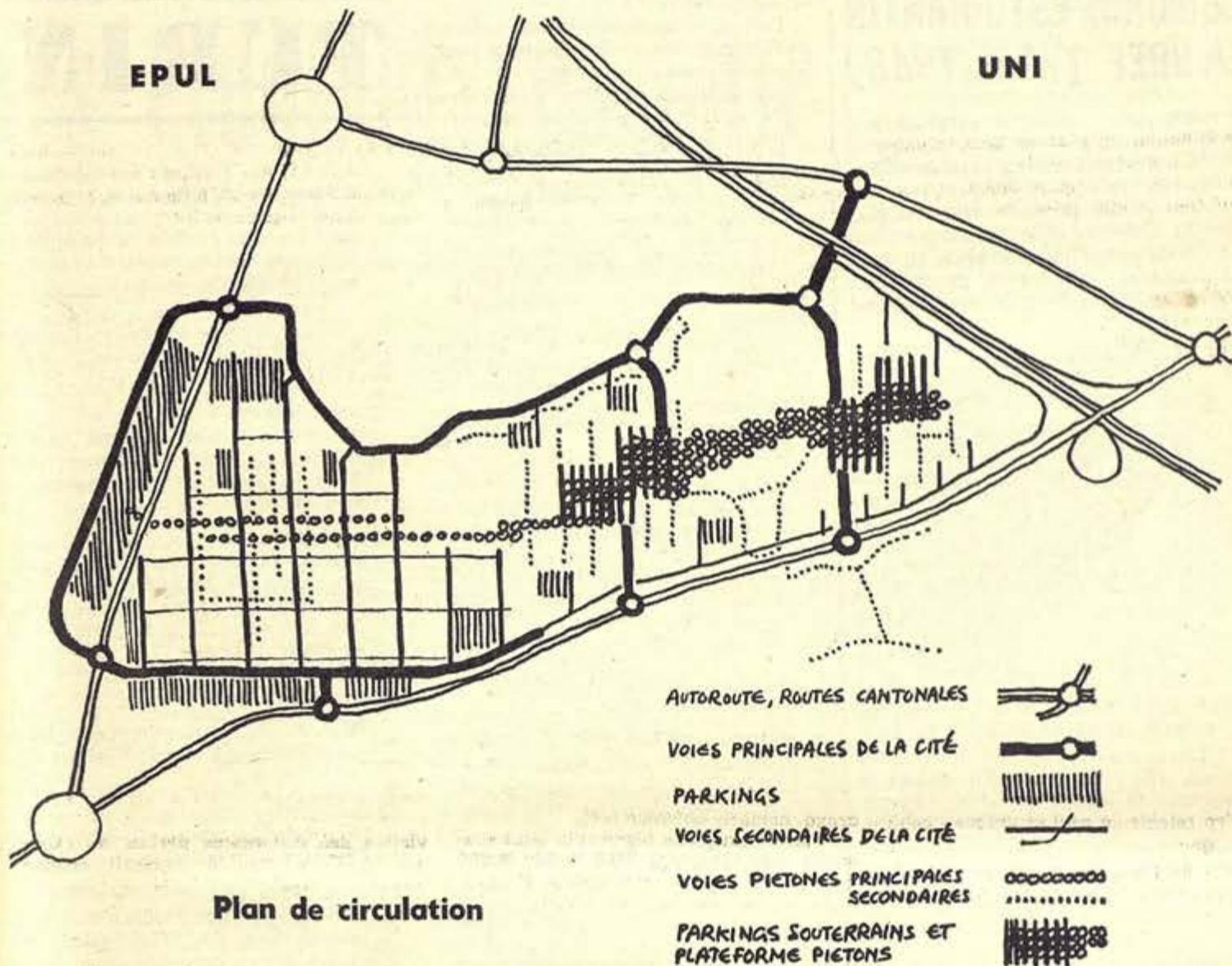
tarifs pour vos travaux photos, couleur

développement tous formats	1.80
grandes copies 7 x 10	—,60
grandes copies 9 x 9 - 9 x 13	—,70
agrandissements 13 x 13 - 13 x 18	2.50
cartes postales 10,5 x 14,8	2.50
copies d'après diapositives 7 x 10	—,65
	9 x 9 - 9 x 13 —,80
agrandissements	
d'après diapositives 13 x 13 - 13 x 18	2.50
duplicatas de diapositives 24 x 36 - 24 x 24	1.20

MM

et principaux
libres-services

MIGROS



de l'école, les méthodes d'enseignement jusqu'aux changements d'affectation des locaux, des étapes de réalisation, sans tenir compte des structures actuelles; l'étude propose la construction de bâtiments grands, continus et neutres, car ce sont les plus susceptibles d'usages différents.

Pour l'Université, on se contente beaucoup trop d'analyser les structures actuelles jusque dans leur détail afin de les transcrire à Dorigny, même s'il est pro-

bable que l'Université subisse des mutations importantes. Les unités d'enseignement créées permettent difficilement des restructurations par faculté ou une éventuelle suppression de la division en faculté au profit d'une autre structure. La disposition matérielle, même à l'intérieur des facultés est peu continue (traitement par petits bâtiments séparés et à demi-niveau), celle-ci ne permet que très mal de disposer des locaux (la reconversion est plus difficile pour une petite unité que pour une grande). D'autre part, cette disposition se retrouve au niveau des bibliothèques qui sont disséminées, et a pour corollaire une circulation compliquée.

L'EPUL envisage des parkings périphériques qui sont repoussés au moment des extensions sur l'extérieur et ce n'est qu'en dernière étape (dans vingt-cinq ans) qu'on construit les parcs à étages. L'Université, elle, place des parkings à étages au centre du site, sous les locaux communs (Avantage: peu de marche à pied); ce système exige dès les premières années la construction d'une infrastructure très coûteuse pour une pleine utilisation dans vingt ans. Il semble que ce système manque financièrement de réalisme.

Nous constatons que nous nous trouvons en présence de deux conceptions très différentes, l'une paraît flexible, l'autre moins... C'est en fait une juxtaposition des plans de deux organismes distincts, comme si l'EPUL dépendait déjà

de l'administration fédérale lors de l'élaboration de ceux-ci.

Cet article ne doit pas être considéré comme une critique systématique. Nous nous sommes efforcés de montrer que, faute de confrontation à tous les échelons, plusieurs questions manquaient de réponses concrètes, ce qui nous laisse pour le moins perplexes.

Pour l'office universitaire:
A. Géry et G. Jan (AGEPUL)



Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)

Sur demande:

Menus végétariens et hygiénistes

Spécialités tunisiennes
de Fr. 2.30 à Fr. 10.-

Mardi et jeudi: couscous sur assiette

Mardi, samedi, dimanche:
plat international

Saint-Pierre / rue Enning 2
1^{er} étage

Lausanne
☎ 22 20 17

Un antisuffragiste féminin suisse allemand, soleurois précisément:

— Soloturne, c'est bien le contraire d'une chambre à deux?

Au Lausanne-Sports, ils ont engagé un bonze: ils veulent que ça flambe.

L'Eunuque décapité:

C'est une histoire sans queue ni tête...

La différence entre Napoléon et de Gaulle: c'est le même « empire ».

Une chèvre à une autre chèvre:

— Qu'est-ce que l'as fait pendant les vacances?

— Oh! j'ai bouquiné.

LE MONDE ESTUDIANTIN EN BREF (Mars 1968)

● **POLOGNE** : Censure et antisémitisme. — Les autorités interdisent une pièce de Mickiewicz. Les étudiants réagissent contre la censure, réclament la liberté d'expression et des réformes démocratiques dans la société et dans l'université polonaises. La police les matraque. Le Parti les traite de sionistes et de blousons dorés. L'Etat révoque des professeurs dont plusieurs israélites.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE** : De la rigidité stalinienne à l'autonomie étudiante. Les manifestations estudiantines de la fin de 1967 étaient le fait des éléments les plus avancés de l'Université de Prague : un syndicalisme courageux et difficile dans un pays dirigé par des nostalgiques du stalinisme. Les événements récents apportent aux étudiants un cadeau de choix : la constitution d'une organisation estudiantine indépendante de l'Union de la Jeunesse (CSM). Souhaitons que les tendances syndicalistes ne soient pas absorbées par une nouvelle bureaucratie. Sinon, tout serait à refaire.

● **ESPAGNE** : Depuis 12 ans... — Le Conseil de l'Université de Madrid a été convoqué pour la première fois depuis douze ans au début de mars. Le recteur a « ajourné » la séance quand il a appris que plusieurs professeurs voulaient que la reconnaissance du SDE soit inscrite à l'ordre du jour. Le 5 mars, 1000 étudiants ont protesté. Depuis on ferme les universités espagnoles à une cadence accélérée...

● **FRANCE** : Paternalisme. — Le doyen de la Fac de Lettres et des Sciences Humaines de Nanterre près de Paris n'aime pas le « désordre ». Il lance des avertissements aux étudiants et ferme sa fac pour empêcher qu'elle ne soit occupée. A quand l'introduction du droit de correction dans les universités françaises ?

● **ITALIE** : Jamais vu. — La grève et l'occupation de l'Ecole Normale de Turin sont une belle gifle aux permanents de la « paix du travail » et aux bureaucrates des associations estudiantines « officielles ».



22 novembre 1967 :

Le conseil d'administration discute de l'achat d'un terrain suburbain pour y transplanter l'Université.

200 étudiants pénètrent dans la salle de délibérations car ils refusent de laisser la transformation se faire par le soin des seuls profs. Ils sont expulsés par la police requise par le recteur.

23-26 novembre 1967 :

Grève générale en signe de protestation.

27 novembre 1967 :

Assemblée générale : 800 étudiants décident d'occuper l'Université.

29 novembre 1967

Heurts entre « agitateurs » et fascistes et libéraux.

30 novembre 1967 :

Référendum sur l'occupation ; 1254 étudiants y participent : 815 oui, 425 non.

Occupation décidée jusqu'au 25 décembre ; groupes de travail, piquets de grève la nuit.

27 décembre 1967 :

Expulsion du comité d'agitation par la police.

28 décembre 1967 :

Réunion du comité d'agitation à la bourse du travail (350 participants).

29 décembre 1967 :

250 étudiants pénètrent dans l'université malgré la police.

10 janvier 1968

1200 étudiants participent à l'assemblée générale et décident de résister passivement à la police.

L'occupation « blanche » (= transformation des cours en discussion avec les professeurs) est décidée. La police intervient pendant les cours.

16 janvier 1968 :

Arrestation d'un étudiant à la suite de son intervention dans un cours. Le professeur a fait appel à un inspecteur en civil qui a introduit des carabinieri dans la salle.

17 janvier 1968 :

Manifestation de rue : libération de l'étudiant arrêté la veille. L'assemblée générale exige du recteur un dialogue, sinon l'Université sera réoccupée. Le recteur accepte ces propositions.

20 janvier 1968 :

1500 étudiants ouvrent le dialogue avec les profs. On conclut à la nécessité d'engager des négociations.

22 janvier 1968 :

L'assemblée générale exige l'ouverture de négociations. Refus du recteur : nouvelle occupation et résistance passive à la police. Fermeture totale de l'Université par les autorités académiques.

31 janvier 1968 :

400 étudiants en physique occupent leur locaux.

1er février 1968 :

3000 étudiants manifestent contre la Stampa (journal de droite appartenant

TURIN:

à FIAT) qui a diffusé des informations déformées. La police n'intervient pas. Une scission entre professeurs se fait jour, certains désirent le dialogue. Les assistants sont favorables au dialogue et solidaires des étudiants.

Pendant le mois de février, l'agitation gagne toute l'Italie. Rome est le théâtre de violentes manifestations.

2 mars 1968 :

12 mandats d'arrêts sont décernés contre les chefs de file du mouvement à Turin. La plupart se cachent. Un seul est arrêté, Avanzini.

3 mars 1968

Occupation de l'institut de physique (en raison de la fermeture des facs morales). La police appelée par le doyen (à cause de la fragilité des instruments...) chasse les étudiants le 9 mars.

7 mars 1968 :

5000 étudiants marchent de l'école polytechnique à la prison où est détenu Avanzini.

12 mars 1968 :

Le procureur transmet 488 noms de « meneurs » à la presse.

13 mars 1968 :

La « Stampa » les publie : concert de protestations (la Municipalité condamné de tels procédés ; le maire est doyen de la Faculté de droit).

14 mars 1968 :

Mise en liberté provisoire d'Avanzini.

Puis, les examens se déroulent sous forme de discussion entre examinateurs et étudiant. Les étudiants présents doivent approuver la note.

Le parlement refuse la loi universitaire qui prévoyait une petite participation estudiantine aux décisions.

Rome : 4 étudiants en prison dont 2 étrangers.

Pise : 2 étudiants en prison.

17 mars 1968 :

Réunion nationale : « Marche sur Rome » ; heurts entre les « agitateurs » venus de toute l'Italie, la police et les étudiants fascistes.

BOWLING

de
Montbenon-Richemont

12 pistes

Sur demande : cours gratuits

des étudiants en lutte

Extraits de la charte de revendications

Objectifs :

L'Université actuelle ne répond pas aux exigences formulées par la « demande » existante dans la société. Notre objectif n'est toutefois pas la simple adéquation aux exigences du marché du travail. Nous retenons que l'Université doit, et peut fournir à ceux qui la fréquentent, simultanément, une préparation professionnelle adéquate et des instruments de critique adaptés à la vie professionnelle.

Si ceci est l'objectif que nous visons actuellement, l'instrument adapté pour l'atteindre n'est pas une simple reformulation du plan d'études, qui choisirait les programmes d'études en fonction d'une préparation professionnelle plus efficiente. Les propositions centrées uniquement sur une structure par département de l'Université rentrent dans des limites que nous voulons dépasser ; la structure départementale constitue une condition nécessaire mais non suffisante par rapport à nos buts (et dans le plan Gui, elles ne constituent même pas cela).

Il est donc nécessaire d'aller au-delà, et de transformer non seulement la structure du plan d'études, mais le choix des thèmes spécifiques d'études en son sein et les méthodes mêmes d'études.

Cela signifie :

- la possibilité pour les étudiants de définir les programmes fonctionnels dans une certaine direction d'études ;
- la possibilité, dans ce cadre, de choisir les thèmes et les contenus d'études qui correspondent non seulement à l'efficacité professionnelle, mais à

celle d'une analyse critique de la profession dans son contexte social ;

- une organisation des études qui développe au maximum les capacités de discussions et de critique de l'étudiant.

Ces buts ne peuvent être atteints dans le cadre de la structure du pouvoir existant actuellement à l'Université.

Cette structure de pouvoir :

- a) Doit rompre le monopole détenu par le professeur de chaire sur la matière qui institutionnellement relève de lui.
- b) La capacité de décision des étudiants s'organise de façon autonome par rapport à la structure institutionnelle de l'Université.

Groupes d'études

1. Les étudiants inscrits se réunissent en assemblée générale. Cette assemblée s'organise en diverses assemblées fondées sur les intérêts culturels et professionnels communs, indépendamment de la Fac à laquelle les étudiants intéressés sont inscrits. Dans le cadre de ces assemblées se forment les groupes d'études. Chaque étudiant peut participer à plusieurs assemblées en fonction de ses centres d'intérêts.

2. L'année universitaire est divisée en deux semestres. Au début de chaque semestre est effectuée la programmation pédagogique. Les assemblées entendent les propositions avancées par les étudiants sur les groupes d'études à créer. Les professeurs auxquels incombe la matière traitée par les assemblées leur envoient leurs propositions sur les thèmes d'études. Toutes les propositions sont discutées et celles qui obtiennent un nombre

L'Université garante de l'ordre et de la morale :

Si mes espérances se réalisent, je veux trouver dans ce corps même une garantie contre les théories pernicieuses et subversives de l'ordre social dans un sens ou dans un autre. Il y a toujours eu dans les Etats bien organisés un corps destiné à régler les principes de la morale et de la politique. Telle fut l'Université de Paris et ensuite la Sorbonne ; telles sont en Italie les Universités de Pavie, de Pise et de Padoue ; en Allemagne celles de Göttingen et d'Iena ; en Espagne celle de Salamanque ; en Angleterre celle d'Oxford ; chez les Turcs le corps des Ulemas. Ces corps étant les premiers défenseurs de la morale et des principes de l'Etat, donneront les premiers l'éveil et seront toujours prêts à résister aux théories dangereuses des esprits qui cherchent à se singulariser, et qui, de période en période, renouvellent ces vaines discussions qui, chez tous les peuples, ont si fréquemment tourmenté l'opinion publique.

Napoléon, 21 mars 1810, cité d'après Gusdorf.

suffisant de participants deviennent les thèmes d'études des groupes pour un semestre.

3. Les étudiants participent à un nombre de groupes d'études selon les exigences des diverses orientations d'études. Les groupes choisissent les personnes techniquement expertes nécessaires à leur travail : professeurs, assistants, étudiants ou personnes extérieures à la structure universitaire (écrivains, journalistes, savants).

4. Les groupes peuvent se diviser en sous-groupes ou se coordonner ou s'unir avec d'autres groupes.

5. La participation effective au travail du groupe est la condition nécessaire et suffisante pour obtenir le titre universitaire correspondant sans soutenir l'examen. Le groupe évalue si ces conditions sont réunies ou non : un examen aura alors lieu. C'est le groupe qui délivre le « quitus universitaire » après une discussion.

Les instruments Kern ont prouvé leurs qualités dans le monde entier

Instruments de géodésie
Appareils photogrammétriques
Compas de précision
Jumelles à prismes, longues-vues
Microscopes stéréoscopiques
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau
Usines d'optique
et de mécanique de précision



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**

G. Grangier, fabricant

Grand choix de montres
et de bijoux

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

L'EXEMPLE DE TURIN

Nous vous avons parlé à plusieurs reprises des mouvements d'étudiants d'Allemagne, d'Espagne ou de France. Nous vous présentons aujourd'hui l'exemple de Turin. Exemple non pas pour ce que les étudiants lausannois ont à faire — chaque université a sa situation propre — mais parce que ce mouvement peut être considéré comme le mouvement type d'agitation estudiantine pour toute l'Italie, voire pour tous les pays où la situation politique ne peut servir de « catalyseur », comme c'est le cas en Allemagne avec la division du pays ou l'apathie de la grande Coalition, en Espagne avec le régime franquiste ou en Belgique avec l'imbroglio économique-linguistique. L'agitation turinoise est aussi la plus ancienne et la plus mûre de toute l'Italie. C'est à Turin aussi que les réactions des professeurs, de la police et de l'opinion publique sont les plus significatives (les responsables vont être déferés au tribunal). Il ne faut pourtant pas perdre de vue en examinant la situation de Turin l'extension extraordinaire de l'agitation estudiantine à tous les pays de l'ouest, ou de l'est, quel que soit leur niveau de vie et leur régime politique.

LES MOTIFS DE MÉCONTENTEMENT

Le plan GUI ou la loi 2314 :

Une réforme de la loi sur l'Université est en préparation : le projet, du Secrétaire d'Etat Gui, est entre les mains de la commission parlementaire. Ce projet n'a pas pu passer devant les chambres avant leur dissolution et le nouveau parlement italien devra reprendre la discussion à zéro lors de la prochaine session.

Le plan GUI mécontente les étudiants sur bien des points : en ce qui concerne les conditions matérielles d'études (bourses), il est nettement insuffisant et un très grand nombre d'étudiants sera contraint de continuer à travailler pour vivre et étudier. D'autre part, la place qu'il accorde à la recherche scientifique est inférieure à l'effort fourni par la plupart des pays européens. Il n'apporte enfin aucune modification essentielle au système actuel de l'enseignement sinon qu'il accentue sa subordination aux besoins de l'industrie.

La situation matérielle des étudiants

La situation matérielle des étudiants contraint une grande partie d'entre eux à sécher les cours et les séminaires pour pouvoir travailler et gagner de quoi vivre et payer leurs études. Le système des bourses est nettement insuffisant, bien qu'il porte le nom prétentieux de présalaire. Seuls 4,3 % des étudiants en bénéficient.

La structure archaïque de l'Université

Les professeurs ont un pouvoir extrêmement étendu : ce sont les titulaires de chaires, « Incaricati », qui décident de tout : choix des sujets, méthodes d'enseignement, choix et fonction des assistants, destination des fonds alloués pour la recherche scientifique, organisation de l'institut adjoint à la chaire, etc. Les Incaricati règnent en véritables seigneurs et sont jaloux de leurs prérogatives. On



Student Power

DE L'AGITATION
LE DÉVELOPPEMENT

Ce n'est pas la première fois que les étudiants italiens procèdent à l'occupation de locaux universitaires. Les grèves et les sit-in font partie depuis assez longtemps de leurs moyens de pression. Cependant, jamais, jusqu'à l'automne 67, ces moyens n'ont été organisés ; jamais ils n'ont rencontré pareille adhésion ; jamais non plus, ils n'ont été décidés en fonction d'une politique cohérente et à long terme des organisations d'étudiants. Il s'agissait plus de mouvements de colère que de tactique réfléchie.

Le premier acte décisif des étudiants turinois date de 22 novembre 1967. Deux cents d'entre eux enfoncèrent la porte de la salle où délibéraient les doyens. Motif de l'intervention : le refus du Sénat (ensemble des doyens) de discuter avec les étudiants de l'achat d'un terrain en dehors de la zone universitaire et des conséquences que cela implique pour la cohésion de l'Université. Les étudiants éva-

aboutit ainsi à une très forte hiérarchisation des grades dans l'enseignement. Le rapport entre enseignants et enseignés est à sens unique : les étudiants sont contraints à la passivité : ils reçoivent l'enseignement que leur dispensent le Maître.

Les plans d'études

Les plans d'études actuels sont le résultat de l'héritage de la Tradition et de l'apport des disponibilités ou des exigences immédiates. En fait, étant donné la liberté dont dispose le professeur, les plans d'études sont bien plus fonction des intérêts de celui-ci que des nécessités de la formation professionnelle et critique de l'étudiant.

Les méthodes d'enseignement

Elles sont en principe les mêmes qu'ici. Cependant le nombre des étudiants est tel que les cours *ex cathedra* sont donnés pour des milliers d'auditeurs et que les séminaires, peu nombreux, n'ont pas grande efficacité ; la discussion n'y est guère possible, de plus l'enseignement repose tant sur des connaissances encyclopédiques que sur la formation critique de l'étudiant. Les contrôles de présences sont nombreux.



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Université

cués par la police convoquent une assemblée générale qui décrète à une forte majorité l'occupation de l'Université pour une durée illimitée : il s'agira pendant cette occupation non pas seulement d'avoir des discussions à bâtons rompus mais d'organiser la lutte des étudiants et de préparer la charte revendicative (dont nous publions des extraits) qui servira de base aux négociations avec les professeurs. La suite des événements est connue. De deux cents le nombre des manifestants est passé à 5000 le 7 mars lors de la marche en faveur de la libération d'Avanzini, l'un des responsables du mouvement, arrêté par la police.

Actuellement, le mouvement groupe la plupart des étudiants « politisés », à l'exception des étudiants d'extrême droite qui s'opposent aux « agitateurs ». La grande masse des étudiants suit sans prendre tout à fait parti.

LA PLATE-FORME
RENDICATIVE

La plate-forme revendicative est le texte élaboré par les étudiants turinois pendant l'occupation de l'Université. Elle demande pour les étudiants la possibilité de définir les sujets d'étude en fonction d'une orientation librement choisie, la possibilité de déterminer le contenu de l'enseignement non seulement en fonction d'une formation professionnelle adéquate, mais en fonction d'une analyse critique et permanente de la profession de l'intérieur comme face au contexte social. Il s'agit donc d'organiser les études de manière à développer au maximum les capacités de discussion des étudiants et leur esprit critique.

Les étudiants turinois considèrent que selon la structure actuelle des autorités universitaires, il n'est pas possible de procéder à ces réformes. Il est donc nécessaire d'abolir le monopole d'autorité que détiennent les Incaricati.

Pour réaliser leur objectifs, les étudiants proposent une structure d'étude entièrement différente du système actuel et qui repose sur le groupe de travail comme élément de base. Le groupe étant formé au début du semestre en fonction d'un centre d'intérêt, il choisit lui-même le sujet plus particulier qu'il va étudier, puis les moyens qu'il utilisera ainsi que les experts auxquels il fera appel. Cette organisation des études doit pouvoir être remise constamment en question par l'ensemble du mouvement des étudiants de façon à éviter qu'elle ne soit utilisée à d'autres fins.

Ce qu'il faut dire de la plate-forme revendicative, c'est que de toute évidence, elle est inacceptable par les professeurs et les pouvoirs politiques. Les étudiants turinois le savent. Il s'agit pour eux du but dont ils doivent se rapprocher, tout en négociant avec ceux qui détiennent

démocratique

actuellement le pouvoir au sein de l'Université.

La plate-forme revendicative porte uniquement sur l'organisation de l'Université. Elle ne conteste pas le système politique et l'organisation de la société italienne. Cependant les étudiants, en demandant que soit donnée à l'Université une formation critique concernant la profession et son contexte social, impliquent une critique de l'organisation de la société. Cette critique fondamentale est présente chez tous les participants au mouvement. Cependant elle a donné naissance à deux tendances : la tendance réformiste qui fait passer en priorité la réforme du système d'enseignement et la tendance extrémiste qui fait passer en priorité la contestation globale du système social italien et occidental.

Ces deux tendances ne sont en fait que deux aspects d'un même phénomène. Il faut se garder de les opposer l'une à l'autre. La seule divergence est d'ordre tactique.

Kritische Universität

LES RÉACTIONS DES PROFESSEURS

Les professeurs ont eu des réactions diverses, à la suite de l'occupation de l'Université. Certains, la plupart, ont crié au scandale et se sont cantonnés dans l'expectative. D'autres ont fait appel à la police. Ainsi, lorsque des étudiants procédèrent à l'« occupation blanche » de l'Université (intervention dans les cours *ex cathedra* par des questions adressées directement au professeur et sortant du cadre de son enseignement, quelques-uns y ont répondu, d'autres ont simplement quitté la salle, d'autres enfin ont appelé la police qui se trouvait présente et qui arrêtait les perturbateurs.

La police est intervenue maintes fois à la demande du recteur. (Elle n'intervient d'ailleurs dans l'Université qu'à l'appel des autorités universitaires. Il n'y a pas eu à Turin de heurts comparables à ceux de Rome, car la police a cherché à les éviter se contentant de régler la circulation lors des manifestations de rues.)

D'une manière générale, les professeurs

ont donc très mal accueilli le mouvement étudiant ce qui ne fait que contribuer au renforcement de ce mouvement.

Des discussions ont été tentées, mais sans grand succès. Les journaux italiens titraient « Dialogo fra sordi » : dialogue de sourds. Dans la réaction des professeurs entre une part de crainte à l'égard des changements demandés par les étudiants, ainsi qu'une part de mépris pour « ces messieurs ». L'organisation fortement autoritariste de l'enseignement ne les a pas habitués à la mise en question fondamentale et permanente de leur travail, parfois de leur façon de vivre. Les assistants sont probablement les plus ouverts aux revendications estudiantines, mais outre le fait qu'ils ne participent pas aux Conseils de Faculté, ils sont dans une situation particulièrement gênante, puisqu'ils dépendent entièrement des professeurs. Il est donc rare de voir un assistant s'engager à titre personnel : les risques sont trop grands.

LA SITUATION ACTUELLE

Il est extrêmement difficile de définir la situation actuelle. On ne peut que signaler la rupture complète entre les autorités universitaires et les étudiants. Quelques tentatives de dialogue ont lieu ici et là ; cependant le mouvement qui s'est étendu spontanément à toute l'Italie tend à s'organiser sur le plan national, en dehors des structures traditionnelles des associations d'étudiants. La solution sera d'autant plus difficile à trouver que les étudiants ont tendance à radicaliser leur

position et qu'ils n'accepteront pas de solutions-pilotes réservées à une partie d'entre eux pendant que les autres retourneraient au système traditionnel quelque peu modifié pour calmer le mouvement. On doit donc s'attendre à ce que la lutte dure longtemps, qu'elle connaisse des hauts et des bas. Entre-temps, les étudiants organisent leurs propres universités parallèles...

Union des étudiants lausannois :

F. Luisier — J.-F. Brand.

Le magasin
sympathique
aux étudiants

Schaefer
LAUSANNE sports

Bibliographie sommaire sur l'Italie :

Le « Monde » est le seul quotidien de langue française qui publie une information suffisante et suffisamment objective. Les journaux de Suisse romande n'ont commencé à parler de l'agitation estudiantine d'Italie qu'à partir du moment où les heurts entre étudiants fascistes et « agitateurs » ont fait des blessés à Rome.

UNEF : « Italie : des étudiants en lutte » (document de 30 pages).

Action syndicale universitaire, Genève (Denise Zwahlen, G. Tescari) : « contre l'autoritarisme, pour le Pouvoir aux étudiants » (présentation et analyse).

AGECITE : brochure de présentation à disposition au bureau : « Italie, des étudiants en lutte » (extraits du document de l'UNEF complétés).



Reproduction d'un dessin paru dans « Pilote » No 437, obligeamment autorisée par la S. A. d'édition Dargaud.

Un chat flamand et un chat wallon se promènent côte à côte; surgit une souris: le chat wallon se met à aboyer. La souris poursuit sa route sans se soucier

de cette présence canine mais à têt fait de se faire dévorer.
— Tu vois, dit le chat wallon au chat flamand, l'avantage d'être bilingue.

Un citron rencontre un autre citron:
— Tu viens, on va boire un pot?
— Non, merci, je suis pressé.

UNIVERSITÉ ET DÉMOCRATIE

Le groupe d'étudiants socialistes se propose d'amener l'ensemble des étudiants à prendre conscience des modifications qui s'imposent sur le plan universitaire.

Il faut convenir qu'en Suisse, les conditions d'accès aux études supérieures et la structure des universités en général se révèlent en contradiction avec les principes de la démocratie.

«... l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite», proclame la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette égalité n'est pas réalisée en Suisse. Certains facteurs y font obstacle.

Le premier est d'ordre sociologique : il s'agit de l'immobilisme politique défini par une société tributaire de valeurs fondamentalement bourgeoises ; des conceptions telles que « la femme au foyer », « tel père, tel fils » sont encore si répandues qu'elles conditionnent le choix d'une formation individuelle.

Un autre facteur d'inégalité à relever se situe sur le plan de l'économie nationale : l'absence d'un aménagement rationnel du territoire et le coût élevé des études en garantissent l'accès aux classes privilégiées d'abord. Les étudiants polonais manifestent parce que dans leur pays, 40 % seulement des étudiants proviennent de milieux ouvriers ; en Suisse, il y en a 6 % et personne ne proteste. La fonction de l'université est pourtant de représenter une élite intellectuelle,

alors qu'ici et maintenant elle représente surtout une élite sociale.

La première mesure qui s'impose pour parvenir à une université démocratique consiste à introduire la gratuité des études à tous les niveaux ainsi qu'un système d'attribution automatique de bourses. Pour être vraiment efficace, cette aide financière ne peut se concevoir qu'au niveau fédéral. La diversité des institutions et intérêts cantonaux entrave tout développement rationnel de l'université, et non seulement en matière économique : il faut insister sur la nécessité de coordonner les programmes des différentes universités ainsi que d'instaurer l'équivalence des diplômes dans tous les cantons. Il s'agit d'adapter le fédéralisme helvétique aux exigences du XX^e siècle.

La réalisation de ces projets de réformes est nécessaire, mais elle ne suffit pas à faire de l'université une institution démocratique. Il faut envisager pour cela une transformation du système de l'enseignement. Les cours ex cathedra supposent de la part des étudiants une attitude passive et les empêchent d'acquérir une vue critique sur les sujets traités selon un processus dialectique. Ils ont pour effet de réduire le travail à une notion strictement individuelle alors qu'il est partie intégrante de la vie sociale. Les structures hiérarchisées et paternalistes telles qu'elles se présentent actuellement conditionnent un mode d'existence en vase clos. C'est dans une telle perspective qu'il s'avère indispensable d'augmenter le nombre des séminaires, suscep-

tibles de transformer les rapports d'inertie des étudiants entre eux et avec les professeurs en rapports dialectiques, ce qui suppose l'organisation de groupes de travail, à l'intérieur de chaque faculté d'une part, interdisciplinaires d'autre part, et dirigés par des assistants. Seule une participation active des étudiants peut les amener à prendre conscience d'appartenir à un groupe social au sein duquel ils ont des responsabilités à assumer.

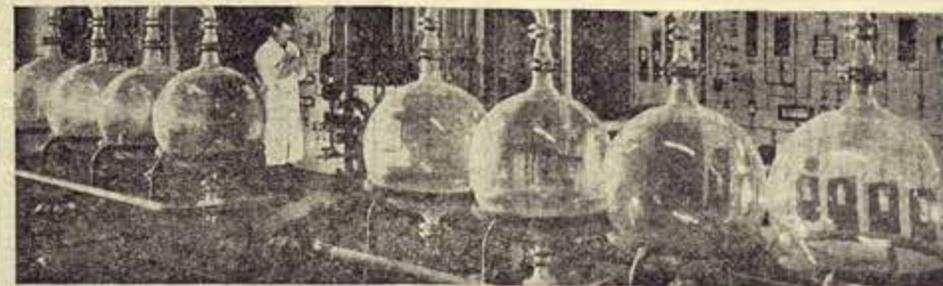
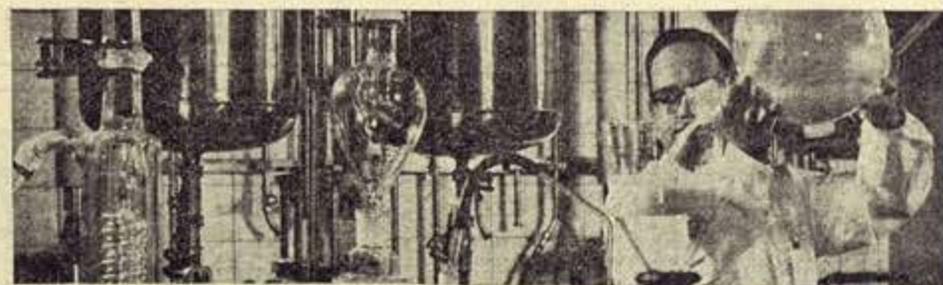
A ce propos également, il s'agit d'envisager la participation de l'Association générale des étudiants à la gestion universitaire. Elle représente un groupe directement concerné par les décisions à prendre, et numériquement plus important que le corps enseignant. Sa présence aux débats au même titre que les professeurs est impliquée par le terme même de démocratie.

En résumé, la démocratisation universitaire est liée au dépassement de modèles sociaux définis par le conservatisme par des superstructures permettant aussi bien le développement personnel des étudiants que leur prise de conscience de la responsabilité qu'ils doivent assumer au sein de la société.

L'Union des Jeunesses socialistes suisses s'est attachée à une analyse du système universitaire et des réformes susceptibles d'y instaurer la démocratie. Son rapport est à la disposition de ceux qu'il intéresse à l'UJSS, 18, boulevard James-Fazy, 1201 Genève.

Groupe d'étudiants socialistes de Lausanne.

SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés.

Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur.

Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

La Faculté de droit nantie d'un nouvel institut de droit comparé

L'inauguration officielle en février dernier de ce premier institut du genre en Suisse fait suite à la période préparatoire au cours de laquelle les professeurs Otto Riese et Karl Neumayer ont joué un rôle prépondérant. En effet, depuis 1961 très exactement, l'idée de la création d'un tel établissement s'est peu à peu cristallisée dans les esprits des magistrats de notre canton, pour finalement se traduire par la réalisation effective de l'institut.

Pourquoi Lausanne ?

L'Université de Lausanne est toujours restée un lieu de prédilection du droit comparé; depuis plus de quatre-vingts ans, sa Faculté de droit fait appel à des professeurs étrangers et dispense, à côté de l'enseignement du droit suisse, un enseignement de droit privé allemand et, depuis peu, de droit civil et commercial français. Ceci la porte ainsi au point de convergence de trois systèmes juridiques également représentés.

De plus, le développement de la collaboration et de la solidarité internationales à tous les niveaux de la vie des peuples conduits à l'apparition d'un réseau de rapports juridiques toujours plus vastes; les problèmes de droit étranger qui se présentent de nos jours à nos juristes, théoriciens et praticiens, ne se comptent plus. Voilà bien deux raisons impératives qui ont amené la Faculté de droit à reconsidérer le problème de l'importance du droit comparé dans la société contemporaine et surtout à le revaloriser.

L'Institut vu de l'intérieur

Il n'est sans doute pas superflu de résumer succinctement son contenu; sa bibliothèque est constituée d'un lot impressionnant de 10 000 volumes consacrés spécialement au droit des pays suivants: Autriche, Belgique, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas. Un plan d'extension comprend en outre des collections de droit allemand et français et quelques recueils des pays scandinaves, est-européens, africains, etc. Ce rapide tour d'horizon montre

l'immensité des domaines et de l'espace qu'englobe l'Institut; il y était d'ailleurs fait abstraction de multiples recueils de lois et de décisions étrangères ainsi que de diverses revues de droit comparé et de droit international privé.

L'Institut et ses buts

Quelle est au juste la raison d'être de cet Institut? Il est un centre de documentation très riche, et ceci à double titre: d'abord, il doit permettre des travaux de recherche sur des questions de droit étranger et bien sûr de droit comparé. Sa tâche essentielle va donc être de former petit à petit une sorte de laboratoire scientifique, réunissant les juristes qui portent un intérêt particulier à la question du droit comparé. Les études entreprises seront vraisemblablement publiées dans une collection appartenant en propre à l'Institut. Il est ensuite largement ouvert aux praticiens et aux milieux de l'industrie et du commerce, auxquels il donnera volontiers des avis de droit. Des contacts déjà nombreux avec certains instituts similaires étrangers aideront même, qui sait, à organiser, sous les auspices de l'Institut, des conférences données par des spécialistes de la méthode comparative.

Et le directeur ?

C'est à M. le professeur Bernard Dutoit qu'a été dévolu l'honneur, en même temps que la lourde responsabilité, d'assumer la conduite de l'Institut. Qui est-il au juste et quels sont ses projets? Il a accompli ses études ici-même, il y a une quinzaine d'années, qu'il a achevées par une thèse. C'est alors qu'a commencé sa carrière d'enseignant, qui l'a emmené à Berne, Paris, Freiburg, La Haye et maintenant Lausanne. Sa récente nomination à la tête de l'Institut ne lui permet pas encore d'avoir une position très ferme quant à la façon dont il entend mener sa barque; mais ce ne sont ni les idées ni les moyens qui lui font défaut. Nul doute qu'avec son dynamisme, il ne mène à bien l'entreprise qu'il s'est vu confier.

D. C.

Complément
de toutes les études,
la Gazette de Lausanne
mène loin
ceux qui la lisent

Souscrivez un abonnement :

3 mois Fr. 16.—

Administration de la « Gazette
de Lausanne »

ccp 10 - 2

3, rue de la Vigie
1001 LAUSANNE

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

La PHOTOGRAPHIE apporte
sa contribution
dans les domaines les plus variés...
Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO · PROJECTION · CINE

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
« Whisky à gogo »
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33



Nous sommes volontiers à votre disposition
pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

APPEL AUX UNIVERSITAIRES POUR LE VIETNAM

Réd. : Une lueur de paix se dessine actuellement avec une insistance surprenante dans le ciel vietnamien. Quelque tournure que prenne la situation dans le Sud-Est asiatique, nous publions ci-dessous un appel aux universitaires pour le Vietnam, lancé par certaines personnalités du monde universitaire, ainsi que les noms de ses signataires les plus en vue.

Malgré les bombardements, dans des conditions très difficiles et dans un grand dénuement, professeurs et chercheurs de la République démocratique du Vietnam poursuivent leurs travaux et forment les cadres techniques et scientifiques dont le pays a besoin.

Consultée sur les moyens les plus efficaces par lesquels les scientifiques pour-

raient aider au fonctionnement des instituts d'enseignement et de recherche du Nord-Vietnam, l'Association pour la diffusion de la science et de la technique de ce pays a fait parvenir à la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques la liste d'un grand nombre d'instruments et d'appareils de laboratoire qui font cruellement défaut. En outre, un groupe de collègues français a décidé, en accord avec le Comité d'Etat pour la science et la technique de la RDV, et avec l'appui moral et matériel de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, de constituer une bibliothèque universitaire qui sera envoyée à Hanoï.

En Suisse aussi, où l'entreprise de destruction menée par les USA contre le Nord-Vietnam soulève de plus en plus d'indignation, nous invitons professeurs, chercheurs, bibliothécaires, ingénieurs, étudiants, à manifester leur opposition à la politique américaine en collaborant à ce mouvement de solidarité.

Les sommes reçues seront versées au fonds destiné à la constitution de la bibliothèque de l'Université d'Hanoï.

Signent cet appel, parmi d'autres personnalités universitaires, Mesdames et Messieurs E. Castelnuovo, professeur à la Faculté des lettres, Lausanne; Jean-Pierre Clavel, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne; L. Dowbor, assistant d'économie politique, Lausanne; Jean-Blaise Dupont, chargé de cours à l'Institut des

sciences de l'éducation, Genève; Marianne Extermann, assistante à la Faculté des sciences sociales, Lausanne; Henri Guillemin, professeur à la Faculté des lettres, Genève; Gilbert Guisan, professeur à la Faculté des lettres, Lausanne; Charly Guyot, professeur à la Faculté des lettres, Neuchâtel; Jean Piaget, professeur à la Faculté des sciences, Genève; Léopold Ruzicka, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Prix Nobel de chimie 1939, Zurich; Jean-Luc Seylaz, chargé de cours à la Faculté des lettres, Lausanne; Sven Stelling-Michaud, professeur à la Faculté des lettres, Genève; M.-H. Trolliet, assistant à la chaire de mathématiques générales, Lausanne; Jean Ziegler, chargé de cours à la Faculté des lettres, Neuchâtel.

Versements: Action universitaire pour le Vietnam, La Chaux-de-Fonds, 23-55 26. Compléments d'information: Marc Vuilleumier, Contrat-Social 11, 1203 Genève.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg

Nouvelle adresse:

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

AVIS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE TOUTES LES FACULTÉS

L'Ecole Moderne de Commerce, Grand-Pont 12, à Lausanne, organise à nouveau un cours spécial de programmation pratique à l'intention de Messieurs et Mesdemoiselles les étudiants de l'Université.

Ce cours dure 10 semaines, à raison de deux matinées par semaine.

Programme : étude de l'IBM 360/20
soit GFS (Générateur de Fonction Simple)
GAP (Générateur Automatique de Programme)
Assembleur

Inscriptions : jusqu'au 26 avril 1968, nombre limité

Début du cours : mardi matin 30 avril 1968, à 8 heures

Prix du cours : Fr. 300.—

NB. — Ce cours pourra être complété par la suite par l'étude de l'IBM 360/30 et 40

Seule école pratique à Lausanne :

Ecole Moderne de Commerce

Grand-Pont 12 - Tél. 23 88 55

Au Théâtre universitaire: SILENCE,

Des « Coréens », de Michel Vinaver, créé au Théâtre Municipal en 1963, au « Rêve d'un Emigré », essai de création collective monté l'an passé au Théâtre des Faux-Nez puis présenté dans le cadre de divers Festivals Internationaux, le Théâtre Universitaire de Lausanne (TUL) n'a cessé de poursuivre sa progression dans la ligne qu'il s'est donnée il y a quelques années : création ex nihilo d'une forme de langage propre à des acteurs amateurs. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont enthousiasmants à plus d'un titre : d'une part il semble bien que cet effort de recherche collective ait abouti, en une évolution relativement rapide, à un mode d'expression qui, loin d'être idiomatique, constitue une innovation sur le plan théâtral pur ; d'autre part, la réceptivité du public ne fait plus

aucun doute : témoin les engagements multiples du TUL tant en Suisse qu'à l'étranger.

Sans doute même, les protagonistes, animateurs et collaborateurs du TUL ont-ils senti que le but recherché avait été atteint et qu'il serait malheureux de rester sur de l'acquis. C'est pourquoi ils se sont résolument lancés dans la grande aventure ; certains y verront une utopie de jeunesse, d'autres une entreprise disproportionnée avec les moyens... modestes mis à disposition. Toujours est-il que cette tentative d'élaborer un film, puisque c'est de cela qu'il s'agit, a reçu, à ce jour déjà, un appui massif de différentes personnalités des milieux politiques, universitaires, artistiques et journalistiques.

Un film pourquoi faire ?

La première question qui se pose est celle-ci : pourquoi cette brusque bifurcation et cet abandon, semble-t-il prématuré, de la traditionnelle scène à laquelle enfin une équipe de jeunes acteurs en herbe de notre alma mater avait pris goût ? Cette question, je la pose à Philippe Dahinden, qui, comme on sait, est en quelque sorte le promoteur de la nouvelle optique du Théâtre Universitaire.

— Ce nouveau mode d'expression paraît correspondre à l'évolution actuelle de notre travail, ainsi qu'à la vocation d'un théâtre universitaire. Il y a là l'intérêt d'un langage particulier qui est la fixation de la fragilité de l'instant, chose impossible au théâtre.

Inutile de dire que cette nouvelle manière de s'exprimer ne desservira en aucune façon les acteurs qui y trouveront peut-être un plaisir accru.

— C'est-à-dire surtout que le problème ne se pose plus, pour l'acteur-étudiant, de retrouver identiques à chaque représentation l'émotion et la qualité de ce qu'il avait créé au cours des répétitions ; bien dirigé et se livrant spontanément à la caméra, il ne doit pas recourir à un métier qu'il ne possède pas.

Le rôle du metteur en scène (en l'occurrence Alain Knapp qui occupe ce poste depuis 1962) va sans aucun doute dif-

férer essentiellement de ce qu'il était sur les planches ; tandis qu'ici une vue d'ensemble de la scène s'avérerait nécessaire pour mettre en valeur le travail collectif, là, en revanche, il s'efforcera, par le truchement de la caméra, de monopoliser chaque création individuelle en la soulignant à sa manière.

— Disons qu'il cherchera avant tout à amener ses interprètes à un niveau d'expressivité où seule la caméra peut témoigner de cette expression. Le cinéma devient ainsi une succession de moments privilégiés, sa définition même.

Néanmoins, il ne faut pas attacher au metteur en scène une importance démesurée. Le travail d'approche, dans une telle entreprise, se situe avant tout au niveau de l'acteur ou disons même des acteurs, que le directeur de production aiguille selon sa propre conception. Comment les membres du TUL s'y sont-ils pris pour mener à bien cette étude préparatoire ?

— Depuis l'automne dernier, nous nous sommes engagés dans une double démarche : en premier lieu, définir et expérimenter pratiquement le travail de l'acteur de cinéma par rapport à celui de théâtre, examiner points communs et divergences, savoir choisir correctement les moyens à mettre en œuvre et arriver à un contrôle et une conscience de ceux-ci ; en second lieu, créer la matière même de ce film.

Et c'est là que les cinéphiles doivent commencer à se frotter les mains : car s'il est aisé à l'heure actuelle d'opter pour une tendance de façon dogmatique et de s'y cantonner avec obstination (souvent avec raison), il l'est beaucoup moins d'appréhender un mouvement novateur et encore moins de constituer valablement et durablement ce mouvement. Mais n'allons nous pas assister à une transposition pure et simple de la création théâtrale sur le plan cinématographique avec la différence de principe que nous avons évoquée ?

— Il est clair que nous nous appuyons sur le même principe que celui qui forma le fondement de notre création du « Rêve d'un Emigré ». Par film, nous voulons entendre le reflet d'un travail commun, comme précédemment, mais aussi et surtout le miroir des préoccupations subjectives de chaque participant aboutissant à celui de certaines préoccupations plus générales d'une communauté.

Comme on le voit, un effort tout particulier sera porté sur le caractère intrinsèquement cinématographique de la production. Cependant l'on ne saurait faire abstraction dans une expérience de cette envergure, d'une charnière assez ferme pour assurer aux participants une licence d'expression suffisamment étendue.

— Celle-ci prendra la forme de relations entre la collectivité et les individus formant le TUL, servant ainsi de base à la représentation d'un moment d'une société : il va s'agir de traduire à travers des personnages, une réalité proche.

Ne va-t-on pas tomber dans une pseudo-fiction encadrée de quelques éléments plus réalistes ?

— Pour prévenir tout recouvrement de cet acabit, nous avons prévu l'existence possible et réalisable des personnages : ils doivent absolument être d'un type auquel pourraient appartenir ceux qui composent la troupe. C'est pourquoi dans la construction de son personnage, chacun fait appel à sa propre personnalité, enrichie par les critiques ou les apports des autres. Cette réalité... fictive (car c'en est bien une, mais mûrement élaborée et strictement définie) prend également sa source dans un dossier réuni par la troupe et composé essentiellement d'interviews : cela nous a permis de confirmer ou corriger la vraisemblance de l'ensemble.

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

ON TOURNE!

Le financement

Quand à l'aspect matériel du problème, je crois savoir qu'un certain nombre d'organismes publics ont été sollicités afin d'aider le TUL dans sa présente tentative ; reste à savoir si cet appoint s'avèrera suffisant.

— *Etant nos propres producteurs, ce qui nous laisse toute liberté d'action, il nous paraît indispensable que les dépenses de notre budget, que nous estimons à 50 000 francs pour un minimum de 90 minutes de projection, soient couvertes sans prendre en considération une éventuelle distribution commerciale (celle-ci n'est certes pas impossible, mais il convient de n'en pas préjuger). Pour l'instant, l'optimisme est de mise ; au cas où la nécessité s'en ferait sentir, nous nous verrions dans l'obligation d'ouvrir une souscription, ce qui, mon Dieu, ne serait pas un drame.*

Et la destinée du film ?

— *Même s'il est tenu à l'écart des salles publiques, il pourra de toute manière être présenté dans un certain nombre de ciné-clubs et festivals ; évidemment s'il est distribué, en circuit restreint ou non, sa rentabilité sera assurée et permettra peut-être au TUL de disposer de fonds propres et de financer lui-même ses activités.*

« La P... m... » ou la douce vita helvétique...

Le film lui-même maintenant. Son titre : « La Paix meurtrière ». Son thème : d'une simplicité à toute épreuve ! En quelques mots cela donne à peu près ceci : un événement extérieur aux frontières suisses, aux répercussions internationales et spectaculaires, sert de catalyseur dans l'étude du comportement de deux groupes sociaux bien distincts, mais placés dans la même situation et dans la même ville suisse. Le premier est constitué d'un jeune couple à profession dite conjoncturelle ; le second est un peu plus disparate, composé qu'il est d'un ouvrier, d'étudiants, de théâtraux, etc. Le but recherché est celui-ci : observer le comportement de chacun de ces deux groupes sous l'effet



Alain Knapp et Roger Bimpage : le sourire du vainqueur.

(Photo FAL.)

de l'événement qui survient. Tandis que le premier de ces groupes, où la situation statique, le sommeil suisse engendre la réussite sociale et le profit, ne semble absolument pas touché, le second, où l'idée d'une situation dynamique, d'une paix impossible a engendré de multiples réflexions et réactions dans le sens d'un bouleversement révolutionnaire complet, est comme galvanisé. Puis peu à peu l'événement s'estompe, le second groupe se disloque, un seul membre reste. La question finale est celle-ci : qu'est-ce que l'événement va apporter rétrospectivement à chacun des deux groupes ? Va-t-il au moins servir au seul membre restant du groupe no 2 d'expérience vécue sur la base duquel il puisse s'engager dans une action peut-être moins spectaculaire mais plus efficace et surtout plus réaliste ?

Comme on le voit, le film se réfère à une situation bien précise : celle de la Suisse actuellement. Il cherche de toute évidence à stigmatiser, par le truchement du jeune couple, le bien-être, la tranquillité intérieure, la paix apparente qui est la nôtre depuis la dernière guerre ; il cherche surtout à s'enquérir de la possibilité d'une quelconque action politique ou sociale dans le cadre de notre pays : individuellement, sommes-nous aptes à changer quoi que ce soit au statu quo ?

Tournage : c'est parti !

Concrètement parlant, le tournage s'effectue ces jours-ci. Un noyau de professionnels, dont le caméraman Roger Bimpage et le metteur en scène Alain Knapp, se trouvent au milieu d'une pléiade d'acteurs amateurs. J'ai eu moi-même l'occasion d'assister au tournage d'une séquence au début du mois — c'était la première — pour laquelle un bal avait été spécialement organisé dans la banlieue lausannoise. Ambiance très « in » ; travelling par ci, gros plan par là. Un metteur en scène déguisé en « directeur de production » ; un caméraman plein d'astuces et d'ingéniosité dans le maniement d'« une des deux plus chères caméras de Suisse ». De gros appareils, des projecteurs, des amplificateurs, des boutons partout, des fils camouflés, des chefs-opérateurs, et même la petite claquette du professionnel ; bref, rien ne manque à la panoplie du parfait cinématographe au p'tit accent parisien.

A côté de cela, des visages radieux, grimaçants, maquillés, anxieux, faussement sérieux ; des costumes rutilants ou ternes. Toute une atmosphère qui fait oublier le caractère expérimental de l'affaire et s'inscrit comme une prémonition du succès à venir.

Puisse le TUL tenir ses promesses !

Dominique Creux.

Un ouvrage marquant de psychologie industrielle

L'HOMME EN SITUATION INDUSTRIELLE

C'est en référence constante à ces éléments essentiels : le fait humain, l'intégration sociale et les impératifs technologiques, que PHILIPPE MULLER et PAUL SILBERER analysent les différentes situations de l'homme engagé dans le destin de notre société industrielle.

Positif, admirablement documenté, largement ouvert sur le concret, ce manuel de psychologie industrielle intéressera tous ceux qui se soucient aussi bien de la signification humaine du travail que de son efficacité.

Un volume de 14 x 22,5 cm., 500 pages, avec de nombreux schémas et tableaux.

En vente chez tous les libraires, Fr. 44.65.

ÉDITIONS PAYOT PARIS



Festival International de Lausanne

Le Festival de cette année veut être un grand Festival et ambitionne de placer Lausanne dans la série des Festivals européens à audience mondiale. Cette volonté s'inscrit dans la politique qui entend faire de Lausanne une ville de congrès. Qui dit congrès, dit divertissements proposés aux participants. La musique est le plus indiqué, parce que comprise par des gens de toute langue. De pair avec la construction prochaine au Palais de Beaulieu d'une grande salle de congrès, l'élargissement du Festival témoigne donc de la détermination des autorités à faire de Lausanne une ville à rayonnement mondial. Un Festival d'envergure est une meilleure réclame que des phrases plates sur le merveilleux ensoleillement du bassin lémanique.

La part réservée aux opéras, qui était la part essentielle des Festivals précédents est également agrandie. C'est avec plaisir que nous retrouverons la compagnie de l'opéra de Berlin-Est (Deutsche Staatsoper) qui nous apportera : *Tannhäuser*, *Fidelio*, *Die Kluge* (de Carl Orff) et *Tristan et Isolde*.

« *Tannhäuser* » est une œuvre du début de la carrière de Wagner. Après « *Rienzi* », opéra encore dans la tradition du genre à l'époque, le « *Vaisseau Fantôme* » avait été le premier opéra où Wagner mettait en pratique ses théories, que l'on peut grossièrement résumer ainsi : substituer à la structure purement formaliste fondée sur la division de l'opéra en récitatif et airs une structure fondée sur la logique interne de l'action et de la psychologique des personnages. Il s'ensuit une texture musicale continue, ni récitatif ni air, où les moments chargés d'une émotion particulière sont soulignés par une mélodie naissant et retombant dans le flux musical, ou un thème propre au personnage ou à la situation à laquelle il est confronté, le leitmotiv.

Si Wagner a été le premier à délivrer l'opéra de ses structures sclérosées, la tendance en était déjà manifeste depuis plus d'un quart de siècle chez bon nombre de compositeurs lyriques (que l'on songe déjà aux finals des opéras de Mozart).

« *Tannhäuser* » est dans la ligne du « *Vaisseau fantôme* », mais il ne va pas beaucoup plus loin dans la révolution des formes lyriques. Wagner assure ses premières conquêtes. On peut voir dans « *Tannhäuser* » l'évolution ultérieure du maître, jusqu'à « *Parsifal* », mais en même temps on y retrouve des influences manifestes de l'opéra italien, de Bellini en particulier. « *Tristan* » est situé plus tard dans la production de Wagner. Du point de vue musical, c'est dans cet opéra que Wagner a été le plus loin. Les ruptures chromatiques y sont telles qu'elles dé-

bouchent directement sur l'atonalisme ; c'est de « *Tristan* » que descendra le système dodécaphonique élaboré par Schönberg. « *Tristan et Isolde* » est peut-être le plus grand chef-d'œuvre de Wagner, peut-être le plus grand chef-d'œuvre du répertoire lyrique. C'est certainement l'opéra de Wagner le plus humain. Le mythe développé ici ne participe pas d'une cosmogonie où les personnages expriment leurs sentiments divins, héroïques, souvent lointains des faiblesses et des errements de la psychologie humaine. Il montre deux êtres exceptionnels pris dans une situation exceptionnelle, mais proches de nous parce que symbolisant la perfection du sentiment amoureux vers laquelle nous avons déjà aspiré, et la perfection de la destinée amoureuse résolue dans la mort.

Le public lausannois attend de la troupe berlinoise la vraie révélation de « *Tristan* » qui nous avait été refusée il y a quelques années, surtout à cause de la mise en scène.

« *Fidelio* » est l'unique opéra de Beethoven qui eut beaucoup de mal à lui donner sa forme définitive et ne désira jamais composer un autre opéra. Si Beethoven a su traduire par une musique extraordinairement convaincante le message qu'il entendait communiquer, à savoir la force invincible de l'amour profond entre époux et le rôle que cet amour a à jouer dans la conquête des libertés fondamentales de l'individu et de sa dignité, il n'a pas su créer la tension scénique propre à faire de cette œuvre un opéra pleinement réussi. Donné en oratorio ou écouté à la radio « *Fidelio* » enthousiasme ; vu, il déçoit souvent. Nous attendons également de l'Opéra de Berlin-Est une mise en scène qui donne sa vraie dimension à cet opéra. Seul opéra moderne au programme de ce Festival, « *Die Kluge* » de Carl Orff. Carl Orff est un compositeur bavarois né en 1895. Sa conception de l'opéra diffère totalement de la conception traditionnelle ; il a eu une grande influence sur la nouvelle génération lyrique allemande. Ce qui l'intéresse, ce ne sont pas les conflits musicaux mais les conflits spirituels.

Sa musique est volontairement dénudée, monodique ; l'importance donnée à la percussion correspond chez lui à une volonté de donner à son discours musical une valeur irrationnelle ; l'émotion que procure les instruments de percussion touche des zones particulièrement vitales et sensibles chez l'auditeur. Il a également poussé très loin sa conception de la « *Musik der Sprache* » : le texte est parlé ou chanté en passant par une stylisation rythmique des mots. Beaucoup de critiques ont reproché à Carl Orff d'être en fait un metteur en scène de génie mais pas un musicien lyrique. Cette remarque est certainement injustifiée vu l'effet prodigieux que produisent ses œuvres sur le public.

En plus de la série des concerts et opéras le Festival nous proposera des soirées de ballets. Nous nous réjouissons de cette initiative car le manque de spectacles chorégraphiques était une des graves lacunes de notre vie musicale.

Joint à la même soirée où sera représentée « *die Kluge* », le ballet d'Igor Stravinski « *Petrouchka* » sera donné par le Ballet de l'opéra d'Etat de Berlin-Est. La soirée du Western Theatre Ballet comprendra en particulier une œuvre des Beattles.

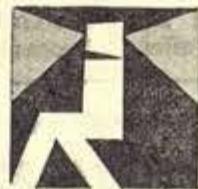
Enfin, le Ballet du Grand Théâtre de Genève donnera un programme où figureront notamment des œuvres de Frank Martin et Pierre Métral.

La direction du Festival est consciente des difficultés, en particulier financières, qui sont inhérentes à une telle organisation à ses débuts. Mais elle espère que la qualité des spectacles présentés et leur diffusion sur les chaînes de radio étrangères, grâce aux enregistrements magnétiques, assoiront la renommée de Lausanne en tant que ville de Festival.

Connaissant l'enthousiasme que M. Manuel Roth apporte à ce qu'il entreprend, nous sommes sûrs de la réussite de cette manifestation.

Nous souhaitons longue vie au Festival international de Lausanne.

Gérald MOUQUIN.



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines (330 heures)

Cours du soir - External : tous âges dès 16 ans

Entre joueurs de cartes :

— Gamey.

— Gamey.

— Et Regamey.

Textes en prose

par Georges Nicod

1

Entre les astres habités s'ouvre une route à mon corps pluvieux. La nuit enrobe de sueur froide les cordes imaginaires qui grincent sous l'archet du vent. Holà, maisons naufragées, je crie holà dans mon cœur rouge, n'y a-t-il que des chiens pour m'indiquer le bas sentier que je fais semblant d'ignorer ? On dirait que je suis leur nourriture quotidienne, nouvelles Erynnies, et leur échappe une fois de plus. Mais les sapins trempés dans un vin mélangé me barbouillent d'aurore. Déjà ? Quel chat m'a donc jeté un sort pour que je dorme, pour que je trahisse ma lourde besogne de marcheur ? Cette atmosphère ne convient qu'à moi seul, je doute que personne ne vienne jamais habiter aujourd'hui ! ce jour imprévu, échappé aux calendriers, ils le sauteront à pieds joints. Ainsi j'aurai la campagne à moi seul, et ils ne la saliront pas de leur sueur impure.

2

L'ombre noire sur le chemin ardent (et le corps titubant la suit), le ciel bleu à jamais opaque, l'éternel mariage de la taim et du silence dans les yeux mendiants de la nuit. Le ruban de ma vie s'arrêtera là, quelque part entre les êtres incompréhensibles.

Vouloir est d'un autre âge et d'une autre contrée, car ici la plus grande force qui vient d'en-bas a soulevé les sables pour tout détruire. Nous savons encore des témoins des lointaines splendeurs, dont le regard, nourri du sel de souverain cristal, brille au fond des mers calmes. Nous savons — mais le vent repousse les orages loin de moi, mon front a déjà la dureté des pierres jaunes, et bientôt il reposera, comme un rare symbole, sur le sable vain, oui parfaitement, comme un rare symbole !

4

Je promène deux yeux de porcelaine sur les minables chefs-d'œuvre de ce musée labyrinthique.

Et c'est un désert, un désert très propre et qui conserve miraculeusement les corps.

Je n'ai pas le pouvoir de sortir, je reste celui plein de haine qui attend.

Des mots de plus en plus les mêmes meurent sous le couperet de mes dents qui claquent (ils meurent pour renaître sur les menus des âmes végétariennes).

Que faire ?

Je cherche une porte dans ce monde à deux dimensions où je n'ai pas ma place...

J'aurais tant voulu avoir une marée à attendre, une marée, rire un peu avec la mer, au lieu de ça marcher, marcher, n'entendre même pas (quelle honte) la voix des morts dans les arbres.

Voici un chat, je te le donne, fais-en une philosophie — j'aime mieux un léopard — salaud va, quel orgueil, comme d'autres ont la passion des armes à feu ! et puis échouent un meurtre banal.

L'alouette, elle, monte, monte, c'est sans explication, d'ailleurs elle va redescendre.

Plus grince la girouette plus on l'aime ? pitié, pitié pour les victimes de la sciastique — pitié ? franchement, croire au bon cœur du rossignol ! Vous avez déjà vu un cœur de rossignol ? alors ? c'est tout petit petit un cœur de rossignol, il ne faut pas se faire d'illusion, ah non.

Après-midi saveur de café-salpêtre, on se croirait dans quelque royaume, parcs domaniaux, serfs massacrés, luxure artificielle, avec au cœur justement un rêve de banquise, la voûte grotesque des sentiments se prolonge jusqu'au presque infini de l'horizon, si peu horizontal, c'est à désespérer, problèmes, problèmes, ronces inextricables, et tous les chemins mènent à MORT.

Aha, nous y sommes, c'est là ce qui s'appelle lire un paysage à livre ouvert, non ? Par exemple, lirez les conclusions qui s'imposent, des conclusions je vous prie, et de la mare aux canards sans canards, d'un cheval mort, d'une rose qui ne boit que du coca-cola, j'exige des conclusions !

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

Baisse!

sur nos films



Kodachrome II

film inversible pour dias,
type « lumière du jour »
135/36 - 15 Din

12.-

Kodachrome II

film 2 x 8 mm., type « lumière du jour »
15 Din

10.-

Kodachrome II

film pour caméra super-8, 15 Din

11⁵⁰

Kodacolor X 126-20

film Kodapack, couleur négatif,
20 Din - 20 poses

4⁶⁰

Kodacolor X 120

film couleur négatif, 20 Din

3.-

Kodacolor X 127

film couleur négatif, 20 Din

3.-

tarifs pour vos travaux photos, noir-blanc

développement		—70
grandes copies	7 x 7 - 7 x 10	—20
	9 x 9 - 9 x 13	—20
agrandissements	7 x 7 - 7 x 10	—40
	9 x 9 - 9 x 12	—40
cartes postales	10,5 x 14,8	—70

tarifs pour vos travaux photos, couleur

développement tous formats	1.80
grandes copies 7 x 10	—60
grandes copies 9 x 9 - 9 x 13	—70
agrandissements 13 x 13 - 13 x 18	2.50
cartes postales 10,5 x 14,8	2.50
copies d'après diapositives 7 x 10	—65
	9 x 9 - 9 x 13 —80
agrandissements	
d'après diapositives 13 x 13 - 13 x 18	2.50
duplicatas de diapositives 24 x 36 - 24 x 24	1.20

MM et principaux **MIGROS**
libres-services



VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

Bibliothèque
et Universitaire
Palais de Rum
1005 LAUSANNE

EDITORIAL

DORIGNY = NANTERRE?

« Ils sont arrivés à l'Université, pas à la maturité ; pardonnons-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

(Le conseiller d'Etat fribourgeois Aebischer, lors de la dernière session du Grand Conseil.)

L'essentiel de ce numéro des VU est consacré aux expériences tentées par les étudiants de Suisse romande et de Lausanne en particulier pour amorcer le dialogue. Dialogue entre étudiants d'abord, dialogue avec les professeurs et les autorités ensuite. Les expériences en cours n'ont pas toutes le même sens ni toutes la même valeur. Deux des plus intéressantes manquent à notre dossier : Théologie et Architecture (la Masse).

Le dialogue n'est pas la solution miracle à tous les problèmes. Il ne suffit pas de s'asseoir autour d'une table pour qu'il y ait dialogue : il peut y avoir dialogue de sourds.

Et il n'y aura pas de dialogue aussi longtemps qu'ON attendra des étudiants des propositions concrètes et immédiatement applicables, aussi longtemps qu'ON leur reprochera de ne pas « jouer le jeu des Institutions universitaires » (qui ne sont pas les leurs) tout en refusant de les ASSOCIER EN TEMPS UTILE à l'élaboration de la politique universitaire à tous les niveaux. Il n'y aura pas de dialogue aussi longtemps qu'ON n'admettra pas que les étudiants parlent un langage où les mots « politique, société de consommation, tiers monde, Vietnam, esprit critique et Université critique » sont des mots clés. Les étudiants ne cherchent pas à proposer des solutions toutes prêtes mais à CHANGER LES TERMES DU DIALOGUE.

Beaucoup d'étudiants lausannois ressentent le même malaise que leurs camarades de Berlin, Turin et Nanterre. Ils l'ont montré par le choix des thèmes des pancartes arborées lors de la manifestation du 13 mai : ALMA MATERNALISTE, Vieille nourrice, UNIVERSITÉ CRITIQUE, DÉMOCRATIE, APPROPRIATION COLLECTIVE DU SAVOIR...

F. LUISIER.

P.S. — On a pu lire dans la presse un communiqué de l'ATS exigeant la démission de quelques personnalités françaises. Selon l'ATS, l'Union des étudiants lausannois aurait signé ce texte. Renseignements pris auprès de l'ATS, le communiqué en question émane d'un plaisantin neuchâtelois. Aucune des associations mentionnées n'a signé le communiqué.

SOMMAIRE:

	Pages
Elections	2
L'Université en France	3
Le coup dans l'eau du 13 mai	4
La NZZ et les Universités romandes	5
● Des facultés qui bougent	6-8
Tribune libre	9
● Agitation en Suisse romande	10-11
● Le journal d'un homme en blanc	14-15
● Gymnasiens : pleins feux sur l'Uni	16-17
● Théâtre : des Faux-Nez à Vidy	18-19
Disques	20
Nouvelle littéraire	21
Le jeune cinéma tchèque	22-23
● Bal de l'EPUL	24

Boutique
Style Kalinka
jeune

11, rue de Bourg

Tél. 23 92 91

Réduction de 10 % sur présen-
tation de la carte d'étudiant

Quelle heure est-il?

Voilà une question que vous n'avez pas besoin de vous poser pour aller déjeuner ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels que : toast de foie de volaille, Chiche Kebab, sole aux amandes, scampi Daniell, rumpsteak mexicaine, foie de veau, que vous pouvez manger à n'importe quelle heure, de 11 h. 30 à la fermeture.

Mövenpick

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22

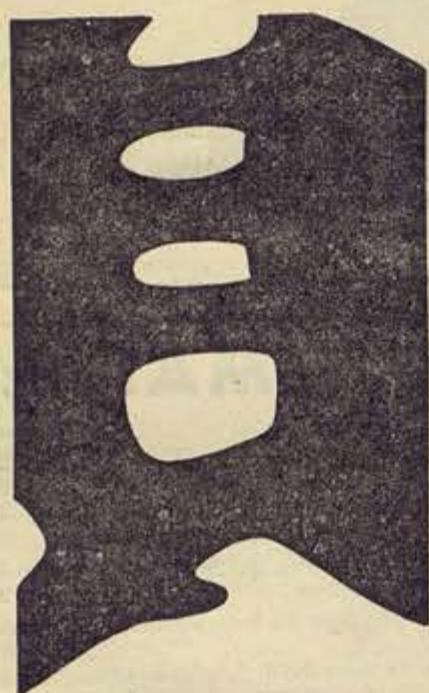
Votre agence de voyages



réserve vos billets
avion, bateau,
chemin de fer,
hôtel

JACKY, MAEDER & Co.

1-3, rue Marterey - Tél. (021) 22 53 53 Quartier Saint-Pierre



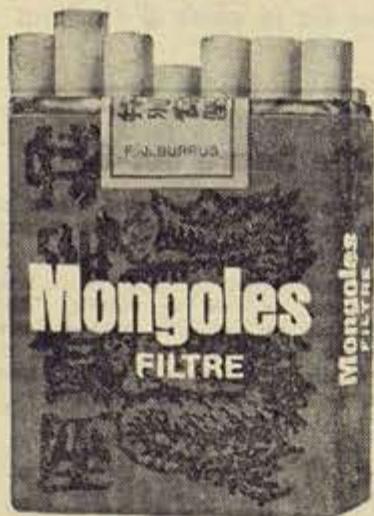
預

Vous avez le goût du risque!

Lancez-vous résolument dans l'inconnu, vers la découverte: goûtez cette cigarette que tous les fumeurs ne connaissent pas!

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.-



avec et sans filtre

M 683

POURQUOI PAS MOI?

Elections en juin du bureau de l'AGECITE

Président	
Vice-président	
Affaires extérieures	1 responsable 1 adjoint
Affaires universitaires	1 responsable 3 adjoints
Affaires sociales	1 responsable 3 adjoints
Information	1 responsable 1 adjoint
Voix Universitaires	1 responsable 1 adjoint
Accueil et loisirs	1 responsable 2 adjoints (dont 1 étranger)

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'AGE

Délai de candidature : 5 juin

(à adresser au Bureau de l'AGE)

23 MAI À SAUVABELIN

KERMESSE

Dès 14 heures : Dégustation, discours, folklore, fanfare,
COURSE INTERNATIONALE DE POUSETTES
ÉLECTION DE « MISS UNIVERSITÉ »

Dès 18 heures : bière dansante puis, BAL avec les DEB'S.
QU'ON SE LE DISE !

D'où que vous veniez
Où que vous alliez
Faites votre change à la

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

à Lausanne et dans tout le canton

LA MODE EN CUIR

Place Grand-St-Jean 2
Lausanne

Deux Gascons en voyage à Paris s'arrêtent au pied de la Tour Eiffel.

— Tu vois, dit l'un, cette mouche au sommet de la tour ?

— Non, dit l'autre, mais je l'entends bourdonner.

NILSON
MAITRE OPTICIEN
AU MILIEU DE L'ACTION
avec une bonne paire
de jumelles !
RUE SAINT-LAURENT 6
Place de la Palud
LAUSANNE Tél. (021) 22 91 14

France: la lutte contre le plan Fouchet

« L'Université a subi de profonds changements ces dernières années, d'abord parce qu'il y a beaucoup plus d'étudiants, ensuite parce qu'il y a beaucoup plus d'étudiants, enfin parce qu'il y a beaucoup plus d'étudiants ».

M. Christian Fouchet,
ministre de l'éducation nationale
Entrevue du 1er février 1966 avec
le Bureau national de l'UNEF.

CHOMAGE PLANIFIÉ

L'ouverture prochaine des frontières entre pays membres de la CEE impose au gouvernement français des mesures rapides et draconiennes afin de garder une place à l'économie française dans le cadre européen. Le maintien, voire une extension, des possibilités françaises supposent des mesures d'ordre technique (licenciements, mobilité de la main-d'œuvre, concentration accélérée et automatisation) capables de renforcer et d'étendre la production. Le caractère antisocial de ces mesures techniques oblige de plus le gouvernement à user de moyens politiques destinés à briser l'opposition des syndicats ouvriers et estudiantins, par exemple la « réforme » de la Sécurité sociale ou le Plan Fouchet. Les efforts tendant à automatiser la production industrielle sont appuyés par des mesures amenant à échéance moyenne la déqua-

lification professionnelle et l'insécurité de l'emploi. Le Cinquième plan prévoit modestement et officiellement 600 000 chômeurs pour 1970 !

FABRIQUER DES ANES

L'ancien ministre de l'Education nationale, Christian Fouchet, a promulgué toute une série de « réformes » de l'enseignement supérieur.

Cependant l'Université n'a même pas les moyens budgétaires de réaliser concrètement les buts que s'est assignés le gouvernement. L'Université « à la Fouchet » n'assure aucune orientation réelle à l'entrée en Faculté, elle enferme l'étudiant dans sa spécialisation et rend difficile ou même impossible la préparation d'un diplôme parallèle ou le passage dans une branche voisine. Elle oriente les étudiants matériellement défavorisés vers des « voies courtes » comme les Instituts uni-

versitaires de technologie (IUT) qui forment des ânes cependant très doués dans une seule branche. Aucune formation de base méthodologique ou critique n'est assurée, d'où la difficulté d'un éventuel « recyclage » et le danger de tomber au chômage après un certain nombre d'années de vie professionnelle. Certains doyens préconisent ouvertement une sélection à l'entrée en Faculté, le baccalauréat étant considéré comme « insuffisant ». Bref, l'Université française doit devenir, selon la volonté du gouvernement, une institution formant des spécialistes, une Université technocratique servant les seuls intérêts de l'économie, privée ou étatique, et ne remplissant aucune fonction visant à développer l'individu et à servir l'ensemble de la société.

ISOLER LES ÉTUDIANTS

Le gouvernement traite les étudiants en irresponsables. Des campagnes de presse, de radio ou de TV menées habilement tendent à faire croire que les revendications estudiantines en ce qui concerne les Cités universitaires partent uniquement d'instincts « lubriques » que le ministre actuel, Alain Peyrefitte, a la lourde tâche de freiner... En fait, les libertés de réunion et d'expression au sein des cités sont souvent bafouées, les étudiants doivent quitter les cités après un certain nombre de semestres que leurs études soient terminées ou non, etc... La création de « campus » universitaires à l'extérieur des villes marque une volonté d'isoler les étudiants de la société. La presse et la radio-TV parlaient de quelques « trublions », mais les manifestations de ces derniers temps ont prouvé le contraire. L'Université et ses dirigeants administratifs (recteurs, doyens) remplissent une fonction précise, celle d'une police « idéologique » qui n'hésite pas à faire appel à la vraie police chaque fois qu'elle se sent débordée.

UNE MYSTIFICATION

A toutes ces provocations, l'UNEF et les AGE qui y sont affiliées répondent actuellement par des manifestations. Les résidents des Cités universitaires ont créé une association, la FRUF. Mais mouvements politiques et syndicats « traditionnels » tendent à être dépassés par un mouvement beaucoup plus radical qui fait tâche d'huile dans l'Europe entière. Un immense travail de réflexion a été mené des années durant au sein de groupes d'étude proche de la base. Ces analyses ont été synthétisées sur le plan national et n'ont pas été prises en considération par les autorités politiques. Il est dès lors facile pour M. Peyrefitte de proner un dialogue que lui-même et ses prédécesseurs ont refusé aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants syndiqués dont les revendications sont proches. A moins d'une habile pirouette, comment le gouvernement pourrait-il entreprendre un dialogue contraire à ses conceptions autoritaires ? Après la provocation, il essaie d'user de la mystification.

Jacques-François BRAND.
Affaires extérieures - AGE CITE.

A Nanterre

Des enseignants libéraux soulignent la responsabilité de l'université

La faculté des lettres de Nanterre ressemblait à une ville morte. Sur le campus désert, quelques gardes veillaient derrière de minces barrières métalliques destinées à interdire aux étudiants l'accès aux bâtiments. Les importantes forces de police stationnées aux environs n'eurent pas à intervenir.

Tout l'après-midi, quarante-cinq enseignants de cette faculté ont débattu longuement et passionnément de ce qu'il fallait faire pour redresser la situation.

Ils font partie d'un groupe d'enseignants libéraux qui s'est constitué à la suite de l'appel lancé par trois professeurs, MM. Michaud, Ricœur et Touraine (« Le Monde » du 2 mai), et signé par quinze professeurs sur soixante et par un plus grand nombre de maîtres-assistants et d'assistants. Les participants à la réunion ont émis des appréciations divergentes sur la décision du doyen de fermer la faculté. La majorité condamne cette mesure. Ils ont souligné que la perturbation des cours et travaux pratiques par les groupuscules d'extrême-gauche avait été fortement exagérée et qu'en fait l'enseignement, même pendant cette vive agitation des derniers jours, s'était poursuivi normalement à l'exception d'un cours annulé à la suite de l'occupation d'un amphithéâtre. « Il est ridicule de nous présenter comme des victimes », ont dit certains professeurs.

La minorité se déclara d'accord avec le doyen estimant que sans cette quasi-fermeture, l'irruption des militants du mou-

vement Occident et les affrontements sanglants entre eux et les groupes d'extrême-gauche n'auraient pu être évités.

Les participants ont été en revanche unanimes à indiquer que l'université et les universitaires étaient en partie responsables de cette explosion d'agitation et de violences.

Plusieurs orateurs soulignèrent que si l'expression du mécontentement des étudiants avait pris des formes aussi agressives et anarchiques, cela était parce qu'ils avaient l'impression d'être enfermés dans une université sclérosée. « Une université du non-sens », déclara M. Touraine, professeur de sociologie, « suscite des mouvements du non-sens ».

« Ce sont les vives protestations de groupes d'étudiants », ajouta un maître-assistant, M. Raimond, « et leurs violences, qui nous ont amenés à nous rendre compte que la situation de l'université actuelle était intenable. »

« Il faut que nous fassions comprendre à nos collègues », déclara M. Ammer, maître-assistant d'allemand, « que la passivité des étudiants appartient au passé. »

Ils ont proposé d'établir un Livre blanc à ce propos et, d'autre part, d'organiser un colloque international sur le thème « de l'université critique à l'université créatrice ».

Bertrand GIROD, de l'AIN,
dans « Le Monde » du 5 mai 1968.

Devise des atreux : yack
... parce que aphrodisiaque

Programme de l'ACE

Continuant son effort d'initiation politique de cet hiver, l'ACE (Association chrétienne des étudiants) a la joie de vous inviter à ses séances du lundi qui se dérouleront, de 13 à 14 heures, à l'auditoire 7 de l'Ancienne-Académie :

20 mai :

Structure et mécanisme de la convention collective de travail avec M. François Portner, secrétaire central de la FOBB.

27 mai :

Vers une parité professionnelle pour l'ouvrier, avec M. Georges Diacon, vice-président central de l'Union syndicale suisse.

10 juin :

Le problème du prix du lait avec M. Raymond Junod, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture.

17 juin :

La fonction de la banque en Suisse avec M. Roger Cordey, directeur-adjoint de l'UBS.

24 juin :

La spéculation foncière dans le canton de Vaud avec le préfet Paul Convers, président de la Commission cantonale d'achat des immeubles.

L'ACE organise aussi, chaque vendredi, au même lieu et à la même heure, des rencontres destinées à nous documenter sur les importantes réalités du Tiers-Monde. Nous y étudierons, ce semestre, le récent ouvrage d'Albertini, intitulé « Les mécanismes du sous-développement ». Vous y êtes également cordialement conviés.

Enfin, le mercredi 29 mai, ainsi que le 12 juin, auront lieu deux soirées œcuméniques dans les locaux successifs de l'ACE, du CUC et du GBU.

Voix Universitaires

Rédaction et administration :
Rue de l'Université 24

Rédacteur : Dominique Creux

Assesseur : Mari-Carmen Lanz

Administrateur : Amédée Genton

Information : Jacques Poget

Secrétaire : Pierre-André Marmier

Publicité :

M. Guéssaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL AGE CITE AGE PUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

MANIFESTANTS À GOGO



(Ndlr.) Après la manifestation du 13 mai (1) devant le Consulat de France, le cortège des étudiants gagna l'Aula de l'Université, gracieusement mise à disposition du président de l'UEL par notre ministre de l'éducation, M. Pradervand. Il s'y tint une sorte de meeting, où des représentants des facultés « actives », succédant à des étudiants français, tentèrent d'exposer les motifs et les buts de leur action, ainsi que les Jeunesses Progressistes, seul groupe politique représenté. Une discussion de groupe aurait dû suivre, mais elle cessa bientôt, faute d'orateurs inspirés.

Bilan : les étudiants lausannois ne sont pas prêts à la discussion de groupe. Et les organisateurs mirent un terme à la manifestation en engageant leurs auditeurs à se préparer au prochain meeting par une « réflexion au sein de groupes interfacultaires »...

Réflexions sur notre aula de Rumine

Plus le système universitaire qu'on vit est rigide, plus la contestation semble difficile parce que radicale. Plus ce système est intégré dans la réalité socio-économique, plus la contestation porte sur le système global et requiert une prise de conscience largement politique et affranchie. Mais la prise de conscience est d'autant plus rapide qu'une revendication conteste un système rigide et intégré dans la réalité socio-économique. Les étudiants ingénieurs de l'EPUL, par exemple, n'ont pu parler à l'assemblée libre de Rumine parce que leurs problèmes leur semblaient trop spécifiques.

L'ingénieur a une place déjà toute préparée dans la société. Il n'a pas à choisir : il sera un des engrenages, sans pouvoir de décision, du système de production. L'alternative semble simple : ou bien il accepte cette place, ou bien la refuse et n'a pas à s'y préparer à l'école. Le seul droit de revendication qu'il s'accorde alors dans une école, est pour rationaliser sa formation. Réclame-t-il d'avoir un recul critique face à cet enseignement, réclame-t-il une liberté de choix sur sa formation puisque celle-ci l'engage déjà dans le système social, cette revendication lui paraît désespérée puisqu'elle remet en cause la société. Il s'ôte par là tout droit de participation à l'évolution historique de la société, participation qu'il reporte à plus tard, quand il aura les mains liées. Il nie, par son défaitisme, la force que peut représenter une organisa-

tion étudiante, et la rapidité de la prise de conscience que peut amener une action étudiante.

C'est une telle prise de conscience que doivent amener, entre autres, les assemblées libres de l'Aula de Rumine, en donnant à chacun la responsabilité de la direction de la discussion. Assemblée où les applaudissements, les sifflets, les brèves interventions en sont la présidence démocratique et politisante. Assemblée où chacun amène son expérience, non pour retenir l'action, car il ne peut s'agir, dans un tel cadre, d'en définir les modalités, mais pour analyser, dans sa pratique, la réalité universitaire en mouvement, en établissant les relations entre les différents points d'analyse posés par chacun. Il est inadmissible, dans cette optique, de rechercher des affrontements entre des opinions figées, accrochées à des étiquettes politiques qui n'ont pas d'impact sur la réalité universitaire et qui bloquent une réelle politisation. Il est encore plus inadmissible de rompre le jeu d'une démocratie vivante qui s'établit. Chacun doit alors crier sa responsabilité et reprendre de plus belle le débat. Certains l'ont fait, d'autres ont continué à croire que, pour cette fois-ci, c'était une queue de poisson irréversible. N'en parlons plus. Chacun a la responsabilité de créer et conduire une prochaine assemblée où nous apprendrons peut-être à parler pour construire la critique et l'action.

Uriel MOCH (EPUL).

Neue Zürcher Zeitung, 28 mars 1968 - Mouvements d'étudiants en Suisse romande

La situation dans les universités de Suisse romande semble calme, surtout si on la compare avec l'agitation des étudiants de Paris, Rome ou Berlin-Ouest. Il n'y a eu jusqu'ici ni déclarations fracassantes en public, ni démonstrations dans les rues, ni tentative d'occuper les locaux universitaires. Le fait que l'évolution générale paraît calme en surface explique peut-être que la presse romande non communiste ne s'intéresse pas en général aux problèmes estudiantins, tout au moins pas dans le sens d'une analyse suivie, et que l'opinion ne se préoccupe pas de façon systématique du problème.

LES « PROGRESSISTES »

Toutefois, quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le calme qui semble régner n'est qu'apparent. A Lausanne comme à Genève, il existe des groupes de gymnasiens et d'étudiants de gauche qui se signalent par leur disponibilité d'esprit et leur activité politique et qui font preuve d'un fort esprit d'opposition. A Lausanne, ce sont les « Jeunesses progressistes ». Dans leurs cercles semi-privés et assez fermés circule leur publication, « L'Avant-Garde ». Aux côtés des étudiants et des gymnasiens, on trouve dans ces cercles des apprentis et de jeunes ouvriers. La « gauche » comprend des éléments plutôt hétérogènes : communistes, socialistes de gauche, jeunes gens dans le sillage du journal « Domaine public », sympathisants de milieu petit-bourgeois sans couleur politique particulière qui veulent faire preuve de solidarité en s'engageant dans les questions relatives à la réforme de l'enseignement, la plupart du temps dans le sens du slogan : « université critique ».

RÉFORMES A GENÈVE ET A LAUSANNE

(D'abord, les réformes genevoises.)

... A Lausanne aussi, beaucoup de choses bougent ; le rôle des voix critiques qui se sont manifestées dans la presse n'est pas à négliger. Pierre Béguin écrit dans la « Gazette de Lausanne » qu'il régnait une

ignorance terrible sur la situation des universités qui, de leur côté, en sont responsables, car elles se replient sur elles-mêmes et ne se livrent à aucun travail d'information. De nombreux détenteurs de chaires agissent à la façon de mandarins. Pour cette raison, l'université n'est pas du tout aussi populaire qu'on le croit dans de larges couches de la population.

Malgré des réformes partielles, la tension semble plutôt augmenter. Les représentants des étudiants vont toujours plus loin, pour l'instant de façon interne et dans le cadre de conversations qui ne se propagent presque pas à l'extérieur. Le recteur de l'Université de Lausanne, Edouard Mauris, a assuré dernièrement les représentants officiels des étudiants qu'il était prêt à des prises de contact et

à des discussions régulières, mais il a refusé de prendre en considération des exigences plus poussées, qui visaient toutes à la fameuse « co-gestion » — le droit pour les étudiants de participer aux décisions. Les étudiants avaient par exemple demandé qu'on leur soumette l'ordre du jour des séances de la direction de l'université. Les prises de position répétées des représentants officiels des étudiants montrent à quel point la situation est critique. Par exemple, le président des étudiants de Lausanne a exposé dans les VU des thèses allant assez loin, comme par exemple l'exigence d'un « mandat politique » dans le sens de « l'université critique ».

O. F. 24 mars 68.

Traduction F. C.

La chasse aux sorcières de la NZZ

Dans son numéro du 26 mars 1968, la Neue Zürcher Zeitung (milieu financiers de Zurich) a publié un article de son correspondant à Lausanne, Otto Frei, intitulé « les mouvements estudiantins en Suisse romande ». Disposant d'informations partielles et très imprécises, M. Otto Frei, sans le dire expressément fait un adroit mélange de tout ce qu'il a vu et entendu en Suisse romande, et procède ainsi à une chasse aux sorcières, digne de Mac Carthy Ier. Alors qu'il habite Lausanne, O. F. a négligé de rencontrer les responsables de l'Union des étudiants lausannois, comme il a négligé de rencontrer les jeunes progressistes (nous nous sommes renseignés), alors qu'il met en cause des personnes précises, citant parfois des noms...

Ainsi, citant le président de l'UNES, Pierre Rossier, il ne dit pas que celui-ci était au moment de son élection président des jeunes conservatrices de Chippis...

O. F. a rencontré « un professeur » qui lui a parlé d'« un questionnaire ». Il a également rencontré M. le Recteur Mau-

ris qui lui aurait parlé de son refus des revendications qui tendaient nettement à la cogestion. Peut-être s'agit-il du contenu de nos remarques concernant la Réforme des organes directeurs de l'Université ?

On ne répond pas à un tel article. Il fallait cependant le signaler, comme on se doit de signaler l'apparition d'une opposition extraparlamentaire dans le canton de Vaud : voir le drapeau vietcong sur la Cathédrale et la voiture de M. Schaffner bloquée par les jeunes paysans du Gros de Vaud.

Il faut signaler aussi que O. F. se décidant enfin à prendre ses informations à la source, vient de s'abonner aux VU. Peut-être un jour se décidera-t-il à faire notre connaissance...

Enfin la NZZ, ne reculant pas devant le ridicule, a fait savoir à ses lecteurs que la vente du journal à Moscou ne modifiait en rien sa position à l'égard du communisme. Authentique ça ! Dire qu'il y a eu des gens pour s'inquiéter...

L'œil de Mao.
(Heil Springer.)

Annexe : Entrefilet paru dans le « Nouvel Observateur », No 181, 30 avril 1968 :

LES BRUITS DE L'UNIVERSITÉ Etudiants suisses

L'influence du SDS allemand s'étend jusqu'en Suisse et particulièrement à Lausanne. Les marxistes révolutionnaires tiennent leurs assises rue du Vieux-Marché, dans une librairie, au pied de la Cathédrale. Est affiché un poster sur lequel on voit Marx déclarer : « Pot is good for you » (« La marijuana est bonne pour vous »). Ces jeunes Suisses révoltés se rencontrent également au « Café des Philosophes ». Ils s'y réunissent et discutent passionnément, en buvant de grands verres de chaterland (sic), le vin local.

Informations recueillies
par Albert SIGUSSE.

TOI AUSSI Elections au bureau de l'AGEPUL

Président

Vice-président intérieur	+ 1 adjoint
» » universitaire	+ 2 adjoints
» » social	+ 2 adjoints
» » extérieur	+ 1 adjoint
» » information	+ 2 adjoints

Rédacteur de « Fenêtre sur Cour »

Tam-tam, culottes courtes, corrida, nuages célestes, moustaches turques et barbudos vous donnent rendez-vous pour un modeste

FESTIVAL INTERNATIONAL
FOLKLORIQUE ESTUDIANTIN

à Sauvabelin le 23 mai 1968 à l'occasion de la Kermesse des Etudiants.

Sportifs, vous qui n'avez pas besoin de moteurs vrombissants pour vous propulser, inscrivez-vous à la

COURSE INTERNATIONALE DE

POUSSETTES 1968

organisée dans le cadre de la deuxième Kermesse des Etudiants.

Inscriptions : AGEPUL et AGECITE.

QUE SE PASSE-T-IL

En janvier et février, le comité des étudiants organise deux soirées de discussions sur les études de Lettres. 140 étudiants (soit 40 % des étudiants inscrits au semestre d'hiver) se réunissent. Répartis en dix groupes, ils parlent du séminaire, élément essentiel de l'enseignement en Lettres, le premier soir ; le second, de la structure des études : cours ex cathedra, examens, types de licence.

Le résultat : un rapport d'une dizaine de pages, que les chefs des différents groupes établissent en mars. Synthèse des avis exprimés lors des séances de discussion, ce rapport ne se borne pas à énumérer des griefs — ce n'était d'ailleurs pas le but des réunions de janvier et février — mais présente au contraire de manière positive les vœux des étudiants et, sans vouloir élaborer une « recette », énonce les conditions que le séminaire comme la structure générale des études devraient remplir.

Sans nous attacher aux propositions pratiques faites à propos du séminaire, des examens ou du type de licence, citons le paragraphe « perspectives » qui termine le rapport :

« — Sommes-nous une école normale supérieure ou une faculté universitaire ?

— Quand et comment les études universitaires pourront-elles malgré tout prendre en considération une formation professionnelle ?

— Quelles sont nos relations avec l'Etat ? Pourquoi impose-t-il une limite aux libertés de notre faculté ?

— Quand sera institué un dialogue ouvert entre étudiants et professeurs pour reprendre ces questions dans leur fondement ? »

Cette dernière question surtout est essentielle, car elle contient la seule solution qui permettra de répondre aux précédentes. Citons encore le rapport, dans sa conclusion : « Notre faculté est petite, les contacts y sont encore possibles ; l'étudiant, mal informé, mesure à sa manière la portée des problèmes et un dialogue permettrait peut-être, de part et

Des Lettres...

d'autre, d'éviter des erreurs ; enfin et surtout, l'université n'a pas à être dorénavant aux étudiants seulement, après avoir été aux seuls professeurs, mais des questions fondamentales méritent d'être débattues en commun. »

Les auteurs du rapport ne s'arrêtent pas là. Ayant recueilli l'avis des étudiants, leur comité veut encore leur approbation et leur concours actif pour la suite, et au rapport proprement dit s'ajoutent trois pages de motions, que l'Assemblée des Lettres a discutées et adoptées, le 15 avril. Chaque étudiant avait préalablement reçu le rapport à domicile, et avait été invité à participer à l'assemblée. Affluence record : 160 étudiants se déplacent pour la circonstance — alors que depuis trois ou quatre ans aucune assemblée n'avait atteint le quorum à la première convocation !

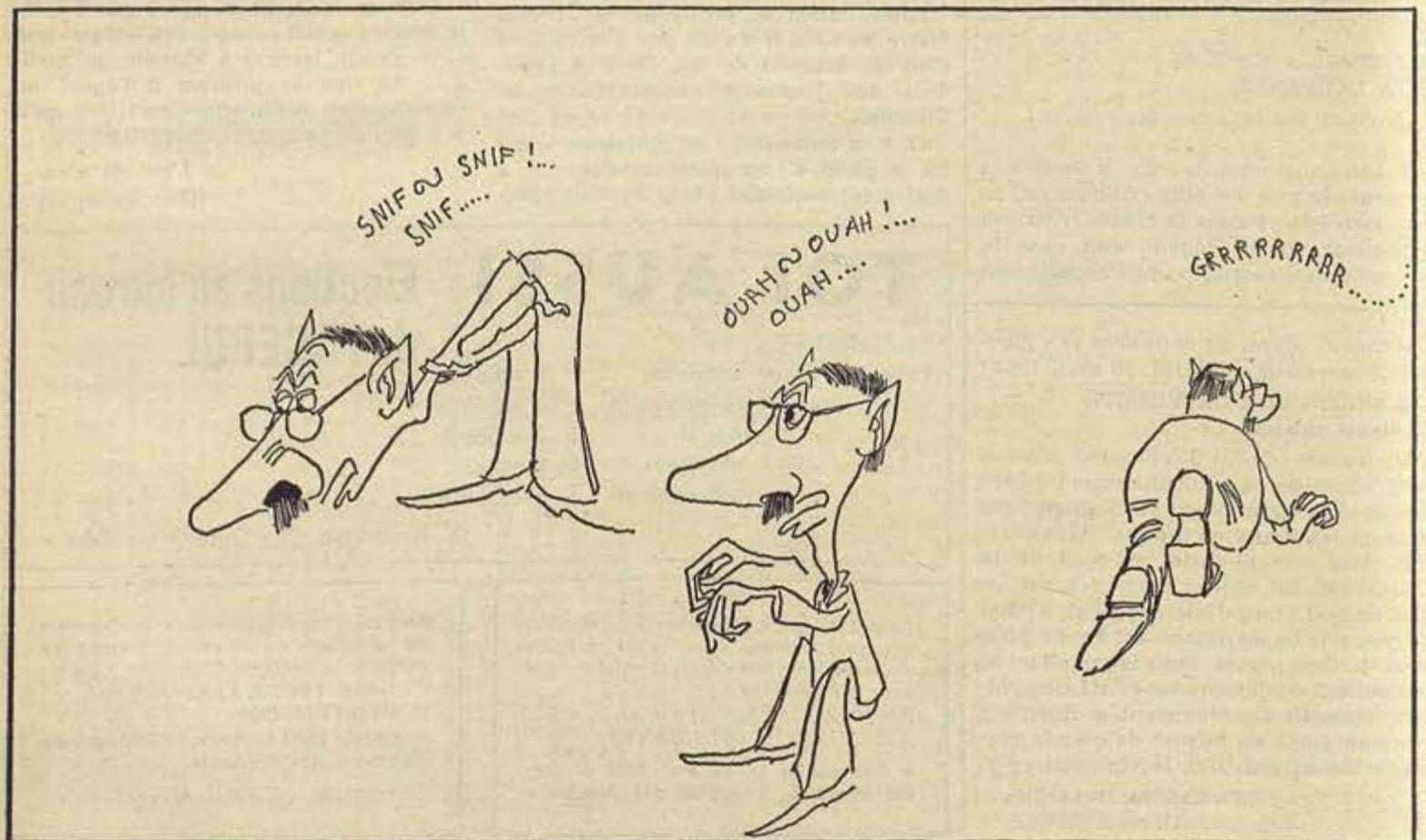
Les différentes motions sont toutes adoptées à une forte majorité. Toutes visent à ce que la réforme de la structure des études de Lettres, actuellement préparée par les professeurs, ne soit pas

imposée aux étudiants sans discussion préalable, sans que l'on se soucie de savoir ce que les étudiants souhaitent — comme si finalement une faculté n'existait pas d'abord pour ses étudiants.

Par les motions adoptées le 15 avril et qui ont été envoyées aux professeurs avec le rapport qu'elles complètent, l'assemblée demande une information écrite, précise, sur le projet de réforme, en vue d'une discussion ouverte de ce projet entre professeurs et étudiants. Ceux-ci s'engagent d'autre part à « ouvrir le dialogue avec leurs professeurs, dans chaque branche, pour tenter d'améliorer les séminaires... (et) au sujet des structures d'études. »

Les étudiants manifestent ainsi leur désir de ne pas se limiter à des revendications à sens unique, mais de prendre leur part de responsabilité : il était très facile de s'en remettre jusqu'à maintenant à ce que l'on dénonçait comme « l'arbitraire des professeurs », sans rien faire pour sortir de cette situation. Demander un dialogue, c'est d'abord s'y préparer, de manière à pouvoir y apporter une contribution de valeur, des avis motivés et sérieux.

C'est pour cela que des groupes de travail se sont formés le 2 mai. Thèmes : la faculté et son rapport à l'enseignement secondaire, la faculté et son rapport à d'autres activités professionnelles, les examens, le cours ex cathedra. D'autres groupes se forment également dans chaque discipline pour la préparation des travaux de séminaire et l'examen de la formule même du séminaire. Nous vous en dirons davantage sur leur activité à une autre occasion. Jacques POGET.



DANS NOS FACULTÉS?

I. FORMATION DE L'AESL

Sous le nom d'Association des étudiants en sociologie de l'Université de Lausanne (AESL), une association d'étudiants a été constituée le 29 janvier 1968.

Ses buts généraux sont d'améliorer les conditions d'étude de la sociologie à Lausanne et de contribuer à adapter la formation universitaire en sociologie aux exigences académiques et professionnelles, en faisant des propositions quant à la forme et au contenu de l'enseignement, en améliorant les conditions d'études et l'information au cours des premiers semestres universitaires, en particulier quant aux possibilités d'emploi ou d'études de troisième cycle correspondant à cette formation.

II. POURQUOI UN MÉMOIRE ?

Pendant le mois de février, plusieurs propositions ont été formulées dans un « prémémoire » composé de sept documents de travail. Celui-ci a été envoyé à tous les membres du Conseil de l'Ecole des SSP ; les étudiants de l'AESL soumettaient à leurs professeurs leurs suggestions ou hypothèses de travail concernant le plan d'études de la licence en sociologie, et demandaient qu'un dialogue soit établi.

Ces propositions concernaient certaines disciplines qui, en l'état actuel des choses, ne sont pas assez ou pas du tout représentées au plan d'études : telles que la logique de la science, la méthodologie, la statistique et le calcul des probabilités ; nous souhaitons les y voir figurer.

A la fin février, le Conseil de l'Ecole a voté l'adoption d'un plan d'études définitif pour la licence en sociologie, dont nous ne connaissons pas encore la teneur ; nous supposons qu'il ne répondra pas à l'attente des membres de l'AESL, étant donné l'accueil peu encourageant réservé à leurs propositions. Les exigences académiques et professionnelles con-

cernant la sociologie sont actuellement difficiles à fixer, étant donné la récente apparition de cette science dans les universités européennes, et le manque d'information à son sujet, tant au niveau du corps professoral qu'à celui des étudiants. L'AESL demandait l'ouverture d'un dialogue entre professeurs et étudiants ; or certaines de ses propositions (par exemple, l'introduction d'un cours de mathématiques) allaient à l'encontre de la tradition « humaniste » défendue par une majorité de professeurs de notre Ecole. (L'Ecole des SSP est, comme on le sait, rattachée à la Faculté de droit.) Ces derniers craignent que l'université soit « rabaisée » au niveau d'une école professionnelle.

... en Sciences politiques...

Ce n'est d'ailleurs nullement ce que cherche l'AESL. Au contraire, la formation universitaire lui semble prioritaire et elle préconise que les disciplines théoriques (théorie sociologique et psychosociale) et générales (information systématique sur certains aspects des connais-

III. DIALOGUE

sances et réalités humaines), restent privilégiées, mais qu'elles n'excluent pas les disciplines méthodologiques (logique de la science), instrumentales (math., statistique) et complémentaires (économie, démographie, etc.) qui préparent le futur sociologue aux activités de recherche (au sens large du terme) et constituent le noyau essentiel de sa formation.

Aucun dialogue n'a eu lieu jusqu'à maintenant, et l'AESL ne dispose pas des informations nécessaires à la rédaction du mémoire (le secrétariat de l'Ecole ne peut fournir actuellement ni le règlement de l'Ecole, ni le nouveau plan d'études adopté en février ; ces deux documents sont encore sujets à révision ou à ratification...). En outre, aucun nouveau professeur ne pourra être nommé en SSP avant 1970, les crédits étant coupés jusque-là !...

Nous sommes dans l'expectative et notre activité future dépendra du moment où ces informations indispensables nous seront communiquées.

Il nous serait agréable, aussi, de connaître les raisons pour lesquelles deux des assistants de M. le professeur Silbermann ont été congédiés ; serait-ce à cause de leur collaboration à la rédaction du « prémémoire » ?

Le Comité de l'AESL.



ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS EN DROIT

Le 6 mai s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des étudiants de la Faculté de droit. Un groupe d'étudiants et d'étudiantes aux débats duquel avaient participé une trentaine de personnes avait en effet réclamé cette réu-

nécessaire au fonctionnement démocratique d'une association et pour contrôler le travail de l'exécutif.

... en passant par le Droit

nion si inhabituelle, mais pourtant si nécessaire au fonctionnement démocratique d'une association et pour contrôler le travail de l'exécutif.

PUBLICATION DES NOTES

A une majorité écrasante, l'AG a demandé au Conseil de Faculté de faire connaître les notes d'examens aux étudiants et de mettre ainsi un terme à une pratique unique dans notre Université et à toutes les ambiguïtés qui en résultent.

CONDITIONS D'EXAMENS

L'AG a demandé au Conseil de Faculté d'apporter deux améliorations à la « pro-

VERS UNE RÉFLEXION ?

Afin de pouvoir analyser les conditions d'études et de pouvoir présenter des pro-

positions au corps enseignant, l'AG a demandé au Conseil de Faculté une information sur la revision en cours du règlement de la Faculté. Elle a ensuite mandaté le Comité d'envoyer à chaque étudiant immatriculé un questionnaire sur les conditions générales de l'enseignement et sur leurs aspirations. Le comité pourra entreprendre avec six mois de retard ce que le Bureau de l'AGECITE l'avait prié de bien vouloir faire lorsqu'il venait d'être élu...

Jacques-François BRAND.

Affaires extérieures - AGE CITE.



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**
G. Grangier, fabricant

Grand choix de montres
et de bijoux

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

Un avocat rentre chez lui avec un gros paquet sous le bras :

« Quoi ! l'interroge sa femme, encore une nouvelle robe ? »



Couscous
sur demande
et ses nouvelles spécialités

**RESTAURANT
DU CENTRE**
rue Enning

Menus variés dès Fr. 2.80 (potage)
Sur demande :
Menus végétariens et hygiénistes
Spécialités tunisiennes
de Fr. 2.30 à Fr. 10.—
Mardi et jeudi : couscous sur assiette
Mardi, samedi, dimanche :
plat International

Saint-Pierre / rue Enning 2 Lausanne
1^{er} étage Ø 22 20 17

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06

Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

**PAPETERIE
de ST LAURENT**
Charles Krieg

Nouvelle adresse :
5, rue Haldimand
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

Crise ministérielle à la Fédération des étudiants de Neuchâtel

« Assemblée houleuse à Neuchâtel », « Affrontement entre sociétés portant couleurs et l'ASU » titraient les journaux avant l'Assemblée générale ordinaire de la FEN du 7 mai. Pas de tempête, pas d'affrontement, une simple crise ministérielle.

Vietnam. — Le conseil de la FEN (législatif) avait récemment voté l'envoi de 200 francs à la Bibliothèque de l'Université de Hanoï. Certains trouvèrent que le ton du communiqué de presse qui suivit cette décision était trop politique. Ainsi Zofingue et Belles-Lettres demandaient que cette décision soit reportée et firent un battage considérable autour de cette affaire de sorte que le quorum fut réuni très facilement, ce qui est très rare, paraît-il... Trois étudiants présentèrent une motion humanitaire préconisant l'envoi de livres scientifiques pour une valeur de 1000 francs à la Faculté des sciences de Hanoï, motion qu'une écrasante majorité de l'AG accepta. L'affaire Vietnam était terminée.

Dévouement. — La presse laissait entendre que les sociétés portant couleurs allaient prendre le pouvoir. L'ASU (Action syndicale universitaire), au pouvoir depuis longtemps, avait décidé de se retirer du Bureau de la FEN. Lorsque l'AG passa à l'élection du bureau, un seul candidat était en piste pour 7 postes à repourvoir... Il fut élu. Il est quand même de l'ASU. Aucune autre candidature ne fut présentée dans l'assemblée, les sociétés portant couleurs ne voulant pas prendre de responsabilités. La FEN est donc en crise et ce problème existe dans d'autres AGES romandes...

Autocritique. — Parmi les nombreuses motions que le prochain bureau devrait exécuter, il en est une qui donnera lieu à une collaboration entre la FEN et l'UEL dans l'étude des problèmes de démocratisation de l'enseignement. Une résolution considérant que deux articles du professeur et journaliste Eddy Bauer témoignent d'une profonde méconnaissance des problèmes des étudiants fut adoptée. Un étudiant de Zofingue proposa un amendement qui fut accepté avec enthousiasme : le Bureau de la FEN invitera « poliment » M. le professeur Eddy Bauer à venir faire son autocritique, comme cela se pratique dans d'autres pays...

Le problème de la continuité des activités de la FEN reste posé. Allons-nous vers une « réunion houleuse » du Conseil de la FEN élu lors de l'assemblée générale ou vers sa disparition ?

Jacques-François BRAND.
Affaires extérieures - AGE CITE.

Lettre ouverte du groupe étudiants des Jeunesses progressistes à la rédaction des VU

Les universités suisses comptent parmi les plus conservatrices de toute l'Europe.

A peine secoués de temps à autre par les conventionnelles beuveries à la bière zofingiennes ou par les rires bellettrien dus à un humour quelque peu éculé, leurs étudiants semblent cultiver un conformisme absolu, conséquence logique de l'abject adage petit-bourgeois : « Il faut bien que jeunesse se passe ». Dans trente ans, les actuels « cadres de demain » rabâcheront amèrement, pris dans les rets étroits de la famille, leurs souvenirs lamentables mais enjolivés de la... « Belle Epoque ». Dans ces conditions d'incontestable réussite de la bourgeoisie suisse en matière de « politique intérieure universitaire », le dernier éditorial des VU rend un son positif. Rompant avec l'interminable série d'éditoriaux consacrés à l'apathie étudiante, au ton tour à tour désabusé (l'Uni tour d'ivoire) ou légèrement irrité (99 % de mollusques), le signataire de l'article, Luisier, aère le débat par une proposition de solution militante : celle, « encore possible », du dialogue.

Le débat, qui devrait s'engager maintenant à ce sujet est d'importance, et amène le groupe étudiants des Jeunesses progressistes à présenter ces quelques réflexions.

— Les mouvements qui se dessinent aujourd'hui en Lettres, en SSP et de manière plus définie en Architecture (EPUL) sont timides mais positifs. Ils n'ont pourtant ni la maturité ni la puissance des mouvements estudiantins qui viennent de bousculer la vieille Europe capitaliste avec une violence dont on ne les aurait pas cru capables il y a deux ans à peine. A Berlin, à Rome, à Madrid, à Nanterre, à Turin, le dialogue n'a pas débouché sur le dialogue mais sur l'occupation des locaux et la bataille ouverte contre les gardiens de l'ordre social. Cette remarque « historique » justifie nos propres doutes quant à la portée du dialogue (dialogue qui présuppose naïvement un accord préalable total entre professeurs et celui entre étudiants ; la fausse comparaison patronat - ouvriers).

— Le problème capital qui se pose aujourd'hui est celui de réajuster une université préhistorique aux besoins immédiats de l'économie. Cet asservissement de l'université à l'économie montre clairement que la crise actuelle des universités n'est que le détail d'une crise plus générale du capitalisme moderne. Il ne saurait donc exister de problèmes spécifiquement estudiantins mais bel et bien des aspects étudiants de problèmes nationaux. La radicalisation politique extrêmement rapide du SDS allemand qui, de revendications partielles et de faible portée en est venu à mettre en cause la société capitaliste ouest-allemande dans son ensemble, en est la preuve vivante et militante. Dans ces conditions, que peut le dialogue qui enferme les partenaires à l'intérieur d'une structure universitaire antédiluviennne que les étudiants se doivent de contester en tant que structure intégrante du système capitaliste ?

En outre que peut le dialogue contre :

a) Le système des carrières, où seuls les gradués pistonnés avancent au prix des concessions nécessaires, c'est-à-dire en fait participant de la prostitution généralisée tenant lieu de rapports humains et hiérarchiques.

b) Le système des débouchés en général de l'enseignement supérieur sur des emplois de cadre subalterne (ou sur l'exode aux USA).

c) La situation bancale des étudiantes appelées à devenir des sortes de curiosités, dans une société où le modèle dominant de la femme féminine ne correspond pas à un travail professionnel reconnu, mais à l'image d'une créature passive, technocrate des arts ménagers, pigeon de la société de consommation, vestale soumise aux rituels du sex-appeal ?

Voulant démontrer en définitive que tout acquis revendicatif suppose une résorption simultanée de l'idéologie bourgeoise diluée dans les contenus enseignés à l'université, le groupe étudiants des Jeunesses progressistes se propose le travail suivant :

— Fournir la preuve de la communauté d'intérêts étudiants - apprentis - jeunes travailleurs (l'organisation à laquelle il appartient pouvant, de par la réunion en son sein de travailleuses(eurs), manuels et intellectuels, porter un jugement et une action glo-

bale dans tous les domaines de la société).

— Sortir concrètement les étudiants du giron capitonné où ils cultivent le sentiment de leur exception.

— Proposer un programme revendicatif armé des moyens de sa réalisation.

La limite de cette action réside dans le fait que les étudiants seront demain les cadres économiques, sociaux, culturels et d'une manière plus générale les chiens de garde de la société capitaliste dans les années à venir, et qu'aujourd'hui, par leur passivité, leur indifférence ou leur position réactionnaire, ils se situent dans l'exact conditionnement voulu pour mener « à bien » cette mission. Par là cette élite distinguée ne se distingue guère du reste de l'opinion publique façonnée de telle sorte qu'elle applaudit avec la grande presse les étudiants traitant de « Gestapo » les agents de police à l'ouvrage... quand l'histoire se passe à Varsovie, mais qu'elle traite de « voyous » ceux qui font de même... dans un cinéma lausannois.

A ce sujet, la grande différence un peu trop souvent oubliée entre les étudiants polonais et européens, est que les premiers ne remettent jamais en cause les structures économiques du régime socialiste mais protestent contre la bureaucratie, à l'instar des Tchécoslovaques dont l'heureuse évolution a donné lieu à une prose légèrement embarrassée dans nos journaux bourgeois.

Ces limites, toutes importantes soient-elles, ne devraient pourtant gêner en rien le dialogue (interétudiant celui-là !) auquel le groupe étudiants des Jeunesses progressistes souhaite aboutir.

Le spécialiste de l'article et
du vêtement sport chic
RABAIS SUR PRÉSENTATION
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages
SPORT S.A.

13. rue Haldimand - 29. rue de Bourg

BIGLA
GEORGES KRIEG
S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

LES FAITS

Les taxes de cours ont augmenté de 82% en l'espace de deux années et demie. La dernière augmentation, envisagée par la commission d'économie publique du canton de Fribourg dès la fin de l'année passée, communiquée au bureau de l'Academia (AGE) le 17 janvier de cette année, apportera à l'Etat de Fribourg un revenu annuel supplémentaire de l'ordre de 280 000 francs.

Saisi de cette augmentation le bureau convoque, pour la première fois dans l'histoire de l'Academia, une assemblée générale extraordinaire pour le 30 janvier. Cette assemblée générale vote une résolution qui demande au Département de l'instruction publique de ne pas donner suite à la proposition de la commission et de revenir sur sa décision. Cette résolution invoquait le principe de la démocratisation des études et proposait une solution confédérale aux difficultés financières affectant le domaine universitaire. Elle attirait également l'attention sur le caractère précaire de cette mesure et sur son impuissance à résoudre le problème financier fondamental.

Cette résolution n'a pas été prise en considération et le 29 mars (en période de vacances universitaires), le bureau de l'Academia reçoit une lettre émanant du Conseil d'Etat l'informant que l'augmentation est maintenue.

LES ACTES

Le bureau de l'Academia, chargé par l'assemblée générale du 30 janvier de s'opposer à cette augmentation, placé dans l'impuissance de consulter l'ensemble des étudiants, désireux de ménager

Agitation à Fribourg et...

à l'Academia la marge de manœuvre la plus large possible, décide la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour le 24 avril et invite les étudiants à ne pas s'inscrire avant que l'AG ne décide de la conduite à adopter. Le 85% des étudiants ne s'est pas inscrit avant l'AG et celle-ci se déroula dans l'aula Magna de 900 places, comble des 1200 à 1300 participants (3000 immatriculés).

Tout était possible, rien ne fut entrepris, l'important a été dit. L'assemblée générale a voté trois résolutions que vous connaissez par la presse. La première s'adresse au Conseil national, en lui demandant de suivre le vote du Conseil des Etats sur la loi d'aide fédérale aux universités, qui envisage une aide différenciée selon la force économique du canton universitaire. La seconde s'adresse au Conseil d'Etat du canton et demande pour l'Academia une information toujours immédiate et complète sur les problèmes universitaires de l'heure et les projets en cours. La dernière, une pétition, demande l'introduction des étudiants avec voix délibérative au niveau des commissions traitant de problèmes universitaires.

LES PROMESSES

Le bureau présente ses déclarations à une délégation du Conseil d'Etat le 25 avril. Le 1^{er} mai la presse rend publique la décision du Conseil d'Etat d'associer les étudiants à diverses commissions extra-parlementaires. S'agit-il d'une victoire ?

Comme il semble que l'Etat avait déjà prévu d'associer l'Academia à ces commissions, l'assemblée générale aura au moins eu le mérite d'accélérer cette poli-

tique. Ceci est positif. Il n'en demeure pas moins un point en suspens. Une commission déterminante, celle composée de représentants des milieux politiques, économiques et syndicaux et au sein de laquelle prennent place le recteur et le vice-recteur, n'a pas ouvert ses portes aux étudiants.

Pour la petite histoire, la composition de cette commission fut publiée le jour même de l'assemblée générale ! Ce procédé est habile, il pétrifie le dialogue avant qu'il ne soit entrepris.

Les étudiants pourront désormais participer à l'évolution de la politique du Département de l'instruction publique en matière universitaire. C'est l'indispensable premier pas à leur collaboration à la solution du problème de la réforme des structures de l'université, du problème de la réforme des études.

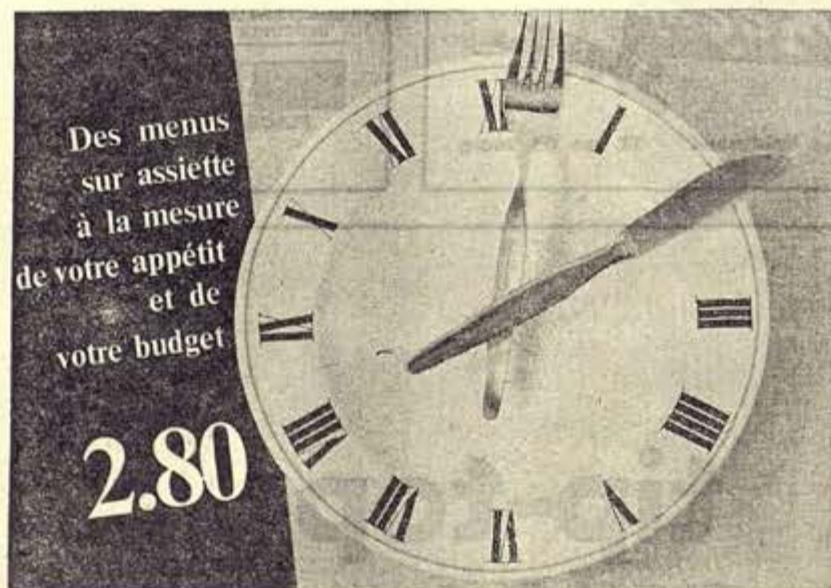
*

Je m'abstiendrai de conclure, vivant avec le bureau, dans l'attente. Tout est encore au stade de la préparation et il faudra attendre quelque peu pour se rendre compte de la mesure dans laquelle ces commissions se révéleront aptes à résoudre les problèmes dont elles sont chargées, de la mesure dans laquelle nos propositions en leur sein seront retenues, de la mesure dans laquelle ces commissions elles-mêmes influenceront sur les décisions du Conseil d'Etat. Le centre de gravité politique s'est déplacé de la revendication à l'observation.

Les étudiants de l'Université de Fribourg viennent de vivre une période trouble dont il n'a pas été dit qu'elle soit la dernière.

Le VP de l'Academia :
Wolfgang GUERRATY.

Premier touriste :
— Mon Dieu ! Que les couchers de soleil sont donc beaux ici !
Second touriste :
— Oh ! oui..., surtout le soir



Des menus
sur assiette
à la mesure
de votre appétit
et de
votre budget

2.80

RESTAURANT LIBRE SERVICE 4^{ME} ETAGE

Grands Magasins
au centre
Rue St-Laurent 24-30 Lausanne

Carnotzet gastronomique
valaisan

LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne
Grande carte

Vins ouverts et bouchés

Simplon 14 - Lausanne
Téléphone 26 48 93

Pierre Goy, propriétaire

BOWLING

de
Montbenon-Richemont

12 pistes

Sur demande : cours gratuits

... à Genève

Dès le premier jour du semestre d'été, l'Action syndicale universitaire a lancé une action au sujet de la démocratisation des études. Par affiches, tracts et appels au porte-voix, l'ASU a invité les étudiants à se constituer en comité pour la démocratisation des études. Trois cents étudiants répondirent et se réunirent en assemblée. Ils décidèrent l'envoi d'une délégation au Département de l'instruction publique, avec pour mission d'exiger :

- le paiement immédiat des allocataires et anciens boursiers,
- une information complète sur la nouvelle loi de démocratisation et ses implications.

LE MÉCONTENTEMENT

Malgré le nouveau système d'allocations — absolument unique en Suisse — les étudiants genevois sont mécontents. Effectivement, ils avaient fondé beaucoup d'espoir sur le principe de la loi : l'examen automatique de la situation de l'étudiant, la suppression totale des taxes de cours, l'encouragement de la jeunesse aux études. Cependant, les étudiants ont constaté que l'application de la loi leur a réservé de tristes surprises. Les barèmes ont été fixés de manière à ce que moins d'étudiants touchent des allocations qu'avec l'ancien système, les allocataires sont payés à la fin du semestre, les étudiants étrangers — 40% de l'Université — ne toucheront plus d'allocations, etc... Le mouvement des étudiants a donc d'abord procédé à une large information sur la démocratisation à l'Université. Les murs se constellèrent d'affiches et de slogans : « La démocratisation, un mot en avant, un pas en arrière », « La cigale touche ses allocations en février, la fourmi en juin, mais l'hiver commence en octobre... », « Pas d'argent, pas d'étudiants, pas de Suisse », etc... Sous la

— Dis, papa, pourquoi les avocats portent-ils une robe ?

— Pour mentir aussi bien que les femmes...

pression du comité pour la démocratisation des études, M. Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, accepta la première revendication et procéda à un paiement avancé des bourses. Par contre, il ne donna pas satisfaction à l'exigence d'une information complète des étudiants. C'est pourquoi, le mouvement invita le recteur Van Berchem et le conseiller d'Etat Chavanne à un débat libre sur le statut de l'étudiant. Les autorités refusèrent, prétextant que l'AGE était le seul interlocuteur valable.

AUTORITARISME ET BUREAUCRATIE

Il va sans dire que les étudiants constitués en mouvement de masse refusèrent cette réponse. Le comité d'action pour la démocratisation des études avait obtenu satisfaction au sujet du règlement des allocations, sur le terrain même où la bureaucratie réactionnaire de l'AGE n'avait rien acquis. Les autorités refusaient le débat avec un mouvement de masse et l'engageaient avec une structure dite représentative (l'AGE) alors que tout le monde sait à quel point l'AGE est sclérosée et ne représente plus rien à l'Université de Genève. Effectivement, l'Association Générale des Etudiants a péniblement réuni 150 personnes à sa dernière assemblée générale, l'Université comptant 5000 inscrits... Les étudiants ayant pris conscience du fait qu'on leur refusait le débat, ils décidèrent de l'instaurer eux-mêmes à l'Université. Au cours d'une troisième assemblée — en dix jours — ils exigèrent qu'un débat libre soit instauré à l'Université sur le statut social de l'étudiant, le contrôle des études, la passivité et la dépendance de l'étudiant et l'autoritarisme dans l'Université et la société.

TEACH OUT ET TEACH IN

Pour discuter ces sujets, les membres du mouvement se réunirent une première fois en « teach out » (enseignement et discussion en petit groupe en dehors de l'Université). Cette forme d'intervention avait été choisie parce qu'elle permettait mieux la discussion qu'en assemblée, où il est difficile de mener une discussion démocratique avec plusieurs centaines d'étudiants. Après ce premier « teach out », les participants décidèrent que le débat ne devait pas avoir lieu hors de l'Université. Ils réunirent alors un « teach in » le 30 avril. Pendant les heures de cours, dans les couloirs de l'Université, une douzaine de groupes de travail siégèrent. Cette nouvelle forme d'intervention à l'Université a eu du succès. Elle manifeste la volonté des étudiants de ne plus subir l'enseignement et de ne plus plier l'échine devant les autorités. Les résultats du « teach in » ne se sont pas fait attendre. Une meilleure définition de l'action à court terme du comité d'action pour la démocratisation des études a été élaborée. Celui-ci va procéder à la rédaction d'un document ayant pour sujet ce que l'étudiant refuse dans les formes et dans le contenu de l'enseignement. D'autre part, le mouvement est en train de préparer des interventions physiques dans les cours ex-cathedra, pour contester et mettre en crise le système d'enseignement qui nous est imposé.

A Genève, la lutte continue...

Jean-Daniel SCHLAEPFER.

(Réd. : J.-D. Schlaepfer fut rédacteur de « L'Action Etudiante » durant l'année universitaire 1966-1967.)



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

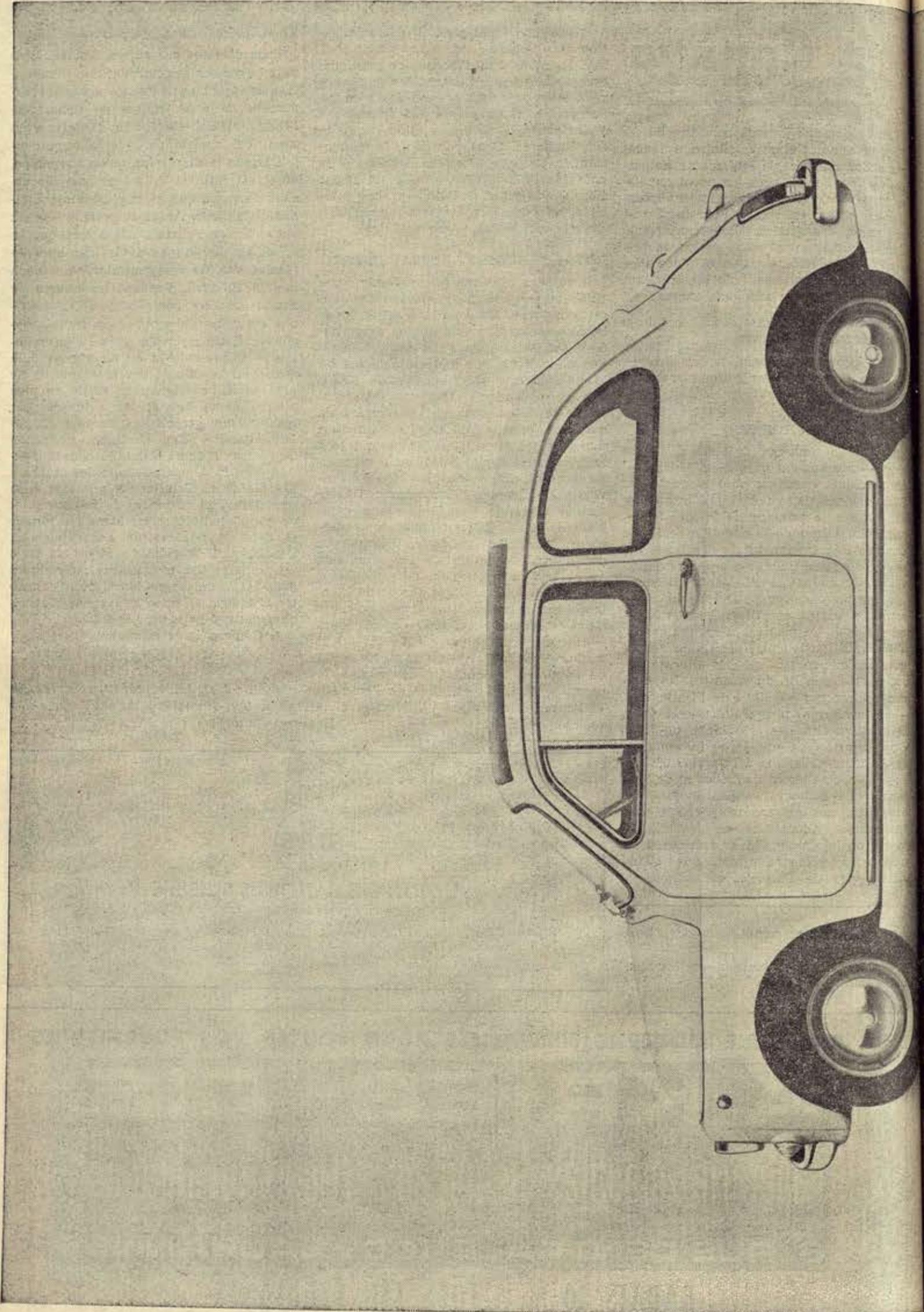
LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS



Pelle,

Petite,
mais c'est la Fiat 500

*Il y a des voitures pour les professeurs,
les médecins et les directeurs.
Pour ceux de demain, il y a la Fiat 500.*

*Elle offre un confort très élevé et,
en même temps, elle est des plus économiques.
La Fiat 500 est robuste et vive: la reine de la ville.
Les problèmes de stationnement, elle ne les connaît pas.
La Fiat 500 trouve toujours une place.
A propos: n'oubliez pas votre carte d'étudiant quand
vous irez faire une course d'essai chez votre agent Fiat.
Il vous réserve une agréable surprise.*

Fiat (Suisse) S.A.
1211 Genève 13
108, rue de Lyon
Tél. (022) 441000

FIAT
500

LA FACULTÉ DE MÉDECINE

L'homme du XX^e siècle n'a plus le droit de mourir de vieillesse : il convient que la Faculté l'enterre avec un diagnostic. Dans un récent article paru dans le « Bulletin des médecins suisses », l'auteur décrivait ainsi l'apport de la mémoire électronique à la médecine de demain :

« Venu pour un contrôle régulier au dispensaire de son quartier, M. X. décline nom et qualités. Un ordinateur simple présente aussitôt au médecin, sur écran de télévision, les éléments anamnestiques de son dossier. Le médecin procède à l'examen du patient, dictant oralement ses observations à l'ordinateur qui les enregistre, les classe et les ajoute au dossier. Suit une discussion entre le médecin et l'ordinateur, portant sur les diverses possibilités de diagnostic, leur fréquence statistique pour l'âge et le sexe du patient, les recherches de laboratoire nécessaires, la littérature relative à ces hypothèses, etc. Si l'ordinateur est d'un type simple et que les éléments introduits dans la discussion dépassent ses possibilités, le médecin est mis en rapport avec l'ordinateur d'un plus grand centre médical, titulaire d'une programmation plus étendue et disposant d'une information plus complète. Et ainsi de suite... Tout ceci rapidement, sans pape-rasse, bref, une véritable jouissance d'exactitude dialectique ! »

Cette perspective, probable sinon certaine pour la génération médicale actuellement sur les bancs de l'Université, appelle quelques remarques, savoir : une transformation importante des structures médicales — centres hospitaliers et dispensaires —, la disparition du médecin isolé au profit de l'équipe médicale, l'avènement d'une nouvelle relation population-médecins, celle-là se rendant au dispensaire, dans la mesure du possible, au lieu que ceux-ci ne pratiquent au domicile des patients, sans que cela ne semble devoir entraîner une altération de la relation personnelle médecin-malade, mais surtout la nécessité d'une formation académique prête à assumer à la fois ces structures nouvelles et leur intelligence.

Ceci comprend évidemment, dans une optique restreinte, l'abond des questions de programmation et de langage précédant l'usage efficace des ordinateurs, dont l'enseignement ne fait pas encore partie du programme officiel des cours. Mais il s'agit surtout d'une conception de l'enseignement, qui est la question très actuelle débattue souvent violemment dans les milieux universitaires et pour laquelle l'absolu fougueux des étudiants — j'en fais partie — voudrait des solutions radicales.

L'espoir de cet article est de présenter et de discuter quelques formes d'enseignement de notre Faculté paraissant s'inscrire positivement dans cette perspective, compte tenu de cette ambition de toute Ecole de médecine, qui est d'assurer une formation théorique et scientifique complétée d'une formation pratique et humaine de qualité.

JALONS POUR LE PROFANE

Depuis la récente réforme des études de médecine, l'enseignement est aujourd'hui réparti en quatre cycles d'études : 2 semestres de sciences naturelles exactes sanctionnés par le premier propédeutique, trois semestres de sciences anatomo-physiologiques aboutissant au deuxième propédeutique, deux semestres de

branches cliniques de base abordant la pathologie humaine et, suite au 3^e propédeutique, les six derniers semestres, dont un de stage pratique (huit mois), qui mènent à l'examen final. Il faudrait ajouter ce cinquième cycle non obligatoire, mais pratiquement toujours présent, qu'est la formation pratique post-universitaire conduisant classiquement à la pré-

sentation d'une thèse de doctorat et à la spécialisation (la médecine générale étant une spécialisation possible).

Et puisqu'il s'agit essentiellement ici de l'osmose académique en matière de médecine pratique, cet article se rapporte principalement aux huit semestres cliniques au cours desquels l'étudiant établit sa relation au moins intellectuelle avec le malade et la maladie.

LA SENSIBILITÉ CLINIQUE

Est-il même nécessaire d'insister sur son importance : si paradoxal que cela puisse paraître, l'intervention des ordinateurs ne la rend que plus fondamentale, tant une erreur d'appréciation pourrait engendrer la science implacable de l'ordinateur dans une fausse direction. Aussi faut-il justifier toute possibilité d'observation, d'examen, d'interrogatoire du malade, donnée à l'étudiant dans de bonnes conditions. A cet égard, la pratique des visites par groupes, avec la collaboration de médecins qualifiés, est d'un apport considérable et tend à se généraliser fort heureusement : c'est probablement un bénéfice majeur de la réforme des études de médecine. Outre l'abord direct du malade, la confrontation de ses observations et déductions cliniques, enrichie de celles des autres membres du groupe et suscitée par le médecin, entraîne pour l'étudiant l'acquisition d'une démarche et d'un raisonnement cliniques corrects au fur et à mesure que se complètent ses connaissances théoriques.

Il en est de même du stage pratique de huit mois qui mesure l'étudiant à une responsabilité médicale personnelle et directe, encore que justement limitée. Il faut entendre par là l'encadrement nécessaire, mais surtout favorable, pour autant que le personnel médical prenne lui aussi au sérieux cette tâche de formation pratique. Il y a très certainement dans ces huit mois de stage une potentialité de découverte d'une réalité de la médecine qu'il serait grave de sous-estimer, particulièrement aujourd'hui, indépendamment de la perfection des connaissances médicales de l'étudiant.

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall

BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions

BAGATELLE
Dancing de la jeunesse

SCOTCH
« Whisky à gogo »

LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33



...encore plus légère,
grâce au nouveau
Charcoal Multifilter!

A l'heure des computers

Cette pratique est sans doute excellente. Cependant, de la même façon qu'un institut scientifique universitaire exige un laboratoire de Travaux Pratiques, on reconnaîtra aussi la nécessité d'un équipement universitaire correspondant à l'ambition d'une Ecole de Médecine. On compte aujourd'hui que pour assurer la formation d'un étudiant en médecine progressant normalement dans le cadre de sa volée d'étude, il faut x lits d'hôpital et un personnel enseignant (professeurs, assistants) de x personnes. Cette formulation est d'évidence ridicule parce que : elle donne cependant une mesure de l'équipement d'un centre hospitalier universitaire nécessaire à assurer l'enseignement d'une volée d'étudiants au cours des semestres cliniques. Il faudrait ajouter à cela un matériel scientifique au niveau des progrès techniques considérables faits dans ce domaine, ainsi que de bonnes conditions de travail, tant pour les enseignants que les enseignés, sans oublier les malades.

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS

Sans doute l'équipement hospitalier de l'Université de Lausanne présente-t-il à ce point de vue une carence manifeste. Lausanne reste la dernière ville universitaire médicale à n'avoir pas reconstruit et rassemblé son hôpital universitaire en un Centre hospitalier moderne. Ceci présente au moins l'avantage qu'on pu tirer de l'enseignement des erreurs commises dans d'autres villes suisses et étrangères où de telles réalisations sont menées ou ont été menées à chef, si bien que le projet de CHUV, tel qu'il a été adopté par le Grand Conseil, tient remarquablement compte des expériences suisses et étrangères et s'avère fort bien étudié. Il faut remercier le professeur Candardjis et les responsables divers de ce projet d'avoir tenu à consulter les étudiants, et particulièrement les représentants de l'ACMS-Lausanne (Association des Candidats en Médecine suisses) afin qu'ils se fassent une idée des qualités de cette entreprise, et de réserver, selon leurs remarques et dans la mesure du possible, une place aux modifications souhaitables à leur point de vue. C'est ainsi, par exemple, que des suggestions ont été faites relatives à la structure de la Bibliothèque — actuellement inexistante en tant que telle — et à l'existence d'un restaurant ouvert aux étudiants.

On sait qu'aujourd'hui l'entreprise est en veilleuse par suite de difficultés internes. Il faut souhaiter qu'il ne s'agisse pas là d'obstacles majeurs.

Dans la phase intermédiaire, la dynamique du provisoire rencontre parmi enseignants et enseignés un écho forcé, auquel l'habitude confère, il faut bien le dire, une résignation relative sinon même un parfum d'élégance.

Un allreux rentre d'Asie avec deux béquilles ; pourquoi ?

... parce que afro a sciatique

D'UN COURS A L'AUTRE

Regardant à la fois vers les sciences exactes et vers l'humanisme en souhaitant qu'il s'agisse d'un strabisme convergent, l'étudiant en médecine appartient néanmoins lui aussi à cette « race d'élite » qui passe — en principe — le plus clair de son temps en position assise. L'expression « s'installer comme médecin » est d'ailleurs souvent une juste appréciation des choses. Ceci pour l'autocritique.

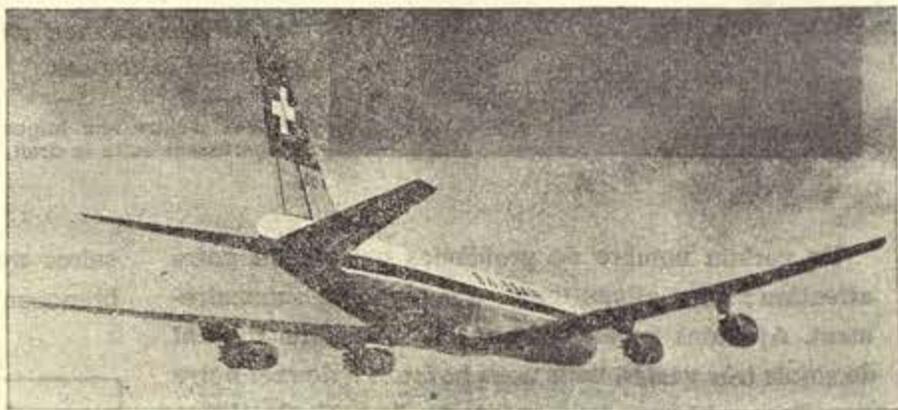
La Faculté compte commettre un petit nombre de ses représentants en Commission d'étude des programmes. Les uns et les autres voulant y avoir leur voix,

fût-elle consultative, on se disputera peut-être. Il reste intéressant que l'on conçoive la nécessité d'une remise en question de l'enseignement, afin de le compléter ou de l'élaguer selon les besoins.

Pour l'aujourd'hui, outre les cliniques traditionnellement enseignées dans notre Faculté, on peut noter l'apparition d'un cours de Médecine sociale et préventive, dont l'objet recouvre en quelque sorte la personne publique, étant compris sous cette dénomination tout facteur d'hygiène publique, du bruit aux maladies professionnelles, en passant par la démographie et la pollution des eaux.

On conviendra que préparé à l'assumer, le médecin de demain ait grand besoin de l'assistance des computers.

Bertrand LASSERRE, cand. méd.



GRACE A SWISSAIR 25 % DE RÉDUCTION POUR LES JEUNES

A la suite d'une proposition faite par Swissair à la IATA, tous les jeunes de 12 à 22 ans révolus bénéficient d'une réduction de 25 %. Cette réduction est applicable sur le prix du voyage aller et retour, en classe économique, sur notre réseau européen, ainsi que sur les lignes pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, Madère et les Iles Canaries.

A côté de cette heureuse innovation, les écoliers et étudiants, âgés de 12 à 26 ans révolus, bénéficient, comme par le passé, d'une réduction de 25 % sur le prix du billet simple course ou aller et retour, en première classe et en classe économique, entre le lieu du domicile de leurs parents et le lieu de leurs études, ou vice-versa. Cette réduction est applicable sur tout notre réseau, à l'exception de l'Atlantique-Nord.

A l'occasion de votre prochain voyage, nous serons heureux de vous accueillir et de vous servir avec cordialité à bord de l'un de nos rapides et confortables Jets.

Renseignements, réservations et billets auprès de votre agence de voyages IATA, ou de



Les gymnasiens (-iennes)

« CE QUE NOUS ATTENDONS DE L'UNIVERSITÉ »



Réd. — Pour nous dégager des aléas de la vie estudiantine, de l'air vicié que respire notre Université, de nos considérations bornées sur des problèmes qui nous tenaillent, bref de notre mentalité d'étudiants raisonnant comme des étudiants sur des objets estudiantins, nous sommes partis à la recherche d'aspirations encore intactes, d'illusions constamment rassasiées, pour tout dire d'esprits immaculés. Nous avons trouvé six gymnasiens (-iennes) en quête d'idéal académique, sur le point d'affronter les affres du bac¹. Ce qu'ils nous disent, étayé par des ouï-dire sans aucun doute calqués sur la réalité, pourrait bien en faire déchanter certains et palabrer d'autres, plus réalistes... Nous vous livrons tel quel le fruit de leurs cogitations.

¹ Deux d'entre eux briguent la médecine; quant aux autres, les attirances se répartissent entre le droit, les sciences po., les lettres et l'architecture.

Un certain nombre de problèmes ont retenu notre attention; nous allons tenter d'y répondre sommairement. Ajoutons cependant que ces questions traitant de sujets très vastes, nous nous bornons à donner notre vue d'ensemble en distinguant simplement classiques et scientifiques. Qu'attendons-nous de plus à l'Université qu'au gymnase ?

Spécialisation

Elle est indispensable pour acquérir une formation complète; néanmoins, il est nécessaire de maintenir une certaine largeur d'esprit afin de conserver un contact avec les autres différentes activités dans notre vie professionnelle. Ce contact se révèle indispensable avec les branches scientifiques et littéraires. Tout approfondissement et spécialisation se montrent utiles pour atteindre une certaine méthode de pensée et un outil de travail. En considérant les masses énormes néces-

saires aux scientifiques, une spécialisation dans ces branches est absolument primordiale.

Mode d'enseignement

Quant aux cours ex cathedra et en considérant les possibilités que l'Université offre à un grand nombre d'étudiants toujours croissant et un corps d'enseignant insuffisant, ils s'avèrent inévitables. Cependant, nous estimons que tout étudiant devrait avoir un contact plus étroit avec ses professeurs, lors de discussions en groupe et de séminaires.

Responsabilité de l'étudiant

D'autre part, l'étudiant doit pouvoir approfondir certaines données ébauchées lors des cours dans des

Grande carte de spécialités
Italiennes et françaises

Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.
Tortellini alla crema alla Dolfi.
Cannelloni e lasagne al forno.
Saltimbocca alla Romana.
Costata alla Fiorentina.
Beefsteak tartare à la vodka.
Scampi in padella al burro.
Super bourguignonne au filet.
Chateaubriand au feu de bois.
Lapin aux bolets avec polenta.
Gratin de poissons et fruits de mer.



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat

ont la parole

L'UNIVERSITÉ »

contacts extra-universitaires. En ce qui concerne la liberté académique, c'est une excellente épreuve de discipline personnelle qui nous prépare aux responsabilités que nous devons affronter dans notre vie professionnelle.

Notamment, il serait profitable de fournir un travail contrôlé de façon à pouvoir faire le point au cours des semestres. Cette liberté nous permettrait de suivre des cours qui complèteraient notre culture sans entraver notre spécialisation.

L'ambiance de faculté

Nous déplorons l'atmosphère actuelle de la plupart des facultés où il ne s'agit plus d'une communauté de travail mais d'amalgame d'individus qui se côtoient dans les couloirs par nécessité, où aucun travail en groupe n'est possible et où aucun échange d'idées n'intervient.

L'Université ne devrait pas uniquement être une école, mais aussi un lieu de rencontre d'étudiants qui seront appelés à travailler ensemble dans un prochain avenir.

Il ne faut pas négliger l'aspect social de la formation universitaire. Le seul palliatif à l'état de choses actuel est la possibilité pour chaque universitaire d'entrer dans une société d'étudiants. Pourtant les avis sont partagés et certains déplorent l'aspect traditionnel et hiérarchisé de ces sociétés. Malheureusement, elles sont souvent l'unique lieu de rencontre entre toutes les facultés.

Cet article a été rédigé par :

Catherine FITTING, Martine GRANATO, Vincent HUTTER, Pierre ALTWEGG, Alain MICHAUD, Richard GAUTIER.

Elèves de 3^e année aux gymnases cantonaux.

Théorie et pratique

Dans bien des facultés, la théorie prime sur la pratique par un manque de séminaires et de temps, et même après plusieurs semestres clôturés par des examens, nous nous trouvons devant un fossé entre la vie estudiantine et la vie professionnelle. Ces critiques s'adressent surtout aux facultés classiques. Il nous paraîtrait utile, par exemple, en lettres, d'incorporer aux études des stages pratiques dans différentes branches professionnelles.

Les bourses

Deux d'entre nous sont entravés dans leurs études pour des raisons financières. Les bourses nous semblent insuffisantes par exemple, pour un étudiant fils d'ouvrier entrant dans une faculté telle que la médecine qui ne lui permet pas de travailler extérieurement.

Equivalence des diplômes

Ne serait-il pas possible de fixer des programmes et des diplômes équivalents pour permettre d'obtenir un accès à n'importe quelle situation sur tout le territoire de la Confédération ?

Beaucoup de gymnasiens découragés par des traditions ancestrales décident de poursuivre leurs études dans d'autres cantons.

* * *

Par cet article, nous avons voulu vous exposer notre cas : celui de gymnasiens désillusionnés avant leur entrée à l'Université, se voyant refuser l'éventualité d'un changement.

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



Nous sommes volontiers à votre disposition pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

Vers un Centre culturel à Vidy ?



Il est indéniable que depuis quelque temps le CDR tend à s'implanter en Suisse romande comme en étant la troupe la plus représentative. Aussi est-il on ne peut plus normal qu'elle bénéficie d'un port d'attache digne de son nom. Son fief de Vidy pose de nombreux problèmes, n'étant d'une part pas sa propriété effective, et faisant d'autre part actuellement l'objet de nombreux aménagements et réfections. Dans cette situation, on peut qualifier d'exploit la mise sur pied cette saison de dix spectacles entièrement pris en charge par le CDR. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Charles Apothéloz, récemment lauréat de l'anneau Rheinhardt et véritable cerveau de tout l'ensemble artistique de Vidy.

— Les temps ont bien changé depuis vos premiers pas à la tête de la troupe des Faux-Nez, Monsieur Apothéloz; peut-être n'est-il pas superflu de rappeler dans quelles conditions se créa cette troupe aujourd'hui défunte.

— C'est en 1948 que mes amis Geiser, Jacques Guhl et Freddy Buache ainsi que moi-même avons créé les Faux-Nez, création qui fut suivie cinq ans plus tard de l'ouverture du caveau de la rue de Bourg. L'activité de notre compagnie se concentra dès lors dans notre petit théâtre, à côté de quelques « spectacles dans la rue ». En 1959, nous disparaissions, ne pouvant plus subsister par nos propres moyens.

— Vous dites cela avec une pointe de nostalgie et c'est bien compréhensible; mais aujourd'hui, le Théâtre des Faux-Nez est loin d'être désaffecté: au contraire, le CDR semble y avoir progressivement pris pied.

— Il est en effet réconfortant de constater que sur les dix spectacles qu'il a montés cette saison, le CDR en a présenté quatre aux Faux-Nez (qui ont d'ailleurs constitué intégralement les programmes des Faux-Nez, à l'exclusion de toute production étrangère au CDR), à savoir « Love » de Shisgall, « L'Alter Ego » de Debluë, « Oh ! les beaux jours » de Beckett et, actuellement, « Le Serviteur absolu » de Gaulis.

— Quels sont vos rapports avec les autres troupes romandes ?

— Théoriquement excellents... Ainsi, la Comédie de Genève, le Théâtre de Carouge, le Nouveau Théâtre de Poche, le Théâtre de l'Atelier, le Grand Théâtre de Genève, le Théâtre populaire romand et le Centre dramatique romand avons formé une commission chargée d'étudier les problèmes communs qui se posent ainsi que les divergences qui naissent d'une troupe à l'autre. C'est là une recherche très constructive qui nous permet de normaliser les questions relatives à nos conditions de travail.

— On a beaucoup parlé ces derniers temps de la création de l'Atelier du CDR; quel rôle joue-t-il précisément au sein de la troupe ?

— L'Atelier, dirigé par Alain Knapp, est pour l'instant étroitement affilié au

CDR: il s'agit en somme d'un théâtre nouvelle formule. La difficulté est de recruter les cadres: on ne va pas s'adresser pour cela à des comédiens qui ont déjà de nombreuses années de métier dans les mains et qui se sont trop ancrés dans le répertoire dit traditionnel pour pouvoir soudain s'en écarter résolument; on ne va pas non plus s'adresser à de jeunes amateurs disponibles de 7 en 14 et qui n'ont pas une formation suffisante. Nous avons recours à de jeunes comédiens qui sont plus qu'amateurs mais moins que professionnels, si vous voyez ce que je veux dire; en ce moment, nous en avons douze qui s'adonnent plus ou moins à plein temps à ce travail de recherche et de construction personnelle. Il faut cependant avouer une chose: c'est que tout cela revient très cher; aussi la question se pose-t-elle de savoir si l'Atelier va continuer à dépendre du CDR comme jusqu'à présent ou s'il va pouvoir devenir autonome.

— Et que va devenir Vidy? Allez-vous suivre l'exemple des maisons de culture de l'étranger ?

— Quant à la structure même du théâtre, nous projetons d'y incorporer une salle d'essai, une salle de répétition, une discothèque, une bibliothèque, une salle de cinéma, une de bal, et d'autres encore: vous voyez l'allure que nous tendons à lui apporter. Les 900 000 francs dont nous avons besoin pour cela, eux, ont de la peine à sortir de l'abstrait! Mais nous avons bon espoir de voir ce projet concrétisé sous peu. Quant à une maison de la culture à Lausanne, n'y songez pas; les statuts de ces maisons à l'étranger sont très particuliers: en effet, toutes les sociétés locales participent à leur gestion. Leurs exigences sont énormes (tous les jours un programme!), ce qui crée de continuelles mésententes entre elles et le responsable de la troupe et de la maison; ainsi le niveau des diverses productions tend à baisser considérablement. Non, notre intention est de faire de Vidy le siège d'un centre culturel, le cadre s'y prêtant merveilleusement bien; nous établirons un centre dramatique (dont les assises sont déjà solidement fixées), ainsi qu'un centre d'exposition, voire même de musique et, qui sait, par la suite, de cinéma. Les Faux-Nez se mueraient alors en salle

d'essai, en lieu de débats et de conférences intimement liées au travail que nous accomplissons. De la sorte, Lausanne serait dotée de ce que la Constitution fédérale n'impose à aucun canton mais que tout canton conscient de l'importance que revêt la culture à notre époque doit avoir à cœur de réaliser.

— Quelles surprises nous réserve la saison prochaine ?

— Bien que nous soyons encore en pleine discussion à ce sujet, je peux cependant vous en toucher un mot. Il se passe ceci: dans les quatre ans à venir, nous allons expérimenter différentes formules visant à nous porter à la recherche du public (tout ce qui se fait actuellement va d'ailleurs dans ce sens), dans l'optique de notre centre culturel de Vidy. Des propositions vont être adressées aux comédiens: nous attendons donc de voir leurs réactions, après quoi, nous pourrions opérer une sélection parmi eux. Dans l'immédiat, nous nous proposons de monter la saison prochaine une demi-douzaine de spectacles, dont trois reprises (aux Faux-Nez et au Municipal). Quant aux trois nouveaux, il s'agira d'un spectacle d'initiation au théâtre pour les enfants (nous pensons effectivement qu'il y a là beaucoup à faire et que cette branche a été par trop négligée jusqu'à présent), d'un spectacle aux Faux-Nez dont je ne connais pas encore le titre, et d'un spectacle dans la rue, pour renouer avec une vieille tradition qui m'est chère.

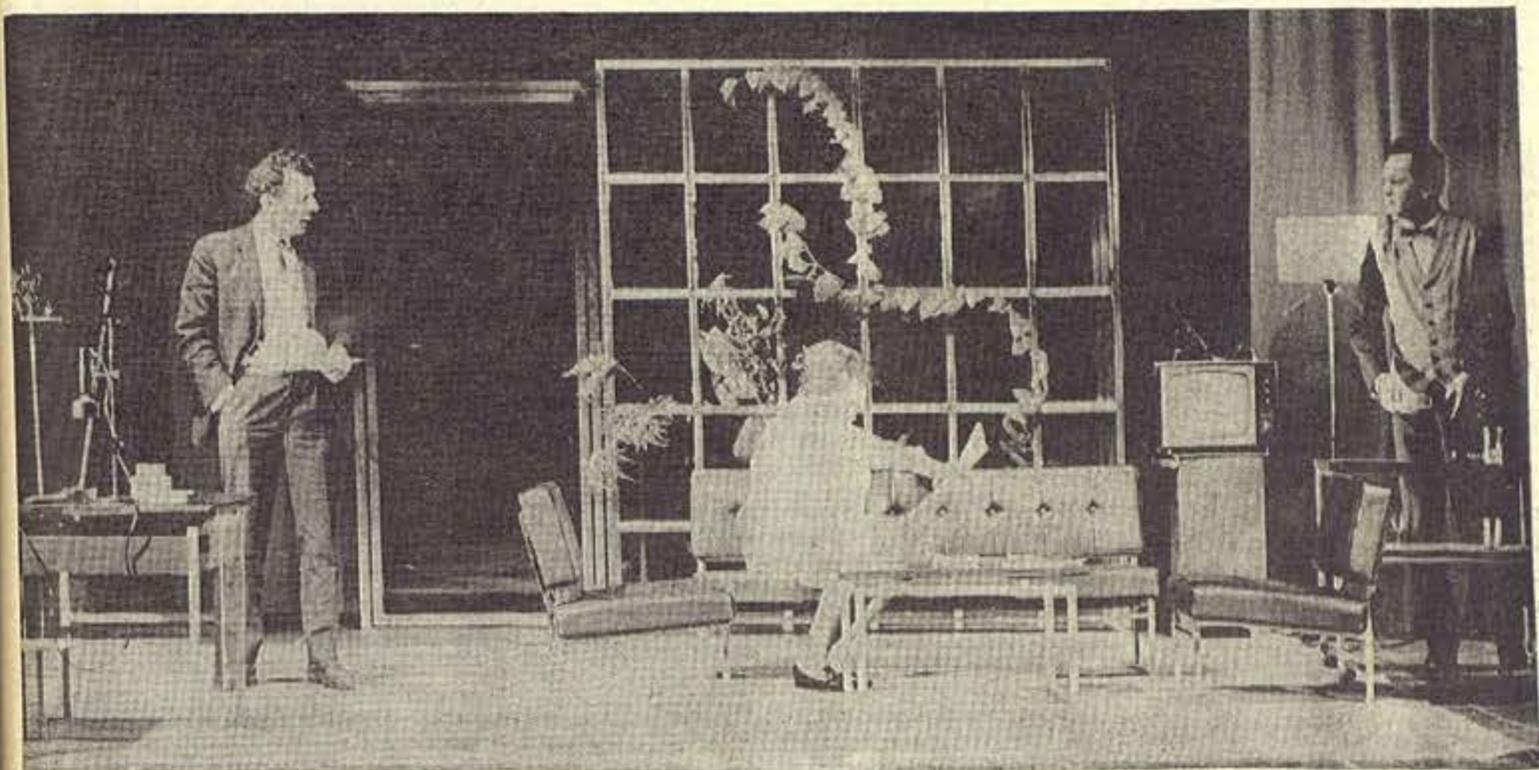
— Quant aux étudiants, je crois que vous avez déjà eu l'occasion de vous exprimer dans ces colonnes quant au manque d'intérêt qu'ils témoignent pour la vie théâtrale en général.

— Oui, il y a aussi quelque chose à entreprendre de ce côté. Il est déjà prévu que nous nous y emploierons la saison prochaine davantage que jusqu'à présent et que nous créerons des contacts réguliers avec les différentes facultés, ceci afin de permettre une collaboration toujours plus étroite avec l'élite de demain (!) sur le plan culturel.

Comment pourrions-nous rester indifférents à une telle évolution? Il ne fait nul doute que l'avenir ainsi envisagé favorisera notre sortie de cet œuf où gît notre embryon de culture.

Dominique CREUX.

▼
passé
présent
avenir
▲



LE SERVITEUR ABSOLU, de L. Gaulis

Les auteurs dramatiques suisses romands sont assez rares pour que l'on s'arrête quelques instants sur l'un des plus doués d'entre eux. Louis Gaulis, bien que né à Londres (en 1932), n'en est pas moins Suisse à part entière ; ayant passé son enfance à Genève, il s'est très tôt découvert une vocation d'acteur qui l'a amené à travailler sous la direction de François Simon. Il a même été cofondateur du Théâtre de Carouge, où il a travaillé comme acteur jusqu'en 1962. Mais dès 1955, il s'est plus spécialement voué à la profession d'auteur dramatique ; lauréat de la Fondation Schiller, il a écrit plusieurs pièces, dont « Le Capitaine Karagheuz », récemment présentée à Lausanne, et « Le Serviteur absolu », que le CDR joue actuellement aux Faux-Nez, et qui a déjà connu un succès considérable sur les scènes suisses romandes et alémaniques. Louis Gaulis est considéré à juste titre comme l'espoir du jeune théâtre suisse.

Le Serviteur absolu nous montre un couple de retraités de la classe moyenne, en Suisse romande, qui vit sans soucis, le ventre plein et la conscience paisible. Et voici qu'un jour, ils engagent un domestique plein d'un bon sens un peu trop bon, l'esprit clairvoyant et le ton sentencieux. Une lettre anonyme jette le trouble dans cette oasis de tranquillité : quelqu'un en veut au bon-vieux-retraité-quin'a-jamais-fait-de-mal-à-personne. Ce dernier a vite fait de se remémorer une vieille et sombre affaire de dette qui semble avoir porté préjudice à un jeune garçon « qui avait tout l'avenir devant lui,

et qui, faute d'argent (celui qui lui était dû), s'est vu contraint de sombrer dans la misère ». Notre fonctionnaire se blanchit la conscience intérieurement, trouvant comme échappatoire paix et liberté personnelles ; mais les lettres s'accumulent, les menaces augmentent, et M. Finck, le retraité en question, ne cesse de justifier devant qui veut l'entendre sa bonne conscience : « Je vois que je suis aimé dans toute la ville, aimé et apprécié, et que ce n'est pas pour une malheureuse histoire, vieille de vingt-cinq ans, que je vais attraper une jaunisse. Je sais que je suis un brave type. Tout le monde le dit. Et celui qui veut embêter un brave type aura ce qu'il mérite. Cela ne marche pas chez nous, ces combines-là. Nous avons le respect de l'être humain. La vie humaine est sacrée, chacun a le droit de vivre et de faire des affaires. Il ne faut pas sacrifier des vies humaines. Toutes les vies se valent. Mais dans la légalité, oui ou non ? dans la limite de la légalité. Celui qui sort de la légalité, tant pis pour lui. Il a pris des risques. Moi, je ne prends pas de risques. Je reste dans la légalité. » Le dénouement, plus ou moins prévu à l'avance, souligne avec acuité combien la vie d'un petit fonctionnaire trop tranquille et trop persuadé de sa parfaite honnêteté peut tourner à l'échec de tout son « moi ».

Voilà donc un reflet, bien incomplet du reste, de cette fable à quatre personnages où est illustré ce que d'autres auteurs suisses (alémaniques) ont déjà maintes fois dépeint, à savoir le « malaise suisse » dans ce qu'il a de plus rebutant ; Gaulis parvient à faire pour ainsi dire abstraction de toute idéologie trop rigoureuse, s'en tenant à un réalisme qui touche de façon percutante le spectateur suisse en ce qu'il a de plus intime : son amour-propre. Quelques situations cocasses viennent au surplus truffer un ensemble par ailleurs très aéré. C'est sans doute

une pièce maîtresse du répertoire helvétique.

L'interprétation qu'en donne le CDR (20 représentations aux Faux-Nez dès le 21 mai), dans une mise en scène de Charles Apothéloz, m'a semblé, lors de la « première », être une mise en valeur très étudiée du texte de Gaulis. Les différents genres qui s'y interlèvent sont soulignés avec justesse ; tout au plus pourrait-on reprocher la prédominance un peu exagérée de l'élément caricatural au préjudice d'une certaine continuité dans l'expression de la pensée de l'auteur. Quant aux acteurs, ils ont ce punch que seuls peuvent avoir des comédiens helvètes interprétant une œuvre du terroir (!) : de grands moments à ne manquer en aucun cas. D. C.

Des questionnaires de l'Association des étudiants valaisans sont à l'AGE, à disposition des étudiants. (Ces questionnaires doivent servir de base à l'AEV pour définir sa politique en matière d'enseignement secondaire, passage secondaire-Uni.)

Le magasin
sympathique
aux étudiants

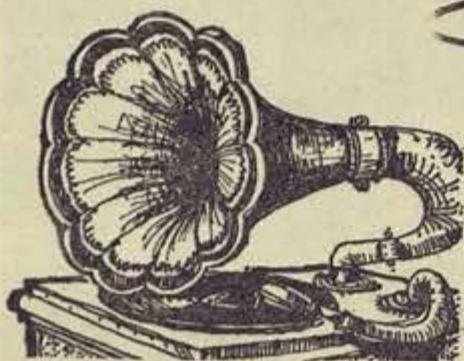
Schaefer
LAUSANNE Sports

Croyant rencontrer un recteur :

— Monsieur, est-ce à vous que j'ai l'honneur de parler ?

— Non, monsieur, c'est à mon frère

— Ah ! pardon, je croyais que c'était à vous



La parution chez Erato — il y a quelque temps déjà — de l'« Orfeo » de Monteverdi (sous la direction de Michel Corboz, avec Eric Tappy et l'Ensemble vocal de Lausanne) a suscité, à raison, tant de commentaires flatteurs que je m'en voudrais de ne pas signaler son entrée au catalogue de la Phonothèque.

Si l'on excepte quelques ballets chantés de la fin du XVI^e siècle, des pastorales et une demi-douzaine de « drames mis en musique » de compositeurs florentins dans lesquels la musique se trouvait réduite au seul support du récitatif, l'« Orfeo » de Monteverdi, en 1607, marque bien la naissance de l'art lyrique. Refusant d'abandonner, comme ses contemporains, les richesses de l'art polyphonique pour la simplicité de la monodie, et préoccupé de redonner à la musique, dans le « Drama con musica », la place qui lui était due — quitte à restreindre l'importance des récitatifs, Monteverdi a réussi le premier à créer une

ELECTION DE MISS UNI

Les candidates à ce titre si envié sont priées de s'inscrire auprès du jury ou auprès des secrétariats de l'AGECITE et de l'AGEPUL.

Français Moderne s'abstenir.

La lauréate se verra décerner le titre de Docteur deshonoris causa (mention géologie) avec l'approbation du Sénat et du Conseil d'Etat sur proposition des étudiants réunis en Kermesse annuelle le 23 mai prochain.



DISQUES

œuvre lyrique équilibrée et musicalement riche.

L'argument, puisé dans les sources mythologiques comme c'était la mode à la Renaissance, et conventionnellement traité par un poète-humaniste du nom de Striggio, ne respire à vrai dire pas le génie : il a fallu celui de Monteverdi pour donner un véritable relief aux personnages, et traduire passions et sentiments par un choix subtil d'instruments, par des interventions en mode mineur, et des changements brusques de climat et d'orchestration ; la musique y devient alors beaucoup plus qu'un servent de la parole.

Bien sûr, la Pastorale, introduction du 1^{er} acte, peut paraître un peu longue, le nœud dramatique du 4^e acte (le retour des Enfers) sommairement traité, et la « vérité mythologique » malmenée puisque Monteverdi renonce à la fin cruelle prévue par le livret (Orphée déchiré par les Bacchantes), pour une « évasion par le haut » (Orphée est enlevé par Apollon vers les régions célestes ; Stravinsky opéra plus tard pour la même solution). On peut aussi s'étonner de la brièveté des interventions d'Eurydice : 12 vers en tout !

Néanmoins, rarement l'on éprouve un tel sentiment de connivence entre la musique et la lettre (et l'essence) de l'action. Aussi comprend-on le triomphe que valut à Monteverdi la Première de son opéra le 24 février 1607 (la partition fut même rééditée). Puis l'œuvre sombra dans trois siècles d'oubli avant d'être exhumée par Vincent d'Indy en 1904.

La version proposée par Corboz, une reconstitution basée sur l'édition originale et d'autres éditions du XX^e siècle, est due au musicologue Ed. H. Tarr. Les solistes, dont les louanges ne sont plus

à faire, appartiennent pour la plupart à l'Ensemble vocal de Lausanne, et les musiciens jouent sur des instruments d'époque ou reconstitués (ceterone, chitarrone, orgue régale...). La qualité technique de l'enregistrement est, comme toujours chez Erato, parfaite.

D'autres disques de valeur sont apparus également à la Phonothèque :

● Un **récital de harpe** par Annie Chalian. Les œuvres composées pour cet instrument, en particulier une Sonate de Nadermann, sont infiniment plus convaincantes que les adaptations pour la harpe de pièces telles qu'un Prélude de Bach, « La fille aux cheveux de lin », de Debussy (qui ne manque d'ailleurs pas de séduction) ou l'une des Gymnopédies de Satie.

● Un admirable **Stabat Mater** et « **Quatre motets pour un temps de pénitence** », de Francis Poulenc. On a le tort de ne voir en Poulenc qu'un compositeur aimable et souriant, et de l'assimiler à certaines de ses œuvres (« Les Biches » par exemple) ; il se révèle ici sous un jour différent : mystique et puissant, livrant une musique douloureuse et souvent poignante. L'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, avec Régine Crespin, est dirigé par Georges Prêtre.

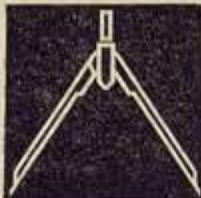
● **Mozart : Divertimento KV 251** et **Haydn : Symphonie concertante**, par l'Octuor de Paris. Les divertimenti sont musique charmante, qu'on écoute volontiers d'une oreille ; ici l'amuse-bouche devient chef-d'œuvre. La perfection de l'enregistrement rejoint celle de l'interprétation.

● Martha Argerich, jeune artiste choyée par France-Musique semble-t-il, a enregistré avec le Berliner Philharmoniker et Claudio Abbado, le **Concerto en sol de Ravel** et le **3^e Concerto de Prokofiev** : un peu volontaire à mon goût, surtout dans Ravel, le jeu de la pianiste a un brillant et un panache qui accrochent immédiatement, n'excluant d'ailleurs pas la douceur — mais une douceur « contrôlée ».

J.-L. SUBILIA.

Les instruments Kern
ont prouvé
leurs qualités
dans le monde entier

Instruments de géodésie
Appareils photogrammétriques
Compas de précision
Jumelles à prismes, longues-vues
Microscopes stéréoscopiques
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau
Usines d'optique
et de mécanique de précision

ÉTUDIANTS

- qui cherchez un travail rémunérateur durant vos vacances,
- qui désirez vous familiariser avec la vie d'une grande entreprise industrielle,

LES CÂBLERIES ET TRÉFILERIES DE COSSONAY

vous offrent une occupation intéressante dans ses ateliers.

Période d'engagement : 3 semaines au minimum.

Rémunération selon les normes habituelles correspondant au poste de travail.

Bonnes communications par chemin de fer.

Cantine à disposition.

Adressez vous à la **S. A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay.**
(M. F. Roulin, tél. 87 17 21 - int. 292.)



quel entrain !
une soirée...
au Paddock bar-dancing

46, av. de la Gare, Lausanne

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO • PROJECTION • CINE

LE TEMPS

Les dunes blanches du sable, que le couchant rosit ; les dunes bleues de la mer, striées de lignes sombres : c'est, avec le soleil, qui plonge dans les eaux ses algues de feu, l'univers du jeune homme. Univers que charge de lyrisme et de beauté nouvelle l'être qu'il poursuit maintenant, et dont il admire la marche gracieuse et féérique vers la rive.

Il lui semble que tout, mer, dunes, ciel, et même le soleil, converge vers elle, en un seul mouvement auquel il participe.

Depuis combien de temps la suit-il ? Peut-être une heure, peut-être davantage. Jamais encore elle ne s'est retournée, et pourtant voilà si longtemps que ce regard fasciné pèse sur elle. Ce que le jeune homme aime par dessus tout — il en a le corps emplí d'une tendresse impérieuse et chaude — c'est la légèreté, la douceur irèle de sa démarche.

Au début, en plein centre de la ville, passer inaperçu n'était guère compliqué. A cause de la toule, très dense, le poursuivant craignit même parfois de devoir abandonner son projet. Maintenant, ce sont les faubourgs, où les passants, par bonheur, se font rares.

La jeune fille porte une robe blanche, éblouissante sous le soleil. Et, pour toute parure, un diadème noir dans les cheveux. Simplicité. Par crainte de se faire remarquer, le jeune homme détourne parfois les regards sur le ciel ou sur les maisons. A gauche, une route très fréquentée longe le rivage. A droite, la ville cède la place à la nature. Il y a aussi une route.

« Elle va à droite. »

La toule est nettement moins dense. Aussi le jeune homme perd-il volontairement du terrain. Inutile de se faire remarquer trop, ou trop tôt.

Tout en marchant, il agit des pensées désordonnées sur le Beau, l'Absolu, le Parfait. Il a une espèce de rire saccadé en songeant à Nerval, qui n'osait trop s'approcher de ses pures visions : crainte d'être déçu dans ses espérances et ses illusions. Il se sent bientôt, malgré ses défenses, prisonnier de tout un décorum, de toute une atmosphère. La mer, la mer, « toujours recommencée », la mer, « tou-

jours il y eut cette rumeur », la mer, et ses « gouffres amers », la mer nourrice des poètes, lui monte à la tête. La chaleur l'étreint avec une tendresse irrésistible. Il participe, au sein de la nature, à une longue montée vers l'extase. Le soleil, la mer, l'été, trouveront en eux-mêmes leur plénitude. Lui...

La jeune fille a quitté la route et s'engage d'un pas rapide vers les dunes. Il faut presser la marche, éviter de la perdre de vue. Derrière ces collines, on a vite fait de disparaître.

Le jeune homme a toujours vécu dans l'idée, romantique en son essence, qu'il doit exister, pour chaque être, un conjoint prédestiné, sans lequel la vie, etc... Il a vécu toute son adolescence dans l'attente des « orages désirés ».

Et cette fois, il est intimement certain, sans connaître le moins du monde celle qu'il poursuit, d'avoir abouti dans sa quête. Il constate soudain qu'il perd du terrain. Il se met à courir, mais la jeune fille, sans se retourner, court aussi, toujours en direction de la mer.

« Elle ne m'échappera pas. Je la rejoindrai sur le rivage. » Une grosse dune se présente devant lui : la dernière avant les eaux. Le jeune homme sent l'odeur de la mer et du vent (ivresse du large, parfum de jeunesse et de force). Bientôt, il va revoir le soleil. Il débouche sur le rivage.

« Mais où est-elle ? »

Le soleil s'était couché. Quelques timides langues violettes s'étiraient sur la mer froide. Des goémons jonchaient le sable mouillé. Et, sur un escabeau, une vieille femme tricotait de la laine grise.

Le jeune homme, égaré, se dirige vers elle, enfonçant dans le limon.

« Vous n'avez pas vu une jeune fille... tout en blanc ? »

La vieille se taisait. Il lui toucha l'épaule, répétant sa question. Alors elle se tourna vers lui et se mit à rire. Sur sa tête, aux cheveux grisâtres et clairsemés, était placé — extravagance ! — un diadème noir.

E. B.

François Masnata

POUVOIR BLANC, RÉVOLTE NOIRE



Avec Martin Luther King, l'Amérique blanche a-t-elle perdu son dernier espoir d'une solution « acceptable » du problème noir ?

François Masnata présente un dossier complet de la question, puis recherche pourquoi la démocratie américaine a permis une telle situation. Les Blancs sont-ils prêts à certaines révisions déchirantes ou la répression sera-t-elle leur réponse à la révolte ?

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT Fr. 5.30

Rappel :

Martin Luther King : La révolution non-violente . . . Fr. 16.10
Où allons-nous ? Fr. 12.95

ÉDITIONS PAYOT PARIS-LAUSANNE

A propos du jeune cinéma tchécoslovaque LES MARTYRS DE L'AMOUR

Entretien avec JAN NEMEC

JAN NEMEC : Né le 12 juillet 1936 à Prague, étudia de 1957 à 1962 la mise en scène à la Faculté des hautes études cinématographiques de Prague. Son premier film de diplôme, « La Bouchée » (1959), retrace les aventures de deux évadés d'un camp de concentration qui en chemin volent une michette de pain dans un wagon surveillé par la Gestapo ; ce film remporta de nombreux prix dans différents festivals. Le premier long métrage de Jan Nemeč fut « Les Diamants de la Nuit » (1964), mention « honorable » du jury des jeunes du Festival de Locarno, suivi en 1965 du sketch « Les Escrocs » dans « Les Petites Perles du Fond ». En 1966, enfin, Nemeč tourna « La Fête et les Invités » (dont la distribution, à l'heure actuelle, est interdite par le Gouvernement tchécoslovaque) et « Les Martyrs de l'Amour ». Jan Nemeč a également tourné en Hollande un court métrage, « Mère et Fils », présenté au Festival de Locarno 1967.

— Quel but poursuivez-vous en tournant « Les Martyrs de l'Amour » ?

— Dans « Les Martyrs de l'Amour », je considère comme essentielle la manière dont le film est fait, son style et son genre plus que le sens philosophique de principe. « Les Diamants de la Nuit » et « La Fête et ses Invités » sont des films graves frisant la tragédie ; pourtant, dans le premier, il y a dans les scènes avec les vieillards à l'auberge des traits d'humour, tandis que dans le second quelques figures ont une teinte tragi-comique. Ces films ont présenté dans leur ligne élémentaire la grave image de principe du monde et de ses problèmes. Avec « Les Martyrs de l'Amour », j'ai voulu changer de genre et réaliser un film qui de loin se rapprocherait de la poésie, bien entendu du type « vers libres » ou des poèmes signés par les poètes maudits. Disons que s'il fallait chercher une comparaison dans le domaine de la musique, j'ai essayé de faire une chanson, comme on chante légèrement et joyeusement, peut-être même sentimentalement, des choses extrêmement graves.

— Dans « Les Martyrs de l'Amour », vous travaillez de nouveau avec des non-professionnels ?

— Pendant mon travail, j'ai besoin d'être entouré de personnalités. Aussi bien du côté des autres cinéastes de profession qui collaborent au film que du côté des interprètes. Je n'ai aucune raison théorique pour ça, mais je dénicher des personnalités aptes à créer le film chez les non-professionnels. En parlant des acteurs de mes films, j'emploie le mot

interprètes. Ce qui signifie que je refuse la figuration extérieure ou au contraire l'exposé psychologique du rôle tel qu'il est connu couramment au théâtre, mais que j'éprouve le besoin personnel indispensable de l'exposé unique et inimitable des personnages de mes films ou, si vous voulez, des rôles. Les personnes avec lesquelles on « coopère pour jouer » de cette manière ne jouent pas, mais concourent à la création de l'ensemble final avec tout le poids de leur personnalité, de leurs qualités personnelles, en un mot de leur « moi ». Si, par exemple, dans la distribution du film « La Fête et les Invités », j'avais confié les rôles à des acteurs connus, j'aurais peut-être réalisé un film un tant soi peu plus attrayant, mais qui en fin de compte aurait été moins original et qui de loin n'aurait pas été imprégné des sentiments inexplicables que font naître le raisonnement ou les forces enfouies dans chacun de nous.

Si je n'emploie pas des acteurs professionnels, cela ne veut pas dire que je refuse de travailler avec des gens connus. Dans « Les Martyrs de l'Amour », on peut voir nos plus célèbres chanteurs « pop », Karel Gott et Marta Kubisova. Ce qui pour moi est décisif, c'est la personnalité



de l'homme, l'attrait qu'il en émane ; si des gens connus sont prêts à jouer ou s'ils en ont envie, pourquoi ne pas, dans ce cas, miser sur l'atout de leur popularité ?

— Comment travaillez-vous avec vos interprètes qui sont non-professionnels ?

— La collaboration réside dans le fait qu'il n'y a aucun principe, aucune règle préétablie. Chacun des acteurs — je ne parle pas des rôles joués, mais de la participation à la création du film — travaille de façon différente, à sa manière. Ma collaboration, ou, si vous préférez, mon rôle, qui est de guider les acteurs, est différent

LA TÉLÉVISION

REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES

VARIÉTÉS - THÉÂTRE - SPORTS

Louez un téléviseur GRUNDIG
depuis 25 francs par mois suivant le modèle.

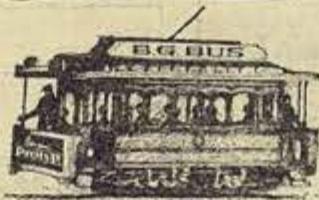


VSRT
SERVICE

RADIO SONORA

HEUSSER-ROCHAT — LAUSANNE

16, rue des Terreaux - Téléphone 23 55 27



la nouvelle boutique du Bon Génie
destinée aux jeunes gens.

STYLE, FANTAISIE, COULEURS...

...tout ce qui fait aujourd'hui la mode junior,
vous le découvrirez au

B.G. BUS

7, place palud - lausanne

Un ogre téléphone à sa femme :

« Chérie, j'ai faim ! Prépare-moi un pâté de maisons »

Chronique cinématographique Chronique cinématographique

pour chaque interprète. Tous connaissent l'avance le sens final du film et son style, tous ont une idée de l'importance de leur propre personnage. Mais ce n'est pas encore l'essentiel. Chacun des interprètes doit ensuite trouver selon sa propre humeur ou son caractère le moyen d'entrer dans la peau de son personnage. Dans cette phase, mon rôle de metteur en scène ressemble plutôt à celui d'un chef d'orchestre qui laisse aux solistes leur propre style, leur propre expression et se contente d'accorder en une harmonie finale tous les instruments.

— Cela signifie que l'interprète doit être d'accord avec l'idée et l'intention du film.

— Oui, absolument. C'est la condition fondamentale, en somme la seule règle du jeu. Je fais jouer des non-professionnels non pas comme on le fait couramment, pour qu'ils jouent plus ou moins eux-mêmes dans des situations données, mais pour qu'ils campent en connaissance de cause des figures stylisées souvent d'un autre caractère ou d'une nature contraire, auxquelles ils prêtent leurs qualités personnelles. C'est pourquoi une entente et un accord préalables sont absolument nécessaires pour éviter tout abus.

— Vos propos sont en contradiction avec l'opinion consacrée selon laquelle un non-professionnel serait incapable de jouer un autre rôle que le sien.

— Je ne suis pas d'accord avec cette opinion. Je crois que beaucoup de personnes sont capables de jouer, dans le sens courant du mot. Je m'efforce toutefois d'expliquer que la manière dans son ensemble, le style, le sens du film que je réalise essaient de désavouer les règles admises de la production cinématographique, ce qui touche également la participation des comédiens. Je veux justement que les interprètes dans mes films « ne jouent pas de rôle », mais qu'ils prêtent leur personnalité aux fins de l'œuvre. J'ai donc besoin d'expressions autres que celles de l'art dramatique professionnel. Souvent, il me suffit d'un regard, d'un geste de la main, de la démarche, de la manière de porter des vêtements, du rythme particulier du langage. En un mot chacune des qualités humaines dont le film a besoin dans son ensemble. Je me lance en somme dans l'essai d'un autre genre de l'art du comédien au cinéma. Bien entendu, il ne s'agit pas d'établir de nouveaux principes d'interprétation, ma méthode est de remarquer chez les interprètes qui jouent dans un film d'autres choses, d'autres éléments que dans le jeu courant des acteurs. J'essaie de trouver une nouvelle structure, une nouvelle conception du film en général et dans son ensemble, de trouver un langage filmique, propre, personnel, depuis le but à atteindre, en passant par le scénario, l'image, le montage, jusqu'à la participation de ceux qu'on voit sur l'écran. Je cherche dans le film d'autres valeurs que celles courantes aujourd'hui. Et je m'efforce d'appliquer également cette recherche au problème de l'homme considéré comme interprète du dessein créateur.

— Choisissez-vous intentionnellement vos interprètes parmi les intellectuels ?

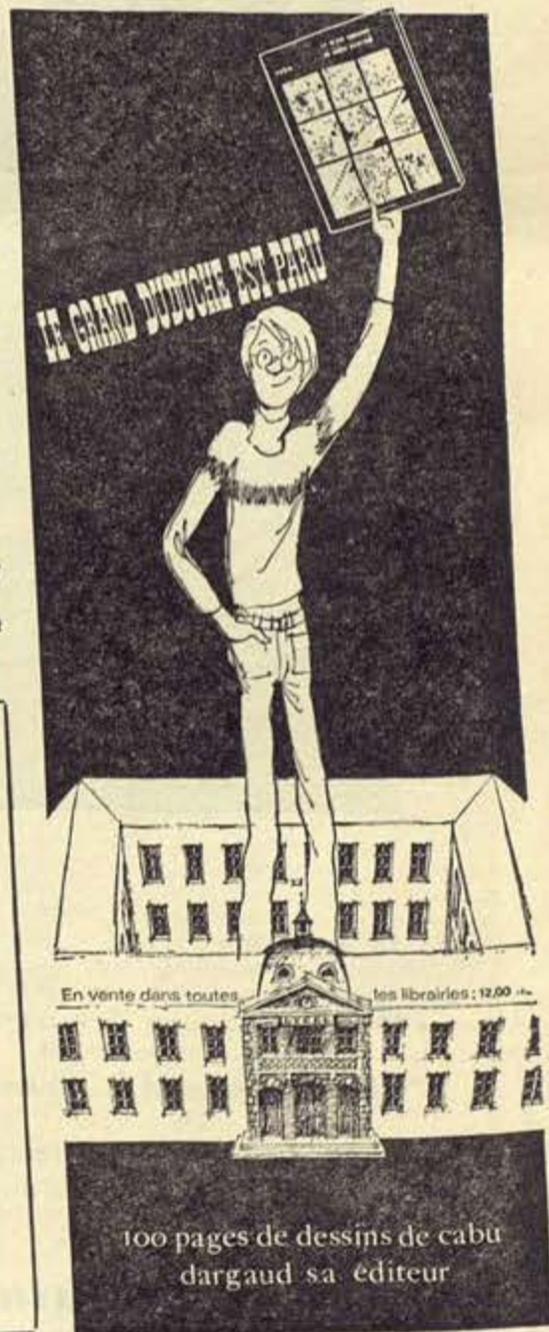
— Il est difficile de répondre sans équivoque à cette question. Il est certain

que je travaille mieux avec des gens que je connais personnellement depuis un certain temps et avec lesquels je tombe d'accord en raisonnant. Mais dans cette question l'intuition peut m'être d'un grand secours, comme aussi les paroles qui révèlent une inexplicable compréhension, de sorte que peu importe si l'interprète est un intellectuel ou non. Par exemple, le protagoniste du rôle principal des « Diamants de la Nuit » était un aide-ouvrier.

— « Les Martyrs de l'Amour » est votre second film sur un scénario d'Ester Krumbachova. Sur quoi est basée votre collaboration ?

— Outre les affinités de principe dans les opinions philosophiques et esthétiques, tous nos efforts ont tendu dans les deux films vers un emploi maximum des possibilités offertes par le cinéma, en soulignant justement l'importance de la personnalité des hommes et des choses, et l'harmonie qui devrait régner entre l'œuvre et sa ressemblance visible. Donc en donnant le même poids au contenu et à la forme de l'œuvre.

(Article tiré de « Travelling j. », N° 19.)



« AU SNACK »
Métropole

Chaque jour, la carte et
 3 menus à choix, dès Fr. 3.10
 Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

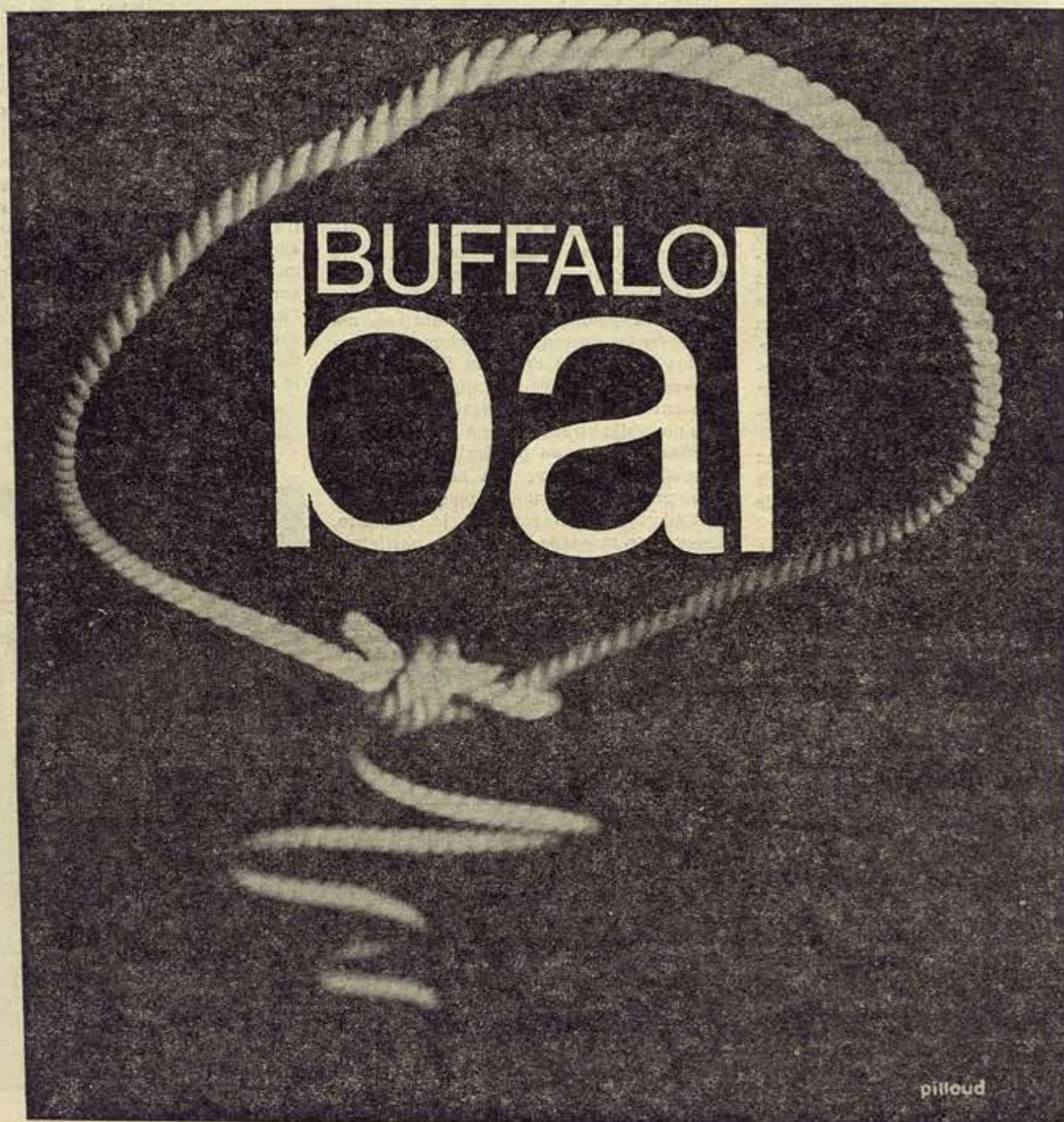
cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines
 (330 heures)

Cours du soir - Externat : tous âges dès 16 ans

bal
de
l'epul
8 juin
68



pilloud

création : pilloud, photo : christinat

13 orchestres

the blue boys - the dixie come backs - the debs
olivier berney - gil sugar - the moonglow combo
papa's new-orleans jazz band - pierre valmer

16 salles

cabaret permanent

bars et buffets à des prix « étudiants »

entrée : fr. 12.—

seulement sur présentation de la carte d'identité internationale
d'étudiant, munie du timbre du semestre

samedi 21 juin 1968, dès 21 heures à l'epul

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

Professeurs, maîtres secondaires, assistants,
étudiantes, étudiants,
gymnasiennes, gymnasiens,

participez au dialogue afin que

DORIGNY NE SOIT PAS NANTERRE

DÉJÀ DEUX RÉUNIONS GÉNÉRALES À L'AULA

Comme on ne l'ignore plus, les diverses Facultés ont entrepris cet hiver des actions concernant leur enseignement : critiques, contestation, essai de participation.

Durant cette même période, on sait les bouleversements du monde étudiant et tout particulièrement en France ces jours derniers. C'est ainsi que l'U.E.L. a décidé pour le 13 mai d'une part une manifestation de soutien aux étudiants français et, d'autre part, une assemblée où l'on pourrait enfin se rendre compte de la situation d'ensemble à Lausanne.

Pour la première fois dans l'histoire de notre Université, des étudiants de toutes les Facultés se sont donc rassemblés dans l'Aula pour y débattre de leurs problèmes.

Cette première assemblée ne mena évidemment pas très loin la discussion et l'information y fut assez sommaire. C'est pourquoi une deuxième assemblée fut convoquée, dont les objectifs étaient pour l'essentiel l'information mutuelle et une discussion générale concernant la façon dont les diverses Facultés avaient entrepris leur action. Les buts de ces deux assemblées n'ont certes pas été remplis à la lettre ; l'information est restée assez vague et la discussion n'a pas mené très loin.

En revanche certains éléments y sont apparus clairement pour la première fois :

- d'abord, la volonté de la masse des étudiants de discuter les problèmes au niveau de l'Université dans son ensemble et non plus seulement isolés dans les Facultés ;
- ensuite, l'assemblée, à travers cette esquisse de débat, a manifesté sa décision de PARTICIPER EN MASSE à l'étude des différents problèmes, et non

plus seulement de déléguer ses pouvoirs à des cercles restreints de spécialistes.

Ainsi, la deuxième assemblée s'est donnée divers moyens de continuer cette esquisse de mise en commun, en votant plusieurs résolutions :

Création de cinq commissions interfacultés sur différents problèmes d'un intérêt général pour toute l'Université :

1. « Transmission du savoir », c'est-à-dire manière dont se fait le rapport enseignants-enseignés.
 2. « Contrôle des études et sélection » (examens, orientation).
 3. « Structures d'études universitaires », c'est-à-dire manière dont sont divisées et organisées les Facultés.
 4. « Formation professionnelle et débouchés ».
- Enfin, une cinquième commission, un peu à part du fait de la « spécialisation » du

problème, sur « Dorigny, centre de décision de l'Université ».

Le PRINCIPE et la création de ces commissions a été voté à forte majorité, mais la « création » de ces commissions aura lieu le VENDREDI 31 MAI à l'Aula. Tous ceux qui sont intéressés par les problèmes universitaires peuvent y participer et y sont bienvenus.

Les objectifs généraux de ces commissions sont :

- de donner une base solide pour les futures discussions des assemblées générales ;
- de mettre en commun les diverses expériences particulières, afin de permettre aux actions limitées de se dépasser par l'expérience des autres ;
- de donner une portée globale à certaines actions entreprises dans les Facultés.

Enfin, au cours de la seconde assemblée, deux autres motions ont été votées :

1. Droit de réunion dans un local de l'Université durant les heures de cours ;
2. Droit d'affichage pour tous les groupes constitués de l'Université, politiques ou non.

Le premier pas d'une coordination à l'échelon de l'Université a été fait.

AGECITE + AGEPUL.

DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS INTERFACULTÉS

Le 22 mai, à l'Aula, l'Assemblée des étudiants a manifesté sa volonté de recevoir une information écrite sur les actions entreprises dans chaque faculté. Le moment est venu de coordonner le travail. Dans ce sens, une simple présentation des faits est insuffisante. En effet, il s'agit de mettre en relief ce qu'il y a de commun aux problèmes soulevés dans chaque faculté. Dans cette perspective, afin de mieux envisager la question de l'Université et de préparer le travail des commissions interfacultés, chaque comité de faculté a choisi de présenter son information selon un plan identique. Ainsi, il sera possible de situer chacun des problèmes, chacune des actions par rapport aux autres. Ce plan commun est le suivant :

1. situation de la faculté ;
2. actions entreprises ou inventaire des problèmes ;
3. explication du sens des modes d'action ;
4. perspectives.

Cette information constituera pour chacun une des bases pour tout le travail à venir.

Ces rapports rendent compte d'actions particulières aux facultés. Leur généralisation sera effectuée par les groupes interfacultés. Néanmoins, on peut dégager un certain nombre de constantes :

1. Les problèmes de chaque faculté, chaque école relèvent en partie de la situation spécifique de ces facultés ou écoles, mais aussi du système actuel de l'Université aussi bien sur le plan des méthodes d'enseignement que sur celui des pouvoirs dans l'Université.
2. Dans la majeure partie des facultés, les étudiants réclament une information complète sur la situation de leur faculté, les réformes envisagées ou entreprises par les « autorités professorales ».

3. Cette information doit-elle être donnée à tous les étudiants ou à une minorité de « spécialistes » qui participeraient à des commissions paritaires ? Faut-il diffuser cette information auprès de tous les étudiants afin qu'ils puissent débattre ensemble des problèmes de l'Université et des facultés et exercer un contrôle étudiant ? En fait, ici se pose le problème de la façon dont, en permanence, les étudiants vont faire valoir leurs critiques, leurs exigences.

En dehors de ces points communs, il est clair que chaque faculté est à un stade différent en ce qui concerne le travail de réforme. On peut ainsi distinguer trois niveaux d'élaboration, de manière systématique.

1. Dans certaines facultés, les étudiants n'ont pas encore étudié dans le détail les divers problèmes. Ces problèmes ne s'en posent pas moins, mais, n'étant pas encore définis, ils n'impliquent pas encore d'actions précises (cf. médecine, sciences, etc.).

2. Dans d'autres facultés, les problèmes ont été débattus en commun ; partant, la nécessité d'un dialogue avec les professeurs est apparue. Mais il est évident que la qualité du dialogue dépend des problèmes sur lesquels porte la contestation des étudiants.

Demander une amélioration du système des séminaires implique une autre sorte de dialogue que contester le choix d'un programme des cours : il semble que les modalités d'action soient relatives aux pouvoirs et aux prérogatives mis en question (cf. lettres, sciences politiques).

3. Là où le dialogue faisait déjà partie des structures d'études (en architecture : travail en atelier par groupe ; en théologie : groupe de travail), il apparaît que ce dialogue est possible sur des points secondaires d'organisation, mais très difficile sur des problèmes essentiels. Dès lors, d'autres moyens d'action sont envisagés : contrôle étudiant, contrôle portant non seulement sur les méthodes d'enseignement mais sur le rôle et les buts de la formation. Il s'agit maintenant d'examiner les diverses expériences afin d'en tirer des conclusions pour entreprendre une action sur le plan de l'Université.

**VENDREDI 31 MAI
18 h. 15**

RÉUNION GÉNÉRALE À L'AULA DE RUMINE

Formation des commissions interfacultés et début du travail.

Prenez votre pique-nique ; ces commissions sont ouvertes à tous les étudiants de toutes les facultés !

1. Méthodes d'enseignement et transmission du savoir.
2. Formation professionnelle et adaptation à la profession.
3. Contrôle des études et sélection (examens, orientation).
4. Structures des études universitaires (division en facultés).

Après quelques précisions techniques données à l'aula, les commissions se répartiront dans Rumine.

**TOUS PRÉSENTS !
LES PROFESSEURS SONT INVITÉS**

MÉDECINE

Un groupe d'étudiants en médecine de l'ACMS et de l'AEMP a dressé une liste (non exhaustive) des problèmes qui se posent au niveau de la Faculté et au niveau de l'Université. Ce document doit permettre à tous les étudiants d'aborder valablement les problèmes généraux de l'Université dans les commissions inter-facultés à créer le 31 mai.

Les études de médecine sont actuellement vidées de leur aspect universitaire fondamental qui est la réflexion sur le sens du travail du médecin dans la société. Il faut craindre que les études de médecine ne soient plus qu'une école de métier formant des médecins deshumanisés, des techniciens. Dans ce cadre-là, il faut dénoncer le mercantilisme médical, le jeu stérile des examens et les rapports stéréotypés entre professeurs et étudiants ; il faut demander la libération des intelligences.

I. Problèmes propres à la Faculté de médecine

1. Les études de médecine sont trop longues, trop chères et la formation pra-

tique est négligée ; il y a un encombrement pour les places de stage et une information insuffisante à leur sujet.

2. La hiérarchie que l'on trouve dans l'enseignement et dans les hôpitaux entrave la formation professionnelle et nuit à un bon exercice de la médecine. L'autorité du professeur est trop grande et lui permet d'imposer ses opinions sur des sujets qui ne relèvent pas directement de son domaine.

3. Il est indispensable de développer à côté de la médecine curative une médecine préventive et un organisme fédéral de la santé publique réellement efficace. Quand notre pays aura-t-il enfin sa sécurité sociale (garantissant l'égalité de la qualité des soins pour tous) ?

4. Il faut déboucher à tous les niveaux de l'enseignement sur une analyse globale de la société et introduire cette optique nouvelle pour enrichir la pensée médicale.

II. Problèmes généraux de l'Université

1. Il faut une participation démocratique de l'étudiant à toutes les décisions qui le

concernent dans sa vie quotidienne (logement, nourriture, transport, loisirs), à l'organisation de ses études, par une représentation au niveau des organes de décision.

2. L'étudiant a le droit d'exprimer librement ses opinions politiques sans qu'il s'en suive des répercussions sur sa vie universitaire.

3. En ce qui concerne l'enseignement universitaire, il faut revoir le mode de communication des connaissances (cours ex cathedra, séminaires, enseignement par groupes, etc.) et exiger le droit à la contestation dans le cadre de l'enseignement.

4. Dans le domaine des relations Université et Etat, il est nécessaire :

— qu'il existe une démocratisation effective des études secondaires et supérieures par la suppression de tout obstacle culturel, social et financier ;

— que l'Etat définisse une politique cohérente à l'égard des étudiants étrangers en tenant compte à la fois des critères académiques et du programme d'assistance aux pays du tiers-monde ;

— que la recherche trouve sa place dans l'université et que les assistants soient intégrés à l'enseignement.

5. La solidarité étudiante entre les facultés et entre les différentes universités est nécessaire pour résoudre rapidement les problèmes de l'enseignement.

suivie par le Conseil, les étudiants, par groupes de travail, étudieront les problèmes qui se posent à eux, que ce soit au niveau de l'Université en général ou au niveau très pratique de tel ou tel enseignement. Cette journée de réflexion permettra de préciser les revendications à poser et les modes d'action à utiliser. Ce travail devra se poursuivre régulièrement (disposition d'une salle une heure par semaine dans les heures normales de cours).

En outre, les étudiants SSP revendiquent la solidarité d'action étudiante dans toute l'Uni, la liberté d'affichage pour tous les groupes constitués sur les tableaux qui leur sont réservés, et la liberté d'expression pour les étudiants étrangers dans toutes les manifestations étudiantes, internes ou publiques. Si les 2 premières revendications ont été adoptées par la réunion de l'UEL, la dernière nous semble devoir l'être rapidement pour mettre fin à une discrimination inadmissible entre étudiants suisses et étrangers.

Perspectives

Les réponses du Conseil vont nous parvenir cette semaine, en ce qui concerne les propositions des étudiants en sciences politiques et la demande de suspension des cours ; d'elles dépendront les actions à mener et les possibilités d'ouverture du dialogue.

Pour le moment, nous ne pouvons que souhaiter que le dialogue avec le corps professoral soit et reste possible et ouvert, afin que soit donnée aux étudiants la responsabilité de leur propre formation.

SSP.

généralement sur l'offre que peut faire ladite industrie au cadre économique et financier sorti de HEC.

Il faut encore parler de l'information que nous avons commencée à travers la radio, la télévision ou la presse écrite.

Bien d'autres intentions sont en voie de réalisation et nous espérons pouvoir les mettre en pratique dès le semestre prochain ; quelques exemples :

- un colloque trilatéral réunissant corps enseignant, enseignants et praticiens.
- un annuaire de l'école comportant les noms, adresses et fonctions de tous les diplômés par ordre de promotion, de branche d'activité et de fonction.
- un guide d'études économiques et commerciales actuellement en préparation en collaboration avec la FSESE, organisme regroupant toutes les facultés et écoles de ce type en Suisse.

Voilà le travail de 1968.

Toutes les initiatives entreprises à cette date ont en général reçu un accueil favorable du corps enseignant et il n'est pas rare de voir celui-ci participer activement à la recherche ou à l'application de certaines d'entre elles.

Le comité travaille en effet, en collaboration constante avec la direction de l'école.

En conclusion nous estimons que si nous n'avons pas résolu tous les problèmes propres à notre faculté — et il serait bien utopique de prétendre le faire en un si court laps de temps! — notre école tend de plus en plus à s'adapter au présent et nous avons bon espoir que par là, elle répondra aux besoins pour lesquels elle a été créée.

Le fait qu'un certain esprit d'école se dessine de manière croissante et que les étudiants manifestent de plus en plus d'intérêt à son avenir, tend à le prouver.

LETTRES

Situation

Les étudiants en lettres sont à la fois nombreux (350) et dispersés, selon les branches qu'ils étudient. Ils travaillent par là même dans l'isolement. Ils ont pourtant en commun l'expérience du séminaire, seul lieu de travail pratique où tous devraient pouvoir participer. Mais sa conception repose encore sur l'ancienne tradition des « conférences » (exposé d'un étudiant corrigé par le professeur sans participation de l'assistance). Ce malaise a fourni le point de départ de notre action.

Actions

Nous avons réuni les étudiants pour analyser cette situation. Mais, pour qu'ils se sentent concernés, il fallait dès l'abord orienter la réflexion vers des modalités pratiques d'amélioration. Cette orientation se heurtait aussitôt à des problèmes plus vastes : types de licences, nombre de branches, en un mot toutes les structures d'études qui limitaient les possibilités de réforme du séminaire. Ainsi se définissaient deux directions d'action parallèles : aménagement du séminaire, et contestation de l'ensemble des structures de la faculté. Le premier cas renvoie à l'isolement par branches, alors que le second permet une contestation commune, d'autant plus qu'une réforme du règlement est depuis deux ans en chantier. Il y avait là une occasion précise de faire valoir nos exigences :

« Considérant... l'urgence de reprendre toutes les questions relatives à la faculté dans leur fondement et de ne pas empirer la situation par des réformes partielles, les étudiants en lettres demandent qu'un dialogue franc et ouvert soit instauré immédiatement avec leurs professeurs selon les modalités suivantes :

- l'information sur toutes ces questions sera donnée à tous avant toute décision ;
- la discussion sera ouverte entre étudiants et professeurs avant toute décision ;
- ces questions seront élaborées en commun et les décisions prises ensemble ;
- les modalités de ce travail seront étudiées en commun. »

Tel est l'essentiel de la première motion votée par l'assemblée des étudiants du 25 avril. Cette motion, avec quatre autres, fait partie d'un rapport sur la situation de l'étudiant en lettres, élaboré au cours de deux colloques sur les études groupant 140 étudiants au semestre dernier. Rapport et motions furent envoyés aux professeurs accompagnés d'une lettre précisant le sens de ce travail (une base pour de futures discussions), pour permettre des réalisations pratiques et amener les professeurs à prendre position sur ces deux questions :

1. Le corps enseignant de la faculté est-il prêt à engager le dialogue tel que le définit la motion 1 ?

2. A cette réponse de principe vient s'ajouter la demande d'une réalisation immédiate :

- information sur les motifs, intentions et formes de la réforme ;
- qui soit donnée à tous et par écrit ;
- ces demandes ont un effet suspensif sur toute décision au sujet de la réforme.

La réponse fut « magistrale » : le subtil décalage ex cathedra ne mentionnait même pas la motion en question ! On se félicitait en revanche de notre réveil soudain : « Il appartient, pensons-nous, à la condition même de l'étudiant de réfléchir à ce qu'il fait et à ce qu'on lui demande de faire ». On se penchait avec compréhension sur le phénomène : « Il est normal que cette réflexion prenne dans certains cas la forme d'une interrogation adressée au professeur. » De plus, comme le rapport, qui n'est qu'une base de travail, insistait sur la participation au séminaire, le problème fut déplacé : le principe de la discussion sur les méthodes et sujets concernant chaque branche fut accepté, avec une réserve de taille : « Ces entretiens devraient être conçus comme des séances spéciales, en dehors des heures portées à l'horaire. » On fermait ainsi la porte à toute contestation au cœur de l'enseignement, indispensable à la formation même de l'étudiant, et les questions précises de la lettre étaient esquivées...

La lettre se termine pourtant par la proposition d'une « séance de travail » (3 étudiants du comité et 3 professeurs) pour discuter des modalités pratiques de l'information sur la réforme et pour « aborder d'autres points de votre lettre ou du rapport que je n'ai pas expressément mentionnés ». Le cas est typique : à des questions précises des étudiants, les professeurs répondent sans répondre tout en répondant qu'ils ne peuvent répondre ! Le comité décide dès lors de proposer ce qui suit à une nouvelle assemblée, le 30 mai :

— envoyer une seconde lettre posant une série de questions précises au sujet de cette réponse, pour obtenir du corps enseignant une prise de position définitive ;

— accepter la rencontre sur le seul thème de l'information sur la réforme, répondant ainsi positivement à la seule proposition précise des professeurs, en soulignant que discussion ne signifie pas dialogue.

Pourquoi ces modes d'action ?

Au point où nous en sommes, l'action se dessine comme suit :

1. Action de masse (colloques, assemblée, votes de textes) qui donne une forme incontestable aux étudiants et oblige les professeurs à prendre en considération les revendications étudiantes.

2. Ces revendications ne portent pourtant pas sur un point névralgique de l'enseignement mais mettent en question l'ensemble des structures de la faculté. Le seul point précis est la demande d'information qui permettra ensuite une réflexion plus approfondie sur ces structures ; cette information servira en effet de base de travail.

3. Il n'en reste pas moins que, dans la situation présente, la revendication de principe, à savoir l'instauration du dialogue, reste imprécise. Elle a servi jusqu'ici de moteur de l'action du fait que chacun pouvait lui donner la signification qu'il voulait. Dans une faculté de 350 étudiants, seule une action d'envergure permettait de faire le premier pas, malgré le caractère très général des revendications.

Perspectives

Ces différentes interprétations du dialogue conduisent aujourd'hui à divers modes d'action pour l'avenir :

1. Dialogue signifie échange de vues dans le respect des opinions diverses ; il faut donc instaurer au plus vite la discussion car seul le débat où chacun peut, dans la confiance mutuelle, faire part de ses exigences (et elles sont diverses tant chez les professeurs que chez les étudiants) permettra d'aborder les questions fondamentales sans durcir les contradictions.

2. Le dialogue n'a pas encore été suffisamment défini du côté étudiant ; il faut donc reprendre une analyse plus approfondie avant toute discussion quitte à voir précisément se dessiner des divergences. L'important n'est pas de discuter avec 350 avis divers et peu élaborés mais de trouver une plate-forme commune de revendications pour appliquer par la suite un dialogue où les étudiants risquent moins de se faire embobiner par le beau langage professoral.

3. Partir du fait que le dialogue est une notion ambiguë et qu'il faut, avant toute proposition concrète, analyser ce qu'il représente dans les structures actuelles (le « dialogue » sera-t-il le privilège de quelques délégations étudiantes ou véritablement démocratique ?). Ce travail ne peut être conduit qu'au cœur même des études afin de toucher le plus d'étudiants possible et surtout parce qu'il fait partie intégrante de la formation de l'étudiant. Une prise de conscience plus approfondie est en effet nécessaire avant toute proposition de réforme.

Editeur responsable :
Union des étudiants lausannois,
24, rue de l'Université,
tél. (021) 22 35 40.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Situation

L'Ecole des SSP décerne 5 licences différentes, économie politique, sciences politiques, sociologie, sciences sociales et psychologiques, pédagogie. L'Association groupe tous ces étudiants et travaillait jusqu'à l'an dernier au niveau général de l'Ecole, se trouvant ainsi coupée de la masse des étudiants ; en effet, les problèmes concrets intéressant directement les étudiants se posent différemment pour les diverses licences. Au début de l'année, des groupes de travail ont commencé, en sociologie et en sciences politiques, à étudier les réformes d'études souhaitables, constituant ainsi une sorte d'avant-garde « encore coupée de la masse. C'est sur la base de leurs travaux que le contact a pu être établi avec les étudiants susceptibles de prendre conscience des problèmes de réforme des études, par une discussion sur les propositions présentées.

Actions

Les assemblées en sociologie et en sciences politiques ayant discuté des réformes à faire et des moyens d'actions, un certain nombre de décisions ont été votées pour définir l'action des étudiants. Une assemblée au niveau de tous les étudiants SSP a établi les revendications générales à soutenir pour toute l'Ecole, re-

vendications qui, nous semble-t-il, devraient être posées dans toute l'Uni.

Sur le fond, la revendication essentielle est la participation à l'enseignement, dans son contenu, ses méthodes et son contrôle (examens). Ceci doit être obtenu par un dialogue avec les professeurs dans le cadre de leur enseignement, la création de commissions paritaires ayant pour tâche d'élaborer les programmes d'études et de les reviser de façon permanente (une commission par licence), et enfin une représentation de droit au Conseil de l'Ecole, les représentants devant y présenter le point de vue des étudiants et exposer à l'ensemble de ceux-ci les problèmes traités au Conseil. Une tendance minoritaire se fait jour, qui refuse l'intégration dans le système existant de quelques étudiants spécialistes des questions universitaires (problème d'un « secret professionnel ») et veut la participation de tous les étudiants en évitant les structures rigides.

Comment et pourquoi ?

Afin que chacun prenne conscience des problèmes de participation à l'enseignement et ait l'occasion de les approfondir, l'Association des étudiants SSP demande au Conseil la suspension des cours pendant une journée ; après la présentation des réformes décidées et de la politique

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Le comité des étudiants de l'Ecole des HEC, élu le 10 novembre 1967 par l'Assemblée générale pour la durée d'un an, se compose de sept membres en titre. Celui-ci est aidé dans ses réalisations par des commissions ad hoc formées d'étudiants volontaires (environ une quarantaine jusqu'à maintenant).

Les buts que s'est assignés le comité sont cette année :

1. Promouvoir l'évolution existante du programme d'études afin que les licences en sciences économiques et commerciales et en sciences actuarielles répondent de mieux en mieux aux exigences actuelles et prévisibles des secteurs industriels, commerciaux et bancaires.
2. Développer l'information à l'intérieur de l'école sur les débouchés qui s'offrent aux licenciés de ces branches d'études afin de pouvoir permettre aux étudiants de mieux saisir le sens de leurs études et partant de mieux orienter leur travail personnel et universitaire dans une direction qui corresponde à leurs aspirations personnelles pour le futur.
3. Développer l'information à l'extérieur de l'école, ce qui doit d'une part permettre au public ainsi qu'aux futurs étudiants de mieux apprécier ce qui se fait en HEC, d'autre part permettre à ceux qui utiliseront le futur licencié de s'intéresser à sa formation universitaire et, le cas échéant, de contribuer à l'évolution de celle-ci.

Dans le cadre des réalisations de cette année, citons le cas d'un questionnaire

très complet que nous avons établi. Ce questionnaire comporte un ensemble de points relatifs à :

1. La matière du cours, son utilité et les modifications qui pourraient lui être apportées.
2. La méthode avec laquelle celui-ci est traité.
3. La valeur pédagogique de l'enseignement.

Ce questionnaire est destiné à être remis à tous les étudiants suivant un cours donné, et cela sur la demande du professeur seulement. Le résultat de l'enquête est alors remis intégralement au professeur, à l'exclusion de toute autre personne, de manière strictement confidentielle. Nous espérons prochainement transposer ce questionnaire sur carte perforée analysée sur ordinateur de manière à supprimer du résultat les écarts extrêmes et non représentatifs dus aux différents facteurs psychologiques.

Deux professeurs à ce jour y ont été soumis et nous ont rapporté en avoir retiré un véritable profit, alors que deux autres professeurs nous ont déjà demandé à l'être et nous pensons que d'autres viendront encore et comprendront certainement quels avantages ils pourront retirer de cette expérience.

En outre, pour atteindre les deux derniers buts précédemment cités, nous avons organisé des débats au sein de l'Université avec des représentants de l'industrie romande. Ceux-ci ont lieu à raison de deux à trois fois par semestre et portent

FACULTÉ DE DROIT

Au mois de décembre 1967, le Comité a réitéré au Conseil de faculté les propositions de principe élaborées à la fin de l'année académique précédente au sujet de la révision du Règlement de la Faculté de droit. Il était demandé de :

- revaloriser la licence en la faisant précéder obligatoirement les examens de doctorat ;
- instaurer un quart de licence ;
- obtenir une plus large information de la part du Conseil de faculté des discussions en cours concernant la révision du Règlement (spécialement communication de l'avant-projet de Règlement).

Les propositions faites au Conseil de faculté ont été élaborées par une commission ad hoc et elles ont été l'objet d'échanges de vues dans le « Bulletin d'information » de l'Association, qui parviennent à chacun de s'exprimer.

D'autre part, le président du Comité de l'Association des étudiants en droit est en rapports suivis avec le doyen de la faculté et a également des contacts avec le président de la commission de révision.

A la rentrée universitaire d'avril, un groupe d'étudiants en droit demanda, conformément aux statuts de l'Association, la réunion d'une assemblée générale qui eut lieu le 6 mai.

Ces étudiants soumièrent à l'assemblée extraordinaire diverses propositions :

1. Modification de la procédure d'examen en ce sens que les notes soient communiquées aux candidats, que les sujets d'examens soient tirés au sort et que les étudiants disposent d'un quart d'heure de préparation avant d'être interrogés.

Le Conseil de faculté a d'ores et déjà accepté certaines de ces propositions :

- a) communication des notes aux candidats,
- b) tirage au sort des sujets d'examens dans la mesure où la matière le permet.

2. A l'enseigne d'une réflexion générale sur l'enseignement, les promoteurs de l'assemblée proposaient l'élaboration et la distribution d'un questionnaire général sur les études de droit. Ils proposaient de mettre sur pied, en seconde étape, des questionnaires spéciaux concernant chaque branche en particulier.

L'assemblée générale, au vu de ces propositions, chargea le Comité d'organiser cette consultation générale par voie de questionnaire. Les propositions individuelles ont été recueillies et le comité procède à cette vaste enquête en ce moment. Toute cette action est faite dans le but de promouvoir, sur une base aussi large et aussi complète que possible, un dialogue entre professeurs et étudiants. En effet, par le moyen du questionnaire général, on pourra faire un inventaire des problèmes que pose l'enseignement de notre faculté et l'on déterminera ainsi le cadre de ce dialogue.

Pour sa part, la quatrième année demande comme condition à la reprise du semestre une discussion pour supprimer la sélection des candidats sur leurs dons innés, et attend des professeurs des propositions concrètes de remplacement. La réponse donnée par le corps professoral à ces 2 modes d'action a résolu l'alternance entre une contestation globale de l'enseignement (action de la Masse) pour envisager un enseignement renouvelé, et des revendications précises (action de la quatrième année) faisant évoluer l'enseignement. En effet, la réponse fut :

Analysez tout, de la société à l'enseignement actuel, et proposez une réforme concrète. On discutera après.

Chacun connaît le caractère utopique que de telles analyses, posées comme préalable à l'ouverture de discussions sur des revendications, prendraient inévitablement si on voulait déboucher sur des propositions concrètes. Et nous avons refusé le principe d'élaborer une réforme de l'enseignement, créant, de plus, un nouvel état figé et supprimant la responsabilité des volées futures. Une telle position des professeurs éclaira la manière dont les autorités voient l'EVOLUTION de l'Université et ce que pourrait être une COGESTION. Nous avons fait un grand pas dans notre prise de conscience, refusant avant tout qu'on nous demande abruptement un projet de REFORME GLOBALE. Nous avons exigé la possibilité d'une évolution permanente, ce qui signifie que l'enseignement s'attache ou bien s'adapte aux problèmes que soulèvent les étudiants, et ceux-ci les posent en permanence au moyen d'une VIE ETUDIANTE ORGANISEE ET RECONNUE.

C'est avec ces exigences que les élèves de quatrième année ont reformulé leurs revendications. Un premier refus du corps professoral du 3 mai 1968 a été suivi d'une réunion de conciliation le 16 mai 1968 avec l'arbitrage de la direction, pour mettre un terme à une grève de fait. Nous proposons des mesures concrètes pour un accord ; les professeurs n'en proposaient aucune. Il n'y eut pas d'accord en termes de principes mais l'école accepta une expérimentation menée par les étudiants.

Perspectives

La position est claire et met en évidence une contradiction fondamentale de la situation. En effet, une expérimentation signifie qu'il n'y a plus de cadre précis de l'enseignement, que seuls les étudiants, puisque ce sont eux qui posent les problèmes en l'occurrence, fixent les bases de cette expérimentation (but de la formation et ses modalités) et précisent au fur et à mesure comment on pourrait contrôler la formation individuelle. Le problème est bien là, comment contrôler la formation, et il est impossible qu'un jury extérieur à une expérimentation puisse contrôler si la formation individuelle est suffisante. Si on avait voulu un accord avec les professeurs sur les critères de contrôle de la formation, accord qui devait alors se faire avant la reprise du travail, il aurait fallu de très longues discussions, aboutissant encore à une contestation globale de l'enseignement et à l'élaboration impossible d'une réforme de l'enseignement. C'est ce que la direction, tout au moins, a compris. De plus, cette expérimentation portant sur une formation menée par les étudiants, les conséquences qui en découlent ne peuvent pas sanctionner les élèves mais seulement l'enseignement. Nous existons actuellement comme pouvoir étudiant parallèle au pouvoir de l'école mais non reconnu. Et le pouvoir, au niveau des examens, qui devrait alors théoriquement appartenir aux étudiants, reste pratiquement aux professeurs. Nous ne pouvons résoudre cette contradiction qu'en maintenant la pression du contrôle étudiant, peut-être en l'amplifiant par un soutien de l'Université entière à tous les essais de contrôle étudiant locaux.

THÉOLOGIE

I. A l'Université que nous souhaitons, les professeurs et les étudiants sont engagés dans une recherche commune.

1. Au niveau du plan d'étude (structure), nous devons constater que l'enseignement favorisé actuellement est du type « paternaliste », concrétisé par les cours ex cathedra où les professeurs livrent aux étudiants soit les résultats de leurs recherches, soit un résumé de lectures qu'ils ont faites. Le professeur est de ce fait essentiellement « ministre » de l'« évangile du savoir », l'étudiant essentiellement passif.

2. Nous désirons que le plan d'étude mette l'accent sur le travail de recherche commune entre professeurs et étudiants. L'accent du programme devrait porter sur les séminaires de collaboration, c'est-à-dire des séminaires où l'on met en commun les recherches personnelles faites sur un sujet à l'étude. Le rôle du professeur est d'être un « chercheur » parmi d'autres, un « chercheur » ayant évidemment une connaissance et une expérience plus approfondies et pouvant faire part de sa méthode de travail. La discussion peut être dirigée soit par le professeur, soit par un étudiant.

3. Nous demandons une possibilité de collaboration interfacultés au niveau des structures de l'Université. Le cloisonnement strict des programmes de faculté est nuisible à une recherche scientifique réelle et à un élargissement des différents points de vue.

4. Il faut être conscients du fait que ni professeurs, ni étudiants ne sont préparés à un tel changement et qu'un temps d'apprentissage des nouvelles méthodes serait nécessaire. Cela ne signifie cependant pas un maintien du statu quo jusqu'à ce que chacun soit prêt, car un véritable engagement dans le travail au sein de nouvelles structures, par exemple des séminaires de collaboration, se heurte aux exigences du programme actuel, ce qui fait que les essais faits en faculté par certains de

nos professeurs sont des demi-échecs ; le programme ne nous laisse pas le temps nécessaire à un travail personnel valable, condition sine qua non du fonctionnement des nouvelles structures proposées.

II. A l'Université que nous souhaitons, professeurs et étudiants élaborent ensemble le programme du semestre et décident ensemble des solutions à donner aux problèmes posés à chaque faculté et à l'Université. Une telle « cogestion » ne peut être innovée sur tous les plans à la fois, mais doit être apprise par les deux « partis » et réalisée à titre d'essai sur certains points précis comme par exemple la réforme des études.

III. Les deux thèmes évoqués ont une même polarisation : la création d'une université au sein de laquelle se fasse par un travail de recherche en commun d'une part une préparation valable à une activité professionnelle au sein d'une société donnée ou à définir, d'autre part l'apprentissage et l'exercice d'une attitude critique, de contestation des valeurs reçues (travail au sein de l'université, activités professionnelles proposées par la société aux universitaires, structures de la société). Il faut que ceux qui travaillent au sein de l'université acceptent comme un service qu'ils doivent à la société cette activité de mise en question constante de toute valeur pouvant prendre la forme d'un « dogme » indiscutable. Il faut surtout que la société accepte ce service de l'université en acceptant de se laisser mettre en question jusque dans ses fondements mêmes.

IV. Les points mentionnés ci-dessus sont malgré leur caractère affirmatif en premier lieu des thèmes de discussions. En effet, au sein de la Faculté de théologie, la réflexion sur l'enseignement donné et sur les relations étudiants-professeurs n'a pas encore dépassé le stade des discussions en commissions ou groupes restreints. Ce niveau de discussions est en train d'être élargi par des contacts avec les professeurs et par des colloques entre étudiants.

ET LES SCIENCES



POUR VOS VACANCES

Vers l'agitation estudiantine à Paris
Berlin, Prague, Turin, Rome, par le

SERVICE SUISSE DU TOURISME POUR ÉTUDIANTS

Rue de l'Université 24 Tél. 22 35 40
Avenue de Cour 33 Tél. 26 82 01

Le SSTE : une agence de tourisme-coopérative créée et entièrement gérée par des étudiants

BILAN GÉNÉRAL CRITIQUE DE L'AGEPUL

au sujet de ses activités présentes et passées

Introduction

Dans les milieux étudiants, de nombreux problèmes de différents ordres ont toujours été soulevés; l'AGEPUL, outre son rôle de gestionnaire (polycopiés, papeterie, relations AGE-direction) a périodiquement tenté de dépasser ce cadre pour aborder des questions plus fondamentales. Il n'y eut jamais de réelle réflexion sur ces problèmes, et par là-même, jamais de positions claires, voire radicales sur ces questions majeures.

Les différentes actions n'ont jamais eu de résultats tangibles (quels que soient ceux qu'on pourrait revendiquer, de la simple prise de conscience à des réalisations pratiques).

Nous allons essayer de discerner à travers différents éléments de la vie de l'AGEPUL leurs acquis et leurs échecs.

Historique critique

a) Le système d'enseignement

Nous ne nous étendrons pas maintenant sur les graves défauts d'un système très scolaire basé sur l'autorité exclusive des enseignants, système aux horaires très chargés, aux objectifs trop orientés vers l'assimilation de matière et non de méthodologie, peu ou trop défini par rapport au contexte, socio-économique. Nous verrons plus loin pourquoi nous ne voulons plus à priori nous lancer sur le chemin de la critique directe de l'enseignement. Néanmoins, une des graves conséquences de ce système est son influence sur la mentalité étudiante.

Les étudiants sont trop accaparés, ne peuvent pas discuter, élargir le débat dans ou en dehors de l'enseignement; le système de contrôle des études, non continu, détaché de son rôle de formation est considéré par l'étudiant comme une fin en soi (obstacle à franchir), donc il favorise l'utilisation de cette faculté de bachoter d'une manière superficielle.

Les étudiants sont emprisonnés par leur enseignement qui facilite le développement d'un esprit de compétition et d'individualisation. Cette situation explique très bien que les étudiants ne se sentent pas concernés par leurs problèmes puisqu'ils n'ont pas l'impression de former un groupe. D'autre part, dans ce cadre, consciemment ou non, les étudiants ont une attitude générale opportuniste, tendant à utiliser le système non pour une réelle formation (et la participation organisée ou non qu'elle implique), mais pour l'obtention d'un titre, ceci dans la perspective de la position sociale qu'il définit actuellement.

b) Note sur le désintéressement des étudiants face aux problèmes de l'AGE

Le premier grand responsable est certainement l'enseignement lui-même, le deuxième est la manière de poser le problème au sein de l'AGE. Devant cette situation, certains parlent d'un cercle vicieux: les étudiants ne s'intéressent pas à leurs problèmes, ils ne peuvent s'y intéresser que s'ils les posent et y réfléchissent, mais pour y réfléchir, ils doivent avoir conscience que ceux-ci sont intéressants. D'autres, souvent les responsables de l'AGE, mettent en cause les structures, ou une commission de l'AGEPUL a montré que le désintéressement ne pouvait être en premier lieu un problème de structures, mais seulement ultérieur et que celui-ci devait être résolu dans le cadre plus général de l'ensemble de l'enseignement.

En effet, comment un étudiant peut-il être concerné par des questions touchant un enseignement qu'il subit et qu'il n'a pas la possibilité de faire évoluer en y participant?

Pour nous, la seule option possible est de réfléchir au niveau de l'AGE et de quelques étudiants intéressés à des positions clairement définies qui font l'objet de ce rapport et qui concernent directement chaque étudiant. Ce rapport est la base d'une discussion élargie permettant de dépasser les positions initiales en en redéfinissant d'autres, ceci dans un libre jeu démocratique de rapports de force, chacun étant alors directement responsable de son silence, de son adhésion ou de son opposition. Ainsi la question du désintéressement des étudiants est actuellement un faux problème.

c) Grandeur et décadence de la « participation »

Les étudiants, par l'intermédiaire de l'AGEPUL, ont eu plusieurs possibilités de « participer », voici quelques exemples :

1. L'AGECITE et l'AGEPUL ont eu chacune un représentant à la « communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny ».
2. L'AGEPUL a été invitée vingt-quatre heures à l'avance, avec un ordre du jour erroné, à donner l'avis des étudiants au sujet de la convention relative à la fédéralisation de l'EPUL. Le

texte de cette convention ne nous était connu que par ouï-dire.

3. L'AGEPUL avait obtenu une discussion entre étudiants et professeurs de la commission centrale de réforme de l'enseignement lors de la parution de ses « propositions pour une réforme de l'enseignement à l'EPUL ».

Tous les exemples de participation que nous pouvons présenter ont toujours été totalement inopérants.

On a cru nous donner des droits (ou on a voulu le faire croire), on a cru nous avoir la possibilité de nous exprimer. Il se confirme maintenant l'impossibilité de parachuter des mesures qui relèvent d'un état d'esprit de participation dans un système universitaire qui, dans son ensemble, la nie. La position des étudiants doit être reconnue et non tolérée. Cette participation exige une continuité (nous n'avons plus aucun représentant dans les structures qui vont construire Dorigny). Cette participation doit être de plus, automatique; si les étudiants ont des revendications à formuler, les structures en place doivent les permettre; car actuellement, chaque fois que les étudiants (l'AGE) ont un point de vue à diffuser, il s'avère nécessaire d'édifier une structure de contact éphémère et informelle (par exemple: colloque, forum) qui, si elle n'échoue pas prématurément par manque de participation, échoue toujours au niveau de la concrétisation des idées (mises, car les participants ne sont en rien tenus de s'y conformer. (Exemple: forum que l'AGEPUL a voulu organiser.) Cette position étudiante doit être définie par une réflexion dans le cadre d'une activité étudiante reconnue, dans une procédure continue de discussions et d'actualisation des problèmes posés et des données générales qui les régissent.

Si nous sommes tentés de comprendre que les professeurs ou les autorités n'aient plus envie d'inviter les étudiants aux discussions, étant donné le manque d'information et de positions de ces derniers; il faut comprendre qu'il faut d'abord donner cette information et rendre possible cette réflexion des étudiants avant de leur donner une représentation. Dans les conditions actuelles (cadre paternaliste), une participation ne peut donc qu'être purement symbolique. Nous comprenons donc le danger de cette participation actuelle: « Vous avez pu vous exprimer concernant Dorigny. » Un représentant de l'AGEPUL a assisté à trois séances de la communauté de travail, alors qu'il n'avait pratiquement aucune réflexion étudiante pour l'épauler. Cette participation a pour effet que les étudiants cautionnent des décisions et des actions qu'ils ne connaissent que très mal.

Nous voyons là tout le problème de la participation, de ses structures éventuelles. Elle relève plus d'un contrôle étudiant permanent dans ou hors des structures (selon ce qu'elles sont ou seront) que cette participation symbolique liant l'action étudiante à des formes inefficaces et même dangereuses.

Le fondement général de l'enseignement qui doit en permanence permettre la liberté aux étudiants de soulever des problèmes, est en jeu ici. Cette liberté à tous les niveaux doit être un élément de l'enseignement lui-même.

d) Autres expériences

Elles se divisent en deux tendances d'action :

— D'une part, renforcement d'une vie de section (voire de classe) relative à la recherche de solutions pratiques visant à aménager l'enseignement dans son esprit actuel.

— D'autre part volonté de totaliser les problèmes, d'inventorier un ensemble de contradictions ou de malaises (donc plus ou moins d'ordre pratique) pour proposer un système nouveau, cohérent, relevant d'une « certaine » analyse du contexte et de ses possibilités.

C'était l'objet du document « Propositions pour une réforme de l'enseignement à l'EPUL » publié en 1965 par l'AGEPUL.

Dans les sections, outre un réel danger de corporatisme, on n'a pas toujours compris les difficultés suivantes :

— Soit on essaye d'aménager l'enseignement (cours, leur forme, etc...) et on se coupe d'une remise en question souvent nécessaire de l'enseignement lui-même.

— Soit on obtient, au nom d'une modification de l'enseignement une réforme de détail qui est inapplicable, parce que les formes de l'enseignement restent les mêmes. Exemple: certains obtiennent un système de cours à option, les résultats sont mitigés, parce que les étudiants n'ont jamais eu la responsabilité de leur formation (c'est-à-dire de savoir choisir), parce que la personnalité du professeur joue un rôle disproportionné dans les critères

de choix, parce qu'ils ne choisissent pas forcément les cours dont ils ont envie, ceux qui pourraient être le meilleur apport pour une formation personnelle, mais ceux où il sera le plus facile d'obtenir une note convenable avec le travail minimum. Ici aussi, le principe des options, très défendable en soi, ne peut l'être que dans la mesure où les revendications de détail, particulières, se situent dans un contexte plus général, défini par l'AGE, par l'ensemble des étudiants.

Les essais d'aménagement du système d'enseignement suivant une volonté d'une majorité d'étudiants est illustrée par le questionnaire sur l'enseignement. Ce questionnaire a été proposé aux étudiants au semestre d'hiver 1967, 424 ont répondu, soit 43,6% des effectifs. Nous constatons que les étudiants désirent participer à leur enseignement, que les réponses sont en général fortement influencées par le système actuel; les exemples les plus flagrants sont les réponses aux questions concernant le contrôle des études: « Les examens propédeutiques sont approuvés à une très large majorité, car on n'entrevoit pas la possibilité d'une suppression dans le système universitaire actuel, le contrôle permanent est rejeté car il est utopique et inapplicable dans la situation actuelle. » Nous voyons que nous manquons en général de liberté et de recul critique par rapport au système (il faut remarquer que les questions posées manquaient déjà de recul). Nous voyons qu'il est difficile d'effectuer (ou que beaucoup de personnes refusent) des remises en question importantes en lieu et place de petites modifications du système.

Ce questionnaire permet d'approcher la réalité de l'école, de chercher la formulation de revendications en vue de leur impact sur l'ensemble des étudiants.

Nous voyons donc qu'il est nécessaire de traiter les points particuliers d'aménagement du système après une remise en question de l'enseignement lui-même.

La tendance illustrée dans les « Propositions... », malgré certains points positifs, est dangereuse et erronée parce qu'elle propose en définitive le remplacement d'un système figé par un autre.

Nous devons tirer de tout ce qui précède les conclusions suivantes :

L'enseignement, comme la société, doit évoluer constamment, les problèmes de tous ordres changent en permanence et prennent plus ou moins d'importance dans le temps. Il est impossible, voire utopique, de déterminer des systèmes idéaux, car ils ne sont valables que dans une certaine analyse du contexte socio-économique, qui lui, est sans cesse en évolution; mais nous ne pouvons nous couper de la réalité à partir de laquelle il faut au contraire partir. Nous pouvons, et devons, seulement agir sur le cadre qui permet ou non cette évolution, et sur la définition des rapports entre l'enseignement et son contexte socio-économique.

Donc nous pouvons seulement revendiquer que l'enseignement soit en évolution permanente et rendre compte au fur et à mesure des problèmes posés, de leur acuité. Les problèmes doivent être posés aussi bien par les professeurs que par les étudiants et la société dans laquelle nous vivons; nous demandons donc la responsabilité des étudiants face à leur formation et ses implications. Cette responsabilité étudiante doit devenir une des bases de l'enseignement et de son évolution. Celle-ci implique de porter la revendication sur des points généraux qui rendent possible cette responsabilité.

Ces points comprennent la reconnaissance aux étudiants du droit de poser collectivement certains problèmes et de revendiquer que l'enseignement en rende compte; en particulier les étudiants doivent avoir la possibilité de se réunir régulièrement (prévu au programme), d'intervenir dans l'enseignement, d'en faire une critique constructive.

En fait, il faut donc résoudre le problème général de cette participation et de ses modalités. Des moyens doivent être recherchés pour la rendre possible, tant dans les cours, les programmes, que dans le contrôle de la formation lui-même, ainsi que dans l'orientation générale de l'enseignement.

Un des moyens importants de cette recherche doit être l'organisation d'un dialogue réel entre enseignants et enseignés ou d'autres sur la base et la reconnaissance des prérogatives de chacun, les modalités restant à préciser.

Nous avons vu précédemment l'impossibilité de définir clairement et définitivement les buts de l'enseignement à travers une analyse d'exigences changeantes et parfois contestables de la société qui doit accueillir les gens que l'on forme.

Ceci nous incite à poser ces buts de l'enseignement à un degré plus fondamen-

VENDREDI 31 MAI

18 h. 15

RÉUNION GÉNÉRALE À L'AULA DE RUMINE

Formation des commissions inter-facultés et début du travail.

Prenez votre pique-nique; ces commissions sont ouvertes à tous les étudiants de toutes les facultés!

1. Méthodes d'enseignement et transmission du savoir.
2. Formation professionnelle et adaptation à la profession.
3. Contrôle des études et sélection (examens, orientation).
4. Structures des études universitaires (division en facultés).

Après quelques précisions techniques données à l'aula, les commissions se répartiront dans Rumine.

TOUS PRÉSENTS!
LES PROFESSEURS SONT INVITÉS

tal dont le résumé est la possibilité, et la recherche que les gens formés à l'école, soient conscients et responsables; car ils sont eux seuls capables d'assurer leur insertion dans la société. En conséquence, cette conscience et cette responsabilité doivent être possibles à l'école, et ceci n'est envisageable que dans la mesure des options définies précédemment.

Conclusions - Perspectives

Dans cette perspective, nous pensons que l'ensemble des objectifs de la formation et l'esprit de l'enseignement dans toute l'université sont les mêmes à ce niveau. Nous sommes donc convaincus de la nécessité de les débattre tous ense-

ble; ceci nous permettra d'avancer plus rapidement et d'éviter des erreurs.

Nous sommes d'autre part conscients du fait que nous devons, dans ce cadre d'évolution ainsi défini, aborder des problèmes particuliers, même spécifiques à des sections; mais seulement dans la mesure où ils s'inscriront dans une perspective de participation étudiante pour toute l'université, participation à débattre constamment et dans le sens d'un progrès réel. Dans ce cadre, et sous le jour des leçons que nous avons tirées des expériences précédentes, nous rechercherons une discussion interne à l'EPUL qui envisage les problèmes posés et leurs implications possibles sur des revendications particulières à l'AGEPUL, voire aux sections.

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois



Passera, passera pas ?

SOCIOLOGIE

Une synthèse complète des sciences sociales modernes en deux volumes



Fr. 6.40
le volume

EDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE

Boutique Style Kalinka jeune

11, rue de Bourg
Tél. 23 92 91

Réduction de 10 % sur présentation de la carte d'étudiant

Quelle heure est-il ?

Voilà une question que vous n'avez pas besoin de vous poser pour aller déjeuner ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels que : toast de foie de volaille, Chiche Kebab, sole aux amandes, scampi Danielli, rumpsteak mexicain, foie de veau, que vous pouvez manger à n'importe quelle heure, de 11 h. 30 à la fermeture.

Mövenpick

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22

Votre agence de voyages



réserve vos billets
avion, bateau,
chemin de fer,
hôtel

JACKY, MAEDER & Co.

1-3, rue Marterey - Tél. (021) 22 53 53 Quartier Saint-Pierre



**Vous
ne marchez
pas
au pas!**

Marquez mieux encore votre indépendance en fumant la cigarette que (tout le monde) ne fume pas!

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.-



avec et sans filtre

M 001

COMMUNIQUÉ

**galerie-club
Migros
Lausanne**

Exposition ouverte
du 8 juin au 5 juillet 1968

Entrée libre

Rue Neuve 3, 4^e et 5^e étages
de 9 à 12 heures
et de 14 à 22 heures
du lundi matin au samedi à midi



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**

G. Grangier, fabricant

Grand choix de montres
et de bijoux

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

**Zofingue décerne
le Prix Rambert
à Nicolas Bouvier**

Le Prix Rambert, décerné tous les trois ans par la section vaudoise de la société d'étudiants de Zofingue, couronne un auteur suisse de langue française. Parmi les lauréats figurent les plus grands noms des lettres romandes; rappelons peut-être ceux de l'après-guerre: Jacques Mercanton en 1944, puis Pierre-Louis Matthey, Albert Béguin, Maurice Chappaz, Philippe Jaccottet, Robert Pinget, Catherine Colomb, Jean Starobinski.

A l'issue d'une lutte extrêmement serrée, le choix du jury s'est porté sur la personne de Nicolas Bouvier, écrivain genevois, pour son livre *Japon* paru en 1967 aux Editions Rencontre dans la collection « L'Atlas des Voyages ». Le prix lui sera remis en séance publique le **vendredi 28 juin 1968, à 21 heures, à la Blanche Maison, avenue de Tivoli 28, à Lausanne**. Les étudiants qui désirent assister à cette séance littéraire y seront les bienvenus.

*Un jésuite demande son chemin:
— Vous ne trouverez pas, c'est tout droit...*

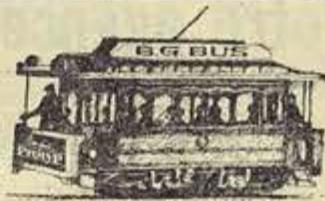
Ça peut arriver de se tromper, dit un hérisson en descendant d'un busse.

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



la nouvelle boutique du Bon Génie
destinée aux jeunes gens.

STYLE, FANTAISIE, COULEURS...

... tout ce qui fait aujourd'hui la mode junior,
vous le découvrirez au

B.G. BUS

7, place palud - lausanne

SOMMAIRE:

	Pages
Communiqués	2
Editorial	3
Rapport d'activité de l'AGECITE	4-7
Elections - Dernière	8
La Charte revendicatrice	9
Réflexions sur la Faculté des Lettres	10
Les revendications avec le sourire	11
● Les adieux du bureau de l'AGECITE	
Le chant du cygne	12
La foire est finie	13
● Deux personnalités face aux étudiants	
Georges Simenon	14-15
Claude Bonnard	16
Etudiants africains parmi nous	17
Tribune libre	18-21
Disques	22
Cinéma	23
DESSINS	
Olivier (Delacrétaç) Le Bon	1
Christian Knecht	13

EDITORIAL

LE DÉBUT DU DIALOGUE

Coup sur coup, plusieurs décisions des autorités politiques et universitaires répondent dans une certaine mesure aux avances des étudiants en vue de l'ouverture d'un dialogue.

Le Conseil d'Etat a créé une commission extraparlamentaire pour étudier la révision de la loi sur l'enseignement supérieur de 1916 et invité l'AGECITE à y envoyer deux de ses représentants. La délégation du Conseil d'Etat pour les problèmes de Dorigny a reçu les représentants de l'AGECITE et des étudiants en physique le 17 juin. Des garanties ont été données également quant à la participation des étudiants à un Conseil académique nouvelle formule.

La Commission universitaire (qui avait refusé au mois de mars de consulter et d'informer les étudiants sur son projet de réforme du rectorat) vient d'instituer un groupe paritaire de travail, sur la proposition du recteur Mauris.

Le bureau pour la construction de l'Université de Dorigny, présidé par M. Faillettaz, a invité les étudiants à une séance d'information sur le travail du BUD et sur les décisions prises par lui quant au début des travaux.

Dans les facultés, on commence à discuter plus librement: SSP a obtenu une journée de suspension de cours, Lettres et Théol auront la leur sous peu.

Ces décisions successives témoignent du fait que l'on commence enfin à considérer les étudiants comme des interlocuteurs valables. Le tout est de savoir jusqu'où. Ainsi, le sujet le plus important ne fait pas l'objet de discussions entre professeurs et étudiants: c'est le contenu de Dorigny. La Faculté des sciences a mis sur pied une commission de planification pour le développement de la Faculté. Les étudiants concernés possèdent sans doute des renseignements précis, mais qui leur ont été communiqués trop tard et au compte-gouttes. Les étudiants ne participent pas au dialogue sur le contenu de Dorigny.

Si l'on examine la manière dont sont prises les décisions concernant Dorigny, on constate qu'il n'existe pas de commission au niveau universitaire qui examine les méthodes d'enseignement ou pour parler plus simplement quelle est la situation présente de l'Université de Lausanne et quelles sont les mesures à prendre pour qu'à Dorigny, il n'y ait pas, comme à la Cité par exemple, 30 à 40 % d'échecs aux examens...

F. LUISIER.

Voix Universitaires

Rédaction et administration :
Rue de l'Université 24

Rédacteur : Dominique Creux
Assesseur : Mari-Carmen Lanz
Administrateur : Amédée Genton
Information : Jacques Poget
Secrétaire : Pierre-André Marmier

Publicité :
M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Seuls les articles portant les mentions UEL AGE CITE AGE PUL expriment la position officielle des organismes qu'elles représentent.

Sauf indication spéciale, la reproduction de tous les articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Grande carte de spécialités italiennes et françaises

chez Godio

Cuisine chaude jusqu'à minuit

- Prosciutto di Parma con osso.
- Tortellini alla crema alla Dolfi.
- Cannelloni e lasagne al forno.
- Saltimbocca alla Romana.
- Costata alla Fiorentina.
- Beefsteak tartare à la vodka.
- Scampi in padella al burro.
- Super bourguignonne au filet.
- Chateaubriand au feu de bois.
- Lapin aux bolets avec polenta.
- Gratin de poissons et fruits de mer.

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

D'où que vous veniez
Où que vous alliez
Faites votre change à la

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

à Lausanne et dans tout le canton



LA TÉLÉVISION

REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES
VARIÉTÉS - THÉÂTRE - SPORTS

Louez un téléviseur GRUNDIG depuis 25 francs par mois suivant le modèle.

VSRT SERVICE

RADIO SONORA
HEUSSER-ROCHAT - LAUSANNE
16, rue des Terreaux - Téléphone 23 55 27

Le rapport d'activité

Si le mandat du chargé des affaires sociales de cette dernière année impliquait une continuation de la politique élaborée au cours des années précédentes (bourses, logement, FRU), il permettait aussi à celui-ci d'élargir certains offices (travail) et d'entrer en contact avec de nouveaux organes (comités de maisons).

FRU

La fréquentation du Foyer Restaurant Universitaire n'augmente pas, et ceci malgré le fait que la qualité des repas ait sensiblement augmenté depuis la fin de l'année dernière. Face à ce problème, aucune décision n'a été prise jusqu'à ce jour par son comité directeur; des mesures seront prises si ce phénomène se reproduit pendant ce semestre d'été (aucune augmentation des prix n'est en vue).

Une enquête a été faite sur la fréquentation des étudiants et des non-étudiants au FRU. Celle-ci a montré que seulement 5 à 10% des habitués du FRU ne sont pas des étudiants.

Fondation Maison pour étudiants

Un nouveau directeur a été nommé par le conseil de la Fondation; il entrera en fonction au début de cet été.

Sur proposition des représentants de l'UEL à la Fondation, et afin de permettre des relations plus normales entre les étudiants résidents et le conseil de ladite Fondation, deux organes ont été créés:

- au niveau de l'ensemble des trois maisons: un comité de direction (chargé de régler les affaires courantes) dont les deux représentants étudiants font partie;
- au niveau de chaque maison: un comité de maison (formé exclusivement d'étudiants) représentant le corps des résidents auprès des autorités.

Le scandale des Falaises n'est pas encore terminé. L'enquête exigée par les étudiants a été acceptée, mais les résul-

AFFAIRES SOCIALES

tats ne nous sont pas encore connus. Cependant une chose est certaine: le prix des chambres ne pourra être fixé avec certitude que lorsque la situation sera clarifiée (mise en service du restaurant, résultats de l'enquête), et ceci sur la base d'un exercice entier.

FCES

Notons les différents contacts entre les membres du Bureau et M. Secrétan, président du Fonds cantonal des études supérieures, et M. Monnier, chargé par le Conseil d'Etat de l'élaboration de la nouvelle loi sur les bourses, auxquels furent présentés les rapports sur la démocratisation des études (juin 1967) et les solutions à court terme. Le cercle des personnes qui bénéficieront de ces bourses est élargi aux apprentis, élèves des écoles professionnelles, etc.

Logement

Une enquête sur les conditions de logement a été faite à la fin du semestre d'hiver 1967-1968 auprès des 300 étudiants résidant dans les trois maisons de la Fondation Maison pour étudiants (Falaises, Rhodanie, pavillons des Cèdres). Seul un tiers des questionnaires nous ont été retournés remplis, agrémentés parfois de remarques et d'observations personnelles; les conclusions générales que l'on peut en retirer permettront, nous l'espérons du moins, de modifier ce qu'il est vraiment nécessaire de changer, et surtout d'éviter que ne se renouvellent certaines erreurs commises lors de la construction de maisons pour étudiants (bibliothèque insuffisante et même inexistante aux Cèdres, mauvaise aération dans les cuisines, frigorifiques trop petits, bureaux trop exigus, etc.).

Travail

Un office de travail spécialisé a été créé par le délégué au travail. Cet office donne du travail depuis ce semestre d'été à des étudiants désireux de parfaire leurs connaissances par un travail pratique suivi en rapport plus ou moins direct avec leurs études.

Assurances

L'UNES est sur le point de fonder une CMES (Caisse maladie pour les étudiants de Suisse) au niveau de toutes les sections. L'AGECITE n'est pas intéressée par cette CMES, les prestations de cette dernière étant nettement inférieures à celles de l'assurance maladie des étudiants de l'Université de Lausanne.

Le problème se posera d'une autre façon lorsque l'EPUL sera fédéralisée et que ses 1000 étudiants se rattacheront automatiquement à l'assurance de l'Ecole polytechnique fédérale; la caisse de l'as-

surance lausannoise en souffrira certainement financièrement, ce qui l'obligerait alors à augmenter les cotisations.

Commission de santé

L'été dernier s'est fondée une commission d'étude du service universitaire de santé des étudiants, réunissant plusieurs professeurs de médecine, un psychologue, un assistant social et deux étudiants. Le futur office de santé qu'elle est chargée de mettre sur pied sera rattaché:

1. à l'Université,
2. à la Faculté de médecine,
3. aux services médicaux déjà existants.

La commission a décidé de procéder à une enquête auprès d'un échantillon précis d'étudiants afin d'établir la fréquence des troubles psychologiques chez ces derniers. Elle fera aussi dès cet automne une enquête sur les affections les plus fréquentes des étudiants, ceci sur la base des dossiers d'assurance, sur leurs motivations et le nombre des étudiants qui quittent l'Université ou changent de faculté.

Rapport sur les échecs aux examens et les changements de faculté

Ce rapport a été transmis aux membres du Comité social de l'Université à la fin du mois de mai. Avec l'enquête du Département de l'instruction publique et des cultes, ce rapport fera l'objet d'une discussion lors d'une prochaine séance extraordinaire du Comité social. Réunissant un certain nombre de statistiques sur les échecs aux examens et les abandons de faculté (définitivement ou au profit d'une autre), l'AGECITE demande que les autorités universitaires étudient ces problèmes et cherchent à les résoudre avant qu'ils ne deviennent insolubles.

Libraires

La convention avec les libraires intervenue le 5 juillet dernier est le fruit du travail du Bureau précédent. Cet accord a été confirmé lors de l'assemblée générale de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande du 28 octobre 1967. Par cet accord, les étudiants munis de leur carte internationale timbrée du semestre en cours bénéficient d'un rabais de 10% sur tout achat d'au moins 5 francs, et ceci dans toutes les maisons adhérant à cette société.

Marianne JACCARD.

On parle métempsychose dans un salon de la rue des Acacias. Un essiet affirme se souvenir avoir été le veau d'or.

— Depuis quand, demande une esselle, avez-vous perdu la dorure?

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall

BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions

BAGATELLE
Dancing de la jeunesse

SCOTCH
«Whisky à gogo»

LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

AGE - AGE

du bureau de l'AGECITE

AFFAIRES UNIVERSITAIRES

On peut se demander si naguère le poste de chargé des affaires universitaires se justifiait par autre chose que par la nécessité d'avoir à Lausanne un homologue du vice-président universitaire de l'UNES, que l'on rencontrait au congrès annuel à l'heure des motions révolutionnaires qui dormaient ensuite dans les tiroirs de l'UNES et des AGEs. Nous confessons avoir singulièrement négligé cet aspect traditionnel de nos activités.

Pourtant aujourd'hui ce même poste est en passe de devenir l'un des plus importants du bureau, en tout cas le plus astreignant. Cela ne veut pas dire que nous nous attribuions l'essentiel de ce changement dont il faut plutôt rechercher les causes dans les événements suisses et étrangers, dans l'intérêt toujours plus grand que l'étudiant porte à la critique de l'enseignement reçu, à l'activité du président Francis Luisier qui avait fait du programme universitaire l'essentiel de son programme de présidence. Les sous-signés furent le plus souvent des observateurs circonspects ou des apprentis idéologues dont la qualité essentielle fut la disponibilité, et si à la fin de leur mandat ils ont la conscience tranquille, c'est peut-être une question de tempérament.

Notre première tâche importante fut de nous prononcer sur l'avant-projet de la loi sur l'aide fédérale aux universités. Nous avons en son temps publié dans les VU nos remarques, nos espoirs et nos réserves (renforcement du contrôle central, désir de voir s'instaurer une différence plus grande entre cantons financièrement forts, moyens et faibles, pour l'obtention des subventions, nécessité d'accroître les subventions d'investissement par rapport à celles de gestion, toutes remarques qui ont été faites depuis au Parlement). Ce genre de travail nous a intéressés et fut certes utile, puisque nous pouvions dès lors informer tous les étudiants, mais il ne pouvait que nous paraître assez vain, si l'on songe à l'influence et à l'audience qui sont les nôtres.

Dès lors, nous voulions nous efforcer de travailler sur le plan lausannois et tout d'abord faire un bilan de la situation de notre université. Les mois de novembre et de décembre ont été occupés à des prises de contact avec tous les comités de faculté, afin de leur proposer un programme commun :

1. Organisation à l'intérieur des facultés de discussions entre étudiants pour faire l'inventaire des problèmes des facultés, sous la forme de colloques, forums ou questionnaires ;
2. Organisation de tables rondes ou de débats avec les professeurs pour esquisser les réformes nécessaires ;
3. L'AGE, sur ces bases d'information, mettrait sur pied un « colloque lausannois », vaste échange de vues entre étudiants, autorités universitaires et politi-

ques, ainsi qu'avec tous les milieux intéressés.

Ce programme, qui avait reçu la bénédiction de l'assemblée des délégués, n'a pas été mené à chef. Pourquoi ?

Ce n'est pas que nous ne l'ayons pas préparé, que nous ne nous soyons pas réunis en commission universitaire (Affaires universitaires, président et Information) pour mettre sur le papier une conception de l'Université et de l'enseignement que nous aurions défendue devant le colloque, mais bien plutôt parce que les facultés ont poursuivi une marche autonome, parfois divergente, et que les mouvements à la base qu'elles ont fait naître ont provoqué l'éclatement de la faculté comme cadre de discussion. Dès lors, notre programme était dépassé, les réunions à l'aula, les commissions inter-facultés sont venues s'y substituer.

L'AGE s'est trouvée dans une ère nouvelle où elle n'a pas toujours manœuvré sans tâtonnements. Son avenir est d'encourager la poursuite d'un travail concret dans cette structure née de la volonté des étudiants, tout en sauvegardant les voies légales du dialogue avec les professeurs.

Si tout récemment encore les étudiants n'ont été que tardivement renseignés sur des problèmes aussi importants que ceux de la réforme du rectorat et des différents projets concernant le collège propédeutique de Dorigny, on leur offre aujourd'hui, « d'en haut », un dialogue. Quel dialogue ?

Certes pas un dialogue qui va en un jour résoudre tous les problèmes en suspens, mais un dialogue qu'il faut expérimenter et qu'il serait sot de récuser d'emblée sous le prétexte qu'il conduit à l'aliénation. Un dialogue qui cependant devra dépasser le niveau de l'échange d'informations pour être le cadre d'une prise de conscience commune des problèmes que pose une adaptation au monde moderne de l'Université et des méthodes d'enseignement.

Invités à siéger à un groupe paritaire de travail, à une commission extra-parlementaire sur la révision de la loi sur l'enseignement supérieur, vraisemblablement appelés à participer aux travaux du Conseil académique et à nouer des contacts officiels avec le BUD (Bureau pour la construction de l'Université de Dorigny), les étudiants seront confrontés avec des problèmes nouveaux. Le futur chargé des Affaires universitaires de l'AGECITE devrait être avec le président le principal responsable de ces contacts. Il sera peut-être amené à s'entourer d'un véritable office universitaire qui grouperait les délégués estudiantins à ces divers organismes, des représentants des facultés (ou associations), ainsi que ceux des groupes d'étudiants qui étudient les questions universitaires. Cet office servirait de liaison entre la masse des étudiants et le bureau

de l'AGECITE. Cela éviterait l'isolement des représentants estudiantins et le renouvellement de certaines erreurs du passé où, comme dans la communauté de travail sur Dorigny, les délégués étudiants se sont vite trouvés séparés de leurs camarades et n'ont pas transmis ou pu transmettre les informations nécessaires à une prise de position de l'ensemble des étudiants.

Michel BUSCH.

Une remarque : De nouvelles perspectives s'offrent à nous, une sorte de participation nous est proposée à divers niveaux, participation qui peut être un jalon de transformation des structures universitaires ou au contraire un élément paralysateur. Les conditions de participation devront être clairement définies dans ces différentes commissions avant notre entrée dans celles-ci. Entre autres : pas de secret de délibération, les représentants doivent être informés de toute décision importante assez tôt pour pouvoir consulter l'ensemble des étudiants. Les décisions finales des commissions n'engagent pas l'ensemble des étudiants.

Une question : Que signifie la légalité dans la situation actuelle ?

André GAUTIER.

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



Menus variés dès Fr. 2.80
(potage)

Spécialités tunisiennes
de Fr. 1.50 à Fr. 10.—

Mardi et jeudi :
Couscous sur assiette

Saint-Pierre/rue Enning 2
1er étage

Lausanne

☎ 22 20 17

Chargé : Jacques-François Brand.

Assesseur : Eric-Alain Kohler.

Après l'ablation de l'Accueil et Loisirs (janvier 1968), les Affaires extérieures ont enfin pu être l'instrument de la liaison entre les organisations étudiantes et le bureau. Et si le cahier des charges prévoit pieusement des contacts avec l'UNES, les autres AGEs suisses, les comités de fac., etc., notre activité est devenue bien plus systématique qu'auparavant : le développement des affaires universitaires a permis au poste de présider (enfin) une ligne directrice.

DOMAINE INTERNATIONAL

UNES : Déjà bien avant le 48e Congrès de l'UNES à Rheinfelden, la position de l'AGE était parfaitement claire : le dilemme UIE - CIE était dépassé. Et par conséquent nous allions nous refuser de collaborer au replâtrage de l'agonisante CIE, tout en considérant d'un œil favorable le principe d'un éventuel statut de membre associé à la CIE et à l'UIE (ou tout au moins à leurs possibles commissions universitaires). Ces vues se sont rapidement révélées fausses, pour deux raisons : le bureau de l'UNES ne nous a fourni qu'un médiocre travail d'information d'une part, et d'autre part les événements du début 1968 allaient prouver qu'il était inutile d'espérer une quelconque collaboration internationale struc-

turée (ni les Allemands, ni les Italiens, ni encore les Français n'étaient en mesure de l'animer). Nous avons donc été contraints de remettre en question notre participation à l'UNES (une commission totalement inactive avait été mise sur pied) et de prendre contact de cas en cas avec les universités voisines, sans jamais bénéficier des informations d'un organisme international : un dossier a été constitué (Correspondance avec l'UIE, la CIE, l'UNEF (France), l'UGEQ (Canada), etc.)

AGEs suisses : La position des divers bureaux romands et celle de Bâle nous laissait penser qu'il serait possible d'étendre notre audience en Suisse allemande : nous avons donc rencontré Genève, la FEN à Neuchâtel, et Academia Fribourg, pour constater certes leur accord de principe, mais aussi pour devoir mettre en évidence leur peu de zèle à travailler sur le plan national et international (toutes ces AGEs avaient des problèmes spécifiques qui les empêchaient de disperser leur effort : grève des inscriptions à Fribourg, loi sur l'université à Bâle, dissensions AGE-ASU, puis AGE-CADE à Genève, torpillage consenti de la FEN à Neuchâtel). Il fut néanmoins possible dans de nombreux cas de fléchir vers

des solutions plus réalistes nos collègues suisses-allemands (abandon du projet CIE de R. Anselmi, par exemple).

Domaine local : La quasi inexistence de l'AGEPUL dans notre domaine, ou, pour rendre les faits plus acceptables, son total alignement sur nos conceptions a réduit à sa plus simple expression toute collaboration...

Enfin, nous n'avons pas rencontré au sein de sociétés d'étudiants un quelconque intérêt pour nos problèmes, et seules les voix des « Etudiants progressistes » ont pu être entendues...

Petit testament pie : L'acuité de nos problèmes s'est déplacée cette année du domaine social au domaine universitaire ; il est donc souhaitable que tout ce travail soit connu, pour diriger l'information sur l'essentiel.

Et pour terminer, je voudrais dire encore que l'AGE est pour le moment la seule structure capable de maintenir le contact avec les autorités universitaires et politiques : il faut donc lui conserver son caractère général, c'est-à-dire garder le « control » de toutes les actions étudiantes, sans exclusive et sans parti pris.

Eric-Alain KOHLER.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AGECITE 67-68 vue...

Je résumerai ici simplement quelques aspects de l'activité du bureau de l'AGECITE en 1967-1968 pour souligner le cadre dans lequel les membres du bureau ont travaillé.

La première remarque à faire concerne le changement important qui s'est accompli cette année dans l'activité du bureau de l'AGECITE. En effet, plaçant au premier plan les problèmes universitaires au lieu de suivre la tradition qui donnait la priorité aux affaires sociales, le bureau s'est trouvé devant la nécessité d'envisager son travail sous trois angles différents :

1. le rôle des comités de facultés ;
2. la lutte « antimollusques » et la participation estudiantine ;
3. les relations avec les autorités.

LES COMITÉS DE FACULTÉS

Les propositions de l'AGECITE tendant à provoquer dans chaque faculté une vaste réflexion sur les problèmes généraux comme les méthodes d'enseignement (cours, séminaires), puis à mettre sur pied

des discussions entre professeurs et étudiants n'a pas rencontré partout le même succès. Il reste comme bilan les actions en cours en SSP, lettres et théologie et les débuts des autres facultés. Ces actions se sont manifestées par un jour de suspension des cours dans ces trois facultés. Incontestablement, les comités de facultés n'ont pas maintenant le visage qu'ils avaient il y a un an.

LA PARTICIPATION ESTUDIANTINE

Il faut constater que la participation de la masse des étudiants n'est pas aussi grande que nous l'escomptions. Cependant, on peut dire que là aussi des progrès énormes ont été réalisés. (Le séminaire social de l'UEL de 1966 n'avait pas réuni cent personnes.)

La création des commissions interfacultés qui, bien que proposée par quelqu'un d'extérieur au bureau, répondait à ses objectifs, a permis de faire prendre conscience aux étudiants de la similitude des problèmes qui se posaient à eux, malgré leur appartenance à des facultés différentes. Ainsi, on peut parler de succès

relatif quant à la participation des étudiants, mais de succès réel quant au résultat de cette participation. Pour la première fois, le bureau de l'AGECITE n'a plus seulement le sentiment d'être suivi, mais bien celui d'être supporté par les étudiants.

LES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS POLITIQUES

Celles-ci pouvaient être qualifiées de mauvaises au mois de juillet 1967. Cependant, elles se sont améliorées sans cesse depuis. Ainsi, à part les contacts personnels entre le chef du Département de l'instruction publique et le président de l'AGECITE, qui servent surtout à des échanges de vues, on peut souligner comme positif le fait que les représentants de l'AGECITE ont été invités à exposer leur point de vue à la commission parlementaire sur Dorigny, et qu'ils seront invités à participer à la commission extraparlamentaire qui préparera la révision de la loi sur l'enseignement supérieur. Pour sa part, le Conseil d'Etat a reçu les représentants de l'AGECITE lundi 17 juin.

INFORMATION

Il est difficile de présenter un bilan précis du travail effectué par les responsables de l'information. Nous avons participé au comité de rédaction des « Voix Universitaires » et rédigé les bulletins d'information aux membres de l'assemblée des délégués. Nous distribuons ces jours-ci dans les gymnases un ensemble de brochures d'information dans lesquelles l'AGECITE et six facultés se présentent aux futurs étudiants (caractéristiques de la faculté, programmes, examens, débouchés professionnels). C'est là notre seule réalisation bien tangible. Pourtant, tous auront remarqué qu'il a été souvent question des étudiants dans la presse et à la radio au cours des derniers mois, et ce n'est pas dû **uniquement** aux événements de Nanterre, Turin ou Berlin ! C'est ainsi que nous avons intensifié, sans attendre le 13 mai 1968, les contacts de l'AGECITE avec la presse et la radio, tant par des conférences de presse occasionnelles que de manière plus régulière.

Tous les quinze jours, le samedi, une rubrique de la « Feuille d'Avis de Lausanne » reflète le point de vue de l'UEL et des étudiants en général. Nous avons pris part à de nombreuses émissions radiophoniques, en particulier à l'Heure universitaire, devenue depuis les Actua-

lités universitaires (le jeudi, à 17 h. 05 sur le premier programme romand).

L'expérience de cette année nous incite à modifier la formule du poste de l'information. Nous proposerons de le supprimer : le vice-président serait responsable de l'information et les actuels assesseurs dépendraient des postes « social » et « universitaire », tout en collaborant avec le vice-président. Les assesseurs, travaillant dans leurs domaines respectifs, seraient ainsi en mesure de décharger les responsables et de les représenter dans les contacts avec la presse et la radio. (C'est déjà plus ou moins le cas actuellement : l'un des assesseurs s'occupe surtout du domaine social et prend part aux séances du Comité social de l'Université.)

L'expérience de cette année nous a montré que les contacts avec les journaux et la radio sont essentiels à la vie de l'AGECITE, surtout en raison de l'accent mis sur le travail dans le domaine universitaire depuis une année.

Nous n'avons à souhaiter que de nombreux candidats à notre succession !

Pour les responsables de l'information :
Jacques POGET.

... par le président

LES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS UNIVERSITAIRES

Si, depuis l'automne 1966, existent des contacts entre le recteur et l'UEL, il faut souligner que ces contacts informels ont toujours eu plus la nature d'échanges de vues et d'informations que de dialogue. Il ne suffit pas d'une table ronde pour qu'il y ait dialogue. La Commission universitaire, par exemple, avait refusé et de consulter et d'informer les étudiants sur le projet de réforme du rectorat avant que celui-ci n'ait été adopté par le Sénat. Nous n'avons que faire de projets déjà adoptés.

La création d'un groupe paritaire de travail ne devrait pas non plus donner lieu à trop d'illusions : il n'y aura pas véritablement de dialogue tant que la situation des parties en présence sera aussi inégale. L'expérience est à suivre, mais elle doit s'accompagner d'un renforcement de la position des étudiants afin que ceux-ci puissent passer progressivement de l'échange de vues à la discussion et de la discussion à la décision. Il ne

s'agit pas pour les étudiants de revendiquer une part de la gestion administrative, mais une part réelle dans l'élaboration de la politique universitaire.

L'AVENIR DE L'AGE

L'AGECITE passe, comme les autres associations générales de Suisse romande, par une crise grave. En effet, alors que l'AGE de Genève est débordée par le mouvement du 17 mai, la FEN (Neuchâtel) par le CARU (Comité d'action pour la réforme de l'Université), l'AGECITE contrôle et coordonne les mouvements de revendication des étudiants lausannois. L'une des tâches essentielles du prochain bureau — mais y aura-t-il un prochain bureau ?* — est de poursuivre un travail de stimulation au niveau des étudiants, d'abord, et des autorités ensuite, tout en coordonnant les diverses actions. Si l'AGE s'avère incapable de conserver l'initiative, elle subira le même sort que celles de Genève et Neuchâtel.

A bon entendeur... F. LUISIER.

* (Voir page 8.)



**quel entrain!
une soirée...
au Paddock bar-dancing**

46, av. de la Gare, Lausanne

On possède seulement ce que l'on épargne



Caisse d'Epargne et de Crédit

LAUSANNE

Lucens - Morges - Renens - St-Prex
Vevey

19 agents régionaux dans le canton

**LA MODE
EN CUIR**

Place Grand-St-Jean 2
Lausanne

BOWLING

de
Montbenon-Richemont

12 pistes

Sur demande : cours gratuits

Complément aux VU du 30 mai

Bien que tristement fondé pour la Faculté, le point d'interrogation des derniers VU, sous la « rubrique » des Sciences, appelle quelques précisions.

Plusieurs groupes d'étudiants envisagent une première action au niveau des sections. Parmi eux, les physiciens; ils se sont récemment constitués en association pour faciliter certains problèmes techniques. L'« Association des étudiants en physique » ou AEP groupe aujourd'hui environ 60 % des étudiants et doctorants en physique de la Faculté des sciences.

Leur but immédiat est double: propositions concrètes pour l'enseignement de la physique et information immédiate sur l'état du projet de Dorigny, dont les deux premières étapes les concernent directement (collège propédeutique des Sciences et Institut de physique).

Au premier chapitre, il faut nommer:

1. l'actuelle rédaction d'un questionnaire sur la forme et la matière de chaque cours, qui sera rempli par les étudiants et remis aux professeurs concernés;
2. des propositions ayant trait à l'organisation des séminaires et laboratoires;
3. la mise en place pour l'automne de séminaires sur les débouchés professionnels, conduits par des physiciens sortis de l'Université.

Quant au second point, les physiciens ont activement participé à la séance d'information tenue par le BUD le 7 juin et dont il est fait mention en d'autres lieux. Ils ont également signé avec l'AGECITE une demande d'information auprès du Conseil d'Etat. Cette démarche, récente, n'a pas encore porté ses fruits.

P. de la Harpe.

DERNIÈRE HEURE

Elections du bureau de l'AGECITE

Le mercredi 19 juin au soir ont eu lieu les élections du nouveau bureau de l'AGECITE pour la période 1968-1969. Séance pour le moins houleuse des délégués de l'AGE qui a abouti aux résultats suivants:

Présidence:

Jacques Poget, Lettres, 7e semestre.

Vice-présidence:

Jacques Rochat, HEC, 6e semestre.

Affaires universitaires:

Chargé: Michel Busch, Lettres, 8e semestre.

Assesseur: vacant.

Affaires sociales:

Chargé: vacant.

Assesseur: Patrice Guex, Médecine, 5e semestre.

Affaires extérieures:

Chargé: Jean Rodondi, HEC, 6e semestre.

Assesseur: Laurent Trivelli, Droit, 6e semestre.

Information:

Chargé: vacant.

Assesseur: Philippe Bridel, Lettres, 7e semestre.

Voix Universitaires:

Rédactrice: Marie-José Herzog, SSP, 3e semestre.

Assesseur: Martine Lamunière, SSP, 4e semestre.

Toutes les places sont ainsi repourvues à l'exception de trois postes, qui seront mis au concours au semestre prochain. Bonne chance au nouveau bureau!

N. de la Réd.: Les élections au rectorat ont lieu le jeudi 20 juin au soir; le tirage du numéro s'effectuant avant, nous avons anticipé en page 1 (MM. Mauris et D. Rivier).

Renaissance de l'Orchestre Universitaire Lausannois

Après une bien longue période d'inactivité, l'Orchestre Universitaire s'est remis en marche, sous la direction experte et sympathique de Jean-Pierre Mueckli, violoniste à l'OCL, et chef bien connu, qui assurera désormais un travail régulier et sérieux, et le succès de l'entreprise.

Le but de cette institution est de faire revivre la musique instrumentale à l'Université, parallèlement à la musique vocale, dont l'essor est lié à la personnalité de Michel Corboz, directeur des Chœurs Universitaires Lausannois.

L'Orchestre Universitaire a collaboré avec le Chœur Universitaire lors du dernier dies academicus du 6 juin. Il est prévu de participer à toutes les fêtes universitaires, ainsi qu'à des manifestations extra muros.

Les musiciens désireux de faire partie de cet ensemble sont priés de contacter

Pierre GEX, étudiant en géologie et flûtiste, Institut de géologie - Palais de Rumine.

Nous encourageons vivement tous les instrumentistes ayant un minimum d'expérience de se faire connaître.

Un nouvel appel sera lancé à la rentrée d'automne, dans les « Voix Universitaires », et dans les diverses facultés.

ROYALE VERSAILLES

Virez de bord...

Partez à la découverte de la ROYALE!

(Un mélange américain à la française!)
Fr. 1.40

AGE - AGE

La Charte revendicatrice de l'U.E.L.

Red.: La place nous faisant défaut, nous publions en dernière heure des extraits de la Charte présentée le 20 juin en assemblée générale. Résumé GdL.

Les deux premières commissions ont analysé la sélection, le contrôle des études et la formation professionnelle.

ORIENTATION. — Actuellement, dans chaque faculté, les diplômés se différencient uniquement par des travaux individuels qui ne sont pas intégrés dans l'enseignement (autodidactisme parallèle). Deux issues possibles : d'une part spécialisation et différenciation de la formation dans chaque faculté et d'autre part création en marge de l'enseignement commun des groupes de travail non cloisonnés ayant le choix de leur spécialisation. Des équivalences devraient être prévues entre toutes les formations ou secteurs de formation. Un cadre de formation unique groupant tous les niveaux sociaux (de l'apprentissage aux instituts) devrait être établi.

FORMATION. — Actuellement, le professeur décide seul du contenu de la formation. Pour instaurer une participation

étudiante effective à l'enseignement, il faudrait que le professeur expose au début de chaque période de travail son plan d'enseignement et situe l'apport de celui-ci. Des discussions préciseraient les lacunes et les façons de les combler. La préparation aux professions se ferait en groupe (collectif) et pourrait déboucher sur une contestation de la société actuelle. Les étudiants définiraient en permanence les problèmes que ce collectif traiterait.

CONTROLE DES ÉTUDES. — Il pourrait se faire soit par interrogations individuelles avec participation collective, soit par récapitulations générales sous forme de séminaires, pour ce qui est de l'assimilation des connaissances. Le contrôle sur la préparation à la profession devrait être basé sur la participation des individus. La participation des étudiants à tous les organismes de jugement est exigée. Le contrôle permanent devrait permettre de déceler la nécessité d'un complément de formation.

INFORMATION PRÉUNIVERSITAIRE. — Tout l'enseignement préuniversitaire est à revoir.

Transmission du savoir et méthodes d'enseignement

COURS EX CATHEDRA. — Contesté par la majorité, le cours ex cathedra implique une absence de participation effective de l'étudiant, l'impossibilité d'acquiescer la capacité de raisonnement et l'esprit critique que tout étudiant devrait posséder, exclut toute contestation fondamentale, est cause de gaspillage du travail et n'est que justification de l'infailibilité des professeurs et de l'inertie des étudiants. Les étudiants demandent que dans chaque faculté, les professeurs consacrent d'ici à la fin du semestre au moins deux heures à une discussion avec leurs étudiants sur leur enseignement, que soit envisagé le remplacement des cours ex cathedra et que soient considérées les expériences tentées ailleurs.

Structures de l'université

Pour étudier les problèmes de structures de l'Université, il est nécessaire de définir à quoi sert une faculté, quelle est sa fonction sociale. Cette analyse a révélé une ambiguïté fondamentale dans la fonction de chaque faculté tiraillée entre la formation professionnelle et la formation de chercheurs. Deux solutions : une adjonction de nouveaux cours qui ne résoudre pas les problèmes de structures ou une redistribution de l'enseignement qui permettrait un choix mieux adapté aux options personnelles, l'établissement de structures flexibles permettant une réadaptation constante de l'Université et un recul critique en particulier par rapport à la formation universitaire ; tout ce qui précède impliquant la nécessité d'un travail interdisciplinaire.

Les revendications de cette dernière commission s'établissent comme suit : refonte totale du plan directeur de Dorigny, l'abolition du cloisonnement UNI-EPUL, l'instauration d'un travail interdisciplinaire intégré au programme d'études, contrôle constant du travail universitaire en collaboration avec les professeurs, les chercheurs et les praticiens, information réciproque entre tous les niveaux de formation et de travail.

Entre cannibales :

- Toi y en as prendre du Blanc ?
- Juste un dolgt.



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

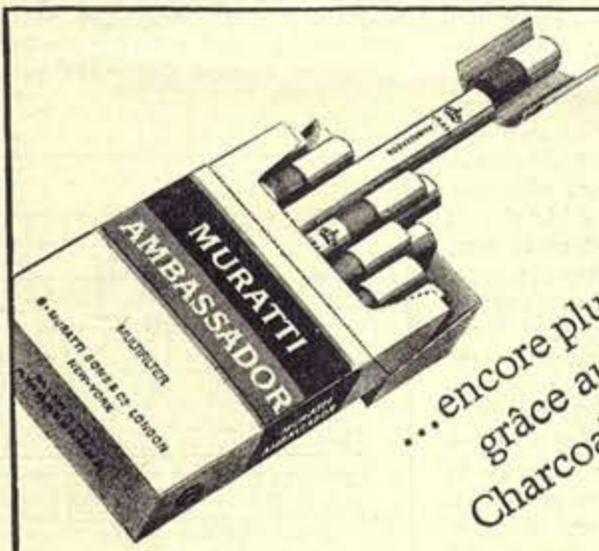
Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines (330 heures)

Cours du soir - Externat : tous âges dès 16 ans



...encore plus légère,
grâce au nouveau
Charcoal Multifilter!

Le spécialiste de l'article et
du vêtement sport chic
RABAIS SUR PRÉSENTATION
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

LA FACULTÉ DES LETTRES: UNE ÉCOLE DE QUOI?

Depuis quelques semestres, les études de lettres subissent une évolution notable. Le règlement de la licence d'Etat (cinq disciplines, dont une, le français, obligatoire jusqu'à la licence, et deux, histoire et philosophie, imposées jusqu'à la demi-licence) sera certes modifié dans un avenir relativement proche. Une indispensable diminution du nombre de disciplines sera ainsi opérée — l'horaire actuel d'un étudiant en lettres semble correspondre davantage au programme d'un gymnase littéraire qu'à celui d'une faculté universitaire. Mais, ne pouvant attendre l'application du nouveau règlement, qui n'est pas encore achevé aujourd'hui, les professeurs ont commencé à préciser progressivement les obligations auxquelles sont astreints les étudiants dans leurs branches respectives.

Le cas du français est à cet égard caractéristique et indique assez bien l'orientation que prennent l'une après l'autre les différentes disciplines.

Le professeur Guisan s'est trouvé confronté, il y a quelques années déjà, à une situation difficile, du fait de l'augmentation croissante du nombre des étudiants. (Avant 1964 déjà, 120 étudiants environ en première partie, 80 participants à un seul séminaire). L'enseignement du français se faisant essentiellement par séminaires et travaux pratiques, en première partie, il fallut créer des postes d'assistants et de maîtres-assistants, de manière à pouvoir doubler les groupes de séminaire. On en arriva donc à instituer des groupes fixes et à créer un système par force assez scolaire d'aspect.

Actuellement, une nouvelle organisation de l'enseignement du français permet de conserver une relative souplesse tout en obtenant une efficacité suffisante. Les étudiants des premier et second semestres suivent un cours général donné par un professeur, tandis que deux assistants dirigent les séminaires et corrigent les travaux écrits. La première année constitue donc une sorte de « premier étage » — et non une année propédeutique : car le schéma du second étage est identique, seul le sujet du cours et des séminaires change. Pratiquement, il sera toujours possible de se présenter à la demi-licence après trois semestres — bien que, en réalité, la plupart des étudiants se présentent à la fin du quatrième semestre.

Entendu au secrétariat de la Faculté de droit :

— Elle pleure comme un veau.
— Il me semble que vous la rajeunissez.

Un Romand à un conseiller fédéral lors de son discours du 1er août :

— Ce qui se conçoit mal s'énonce malaisément et les mots pour le dire viennent en allemand.

M. Guisan souligne que cette organisation nouvelle permet de mieux encadrer les étudiants dans leur travail, c'est-à-dire de leur donner la méthode que beaucoup réclament (et réclament aussi dans d'autres branches), autorise des contacts personnels et directs entre professeurs ou assistants et étudiants, et finalement décharge ces derniers en supprimant de leur horaire deux heures hebdomadaires. De plus, tout étudiant présentera deux travaux de séminaire en première partie, ce qui était exclu auparavant.

La deuxième partie également sera divisée en deux « étages » en ce qui concerne les séminaires (il n'y aura pas de cours distincts pour « débutants » et « avancés »).

On voit qu'une certaine discipline s'est peu à peu instaurée, qui tend à gagner en rigueur. En règle générale, chaque étudiant doit obligatoirement présenter un nombre minimum de travaux écrits (explications de textes en première partie, dissertation ensuite) et deux travaux de séminaire avant chaque examen. Sans doute cette évolution est-elle nécessaire en raison de l'accroissement du nombre d'étudiants, qui rend extrêmement difficile, voire impossible dans bien des cas, la participation active de chacun dans les séminaires. Mais on peut regretter cette « scolarisation » — groupes fixes, obligations strictes — car, si les lettres prennent peu à peu l'aspect d'une école, il faudrait que ce soit par une décision réfléchie et prise consciemment.

Or, les phénomènes décrits pour l'enseignement du français se produisent également dans les autres disciplines, bien que ce ne soit pas de manière aussi nette. Les étudiants de deuxième partie doivent maintenant présenter deux travaux de séminaire en histoire ; en allemand et en italien, il faut aussi présenter toujours plus de travaux obligatoires.

Tout se passe comme si chaque professeur, se rendant compte que les conditions de l'enseignement ne sont plus adaptées à la situation actuelle, prenait des mesures forcément partielles pour y remédier de son mieux, mais sans trop se soucier de ce que font ses collègues. Il manque indiscutablement une vision globale des problèmes d'ensemble de la faculté. Les étudiants se trouvent ainsi pris dans l'escalade des obligations : deux séminaires de français avant chaque examen, puis deux en allemand, deux en histoire moderne (en attendant sans doute que les trois professeurs d'histoire se mettent à en exiger chacun deux ?), etc... — tout cela sans plan d'ensemble apparent. (Et il n'entre certes pas dans les compétences d'un doyen d'empêcher ses collègues d'essayer, par les moyens dont ils disposent, de rendre leur enseignement aussi efficace que possible.)

Peut-être cette évolution, qui entraîne inmanquablement un allongement de la durée des études, est-elle indispensable. Mais elle devrait se faire de manière concertée, par exemple dans le cadre du nouveau règlement actuellement à l'étu-

de. Les professeurs de français, en élaborant pour leur domaine une organisation nouvelle, ont montré une voie possible. Les autres disciplines doivent-elles s'y précipiter aussitôt, ajoutant ainsi à l'absurde surcharge des cinq branches un surcroît d'exigences, peut-être souhaitables en elles-mêmes, mais actuellement irréalisables sans superficialité ? N'y a-t-il pas aussi d'autres solutions, adaptées au problème spécifique de chaque discipline ?

Si la Faculté des lettres veut se transformer en école en substituant à la traditionnelle liberté — qui probablement ne serait plus guère aujourd'hui que la liberté de ne rien faire — des structures rigoureuses, il faudrait qu'elle se définisse.

Car elle est en train de devenir une école, mais une école de quoi ?

A-t-elle une vocation universitaire et se défend-elle en conséquence de former ses étudiants à une profession définie ? Ou est-elle — comme l'a voulu l'Etat qui par souci d'économie et de « rendement » imposa le système des cinq branches, afin d'avoir des professeurs « polyvalents » — une école normale supérieure, formant uniquement des enseignants pour les collèges et les gymnases ? (Elle devrait alors leur dispenser aussi une formation pratique sérieuse.)

Cette ambiguïté fondamentale a pu être longtemps maintenue, mais il faudra se décider un jour à sortir, et l'élaboration du nouveau règlement de la licence d'Etat, à laquelle les étudiants ont fermement demandé à être associé, en fournit une occasion idéale.

Jacques POGET.

Le 13 juin, le doyen Rivier a présenté aux étudiants « l'avant-projet partiel » de réforme de l'organisation des études, en présence de quelques professeurs. Au cours d'une journée de travail, le 21, ce projet sera sans doute discuté par les professeurs et les étudiants ; les premiers pas dans la voie du dialogue auront ainsi été faits. Encore faut-il que l'information et la discussion communes trouvent leur justification dans la DÉCISION commune, c'est-à-dire que soit trouvée une solution qui entraîne l'adhésion des étudiants comme celle des professeurs.

J. Pg.



PARIS: «C'EST LA RÉVOLUTION PAPA»!

Choses vues chez les étudiants, par Morvan LEBESQUE (Extraits du «Canard Enchaîné» du 22 mai)

Il est interdit d'interdire

89! J'ai compris comment il a commencé, mieux je l'ai vu. C'était à la Sorbonne occupée par les étudiants, sous les drapeaux rouge et noir. Un fleuve immense y déferlait. Et dès l'entrée, j'ai été frappé de stupeur, non, de joie; car ce que j'appelle Culture et qui n'a rien à voir avec le culturel de M. Malraux était là et sautait aux yeux, libéré, fraternel, donné à tous, vibrant enfin dans ce formidable happening de drapeaux, de journaux, d'affiches, de livres, de sentences aux murs. Et surtout la foule: des milliers de visages curieux, parfois sceptiques mais le plus souvent intéressés, passionnés, ces groupes de jeunes, de moins jeunes, d'étudiants, d'ouvriers, de professeurs le soir qui semblaient se chercher comme à tâtons, et soudain se fixaient, discutaient... Discutaient, ah! voilà, le grand mot lâché. Des discussions. Donc, en bon français, la foire, l'anarchie, le bordel. Ça cause, ça cause, c'est tout ce que ça sait faire... Du folklore, dit M. Jean Cau. Une kermesse démente, dit la presse du régime. «Et puis, pensez, ils ont sacqué les fresques X. L'Art, madame, l'Art!» Bon, regardons-y de plus près.

D'abord, il y a le génie. Excusez-moi, mais quand pour entrer dans l'antique Sorbonne, vous passez, non plus sous je ne sais quelle inscription latine, mais sous cette phrase sur une banderole: **Il est interdit d'interdire**, je prétends non seulement qu'il y a quelque chose de changé en France, mais que c'est la plus belle devise que l'on puisse inscrire au fronton d'un temple de la Culture. Et quand vous lisez sur un mur: **L'imagination au pouvoir!** j'affirme que nul régime et surtout pas celui de la «grandeur» n'a rien trouvé d'aussi profond. Quant aux fresques, je les ai vues — spécialement celles de la cour — poussiéreuses, noirâtres, du genre: Escholiers du Moyen Age dans notre bonne ville de Paris, peintes par quelque rapin officiel de 1900.

(Réd: La Sorbonne n'a hélas pas le privilège de ce genre de croûte) Eh bien! Une des preuves de l'a-culture du gaul-

lisme est justement qu'il ravalait des arcs de triomphe, mais qu'il laissait la jeunesse française étudier sous de pareilles saloperies. Cette jeunesse, parce que vraiment révolutionnaire, a compris que son premier geste devait être de les recouvrir, oh, rassurez-vous, de papiers. On y lit: **La révolution combat aussi pour la beauté. Aidez-nous à chasser la laideur du monde.** En voulez-vous encore? Sur un panneau vitré, ces mots révélateurs: **«Verra-t-on encore derrière ces vitres les gagnants de la loterie?»** Telle était votre noble Sorbonne et tels sont les «vandaux» (...).

Le coup des examens

A la Sorbonne, je comprenais ce qu'avait été le Palais-Royal en 89: cette agence d'information en plein air, parfois brouillonne, mais indispensable. L'ancien régime n'était plus la France: il fallait donc que la France se retrouve, cherche à tâtons, comme aujourd'hui, ses vérités. (...)

D'ailleurs rassurez-vous: on ne «bavardait» pas seulement. C'est une manie ignoble de la Droite que de prendre les Français pour des veaux et de croire que lorsqu'ils se rassemblent il ne peut en sortir que des meuglements. La Révolution française a «bavardé», mais en un temps prodigieusement court promulgué des Droits et des Lois sur lesquels nous vivons encore. Elle avait, maintenant je le sais, le visage de ces jeunes hommes qui dans les commissions des Facs, bâtissaient l'Université future.

Ils en sortaient épuisés.

Un assistant me dit:

— Il s'est fait plus de travail ici en six jours que chez Peyrefitte pendant des années.

Et ils étaient pris à la gorge, car il y avait les examens, mot sorcier que le régime jetait frénétiquement à l'opinion pour la dresser contre la révolte étudiante. Au début, le gouvernement avait lancé d'énormes bobards: la «conspiration internationale» dénoncée par Pompidou, le «complot pour faire échouer les négociations du Vietnam». C'était si bête qu'on avait ri. Mais l'échéance des examens touchait une fibre sensible. On

s'en rendit compte, on fonça. On prit le ton du lamento. On pleura sur «les bons étudiants qui avaient travaillé toute l'année et qui n'auraient pas leur diplôme», en soulignant, clin d'œil, que «les enrégés en profiteraient» (car les révoltés étaient forcément des paresseux et des incapables).

Naturellement, on se garda bien d'expliquer: 1. que nombre de ces examens comportent des matières inutiles jusqu'au ridicule; 2. que la carence gouvernementale n'a pas, parfois, permis de les préparer sérieusement; 3. que certains se passent d'une façon aberrante équivalant à un véritable quitte ou double; 4. enfin, que le fameux diplôme n'ouvre souvent que sur le chômage (cas des sociologues de Nanterre: il y a quelques années, l'industrie réclama des sociologues à cor et à cri; elle n'en veut plus et on continue d'en former). (...)

Un symbole. Voilà contre quoi se battaient les étudiants: non contre l'examen, mais contre le symbole ségrégatif qu'il est devenu. Mais on ne vous l'a pas dit. Et on a incité les «neutres» à voter pour ce symbole sans explication, parce que le retour, le plus vite possible, aux examens traditionnels signifiait la première défaite estudiantine.

Qui on? Tous les ennemis de cette révolte. Le régime. La Droite. Mais aussi les gens en place dans le système et parmi eux, il faut le dire, certains enseignants de gauche dépassés. Certes, beaucoup de professeurs ont approuvé, suivi les étudiants (les assistants encore d'avantage) et j'ai évoqué plus haut ceux qui fréquentaient la Sorbonne libre ou écoutaient Cohn-Bendit. Mais d'autres, soudain placés devant une démocratie réelle, ont pris peur; et je ne parle même pas des «grands», des pontes, de ceux qui font les cours magistraux, véritables barons dans leur baronnie, intouchables, ressassant d'une année à l'autre le même cours photocopié, mais de quelques intellectuels gauchistes qui, ô stupeur! ont découvert qu'une chose était de pétitionner pour le Vietnam et une autre de reviser courageusement leurs valeurs. Ils «réclamaient le dialogue»; or, quand les profs de Nanterre se réunirent pour discuter des événements, savez-vous quel fut leur premier réflexe? Ils s'enfermèrent à clef.

Pourquoi y a-t-il deux églises à Colomby?

— La deuxième, c'est pour servir Dieu.

Un centriste-bien-avec-tout-le-monde:

— Vive De Gauche!

tip-top



Chemises express

Lavage + Repassage dans les 24 heures

Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

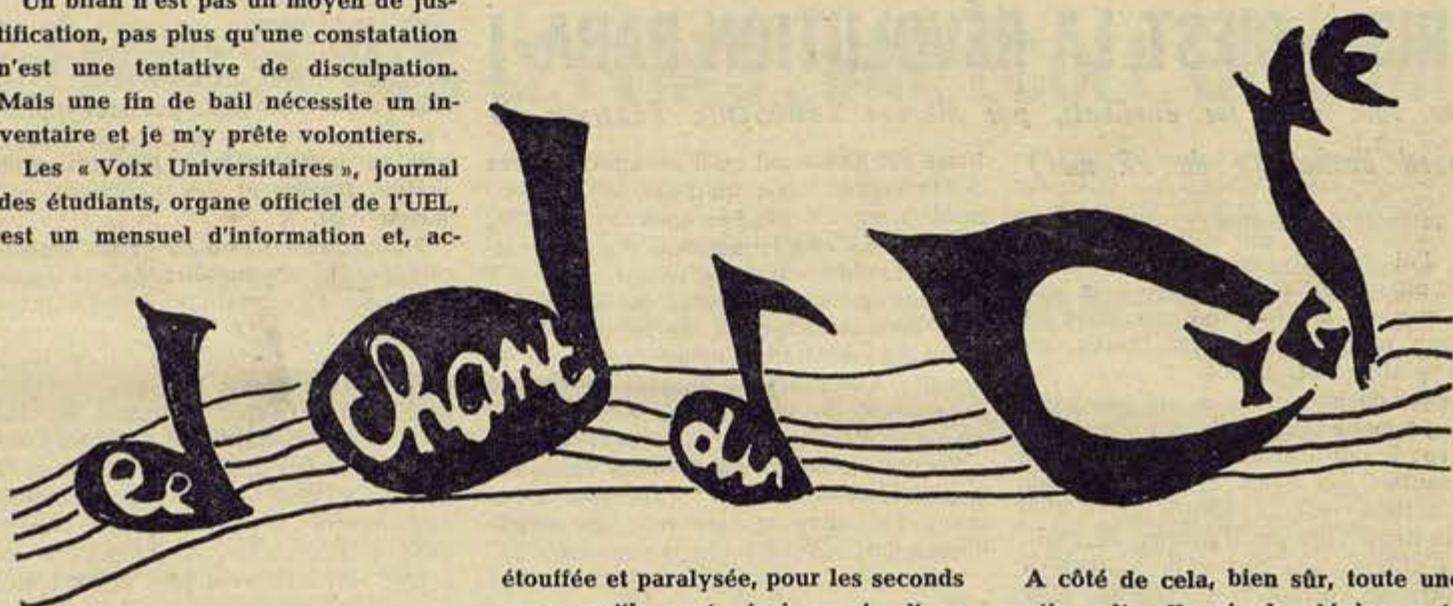
CREDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Un bilan n'est pas un moyen de justification, pas plus qu'une constatation n'est une tentative de disculpation. Mais une fin de bail nécessite un inventaire et je m'y prête volontiers.

Les « Voix Universitaires », journal des étudiants, organe officiel de l'UEL, est un mensuel d'information et, ac-



cessoirement, d'opinion. Son contenu est le reflet fidèle d'une certaine « politique » menée en commun ou séparément par chacun des bureaux des AGEs. L'Union des étudiants lausannois s'y octroie une place de choix, proportionnée à sa qualité d'éditeur ; elle bénéficie également d'un droit de regard sur l'ensemble du journal. Ce qui se traduit par une délégation de pouvoirs à un comité de contrôle (formé des deux présidents des AGEs et du rédacteur) qui, prenant ses décisions à la majorité, peut, en vertu des statuts, exiger ou interdire la publication d'un article.

Du droit de regard à la censure, le pas est vite franchi. Cela d'autant plus que les mêmes statuts font état d'une partie dite officielle et d'une autre dite rédactionnelle.

Comme l'indique son nom, cette dernière est réservée aux articles du rédacteur et du comité de rédaction. Terrain ouvert à une certaine liberté d'expression, elle doit permettre aux responsables du journal de développer inconditionnellement leur opinion.

Mais là, hiatus : elle est subordonnée tout autant que la première à la suprême volonté de l'éditeur. A quoi bon distinguer, alors, puisque, à dénomination différente, la censure reste égale ?

Cela signifie que, pour peu que le rédacteur ait d'autres idées que celles officiellement suivies par l'AGE, il se trouve placé devant l'aberrante alternative soit de servir de fonctionnaire et de mettre en page à une autorité dont la tendance ne concorde pas tout à fait avec ses propres opinions, soit de s'en aller en claquant la porte. C'est là un état de fait regrettable. Tant pour la rédaction que pour les lecteurs. Pour la première, parce qu'elle se sent

étouffée et paralysée, pour les seconds parce qu'ils sont ainsi sevrés d'une éventuelle confrontation entre points de vue sinon divergents, du moins différents.

Reste une autre partie du journal : la Tribune libre ; originairement apanage de l'étudiant de base (à l'image de celle créée récemment dans la « Gazette de Lausanne »), elle a un peu perdu de son caractère en se muant un peu trop en « colonne du groupement organisé » (ce qui semble avoir enfin changé dans ce numéro). Elle a, quant à elle, acquis une indépendance quasi sacrée ; y est accordée une page à qui le demande, pour autant que l'article proposé ait une longueur raisonnable, un style décent et un sujet d'actualité.

Il convient de redéfinir tant le rôle d'un journal étudiant tel que les « Voix Universitaires » que celui du rédacteur.

Pour le journal, on peut s'en tenir à deux critères : d'une part celui de la diversité des facultés. Chacune ou presque édite son propre journal ou bulletin de faculté. Y sont exposés des problèmes propres à la faculté d'où ressort une certaine optique de faculté. Sans que les VU se transforment en un ramassis de quasi-opinions et de semi-idéologies, il semble qu'un de ses rôles serait de coiffer cette variété d'opinions avec plus de rigueur que jusqu'à présent (exception faite du numéro spécial de mai qui ouvrait la voie à cette forme-là). D'autre part, celui de l'apolitisme de l'AGE qui, sans être absolu, semble s'être imposé avec plus de poids au terme de cette législature. Là, de nouveau, divergence de vue, confrontation d'opinions d'où peut jaillir la lumière ; de tels échanges de vues, à l'heure actuelle par trop minimes, seraient souhaitables.

A côté de cela, bien sûr, toute une partie culturelle et plus légère reste indispensable pour assurer, dans une certaine mesure, la lecture du journal, lequel n'est pas fait pour ceux qui l'écrivent, mais bien pour ceux qui le lisent : slogan évident mais parfois oublié !

Quant au rédacteur, le problème est épineux. Membre du bureau de son AGE de plein droit, cette position le place dans une situation délicate : comment désavouer dans son journal une décision ayant rallié la majorité de ses pairs ? Comment faire simultanément le jeu de l'autorité à laquelle il appartient et le sien propre, à supposer qu'il diverge ?

C'est là un véritable cas de conscience qui m'avait totalement échappé lors de mon entrée en fonctions. Et, bien sûr, le problème n'est que déplacé lorsqu'il s'agit pour le rédacteur de représenter le journal à une quelconque manifestation...

L'article premier de ses statuts assigne aux VU un but, celui de traiter des problèmes intéressant les étudiants en donnant à ceux-ci une INFORMATION GÉNÉRALE sur ces problèmes. Une information générale implique une autonomie suffisante pour ne pas se laisser enfermer dans un carcan idéologique trop rigide. Qu'on lui prescrive des limites, voilà qui semble normal. Qu'on la jugule au point de déformer son but et sa raison d'être, voilà qui devrait tôt ou tard changer. C'est du moins mon ultime souhait...

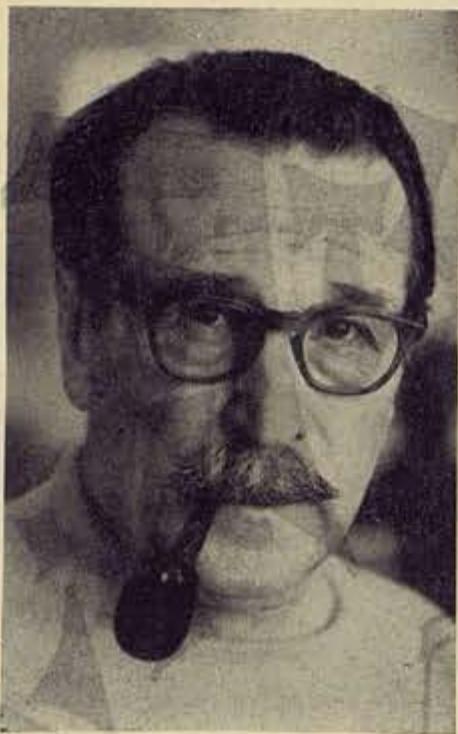
Mais l'heure est venue de céder la place ; vous trouverez le nom de l'heureux(se) élu(e) à ma succession en page 8.

Je lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue, et une législature empreinte d'un libéralisme éclairé !

Dominique CREUX,
rédacteur.

LA FOIRE EST FINIE





Georges SIMENON:

fond : témoin la trainée de poudre qui a suivi l'explosion de colère de quelques étudiants italiens et allemands. L'attitude nouvelle de l'étudiant est somme toute une nouvelle évolution préparée depuis une cinquantaine d'années ; tout comme l'imprimerie a fait éclore une nouvelle génération au XVI^e siècle, la radio, la TV, le cinéma et l'électronique sont en train de créer une ère nouvelle. Seules l'organisation du monde et la morale sont restées des concepts immuables ; ce que vous, les jeunes et les étudiants en particulier, cherchez à faire, c'est précisément à les changer. Comment ? Vous ne savez trop ; vous vous contentez pour l'instant d'adopter une nouvelle façon de vivre, une nouvelle morale, une nouvelle mode, etc. De mon temps déjà, bien que la technique n'en fût qu'à un stade élémentaire, on s'occupait de plus de liberté, trouvant que les « Anciens » usaient un peu trop de leur autorité et ne laissaient pas assez de place à l'individualité de chacun.

Une question se fait actuellement brûlante : c'est celle des structures : structures de l'Université, structures de pouvoir, structures de la société. Dans quelle mesure pensez-vous que l'homme d'aujourd'hui puisse modifier ces structures comme il l'entend tout en sauvegardant sa propre personnalité ?

Il est clair que le point essentiel sur lequel portent les revendications est le refus de l'esclavage de la société telle qu'elle est créée par le machinisme. Pendant des siècles et des millénaires, les pays n'ont prospéré que grâce à l'esclavage ; puis plus tard, ces mêmes pays se sont tournés vers les pays les plus pauvres. Cependant la notion de pauvreté tend à disparaître et avec elle celle d'esclavage : il faut donc une transformation à tous les échelons. On a beau parler de « liberté » en Europe occidentale, il faut reconnaître que vous autres étudiants n'avez pas la liberté d'étudier comme vous avez envie de le faire ni ce que vos aspirations personnelles vous pousseraient à étudier. Votre liberté est en somme étouffée dans des structures rigides, ce qui équivaut de nouveau à un esclavage pur et simple.

C'est pourquoi j'emploierai la formule suivante : dès qu'un homme a l'âge de se faire tuer à la guerre, il a aussi le droit de discuter pourquoi on l'envoie à la guerre, si vous voyez ce que je veux dire, et cela tout en gardant intacte son individualité.

Le vent de contestation qui souffle en ce moment par-dessus les frontières met particulièrement en lumière cette sorte d'irresponsabilité actuelle de l'étudiant ; croyez-vous que ce soit là un aspect du problème mis en relief uniquement par la conjoncture ou qu'il ait des racines plus profondes ?

Je crois qu'il faut bien discerner les deux mouvements qui se sont faits jour : le point de départ a été un mouvement de fond venu du malaise généralisé de l'étudiant, auquel est venu se juxtaposer un autre mouvement, politique celui-là, et spécifiquement national. Ce malaise a été ressenti voilà cinq ou six ans en Turquie où a été faite la révolution, et à Columbia, en Amérique, dont l'Université était en retard par rapport aux autres universités du pays. Il provient de cette nouvelle façon de voir l'homme ; si celui-ci a acquis à la Renaissance puis à la Révolution française de nouvelles libertés et de nouvelles franchises, il en est une qu'il n'a pas encore acquise : c'est la dignité. Or je crois qu'on peut tout voler à l'homme sauf sa dignité ; celle-ci est en effet la chose à laquelle nous tenons le plus. Nous ne la reconnaissons encore qu'à un petit nombre d'individus : à partir d'un certain degré, on a droit à la dignité ; jusqu'à ce degré, on ne l'a pas. L'étudiant a accepté longtemps d'être traité en enfant à l'âge de 22 ou 23 ans, avec un professeur qui montait sur le podium et qui commençait à lui réciter un cours, le même pendant vingt-cinq ans (Réd. : denrée qui n'est pas encore entièrement hors commerce). Ce sens de la dignité, et par là même des responsabilités, doit se traduire par la faculté de pouvoir parler, de pouvoir s'exprimer, et cela pour échapper à l'écrasement de l'énorme machinerie électronique. Il doit pour cela s'acquérir dès le collège où la discussion est déjà tout à fait possible. Prenons l'exemple très simple des patrouilleurs scolaires :

Georges Simenon possède le grand avantage d'avoir vécu dans tous les pays du monde. Victimes et criminels, ouvriers et patrons, étudiants et professeurs n'ont plus de secret pour lui : de l'Université de Harvard à celle de Chang-Hai, il a ainsi pu observer cette nouvelle génération en pleine contestation. En tant que personnalité du monde littéraire, père de famille et homme sans lien direct avec un quelconque milieu universitaire, il a bien voulu répondre à mes quelques questions et émettre ses idées sur la crise actuelle partie d'une base estudiantine.

Que peut-on qualifier de nouveau dans l'attitude en général de l'étudiant d'aujourd'hui par rapport à celui de votre époque et des époques précédentes ?

Les étudiants dépendent des facultés, bien entendu ; or les facultés étant plus ou moins progressistes, on se trouve en face d'innombrables inégalités dans le développement de chaque étudiant d'une faculté à l'autre, d'une université à l'autre et surtout d'un pays à l'autre. Ainsi, l'évolution qui se fait actuellement dans les facultés françaises a déjà vu le jour il y a une vingtaine d'années dans les facultés américaines, où les cours magistraux ont depuis longtemps disparu. Cependant, l'étudiant est le même quant au



Nous sommes volontiers à votre disposition pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

UNE MUTATION PLUS QU'UNE RÉVOLUTION

n'illustre-t-il pas à merveille ce sens des responsabilités que l'enfant apprend à acquérir ?

Intervient alors le problème de son milieu familial et de son ascendance : comment aplanir ensuite les inégalités qui en résultent ?

Disons que les parents, au point de vue de l'éducation, sont devenus pour ainsi dire inexistants, étant donnés les moyens de diffusion à l'heure actuelle qui les supplantent auprès des enfants en leur apportant toutes les connaissances voulues. L'enfant ne puise plus ses principes dans le milieu familial.

Voilà qui va aboutir à une égalisation des couches sociales, à une démocratisation à outrance dans tous les domaines, sans distinguer ceux où elle serait mieux à sa place que dans d'autres...

Cette différence de couches sociales, notez qu'elle n'existe déjà presque plus du tout en Amérique. A mesure que les revenus se rapprochent (l'écart tend à s'amenuiser de plus en plus chez nous aussi entre l'ancien riche et l'ancien pauvre), la distinction de classes disparaît.

N'assiste-t-on pas alors pareillement à une modification de la notion même de culture et à une baisse du niveau de cette dernière ?

Cela dépend de ce que vous entendez par culture ; à l'heure actuelle, il se vend plus de livres et d'encyclopédies qu'il ne s'est jamais vendu. Les enfants et les adolescents emmagasinent une quantité énorme de connaissances. Evidemment, il y a une grosse différence avec la culture telle qu'on la concevait autrefois : il n'est plus ou quasiment plus question du vieil helléniste lisant encore ses auteurs dans le texte à 75 ans. Il faut nécessairement choisir : ne pas abandonner la culture, mais la transposer sur un autre plan. Je touche du même coup un autre problème : celui de la spécialisation. Prenons l'exemple de la médecine aux USA : celui qui va devenir spécialiste nez-gorge-oreilles aura d'une part très tôt un contact direct avec le malade (dès la première année), et ne sera pas obligé d'autre part d'étudier les moindres petits os des doigts de pied. Il faut comprendre qu'on ne peut pas donner toutes les

connaissances générales et toutes les spécialisations en même temps.

Vu cette spécialisation très poussée, ne pensez-vous pas que la culture classique soit un joint très positif entre la formation classique et la formation scientifique, et qu'à cet égard le récent abandon du latin pour la formation médicale ne fasse qu'épaissir la cloison qui sépare le « classique » du « scientifique » ?

Il faudrait au niveau du secondaire non pas du latin pur, mais l'équivalent des études latines et grecques, en étudiant Virgile, Platon et Aristophane sans les prendre nécessairement dans le texte. Il importe que subsiste cette culture classique, mais en l'adaptant au temps mis à disposition et aux quantités de matières à ingurgiter. Ainsi au MIT, en Amérique (un des plus grands poly du monde), on a institué des cours de littérature facultatifs ; il est en effet flagrant de constater que ces écoles forment de très grands ingénieurs et spécialistes, mais que ceux-ci, jusqu'à l'âge de 40 ans, ont eu si peu de loisirs que lorsqu'ils en ont, ils se sentent tout dépaysés et ne savent les utiliser autrement qu'en faisant des math ! La culture est donc une nécessité, mais cela ne doit pas être une obligation.

Et à l'autre pôle, que penser de la technocratisation de plus en plus poussée des pays techniquement les plus avancés, et de l'appauvrissement de ceux qui le sont le moins ?

La question réside dans le fait que nous voulons en moins de cent ans faire parcourir à des centaines de millions de gens le chemin que nous avons mis 7000 ou 8000 ans à parcourir. Or, dans les pays techniquement sous-développés existe une éthique extraordinaire à laquelle nous avons voulu à tort substituer la nôtre et que nous n'avions pas comprise. La tendance maintenant est à l'échange ; ainsi à Dakar par exemple, les professeurs européens de médecine qui sont là-bas sont chargés non seulement d'enseigner, mais encore d'étudier les méthodes des sorciers indigènes pour voir ce qu'il y a de bon dedans. Nous avons ainsi vécu longtemps dans un monde où il n'y en avait qu'un qui parlait et aucun pour lui donner la ré-

plique ; notre époque est celle du dialogue, d'une évolution beaucoup plus qu'une révolution dans la compréhension mutuelle et la coordination des responsabilités. Inutile de préciser que l'agitation et la violence n'y aideront pas.

Cette évolution amorcée au mois de mai doit-elle être considérée comme générale ?

Il est clair que cette mutation, à l'image de celle de l'époque de la Renaissance, va toucher absolument à tout. L'exemple qui me semble le mieux approprié à ce mouvement total et irréversible est celui du code et de son application : dans le vieux code pénal, le juriste se préoccupait avant tout du crime ou du délit, et non de l'individu ; à l'heure actuelle, la tendance est dans le monde entier d'individualiser le crime ou le délit. On commence par étudier l'individu, après quoi l'on se demande pourquoi il a commis le crime ou le délit. C'est là un changement total. L'homme n'est plus considéré par le juriste, le médecin ou le sociologue comme il y a soixante-dix ans. Tout est ainsi mis en question, jusqu'à nos institutions les plus fermement établies, comme le mariage, par exemple.

Vous-mêmes êtes les pionniers d'une époque formidable. Les contacts entre étudiants et ouvriers feront date. Les évolutions de droite, de gauche et du centre seront remplacées par une évolution où il sera fait abstraction de toute barrière politique.

Et pour l'avenir, si nos aînés avaient à nous donner des conseils, lesquels pourraient nous être utiles ?

Vous n'avez en réalité de conseils à demander à personne. C'est à vous autres de prendre des décisions pour l'avenir, puisque c'est vous seuls qui vivrez l'avenir. Comment voulez-vous que nous vous disions quoi que ce soit, nous qui n'avons pas eu l'expérience de tout cela mais dont les expériences ont raté ? Vous ferez à coup sûr mieux que nous !

X

Puissions-nous mettre en pratique un tel optimisme !

Dominique CREUX.

Collaboration : Pierre-André Marmier, Antoine Siegrist.

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPECIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO . PROJECTION . CINE



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCA SVIZZERA
UNION BANK OF SWITZERLAND

CLAUDE BONNARD:

L'autonomie de l'Université et les revendications des étudiants

Conseiller d'Etat et ancien chargé de cours, M. Claude Bonnard réunit deux qualités particulièrement utiles pour juger de la situation actuelle dans notre Université. Il a bien voulu nous accorder un entretien au cours duquel il nous a donné ses opinions strictement personnelles.

M. Bonnard, à votre avis, comment peut-on envisager une certaine autonomie de l'Université par rapport à l'Etat et sous quelles formes doit-elle se traduire ?

J'envisage l'autonomie de l'Université très grosso modo de la façon suivante : d'abord, cela doit être une autonomie budgétaire, en ce sens que l'Université doit disposer d'un budget dont le montant général est fixé par l'Etat après consultation préalable de l'Université dans le cadre général du budget de l'Etat ; après quoi, la répartition de ce budget dans les diverses facultés doit être assumée par l'Université qui doit elle-même décider où elle entend porter son effort principal et quels secteurs peuvent être momentanément laissés en suspens. L'Université, si vous voulez, doit développer sa propre politique universitaire. Ensuite, il est nécessaire que l'Université ait, pour développer cette politique, des organes qui lui permettent d'avoir une direction effective ; or il n'échappe à personne qu'actuellement, ces organes font défaut. Trop de cloisons entre les facultés empêchent que des rapports suivis et fructueux s'y établissent. Cela suppose évidemment une évolution considérable, qui doit aboutir à la formation d'un pouvoir central réunissant deux conditions : la stabilité et l'autorité.

Pensez-vous que le projet de la réforme du rectorat soit satisfaisant à ce point de vue ?

Il me semble que les trois postes ainsi créés en vue de Dorigny sont exactement dans cette ligne de renforcement de l'autorité centrale universitaire, d'autant plus que le Conseil d'Etat, dans sa dernière séance, a pris une décision d'entente avec l'Université qui doit étendre ce rectorat à l'ensemble de la gestion de l'Université. Cette décision a été prise en dehors de la loi sur l'enseignement datant de 1915 et actuellement en révision ; on peut s'en étonner : pourquoi créer une institution en dehors des textes ? Il s'agit dans le cas présent d'expérimenter d'abord pour institutionnaliser ensuite : se rendre compte de la façon dont les différents rouages fonctionnent, principalement entre l'Etat et le

rectorat, et plus encore entre le rectorat et les facultés. Un immense travail de coordination entre celles-ci est en effet urgent.

Estimez-vous que la réforme envisagée soit suffisante pour assurer cette coordination dont vous parlez ? N'y aurait-il pas des changements à apporter dans la direction de chaque faculté ?

Je pense qu'à longue échéance, on pourra se poser la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'avoir un administrateur permanent comme il existe déjà dans le système français. Cependant, à l'inverse de ce dernier, il ne s'agirait pas d'un représentant de l'Etat auprès de l'Université, mais bien de l'Université auprès de l'Etat.

Au niveau des facultés, le besoin me semble moins aigu, et cela pour la raison suivante : tandis que le recteur et les doyens de la Commission universitaire changent tous les deux ans dans le système actuel, ce qui rend impossible une politique continue, le Conseil de faculté, lui, est tout à fait stable, et le doyen, bien qu'étant en sorte le moteur de la faculté, ne possède aucun pouvoir de décision réel. Peut-être serait-il souhaitable de décharger le doyen durant les deux ans où il est en fonction, comme c'est le cas pour le recteur dans le nouveau projet, vu l'énorme charge que cela représente.

Au sujet des revendications des étudiants, jugez-vous comme normal que ceux-ci soient consultés sur toutes les questions qui les touchent au premier chef ?

Je considère qu'il existe de nombreux domaines où les étudiants ont le droit d'être non seulement consultés mais aussi de prendre part aux décisions : ainsi le secteur des bourses et celui du logement, comme c'est d'ailleurs le cas actuellement, qui les concernent directement. Il y a d'autres domaines où les étudiants doivent pouvoir jouir de ce droit ; cela nécessite une première remarque : droit à être consulté signifie à mon avis droit de pouvoir s'exprimer sans qu'il en découle pour l'étudiant un préjudice quelconque. D'un autre côté, il faut aussi souligner que l'étudiant doit pour sa part faire un usage raisonnable de ce droit, quant à la forme davantage que quant au fond. Cela dit, cette expression en toute liberté doit pouvoir s'exercer essentiellement dans la matière même de l'enseignement, lorsque celle-ci laisse à désirer (par exemple lorsque la même matière se retrouve



dans plusieurs cours sans que cela soit indispensable, ou lorsqu'il paraît souhaitable que l'on multiplie l'enseignement par petits groupes). Ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'une fois que les étudiants se seront exprimés, leur avis sera automatiquement suivi. Cela signifie en revanche que cet avis doit être examiné et discuté ; cela signifie aussi que de la discussion devrait sortir une modification du point de vue soit des uns, soit des autres, afin que le dialogue prenne son véritable sens et ne se trouve pas transformé en une prise de position unilatérale, quitte à entendre plutôt qu'à écouter ce que dit l'autre.

Il va venir maintenant la révision de la loi sur l'enseignement supérieur ; le Conseil d'Etat entend procéder en trois étapes : la première, quasi terminée, où un groupe très restreint a élaboré une sorte d'avant-projet. La deuxième où une commission extraparlamentaire devra examiner le projet. La troisième, où le Conseil d'Etat examinera lui-même le projet avant que ne s'engage l'étape parlementaire. Dans la deuxième phase, je pense que les étudiants devraient être associés, et avoir non seulement une voix consultative, mais, je le souhaite, une voix délibérative comme les autres membres de la commission.

Une dernière question : puisque vous êtes chef du Département de la police, pourrions-nous savoir de quelle manière vous envisageriez l'emploi de la force dans le cadre d'une éventuelle insurrection estudiantine ?

Je vous dirai que tout dépend des étudiants : si ceux-ci troublaient l'ordre public, il serait difficile à la police de rester inactive ! Je souhaite vivement n'avoir jamais à aborder ce problème, que ce soit dans le cas d'une manifestation de rue ou dans celui de l'occupation des locaux de l'Université, réputée bâtiment d'Etat !

Dominique CREUX.

Collaboration Jacques Poget

ÉTUDIANTS AFRICAINS PARMIS NOUS

Il y a près de trois mois, le 10 mars 1968, la sous-section suisse du MEOCAM (Mouvement des Etudiants de l'Organisation Commune Africaine et Malgache) organisait à la salle des Vignerons une conférence-débat sur le thème suivant : « Echanges économiques et culturels entre la Suisse et les pays de l'OCAM — Perspectives. »

Le but de cette conférence était de créer des contacts entre des étudiants africains et le public suisse, informer d'abord, puis inviter au dialogue, à l'échange et à la critique. Réunissant un nombre assez restreint de personnes, cette conférence n'était qu'un départ, un modeste premier pas ; mais l'on peut espérer que d'autres suivront.

Pourquoi le MEOCAM ?

L'OCAM (Organisation Commune Africaine et Malgache) est une organisation principalement économique groupant 14 pays africains francophones (notamment le Congo, le Sénégal, le Côte d'Ivoire,... ainsi que Madagascar).

Les étudiants de ces pays se sont groupés en associations (MEOCAM) dans plusieurs Universités européennes et africaines. C'est en mars 1968 que s'est créée la sous-section suisse du MEOCAM, dans la perspective suivante : « Les étudiants du Tiers-Monde que nous sommes, nous dit leur président, étudiant en architecture, avons besoin de procéder de façon constante à une confrontation entre l'enseignement universitaire qui nous est généreusement prodigué et la réalité économique et culturelle de nos pays respectifs, tant il est vrai que cet enseignement est conçu pour un type de société donné, à un stade donné du développement de cette société. »

« Il nous était difficile, nous dit-il encore, de rester insensibles à cette leçon de modération, de stabilité politique, d'unité dans la diversité que propose votre pays à la réflexion des hommes. » Même si cette dernière remarque semble trop flatteuse pour notre pays dont les particularismes locaux y cultivent parfois encore un cantonalisme mesquin, elle nous montre à quel point l'image embellie que reflète la Suisse aux yeux des pays du Tiers-Monde leur a donné en nous une confiance presque immuable, que vient encore accroître l'absence de toute tutelle coloniale et de toute hypothèque politique dans nos relations avec eux, pour reprendre les termes de nos camarades africains. Ce crédit quasi-illimité dont nous jouissons auprès d'eux nous charge d'une grande responsabilité : celle de faire ce qu'on attend de nous.

Relations économiques et culturelles

Le conférencier, étudiant en HEC, nous expose d'abord le contexte international qui a fait naître le phénomène de coopé-

Un médecin s'apprête à faire une ordonnance ; il cherche dans toutes ses poches et en sort enfin un thermomètre : — Quel est le trou de bal qui a gardé mon stylo ?

ration entre la Suisse et les pays africains — puis l'évolution et la situation actuelles des relations humaines et commerciales entre la Suisse et les pays de l'OCAM en particulier — et enfin les échanges dans le cadre des grands ensembles économiques dans lesquels ils auront à se mouvoir. Mon but n'est pas de faire ici un compte-rendu détaillé de ses propos, nourris de renseignements et de statistiques assez précis recueillis notamment au département politique fédéral, mais d'en faire ressortir quelques lignes principales.

Impliquée dans une communauté de destins entre tous les peuples de par l'interdépendance internationale de plus en plus marquée sur le plan de la croissance économique, la Suisse, comme d'autres Etats européens, ne peut oublier que dans l'aide aux pays en voie de développement, ses propres intérêts sont aussi en jeu. De plus, « ayant derrière elle une longue expérience de coexistence pacifique entre divers groupes ethniques, elle est en mesure de jouer dans les pays en voie de développement un rôle dépassant de loin ses possibilités matérielles ». Telle est la conviction de nos camarades africains.

En matière économique, les échanges entre la Suisse et les pays de l'OCAM sont assez limités, en particulier parce que nous n'avons à leur offrir, en échange des matières premières qu'ils peuvent nous fournir, que des produits finis de fabrication hautement spécialisée issus de notre industrie, inaccessibles aux pays pauvres de l'Afrique.

La solution consistera plutôt à accroître les capitaux sur place et augmenter les succursales des entreprises suisses dans les pays de l'OCAM. Mais là encore, nous le savons, les difficultés sont grandes. L'Afrique devra veiller à discipliner sa production en opérant un dosage équilibré entre son expansion agricole et industrielle notamment. Mais pour le moment, elle n'est pas encore sortie du cercle vicieux du sous-développement.

L'aide au sous-développement ne consiste pas simplement à envoyer de l'argent (la Confédération perçoit environ 8-11 francs par contribuable et par an pour la coopération technique), ni à entretenir certains échanges culturels (expositions, foires, conférences, rencontres...). Il faut surtout que nous envoyions encore des volontaires sur place (agronomes, chercheurs, médecins, enseignants, etc...), formés dans leur métier et capables de s'adapter à un nouveau milieu, qui transmettent leurs connaissances pratiques afin de former des cadres, surtout dans les domaines les plus urgents de l'enseignement et de l'agriculture. Ils devront adopter « une vision globale des problèmes du développement et les concevoir comme une entreprise de promotion humaine ». On créera ainsi « un climat de confiance et de respect entre les Suisses et les Africains, qu'un million de francs et une tonne de fromage n'auraient jamais pu susciter ».

Inversement, beaucoup d'Africains sont envoyés en Europe, et notamment en

Suisse, comme travailleurs, stagiaires ou boursiers, pour être formés dans nos hôpitaux, nos banques, nos Universités...

Spectateurs d'un débat

Le débat qui suivit ne fut pas alimenté, comme on aurait pu le supposer, par les questions, remarques et critiques des spectateurs européens, mais surtout par une discussion entre Africains eux-mêmes. Certains contestaient la position du MEOCAM, qui n'est pas contre les gouvernements, d'autres dénonçaient la situation sociale de leurs pays, où les chefs d'Etat se remplissent les poches pendant que le peuple crève de misère, d'autres enfin nous rapportaient leurs expériences vécues (dans leur milieu familial et local), nous prouvant par des images frappantes et par des gestes mieux que par des discours combien il est plus efficace d'envoyer dans leurs pays des volontaires qui accomplissent un travail concret que de l'argent qui disparaît on ne sait trop où.

Il était intéressant pour nous, Suisses, de prendre conscience des problèmes de l'Afrique non plus d'un point de vue extérieur d'Européens, mais de l'intérieur même. Nous pouvions réaliser concrètement que pour ce continent composé d'Etat divisés, de situations, d'ethnies et de traditions si différentes, la grande difficulté est de trouver une idéologie commune qui ne soit pas directement transplantée de la civilisation d'un autre continent. Enfin, l'occasion nous était donnée de nous pénétrer d'une autre mentalité, de nous adapter à un « climat » nouveau. Cette prise de conscience, cette rencontre et cette adaptation sont indispensables à ceux d'entre nous qui, un jour, consacreront une année ou deux à la coopération technique dans des pays du Tiers-Monde.

L'Université, lieu d'information, centre où l'on peut débattre de toutes les questions que pose l'assistance technique, point de rencontre des jeunes de tous les pays, « peut favoriser mieux que quiconque la compréhension culturelle, intellectuelle et économique entre la Suisse et les pays du Tiers-Monde ». Elle nous donne sur place, tous les jours, cette occasion d'ECHANGE ; et cette occasion, c'est à nous de la saisir.

Mary ZWAHLEN.



« AU SNACK »

Métropole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Deux réponses aux...

Mon cher rédacteur,

Tout d'abord, permets-moi de te remercier pour la littérature universitaire que tu m'envoies chaque mois. C'est pour moi une source quasi inépuisable de joies et de surprises. J'y trouve par exemple ce mois-ci une lettre ouverte, qui appelle une lettre réponse. En ce petit matin d'un samedi qui déchante, je sors péniblement d'une de ces effroyables et « conventionnelles beuveries à la bière zofingiennes », c'est pourquoi vraisemblablement je ne trouve que brouillard dans ma lecture. En page cinq, l'« œil de Mao » foudroie ce malheureux Otto Frei, de la NZZ, qui ose écrire un article insignifiant sans demander la bénédiction des Jeunesses progressistes, il est donc bien mal informé ! Peut-on savoir si le barbouilleur progressiste de la lettre ouverte a rencontré le comité de Zofingue pour connaître les activités de la société ? De source autorisée, non ! Et même, laissons Zofingue aux beuveries qu'on lui prête ; d'une autre source tout aussi digne de foi, je me suis laissé dire qu'un agité bien connu de la Faculté de droit, qui commet régulièrement plusieurs papelards dans les « VU », et qui doit frayer politiquement avec l'œil de Mao et autres JP serait membre-fondateur d'une nouvelle société baptisée « Bituria » (orthographe ?) dont l'activité première est la « bistrologie ». (...) Quoi qu'il en soit, le Turnus se réjouit de la naissance de cette nouvelle corporation, qui permettra à ses membres de « cultiver un conformisme absolu, conséquence logique de l'abject adage petit bourgeois : il faut

bien que jeunesse se passe » (logique qui m'échappe d'ailleurs).

Mon cher rédacteur, excuse-moi de ce commentaire un peu long sur le début de la lettre ouverte, mais cela vient du fait que le reste est un brouillard qui va en s'épaississant, à peu près aussi explicite que des expressions comme « l'appréhension de la connexité des problèmes avec le dynamisme de la réalité sociale, champ des lignes de force dessinées par les conflits de classes ». Cela est d'un style juste bon pour le commentaire d'une œuvre inédite où le critique n'a rien vu. Quant aux étudiants, il aimeraient autant appréhender le sens des tracts qu'ils reçoivent que la connexité des problèmes.

Il y a d'autres points où le style n'est plus seulement ésotérique (ce qui pourrait faire bien), mais contradictoire : la lettre ouverte semble se résigner devant un « système des débouchés en général de l'enseignement supérieur sur des emplois de cadres subalternes », ce qui n'empêche pas de parler un peu plus loin des « étudiants qui seront demain les cadres économiques, sociaux et culturels ». Il faut savoir ; si on statue sur l'avenir de l'étudiant, il ne peut pas être dans toute la hiérarchie à la fois.

De toute façon, ceux qui ont inventé récemment l'étudiant responsable pourraient maintenant aller se coucher sur leurs lauriers ; si l'étudiant est assez grand, il n'a plus besoin de leaders, surtout extrémistes ; il n'y a que les mineurs et les minables qui aient besoin de tuteurs.

Cela dit, je suis le premier à penser que de nombreuses réformes s'imposent à l'Université et qu'aucun de ces sales - réactionnaires - avec - qui - on - ne -

peut - pas - discuter ne le contestera. A ce propos, il faudra que :

- ceux qui veulent sortir de l'Université avec une formation les préparant à la vie pratique, mais sans que l'Université soit une école professionnelle, se décident pour l'une ou l'autre solution ;
- ceux qui veulent remplacer certains cours ex cathedra par des séminaires obligatoires et diminuer l'importance des examens au profit d'un contrôle permanent pendant l'année, mais qui pensent que l'étudiant est responsable, se décident aussi pour l'une ou l'autre branche de l'alternative, car l'étudiant responsable est capable d'aller aux séminaires sans qu'on l'y oblige et d'organiser la préparation de ses examens avec prévoyance et intelligence ; celui qui n'en est pas capable a meilleur temps d'arrêter ses études à la fin de l'école primaire.

Comme je t'ai entendu dire une fois, mon cher rédacteur, que les « VU » sont ouvertes à toute plume d'étudiant, j'apporte une page à ton numéro de juin et attends avec intérêt la suite des débats sur le problème universitaire. Avec mes meilleures amitiés.

Jacques BALLENEGGER.

Un buveur à table. Au dessert, on lui offre du raisin :

— Merci, je n'ai pas l'habitude de prendre mon vin en pilules.

Le Chevalier Des Grioux voyant sa dulcinée rentrer du Réarmement moral :

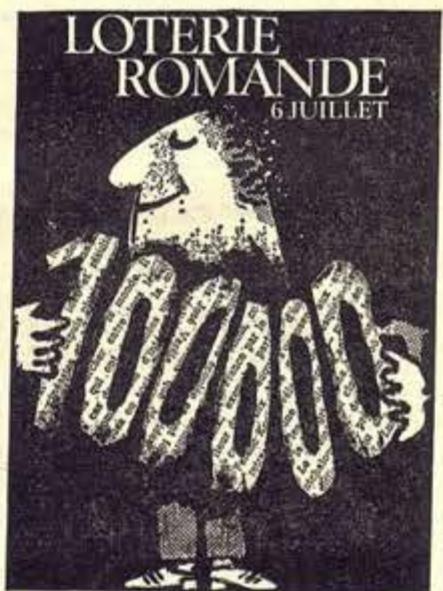
— Manon, laisse Caux.

**Les instruments Kern
ont prouvé
leurs qualités
dans le monde entier**

Instruments de géodésie
Appareils photogrammétriques
Compas de précision
Jumelles à prismes, longues-vues
Microscopes stéréoscopiques
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau
Usines d'optique
et de mécanique de précision



...étudiants progressistes

PROGRESSISTES... OU PROGRÈS ?

En cette période de troubles estudiantins et autres, les VU ont publié, en mai, une lettre ouverte du groupe étudiants des Jeunesses progressistes. La rédaction des VU s'est contentée de la publier sans commentaires... dans l'espoir peut-être de recevoir des montagnes de lettres l'approuvant ou la désapprouvant. (Réd. : c'est exact.)

Après avoir lu cette accumulation de propos polémiques et d'éléments d'un programme d'action, le lecteur devrait pouvoir se rendre compte que ce mouvement des « Jeunesses progressistes » — s'il a peut-être raison de critiquer un tas de choses — représente moins une tendance « pro-gressiste » qu'une orientation pro-communiste dont la vertu principale n'est pas la modération. A première vue, il n'y a rien de mal à cela, mais la lettre ouverte a tout de même suscité quelques réflexions chez le « mollusque » que je suis (c'est-à-dire un étudiant qui, ayant des soucis plus concrets, ne peut participer activement, mais qui ne s'intéresse pas moins aux événements). Il serait cependant inutile de reprendre tous les points. Contentons-nous d'en relever quelques-uns, le reste pouvant entrer dans une marge de tolérance que j'accorde volontiers à chacun sans me passionner.

— Qualifier de « petit bourgeois » l'adage « il faut bien que jeunesse se passe » ne témoigne pas d'un grand souci d'objectivité. A-t-on jamais vu une société chaude, communiste ou capitaliste, où les jeunes n'ont pas remis en question d'une façon ou d'une autre l'ordre établi par les adultes ? Contrairement à ce que disent les « Jeunesses progressistes », il n'y a que très peu de différence entre les mouvements estudiantins dans le monde capitaliste et ceux des pays à idéologie communiste. La différence me semble plutôt se situer au niveau de la tournure politique qui leur est donnée.

— Dire sans réserve que ce qui se passe dans la vieille Europe capitaliste est « positif » est émettre un jugement de valeur contestable. Les modifications apportées aux institutions sous la pression des événements ne sont que rarement satisfaisantes, mais créent tout au plus des méfiances mutuelles. De façon générale, disons qu'elles ne font que déplacer les frustrations d'une couche sociale à une autre.

— « Cet asservissement (?) de l'université à l'économie » ne montre nullement que la crise actuelle des universités « n'est que le détail d'une crise plus générale du capitalisme moderne » ; c'est une affirmation gratuite qui exprime tout simplement le désir des auteurs. Il faut être fortement endoctriné par le déterminisme communiste pour le dire aussi catégoriquement. La réalité est sans doute plus complexe. Je serais d'ailleurs porté à croire qu'un certain « asservissement » de l'université à l'économie serait préférable à l'asservissement de l'université à la doctrine d'un parti communiste unique.

— Notre système des carrières, en dépit de la « prostitution généralisée tenant lieu de rapports humains et hiérarchiques » nous garantit malgré tout un brin de liberté de pensée et d'expression que les sociétés communistes ne recouvrent qu'au prix de multiples ennuis et à travers mille péripéties (j'admets ici entièrement le qualificatif « heureuse » donné à l'évolution en Tchécoslovaquie). N'est-il pas illusoire de penser que cette « prostitution généralisée » pourrait disparaître avec l'abolition de la structure économique et politique du capitalisme ?

Il y a autre chose : ce même mouvement des « Jeunesses progressistes » comprend encore un « groupe apprentis » (dont font partie d'ailleurs plusieurs étudiants !). Ce groupe distribue des circulaires aux apprentis et donne, enveloppés dans une propagande haineuse, des ren-

seignements et citations de valeur inégale.

Je ne veux pas ennuyer le lecteur avec les détails de cette affaire, mais j'aimerais tout de même relever deux points :

— Parlant de la situation financière des apprentis, les « Jeunesses progressistes » se plaignent de ce que l'aide financière de l'Etat est trop faible. Or, les chiffres qu'ils citent datent de 1965, alors qu'aujourd'hui, à la suite d'une nouvelle législation, ces sommes sont considérablement plus élevées, variant presque du simple au double. Mais cela, ils ne le disent pas.

— Ailleurs, ils donnent, par exemple, une citation prise d'un petit travail du soussigné tout en négligeant de faire les réserves formulées dans le contexte, tant et si bien que la phrase en question leur fournit, malgré moi, argument à des interprétations par trop tendancieuses. Ils profitent d'ailleurs de mon attachement accessoire à un service de l'Etat pour donner un caractère officiel à cette citation abusivement interprétée.

Quand on donne à des apprentis, qui n'ont que rarement ou difficilement l'occasion de les vérifier, des renseignements et citations lacunaires ou déformées, on pratique alors une politique qui doit être sévèrement condamnée.

Revenons à la question posée au départ. Il existe une multitude de définitions du progrès, mais — après ce que l'on vient de voir — il est permis de douter que les « Jeunesses progressistes », en dépit de leur nom, en aient adopté une qui soit de nature à faire avancer d'un pas les réformes indispensables de nos universités ou de l'enseignement en général. La réforme universitaire me paraît, en effet, trop éloignée de la réforme désirée par ce mouvement ; mais, les deux réformes sont néanmoins suffisamment semblables pour que l'une puisse servir la cause de l'autre.

H.-U. Trachsel, SSP.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

Sur quelques thèmes lausannois

Parmi les grands mots qui reviennent souvent dans la discussion estudiantine lausannoise, certains me semblent tout à la fois assez vagues et importants pour que la réflexion s'y arrête un instant, cela d'autant plus qu'ils constituent souvent des préalables aisément admis à toute action estudiantine.

Sur la solidarité

Soit une faculté A qui choisit, obtient et réalise le dialogue étudiants-professeurs, et s'interdit expressément de recourir à la grève pour faire aboutir ses propositions. Soit une faculté B qui se détermine en faveur du contrôle étudiant et choisit la grève comme moyen d'action. Si l'on conçoit aisément que la faculté B se solidarise par des résolutions, pancartes, cortèges ou grèves avec la faculté A lorsque celle-ci se heurte à l'incompréhension, imagine-t-on sérieusement que l'inverse soit possible? En d'autres termes, une faculté « mini » va-t-elle compromettre les termes du dialogue engagé et les résultats éventuellement obtenus au profit de l'action d'une faculté « maxi » dont elle a refusé expressément et librement les buts et les moyens?

Il apparaît ainsi que la solidarité inter-facultés peut s'exercer avec raison et profit sur la base d'une plate-forme commune, mais que l'invoquer au-delà de cette hypothèse, c'est soutenir aveuglément, au nom d'un principe général et généreux, celui qui se choisit le plus extrémiste (d'où, pour une part, la surenchère et la logorrhée).

Sur la masse, les spécialistes et la communication

Après une longue période où les organes de l'AGE ont été formés de spécialistes plus ou moins bien préparés et dont les seules qualifications au départ étaient l'intérêt pour la fonction et la disponibilité, voici que le seul groupe actif et organisé au niveau universitaire refuse de construire l'action estudiantine sur cette structure qui perpétue et légitime à la fois la non-représentativité bien connue de l'AGE et l'indifférence de la majorité.

Substituer à cette pseudo représentativité la prétendue légitimité démocratique de la masse, c'est vouloir se noyer plutôt que d'être brûlé. Car la masse a ses leaders et ses manipulateurs, leur claque et leurs mots d'ordre, elle est composée d'individus qui pensent oui ou non, sont pour ou contre, sifflent ou applaudissent, mais en aucun cas de personnes libres et autonomes, critiques et nuancées, comme on peut admettre que devraient l'être ou le devenir des universitaires. Or, s'il est souhaitable que chaque étudiant s'informe, se fasse une opinion et agisse dans la mesure de ses moyens, il est évident que tous ne peuvent discuter de tout. Une nécessaire division du travail s'impose, et le vrai problème ne réside pas dans la fausse alternative masse-spécialistes, mais se trouve dans la mise sur

pied d'un système de communications et de concertation entre les représentants responsables, les groupes de travail et de réflexion, et l'étudiant de base.

Il n'existe pas de solution toute faite à cette grosse question d'organisation de la communication. Dans cette voie, les commissions d'études interfacultés sont un tout, tout petit pas, bien imparfait encore.

Sur la nature éternelle et passagère de l'étudiant

Il est étonnant que les doctrines de la métempsychose ne recrutent pas plus d'adeptes à l'Université: réincarné année après année, selon un flux plus ou moins rationnel, l'étudiant n'existe qu'en tant qu'éternel provisoire. Dès lors, deux risques majeurs viennent se greffer sur toute action estudiantine: le premier est constitué par le délai de mise en pratique des réformes, assez court dans la moyenne des réformes administratives, mais relativement long par rapport à la durée des études, d'où les psychodrames et la stratégie de l'impatience (cf. *Domaine public*, No 92); le second réside dans la possibilité que la volée suivante refuse les solutions mises en place, si larges et bien intentionnées soient elles, et crée les siennes, qui seront naturellement affectées du même risque.

Autre conséquence de cette nature passagère de l'étudiant: il semble qu'il lui soit difficile de prendre une part entière et complète aux décisions universitaires, dans le cadre de quelque forme de participation que ce soit, car le pouvoir de décision est lié au poids de la responsabilité. Un professeur, un fonctionnaire, un conseiller d'Etat, outre qu'ils jouent leur avenir, peuvent être recherchés jusqu'en justice pour les fautes qu'ils ont commises.

Comment l'étudiant, impécunieux par définition, pourra-t-il assumer cette res-

ponsabilité? Ira-t-on le tirer de ses activités professionnelles cinq ans après une décision malheureuse? Et qu'en sera-t-il au cas où ce seraient les assemblées estudiantines, anonymes par essence, qui auraient pris ou entérinés des résolutions néfastes?

Le propos de tout ceci n'est pas de dresser d'artificielles et formalistes barrières à l'intervention des étudiants au niveau de la préparation, de la décision et de l'exécution, mais de souligner qu'aucune forme de participation ne peut s'établir dans l'ignorance de ces données. La prise de responsabilités par les étudiants ne peut être la même que celle des permanents de l'Uni, professeurs et administrateurs. Il importera que, parallèlement à la nécessaire participation des étudiants, se crée une structure estudiantine nouvelle qui soit capable de l'assumer, faute de quoi la participation aux décisions n'est qu'un mot vide de sens.

* * *

Sans quitter le domaine très général de ces aspects de forme, il serait certes loisible d'en aborder d'autres, comme l'existence d'un seul groupe de pression actif au niveau de l'Université et de tendance très marquée, comme la manière de définir des objectifs en énumérant les refus plutôt que les acceptations, comme le rôle de l'AGE en tant que pouvoir indépendant, et ainsi de suite. Ce serait allonger beaucoup sans nécessité impérieuse, et ce serait aussi courir le risque d'investir le dynamisme et la générosité dont sont capables les étudiants dans une réflexion où l'Université, telle une certaine littérature, est à la fois sujet et objet, plutôt que de les orienter vers des directions plus concrètes, moins amères et moins débilantes que ces jeux de miroirs où le serpent se mange la queue jusqu'à l'infini.

François de ROUGEMONT.
(Droit.)

Le LEASING

est-il la formule de l'avenir?

peut-être...

mais pour l'instant nous mettons à votre disposition une

OPEL RECORD 1700

neuve moyennant une prime mensuelle de Fr. 289.— comprenant la location et une assurance casco.

Les conditions générales peuvent être obtenues auprès des

Etablissements Ch. RAMUZ S. A. - Lausanne
2, avenue d'Echallens Tél. 24 04 44

DISTRIBUTEUR GÉNÉRAL OFFICIEL GMS DEPUIS 40 ANS

À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Un groupe d'étudiants en médecine a publié dans le dernier numéro spécial des *Voix Universitaires* un article qui n'engage pas l'ensemble des étudiants, exprimant certaines idées auxquelles nous ne saurions souscrire.

Nous contestons tout d'abord ce qui suit (problèmes propres à la faculté de médecine, § 3) :

« Il est indispensable de développer à côté de la médecine curative une médecine préventive et un organisme fédéral de la santé publique réellement efficace. Quand notre pays aura-t-il enfin sa sécurité sociale (garantissant l'égalité de la qualité des soins pour tous) ? »

Nous nous opposons à cette tendance centralisatrice, la centralisation, dans ce cas, n'étant pas synonyme d'efficacité. N'oublions pas que la sécurité sociale, parce qu'elle a le devoir de garantir des soins efficaces et qu'elle en assume la responsabilité, est amenée à se prononcer sur la qualité et la rentabilité des divers type de traitements dont le médecin dispose, à fixer des limitations tracassières au libre choix de ce traitement par le médecin ; le patient supportera les conséquences néfastes de cette restriction considérable, les soins reçus seront souvent de médiocre qualité. Le corps médical, se voyant soumis à certaines règles limitant son autonomie, consentira aussi beaucoup plus difficilement aux sacrifices qu'il fait spontanément pour ses malades lorsqu'il en assume librement le traitement, et augmentera aussi, en compensation, le nombre de ses revendications (horaire de travail, jours de congé, vacances, etc...).

Et ailleurs : « La hiérarchie que l'on trouve dans l'enseignement et dans les hôpitaux entrave la formation professionnelle et nuit à un bon exercice de la médecine ! » Un hôpital, avec la diversité de ses activités, de ses soins aux malades, la responsabilité des vies qui lui sont confiées, nécessite la mise en place d'une hiérarchie stricte, délimitant clairement les obligations et responsabilités du personnel aussi bien médical que paramédical.

Autre point qui nous laisse songeurs : « Il faut déboucher à tous les niveaux de l'enseignement sur une analyse globale de la société, et introduire cette optique nouvelle pour enrichir la pensée médicale. » Il est évident que l'étudiant se préoccupe de la situation sociale des malades, puisqu'elle intervient dans le contexte de la maladie et dans son traitement. Mais cela implique-t-il une analyse globale de la société ? Le médecin, de par sa profession même, se doit de limiter son analyse à l'individu malade, et n'a pas à se transformer en sociologue. Au demeurant, le médecin, le plus souvent, va en sens contraire de la sélection naturelle, et s'oppose de ce fait aux intérêts de l'espèce : il est appelé à soigner des individus et non la société.

Enfin, pourrait-on savoir comment les étudiants exigeant le « droit à la contestation dans le cadre de l'enseignement » envisagent l'application de ce droit ?

Nous concevons facilement un droit à la discussion ; le simple fait de pouvoir contester n'est pas un avantage pour l'étudiant si ce droit n'est pas accompagné du pouvoir d'imposer certaines vues, ce qui évidemment nous mène beaucoup plus loin qu'il n'apparaît au premier abord.

Nous passerons sans insister sur les admirables slogans tels que « jeux stériles des examens », « libération des intelligences », « participation démocratique », etc..., pour ne pas être obligés d'y voir un langage compris de ses seuls utilisateurs, et encore...

François MEYSTRE, 9^e sem.

Jean-Jacques MICHOU, 9^e sem.

Jean-Pierre KULLING, 9^e sem.

et 28 étudiants.

Réformes et politique à l'Université

Après avoir reçu de nombreux tracts, assisté aux assemblées générales organisées récemment, et discuté dans les couloirs de l'Université de tous les problèmes estudiantins évoqués ces derniers temps, nous aimerions exprimer notre avis sur différents points.

L'AGE et la politique

Nous avons l'impression que l'AGE s'écarte de son rôle de bureau de l'Association générale des étudiants pour prendre un caractère politique de plus en plus marqué : elle suit les idées de groupes « agissants » qui représentent une minorité au sein des étudiants.

Cela se manifeste notamment dans l'attitude qu'elle a dans ses rapports avec les comités de faculté qui ne sont pas traités de la même manière suivant qu'ils sont favorables à ses idées ou désirent garder un caractère non politique.

L'AGE DOIT ÊTRE APOLITIQUE.

Nous l'affirmons sans avoir l'impression d'être le moins du monde réactionnaires, fascistes et anachroniques.

En effet :

- D'après son statut, l'AGE est apolitique ; elle n'est pas représentative des opinions des étudiants dans aucun domaine en dehors de son rôle administratif et social.
- Alors qu'on parle de réformes de l'Université et d'action de masse, les étudiants doivent former un tout pour aborder des problèmes de l'Université qui existent réellement, et non pas le faire dans un climat politique qui les divise, car ils ne sont pas tous du même avis, loin de là.
- Enfin, l'Université est d'abord un centre de formation qui doit rester indépendant face à toute politique de gouvernement ou de parti. Pour y parvenir, ses membres n'ont pas à prendre une attitude qui appellerait tôt ou tard une ingérence de l'Etat.

Que les étudiants qui s'intéressent à la politique, et ce sont les plus nombreux, s'engagent dans les partis traditionnels.

Rôle des comités de facultés et des commissions interfacultés

Il faut distinguer les problèmes qui concernent toute l'Université de ceux qui n'intéressent que les différentes facultés.

Ces derniers devraient être du ressort unique des comités de faculté : en effet, les membres d'une faculté déterminée peuvent seuls juger de l'enseignement qui leur est donné, et de l'opportunité des réformes à opérer. Prenons l'exemple de la Faculté de droit dont le comité n'a pas attendu les instructions de l'AGE pour engager un dialogue avec le Conseil de faculté, dans un esprit ouvert, objectif et constructif. Ce travail interne et dépourvu de ce ton revendicateur que d'aucuns croient de mise, a abouti à un résultat positif. Voilà pourquoi il serait absurde de mêler des étudiants en médecine aux réformes de la Faculté de droit, et vice-versa... on pourrait multiplier les exemples.

Le comité de faculté doit agir selon les désirs des étudiants qui l'ont nommé, et non selon les directives d'une AGE peu apte à juger des problèmes de chaque faculté et dont le rôle est ailleurs.

Quant aux commissions interfacultés qui viennent d'être créées, elles devraient être formées de représentants de comités de faculté. Qu'elles se réunissent occasionnellement pour traiter de problèmes particuliers à l'Université tout entière, tels que Dorigny.

Rôle de l'AGE

L'AGE doit se contenter de jouer ici un rôle important de coordination entre les divers comités des facultés, en plus de ses activités administratives et sociales qui sont sa raison d'être.

Pour terminer, nous aimerions faire une remarque au sujet des « VU » : elles doivent suivre la tendance que nous voudrions apolitique de l'AGE, et permettre à chacun de s'y exprimer librement.

Françoise MENEGAKIS.

Elisabeth FITTING.

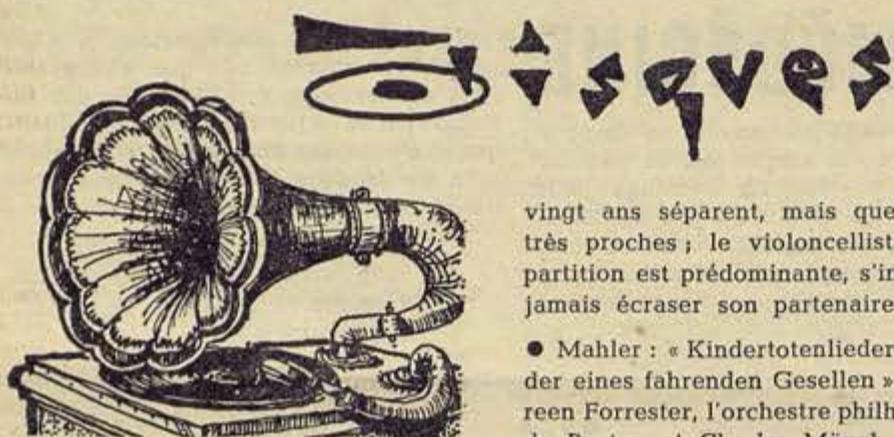
(Droit)

Qu'est-ce que vous fait dire que l'AGE se politise ? Les étudiants progressistes ont eu la parole en mai, les « réactionnaires » l'ont eue ce mois-ci.

Pour ce qui est de l'activité de l'AGE, veuillez vous reporter aux pages 4 à 7.

Et puis : qu'est-ce que la « politique » ?

F. L.



Peu d'acquisitions exceptionnelles par la Phonothèque, ces dernières semaines ! Quelques disques, tout de même, méritent attention :

- Les 19 Nocturnes de Chopin, par Arthur Rubinstein. Chopin reste l'apanage d'un très petit nombre d'élus, parmi lesquels Lipatti, Cortot... et Rubinstein, qui recrée ici les Nocturnes pour en faire un prodige d'équilibre et de générosité ; son jeu, totalement exempt de mièvrerie, donne leur réelle dimension à ces œuvres en lesquelles on ne voit trop souvent qu'une musique évanescence et filandreuse.

- En musique de chambre, un disque consacré à Brahms : les deux sonates pour violoncelle et piano op. 38 en mi mineur et op. 99 en fa majeur, par Pierre Fournier et Rudolf Firkusny : interprétation exemplaire de deux œuvres que

vingt ans séparent, mais que l'on sent très proches ; le violoncelliste, dont la partition est prédominante, s'impose sans jamais écraser son partenaire.

- Mahler : « Kindertotenlieder » et « Lieder eines fahrenden Gesellen », par Maureen Forrester, l'orchestre philharmonique de Boston et Charles Münch. Ces deux cycles de Lieder, généralement réunis sur le disque malgré leur évidente disparité, comptent une nombreuse discographie : Fischer-Dieskau, Kathleen Ferrier, très récemment Janet Baker. Le disque de Maureen Forrester est d'une qualité égale, et toute préférence est désormais pure question d'affinités avec tel timbre ou registre de voix.

- Le volume VI de « L'anthologie de la guitare » groupe des œuvres disparates exécutées par le guitariste Konrad Ragossuig : une Suite de Robert de Visé, d'insignifiantes Variations sur un thème de Mozart de Fernando Sor, enfin et surtout une œuvre contemporaine : le Concerto de mars (mars 1966, date de sa création) de Jacques Bondon — un élève de Darius Milhaud — qui, malgré une évidente recherche de sonorités insolites, conserve une spontanéité alliée à une bonne humeur communicative.

- Pour terminer, Antal Dorati et le London Symphony Orchestra nous offrent un panorama de la musique d'entre deux guerres, en réunissant « Le bœuf sur le toit » de Milhaud, une « Ouverture » de Georges Auric (sa seule partition de musique symphonique pure), « Parade » de Satie — celui qui fut le père spirituel du Groupe des Six — et le « Concertino pour piano et orchestre » de Jean Françaix : il aurait fallu encore la présence de Poulenc, et le disque eût été, je crois, parfaitement représentatif de la musique française d'entre deux guerres, en laquelle se prolonge une sorte de paradis perdu où le rire, la décontraction et la bonhomie n'ont pas perdu leurs droits.

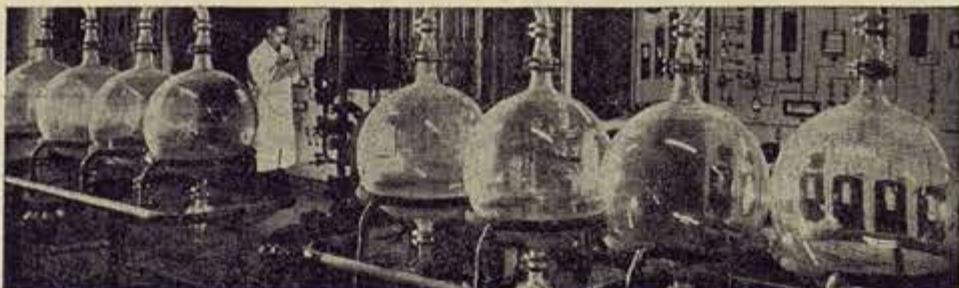
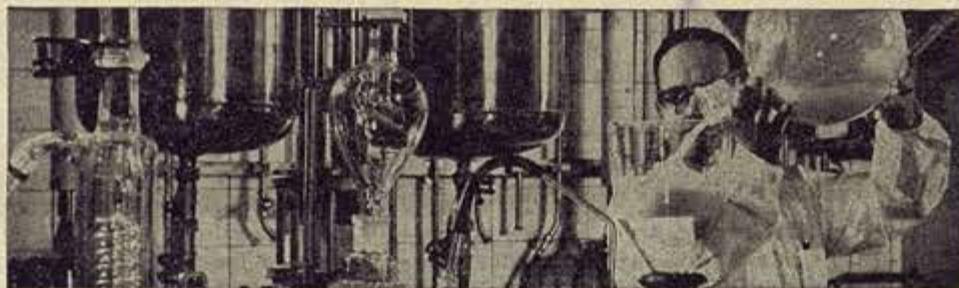
Un excellent disque.

J.-L. SUBILIA.

Le magasin
sympathique
aux étudiants

Schaefer
LAUSANNE *sports*

SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

Guêpier pour trois abeilles

Réalisateur et scénariste américain, Joseph L. Mankiewicz est né le 11 février 1909 à Wilkes Barre. C'est « un habile homme, cultivé, intelligent », nous dit Georges Sadoul. Cinéaste éclectique, c'est aussi sans doute un réalisateur capable de sacrifier à des impératifs commerciaux typiquement américains. A Hollywood on baste ou l'on saute, me direz-vous. D'accord ! Aussi ne faut-il pas juger Mankiewicz sur son œuvre globale, mais sur ce qu'il a créé de valable.

Laissons donc de côté *Cléopâtre* (1961-1963) et rendons à *Jules César* (1953) ce qui est à Mankiewicz. *Chaînes conjugales* (1949), avec Kirk Douglas. En 1950, il sort *Eve* (all about Eve) avec Bette Davis, Anne Baxter et une débutante : Marilyn Monroe. Dans ce tableau des mœurs cinématographiques, le réalisateur traite un thème qui lui est cher : l'arrivisme. Rien de révolutionnaire dans ce film, mais un grand sens de la technique. *La comtesse aux pieds nus* (1954), interprété par Hum-

phrey Bogart et Ava Gardner, est un film bien construit qui nous vaut de belles images et un certain climat stendahléen dont on a beaucoup parlé. Suivent : *Blanches colombes et vilains messieurs* (1955), *Un Américain bien tranquille* (1957), *Soudain l'été dernier* (1959).

Guêpier pour trois abeilles (The Honey Pot)

Réalisation : Joseph L. Mankiewicz. Scénario, dialogues : Joseph L. Mankiewicz. Directeur photo : Gianni di Venanzo. Interprétation : Rex Harrison, Susan Hayward, Cliff Robertson, Capucine, Edie Adams, Sarah Warkins, Adolpho Celli. Production : Joseph L. Mankiewicz.

Venise : Volpone est à l'affiche ce soir pour un seul spectateur. Mais Mister Fox interrompt la représentation avant la fin et s'en va retrouver son palazzo. Pour transposer chez lui dans un décor réel la pièce de Ben Jonson, ce millionnaire raffiné engage un secrétaire : Mac Fly, ex-acteur et ex-étudiant en droit (l'équivalent du Mosca de Jonson) et la mise en scène commence. On convoque les trois amours de jeunesse du faux mourant à son chevet. L'appât : le testament. Qui des trois femmes héritera : la princesse ruinée, l'actrice au rancard, ou « lone star » Sherridan que les bons soins d'une infirmière empêchent de sombrer tout à fait dans la névrose. Le renard conduit le bal, il se réserve le dénouement. Mais Sherridan meurt pour avoir trop absorbé de somnifères. Reste à savoir qui l'y a aidée. Fox a-t-il perdu la maîtrise de son scénario ? Mac Fly est indéfinissable. La « morale » incarnée par l'infirmière semble subir de sérieuses entorses. La princesse et l'actrice s'enferment dans des alibis préfabriqués. Que de problèmes pour le commissaire de la police italienne chargée de l'enquête.

Il s'agissait donc pour Mankiewicz, d'après un roman de Joseph Sterling et une pièce de Frederick Knott, inspirés du Volpone de Ben Jonson, de traiter, avec toute la finesse dont il est capable, un sujet à champ d'application multiple, dont la réalisation relève du tour de force. Belle performance au niveau de l'intrigue policière. Evolution parallèle des personnages dans le temps et à l'intérieur du huis-clos du palais vénitien, portes dérobées, regards furtifs des femmes qui s'espionnent, lente approche d'une vérité sous-jacente confèrent au film une tension soutenue qui n'est pas sans rappeler Hitchcock dans ses rares bons moments. L'étude psychologique des personnages débouche rapidement sur une étude de l'hypocrisie, sur la négation de la morale bourgeoise, dans un cynisme souriant, façade pour le grand vide d'une société décadente : le mobilier est réellement un décor de cinéma.

Finesse, humour, légèreté et profondeur — malgré un symbolisme un peu voyant dont Fox s'excuse lui-même — interpolation du théâtre et de la réalité tant au niveau du décor que des personnages, volonté de faire éclater les structures conventionnelles du dénouement, Mankiewicz a eu en main toutes les cartes. Regrettons cependant qu'il n'ait pas donné au film toute sa dimension poétique.

J.-P. FATIO.



Billets à prix réduits

délivrés tous les jours au départ de Lausanne

Validité : 2 jours en 2e classe.

Aller : par n'importe quel train.

Retour : par n'importe quel train, le jour d'émission ou le lendemain.

Saint-Cergue - La Givrine	Fr. 12.—
Le Pont - Lac de Joux	Fr. 8.40
Sainte-Croix - Les Rasses	Fr. 14.—
Circuit lacs de Neuchâtel - Morat	Fr. 15.—
Interlaken	Fr. 24.—
Charmey - Moléson Village	Fr. 13.—
Les Pléiades	Fr. 9.40
Mont-Pèlerin	Fr. 7.—
Rochers-de-Naye	Fr. 16.—
Sonloup	Fr. 8.40
Château-d'Œx	Fr. 11.—
Rougemont	Fr. 12.60
Gstaad	Fr. 14.—
Leysin	Fr. 11.—
Les Diablerets	Fr. 11.—
Col du Pillon	Fr. 13.60
Champéry	Fr. 12.—
Morgins	Fr. 15.—
Gryon - Barboleusaz	Fr. 11.60
Villars BVB	Fr. 11.60
Col de Bretaye	Fr. 16.—
Salvan - Les Marécottes	Fr. 14.40
Finhaut - Châtelard - Giétroz	Fr. 17.60
Chamonix - Mont-Blanc	Fr. 24.—
Circuit Léman - Mont-Blanc	Fr. 24.—
Grand-Saint-Bernard	Fr. 23.—
Champex	Fr. 19.—
Verbier	Fr. 19.—
Evolène - Les Haudères	Fr. 23.—
Crans-sur-Sierre	Fr. 24.—
Montana-Vermla	Fr. 24.—
Loèche-les-Bains	Fr. 23.—
Zinal-Grimentz-Saint-Luc	Fr. 25.—
Saas-Fée	Fr. 29.—
Flesch	Fr. 24.—

Billets complémentaires : sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux funiculaires, téléphériques et télésièges accordent des réductions.

Prospectus à disposition.

Vente des billets : guichets des billets Lausanne gare.



A notre nouveau
rayon photo
films avantageux



- Kodachrome II** film inversible pour dias. type « lumière du jour » 135/36 - 15 Din **12.-**
- Kodachrome II** film 2 × 8 mm., type « lumière du jour » - 15 Din **10.-**
- Kodachrome II** film pour caméra super-8 - 15 Din **11.50**
- Kodacolor X 126-20**, film Kodapack couleur négatif 20 Din, 20 poses **4.60**
- Kodacolor X 120**, film couleur négatif - 20 Din **3.-**
- Kodacolor X 127**, film couleur négatif - 20 Din **3.-**



Avantageux...
tarifs pour vos travaux
photos

COULEURS

développements tous formats	1.80
grandes copies 7x10	— .60
grandes copies 9x9 - 9x13	— .70
agrandissements 13x13 - 13x18	2.50
cartes postales 10,5x14,8	2.50
copies d'après diapositifs 7x10	— .65
9x9 - 9x13	— .80
agrandissements d'après diapositifs 13x13 - 13x18	2.50
reproduction de diapositifs 24x36 - 24x24	1.20

NOIR-BLANC

développement	— .70
grandes copies 7x7 - 7x10	— .20
9x9 - 9x13	— .20
agrandissements 7x7 - 7x10	— .40
9x9 - 9x12	— .40
cartes postales 10,5x14,8	— .70

P1051-2601

MM

et principaux
libres-services



MIGROS



VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

3B9523

12 novembre 15 h. 30

Grand Théâtre de Beaulieu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AGECITÉ

- Pour ou contre :
- la cogestion
 - la politique à l'Université
 - l'AGECITÉ
 - la bourse ou le présalaire
 - la faculté ou l'école
 - la chaire ou le département
 - la participation étudiante aux commissions officielles

GROUPES DE TRAVAIL

22 octobre à 18 h. 15

SOMMAIRE:

	Pages
AGECITE :	
Les positions du bureau	4-5
Neuchâtel	6
Genève	7
Points de vue :	
Etudiants socialistes	8-9
Etudiants progressistes	10-12
Tchécoslovaquie	16-17
Cinéma marginal	18-20

RESTAURANT AU COUSCOUS



rue Enning 2
 place St-Pierre
 au 1er étage
 tél. (021) 22 2017

Menus copieux et variés avec polage, dès Fr. 3.50

Spécialités tunisiennes de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

En semaine : Couscous sur assiette



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

avenue de Beaulieu 19 Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines (330 heures)

Cours du soir - Externat : tous âges dès 16 ans

Quelle heure est-il?

Voilà une question que vous n'avez pas besoin de vous poser pour aller déjeuner ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels que : toast de foie de volaille, Chiche Kebab, sole aux amandes, scampi Daniell, rumpsteak mexicaine, foie de veau, que vous pouvez manger à n'importe quelle heure, de 11 h. 30 à la fermeture

Mövenpick

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22

COMMUNIQUÉ

M. J.-P. Pradervand, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, a reçu, le 7 octobre, le président de l'AGECITE, à la demande de celui-ci.

Le président de l'AGECITE a précisé que la participation de deux étudiants à la commission extra-parlementaire chargée d'élaborer la loi sur l'Université est liée à l'existence de groupes de travail, formés d'étudiants, qui assistent les deux délégués et leur permettent d'être représentatifs, ce qui exclut le secret des délibérations de la commission.

Le chef du Département de l'instruction publique s'est déclaré d'accord avec cette conception du travail, mais à titre purement personnel, et sans que la commission soit engagée.

Le président de l'AGECITE a précisé enfin que l'AGE ne serait pas liée aux conclusions de la commission par une délégation de deux étudiants sur vingt-deux membres.

AGECITE.

Deux conférences-débats:

4 novembre : F. Marty, de l'UNES
6 décembre : Pr. Labhardt

Voix Universitaires

Rédaction :

Marie-José Herzog
Martine Lamunière
Jacques-François Brand

Administratrice :

Mady Schilt

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Abonnement des VU

Abonnement Fr. 6.—
de soutien dès Fr. 10.—

CCP 10 - 146 77

Ouverture du bureau

Lundi - mercredi
jeudi - vendredi
9 h. 30 - 12 h. 30
13 h. 15 - 15 h.

mardi
9 h. 30 - 18 h.

POUR LES VOYAGES SSTE
UNIQUEMENT :

mardi 12 à 18 h.
vendredi 9 h. 30 à 12 h.



**ROYALE
VERSAILLES**

Virez de bord...

**Partez
à la
découverte de
la ROYALE!**

(Un mélange américain
à la française!
Fr. 1.40)

68/1



NILSON
MAITRE OPTICIEN

RAJEUNISSEZ
en changeant de lunettes!

RUE SAINT-LAURENT 6
Place de la Palud
LAUSANNE Tél. (021) 22 91 14

Avec la naissance d'un mouvement étudiant dynamique et vaste, l'AGE doit reconsidérer sa tâche et la manière dont elle l'accomplit.

Que doit être l'AGE ? L'organe qui représente tous les étudiants et défend leurs intérêts. Nous croyons à la nécessité

Pourquoi une assemblée générale



d'une association regroupant tous les étudiants en vue d'une action apolitique visant à faire de l'Université une institution qui réponde à nos exigences nouvelles.

Certes, les conceptions que l'on a de l'Université varient avec les couleurs politiques et les idéologies auxquelles l'on se réfère. Nous croyons cependant qu'il existe parmi les étudiants un accord sur un certain nombre d'objectifs communs que l'AGE doit s'efforcer d'atteindre.

L'existence de l'AGE n'est pas incompatible, tout au contraire, avec celle de groupements politiques d'étudiants. Nous croyons que l'étudiant a, en tant que tel, un rôle de plus en plus grand à jouer dans la société et que le seul moyen pour lui de le faire de manière consciente et responsable est précisément de se politiser. Nous voulons cependant maintenir l'unité de l'AGE, concernée uniquement par des problèmes universitaires et sociaux.

Si l'AGE était dissoute au profit de groupements à l'adhésion libre et orientés politiquement, aucun de ceux-ci ne jouirait de l'inappréciable avantage de représenter valablement l'ensemble des étudiants, sans préoccupation purement politique ; aucun ne disposerait de moyens financiers comparables à ceux de l'AGE. Par conséquent, aucun n'offrirait à ses membres l'ensemble tant d'avantages purement matériels (logement, travail, tourisme, entraide) que de services tout aussi utiles :

- travail social (FCES, comité social) ;
- travail universitaire (groupe paritaire, relations avec toutes les instances universitaires et politiques qui s'occupent de l'Université, comité de Dorigny) ;
- information (l'AGE est connue du public grâce à la presse, à la radio).

Parce que nous sommes fermement convaincus de la nécessité du travail de l'AGE, nous convoquons une assemblée générale. Il est indispensable que l'ensemble des étudiants se prononce maintenant sur l'existence même et sur le rôle de l'AGECITE et sur un certain nombre de problèmes qui se posent avec acuité au monde universitaire. L'AGECITE n'a de raison d'être que soutenue par la collaboration active d'un grand nombre de ses membres. Leur première tâche est de lui donner une ligne politique générale. Pour que cette orientation soit reconnue, il faut que l'assemblée connaisse une participation massive. Jacques POGET.

FORMATION DE DEUX GROUPES DE TRAVAIL

La loi sur l'université est un problème urgent. La commission extra-parlementaire chargée de son élaboration commence son travail au mois de novembre. L'AGECITE ne peut pas se permettre de prendre du retard dans ce domaine si elle veut que son avis soit entendu.

C'est pourquoi nous avons décidé de constituer, sans attendre l'AG, deux groupes de travail examinant la question du contenu à donner à la loi sur l'Université, donc au premier chef la question de ses structures et celle du rôle de l'étudiant dans l'Université.

Si le bureau estime en effet impossible d'attendre le 13 novembre pour commencer le travail sur ces deux problèmes, il ne veut pas non plus créer trop de groupes, ce qui contraindrait les étudiants à se dédoubler ! Il veut surtout avoir l'approbation de l'assemblée générale quant à sa conception de l'AGE et de son rôle. Des questions essentielles comme celle de la politique à l'Université, de la situation de l'étudiant dans la société, du système des bourses — le nombre des bourses ne cesse de croître — de la conception et du but de l'enseignement, des examens — dont la suppression devrait être assez rapidement envisagée — de l'orientation et de la réorientation académiques, de l'UNES, devront être examinées au cours des semestres à venir par d'autres groupes de travail inter-facultaires ou au contraire constitués par faculté, par département ou par discipline.

Nous invitons donc tous les étudiants qui désirent faire partie des groupes de travail à se trouver le

Mardi 22 octobre, 18 h. 15 : Loi sur l'Université : auditoire I (jeudi, auditoire II). — Situation des étudiants dans l'Université : auditoire III bis (jeudi, auditoire II).

Les séances auront lieu les mardis et jeudis 22, 24, 29 et 31 octobre, et 5 et 7 novembre, à 18 h. 15, aux mêmes endroits.

POSITIONS

LES

L'assemblée des délégués devrait être maintenue dans son rôle actuel, qui est de remplacer l'AG (en particulier en ce qui concerne les questions budgétaires et les décisions de routine). Les assemblées de faculté sont invitées à procéder à l'élection de leurs délégués en fonction d'un programme préalablement discuté et accepté par l'assemblée de faculté. L'assemblée des délégués pourrait ainsi représenter valablement les tendances des facultés. (Rappelons que l'assemblée des délégués est publique.)

L'AGE

Groupes de travail : L'expérience positive des commissions inter-facultés de mai-juin a incité le bureau de l'AGE à créer des groupes de travail, inter-facultaires ou non, auxquels participeront les étudiants soucieux d'avoir une influence directe sur la politique de l'AGE. Pour que celle-ci corresponde à sa fonction, il faudrait qu'elle représente tous les étudiants, c'est-à-dire aussi les célèbres « 90 % de mollusques ». Abandonnons cette utopie (est-elle même souhaitable ?) et posons le principe d'une représentation plus restreinte et plus efficace : l'AGE représente et défend les positions de la minorité active. Nous vous proposons donc d'instituer, statutairement, des groupes de travail selon les modalités suivantes :

- les groupes de travail sont constitués autour d'un « noyau » stable formé d'un animateur (chef de groupe, dirige les débats), d'un secrétaire et d'un responsable de l'ordre (s'assure de la mise à disposition des locaux, de leur remise en ordre, des questions techniques d'organisation) ;
- les groupes de travail étudient toute question touchant au domaine d'action de l'AGECITE. Ils sont ouverts, c'est-à-dire qu'ils sont formés d'au moins cinq étudiants de l'Université (AGECITE) ; ceux-ci doivent être en majorité ; eux seuls votent les résolutions ;
- les groupes de travail sont constitués à l'initiative
 - de l'assemblée générale,
 - de l'assemblée des délégués,
 - du bureau ;
- les conclusions et résolutions des groupes de travail peuvent être adoptées directement par le bureau ; celui-ci, selon le cas, peut demander le préavis des présidents des comités de faculté ou de l'assemblée des délégués. Les questions fondamentales sont obligatoirement soumises à l'assemblée générale ou à l'assemblée des délégués.

LA PARTICIPATION AUX COMMISSIONS OFFICIELLES

Nous estimons qu'il est logique, si l'on réclame la cogestion à l'intérieur de l'Université, de vouloir participer également aux organismes officiels extérieurs à elle qui statuent sur son organisation ou sur les conditions de vie des étudiants. Le Département de l'instruction publique a réservé à des étudiants deux sièges sur vingt-deux dans la commission pour la loi sur l'Université. La proportion sera probablement la même dans celle sur les bourses d'études.

Nous ne sommes pas convaincus que, dans ces conditions, les étudiants puissent avoir une influence en rapport avec leur importance réelle au sein de l'Université (il en est d'ailleurs pratiquement de même des professeurs et des assistants fortement minorisés également).

Nous ne sommes pas absolument convaincus non plus du contraire. Nous estimons enfin que, dans les deux cas, il est préférable de commencer par prendre part à la commission, quitte à se retirer par la suite, si cette participation tend à n'être qu'une caution pour les autorités. **Tant vis-à-vis des autorités politiques et universitaires que de l'opinion publique, un retrait est beaucoup plus significatif qu'un refus pur et simple avant la constitution de la commission.**

Nous proposons donc que l'AGECITE soit représentée dans tous les organismes dont l'activité concerne l'Université et les étudiants. Mais elle ne souscrit pas au secret des délibérations, c'est-à-dire que, si ses délégués s'engagent à ne pas révéler l'opinion de chaque membre des commissions à chaque moment du travail, ils seront tenus d'autre part de renseigner l'AGE et en particulier les groupes de travail sur l'état de la question considérée et sur la direction que prennent les travaux de la commission. La documentation reçue sera également accessible à tous les membres des groupes travaillant avec les délégués.

LA POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ

Les groupes politiques formés uniquement d'étudiants avaient le droit de se réunir dans les locaux de l'Université mis à leur disposition sur demande, pour autant qu'ils ne se livrent pas à des violences ni à de la propagande électorale. La liberté d'affichage serait reconnue dans les mêmes limites.

FACULTÉ OU ÉCOLE, DÉPARTEMENT OU CHAIRE ?

L'Etat prépare une nouvelle loi sur l'Université. Une commission extra-parlementaire a été désignée pour l'élaborer. Deux étudiants en font partie (cf. ci-dessous le paragraphe consacré à la participation aux commissions officielles).

Nous devons prendre position dans la perspective de la construction de Dorigny aussi bien que dans celle d'une modification à court terme de l'enseignement et des structures dans lesquelles il est dispensé par l'Université.

Un groupe de travail va se constituer qui, après avoir défini une conception générale de l'Université, soutiendra l'action du bureau et de nos délégués à la commission extra-parlementaire.

DU BUREAU

L'assemblée générale ; est-il souhaitable de la réunir fréquemment ? Sans parler des problèmes pratiques (organisation et coût), il nous paraît injustifié d'avoir recours à elle pour des décisions d'importance secondaire, voire de routine. L'expérience de certaines assemblées de faculté nous incite à vous proposer de conserver à l'assemblée générale son caractère extraordinaire propre à souligner l'importance des décisions prises par elle. Son rôle devrait être de prendre position par rapport à une politique générale et de se prononcer sur des questions d'importance fondamentale.

LE BUREAU

Il est essentiel à l'efficacité du travail de l'AGE que le bureau dispose d'une large marge de manœuvre, ce qui ne veut pas dire qu'il échappe à tout contrôle et agit sur ses seules initiatives. Le rôle des groupes de travail est précisément de soutenir les membres du bureau responsables des différents domaines ainsi que les représentants des étudiants au sein de diverses commissions et de leur apporter par un travail d'information et de réflexion l'appui dont ils ont besoin : une authentique représentativité. Sans avoir recours à une assemblée, avant de prendre toute décision, l'AGE pourra connaître rapidement l'avis des intéressés et agir en connaissance de cause. Une liberté d'action suffisante doit donc être reconnue au bureau. L'Université s'est donnée, avec le nouveau rectorat, un « gouvernement fort », selon l'expression du recteur Rivier. Pratiquement, cela veut dire que le rectorat pourra prendre des décisions sans en référer constamment à la commission universitaire, qui n'a plus de rôle que consultatif. Cette forme de « gouvernement fort » est contraire à ce que le bureau souhaite pour l'AGE : nous ne visons pas à l'autocratie, mais à une participation aussi large que possible de tous les étudiants (que nous ne tenons pas pour une masse ingouvernable mais pour un ensemble capable de se gouverner), à la direction de l'AGE. Mais il est essentiel que, au sein du groupe paritaire par exemple, qui réunit trois membres du rectorat et trois membres du bureau, ces derniers soient à égalité avec les professeurs et ne soient pas assujettis à demander constamment la ratification de l'assemblée, ce qui leur enlèverait la qualité d'interlocuteurs valables. Pour que son travail ait un sens, il faut que le bureau soit plus qu'un intermédiaire et un porte-parole, mais dispose de la liberté d'action à l'intérieur d'une politique générale définie par les assemblées.

BOURSES OU PRÉSALAIRE ?

L'Etat de Vaud prépare une loi régissant le système des bourses d'études. L'AGECITE sera appelée à faire connaître son avis. Elle l'a déjà fait en juin 1967, au moyen d'un rapport élaboré par un « séminaire social », commission inter-facultaire au groupe de travail avant la lettre. Nous allons donc créer un groupe de travail qui s'occupera de ce problème en disposant de la documentation nécessaire, dès qu'elle sera disponible.

LA COGESTION

Pour les facultés et les écoles, nous proposons trois assemblées (professeurs - corps enseignant « intermédiaire » - étudiants) délibérant ensemble ou séparément, qui choisissent chacune des représentants pourvus d'un mandat, et formant le Conseil de faculté.

Nous demandons à l'assemblée générale de mandater les assemblées et les comités de faculté, d'étudier les modalités particulières appropriées pour leur faculté, et le bureau de l'AGE de se charger de la coordination de ces travaux.

Pour l'Université le groupe paritaire de travail existant : les trois membres du rectorat et trois membres du bureau de l'AGE ; ces derniers s'en réfèrent pour leur mandat à l'assemblée générale, à l'assemblée des délégués ou aux groupes de travail, selon le cas (ci-dessous le paragraphe consacré à l'AGE).

AGECITE.

Neuchâtel

Je m'agite
tu t'agites
il s'agite...

(De notre correspondant particulier.) — On se souvient que l'assemblée générale de la FEN (Fédération des étudiants de Neuchâtel), au mois de mai dernier, avait débouché sur une « crise ministérielle » (selon l'expression de l'ineffable Jacques-François Brand), les gens de l'ASU (Action syndicale universitaire) ayant décidé d'abandonner à qui en voulait la Fédération après l'avoir contrôlée durant deux ans. Malgré quelques succès (révision de la loi sur l'Université, loi sur les jardins d'enfants), cette dernière s'est révélée impuissante à promouvoir des réformes importantes (cogestion, etc.) et semblait paisiblement dans l'indifférence générale. Elle a pourtant été replâtrée tant bien que mal ; un bureau a été constitué non sans peine, qui ne fait plus guère que de l'administration... dans l'indifférence générale !

C'est également vers la fin du mois de mai que s'est constitué le CARU (Comité d'Action pour la Réforme de l'Université), association non structurée, qui, dans la foulée de la révolution de mai, secoua la torpeur générale en procédant à des distributions de tracts incendiaires qui provoquèrent une vive émotion à l'université (tout n'allait-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes?...) et l'ire de quelques maurassiens attardés de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* (Fan). Les gens du CARU dénoncèrent le monopole de l'information dont dispose en fait l'officine de la rue Saint-Maurice (il n'y a qu'un seul quotidien au chef-lieu !), en défilant une cinquantaine devant les bureaux du journal, la tête recouverte d'un bonnet aux armes de la FAN, se tenant la main et guidés par l'un d'eux, pour symboliser le bourrage de crâne que subit la population neuchâteloise. De mauvaises langues prétendent que les dirigeants de la FAN firent promptement baisser les grilles de sécurité de leurs vitrines, ce qui fit bien rigoler dans la République. Le CARU devait également faire parler de lui à l'occasion de la fête du Premier Août ; quelques-uns de ses représentants s'y montrèrent avec haut-parleur, histoire de démystifier un peu les discours de cantine. La police intervint,

pas trop vite (on se serait cru dans le canton de Vaud, quoi !) à la grande indignation des notables de service qui en auraient déduit que la faute en était imputable au directeur de police (un socialiste, vous pensez !)... Un conformiste du Conseil général l'a d'ailleurs interpellé à ce sujet, ce qui a permis à la « Voix Ouvrière » d'ironiser un peu, prouvant qu'à l'occasion, il y a quelque chose à lire dans ses colonnes ! On s'en doute, les activités du CARU provoquèrent des réactions. La moins curieuse ne fut pas celle qui incita quelques étudiants à créer le GED (Groupement des Etudiants Démocratiques — sic), qui, jusqu'à nouvel avis, a pour seul programme de s'opposer aux activités du CARU. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché un scribe de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » d'écrire, que contrairement aux responsables d'autres associations estudiantines, ceux du GED ont au moins le mérite d'exprimer clairement leurs « idées », tandis que « Le Peuple — La Sentinelle » titrait un article consacré au GED : « Le GED ou le pays de l'ipfantilisme universitaire »...

NOVEMBRE ?

Des rumeurs circulent dans les couloirs de l'Université et dans les bistrotts avoisinants que si le plan de réforme de la



Militant non violent ou
Violent non militant — Faudrait savoir!

licence en sciences économiques (élaboré par les étudiants et les assistants) a été accepté, ceux relatifs à la licence en sciences sociales et en sciences politiques seraient refusés et le Conseil d'Etat envisagerait de refuser les crédits nécessaires à leur amélioration, ce qui reviendrait pratiquement à les faire supprimer dans un avenir plus ou moins proche. Renseignement pris, aucun des dirigeants étudiants n'a été consulté ou informé des projets gouvernementaux. C'est évidemment une manière de concevoir le dialogue. Les étudiants en ont pris bonne note : la rentrée universitaire ne sera peut-être pas exempte de péripéties.

Sébastien CHAPUIS.

P. S. — Mon vieil ami le dessinateur SAM, temporairement en « exil » au Canada s'excuse de n'envoyer « que quelques horreurs ». Cela tiendrait paraît-il à ce que la cuisine « canado-iroquoise » est « e-froy-ableu », et qu'elle ne convient pas à son estomac « gallico-charentais », comme il dit (il est entre autre originaire de Saint-Jean d'Angely). Alors écrivez-nous que ses dessins vous plaisent, et buvez à sa santé une bouteille de Médoc ou d'Hospice de Beaujeu, il aime.

S. C.

Le semestre d'été a été chaud dans la plupart des universités européennes. En Suisse, il a au moins été tiède, et à Genève tempéré... Le 16 avril, le comité d'action pour la démocratisation des études (CADE) lançait ses premiers slogans contre le système des allocations d'études.⁽¹⁾ Le 27 juin, il se faisait sortir du Grand Conseil. Entre-temps, il y avait eu plusieurs étapes : 1. Une réflexion sur le contenu idéologique de l'enseignement en teach in et teach out ; 2. une lutte contre la répression lors des « journées militaristes genevoises » ; 3. la création d'un mouvement regroupant les jeunes travailleurs, les apprentis, les collégiens et les travailleurs universitaires : le Mouvement du 17 mai ; 4. le refus de la lutte dans les structures étudiantes traditionnelles (AGE) et de la cogestion offerte par le recteur au milieu du semestre ; 5. des manifestations en tous genres allant du cortège de 2500 personnes au boycottage du Dies Academicus en passant par l'arrêt total des cours dans toute l'université pour une journée de réflexion. Pour organiser et discuter chaque jour cette action, le mouvement d'assemblée s'est réuni 14 fois au niveau de l'Université, des centaines de fois au niveau facultaire (en architecture les cours ont été arrêtés un mois pour élaborer un enseignement expérimental), le CADE a distribué près de 170 000 tracts et placardé quelques 1600 affiches dans l'Alma Mater...

UN MOUVEMENT SANS STRUCTURE

Le CADE a d'emblée frappé, non seulement par ses modes d'actions, mais surtout par son absence de structures rigides. Le CADE n'est pas un mouvement d'étudiants, car il est ouvert à tous les travailleurs de l'Université et donc aussi aux professeurs et aux assistants. Il n'a pas de statuts, pas de membres, pas de direction élue ; il est une assemblée que quiconque peut diriger, et ou quiconque peut intervenir. Cette assemblée procède aux analyses nécessaires et détermine les actions du mouvement. Elle est ouverte au point qu'aussi bien les étudiants réactionnaires que les inspecteurs de la brigade politique (avant les manifestations de rue...) pouvaient participer aux débats. Le mouvement refuse toute délégation de pouvoir.

Ce nouveau mode de débat libre a eu beaucoup d'avantages. Il a permis à de nombreux étudiants de s'exprimer sur les problèmes de leur faculté, il a montré quel devait être le mode de débats possi-

ble dans les séminaires, mais il a aussi laissé apparaître parfois un certain terrorisme verbal... Ce fut le revers de la médaille.

VERS LA CRISE...

Dans un document qu'il élaborait en cours de semestre, le CADE précisa sa ligne d'action : « Seule une action de masse des étudiants, professeurs et assistants, en arrêtant la « machine » pour aboutir à une crise globale, permettra de contester de manière efficace les structures autoritaires. Les structures de l'AGE et donc de l'Université doivent disparaître. »

Le CADE vise donc la mise en crise de l'Université et corollairement de la société. Il se place sur le terrain de la contestation globale, et tend à se radicaliser avec l'action.

Au cours du semestre d'été, il a tenté de se politiser avec plus ou moins de succès selon les facultés. Le CADE s'était donné pour mission d'être un révélateur des contradictions internes d'un système — technocratique, néo-capitaliste — à travers les vécus existentiels d'un milieu de travail, en l'occurrence l'Université. On peut dire que l'expérience a réussi et que bon nombre de travailleurs universitaires ont fait une prise de conscience. Pour ce qui est de la « mise en crise de la machine universitaire », il n'a pas abouti. Peut-être que l'occupation de l'Université sera la seule solution, et permettra une plus large politisation du contenu de l'action du mouvement.

Genève

2 mois de lutte



L'intégration

Les conséquences de la lutte menée par le CADE sont moins spectaculaires et surtout beaucoup moins satisfaisantes. On peut qualifier de vraie débandade réformiste l'attitude des autorités cet été. Le CADE qui ne pensait pas qu'on pouvait intégrer son action, mesure ses illusions. Que ce soit à propos du paiement des allocations, des structures de l'Université, des photocopiés (presse universitaire), de la cogestion (Conseil de faculté, commission universitaire, etc)... Le bureau du sénat s'en est donné à cœur joie. Il paraît que l'on a pris une décision importante par jour, pendant les vacances, pour rafistoler l'édifice !...

Les membres du CADE se posent bien des questions au sujet des conséquences de leur mouvement. Si leur contestation n'a abouti qu'à parfaire et renforcer le système, ils se demandent pourquoi continuer l'action qui visait initialement à le détruire. Même les formes d'action sont reprises par la bureaucratie réactionnaire de l'AGE ; c'est à désespérer de trouver une action non intégrable.

La rentrée s'annonce difficile à Genève. Les recteurs de toutes les universités européennes ont échangé leurs expériences de répression anti-contestataire. On s'achemine peut-être vers une année d'enseignement expérimental. Les universités européennes ont eu leur printemps, elles ne doivent pas avoir d'automne.

J.-D. SCHLAEPFER.

Genève, sept. 68.

¹ Voir les VU de mai 1968.

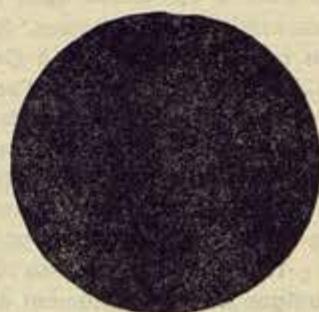


« IL S'AGITE ! »



« T'AGITE-JE ? »

Le point de vue...



LA SITUATION

Une vue globale de la situation dans l'université, c'est ce que le mouvement étudiant doit toujours chercher à avoir. C'est sa principale force. Si momentanément nous isolons un aspect de cette situation à Lausanne, c'est pour nous en servir comme d'un point de vue qui nous permette d'envisager l'ensemble.

Cet aspect : les seuls résultats concrets obtenus (ou en passe de l'être) ici ou là à la suite du mouvement de contestation, sous la forme de quelques possibilités pour les étudiants de « participer » à différents niveaux :

a) **Dans les facultés** : en faculté des lettres, les délégués étudiants peuvent contrôler la façon dont se jugent les épreuves d'examens (ce n'est pas encore tout à fait de la participation !); les étudiants en médecine, pour leur part, ont demandé à leur conseil de faculté de pouvoir participer à ses responsabilités, sans préciser sous quelle forme ; ils attendent la réponse.

La participation étudiante au sein d'une faculté peut revêtir plusieurs formes : présence de quelques étudiants dans le conseil, « chambre des étudiants » formant avec la « chambre des professeurs » (conseil de faculté) l'autorité suprême, etc... Il s'agit de quelque chose de tout à fait révolutionnaire dans les facultés que cette tentative de prise en considération de la « voix » étudiante au niveau des organes de décision. Il faut noter que la division en facultés se trouve sanctionnée par ces essais de participation.

b) **Dans la commission extra-parlemen-**

taire chargée d'élaborer le projet de loi sur l'université (la situation est sensiblement la même dans la commission s'occupant de Dorigny et celle, de sinistre mémoire, chargée de contrôler la construction de la Maison des Falaises) ; cette commission est formée de vingt-deux délégués représentant les milieux professoraux politiques, économiques, syndicaux (= vingt adultes ?) et de deux étudiants (= deux enfants ?).

Participer à une telle commission n'est pas un fait révolutionnaire en soi. La force étudiante est simplement reconnue, au niveau parlementaire, à côté des pouvoirs économiques, politiques, etc..., et intégrée dans le système.

QUESTIONS

L'action étudiante, canalisée en partie dans les directions que nous venons de mentionner, peut s'interroger : pourquoi accepterait-on ces tentatives, les assumerait-on, chercherait-on à pousser plus loin dans cette direction ?

On peut répondre d'abord que la présence d'étudiants délibérant au sein des organes de décision et de consultation dont nous avons parlé est la forme apparemment la moins violente sous laquelle les motifs de la contestation étudiante pourront être entendus. D'autre part il est beaucoup plus facile de coller à la réalité, et par conséquent d'agir de façon réaliste si l'on travaille au sein des organes de décision en place, car c'est là qu'arrive l'information, et c'est là que les différents points de vue intéressés s'expriment. Enfin, on évite, par une présence contestatrice, que seules les posi-

tions conservatrices et utilitaristes dures ne s'expriment dans les décisions prises.

Mais le principe de la participation une fois admis, on peut souhaiter, pour que soient plus profitables encore les points positifs que nous venons de soulever, que les formes et la méthode soient améliorées :

a) **Quantitativement**, il s'agirait que les étudiants soient plus équitablement représentés au sein d'un conseil ou d'une commission ; ils forment la masse au sein de l'université, que leurs représentants ne soient pas numériquement noyés !

b) **Qualitativement** : on peut contester, notamment, que les habitudes de travail, en système parlementaire, favorisent les réadaptations modérées (à cause des différentes tendances à contenter) plus que les courageuses reprises des problèmes à la base et de façon globale. L'avant-projet de loi sur l'université présenté en 1967, en a été la preuve convaincante. On peut ainsi tendre vers un plus grand sérieux à ce point de vue, du travail au sein d'une commission ou d'une faculté.

En fait il n'y a pas de différence réelle entre la formule actuelle et la formule améliorée qui toutes deux se heurtent à des objections de taille : entrer officiellement dans l'organisation d'une faculté ou dans le système parlementaire, c'est forcément sanctionner ces systèmes ; c'est faire cause commune avec eux ; c'est cautionner l'esprit souverainement indépendant des facultés, et le peu de liberté de mouvement d'un système parlementaire à la démarche très lourde ; mieux

4, place Saint-François
La PHOTOGRAPHIE apporte
sa contribution
dans les domaines les plus variés...
Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

PHOTO • PROJECTION • CINÉ



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCA SVIZZERA
UNION BANK OF SWITZERLAND

encore, c'est presque à coup sûr (les étudiants ayant déjà dû travailler en commission en ont eu la preuve malheureusement convaincante) mener avec ceux

(et peut-être se durcir encore à cause de la contestation étudiante « effrontée ») et par là risque de n'avoir pas même obtenu un compromis.

réflexion, étant préconisé la mise sur pied de réformes expérimentales au niveau des facultés et de l'université. Dans ce sens, nous proposons :

... des étudiants socialistes

que l'on a en face de soi, un dialogue de sourds, où le point de vue étudiant, s'il s'intègre mal dans l'optique générale de la commission par exemple, sera presque à coup sûr neutralisé. Enfin on se heurte au gros problème de la représentativité : comment les représentants étudiants apporteront-ils autre chose que des réactions personnelles et même des options personnelles au sein des organes où ils sont placés, vu entre autre les très grosses difficultés de l'information et le rythme de travail des commissions et autres organes de décision ?

C'est pourquoi on peut sérieusement se demander s'il ne faut pas refuser de participer sous forme de dialogue aux niveaux délibératifs traditionnels et mener une action étudiante tout à fait indépendante, par des moyens qui seraient propres à cette action : alerte de l'opinion publique, intervention avec des projets élaborés au dernier niveau des prises de décision, etc... Nous venons d'en voir les indiscutables aspects positifs.

Pourtant les limites de cette forme d'action sont elles aussi à considérer : risque de décoller de la réalité par manque d'information et d'avis contestataires, risque de voir les décisions dures des organes de décision en place l'emporter

Peut-être les deux formes d'action sont-elles à mener de front ? Peut-être les deux mènent-elles à une impasse et faut-il en trouver une autre ?

RÉFLEXION

Ces questions ne doivent pas laisser songeur mais convaincre de la nécessité d'une réflexion étudiante approfondie. En effet seule une politique à long terme prenant globalement le problème de l'université et de l'action étudiante peut éviter du petit travail avec petits résultats qui finalement ne changeront rien. Et seule une connaissance approfondie de la réalité de l'université, sur laquelle vient s'appliquer une réflexion théorique, peut mener cette politique à long terme.

Cette réflexion doit se faire à tous les niveaux : au niveau de l'AGE, à celui des groupes réunissant plusieurs tendances (genre CADE à Genève) ou de groupes politiques de diverses orientations.

PROPOSITIONS

Une réflexion sur l'université ne se fait pas en six mois ; d'autre part elle doit s'appuyer sur certaines expériences. Les assemblées générales qui se sont tenues au Palais de Rumine avant les vacances ont insisté sur la nécessité d'une

1. que les étudiants refusent l'entrée en matière sur l'actuel avant-projet, simple rapiécage de la loi de 1916.
2. que la commission extra-parlementaire affirme préalablement à toute activité sa volonté de s'inspirer des expériences esquissées par les assemblées d'étudiants du semestre passé (voir les 5 motions de la dernière assemblée), expériences qu'il s'agit de poursuivre durant les semestres prochains, avec la collaboration des professeurs, assistants et étudiants.
3. que l'Assemblée générale se prononce sur la participation à cette commission, notamment sur le bien-fondé de sa structure actuelle.

Cette façon d'agir nous semble être la seule qui permette d'élaborer un projet dotant l'université de structures non pas figées et tournées vers le passé, mais dynamiques, ouvertes, permettant leur propre renouvellement constant.

Le groupe des étudiants socialistes.

« Nous savons bien que le combat en cours, et qui va durer des années en Europe et partout, n'est pas une bataille des jeunes contre les vieux, mais la lutte de l'esprit de responsabilité contre le pouvoir autoritaire. »

Claude Roy.

Sur présentation de votre carte d'étudiant



Aux caves de Verdeaux
F. Milgliciano
Vins - Spiritueux
1, rue Valentin
Tél. 021 22 12 90



quel entrain !
une soirée ...
au Paddock bar-dancing

46, av. de la Gare, Lausanne

De l'Université...

(A titre de complément, ne pourrions-nous pas nous atteler à la création d'un service d'orientation professionnelle, en collaboration avec les autres branches de l'industrie, et en accord avec les universités, de façon à donner à ces jeunes des buts auxquels vouer leurs énergies, la violence dont ils ont fait preuve n'étant, en somme, qu'un exutoire trelaté d'une soif de vivre qui nous les rend très sympathiques.)

(E. Junod, Allocution à la 88e Assemblée générale de la Société suisse des industries chimiques.)

PREMIÈRE ÉTAPE

Depuis la manifestation de soutien aux étudiants français, le 13 mai dernier, un mouvement étudiant s'est ébauché à l'université. Des commissions inter-faculté ont été créées, qui ont contribué à créer une prise de conscience et à soulever les problèmes inhérents à l'enseignement. Elles ont fourni un document qui peut servir de base de travail pour ce semestre. C'est un premier pas. Mais les perspectives de cette réflexion restent vagues ; il s'agissait plutôt d'un large débat qui a mis en évidence les incohérences du système universitaire.

Nous allons tenter ici d'insérer le problème dans une perspective qui dépasse celle d'une analyse limitée du fonctionnement interne de l'université, puis de définir le rôle de l'étudiant dans ce que certains appellent le « renouveau » de l'université.

UN PROBLÈME D'HARMONISATION

Dans les milieux bien-pensants, on est unanime pour affirmer que « les explosions estudiantines » ont « facilité » (sic) « la prise de conscience de ce déphasage entre les besoins de l'économie et l'enseignement de l'université » (NRL 17 juin, page 6).

Ce déphasage est au centre des réflexions des bergers de la politique et de

l'économie suisse, de M. Guisan à M. Celio. En effet, dans les milieux radicaux, libéraux, socio-démocrates, on déplore le retard de l'université et on l'attribue à un hasard malencontreux ; l'université n'a pas réussi à s'organiser aussi rationnellement que l'entreprise ; entre le temple du savoir et la réalité économique, il y a de nombreux déséquilibres, car il n'existe pas cette « harmonisation des politiques réciproques » (cf. M. Götschin, débat à la société d'études économiques et sociales).

En fait, on tend à faire accroire que l'économie suisse (formule qui permet de négliger l'adjectif « capitaliste ») a su se développer harmonieusement et que la solution du problème universitaire réside dans l'emploi de méthodes identiques à celles de l'entreprise, ainsi qu'à un mariage entre université et entreprise. M. Pradervand (Gazette du 15-16 juin), à la question :

« L'université devrait-elle être autonome ? »

répondait radicalement :

« Oui, et elle compléterait ses conseils par des industriels, des hommes d'affaires, etc... » (Le etc. ne cache pas un lieutenant-colonel.)

UNE ENTREPRISE DE MYSTIFICATION

Après avoir, durant les années 1963-64, affirmé dans toute la presse que la crise

de l'économie suisse, la surchauffe en langage helvétique, était due à l'imprévoyance des hautes sphères de l'économie et du gouvernement helvétique, on voudrait aujourd'hui résoudre la crise universitaire en faisant confiance à la prévoyance et à la rationalité des industriels et autres membres des conseils d'administration. En centrant leur analyse sur ce déséquilibre entre évolution rapide de l'économie et retard de l'université, les porte-parole des intérêts dits privés sont prisonniers d'une double contradiction :

1. Tout d'abord, en prescrivant comme remède une meilleure harmonie entre milieux d'affaires et université, on tente de voiler les origines réelles du malaise universitaire, qui se trouve dans l'incapacité fondamentale pour le capitalisme d'élaborer un développement « harmonieux » (Crises, chômage, — 3 millions de chômeurs en Europe — utilisation irrationnelle des chercheurs, gaspillage du travail intellectuel).

Ainsi, on espère que l'étudiant ne passera pas de la contestation de l'université à celle de la société. On désire avec Helvétia qu'ils (les étudiants) « rejettent l'idée d'associer à ces revendications structurales les problèmes de l'ordre social actuel ».

Mais malgré eux, les MM. Guisan, Pradervand et Götschin laissent entrevoir l'emprise de l'ordre économique sur le monde universitaire ; ils permettent ainsi aux étudiants d'envisager le vrai problème, celui de la société actuelle dont l'université n'est qu'un aspect. Les étudiants d'Helvétia l'ont compris avant leurs maîtres, puisque, dans leur résolution, ils « s'expriment en faveur de la société d'aujourd'hui, base sur laquelle doit s'édifier le monde de demain ».

L'idéologie est ici fort claire : certes, il faut améliorer l'université, mais il faut conserver ce type de société, et pour



Nous sommes volontiers à votre disposition pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

BOWLING

de

Montbenon-Richemont

12 pistes

Sur demande : cours gratuits

... à la Société

mieux le conserver, il faut — revenons-y — harmoniser les intérêts industriels avec les centres de formation universitaire.

2. Malgré cette volonté de mieux intégrer l'université au développement socio-économique du pays, on se proclame en faveur de l'autonomie de l'université, et on voit M. le colonel L. Guisan jouer les Cohn-Bendit: « J'aime mieux l'encombrement des locaux que l'orientation autoritaire des études ».

En fait, la bourgeoisie essaie à nouveau de préserver le mythe d'une université qui échapperait aux pressions économiques ou idéologiques, pour ne pas dire basement matérielles, des trusts et autres associations patronales. Ce fut d'ailleurs le thème de l'allocation de M. Celio au congrès de l'Helvétia à Langenthal. Mais cette autonomie que l'on proclame et revendique a pour but de calmer la conscience des humanistes et à rassurer les tenants du sacro-saint libéralisme: « Que l'université prenne garde à cette évolution vers l'étatisme. » (L. Guisan, NRE du 17 juin.)

Mais cette autonomie administrative a pour finalité de voiler à nouveau l'inten-

tion de ceux qui la proclament: rendre l'université autonome administrativement d'une part, et, d'autre part, la joindre plus étroitement au grand monopole, ceci afin qu'elle produise des cadres « libéraux » aptes à gérer l'entreprise et la société existantes.

PARTICIPATION

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'idéologie de la participation étudiante. En effet, dès le début du mouvement lausannois, on vit se développer dans la Gazette, puis dans une partie du corps professoral, l'idée de cogestion, de participation étudiante à la gestion de l'université. A priori, nous ne pouvons qu'admirer l'agilité avec laquelle les autorités ont effectué ce double saut périlleux. Durant plus de vingt ans, on affirma l'étudiant incapable de s'occuper sérieusement des affaires universitaires, et, subitement, on affirme qu'il est nécessaire de le faire participer aux décisions afin que l'« usine » produise plus vite et mieux !

L'idéologie de participation est fondée sur l'idée morale d'honnêteté qui signifie: gérer ensemble un système, mais ne

jamais en contester les fondements. On fait confiance aux étudiants comme on fait confiance aux conseillers fédéraux Tschudi et Spühler, qui ont rapidement renoncé à toute pensée socialiste pour le plus grand bien de l'« intérêt général » du pays.

Un autre fondement de la cogestion est la compréhension, du moins dans les cercles les plus éclairés du capitalisme suisse, de l'insuffisance de notre instruction, que ce soit: « au niveau scientifique ou au niveau du développement de l'esprit d'initiative ».

M. Kneschaurek (professeur à Saint-Gall et président de la Commission fédérale de prospective), l'un des penseurs avancés du capitalisme en Suisse, dénonce notre système d'enseignement qui ne développe pas assez, soit « l'esprit d'initiative », soit la « faculté d'adaptation intellectuelle et l'ouverture d'esprit ». Il demande que l'université s'adapte à une économie dont les cadres devront faire preuve toujours plus de ces capacités-là. La cogestion, indiscutablement, peut apparaître comme susceptible d'être une solution à ce problème, mais, encore une fois, ici, l'esprit d'initiative — que la cogestion stimulerait — doit se développer dans le cadre bien défini de la société actuelle. Chacun aura l'initiative de gérer une société dont les tenants et les aboutissants lui échappent.

D'ailleurs cette idée de cogestion dépasse le cadre universitaire. Parmi les patrons modernes, elle devient un terme courant. M. Capitant, gaulliste de gauche, fait écho aux revendications de M. Guisan (cf. art. de la Gazette: « L'université en question ») lorsqu'il affirme: « Le régime capitaliste doit être non pas aboli, mais transformé. De simple fournisseur de travail qu'il est, le salarié doit devenir associé... L'entreprise, qui est aujourd'hui la propriété du seul capital, doit devenir la propriété commune du capital et du travail. »

Cette volonté, dans les milieux même réactionnaires, d'associer étudiants et travailleurs à la gestion de l'entreprise, dénote bien le malaise qu'eux-mêmes furent forcés de reconnaître face au gaspillage et à la négation du potentiel créateur du travail manuel ou intellectuel. Or, ce gaspillage est le produit de structures économiques et sociales.

Lorsque M. Pradervand affirme que: « La guerre du Vietnam est certainement

(Suite en page 12).

JEUNE EUROPE:



« ILS S'AGITENT ! »

(Suite de la page 11)

pour une bonne part dans ce malaise » (étudiant) — (Gazette 15-16 juin), malgré lui il est marxiste. En effet, le Vietnam n'est-il pas l'exemple le plus frappant du gaspillage destructeur ? Combien de chimistes, ingénieurs, mathématiciens, formés dans des universités où la participation existe, consacrent des milliers d'heures de travail intellectuel à inventer des programmes scientifiques de bombardement, des produits infailliblement toxiques ? Mais on nous accusera d'utiliser un exemple extrême. Or, en Suisse, combien de psychologues, de sociologues, d'économistes, étudient des méthodes qui permettent d'augmenter les rythmes de travail ou de persuader clandestinement les gens à acheter le produit à lessive qui enlève les taches qu'on ne voit pas ?

FINALITÉ DU TRAVAIL

Pour nous, le vrai problème ne réside pas, en définitive, dans la participation à la gestion de l'université, mais dans la finalité du travail intellectuel et manuel. Nous ne pouvons que refuser le dialogue avec des autorités universitaires (que nous ne confondons pas avec le corps professoral), dans la mesure où il ne signifie qu'une intégration à une réalité socio-économique inacceptable.

C'est ici que les problèmes concrets se posent, contrairement aux apparences ! Les idéalistes, ou les gardiens de l'ordre établi, se trouvent parmi ceux qui croient que seule l'amélioration du fonctionnement de l'université résoudra l'explosion étudiante. Il est évident que la recherche de nouvelles méthodes d'enseignement, que la réorganisation du système des facultés, que l'amélioration de l'orientation professionnelle sont nécessaires. Néanmoins cela ne résoudra pas la contradiction fondamentale du système capitaliste à ce niveau : **La réintégration du travail intellectuel dans le travail productif.** Le développement actuel du capitalisme nécessite l'utilisation toujours plus massive du travail intellectuel (automation, par exemple). Or ces travailleurs intellectuels

se trouvent ou se trouveront dans une situation toujours plus identique à celle des travailleurs manuels. Le mythe de la possibilité pour les intellectuels d'utiliser leurs capacités pour un travail positif et créateur est en train de s'effondrer. **L'asservissement du travail intellectuel aux impératifs irrationnels d'un système économique** (les architectes apprennent à bâtir des maisons aux espaces idéaux, et réalisent plus tard des clapiers à lapins vu le prix du terrain) fait surgir ce paradoxe insupportable : **l'apprentissage du rationnel pour la perpétuation de l'irrationnel.**

AMÉNAGER OU CONTROLER

Ces considérations doivent sous-entendre notre action au sein de l'université. Elles doivent nous permettre de poser le problème de la cogestion en termes réels et de mieux déterminer l'importance de nos revendications.

Certes, jamais la bourgeoisie ne permettra que l'université puisse se retourner contre elle. Mais, malgré sa volonté, l'université est devenu le maillon le plus faible de la chaîne du capitalisme. Voici ce qu'affirme M. E. Junod : « L'aide aux universités n'est donc qu'un prélude à la discussion des buts et des méthodes d'enseignement. Si tant est que la « révolution » ait un mérite, celles qu'ont orchestrées un Dutschke et un Cohn-Bendit auront eu celui de nous ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard. » (88^e Assemblée générale de la Société suisse des industries chimiques.) Mais aujourd'hui, malgré les précautions, une part importante (en Suisse, il est vrai, encore fort minoritaire) des futurs « responsables », par honnêteté intellectuelle, est amenée à refuser non seulement l'université, mais son support social.

Partant, nous ne pouvons que refuser la cogestion et revendiquer un contrôle étudiant et professoral sur toutes les décisions prises par les autorités. Il ne s'agit donc pas de commissions paritaires étudiants-professeurs, qui ne feraient que recréer le schéma des commissions pari-

taires patrons-ouvriers, où les ouvriers ne font que cautionner les décisions patronales, mais bien de comités élargis de professeurs et d'étudiants face aux autorités politiques et économiques.

Ceci implique évidemment l'autonomie de l'université. Ces comités s'occuperaient du développement réel des possibilités incluses dans l'université. (On sait, par exemple, que certaines recherches sont bloquées a priori, parce que non rentables.)

En outre, ce contrôle limiterait les dangers de l'intégration, c'est-à-dire de la conservation du système économique-social condamnable, ne serait-ce que pour son irrationalité, et mettrait en relief les véritables contradictions du système capitaliste au sein du monde universitaire. De plus, il permettrait d'appréhender ce que pourrait être l'université dans une société qui n'obéirait plus aux seuls impératifs du profit. En effet, un contrôle étudiant dans la Faculté de médecine, par exemple, ferait très vite apparaître l'opposition entre le système médical actuel (où les soins donnés à un malade dépendent plus de ses moyens financiers que de l'efficacité du traitement), et les moyens techniques et scientifiques qui sont à la disposition des médecins. Les contradictions seraient donc mises en lumière et les solutions proposées ne pourraient être que révolutionnaires.

Les autorités se rendent bien compte de ce danger d'un contrôle étudiant, et c'est pour cela qu'elles proposent la cogestion, la participation.

Etudiants Progressistes,
1^{er} octobre 1968.

Subversif

On apprend de bonne source que la police municipale lausannoise a fait récemment l'acquisition de nouveaux casques de combat. Est-ce en vue de réduire le maquis de Sauvabelin dirigé par « Che » Vala ? On croit plutôt savoir que l'ancien modèle aurait permis à d'éventuels enrégés d'énuquer nos braves agents. C'était plutôt casque-cou...

Grande carte de spécialités
italiennes et françaises

Cuisine chaude jusqu'à minuit

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
☎ 22 39 34

chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.
Tortellini alla crema alla Doifi.
Cannelloni e lasagne al forno.
Saltimbocca alla Romana.
Costate alla Fiorentina.
Beefsteak tartare à la vodka.
Scampi in padella al burro.
Super bourguignonne ou filet.
Chateaubriand au feu de bois.
Lapin aux bolets avec polenta.
Gratin de poissons et fruits de mer.

D'où que vous veniez

Où que vous alliez

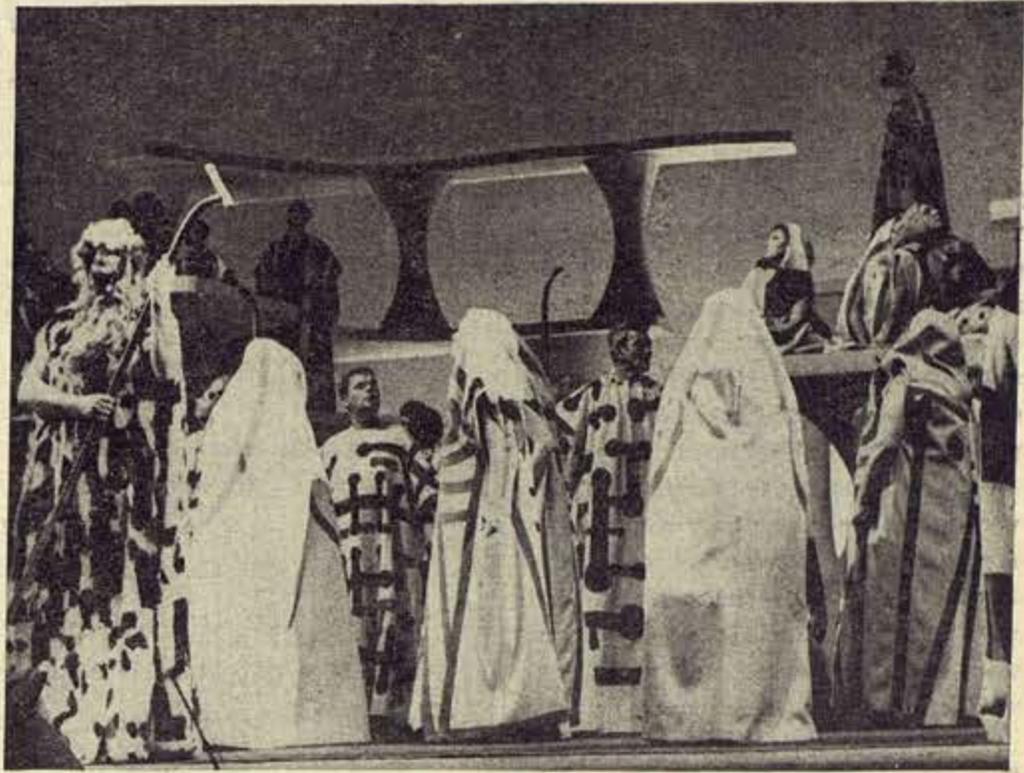
Faites votre change à la

**BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE**

à Lausanne et dans tout le canton

AU FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS :

Le "Mosé" de Rossini



Ce mélodrame sacré sera représenté pour la première fois en Suisse à l'occasion de ce festival. Nous espérons que vous saurez profiter de l'offre avantageuse qui vous est faite par la direction du Festival et que vous vous rendrez le 22 octobre à Beaulieu, pour plusieurs raisons :

Billets à prix réduits pour étudiants pour la représentation du 22 octobre de l'opéra « Mosé » de Gioacchino Rossini.
Vente et renseignements au bureau de l'AGECITE.

La première c'est que vous n'aurez guère l'occasion de revoir souvent cet ouvrage qui a été exhumé pour le centenaire de la mort de Rossini ; ses exigences de mise en scène et l'importance de sa distribution le rendent extrêmement cher et l'empêchent d'entrer dans le répertoire.

Ensuite, Lausanne aura le privilège de voir cet opéra dans la même réalisation et la même distribution qu'au Festival de Pesaro, ville natale de Rossini. Les décors, dont le modernisme tranche agréablement sur les habituelles conceptions péennsulaires, sont dus au célèbre sculpteur Luciano Minguzzi.

Enfin, vous pourrez satisfaire votre curiosité et apprendre à connaître un Rossini inaccoutumé, compositeur d'opéra seria.



Nous signalons d'autre part que l'Opéra sur les habituelles conceptions péennsulaires à Lausanne la « Lulu » d'Alban Berg.

« Comment se fait-il que les hommes qui exercent le « pouvoir » dans les ministères et les administrations soient toujours les plus médiocres, les plus plats, les plus dénués d'imagination et soient, physiquement, du type patibulaire : grosse mâchoire, grosse nuque,

regard éteint ? Par quel vice fondamental notre système sélectionne-t-il ces hommes lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes publics ? »

Ludvik Vaculik.

Université critique : endroit « où toute religion surnaturelle sera mise hors jeu, toute religion temporelle en question, où cesseront les impostures aliénantes des sciences humaines, et même des Sciences, dans la mesure où notre révolte ne serait qu'un moment de leur évolution. »

Maurice Clavel.

A lire - A lire - A lire - A lire

A LIRE

« UN PRINTEMPS ROUGE ET NOIR »

Jacques-Arnaud Penent, 25 ans, chroniqueur à « Combat », nous raconte ce qu'il a ressenti ce printemps à Paris. Ne se prétendant « ni sociologue, ni structuraliste, ni anarchiste, ni marxiste-léniniste, ni juriste, ni trotskyste, ni prêtre-ouvrier, n'ayant pas lu Marcuse, ne renversant pas les corbeilles à papier de la Sorbonne pour les vendre avec une préface », il a vécu le fol espoir du mai parisien comme des milliers de jeunes ouvriers et universitaires. Il ne fait aucune concession. A lire comme un roman.

JFB.

Voici un extrait de ce livre paru chez Robert Laffont dans la collection « Contestation » (Fr. 7.95) :

Sisyphes de la Culture

« (...) Le professeur, (...) décoré, respecté, remontant, pauvre Sisyphes de la Culture, le même roc polycopié depuis des années, des siècles peut-être, avec cinq pour cent par voyage, il fallait le renverser, le faire descendre de sa chaire en refusant les armes habituelles, la critique « positive » de son cours par exemple. »

« Au lieu de cela, il fallait le poignarder d'insolences parfaitement gratuites, de questions sur l'impérialisme américain, d'ultimatums à propos de la liberté sexuelle jusqu'à la mise à mort, à cet instant d'affolement où une escouade d'appariteurs entraîneraient vers la sortie les restes effrayés d'un vaincu. »



La révolution trahie de 1968,

André Barjonet, Ed. John Didier, « Controverses » 3.40

L'irruption de Nanterre au sommet, Henri Lefebvre, Ed. Anthropos . . . 15.40

Stratégie et révolution en France 1968, André Glucksman,
Ed. Ch. Bourgois

Mouvement du 22 mars :

Ce n'est qu'un début, continuons le combat, Ed. F. Maspéro . . . 9.70

UNEF - SNE Sup. : *Le livre noir des journées de mai,*
Au Seuil, coll. Combats

Club Jean-Moulin : *Que faire de la révolution de mai ?* Au Seuil . . . 6.65

La grève à Flins, Cahiers libres 121, Ed. F. Maspéro 6.75

Les citadins de la révolution de mai, Ed. J.-J. Pauvert

Et cætera... plus les revues (*Esprit, Partisans, L'Événement, Les Temps modernes*).

Vieille buse...

« Bien sûr, l'attaque devait être féroce, gratuite et rapide. Ainsi, à tel helléniste parfaitement inoffensif :

« — Vieille buse, condamnes-tu l'impérialisme ?

« — Mais, Messieurs, d'abord je vous interdis de me tutoyer... je vous interdis... et puis je ne vois pas le rapport avec mon cours.

« — Justement, il n'y en a pas. Et c'est dégueulasse de nous casser les pieds avec tes langues mortes, alors que l'impérialisme...

« Brouhaha ! Appariteurs ! C'est gagné ! »

« (...) Deux ou trois autres opérations de ce genre suffissent à donner ce sentiment d'insécurité sans quoi les conseils de faculté ne délibèrent point. »

« Demander aux hommes de faire du jour au lendemain ce qu'« on » s'est bien gardé de leur apprendre jusqu'à présent est une preuve d'insuffisance de réflexion critique. »

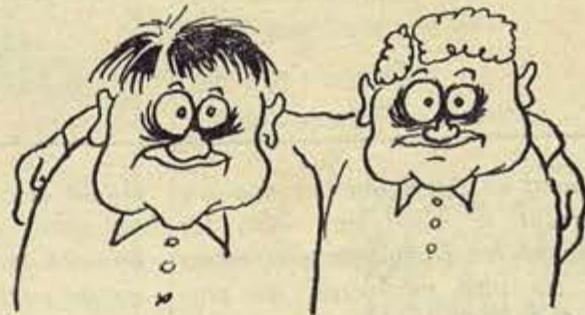
Finie, la bonne chaire...

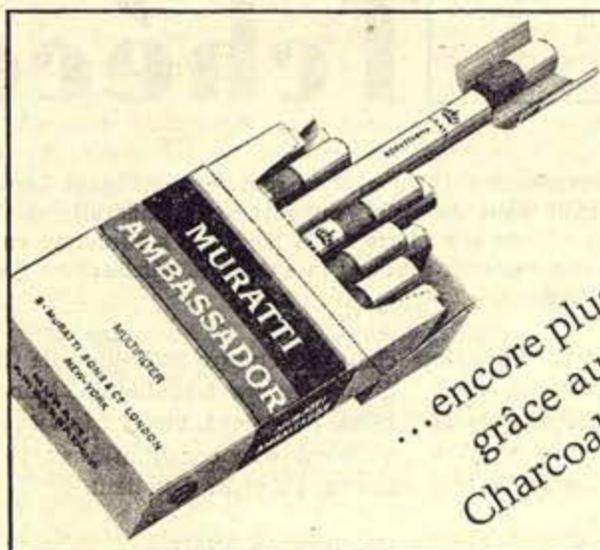
On apprend de Neuchâtel qu'un professeur peut être limogé non seulement pour cause de sénilité (qu'est-ce donc ?), mais aussi à la suite d'une « grave indécence » (déclaration d'un professeur privé). Serait-ce le fait de toucher une paie appréciable tout au long de trente années pour n'avoir fourni pratiquement qu'un travail de lecteur vingt-neuf ans durant ?

Dieu est mon Droit

Il paraît qu'un Conseil de Fac demanda, il y a quelque temps déjà, à l'occasion de la cooptation d'un enseignant ne professant pas la foi évangélique et réformée vaudoise, l'avis du Conseil synodal. Pourquoi pas celui de la reine d'Angleterre ?

« NOUS NOUS AGITÂMES --- »
(ASU ?...)





...encore plus légère,
grâce au nouveau
Charcoal Multifilter!

Nous avons tous la parole ENCORE FAUT-IL LA PRENDRE!

Face à la répression policière gaulliste est née une expression collective, à la recherche d'une liberté sociale, reniant les abus et l'autoritarisme nés de l'individualisme. En août une nation entière s'est exprimée face à une invasion. Contre la répression, la masse se lève.

A l'intérieur du mouvement universitaire lausannois, né en mai et juin, il existe un danger de répression insidieuse. Il ne s'agit ni de CRS, ni de blindés, il s'agit plutôt des activités d'un petit nombre d'individus qui pourraient être amenés à contrôler le mouvement pour le récupérer ou le monopoliser.

Je veux parler de certains résidus de la bureaucratie étudiante (et des éléments « ouverts » de la bureaucratie professorale) qui cachent leur peur du changement derrière un vocabulaire participationniste.

Je veux parler de leurs cousins dogmatiques ou staliniens pour lesquels toute réunion d'une demi-douzaine d'individus dans une arrière-salle de bistrot est l'expression objective de la masse.

Quant aux maurassiens, n'en parlons pas, cela fait vingt ou trente ans qu'ils ont cessé d'avoir une influence quelconque.

C'est à nous tous de montrer qui commande et qui exécute. C'est à nous tous de continuer le mouvement de mai en le rendant souverain sans égard pour ce qui existait avant et qui nous a été imposé au nom d'une continuité bureaucratique et d'un juridisme poussiéreux.

Il faut que la démocratie s'affirme à l'Université, ne tolère ni César, ni tribun.

Prenons tous la parole.

J.-F. B.

Les instruments Kern
ont prouvé
leurs qualités
dans le monde entier

Instruments de géodésie
Appareils photogrammétriques
Compas de précision
Jumelles à prismes, longues-vues
Microscopes stéréoscopiques
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau
Usines d'optique
et de mécanique de précision

Le spécialiste de l'article et
du vêtement sport chic
RABAIS SUR PRÉSENTATION
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages
SPORT S.A.

13. rue Haldimand 29. rue de Bourg



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CREDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE
Garantie par l'Etat

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg

Nouvelle adresse:

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



« AU SNACK »

Métro
pole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Carnotzet gastronomique
valaisan

LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne
Grande carte
Vins ouverts et bouchés
Simplon 14 - Lausanne
Téléphone 26 48 93
Pierre Goy, propriétaire

Boutique

Style Kalinka jeune

11, rue de Bourg
Tél. 23 92 91

Réduction de 10 % sur présentation de la carte d'étudiant

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06

Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

Tchéco-

Le 21 août, les détenteurs de l'autorité moscovite montraient leur peur du changement, cette grande peur de voir s'instaurer la démocratie qui unit les matraques de l'ordre gaulliste aux chars de la tradition stalinienne en passant par les rodomontades des colonels grecs et la « défense spirituelle » que préconisent certains des nôtres.

Au début d'août, après les réunions de Ciernad-nad-Tisu et Bratislava, nous nous sommes entretenus des problèmes de la jeunesse tchécoslovaque avec un membre du comité exécutif de l'Union de la Jeunesse tchécoslovaque (CSM).

LA RÉSERVE DU PARTI

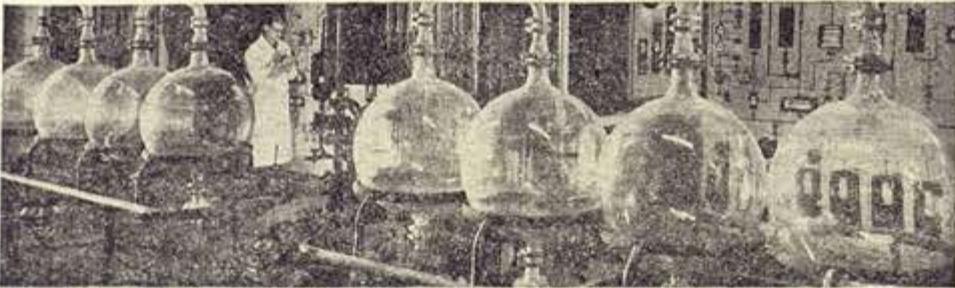
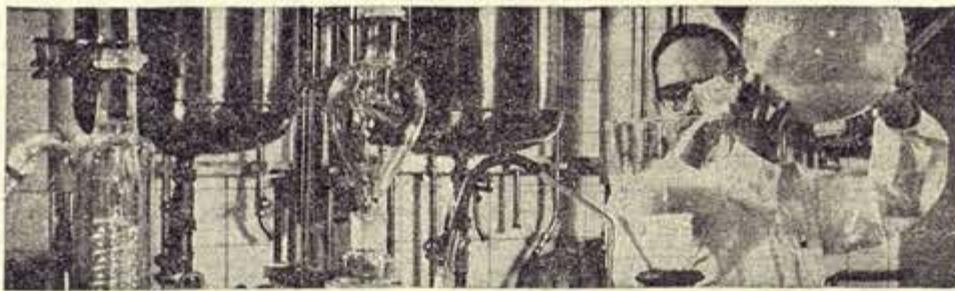
Jusqu'en janvier, il n'y avait qu'une seule organisation de jeunesse sur l'ensemble du territoire de la République socialiste de Tchécoslovaquie, la CSM qui constituait selon ses statuts la « réserve » du parti communiste et dont les diverses activités intéressaient 40 % des jeunes (au début d'août, 60 % des jeunes participaient aux activités d'une association de jeunesse). Tout le pouvoir était concentré entre les mains du comité central (organe législatif) et du comité exécutif dont les décisions et déclarations reflétaient bien plus la ligne stalinienne du PC que la volonté de la base... Certains remous à l'intérieur de la CSM et en particulier chez les étudiants aboutirent en juin 1967 à la création de conseils spécifiques à

chaque secteur d'activité de la CSM (étudiants, jeunes travailleurs, jeunes rurales, collégiens, etc...). Mais ces conseils n'étaient que consultatifs et le pouvoir continua à venir d'en haut.

ET DUBCEK VINT

Les manifestations estudiantines de la fin de 1967, parties de prétextes corporatifs, aboutirent rapidement à une politisation du mouvement étudiant qui, jointe à l'arrivée à la tête du PC d'Alexander Dubcek, allait ébranler le monopole détenu par la CSM. L'ancienne équipe dirigeante compromise sous le régime d'Antonin Novotny démissionna en février et tous les pouvoirs furent remis aux conseils « spécifiques ». Une nouvelle direction formée de représentants mandatés des divers secteurs de la jeunesse prit le pouvoir et des représentants d'organisations nouvelles participent à ses travaux. Le comité exécutif n'a plus que des tâches administratives, il assure la coordination entre les associations qui se créent.

SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

DE LA FLEUR DE LYS...

En mai deux unions nationales d'étudiants de tendance syndicaliste ont été constituées, l'une en Slovaquie, l'autre en Bohême-Moravie. Elles se fédéreront par la suite. En mai également les jeunes pionniers ont déclaré leur mouvement souverain et ont décidé de le couper de l'école (notons que les effectifs du mouve-

au sein de chaque association nouvelle fut facilitée par la renonciation des cinq partis du pays groupés au sein du « Front national » (parti communiste, parti socialiste, parti populiste, parti de la renaissance et parti de la liberté) de créer leurs propres mouvements de jeunesse. Les jeunes du parti populiste (catholique) sont cependant organisés en clubs. Dotée d'or-

slovaquie

ment ont baissé de 800 000 à 200 000 membres depuis le début de la libéralisation). Quant aux scouts, interdits en 1948, ils ont été reconstitués et leurs effectifs croissent (environ 50 000 scouts à la fin de juillet). Il existe une union des jeunes campeurs et une union des clubs de jeunesse (modéliste, philatéliste, radio-amateurs, etc...). En octobre, les jeunes travailleurs et les étudiants secondaires devaient fonder leurs propres associations, quant aux jeunes rurales, elles devaient tenir un congrès en novembre.

... AU FLOWER POWER

Au début d'août, les hippies de toute la Tchécoslovaquie se sont réunis dans une forêt (ils sont environ 2000 sur 3 millions de jeunes de 16 à 30 ans). Ils ont une volonté d'intégration à la société qui va s'édifier et de participation à la vie politique. Malgré leur refus de s'organiser de quelque façon que ce soit, les problèmes qu'ils posent sont appelés à avoir un certain retentissement: refus de la société de consommation, objection de conscience. Il ne faut pas oublier le rôle d'avant-garde joué par les jeunes « contestataires », surtout étudiants et artistes, de Prague et des grandes villes dans la suppression des habitudes du passé. Lors de « mitink » ou de débats libres dans les rues, par des collectes de signatures, ils réclament la disparition définitive de la censure et l'organisation d'élections libres.

INSTAURER UN DÉBAT

Le passage de l'idéologie imposée au sein de la CSM à un débat démocratique

organisations démocratiques, activée par des éléments marginaux, la jeunesse tchécoslovaque pourrait certainement être un groupe de pression influent dans l'expérience unique de l'édification du socialisme dans la liberté, mais il faudrait qu'elle soit entièrement libre de s'exprimer.

ET MAINTENANT ?

L'unanimité de la jeunesse tchécoslovaque contre l'envahisseur a cédé la place à un certain flottement après les « accords » de Moscou. Certains tentaient de se rassurer, d'autres criaient à la trahison, presque tous les jeunes clamaient leur opposition. Le 28 août, l'Union des étudiants tchèques (SVS) rejetait l'accord de Moscou intervenu « sous la pression » et qui « ne garantissait pas clairement le départ des troupes étrangères, mais en fait légalisait leur présence ». Les dirigeants de la CSM et d'autres associations de jeunes ont réclamé « le départ immédiat des troupes étrangères et le rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté nationales, si brutalement violées », et ont demandé aux jeunes de ne rien perdre de leur détermination.

Le 11 septembre, Alexander Dubcek a reçu les dirigeants des organisations de jeunes et les a remerciés de l'appui manifesté par la jeunesse aux organes légaux du pays. Il a déclaré que la restructuration du mouvement de la jeunesse était bien fondée et devait être accomplie au plus vite, ce qui a tranquilisé ceux qui avaient peur d'un retour à une organisation unique.

Jacques-François BRAND.

Le magasin
sympathique
aux étudiants

Schaefer
LAUSANNE *sports*

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

On possède seulement ce que l'on épargne



Caisse d'Épargne et de Crédit

LAUSANNE

Lucens - Morges - Renens - St-Prex
Vevey

19 agents régionaux dans le canton

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE - 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

cinéma marginal en suisse romande



Le cinéma, considéré comme un moyen d'expression, connaît aujourd'hui de profondes mutations auxquelles l'organisation traditionnelle de diffusion des films ne parvient pas à s'adapter. Les salles d'art et d'essai, par leur existence commerciale et leur dépendance des distributeurs, ne parviennent à montrer qu'une infime partie de ce que l'on appelle le cinéma nouveau, sans oublier par ailleurs qu'à quelques exceptions près elles sont absentes des localités de moins de cent mille habitants. Des films se font, mais seuls quelques privilégiés peuvent les voir.

L'augmentation énorme, ces toutes dernières années, du nombre des jeunes cinéastes constitue un phénomène sans précédent qui nécessite une remise en considération des conditions de création, de production et de distribution. Jamais le besoin d'expression par le cinéma n'avait été si profond¹. Succédant à l'écriture du roman intime, ce langage est devenu le moyen primordial pour parler de soi et de son environnement, pour libérer certaines contradictions intérieures. Mais alors que, dans le système, une réalisation n'est souvent mise sur pied que lorsque le producteur bénéficie d'avances ou tout au moins de garanties de distributeurs nationaux et étrangers, voire d'exploitants, la plupart des jeunes créent par un besoin personnel, sans se soucier, au moment du tournage si leur film sera montré au public ou non et surtout par qui, de sorte que

*Il y a des désavantages
mais encore plus d'avantages à ce que le statut actuel
des cinéastes soit identique
à celui des contrebandiers*
Luc Moullet.

le nombre de bobines de pellicule qui ne sortiront pas de leurs boîtes — sauf en de rares présentations privées — va en croissant. Logiquement, il n'est en fait pas possible que le marché cinématographique, sous sa forme actuelle, puisse absorber toute cette surproduction, de même que malgré l'accroissement normal du personnel du secteur tertiaire, une forte proportion des jeunes cinéastes — et même des anciens — est condamnée à un chômage plus ou moins larvé. Il reste certes la télévision (encore que ses effectifs soient aussi limités), mais plus d'un auteur hésite à noyer son œuvre au sein d'un flot d'images indifférentes auxquelles elle risque d'être assimilée par le téléspectateur, outre que la qualité technique du petit écran puisse être gênante, et que la signification de certaines œuvres ne puisse être agréée par un organisme étatique.

Le cinéma-industrie apparaît de plus en plus incompatible avec le cinéma-expression, les manifestations de mécontentement du Festival de Cannes 1968 et dans d'autres n'ont été qu'un des signes d'une situation de crise latente entre ceux qui font les films et ceux qui les produisent, entre l'art et le commerce, livrant au jour les difficultés de la culture qui a besoin de moyens financiers pour exister. Il s'agit dès lors de reconsidérer les structures existantes et, en particulier, de trouver de nouveaux supports de diffusion : instaurer un réseau parallèle puisqu'il n'est évidemment pas question

de révolutionner sur-le-champ le système établi comme l'avaient espéré quelques utopistes des Etats généraux du cinéma français dans l'euphorie de mai.

DIFFUSER LES FILMS PARTOUT

L'expérimentation de nouvelles formules de production, de réalisation et de distribution dans lesquelles l'expression ne soit pas trop dépendante des impératifs économiques s'avère nécessaire. Un développement du cinéma en dehors du marché traditionnel devient inévitable, et c'est aux Etats-Unis qu'il est apparu (quantitativement) important avec les « underground filmmakers » qui, estimant ne pas disposer de suffisamment de liberté (ou d'entrées) dans les milieux hollywoodiens, se réunirent en coopératives de production et de distribution pour faire des films en formats substandards 8 et 16 mm. En France, les Etats généraux organisent un cinéma politique parallèle ; Godard tourne des ciné-tracts en 16 mm. pour quatre-vingt-dix francs et lui, comme d'autres, travaillent maintenant en formats substandards pour s'exprimer plus librement et à frais moindres. Depuis plusieurs années Rouch, Moullet, Marker, Rohmer, Barbet-Schroeder, en particulier, militent pour imposer l'emploi des formats inférieurs au 35 mm.

Si en Suisse plusieurs cinéastes commencent à atteindre les marchés, d'autres, nombreux, réalisent des films en marge avec des moyens techniques modestes et parfois avec des thèmes qui les

excluent des présentations dans les salles de cinéma. La réalité de cette production marginale est devenue manifeste en suivant depuis trois ans les Journées du cinéma suisse de Soleure qui ont d'ailleurs incité Hans-Jakob Siber à fonder « Film-Forum » à Zurich. En Suisse romande, la nécessité d'une organisation parallèle est aussi apparue. En 1963, *Les Pluies de l'Eté* de Claude Champion, précédé des Films de l'Atalante, avait montré la possibilité d'une création de qualité à petit budget, en dehors du commerce. Nous trouvant en contact en 1967 avec des réalisateurs débutants qui voulaient faire leurs premiers films et les montrer sans prétendre au circuit commercial, il nous a paru utile de fonder une maison de distribution de films marginaux ; puis les discussions que nous avons eues avec des cinéastes libres au Festival de Knokke-le-Zoute 67-68, malgré des divergences de conception du cinéma, nous ont renforcé dans cette intention. Et « Cinéma marginal distribution »² a été constitué à Lausanne. La première séance publique eut lieu le 1er mai 1968 pour « Film-Forum », à Zurich, dans une salle de café, avec *La Petite est morte*, de Frédéric Gonseth, *Avoir vingt ans*, de Bernard Romy, *Pa... Pa... Pillon*, *Les Inutiles* et *Ça c'est du classique*, d'Erwin Huppert, l'ancêtre lausannois du cinéma souterrain. Une autre séance nous a servi de point de départ pour la création de « Travelling-Club », club de cinéma marginal : près de vingt cinéastes ou futurs cinéastes marginaux se réunissaient dans un local annexe à la cave de rédaction de la revue « Travelling J » improvisé en salle de projection 16 mm. pour visionner la nouvelle version de *L'Echelle contre le Mur*, de Carlo Baratelli et Charles-André Voser, *Retrain*, d'André Rougemont, le prémontage de *10, Place de la Palud* de Marcel Leiser, et les rushes d'un film de François Pasche, séance de travail et de discussion.

« Cinéma marginal distribution », maison de distribution de films indépendants en formats substandards, répond à un besoin, car pour qu'un film existe, il doit être vu et ainsi une centrale romande permet enfin de diffuser en réseau parallèle toute une production libre. Son catalogue comprend pour le moment une vingtaine de titres en 8 et 16 mm. Il serait présomptueux de prétendre qu'il s'y trouve actuellement des œuvres majeures, mais l'on est heureux de constater que plusieurs de ces films représen-

(Suite en page 20)

cinéma marginal en suisse romande

(Suite de la page 19)

tent des prises de conscience de jeunes. On n'y décèle pas une morale et une esthétique exclusivement souterraines (bien au contraire), mais diverses tendances lyriques et critiques, cinéma d'auteurs modeste qui évite la gratuité et la futilité. Si une inspiration provient du « New American Cinema », elle est avant tout économique et non éthique.

Cette distribution libère le système commercial de films qu'il ne désire pas, mais ne doit pas être considérée comme un déversoir pour productions mineures, tout au plus n'exige-t-elle pas des normes techniques et des formats de pellicule professionnels. Elle n'entend pas non plus se substituer au système qui a produit davantage de bons films que le mouvement underground, mais permettre aux cinéastes néophytes d'entrer en contact avec un public pendant la période d'apprentissage, diffuser des productions libres, engagées, personnelles, impensables aujourd'hui en salles commerciales et toutes les productions à petits budgets valables. Les réalisateurs-producteurs reçoivent une part substantielle des recettes de la location, une grande partie du reste étant dévolue aux frais administratifs. Cette diffusion doit peu à peu permettre de renter des films à petits budgets, mais, si l'expérience est concluante aux Etats-Unis, il est encore trop tôt pour savoir si les conditions suisses permettront d'atteindre des résultats semblables, puisque nous en sommes à un stade de démarrage. Il s'agit donc de multiplier

les points de diffusion. Remarquons aussi que des copies de plusieurs films distribués par « Cinéma marginal distribution » peuvent être achetées par les particuliers et il est à espérer que, dans un avenir proche, l'on puisse se procurer des œuvres d'auteurs chez les marchands-photographes, comme les Charlot et les « nudies » aujourd'hui.

PRENEZ UNE CAMÉRA ET DESCENDEZ DANS LA RUE

De même que le cabaret existe à côté du music-hall, le petit théâtre d'avant-garde à côté du théâtre de boulevard, il est normal que le cinéma à authentiques prétentions créatives (que nous ne voulons certes pas confondre avec le cinéma d'amateur, dont il se rapproche par les moyens matériels, mais non les buts) puisse atteindre un public aussi large que possible. Un circuit de diffusion doit maintenant se baser sur des organismes culturels existants auxquels nous demandons de présenter des films marginaux : clubs de jeunes, ciné-clubs, clubs de cinéma, sociétés diverses, théâtres de poche, écoles, etc. où le cinéma puisse être considéré non plus comme un produit de consommation de masse pour défoulements stériles ou comme un objet de frustration de ce que Gary appelle la « société de provocation »¹, mais comme un moyen d'information, de poésie en situation, de discussion, d'action et de réflexion. Il appartient aux cinéphiles de créer, à l'instar de « Travelling-Club », des cinémas de poche, fût-ce dans une cave ou une arrière-salle de café. Ce sera la deuxième vague des ciné-clubs. Et bientôt peut-être y seront visionnées des actualités locales (par exemple en cas d'agitation politique) enregistrées pendant la journée au magnétoscope, complétant les informations nécessairement réduites de la télévision.

Puisque rien ne naît de rien, le cinéma marginal en Suisse, outre l'organisation de la distribution, a encore besoin, au niveau de la production, d'une infrastructure technique et humaine, sans laquelle un mouvement artistique ne peut pas exister. Il y a un besoin d'expression intime par le cinéma et les « David Holzman's Diary » vont encore se multiplier. Toutefois, comme on ne crée pas seulement avec de bonnes idées, il sera utile d'avoir ici une organisation matérielle permanente : que celui qui veut faire des films trouve des techniciens et des acteurs capables travaillant non professionnellement pour le cinéma. Et chacun doit pouvoir faire de la réalisation sans en faire nécessairement un métier, de même

que plus d'un écrivain exerce une autre activité rémunératrice. Cette infrastructure de la production marginale pourrait, dans chaque ville, reposer sur un club ou un groupe, voire dans une maison de la jeunesse, disposant d'un minimum de matériel 8 et 16 mm., en concevant ce travail à la manière d'un petit centre de réalisation et de création et non simplement comme une méthode d'animation de loisirs pour occupation des jeunes. *Et il me paraît primordial que, dans chaque université, des étudiants constituent des groupes de réalisation, le ciné-club, organe de consommation, n'étant plus suffisant à la prise de conscience par le cinéma.*

Pour faciliter la production marginale, il peut être possible d'abaisser les prix de revient. Il ne doit pas être honteux de faire ses exercices d'apprentissage avec caméras 8 mm. et enregistreur mini-cassette, les écoles de cinéma en ont donné l'exemple. Et, peu à peu, il doit être possible de réaliser des films de commande pour des sociétés locales qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour s'adresser à des professionnels, réalisations qui peuvent être conçues comme des films d'auteurs. Ces centres techniques et humains locaux doivent être une base pour instaurer un cinéma politique, critique et lyrique. Et peut-être apparaîtront aussi nos « Moi un Noir » et nos « Paris vu par... ». Sans doute n'atteindra-t-on pas le sacro-saint grand public qui, on le sait, préfère Astérix à Goethe. Doit-on se plaindre, en dehors de raisons commerciales, si le cinéma d'auteurs marginal connaît le même sort que les plaquettes de poèmes ? De toute manière un poème imprimé dans *Paris-Match* perd toute son essence : il a besoin d'être couché sur un papier rugueux.

On ne saurait conclure sans affirmer qu'en 1968 le cinéma suisse sort enfin du néant et que, dès lors, pour que notre situation cinématographique existe et soit durable, il faut agir de tous côtés. Le cinéma marginal admis comme tel a donc sa place ; quant aux superproductions, nous les enverrons au Vietnam, avec de bons baisers de Russie.

Marcel LEISER.

¹ Nous avons dit dans « Le jeune cinéma en question » in « Travelling J » No 17 (août 1967) ce que nous pensions du jeune cinéma, cinéma d'auteurs, dont le déchet est aussi grand ou plus grand que dans le cinéma classique. Quelques films intéressants sont là pour nous rassurer.

² « Cinéma marginal distribution » (M. Leiser et F. Pasche), CP 1296, 1002 Lausanne.

³ Cf. Romain Gary in « Lui » No 56 (août 1968).

Ce n'est que le début d'un grand combat

La tâche du Bureau de l'AGE de Genève ne fut guère aisée en 1968. Il lui a fallu surmonter de grandes difficultés dues tant à la passivité générale des étudiants qu'à l'absence de dossiers solides et qu'à l'action de quelque groupe en mal de révolution.

ÉLOQUENTES RÉALISATIONS

C'est l'AGE qui, la première, attache le 6 avril 1968, le grelot aux conséquences désastreuses et à l'iniquité du système d'allocations d'études qu'entraîne la loi sur la démocratisation des études, et cela dans un entretien avec le chef du Département de l'instruction publique. Ce n'est que 10 jours plus tard qu'un groupe tentera de s'approprier la dénonciation de ce système. Grâce à la vigoureuse intervention de l'AGE, les cas encore en suspens furent rapidement réglés dans un sens favorable aux étudiants.

A la suite des événements de mai, l'AGE fut en butte à de violentes critiques de la part de contestataires répétant servilement les slogans étrangers. L'AGE sut alors créer des organismes nouveaux : les commissions paritaires étudiants-professeurs, qui paraissent le résultat le plus durable du printemps. Elles représentent l'institutionnalisation d'un dialogue permanent, seule garantie de la reconnaissance de l'étudiant comme un interlocuteur à part entière. Dans ces commissions mixtes et permanentes, où siègent des enseignants (professeurs et assistants) et des enseignés en nombre égal, la discussion est entièrement libre et touche à tous les sujets ; ces assemblées procèdent aux analyses nécessaires, discutent des options fondamentales de la Faculté et suggèrent toute mesure ou toute réforme qui leur semble judicieuse. Leur efficacité n'est déjà plus à prouver, malgré les pouvoirs encore trop restreints dont elles disposent. C'est dire le sérieux de leurs travaux.

IL Y A CRISE ET CRISE

L'AGE, à la demande de plusieurs associations de facultés, avait contribué à faire

admettre une suspension des cours pendant 24 heures. Peu avant cette journée historique, le CADE, usant de méthodes inqualifiables, interrompait brutalement et sans motif le Dies academicus. Quelques jours plus tard, la suspension des cours souhaitée par l'AGE permit une extraordinaire prise de conscience en même temps qu'une remise en question générale de l'enseignement, alors que l'interruption du Dies n'avait apporté que désordre et confusion.

Dans le même temps, l'AGE publiait ses « Propositions pour une réforme de l'enseignement » qui avançaient quelques idées révolutionnaires notamment sur l'appréciation du travail universitaire en proposant la suppression des examens. Il est vrai que ce n'est là qu'un programme général qui doit être adapté aux conditions particulières de chaque faculté.

Durant l'été, une commission faitière composée de professeurs et d'étudiants a été chargée de coordonner les travaux et les réformes des diverses facultés. La réforme de l'enseignement étant indissociable de certaines réformes de structure, l'AGE a exigé et obtenu l'élargissement du mandat de cette commission faitière qui s'occupera désormais aussi de la réforme des structures universitaires.

UNE VISION DE L'AVENIR

Cet été, le nouveau Bureau a défini une politique cohérente sur tous les points essentiels de son activité. Cette politique sera soumise dès la rentrée à l'ensemble des étudiants pour modification, acceptation, complément ou rejet.

L'AGE réaffirme sa volonté de ne pas suivre une ligne partisane, mais de s'engager dans la seule voie possible, la voie démocratique. Ce n'est que le début d'un grand combat pour la reconnaissance des droits élémentaires des étudiants à participer le plus largement possible à la vie de l'Université.

Contrairement à d'autres qui se bercent d'illusions et doivent avouer ensuite leurs échecs, l'AGE de Genève ne prend pas ses désirs pour des réalités, mais s'efforce de réaliser des aspirations qu'elle croit légitimes. La nouvelle année universitaire s'annonce passionnante.

AGE de Genève

LITTÉRATURE

Vu à travers « trois auteurs », un essai sur le sens profond de la critique qui se doit d'être connu de tous ceux qui s'intéressent à la littérature.



Fr. 6.40

EDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**

G. Grangier, fabricant

Grand choix de montres
et de bijoux

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

LA TÉLÉVISION

REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES
VARIÉTÉS - THÉÂTRE - SPORTS

Louez un téléviseur GRUNDIG
depuis 25 francs par mois suivant le modèle.

VSRT
SERVICE

RADIO SONORA

HEUSSER-ROCHAT - LAUSANNE
16, rue des Terreaux - Téléphone 23 55 27



AGE

**Vous êtes
sans
complexe !**

Vous pouvez alors fumer
la cigarette qui vous plaît,
même — et surtout — si elle ne
fait pas « distinguished » !

Une cigarette franche, virile,
généreuse, à la mesure de votre
personnalité.

fr. 1.—



avec et sans filtre

M 602

participez
à
la
journée
de l'entraide



— Le 27 novembre ?

— Mais oui ! Le seul jour de l'année où les étudiants se lèvent avant midi puisque cours, exercices et laboratoires sont suspendus. Cela afin de leur permettre de se rendre chez des particuliers ou dans des entreprises pour effectuer divers travaux. Nous pouvons nous improviser : laveur de carreaux, ramoneur, plongeur, scieur de bois, réparateur de trottinettes, valet de chambre, caviste, laboureur ou traducteur, ou encore vendeur du Spécial Entraide ! Nous avons même appris, de source bien informée, qu'un étudiant aurait jadis rempli les fonctions de fossoyeur !

— Le bénéfice étant réparti entre les membres des AGE, je suppose ?

— Supposition déplacée pour une si noble cause ! Le revenu intégral de cette journée est versé directement par les employeurs au Fonds d'Entraide universitaire qui alimente les bourses et les prêts.

Nous pouvons tous avoir besoin un jour d'aide financière momentanée, aussi est-ce notre devoir de **PARTICIPER**.

Montrons donc qu'il existe une véritable solidarité estudiantine, inscrivons-nous **TOUS** à :

L'AGEPUL, avenue de Cour 33, téléphone 26 82 01.

L'AGECITE, rue de l'Université 24, téléphone 22 35 40.

Nous cherchons

UN POSTER DE CONTESTATION

pour la page centrale du Spécial Entraide.
Déposez vos chefs-d'œuvre jusqu'au 2 novembre au bureau de l'AGECITE.

Délai rédactionnel du Spécial Entraide :
2 novembre.

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DU BUREAU

28 octobre 1968

Il manque : **UNIVERSITAIRE** (assesseur bilingue)

SOCIAL (chargé)

INFORMATION (chargé)

Délai de candidature : 25 octobre 1968

ACCUEIL (2 ét. dont 1 étranger)

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall

BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions

BAGATELLE
Dancing de la jeunesse

SCOTCH
« Whisky à gogo »

LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

BOURSES

Le Fonds cantonal des études supérieures a publié son rapport d'activité pour l'année 1967.

Il est intéressant de relever l'augmentation du nombre des bénéficiaires de bourses et des montants versés.

Le FCES a accordé des bourses (et prêts) pour un montant de :

1961	Fr.	201 017.—
1965	»	858 234.—
1966	»	1 468 748.—
1967	»	1 631 065.—

Le nombre des bénéficiaires a passé de 635 à 692 de 1966 à 1967 et le montant annuel moyen par étudiant de 2313 francs à 2357 francs.

Les quelques chiffres que nous nous bornons à citer révèlent l'importance croissante du FCES et montrent à quel point il correspond à un besoin réel.

L'Office des photocopies au service des étudiants

Nous attirons l'attention des nouveaux étudiants en Droit, HEC, SSP et Lettres sur l'existence de cet office qui met à leur disposition de nombreux cours photocopiés avec l'agrément et souvent la participation des professeurs. Ces cours se vendent sous deux formes : soit le cours entier pour le semestre, soit par fascicules (pour les cours nouveaux ou ayant subi de grands changements).

L'Office des photocopies est ouvert depuis le 1^{er} octobre du lundi au vendredi (le matin, de 9 heures à 12 heures). Nous prions les étudiants qui voudraient s'inscrire à des cours de le faire le plus rapidement possible, afin que l'on puisse savoir le nombre de fascicules à tirer. Nous rappelons aux étudiants intéressés que le cours photocopié n'est pas un substitut du cours en chaire, mais son complément !

Paul TORIEL.

Horaire d'ouverture :

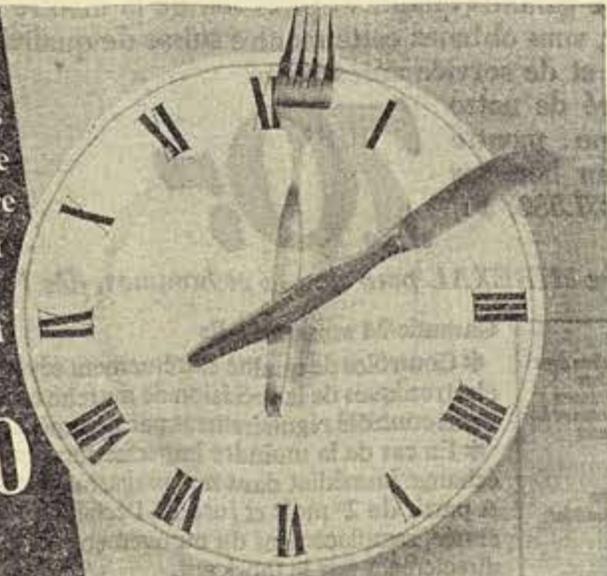
le lundi de 11 heures à 20 heures

du mardi au vendredi de 8 heures à 20 heures

le samedi de 8 heures à 17 heures

Des menus sur assiette à la mesure de votre appétit et de votre budget

2.80



RESTAURANT LIBRE SERVICE 4^{me} ETAGE

Grands Magasins
au centre
Rue St-Laurent 24-30 Lausanne

Accès direct : rue Chaucau 3

BIGLIA

GEORGES KRIEG

S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU

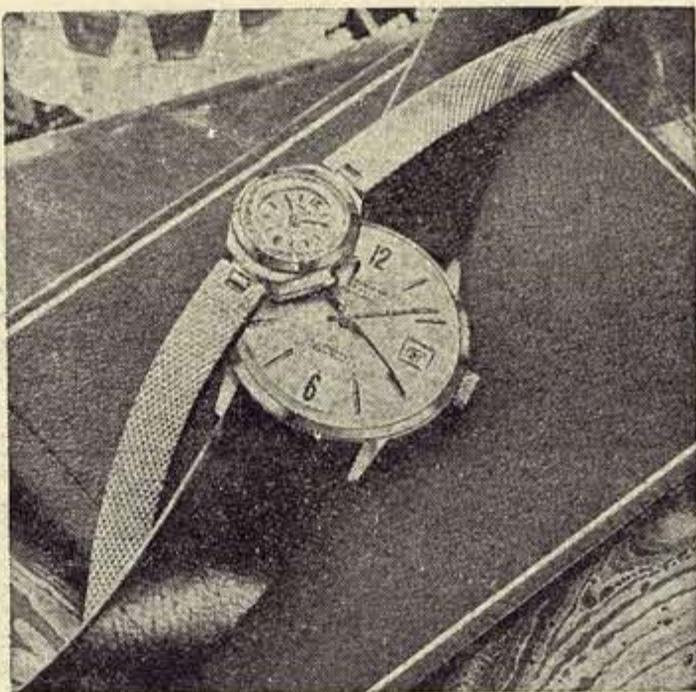
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

Séminaire d'expérimentation

Ce semestre, M. Ruffieux organise un séminaire d'essai groupant des volontaires étudiant un sujet déterminé par eux sous ses aspects politiques, juridiques, sociologiques, économiques, géographiques... Ainsi il faut des étudiants de Droit, SSP, HEC, Lettres, Théologie, Sciences, volontaires.

(Pour les renseignements, s'adresser à UDESPO.)



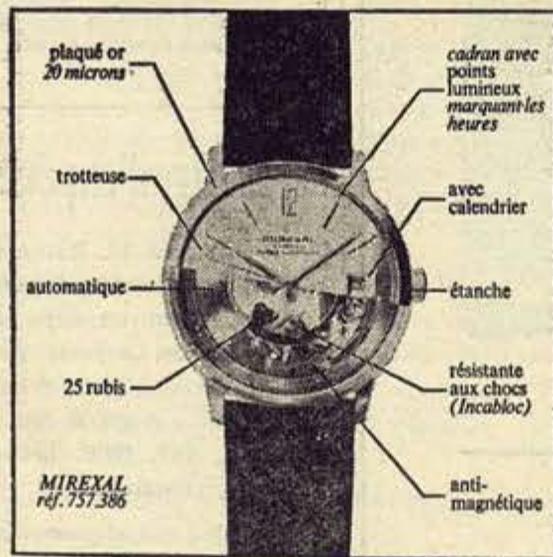
*Ce que nous
avons (encore) réussi
à perfectionner dans la montre
suisse de qualité
- c'est le prix!*

Montres MIREXAL pour dames et hommes exigeants, en vente maintenant à la Migros. La longue tradition horlogère suisse garantit qualité et précision de la montre à ancre MIREXAL. Dès maintenant, vous obtenez cette montre suisse de qualité à des prix Migros - avec d'exceptionnelles conditions de garantie et de service après-vente.

Un exemple tiré de notre
gamme : montre
MIREXAL pour hommes
(réf. 757.386) Fr.

70.-

Montres à ancre MIREXAL pour dames et hommes, dès Fr. 35.-



Garantie-M sensationnelle

* Contrôles de qualité extrêmement sévères et vérifications électroniques de la précision de marche en fabrique. Fonctionnement contrôlé régulièrement par nos spécialistes.

* En cas de la moindre imperfection pendant le 1^{er} mois, échange immédiat dans nos magasins vendant les montres. A partir du 2^e mois et jusqu'à l'échéance de la garantie d'une année, remplacement du mouvement ou révision gratuits directement par le fabricant.

* Prix fixes extrêmement bas pour les réparations hors-garantie. Pas d'attente: Exécution rapide dans les 7 jours directement par le fabricant (renvoi par la poste).

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS

PLUS D'ÂGE!

ÉDITORIAL

Il est lâche de penser qu'il y aura toujours des illuminés, « chiens de garde du capitalisme » ou utopistes gauchistes, peu importe, pour s'occuper des bourses, pour assurer le logement et le travail des étudiants, pour les faire bénéficier de diverses réductions.

Toute référence gardée vis-à-vis de nos plus ou moins lointains prédécesseurs, ils pouvaient se contenter de leur « tour d'ivoire » car on sait que les étudiants, c'est humain, ne crachent pas sur les avantages matériels.

Or, depuis quelques années, il se pose des problèmes qu'une poignée d'étudiants ne peuvent résoudre seuls, même revêtus du titre prestigieux de président de l'AGECITE. La loi fédérale sur l'Université va entrer en vigueur en 1969, les plans du collège préparatoire sont signés, les étudiants n'y ont pas participé. L'ont-ils même voulu? Sans doute sont-ils persuadés, comme M. Prader-vand, que le chef de l'Instruction publique est l'avocat automatique des étudiants: Dieu y pourvoira.

L'AGE a-t-elle la possibilité d'encourager une réflexion de tous les étudiants? Pas si elle est prise entre l'indifférence de la majorité des étudiants et ceux qui en contestent les structures sans se priver d'y recourir chaque fois que cela sert leurs intérêts.

« Dès lors, le mouvement étudiant est utilisé comme force d'appoint et n'a plus le contrôle réel des réformes qu'il propose. Son rôle, ses buts sont floués. » (« Information et action étudiante », Etudiants progressistes; octobre 1968.)

Dans cette analyse, nos camarades visent manifestement le système d'assemblée inauguré en mai-juin et repris en octobre à propos du numerus clausus. Le système a néanmoins prouvé que les étudiants entendent recevoir l'information sur les problèmes universitaires et participer à leur discussion et à la décision finale.

L'AGE doit donc trouver de nouvelles structures qui permettent au mouvement étudiant d'assumer la réforme qu'elle propose. Le bureau a décidé de proposer la création de groupes de travail (déjà présenté dans les VU d'octobre) et un programme approprié à une assemblée générale de l'AGECITE.

Une telle convocation suppose la présence de 750 étudiants environ, le quorum statutaire étant fixé au quart des effectifs.

Si ce quorum n'est pas atteint, cela signifie que la majorité des étudiants se désintéresse des problèmes de l'Université et que l'AGE doit se borner à être un bureau de logement et une agence de voyages. La non-participation des étudiants à l'assemblée générale ôterait tout poids à leurs revendications et priverait ses représentants de toute autorité à l'extérieur.

Une fois de plus, dans notre canton, l'abstentionnisme donnerait la solution radicale aux problèmes posés.

Michel BUSCH,
AGECITE.

Vers une
solution
radicale?

VOIX
universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

l. a. lausanne

vingt et unième année

5 Novembre 1968

MARDI
12 NOVEMBRE
À 15 H. 30

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
STATUTAIRE
DE L'AGÉ-CITÉ

GRAND THÉÂTRE
DE BEAULIEU
COURS SUSPENDUS
DÈS 15 HEURES

PRÉSENTER
LA CARTE
D'ÉTUDIANT

AMENEZ CE NUMÉRO
AVEC VOUS

Bibliothèque Cantonale
et Universitaire
Palais de Rumine
1005 Lausanne

NUMÉRO
SPÉCIAL

3B9523

1. Contrôle étudiant ou cogestion ?

Toute définition d'un type d'organisation du mouvement étudiant ne peut se faire qu'en partant d'un but reconnu par l'ensemble des étudiants.

Pour nous, ce but est d'amener l'Université à remplir au mieux sa fonction de recherche et de formation.

FORMATION non de spécialistes virtuoses dans les limites étroites de leur discipline, mais des individus

CAPABLES D'ADAPTATION,
DOUÉS DE FACULTÉS CRITIQUES

leur permettant d'être AUTONOMES, c'est-à-dire de jouer un rôle moteur dans la transformation de la science et de la société, donc RESPONSABLES.

Une telle attitude générale suppose une prise de conscience des problèmes qui se posent à l'étudiant dans le cadre de sa discipline (c'est sans doute le premier pas), mais également sur le plan général de l'Université et donc de la société.

Cette première étape doit être suivie d'une analyse rationnelle et critique des imperfections et des contradictions de la réalité universitaire et sociale.

Cette mise en évidence doit se poursuivre, c'est un processus permanent.

Quelle sera la troisième étape : contrôle étudiant ou cogestion ?

Le contrôle étudiant, auquel seraient censés s'associer les professeurs, consiste à « opérer, grâce au mouvement étudiant, une pression et un contrôle permanents sur les autorités afin de prévoir (...) et de dénoncer les conséquences d'une politique (imprévoyante). Si le mouvement étudiant a un pouvoir réel, ce n'est pas en participant au pouvoir, mais en dénonçant ses contradictions ».

(Information et action étudiante,
28 octobre 1968.)

A quoi mène le contrôle étudiant ? Dénonçant des contradictions, et refusant de faire quoi que ce soit pour les supprimer, il aboutit à une alternative dont les deux termes sont également anti-démocratiques :

le refus de discuter avec les autorités universitaires — alors qu'elles sont composées de professeurs, à la fois juges et partie, et ne constituent pas une force autonome dominant l'université — ne peut aboutir qu'à un maintien sous tutelle des étudiants si les autorités professorales sont les plus fortes ou à un veto étudiant produisant un blocage du système et une prise du pouvoir « autoritaire » par les étudiants, amenés ainsi à se charger seuls de la gestion.

La cogestion au contraire consiste à progresser par étapes. Au lieu de s'en tenir à une dénonciation des contradictions du système actuel, il s'agit de prendre une position nouvelle dans chaque cas de conflit, en proposant des solutions visant à dépasser la contradiction constatée. C'est la voie de la réforme progressive opposée à celle de la révolution.

Que signifie une révolution dans notre université, quelles conditions préalables devraient être réalisées pour qu'elle soit possible ?

A l'information, la cogestion ajoute la discussion et la participation aux décisions et ceci dans chaque unité d'enseignement (cours, séminaire, travaux pratiques), dans chaque institut, pour chaque faculté ainsi qu'au niveau de l'Université. Elle doit être réalisée progressivement par une participation active toujours plus importante à l'enseignement et ne peut se réaliser d'un jour à l'autre. Il s'agit pour les étudiants et les professeurs de réaliser, en partant des unités d'enseignement les plus restreintes, une structure démocratique donnant à chacun une part à la décision, en tenant compte des situations particulières (corps enseignant intermédiaire nombreux ou non).

L'introduction progressive de la cogestion est dans la logique de l'actuelle constatation — de l'extérieur — des contradictions du système universitaire actuel. En prenant une part de responsabilités, les étudiants connaîtront de l'intérieur ces contradictions et pourront ainsi activer de manière beaucoup plus décisive l'évolution de ce système.

Il s'agit de le transformer complètement, et non, comme le disent certains, de se charger au dernier moment de renforcer un système menacé de ruine par l'imprévoyance des autorités di-

MOTION 1

L'assemblée se prononce en faveur de l'information sur toutes les questions universitaires, refuse toute discussion avec les autorités et toute participation aux décisions et à la gestion professorales.

MOTION 2

L'assemblée se prononce en faveur de l'information sur toutes les questions universitaires, de la discussion de ces questions et d'une participation aux décisions.

2. Plus d'AGE ?

Comment le mouvement étudiant peut-il s'organiser ? Il semble nécessaire qu'il possède un minimum de structures propres à le maintenir durablement et à lui assurer des moyens financiers.

Nous avons le choix entre
— une multiplicité d'associations orientées (type syndicaliste)
— et une association générale (de type corporatif).

La création de syndicats à adhésion libre groupant des étudiants selon leurs convictions politiques ou religieuses a l'avantage de leur permettre de mieux se situer et d'encourager la critique des institutions universitaires. Ne comptant que des membres actifs et liés par une idéologie commune, ces associations peuvent poursuivre l'analyse des problèmes universitaires jusqu'à leur aboutissement logique sur le plan social et politique. Leur conception est globale, elle dépasse le cadre de l'Université, mais, si elle donne plus de cohérence aux revendications de ses adhérents, par le fait qu'elle ne peut être acceptée par l'ensemble des étudiants, elle ne saurait obliger les autorités universitaires à les prendre en considération. Dès lors le syndicat,

qui pendant longtemps n'ont offert ni information ni participation. Cette argumentation, qui appuie un refus de la cogestion, n'est finalement qu'un refus de la responsabilité de l'étudiant, pourtant membre de plein droit d'une société-refus de la responsabilité et refus de la démocratie.

pour faire triompher ses thèses à l'Université, doit le faire préalablement dans la société. Pour y parvenir il doit tôt ou tard s'associer à des groupes de pression extérieurs à l'Université : partis, industrie, église... Quelle sera dans ces conditions la liberté de ces associations, sans préjuger de leurs chances de succès ?...

L'AGE actuelle, à adhésion automatique, est contrainte de se limiter au domaine universitaire. Groupant tous les étudiants, elle ne peut être qu'apolitique et doit s'efforcer de réunir un consensus général sur des objectifs précis, tels que le numerus clausus, la nécessité d'une réforme de l'enseignement et de l'Université en passant par une profonde transformation du rôle de l'étudiant. Pour atteindre ces objectifs, elle forme un groupe de pression homogène avec ou sans la collaboration des enseignants. Représentant tous les étudiants, elle force les autorités à un dialogue et peut donner à l'opinion publique une information unique mais nuancée. D'autre part, l'existence d'une association générale n'est pas incompatible, bien au contraire, avec celle de groupements orientés politiquement ou confessionnellement.

MOTION 3

L'assemblée générale décide la dissolution de l'AGECITE et mandate la commission de gestion de s'en charger.

7. La politique à l'Université

L'Université n'est pas un monde clos, elle n'existe que par rapport à une société qu'elle doit contribuer à modifier. Il paraît donc logique que les pro-

blèmes politiques, c'est-à-dire tous les problèmes de la société sans exclusion puissent être discutés par les étudiants à l'intérieur de l'Université.

MOTION 9

L'assemblée refuse toute discussion de nature politique à l'Université.

MOTION 10

L'assemblée se prononce en faveur de la politique à l'Université. Les groupes formés uniquement d'étudiants ont le droit de se réunir dans les locaux universitaires, sur simple demande et pour autant qu'ils ne se livrent à aucune violence.

La liberté d'affichage est reconnue sans autre restriction que celle du format des affiches et de leurs emplacements.

8. Elargissement de l'UEL ?

En janvier prochain, l'EPUL sera fédérale. Que va devenir l'UEL (Union des étudiants lausannois) ? Tous les liens seront-ils coupés entre l'AGEPUL et l'AGECITE ?

Nous pensons au contraire qu'il serait judicieux de grouper tous les étudiants de Lausanne pour former un corps homogène, ce qui augmenterait la force des étudiants.

Nous vous suggérons donc de proposer aux étudiants du Technicum (qui viennent d'ailleurs de constituer une AGETEC) et des Beaux-Arts (dont par ailleurs nous demandons souvent la collaboration : décoration des bals, affiches...) de faire partie de l'Union des étudiants lausannois.

Les implications pratiques de cette proposition pourraient être étudiées par un groupe de travail ou par la commission de gestion.

MOTION 11

L'assemblée générale décide de proposer aux étudiants du Technicum et des Beaux-Arts de Lausanne de faire partie de l'Union des étudiants lausannois et mandate la commission de gestion ou un groupe de travail d'étudier les implications pratiques de cet élargissement.

6. Politique sociale

Les étudiants doivent clairement prendre position face aux problèmes du logement, des bourses et des restaurants universitaires.

Le nombre de chambres offertes par des particuliers n'étant plus suffisant et les loyers pratiqués amorçant une spirale démesurée, il importe de mettre sur pied un plan global de construction de logements pour étudiants.

L'Etat doit apporter son aide à des constructions qui devront correspondre à des besoins réels et tenir compte de l'augmentation constante du nombre d'étudiants. Il est important d'envisager l'alternative suivante : transformer Dorigny en campus style anglo-saxon (ce qui confirmerait la position de l'Université en marge de la société) ou préférer des unités de logements disséminées, échappant à la surenchère privée.

Par le truchement d'un questionnaire, il serait possible d'obtenir des résultats définissant une ligne générale qui serait alors discutée dans des groupes de travail.

Pour ce qui est des bourses, le bilan actuel est assez positif. Un avant-projet est préparé par la commission Monnier. Une commission extra-parlementaire sera nommée. La représentation estudiantine n'est pas encore fixée. En reprenant les problèmes du séminaire social de juin 1967, un groupe de travail devrait débattre d'une information dès la base (école primaire) sur la gratuité des études secondaires et sur l'existence de bourses dans l'enseignement supérieur. Une prise de position en faveur d'un examen automatique de la situation financière de chaque nouvel immatriculé s'impose, la décision d'attribuer une bourse étant alors prise pour chaque cas par une commission paritaire.

Autre pierre d'achoppement : les restaurants universitaires ; ce problème est avant tout d'ordre financier et une enquête approfondie est nécessaire pour en envisager tous les aspects.

TOUS
À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
LE
MARDI
12 NOVEMBRE
À 15 H. 30

3. Pour un régime d'assemblée ?

Dans toute association, les pouvoirs sont détenus par la seule assemblée générale.

Elle prend les décisions et élit des représentants chargés de leur application. Elle les pourvoit d'un mandat dont elle contrôle ensuite l'exécution. Ces représentants sont révocables en tout temps. Une information complète doit être tenue à la disposition de tous.

Pour prendre des décisions, l'assemblée doit réunir une proportion fixe des membres de l'association de manière à représenter celle-ci valablement.

Ces conditions préalables peuvent être remplies par un régime d'assemblée ou par un système à délégations.

Régime d'assemblée

Le premier présente l'avantage de sauvegarder l'idée généreuse de la démocratie directe ; il institue un rapport immédiat entre l'organe de décision et l'organe d'exécution. Il exige, pour être réellement démocratique, une participation massive de la grande majorité des étudiants et un effort constant de ceux-ci pour dominer et assimiler l'information sur toutes les questions dont ils auront à traiter. Une information insuffisante des membres conduit inévitablement à des conséquences négatives.

Ce système est donc excellent pour des associations à effectifs restreints, d'autant plus que la convocation d'un grand nombre de personnes exige un certain délai si l'on veut donner à tous la possibilité d'y participer — d'où une relative lourdeur de cet appareil.

Délégation

Un système comportant la délégation par l'assemblée générale d'une partie de ses pouvoirs à des représentants et l'élection d'un organe exécutif est moins séduisant en théorie. Il risque de créer une coupure complète entre l'exécutif ou l'organe législatif délégué et l'assemblée générale ; il présente le danger que la « base » n'ait que difficilement une influence directe sur les décisions.

Cela a été le cas pendant longtemps à l'AGECITE. Faute d'intérêt pour les problèmes de l'Université et même des facultés, les étudiants ont longtemps élu leurs délégués dans une quasi-indifférence et presque toujours sans programme d'action défini. Ces délégués, par leur participation très limitée au travail de l'AGE, ont à leur tour trop souvent forcé les membres du bureau de l'AGE à devenir des « spécialistes » dans leurs domaines respectifs.

Avec le mouvement déclenché dans les facultés, surtout sous l'influence de Francis Luisier, dès l'automne dernier, une activité s'est développée dans toute l'Université. Il s'agissait de procéder à une analyse critique de l'enseignement (structures, méthodes, buts) afin de le réformer. Avec la prise de conscience réalisée au printemps sous l'influence de la révolution de l'Université française, ce mouvement s'est accentué, et l'on peut penser que les conditions d'une participation efficace d'une forte proportion des étudiants se trouvent maintenant réunies.

Modifier l'AGE

Faut-il en conclure que la majorité des étudiants va pouvoir consacrer une appréciable partie de son temps à s'informer de toutes les questions qui se posent à l'AGE et à les discuter en assemblée générale ? On peut craindre que celle-ci ne réunisse rapidement plus que le quorum et perde son pouvoir de décision ; si l'on abaisse le quorum, que représentera l'assemblée ? C'est pourquoi le bureau de l'AGE entré en fonction cet été a inscrit à son programme le maintien du système de la délégation en y mettant cependant des conditions, dont les comités de facultés ont été avertis :

- établissement en commun dans chaque faculté d'un ou de plusieurs programmes d'action, avant l'assemblée de la faculté ;
- élection des comités de facultés sur un programme.

— désignation dans chaque comité d'un responsable de l'information, d'un responsable des questions de réformes (structures et enseignement), afin de créer des organes de coordination, sous la présidence des deux membres du bureau chargés de ces postes ;

réunions fréquentes des présidents et des organes de coordination.

D'autre part, le bureau de l'AGE a proposé, dans les « Voix Universitaires » du 15 octobre, la création de groupes de travail afin de poursuivre l'expérience des commissions interfacultés de mai-juin.

Le but de ces groupes de travail est de permettre à tous les étudiants désireux de participer au travail de l'AGE,

sans devenir membres du bureau ou délégués, de le faire sans y consacrer tout leur temps.

Il ne s'agit pas d'un succédané de « réunion générale » du genre de celles de l'aula ces dernières semaines, puisque les groupes de travail auront des problèmes précis à étudier, et que d'autre part le pouvoir de l'assemblée générale ne sera pas entamé par l'existence de ces groupes : leurs propositions ne lieront pas automatiquement l'AGE ; elles pourront être acceptées immédiatement par le bureau ou, selon les cas, transmises à la réunion des présidents, des responsables des questions de réformes, à l'assemblée des délégués, à l'assemblée générale. Cependant l'AGE sera tenue de prendre position sur ces propositions.

MOTION 4

L'assemblée générale se prononce en faveur du régime d'assemblée et de la suppression de l'assemblée des délégués ainsi que du bureau de l'AGE dans sa forme actuelle. Elle statuera ultérieurement sur l'organisation interne de l'AGE.

MOTION 5

L'assemblée générale se prononce en faveur du maintien de la structure actuelle de l'AGE.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année et détermine la politique générale de l'AGECITE.

Elle mandate les assemblées de facultés de procéder aux élections de leurs comités selon un programme d'action établi à l'avance.

Elle mandate les comités et le bureau de l'AGE de créer des organes de coordination de l'information et des questions de réforme de l'enseignement.

Elle accepte la création de groupes de travail et l'adjonction aux statuts proposée par le bureau de l'AGE.

ART. X bis (à faire étudier par la commission de gestion).

— Les groupes de travail sont constitués autour d'un « noyau » stable formé d'un animateur (chef de groupe, dirige les débats), d'un secrétaire et d'un responsable de l'ordre (s'assure de la mise à disposition des locaux, de leur remise en ordre, des questions techniques d'organisation) ;

— les groupes de travail étudient toute question touchant au domaine d'action de l'AGECITE. Ils sont ouverts, c'est-à-dire qu'ils sont formés d'au moins cinq étudiants de l'Université (AGECITE) ; ceux-ci doivent être en majorité ; eux seuls votent les résolutions ;

— les groupes de travail sont constitués à l'initiative :

- de l'assemblée générale,
- de l'assemblée des délégués,
- du bureau ;

— les conclusions et résolutions des groupes de travail peuvent être adoptées directement par le bureau ; celui-ci, selon le cas, peut demander le préavis des présidents des comités de faculté ou de l'assemblée des délégués. Les questions fondamentales sont obligatoirement soumises à l'assemblée générale ou à l'assemblée des délégués ;

— l'AGE est tenue de se prononcer sur les propositions des groupes de travail.

4. Election du bureau

Le système actuel d'élection au bureau de l'AGE correspond mal aux exigences de la démocratie.

Nous proposons donc que l'élection du bureau se fasse au suffrage universel au moyen d'urnes et après présentation des candidats lors des assemblées de facultés et au moyen d'un numéro spécial des VU.

MOTION 6

L'assemblée se prononce en faveur de l'élection du bureau exécutif au suffrage universel et charge la commission de gestion de modifier les statuts en conséquence.

5. Participation aux commissions officielles

La loi cantonale sur l'Université va être entièrement révisée : le Fonds cantonal des études supérieures qui, actuellement, distribue toutes les bourses de l'Etat aux étudiants, va disparaître en tant que tel et un organisme sera créé pour attribuer toutes les bourses (apprentis, étudiants, beaux-arts...). Deux commissions extra-parlementaires vont être créées. L'AGECITE est invitée à y envoyer deux délégués. Ces commissions comprennent des représentants des partis, de l'économie privée, du corps professoral, du corps enseignant intermédiaire, des étudiants. Aucune des parties n'est majoritaire. Si l'on oppose étudiants et non-étudiants ou même universitaires et non-universitaires, les premiers sont toujours minorisés.

Nous pouvons refuser a priori de participer à des commissions où notre représentation ne correspond pas à notre nombre.

Nous pouvons estimer que notre influence ne dépend pas du nombre de nos délégués, mais du poids de nos arguments et du

fait que nos délégués représentent valablement l'ensemble des étudiants. On peut penser qu'il est préférable de saisir toutes les possibilités qui s'offrent à nous de faire valoir nos intérêts. D'autre part, notre position ne serait-elle pas plus forte si, plutôt que de refuser d'entrer dans une commission en invoquant des motifs idéologiques ou faussement réalistes, nous la quittons au cas où nos délégués ne pourraient s'y faire entendre ? De plus, notre participation à une commission n'exclut aucune pression extérieure de notre part, telle qu'informations et prises de position publiques.

MOTION 7

L'assemblée refuse la participation aux commissions officielles.

MOTION 8

L'assemblée décide d'accepter que l'AGECITE soit représentée dans les commissions officielles.

Des groupes de travail seront créés pour déterminer la position de l'AGE sur les questions traitées.

Les délégués étudiants seront tenus d'informer ces groupes et le bureau de l'AGE sur les travaux des commissions.

L'AGE ne sera pas liée par les résultats des travaux des commissions si ses délégués y sont en minorité.

L'AGE ne participera pas à des commissions exigeant le secret des délibérations.

9. Dies academicus

Le Dies academicus d'installation du rectorat est la grande cérémonie de l'Université, malheureusement vieillie et empêtrée dans ses traditions.

La perspective du 21 novembre a provoqué diverses réactions chez les étudiants.

— Les uns proposent d'empêcher le discours du chef du Département de l'instruction publique et des cultes. Ils se basent principalement sur le fait que M. Pradervand va faire un laïus d'autosatisfaction, qui, reproduit dans la presse, endormira la population rassurée de savoir que tout est pour le mieux dans la meilleure des universités.

Malheureusement, cette initiative se heurte au fait que le 22 octobre, une délégation composée de J. Poget, M. Thévenaz et P. Bovet demandait à M. Pradervand de venir exposer sa « politique universitaire » devant une réunion générale des étudiants à l'Aula. N'est-il pas absurde d'empêcher de parler un jour celui qu'on exige d'entendre le lendemain ?

— D'autres considèrent que les discours du Dies n'apportent rien à l'Université. En effet, le recteur entrant en charge développe un sujet touchant au

domaine de ses recherches personnelles et tend de cette manière à montrer que la profondeur de sa science est à la hauteur de la dignité de sa nouvelle fonction ; le recteur sortant se borne à donner des avertissements solennels qui tombent dans la plus totale indifférence.

Or, cette année on peut espérer que la réforme du rectorat apportera quelques modifications au contenu des discours. Le nouveau rectorat, doté de pouvoirs réels, devra définir sa politique universitaire, arrêter un plan de développement de l'Université, établir un budget. Il semble qu'il y ait matière à un discours rectoral qui se préoccupe de l'Université. Dans ces conditions, il est nécessaire que les autres parties, Etat, étudiants, puissent s'exprimer.

L'idée d'un Dies criticus venant se substituer à celui du 21 novembre doit donc être abandonnée. Mais rien n'empêche d'en organiser un dans le courant du semestre après avoir pris connaissance des positions des autorités universitaires et cantonales. L'exposé que M. Pradervand doit venir faire devant les étudiants pourrait être l'occasion d'un dialogue avec les étudiants et le rectorat.

MOTION 12

L'assemblée générale décide que les étudiants de l'Université empêcheront M. Pradervand de prendre la parole au Dies academicus.

MOTION 13

L'assemblée mandate l'AGE d'étendre l'exposé de M. Pradervand à un Dies criticus et demande au rectorat d'y participer.

3 motions ont été présentées

Le 28 octobre, des motions ont été présentées à la réunion générale de l'Aula. L'assemblée doit se prononcer à leur sujet.

1. MOTION MACHERET

Les étudiants réunis en réunion générale le 28 octobre 1968 demandent que la liberté d'information soit enfin mise en application, ceci afin d'éviter que les étudiants ne se trouvent face à des décisions unilatérales (numerus clausus, introduction du troisième propédeutique, commission extraparlamentaire chargée d'élaborer la loi sur l'Université).

Ils décident désormais de s'opposer à toute mesure prise sans les consulter et cela sans préciser des moyens d'action qu'ils estimeront appropriés.

Nota bene : Le texte des modalités d'application pourra être discuté dans les différentes facultés.

2. MOTION THÉVENAZ

Pour appliquer la motion de la liberté d'information dans l'Université, les étudiants réunis le 28 octobre demandent à M. Pradervand de venir expliquer sa politique universitaire comme les étudiants en médecine en ont exprimé le désir dans leur texte.

Pour préparer cette information, des commissions interfacultaires de coordination élaboreront les questions de politique universitaire et envisageront les moyens d'exiger cette information avant, pendant et après la présentation de M. Pradervand.

Ces moyens seront présentés à l'assemblée générale du 12 novembre 1968 et votés.

3. MOTION RHEINARDT

Conformément à ce qui a été décidé lors de la réunion générale du 20 juin 1968, la réunion générale du 28 octobre 1968 décide que tous les étudiants de l'Université se réuniront en assemblée générale toutes les semaines le mardi à 16 heures à l'Aula du Palais de Rumine et chargeront une commission ad hoc pour expliquer la position des étudiants aux autorités universitaires.

Libres opinions

Eric Baier, candidat à la commission extra-parlementaire

Rôle de l'Université face à la société industrielle et capitaliste moderne

Qui détient le pouvoir économique dans la société capitaliste moderne ? Ce n'est plus comme au XIX^e siècle des individus puissants mais isolés, propriétaires du capital de sociétés importantes. Non, le pouvoir économique d'abord, mais politique ensuite, tant il est vrai que l'un et l'autre sont souvent inséparables, le pouvoir donc est entre les mains de « managers », ces équipes d'industriels-dirigeants, efficaces, qui s'appuient sur de solides compétences techniques et scientifiques. Un impératif très précis guide l'activité de ces « managers », ils recherchent avant tout la croissance économique. La croissance, but en soi, remplaçant l'ancienne notion de profit, fait bien meilleure figure puisqu'en définitive il est facile de faire croire que la croissance économique réalise l'intérêt bien compris de la communauté toute entière.

La croissance étant posée comme but de l'activité des hommes, la société industrielle moderne tend à ne développer que les besoins de l'homme qui ne s'inscrivent pas en faux avec ce but déterminé. On sacrifierait volontiers la recherche désintéressée par exem-

ple, ou le besoin évident que ressent chaque homme de dominer son travail et d'en connaître la finalité.

Or, l'Université moderne se subordonne de plus en plus, sans pourtant que cela se manifeste aux yeux de tous, à cet impératif de croissance économique. L'Université qui fournit la nation en cadres moyens et supérieurs, doit maintenant se donner explicitement pour tâche de former des gens qui refusent cette servilité aveugle. Il est clair pourtant que cette lutte de l'Université n'a de sens que si elle précède celle de tous les salariés en révolte contre une domination économique où toute dimension humaine est absente.

J'ai choisi de concrétiser ces quelques réflexions par l'exemple que nous fournit l'une des universités américaines de Californie.

L'Université de Berkeley et le Free Speech Movement

Depuis près de quatre ans, Berkeley est à la pointe de la révolte des étudiants américains. Parmi les concessions faites aux étudiants figure la possibilité d'organiser des cours critiques donnés par des personnalités souvent fort contestées par l'Establishment. Parmi les dix-huit cours acceptés par l'administration, l'un d'eux est actuelle-

ment consacré aux relations interraciales. Il est professé par le dirigeant d'un mouvement noir américain : Eldridge Cliver. Depuis le début de cette expérience, l'administration est soumise à de très fortes pressions pour que cessent ces cours hors programme. Ronald Reagan, gouverneur de Californie, un des prototypes de l'ultra-conservatisme américain, les a publiquement condamnés.

Que penser de cette initiative, sinon que développée et approfondie, elle permettrait précisément à l'Université de jouer le rôle de contestation que je soulignais plus haut. C'est dans un but semblable que l'UNEF en France s'est donné pour objectif de développer ce qu'elle appelle des contre-cours.

Zurich : Une idée démocratique

Pour que l'on ne m'accuse pas d'aller chercher trop loin des exemples simples, je souhaiterais voir suivi ici à Lausanne celui qui nous est fourni par nos camarades d'outre-Sarine. Le renouvellement de la loi sur l'Université est à Zurich aussi une question d'actualité. Les autorités, animées d'un zèle louable, ont décidé de soumettre l'avant-projet de loi à l'Université, c'est-à-dire à l'assemblée respectivement des étudiants, des assistants et des professeurs. Serait-ce une exigence trop démocratique pour nos autorités ?

Sources : Berkeley, *Le Monde diplomatique*, septembre 1968 ; Berkeley, *Le Monde*, du 25 octobre 1968 ; *Zurcher Student Ex-tractblatt*, septembre 1968.

Commission chargée de créer un service de santé universitaire

Un des deux membres étudiants de la commission, poursuivant ses études ailleurs, nous a donné sa démission. Il s'agit donc de lui trouver un remplaçant.

Dès janvier 1968, cette commission s'est occupée de la mise au point d'un questionnaire (préparé par le professeur P.-B. Schneider), traitant de la santé physique et morale des étudiants. Il sera envoyé à un étudiant sur dix (avec mission de le remplir seul et rapidement). Ses résultats, comparés à ceux d'un groupe de jeunes d'autre orientation, détermineront si à Lausanne on rencontre les mêmes problèmes que dans d'autres universités européennes et ainsi, s'il faut créer un service de santé universitaire.

Ce service s'occuperait des problèmes

- psychiques ;
- psychologiques (sélection, orientation, enseignants, relation étudiant-famille, réadaptation dans la vie (Dorigny : campus)...);
- physiques (tuberculose, soins dentaires...);
- de médecine du travail (risques d'intoxication dans les laboratoires, éclairage approprié...)

et de tous les problèmes décelés dans les résultats de ce questionnaire, ce qui montre combien il faut répondre sérieusement à ce questionnaire.

Le principal travail de l'étudiant nommé à ce poste sera de participer à l'interprétation des résultats du questionnaire.

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle étudiant ou cogestion ?
2. Une AGE ?
3. Régime d'assemblée ou délégation ?
4. Mode d'élection du bureau
5. Participation aux commissions officielles
6. Une politique sociale
7. La politique à l'Université
8. Elargissement de l'Union des étudiants lausannois
9. Manifestation au Dies academicus
10. Numerus clausus : information et décisions
11. Motions des réunions générales
12. Divers

x 27

VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

ÉDITORIAL:

PERSPECTIVE

3B 9523

Bibliothèque Cantonale
Universitaire
Palais de Rumine
1005 Lausanne

La première étape est terminée : l'AGE-CITE n'est plus reconnue comme représentative de l'ensemble des étudiants.

La seconde l'est aussi : une Assemblée libre des étudiants s'est constituée. Ne voulant représenter qu'une minorité, elle ne saurait — et ne voudrait — être considérée par le public, les autorités politiques et les professeurs comme porte-parole des étudiants.

La troisième étape est déjà en vue : le mérite des extrémistes a toujours été de contraindre les autres à se situer. Il est donc logique que se forme au moins un groupe de tendance différente.

Les étapes suivantes ? Foissonnement de petits groupes de tendances diverses — disparition de l'AGE-CITE — impossibilité pour les étudiants, désunis, de faire pression pour obtenir que leurs revendications soient reconnues — aggravation des conditions de travail à l'Université.

Résultat logique à longue échéance : après un lent pourrissement de la situation, accroissement des effectifs des groupes extrémistes, de droite comme de gauche — antagonisme artificiellement entretenu — rupture complète à l'Université entre étudiants et professeurs, scissions à l'intérieur de leurs corps respectifs — affrontement larvé, puis ouvert — coup de barre à droite, donné par la majorité des professeurs et de l'opinion publique.

L'écrasante majorité des étudiants souhaite que l'Université devienne plus démocratique, c'est-à-dire qu'elle ne soit plus dominée par un petit groupe de personnes, les professeurs ordinaires et extraordinaires. Mais comment l'exiger, si les étudiants eux-mêmes se montrent incapables de s'organiser démocratiquement ?

Il est certes absurde de vouloir qu'ils soient d'un même avis sur toute question. Si, cependant, ils ne parviennent pas à dégager une majorité, qui naturellement tiennent compte des minorités, alors il est ridicule de vouloir imposer leurs volontés par d'autres moyens que ceux d'une action démocratique.

Le processus actuellement en cours frappe d'impuissance le corps des étudiants, il donne entièrement raison aux derniers des réactionnaires, qui pensent que l'étudiant est à l'Université pour apprendre, obéir et se taire.

Le 2 décembre 1968.

Jacques Poget.

Quelle heure est-il ?

Voilà une question que vous n'avez pas besoin de vous poser pour aller déjeuner ou dîner au MÖVENPICK !

Notre carte prévoit une foule de plats tels que : toast de foie de volaille, Chiche Kebab, sole aux amandes, scampi Danielli, rumpsteak mexicaine, foie de veau, que vous pouvez manger à n'importe quelle heure, de 11 h. 30 à la fermeture.

MÖVENPICK

Place de la Riponne - Téléphone 22 69 22



Menus copieux et variés avec potage, dès Fr. 3.50

Spécialités tunisiennes de Fr. 2.30 à Fr. 10.—

En semaine : Couscous sur assiette

Boutique Style Kalinka jeune

11, rue de Bourg

Tél. 23 92 91

Réduction de 10 % sur présentation de la carte d'étudiant



1^{er} décembre 1968

La loi sur les écoles polytechniques du 4 octobre 1968

Depuis deux ans, la fédéralisation de l'EPUL est à l'ordre du jour. A cette idée, nous nous sommes toujours réjouis et intéressés et au début de cette année nous avons commencé à prendre conscience qu'une loi devait servir de base aux deux écoles fédérales. Dans ses rapports oraux avec la direction, les grandes lignes de cette loi ont été présentées par le directeur et, le bureau de l'AGEPUL de l'époque n'ayant pu ni réfléchir sur un texte ni en faire la synthèse, n'avait alors soulevé aucune objection.

Lorsque le directeur parla à une assemblée des délégués le 15 février sur la fédéralisation et la loi, il demanda à l'assemblée de ne pas diffuser ces informations à l'intérieur de l'école, la loi n'étant pas encore adoptée. L'intérêt soulevé alors avait provoqué de nombreuses questions et la séance n'avait pas permis à M. Cosandey de répondre à toutes. Une deuxième séance convoquée pour la suite de l'information dut être renvoyée pour défaut de participants, ceux-ci étant en examens.

La loi resta malheureusement en sommeil jusqu'en novembre, date à laquelle nous avons reçu le texte intégral de la loi ainsi que le projet d'ordonnance.

Nous nous attendions à une loi se bornant à sanctionner la fédéralisation de l'EPUL et instituant une structure provisoire permettant de s'accorder le temps nécessaire à une réflexion sur le problème des écoles et légalisant l'esprit

nouveau : c'est-à-dire la démocratisation des hautes écoles et l'autonomie des universités face à l'industrie et dans une large mesure, face aux pouvoirs politiques.

Mais qu'est-ce que cette loi sur les écoles polytechniques ? Selon le conseiller fédéral Tschudi, cette loi est une loi cadre vieille de 114 ans (ce qui prouve son modernisme d'alors) et qui pourrait encore servir 100 ans.

Il est exact que cette loi est « vide » et qu'elle peut permettre bien des aménagements et interprétations, mais elle institue sans équivoques un pouvoir fort et centralisé qui sera le conseil des écoles polytechniques comprenant neuf membres. Trois de ces membres sont connus : le président et les deux vice-présidents qui dirigent chacun une des deux écoles. Les six autres membres seront nommés à titre de personnalités et non de représentants. Il n'est donc pas légalement exclu qu'un étudiant ou un professeur y siège. **Cependant, il est inacceptable pour les étudiants qu'un des leurs cautionne un tel conseil en y participant à titre personnel.** De plus, ce conseil devant nommer les professeurs et proposer les révocations des professeurs au Conseil Fédéral, il serait étonnant qu'un ou plusieurs professeurs participent à ce conseil.

Alors qui sera appelé dans ce conseil ? — A part les deux écoles polytechniques, le Conseil devra également diriger et gérer la Centrale Nucléaire Expérimentale

de Würenlingen (coût de plusieurs centaines de millions) et d'autres instituts rattachés aux deux écoles. Il faudra donc des hommes rompus aux techniques de gestion, par exemple des administrateurs de l'industrie suisse.

Alors que nos écoles polytechniques devraient se diriger et suivre les impératifs de la Science « avec un grand S », elles courent le risque de devoir suivre les voies sinueuses ou sans issues des intérêts à courts et moyens termes de l'industrie.

Cependant, si la loi n'exclut pas une participation des étudiants, elle ne l'impose pas non plus.

C'est dans le cadre des structures à l'intérieur des écoles qu'une certaine participation peut être instaurée par les règlements internes ; mais les résultats de cette participation dépendent de la bonne volonté des autorités mises en place par la loi sur les Ecoles polytechniques fédérales.

Jacques Leresche,
président de l'AGEPUL.

SOMMAIRE :

	Pages
Personnages d'opérette	4-5
Politique ou Accueil ?	6
Document d'information	9-22
Max Imboden	
Klaus Jochims	
Franz Marty	
Guy Michaud	
Les lois	23-26
sur les bourses	
sur l'Université	
Tribune libre	28-31
Uniréforme	
Réponse à Jean-Louis	
La trahison des progressistes	

Voix Universitaires

Rédaction :

Marie-José Herzog
Martine Lamunière
Jacques-François Brand
Jean-Louis Vandries
Michel Porchet

Administratrice :

Mady Schilt

Publicité :

M. Gueissaz, Montchoisi 25

Imprimeur :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

NILSON
MAITRE OPTICIEN
Ajustage parfait
de vos lunettes égale
CONFORT VISUEL !
RUE SAINT-LAURENT 6
Place de la Palud
LAUSANNE Tél. (021) 22 91 14

POURQUOI L'AGE ?

Le déroulement de l'assemblée générale de l'AGE-CITE, le 12 novembre, constitue une image frappante de la situation actuelle chez les étudiants.

L'AGE-CITE, association dont font partie tous les étudiants : la masse qui occupait le parterre du Théâtre de Beaulieu.

Sur scène, le bureau exécutif : dix personnes, presque toujours laissées à elles-mêmes ; elles voudraient obtenir de l'assemblée des directives générales, afin que leur action ait un sens en exprimant la volonté de la majorité.

Une minorité active, groupée devant la scène, convaincue que les problèmes fondamentaux de l'Université ne peuvent être posés que par des minorités.

Deux heures de discussion entre ces dernières et le bureau. Le vote ne donne aucun résultat : l'assemblée ne peut dégager une majorité suffisante.

La minorité active quitte la salle, suivie d'un grand nombre d'étudiants lassés — comme on les comprend ! — de ce genre de discussion.

Après que quelques courageux eurent attaqué les progressistes désormais absents, ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant, la confiance au bureau fut votée, et on leva la séance.

Confiance au bureau : restez à la tête de l'AGE, faites le travail, représentez-nous, mais ne nous demandez pas de vous donner d'autre soutien que moral. Ne nous demandez pas de travailler avec vous à résoudre les problèmes qui se posent à nous tous.

Pour le bureau, c'est l'immobilisme. Convaincus, lors de notre élection en juin qu'il fallait obtenir l'appui d'un certain nombre d'étudiants pour mener une action qui eût une valeur et fût efficace, nous nous trouvions contraints à agir seuls, voire même en butte à l'opposition des plus actifs de nos camarades, avec lesquels, sans partager leurs idées maîtresses, nous sommes souvent d'accord.

Il n'était — moralement — guère envisageable pour nous de rester au bureau de l'AGE dans de telles conditions. Notre démission avait d'autre part le mérite de « concrétiser » le vide dans lequel disparaissait l'AGE-CITE.

Des étudiants toujours plus nombreux se rendent maintenant compte de ce que signifie ce vide.

Réclamant d'être associés aux responsabilités, exigeant des réformes, les étudiants n'offrent aux partenaires — profes-

seurs, doyens, rectorat, Etat, et surtout opinion publique, car c'est d'elle que tout dépend en définitive — aucun interlocuteur.

Une association générale des étudiants n'est pas le lieu où se fait la contestation fondamentale de l'Université et de la société, c'est exact. (Encore que, par ses moyens financiers, elle puisse organiser des rencontres, des discussions, une information propre à favoriser une réflexion.) Et c'est pourquoi l'existence de mouvements différents, dépassant le cadre des facultés, est heureuse : l'ALE, Uniréforme, les étudiants progressistes, les étudiants socialistes peuvent poursuivre une réflexion critique nécessaire. Mais il faut que cette réflexion trouve sans cesse son aboutissement pratique, immédiat, à l'Université, soit d'abord dans les facultés, dans chaque discipline.

C'est dire que chaque association de faculté, qu'elle soit à adhésion volontaire ou automatique, subira les effets de cette réflexion, la poursuivra par des actions concrètes visant à transformer l'enseignement et les structures dans lesquelles il est dispensé.

Entre les actions des différentes facultés et des différents groupes, des constantes et des oppositions existent, qu'il faudra dégager, mettre en évidence et expliquer rationnellement, pour dépasser le stade de l'émotionnel.

Enfin, sur le plan de l'Université, des actions peuvent, et doivent, être entreprises.

Par conséquent, les étudiants doivent disposer d'une organisation groupant les différentes tendances en un dialogue ouvert et démocratique. Il est indispensable que tous les interlocuteurs possibles trouvent chez les étudiants l'expression d'une volonté majoritaire tenant compte des minorités. C'est le jeu démocratique, et cela ne veut pas dire que la masse, qui a démontré une fois de plus, le 12 novembre, son apathie, triomphera.

Pour elle, la cotisation à l'AGE sera la garantie de services matériels et sociaux qui s'étendront sans cesse, ce qui ne serait pas nécessairement le cas si des fonctionnaires de l'Université s'en occupaient. Pour les étudiants qui ne s'intéressent pas aux problèmes de l'Université — c'est leur droit — l'AGE, ce sera comme aujourd'hui l'office des photocopies, l'entraide, l'office du tourisme, ceux du travail, du logement, les réductions chez les libraires, certains disquaires, etc.

Pour les membres actifs des différents mouvements étudiants, l'AGE sera en outre un lieu de discussion et de débat, un journal — c'est essentiel — l'organisme qui leur permettra de servir vraiment les étudiants en participant à l'élaboration et à l'exécution d'une politique étudiante — sans perdre pour autant leur indépendance.

Il faut conserver l'AGE pour son activité de services et pour son rôle d'information et de coordination, rendus possibles par les moyens financiers dont elle dispose. Porte-parole des seuls étudiants actifs, elle a sa raison d'être.

Il serait catastrophique qu'elle disparût au moment même où le mouvement étudiant, en l'utilisant, peut se faire entendre et obtenir des réformes urgentes et nécessaires. Sans cet organisme démocratique, c'est l'effritement de la volonté des étudiants — ou la mainmise d'une seule tendance sur l'AGE, avec toutes les conséquences, connues grâce à des exemples voisins, que cela comporte.

Jacques Poget,
président de l'AGE-CITE.

Mort aux... ruminants

Le déferlement de Hlcs dans le Palais de Rumine à l'occasion du dies agademius constitue un scandale que peu de journalistes ont relevé. Ces beaux messieurs à chaussettes à clous, munis d'appareils de photo et prétendant être de la presse parlée. Quoi de plus ridicule ? Et les faux assistants, faux étudiants et faux professeurs qui espionnaient partout, tournant leur vilain museau jusque dans l'assemblée libre ? Certaines rumeurs incontrôlables qui n'engagent que leurs auteurs font état d'une procession officielle (rectorat - conseiller d'Etat) puissamment escortée qui se serait rendue du département à Rumine en craignant un dies irae. Nous n'en croyons rien. Si l'Etat veut éviter de faire des frais, qu'il déguise un inspecteur en recteur pour réprimer l'agitation à la source. (Réd.)

PERSONNAGES

Même démissionnaire d'un Bureau qui a perdu la confiance des étudiants actifs, la seule qui lui eût importé, un chargé des Affaires Universitaires se devrait de présenter un rapport d'activité. Les objectifs manqués de notre passage à l'AGE et les raisons de notre démission font l'objet d'un article copieux dans ce numéro. Aussi n'y reviendrai-je pas. Il me resterait à dresser un inventaire des problèmes en suspens, à broser un tableau de la situation. Je refuse cette règle du jeu, le charme est rompu, les seuls étudiants auxquels je veux m'adresser (qu'importe les mollusques !) connaissent cette situation, même s'ils refusent de la voir en face.

Je ne prends donc la plume que pour noter des considérations strictement personnelles qui n'engagent que moi-même.

Francis Luisier, puis Jacques Poget, avec l'aide de leurs collaborateurs, se sont efforcés d'intéresser un plus grand nombre d'étudiants aux problèmes universitaires, comme leurs prédécesseurs l'avaient fait pour les questions sociales. Les étudiants qui ont répondu à leur appel ont trouvé que les structures de

l'AGE correspondaient mal aux nécessités d'une prise de conscience collective de ces problèmes, et ils ont manifesté leur désaccord aux propositions faites par ses dirigeants. C'était leur droit souverain.

Quelle solution va sortir du marasme actuel ? L'AGE prendra-t-elle la relève de l'AGE ? Cette dernière repartira-t-elle avec des hommes nouveaux ? L'association à adhésion automatique doit-elle disparaître au profit de l'association à adhésion libre ? Je l'ignore.

Les problèmes auxquels sont confrontés les étudiants sous-informés sont relativement nouveaux pour eux. Ils n'ont que peu de temps à y consacrer. Il n'y a pas d'étudiant exceptionnel, mais des étudiants qui doivent d'abord s'habituer à discuter entre eux. Nous ne possédons pas la formation théorique de nos camarades allemands, nous manquons trop souvent de l'imagination créatrice de nos homologues des universités françaises. C'est dire que l'ère des balbutiements n'est pas forcément terminée : il y aura encore des faux pas, des expériences décevantes, des découragements individuels, des erreurs qui peuvent néanmoins se révéler fécondes.

Qu'importe si pour un temps le corps professoral, les autorités, l'opinion publique, sont désorientés par l'attitude des étudiants, s'ils ont le sentiment de se trouver en face du vide, de l'informel. S'ils ont besoin de nous, qu'ils attendent que nous nous organisions.

Cependant ce temps de réflexion et de formation auquel nous avons droit ne saurait durer éternellement. Il faudrait pouvoir se fixer des délais. Il me semble qu'une première étape devrait être acquise au vu des expériences faites, celle de l'autodiscipline au sein de la discussion collective. Que les tendances s'expriment, se combattent même, c'est le jeu démocratique, mais qu'on dépouille la discussion de son caractère affectif ou passionnel, et qu'on réduise à leurs justes proportions les interventions folkloriques des va-l'en-guerre en dentelle psychédélique. Qu'une élévation du niveau des débats, sur la base d'une véritable information réclamée à juste titre, active le processus fatidique de disparition de scène de ces personnages d'opérette dont j'aimerais pouvoir faire ici l'oraison funèbre, sans acrimonie ni rancœur.

Cendrine eut toujours le cœur tendre. Un mensonge la rend malade, une injustice lui fait perdre les sens. Une anecdote illustrera la délicatesse de son cœur et la vulnérabilité de son être.

Gamine encore, elle avait obtenu la permission de rejoindre ses parents rentrés du culte, et qui prenaient l'apéritif avec des invités. Des toasts de caviar accompagnaient les boissons. Sa mère lui fit goûter les grains noirs qui avaient roulé sur le plat. Elle fit la grimace et demanda ce que c'était. Quand on lui eut dit que c'était des œufs d'esturgeon et qu'il fallait tuer le poisson pour les recueillir, l'horreur la saisit et tout son petit corps fut pris de convulsions. Elle pleurait, criait, trépi-gnait, enfonçant l'index dans son cou, exigeant que les autres en fissent autant, afin de cracher les œufs, puis les mettre en couveuse et ressusciter ainsi la vie profanée. Elle ne parvint qu'à salir sa robe et à en faire sauter les coutures.

Maintenant qu'elle est grande, elle raffole du caviar, mais la situation de l'Université la jette dans toutes les fureurs. Elle est absolue et lit « Clélie » dans des cercles de lecture. Toute compromission la dégoûte. Aussi les bureaucrates étudiants, ses amis maudits, lui font-ils horreur. Elle les boude sans grâce, et sans doute relèverait-elle ses jupes moroses pour leur montrer son postérieur, si cette partie de son anatomie n'était le pinacle d'une éducation victorienne qu'elle n'a jamais contestée.

Godefroi est un garçon brillant, il le dit et il le pense. Il ne dit pas ce qu'il pense, mais il pense ce qu'il dit : Godefroi n'est pas rebuté par la difficulté de penser. Mieux il est aiguillonné par elle. L'imagination qu'il a eue pour se trouver toujours un nouvel auditoire force l'admiration.

Pourtant une carrière déjà si variée et si remplie de péripéties n'est pas sans éveiller chez ses amis une crainte majeure : celle d'assister à l'épuisement du perpétuel candidat, ce qui risque fort d'être la conséquence de la densité qu'il met dans chacune de ses actions. En effet, dès qu'il parle, il devient écarlate, tous ses muscles se tendent à l'extrême, son pouls atteint une allure inquiétante, il gesticule à tel point qu'on le croirait manœuvré si l'on pouvait imaginer quelqu'un d'assez irresponsable pour jouer avec cette bombe toujours prête à exploser.

Mais Godefroi, lui, ne craint rien. Il a lu que jadis un demi-dieu avait préféré une vie brève mais glorieuse à une longue vie sans gloire. Car Godefroi a de la culture, même s'il le montre moins ces temps parce qu'il est dans une chapelle qui psalmodie la révolution culturelle. Mais c'est un acquis qui lui servira plus tard dans les salons.

Peut-on, en définitive, lui reprocher de croire qu'il atteindra plus aisément l'immortalité avec son verbe, plutôt qu'avec son minois imberbe ?

D'OPÈRETTE

Tancrede est efficace, il se veut tel car l'efficacité est son dieu, certes un dieu amoindri — mais pour être dieu ne faut-il pas être décharné ? — quelque peu feutré, et positivement limité par les berges du Rhône et de la Broye sans parler des sommets. Preuve de son efficacité, Tancrede, loin de critiquer le cours ex-cathedra d'une manière théorique, assure les bénéfiques de l'office des photocopiés. Comment dès lors ne pas avoir bonne conscience ? Sa contribution efficace procurera peut-être un local décent aux travailleurs des photocopiés. Etudiant exceptionnel, il analyse la situation sans pouvoir se départir d'un sentiment de panique ou d'attirance vis-à-vis des extrémismes. Tout dépend naturellement de l'extrême envisagé. Mais Tancrede résiste, il préfère ricaner ou blâmer ; garant de l'ordre établi, il rend scrupuleusement à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César ; aux étudiants il propose un climat de camaraderie et de compréhension mutuelle, sans passion ni programme.

Pourtant Tancrede a le front soucieux. Il voit en effet que ses professeurs l'ont aussi, et il aimerait pouvoir manifester sa reconnaissance à des maîtres qui se dépensent sans compter jusqu'à l'âge de 70 ans. Il faut, dit-il, leur trouver à tout prix l'interlocuteur valable dont ils ont besoin, quitte à redéfinir ces termes. Dès lors Tancrede pense que l'interlocuteur valable est celui qui a, à priori, le même avis que le professeur moyen. Il suffit donc pour que fleurisse le dialogue sympathique et en petit comité, que l'étudiant surmonte son complexe d'infériorité et aborde l'inaccessible.

Tancrede est plein de ressources à ce propos, voici un conseil qu'il donne à l'étudiant particulièrement timide : « Profiter d'un congé militaire pour venir en uniforme à la faculté, se placer sur le chemin du professeur, solliciter sa curiosité patriotique, échanger des impressions multiples. Si les conditions atmosphériques sont favorables, le professeur invitera l'étudiant à prendre un café ou 3 de Vilette. »

C'est parfait, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais comment Tancrede, si poli, si respectueux, peut-il, dans ses écrits, laisser choir des métaphores triviales et se situer au niveau des écuries ? (NDLR : p. 29, 1er §.)

« Qui veut faire l'ange fait la bête », Tancrede est l'étalon-or de l'immobilisme.

Théopompe croit en Dieu. Ce fut pour lui, à l'âge tendre une révélation subite. Malheureusement il a plus de peine que Paul à se remettre de son chemin de Damas. Il a les stigmates hémophiles. Il reste quelque peu ébloui de sa mésaventure transcendente et de surcroît presque bègue.

De méditations en réflexions il en est venu à croire en l'homme, l'homme dans la société. Son Dieu n'est-il pas appelé l'Homme ? De là vient tout le désarroi de Théopompe qui a toujours eu de la difficulté avec les majuscules et les définitions précises.

Aussi la contestation lui a-t-elle ouvert des champs nouveaux. Essentiellement un grand nombre d'interlocuteurs avec lesquels il a pu longuement parler de l'homme sans se préoccuper s'il s'agissait du même homme. De toute manière il trouve la discussion en soi exaltante. Parler avec autrui c'est communier avec la créature privilégiée de Dieu, l'Homme, donc Dieu. C'est que Théopompe finit par croire à l'incarnation permanente, sans doute révocable en tout temps.

Les compagnons de Théopompe se demandent narquoisement s'il est encore croyant. Il paraît que la question ne se pose pas, il est crédule, c'est l'essentiel, et il boute lui-même le feu à l'arbre de vie. Cela fera des branches en moins auxquelles il n'aura pas l'idée de se pendre le jour de la désillusion.

Evariste peine à la tâche, son maître est exigeant et le métier de tribun est dur ; Evariste s'use. Il va perdre ses joues colorées et l'éclat de ses cheveux. Son sourire se fait moins mordant à mesure que son audience décroît.

Pourtant il a une solide formation philosophique. Certes Marcuse n'est semble-t-il pas encore à sa portée, mais la dialectique hégélienne, mise au goût du jour, peut rendre des services appréciables. Le processus dynamique, thèse, anti-thèse, synthèse, devient alors négation, contestation de la négation, contradiction, laquelle engendre un problème, auquel s'oppose le faux problème, le tout se résolvant dans le recours à l'autorité absolue et occulte du maître.

Evariste a fait d'énormes progrès en une année, c'est maintenant le disciple promu petit chef, et il considère les rebuffades du maître comme des marques de tendresse. Il a d'ailleurs plus d'une corde à son arc. Il ne néglige pas non plus la maïeutique à appliquer aux néophytes. Il prend aussitôt l'air le plus patelin du monde, une voix en quête de l'approbation, qui parle sur le ton de la confiance et du paternalisme. « Tu vois, quoi ! » dit-il à l'autre mis en confiance. Cette sonorité sourde semble alors venir du tréfonds de l'être, soulignée par un geste impulsif du bras et de la main, c'est de l'âme pour l'âme.

La formule fut un succès, chacun la répète à l'envi, elle est entrée dans le rituel de la dialectique étudiante, mais peu nombreux sont ceux qui écoutent encore Evariste. Plus grand il pourrait se mettre à porter la toge et se refaire un personnage. Il gagnerait peut-être l'assurance nécessaire pour soutenir ses motions dans l'isolement d'un bureau professoral.

Michel Busch.

Politique ou accueil ?

Août 68 : Dans un grand élan d'anti-communisme, la Confédération fait savoir partout que les Tchèques qui le désirent peuvent venir en Suisse et qu'ils y seront accueillis.

Décembre 68 : Les 25 étudiants tchèques immatriculés à l'Université de Lausanne depuis août ne reçoivent plus que des « subventions » du Département de l'intérieur, pour le mois de novembre et décembre. Aucune garantie ne leur est donnée pour l'année prochaine.

A leur arrivée, on leur avait pourtant promis des bourses d'un montant maximal de 500 francs. Cette somme n'a été versée qu'une seule fois, par le Service Social de l'Université. Plus tard, faute d'une décision, soit de la Confédération, soit du Conseil d'Etat, aucune bourse n'est plus garantie. Les étudiants tchèques en sont réduits à retourner toutes les semaines au Service Social de l'Université pour y quémander des sommes variables, selon leurs besoins immédiats. Malgré la bonne volonté de l'assistant social, celui-ci ne peut recourir à des solutions moins humiliantes.

Le 12 novembre, le Conseil d'Etat décide de consacrer jusqu'à fin décembre 25 000 francs à des subventions aux étudiants tchèques. Cette somme sera distribuée par les soins souvent malgracieux du Département de l'intérieur — où les étudiants tchèques sont reçus avec un tact tout bureaucratique. Notons au passage qu'il nous a été impossible d'obtenir de l'Intérieur la moindre information au sujet de ces mesures de soutien.

Les dispositions prises pour l'avenir demeurent mystérieuses. On ignore en particulier si une suite positive sera donnée à la suggestion du Comité Social de l'Université qui proposait que le Fonds Cantonal — c'est-à-dire le Département de l'instruction publique et des cultes — prenne à sa charge l'entretien des étudiants tchèques immatriculés à Lausanne.

Enfin, alors que la Confédération vient d'accorder un délai supplémentaire à tous les ressortissants tchèques actuellement en Suisse pour choisir leur statut — demande de droit d'asile ou retour dans leur pays — le bruit court à Lausanne qu'aucune bourse ne serait accordée à des étudiants tchèques sans qu'ils optent pour le statut de réfugiés.

Comment peut-on demander à des jeunes gens de 19 à 25 ans de prendre maintenant une décision engageant tout leur avenir ?

Pourquoi ne suit-on pas les prescriptions du Département fédéral de l'intérieur ?

Mais l'aspect financier demeure primordial. Il faut que soit prise d'urgence une décision à ce sujet, afin que les étudiants tchèques sachent à quoi s'en tenir.

AGE-CITE.

Un Tchèque a passé au bureau — Nous lui avons soumis ce texte, lui demandant son avis. Il nous a répondu que c'était malheureusement la vérité — lui n'a pu se résoudre à perdre sa nationalité : on lui a annoncé qu'il lui faudrait partir.

Ndlr.

Un autre Tchèque avait trouvé un studio. Il désirait reconstituer un flot de calme propre à accueillir sa famille. Le Département de l'intérieur lui fit savoir qu'il ne pouvait disposer de lui-même et que, ses moyens étant trop limités pour subvenir à des dépenses de logement, il devait le soir même aller prendre pension à l'Armée du Salut. Le Tchèque n'eut aucune possibilité de s'opposer à cette décision. Il n'est pas étudiant, et gagne sa vie.



**ROYALE
VERSAILLES**

Virez de bord...

**Partez
à la
découverte de
la ROYALE!**

(Un mélange américain
à la française!
Fr. 1.40)

L 68/1

NEUCHÂTEL

On cherche maris pour les étudiantes en sociologie

(De notre correspondant particulier)

Dans le numéro d'octobre des VU, je faisais allusion au problème des licences en sciences économiques, politiques et sociales. Le problème a plutôt eu tendance depuis à se muer en « affaire » : voyons un peu...

Des faits

Ce printemps l'ANESEPS (Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques, politiques et sociales) présentait un plan de réforme de ces trois licences, plan élaboré en collaboration avec des assistants qui fut d'ailleurs approuvé par les autorités universitaires et transmis au Département de l'instruction publique. Ce dernier fit savoir ultérieurement au Bureau du Sénat que les réformes proposées étaient acceptées pour la licence en sciences éco, mais que pour les deux autres licences il lui fallait de plus amples informations, car il ne lui semblait pas souhaitable de les développer. Les réactions des associations estudiantines qui n'avaient d'ailleurs pas été avisées de cette réponse furent promptes, ceci d'autant plus qu'elles avaient appris que le plan de réforme des licences en sciences politiques et en sociologie n'avait pas été soumis à la Commission consultative pour l'enseignement supérieur, que cette dernière n'avait été consultée que sur des propositions du chef du Département de l'instruction publique, M. G. Clottu. La FEN faisait alors distribuer un tract au Grand Conseil et les députés purent lire ce qui suit :

« Nous avons appris que le Conseil d'Etat a accepté les propositions de réforme relatives à la licence en sciences économiques ; quant aux deux autres licences, des rumeurs circulent dans les couloirs de l'Université et dans les cafés voisins (!) selon lesquelles toute réforme serait refusée (ce que l'on sait), que les projets du gouvernement aboutiraient purement et simplement, pour des raisons que l'on ignore, à les supprimer. Dans l'attente que le gouvernement veuille bien condescendre à informer les représentants de la FEN sans que ceux-ci doivent faire antichambre, la FEN tient à protester contre les procédés scandaleux du Conseil d'Etat. Elle demande des informations dans le délai le plus bref, faute de quoi elle sera contrainte de considérer que LE DIALOGUE EST UNE DUPE-RIE. »

Deux interpellations furent déposées, demandant des explications au chef du DIP qui fit des déclarations aussi délicieuses que contradictoires : après avoir parlé de coordination (c'est un mot à la mode), il s'empressa d'ajouter que les réformes proposées ne posaient aucun problème financier, puis il déclara qu'il n'y avait que très peu de débouchés pour les sociologues, sans ajouter cependant que

lesdites réformes visaient à pallier cet obstacle. Puis après avoir été amphigourique (si vous ne savez pas ce que ce mot veut dire, je vous conseille de consulter le dictionnaire qui sème à tous vents...), il s'affirma superbe en déclarant froidement que de toute façon les sociologues sont essentiellement des jeunes filles en mal de mariage (lui, il est juriste !).

Gare aux extrémistes...

On apprit dans les jours qui suivirent qu'un comité de défense des licences s'était constitué, ce qui ne laissa pas de dégrader le climat, et les murs de l'uni de se couvrir d'affiches représentant des jeunes-filles - sociologues - cherchant - un mari (pas forcément juriste selon certains...). Le 25 septembre, le comité de l'ANESEPS écrivait au DIP pour protester contre le refus des réformes, contre le fait que les étudiants n'aient pas été consultés (ce qui était assez amusant car tous les discours et flonflons officiels prononcés lors de la séance du Grand Conseil durant laquelle la décision de reviser le règlement de l'uni avait été prise insistaient sur « la nécessité d'instaurer le dialogue » — sic —) et le mettant en garde contre le fait que « dans une telle situation, on ne pouvait plus contrôler les éléments extrémistes de la Faculté... »

Un dia... un dia... une limonade

Le conseiller-d'Etat-dialogue répondit en ces termes : « Le gouvernement et le soussigné (Réd. : le conseiller d'Etat G. Clottu) ont été étonnés des appréciations définitives que vous formulez dans cette lettre alors que votre information est manifestement incomplète. » Tollé à l'ANESEPS. « Tu parles d'un dialogue : on ne nous dit rien, puis on nous reproche d'être mal informés ! » Il faut préciser que les étudiants avaient flairé le but de la manœuvre du DIP, il s'agissait (ce sont des rumeurs, il va de soi que, personnellement, je n'en crois rien...) en refusant les réformes relatives aux licences en sciences politiques et sociologie de laisser la responsabilité aux autorités universitaires de les supprimer à plus ou moins court terme, faute d'être « viables ». Le gouvernement a eu beau jeu depuis de jouer les incompris et d'affirmer qu'il ne voulait pas les supprimer, mais simplement qu'il attendait des informations supplémentaires. Selon certains, le doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques résume fort bien la pensée du gouvernement en s'exclamant : « Sociologues-démagogues » !

N'en parlez pas...

Nouvelle péripétie : « Lors de la réception des nouveaux étudiants, il y a quelques jours, par le Bureau du Sénat, les

représentants des étudiants, les présidents de la FEN et de l'ANESEPS devaient prendre la parole. Les autorités universitaires leur avaient fait savoir qu'en pareilles circonstances, il ne convenait pas de parler du problème des deux licences menacées de disparition. » (*La Tribune de Lausanne*). Les deux présidents prirent la parole pour faire savoir que du moment qu'on les censurait, ils refusaient de prononcer leurs allocutions, et le soir même on voyait défiler des nouveaux étudiants au restaurant universitaire afin de se renseigner...

Le point

A l'heure où j'écris ces lignes, la situation est plutôt confuse. Les étudiants ont exigé que le Conseil de Faculté prenne position en faveur du projet de réforme dans son ensemble, le recteur Erard est au Dahomey, le doyen (« sociologues-démagogues ») de la Faculté refuse de prendre position en l'absence du recteur. Cela provoque des remous dans les rangs des étudiants, et il n'est pas impossible que lorsque ces lignes paraîtront la Faculté ait été occupée : prochain épisode dans un autre numéro des VU (Réd. : s'il y en a un...).

Et que celles qui cherchent un mari du côté de Neuchâtel se hâtent, on ne sait jamais...

Sébastien Chapuis.



**Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
de
l'Université**

G. Grangier, fabricant

Grand choix de montres
et de bijoux

Place de la Riponne 10 - Tél. 23 60 50
(Bâtiment Mövenpick)

Le spécialiste de l'article et
du vêtement sport chic

RABAIS SUR PRESENTATION
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages
SPORT S.A.**

13. rue Haldimand 29. rue de Bourg

Tactique et honnêteté intellectuelle

Les « Voix Universitaires » d'octobre, comme le « Spécial - Entraide » ont publié deux articles de trois pages des étudiants progressistes.

Le 27 novembre, les étudiants progressistes ont distribué aux personnes qui achetaient le « Spécial - Entraide » un tract attaquant l'Entraide.

Non seulement ils jouent sur les deux tableaux, mais à cet élégant procédé, ils ajoutent la malhonnêteté intellectuelle qui consiste à donner sciemment une information fautive. Eux d'ordinaire si attentifs à citer leurs sources, pourquoi ne l'ont-ils pas fait dans ce tract ? Parce que les cités universitaires ne dépendent pas de l'Etat. Parce que les bourses de l'Entraide ne s'ajoutent jamais à celles du canton de Vaud. Parce que le système des bourses n'est pas aussi mauvais qu'ils le laissent entendre. Parce que les promoteurs de l'Entraide n'ont songé qu'à aider tout de suite des étudiants qui en ont besoin, et qu'ils n'ont aucune intention de masquer les « vrais problèmes ».

Que la démocratisation des études est un échec, nous le disons, par l'interview de L. Pauli, dans le « Spécial - Entraide », sans attendre un tract des progressistes. Que le système des bourses n'est pas parfait, l'AGE l'a dit en juin 1967, par un document élaboré par un groupe de travail ouvert, qui présentait des propositions concrètes d'amélioration, et l'AGE se préoccupe actuellement de savoir quel sort sera fait à ces propositions dans le nouveau système en préparation.

C'est de la malhonnêteté intellectuelle que de prétendre que l'Entraide a pour but « de régler tous les problèmes matériels » et que, selon nous, ces problèmes sont les seuls.

Affirmer cela, c'est vouloir — en se moquant bien du sort des boursiers et des bénéficiaires de l'Entraide — aggraver encore la méfiance croissante de la population pour les étudiants, aviver chez ceux-ci les dissensions, bref, faire empirer la situation — mais n'est-ce pas le but des progressistes que de détériorer toujours sans jamais améliorer, pour un jour rendre inévitable la cassure totale ?

J. Poget.

COMMUNIQUÉ

Le bureau de l'AGE-CITE a invité M. J.-P. Pradervand, chef du Département de l'instruction publique à participer en décembre à un « Dies Criticus » auquel seraient invités professeurs et étudiants.

M. Pradervand a provisoirement décliné cette invitation ; elle pourra être prise en considération lorsqu'une organisation faitière sera reconnue par tous les étudiants. Il n'est pas possible à M. Pradervand de présenter la politique universitaire du Gouvernement vaudois à une partie des étudiants plutôt qu'à une autre.

Nous sommes pourtant certains qu'on n'aurait pas compté dans la salle, ce jour critique-là, que des fervents partisans de la « pogestion »...

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

4, place Saint-François
La PHOTOGRAPHIE apporte
sa contribution
dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

R. SCHNELL & Cie
Lausanne

PHOTO . PROJECTION . CINE

TAVERNE GRECQUE



Escaliers-du-Marché 5
A 20 m. de la place Palud

Nouveaux prix
Plat du jour
Fr. 4.50



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCA SVIZZERA
UNION BANK OF SWITZERLAND

INFORMATION

DOCUMENT

Quarante personnes à la conférence-débat de F. Marty, président de l'UNES, sur la démocratisation de l'Université. Moins de cinquante à celle du professeur A. Labhardt, membre du Conseil suisse de la science, sur l'aide fédérale aux universités.

La transformation des structures et des méthodes de l'Université et la construction de Dorigny sont pourtant les deux problèmes cruciaux qui se posent à tous.

Manque d'information, et manque d'intérêt. Dans notre dernier numéro des « Voix universitaires », nous présentons donc quelques thèses sur l'Université. Ces articles sont relativement techniques, mais pas inaccessibles. Nous souhaitons qu'ils aident quelques-uns à se faire une opinion sur ces questions. Afin de manifester, la prochaine fois, en sachant ce qu'ils veulent.

• • •

L'article du professeur Imboden, président du Conseil suisse de la science, est en réalité un exposé présenté au colloque sur l'Université moderne, à Genève, en octobre dernier. Nous le publions avec l'aimable autorisation de la « Tribune de Genève », qui l'a fait paraître récemment.

Pour indiquer une position différente, nous avons choisi de traduire — hâtivement, et la qualité « littéraire » du texte s'en ressent fortement, nous prions le lecteur de nous en excuser — un article de Klaus E. Jochims, paru en novembre dans « Zürcher Student », le journal des étudiants zurichois. Il est complété par un extrait du programme de l'Association générale des étudiants de l'Université de Zurich.

Ces textes sont très théoriques, ce qui est à nos yeux une qualité. A Lausanne, nous en sommes à vouloir passer aux réalisations en ordre dispersé, chacun tirant la corde de son côté, et sans réflexion théorique préalable suffisante de la part de l'ensemble des étudiants. Le niveau des discussions dans les différentes assemblées le montre bien : la grande majorité des étudiants ne s'intéresse pas activement aux questions fondamentales qui se posent à l'Université en général, aux étudiants en particulier. C'est le but des pages qui suivent de favoriser une réflexion sur l'une de ces questions, la participation étudiante à l'activité universitaire.



DIAVOX

INSTITUT MODERNE DE LANGUES

Avenue de Beaulieu 19 - Téléphone (021) 34 78 34

Français

pour étrangers : cours du CREDIF et BESANÇON

Anglais - allemand

cours du Centre de linguistique de Besançon

Laboratoire de langues

stages complets et intensifs de 11 semaines
(330 heures)

Externat : tous âges dès 16 ans

où irez-vous ce soir...

TABARIS
Dancing Music-Hall

BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions

BAGATELLE
Dancing de la jeunesse

SCOTCH
« Whisky à gogo »

LAUSANNE

réservations (021) 22 09 33

L'ÉTAT ET L'UNIVERSITÉ

par le professeur Max Imboden
président du
Conseil suisse de la science

Il est devenu commun aujourd'hui de réclamer une « réforme de structure » de l'Université ; la généralisation de cette revendication pourrait faire croire que les avis sont unanimes sur ce point, mais tel n'est plus le cas à l'heure actuelle. L'année passée encore, il pouvait sembler que la voie à suivre était toute tracée. La tâche ne paraissait consister qu'à redonner vie à une organisation sclérosée. Tous croyaient être d'accord quant au but à atteindre : **renforcer la direction des universités, améliorer la collaboration au sein des universités et entre elles, donner aux jeunes forces de la relève la possibilité de s'épanouir davantage.**

Aujourd'hui, le problème a changé d'aspect. L'accord ne subsiste plus que dans la négation, dans le refus des institutions existantes. En revanche, les avis divergents de plus en plus au sujet des structures nouvelles à créer. Il est par conséquent difficile de croire que l'on parviendra à trouver des solutions définitives à bref délai. Même l'expression « démocratisation de l'université », dont tout le monde ou presque se réclame, ne saurait masquer le fait que les opinions sont diamétralement opposées sur beaucoup de points.

Que veut-on exactement lorsqu'on réclame plus de démocratie à l'université ?

On voudrait élargir le cadre de l'enseignement supérieur dans trois domaines différents :

On voudrait d'abord supprimer les privilèges en matière d'études. Tous les jeunes gens doués devraient avoir la même possibilité de recevoir un ensei-

gnement universitaire et d'accéder au domaine de la science et de la recherche.

Ensuite, le dialogue devrait prendre plus d'importance au cours des études. L'étudiant ne jouerait plus un rôle passif, il serait au contraire invité à participer activement à la discussion des problèmes qui le concernent.

Enfin, les décisions qui devront être prises au sujet de l'université et à l'université émaneraient autant que possible de tous les intéressés et non seulement d'une petite partie d'entre eux.

Pour ce qui est des deux premiers aspects de la « démocratisation », il faut admettre que les avis ne divergent plus guère. En effet, accorder à chacun la même possibilité de faire des études n'est pas seulement un principe de justice, c'est la seule manière de garantir à l'avenir un nombre suffisant de porteurs de diplômes universitaires. Que, d'autre part, le dialogue en tant qu'expression d'un contact vivant entre étudiants et professeurs prenne plus d'importance dans l'intérêt de l'enseignement lui-même, personne n'en contestera la nécessité. Ajoutons, pour être justes, que ces principes sont quelque peu plus anciens que le récent sursaut de la jeunesse estudiantine dans le monde. Mais jusqu'ici ceux qui formulaient de telles exigences n'avaient pas forcément l'opinion générale pour eux, ni à l'université ni hors de ses murs.

Par conséquent, la controverse concerne essentiellement le troisième aspect de la démocratisation, à savoir l'élargissement du cercle des responsables des décisions à prendre. Un examen détaillé

de la question nous montre qu'il existe quatre types possibles de nouvelle structure de l'université :

a) Le premier s'inspire dans une large mesure de l'entreprise moderne et rationalisée ou de l'organisation administrative actuelle ; on pourrait le considérer comme le modèle de la *monocratie autonome modérée*. Un président ou un recteur, élu pour un certain temps et dispensé de tout enseignement, aidé par des personnes qualifiées et ayant des contacts avec tous les membres de la communauté universitaire, est à la tête de l'université. Les innombrables organes semi-autonomes de l'université lui sont subordonnés. Une force puissante s'oppose aux rivalités qui surgissent dans les divers instituts et souvent aussi entre les différentes chaires. Ainsi, la tâche consistant à fixer les priorités entre les disciplines et les personnes, qui incombait jusqu'à présent aux autorités de surveillance, peut être accomplie dans une large mesure par l'université elle-même. L'Etat peut envisager d'accorder une autonomie plus effective à cette université dont l'organisation interne est raffermie. Mais, en même temps, chaque membre de la communauté universitaire qui présente une proposition bien motivée voit augmenter ses chances de succès. Cette évolution tend aussi à l'assouplissement des barrières actuelles, fréquemment artificielles. C'est surtout ce type de structure qui a servi de modèle à un projet de loi relatif à l'université de Zurich. L'université des professeurs titulaires, bâtie sur les droits ac-

supérieurs. On a créé à cet effet la dénomination « parité tripartite ». Dans ses relations extérieures, l'université doit rester autonome. Bien plus, il convient de restreindre encore davantage le droit de regard de l'Etat. L'organisation de ce type d'université repose sur le système de la *gestion autonome tripartite*.

d) Un dernier modèle enfin — il a pris forme dans les projets présentés par d'autres groupes d'étudiants — vise à atteindre la démocratisation désirée grâce à quelque chose de plus que la participation des étudiants, des assistants et des professeurs auxiliaires à la gestion de l'université. Il faut que l'université s'ouvre encore davantage ; des gens de l'extérieur doivent être admis dans les organes de l'université. Ces personnes n'ont pas pour tâche d'exercer une surveillance comme les fonctionnaires de l'Etat. Elles doivent au contraire, en leur qualité de représentants de la société démocratique, élargir encore les bases sur lesquelles repose l'université. Ce prototype est ce qu'on appelle *l'Université démocratisée de l'extérieur*.

La nature des rapports entre l'Etat et l'université — les quatre modèles présentés ci-dessus en sont une illustration — dépend essentiellement de la structure interne de l'université. Ses relations extérieures et ses relations intérieures forment une unité indissoluble. C'est pourquoi on ne peut parler en connaissance de cause des rapports entre l'Etat et l'université qu'en examinant l'organisation interne de cette dernière. A mon avis, les constatations et postulats suivants ont une importance primordiale :

1. Une université démocratisée de l'extérieur — d'après le quatrième type d'organisation décrit ci-dessus — menace, aussi paradoxal que cela puisse sembler au premier abord, de devenir un corps étranger, dans notre Etat démocratique, un véritable « Etat dans l'Etat ». La démocratie est une « forme d'Etat », c'est-à-dire un principe qui régit l'Etat *comme un tout*. On ne saurait appliquer à son gré la démocratie à une partie limitée de l'Etat. Aucun organisme de l'Etat ne peut, par conséquent, être organisé démocratiquement pour *lui-même*, c'est-à-dire sans tenir compte de l'ensemble. La garantie d'une orientation vraiment démocratique de l'université réside dans le fait qu'elle est profondément ancrée dans notre Etat démocratique dont elle est l'un des supports. Pratiquement, cela signifie tout d'abord que les principes directeurs relatifs à l'université et aux études universitaires sont fixés selon les règles fondamentales de notre démocratie référendaire. Et le peuple ne doit pas se prononcer par voie de référendum uniquement sur l'organisation de l'université et sur les ressources dont celle-ci peut disposer. Il est juste qu'il fixe également, en sa qualité de législateur, les principes régissant les carrières qui exigent des études universitaires, la préparation nécessaire à ces études et l'exercice de ces professions. Ensuite, l'université doit être étroitement liée à l'Etat par la surveillance que celui-ci exerce sur elle. Que le gouvernement élu par le peuple nomme les professeurs, qu'il approuve de nombreux actes de l'Université et que celle-ci,

comme toute autre administration, ait à prendre ses responsabilités à l'égard des autorités politiques, tout cela reste une nécessité intrinsèque.

2. Mais il faudra encore aller plus loin. Aucune université ne saurait être administrée de l'extérieur. Certes, il faut qu'elle soit surveillée du dehors, mais les initiatives dont elle bénéficie, les forces qui déterminent le rythme journalier de l'enseignement et de la recherche doivent, tout comme les grandes idées directrices, croître et mûrir intérieurement. Seule l'administration autonome convient à la mission spirituelle de l'université.

3. La formule de la parité ne se justifie pas plus par la logique des choses que les privilèges traditionnels des professeurs titulaires qui, soit dit en passant, ont toujours été très limités en Suisse et n'y sont reconnus qu'avec bien des réserves. Il s'agit au fond d'une antithèse qui a un caractère polémique, mais qui ne peut pas remédier de façon constructive à l'état de choses que l'on veut améliorer ; elle se modifie simplement en sens contraire ou supposé contraire. Il faudra établir des distinctions beaucoup plus poussées si l'on veut donner à l'administration autonome de l'université un mode de gestion réellement adéquat. La formule de la parité apporte à la fois trop et trop peu. Elle est inutilisable et en fin de compte illogique dans toutes les affaires où la décision finale appartient non pas à l'université, mais à l'autorité de surveillance. Prenons comme exemple la nomination des professeurs. Il paraît nécessaire d'écouter jusqu'au bout et sans préjugés tous ceux qui ont des choses importantes à dire au sujet de la qualification des candidats : je pense avant tout — lorsqu'on met des postes au concours — aux assistants et aux étudiants expérimentés. Mais, finalement, la valeur

quis, mal dirigée par le hasard et le but à atteindre, devient une unité agissante et bien adaptée aux nécessités de l'enseignement.

b) Un deuxième prototype s'apparente au premier pour tout ce qui concerne la fermeté de la direction et l'orientation conséquente de l'institution vers des objectifs rationnels. Cependant, il place la direction centrale *au-dessus* de l'université et non *dans* l'université elle-même. Le président dirige et surveille à la fois. On laisse à l'université les organes administratifs autonomes consacrés par la tradition, mais il ne s'agit le plus souvent que d'une façade. Les directives viennent de l'extérieur, ou mieux : viennent d'en haut et pénètrent ainsi dans l'université. Il s'agit donc là d'une *administration étrangère à l'université et exerçant une forte action sur elle*. Le premier projet de loi universitaire pour le canton de Bâle, qui est d'ailleurs déjà dépassé et n'a servi dès le début que de base de discussion, avait les caractéristiques de ce modèle.

c) Un mouvement de réforme, déclenché essentiellement par les étudiants allemands, a abouti à un type d'organisation tout à fait différent. Alors que, jadis, seuls les professeurs titulaires avaient voix au chapitre, toutes les décisions importantes doivent désormais être prises sur une base tripartite : étudiants, assistants et professeurs sont les trois piliers de l'université ; ils doivent être représentés dans la même proportion au sein des organes

Librairie

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales · Beaux Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

Lausanne Avenue du Théâtre 1

Le magasin
sympathique
aux étudiants

Schaefer
LAUSANNE *sports*

de la proposition faite par l'université sera jugée d'après le poids des arguments et non d'après le nombre de personnes ayant donné leur accord. Il ne s'agit donc pas de négocier une solution, mais de la préparer en toute objectivité. En revanche, la formule de la parité me semble trop faible dans d'autres cas. Ainsi, je n'hésiterais pas — m'inspirant du modèle anglais et scandinave — à confier aux étudiants eux-mêmes la défense de leurs intérêts dans les affaires extérieures et aussi dans beaucoup de questions relatives à leurs études.

4. Si je suis en outre d'avis que l'université doit avoir à sa tête une personne compétente — soit un recteur nommé pour une période assez longue, soit un président au sein de l'université — cela ne signifie pas que cette autorité suprême doit prendre elle-même toutes les décisions importantes. J'aimerais plutôt faire admettre le *principe contraire*, c'est-à-dire le principe de la subsidiarité en matière d'organisation. Tout d'abord, le groupe des personnes directement intéressées à une question devra l'examiner et prendre la décision : il s'agira des spécialistes travaillant dans le même domaine, au sein d'un institut, d'une clinique, d'un séminaire ou d'un département. Lorsqu'une mesure touche d'autres personnes ou qu'elle apparaît manifestement inadéquate, il faut qu'il soit possible de faire appel à la décision d'autorités supérieures : faculté, doyen aux pouvoirs étendus ou autre organe directeur. Le recteur ou le président devrait garantir en dernier ressort le bien-fondé des mesures à prendre. Il devrait concilier et stimuler. Il aurait à faire la critique de tout ce qui paraît douteux. Ce n'est qu'à la toute dernière extrémité qu'il devrait manifester sa pleine autorité, soit en prenant lui-même une décision, soit en présentant à l'autorité de surveillance une proposition différente.

5. Dans le cadre d'un examen critique des rapports entre l'Etat et l'université, il faut avant tout revoir le problème du règlement financier. Il est indiscutable que l'Etat et l'Etat seul peut fixer le montant des ressources attribuées chaque année à l'université. Mais l'Etat aura aussi son mot à dire au sujet de la répartition de ces ressources dès que sont en jeu des questions importantes d'intérêt général ou des tâches d'une utilité pratique immédiate. Lorsque l'université participe, en dehors de l'enseignement et de la recherche scientifique, à des tâches qui ont un but pratique — que ce soit en vue de la santé publique, de l'amélioration des conditions économiques ou de

la protection contre certains dangers — il appartient à l'Etat de déterminer l'importance des moyens financiers à engager. Mais pour le reste, l'université devrait décider elle-même quelles sont les tâches scientifiques ayant la priorité dans les limites des possibilités financières. Il est vrai que cette clé de répartition interne est d'une telle portée qu'il semble indiqué de la soumettre à l'approbation de principe de l'autorité de surveillance. La fixation des traitements doit en outre incomber à l'Etat. Cette fixation mise à part, l'université devrait certes pouvoir prendre toutes les dispositions relatives à une nomination. La seule solution convaincante consiste donc, comme le prévoit le projet zurichois, à charger le recteur ou le président des négociations en vue d'un appel aux personnalités qualifiées.

6. Selon le système en vigueur, l'approbation de projets de constructions universitaires ressortit aux autorités politiques et au peuple. En principe, tout projet est soumis au contrôle du peuple. Ce droit de regard du souverain devient à notre époque de plus en plus discutable. Il empêche une planification à long terme sans toutefois donner clairement au peuple une part de responsabilité. Il serait plus juste de soumettre au référendum non plus des projets de construction déterminés, mais un plan d'investissement indiquant le montant total mis à disposition pour une période déterminée. Cette solution permettrait en même temps de mieux accorder les dispositions légales fédérales et cantonales. Les moyens financiers que la Confédération accorde aux Universités cantonales et qui sont essentiellement des subventions pour la construction, doivent, en vertu de la nouvelle loi fédérale, être fixés périodiquement par un arrêté fédéral soumis au référendum facultatif. On aurait une réglementation idéale si, avec le temps, les cantons s'adaptaient au rythme du droit fédéral et si, conformément aux périodes de subvention prévues par le droit fédéral et sous réserve du référendum, ils votaient des crédits globaux limités dans le temps pour le développement de leurs universités dans le cadre d'un plan général.

7. La surveillance immédiate de l'université devrait être exercée par une autorité intermédiaire entre l'université et le gouvernement. Il y aurait tout avantage à constituer cette autorité, selon le principe de la parité, de représentants de l'université et des autorités politiques. L'Etat et l'université auraient des contacts

journaliers au sein de cet organe de surveillance. C'est grâce à un tel dialogue que l'on arrivera le mieux à une plus profonde compréhension des particularités et de la diversité des deux domaines d'intérêts en présence, et que l'on se rendra compte de leur indissoluble interdépendance.

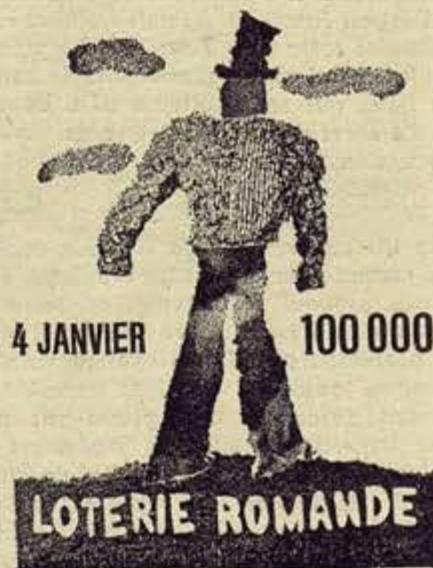
Il y aura toujours une certaine tension dans les rapports quotidiens entre l'Etat et l'université, bien que ces deux institutions soient indissolublement liées. L'Etat a besoin des forces spirituelles et même de l'agitation émanant de l'université. De son côté, l'université ne saurait s'épanouir et se réaliser en se repliant sur elle-même. Elle a une part de la responsabilité dans l'établissement d'une communauté véritablement humaine.

Entre Krivine et Sheila

« Krivine s'efforce de réveiller les consciences et de changer les structures d'une société qui empêche l'homme de réaliser le meilleur de lui-même. »

« Sheila réussit à faire croire que tout va bien dans le peuple et que le travail, la famille, les copains, l'amour sont toute la vie. Son dernier disque « Petite fille de Français moyen » (...) recèle tout ce qu'il faut pour abrutir un peuple et le dresser contre ceux qui cherchent à lui apprendre une dignité. »

Philippe Viannay (« Combat », 26. 7. 68).



Université autoritaire

Université démocratique

Un programme par Klaus E. Jochims

On a beaucoup parlé de la cogestion et de la démocratisation de l'Université, et le nombre des malentendus et des interprétations erronées de cette exigence des étudiants ne cesse de croître. Ceci en premier lieu parce que les étudiants n'ont pas présenté de modèles et de plans concrets, mais s'en tiennent à la discussion des principes, car il est absurde de vouloir présenter des propositions pratiques, si l'on n'a pas clairement défini les conditions préalables de leur réalisation.

Cet article veut contribuer à éclaircir l'une des questions de principe, sans se préoccuper de celles de l'autonomie, du financement, de la structure de l'Université et de beaucoup d'autres. Il examine, comme un aspect fondamental de toute vie démocratique en commun, la problématique de la collaboration des enseignants, assistants et étudiants en ce qui concerne l'organisation et l'administration dans tous les domaines de l'Université.

L'auteur de cet article est membre du bureau de l'AGE de Zurich. Son exposé se présente en quelque sorte comme l'énoncé de la nouvelle politique de leur AGE et c'est pourquoi il est d'un intérêt plus que purement théorique, en particulier par rapport à la discussion de la nouvelle loi zurichoise sur l'Université.

Si, par démocratie, nous entendons le pouvoir, donné à autant d'individus que possible, d'exprimer et de réaliser leurs intérêts dans la mesure la plus large, et en même temps la faculté de résoudre les conflits qui se présentent, de manière rationnelle et à l'avantage du plus grand nombre de personnes concernées, tout en respectant au maximum les intérêts des minorités, nous devons en conclure qu'un nombre aussi grand que possible d'individus doit pouvoir se former une opinion et prendre part aux décisions sur les questions qui le touchent. Cette base théorique de départ postule que chacun prenne conscience de ses propres intérêts, en particulier de ceux qui le lient à d'autres pour former un groupe d'intérêts, et qu'il puisse les exprimer et les introduire dans un processus de décision, afin de participer ainsi à toutes les décisions le concernant. La réalisation dans les faits de tels processus de décision nécessite cependant chez ceux qui pratiquent la démocratie une attitude déterminée et une structure de conscience n'ayant pas pour conséquence une pensée et une action qui ne visent de prime abord qu'à exécuter des ordres, suivre des instructions ou imposer une volonté, mais bien en premier lieu à examiner de manière critique sa propre

volonté et les dispositions prévues, pour ne prendre qu'ensuite une décision, en associant nécessairement à chaque fois les intérêts peut-être divergents des autres personnes concernées.

Comme cette attitude est celle de tout l'individu, c'est-à-dire qu'elle affecte des structures de pensée, il ne peut se comporter de manière tantôt démocratique, tantôt « passivement autoritaire », ou en ne faisant que suivre des instructions.

Donc, si une société s'est prononcée en faveur d'un ordre démocratique, afin de garantir, précisément, au plus grand nombre possible d'individus la codécision et la cogestion dans toutes les questions les concernant, elle ne peut pas exclure sans autre des secteurs entiers de cette démocratie pour y encourager des procédés autoritaires. Tel est aujourd'hui le cas de l'industrie, par exemple, ou de l'école et de l'Université.

Cela ne veut pas dire, cependant, que toutes les structures hiérarchiques et autoritaires doivent être abandonnées d'un jour à l'autre au profit d'une société que l'on souhaite entièrement démocratique. Un examen des buts et de l'utilité de ces structures est nécessaire. C'est-à-dire que, pour autant que des structures autoritaires existent, elles doivent être

fonctionnelles et justifiables rationnellement, et ainsi être aisément analysables et reconnaissables par tous. Toute autorité dépourvue de base rationnelle (donc à fondement émotionnel), ou liée exclusivement à sa place dans la hiérarchie, n'a rien à faire dans un ordre démocratique.

La structure autoritaire de l'Université

L'organisation actuelle de l'Université est précisément déterminée par de telles structures hiérarchiques non fonctionnelles. L'Université est représentée à l'extérieur par des professeurs et une administration, qui défendent également, au-dehors comme au-dedans de l'Université, les intérêts de celle-ci. Elle compte cependant aussi des assistants et des étudiants, membres majeurs et responsables de la communauté, ayant eux aussi leurs intérêts propres, qui ne coïncident pas forcément dans tous les cas avec ceux des professeurs.

Pourtant, on ne tient aujourd'hui à peu près aucun compte de ces intérêts, car aucune possibilité de cogestion effective n'existe encore pour les assistants et le corps enseignant intermédiaire.

Il est vrai que les étudiants et les assistants peuvent déjà prendre part au processus de formation de l'opinion, soit à l'information et à la discussion — mais la décision demeure du seul ressort des professeurs.

C'est ainsi que les intérêts d'une partie des personnes concernées sont considérés comme ceux de l'ensemble de ces personnes. De plus, l'existence de structures autoritaires est perpétuée à l'Université par le fait que des professeurs disposent, grâce à leur poste, de pouvoirs déterminés, qui ne sont précisément pas fondés sur leur autorité de spécialistes, mais sont simplement liés à leur appartenance au corps des professeurs ordinaires, sans qu'une compétence particulière soit nécessaire.

Les assistants et les étudiants ne peuvent cependant rien faire de plus que suivre les instructions reçues, car ils n'ont aucune possibilité d'assumer la défense de leurs intérêts, bien que l'acquisition de méthodes scientifiques et critiques les mettent précisément en mesure de prendre conscience de leurs problèmes, et bien qu'ils aient ainsi les compétences requises pour participer, dans presque tous les domaines de l'Université, aux responsabilités des décisions à prendre et pour y défendre leurs intérêts ou, en cas de divergence, pour élaborer des solutions rationnelles aux conflits.

Science et démocratie

Il faut ici préciser que les étudiants n'ont pas seulement à défendre des intérêts quasiment syndicalistes, mais qu'ils participent au processus de l'enseignement (acquisition et transmission du savoir), de la recherche et de la connaissance. Ce processus se distingue par différentes particularités. La réflexion critique, et avec elle la mise à l'épreuve des théories jusqu'à ce que celles-ci puissent être provisoirement considérées comme assurées, constitue une part spécialement importante de la méthode scientifique, ce qui implique par conséquent que la méthode de travail et de réflexion la mieux adaptée à la science est de type démocratique.

Cela ne veut pas dire, comme on l'objecte souvent sans réfléchir, qu'il faudrait voter « démocratiquement » sur la valeur d'un résultat scientifique — ce ne serait qu'une démocratie pervertie appliquée sans raison à la science — comme

si la démocratie n'était faite que de votes ! Mais le cheminement suivi jusqu'au résultat, et déjà le choix même de l'objet de la recherche, doivent être sans cesse examinés de manière critique et remis en question.

Il faut mettre à l'épreuve les résultats obtenus par d'autres chercheurs, et les vérifier en particulier sous l'angle de leurs relations possibles avec sa recherche personnelle ; mais on doit d'autre part soumettre sans cesse ses propres résultats à une réflexion et à une discussion critiques. C'est en groupes que ce travail peut être effectué de la manière la plus satisfaisante, en groupes au sein desquels chacun apporte à la discussion ses propres résultats ou un aspect spécifique de la question, les critique avec ceux des autres, contribue à résoudre les contradictions de manière rationnelle, et ainsi à faire avancer le processus de connaissance. Ce mode de travail scientifique, dont la nécessité augmente précisément en fonction de la spécialisation croissante, si les liens entre les différents domaines doivent être conservés, correspond très exactement à une structure de pensée et à un comportement démocratiques.

L'application de ces vues à l'activité pratique d'enseignement et de recherche de l'Université exige cependant, au niveau le plus inférieur déjà, dans les séminaires et les instituts, une collaboration scientifique et administrative des enseignants, assistants et étudiants.

Université démocratique et société

Que l'on refuse aux assistants et étudiants la cogestion démocratique — et c'est ce que souhaitent tous ceux dont les intérêts seraient atteints et qui plaident la défense de ces intérêts avant la réalisation pratique de la démocratie — les conséquences en seront de deux ordres. D'une part, celles que chaque étudiant peut saisir immédiatement : il ne sera pas assez tenu compte de ses problèmes spécifiques, comme de mauvaises conditions de travail, des règlements d'examens imparfaits, une organisation défectueuse des séminaires, des cours obligatoires superflus, etc... ; d'autre part, des conséquences dont il ne faut pas sous-estimer l'importance par rapport à la société :

Un comportement démocratique, qui demande une vive conscience critique et

une action responsable, n'est pas chose innée, mais doit être acquis et exercé.

L'école, en n'utilisant que des méthodes vieillies (et la méthode est si importante dans ce domaine précisément !) prépare la grande majorité des enfants à un comportement « passivement autoritaire » ; à l'Université, les étudiants sont contraints à la même attitude. Comment donc des jeunes gens à qui l'on a appris pendant 18 ans environ à obéir, à s'adapter, à suivre des instructions et à ingurgiter des connaissances, sans esprit critique, comment ces jeunes gens pourraient-ils soudain se comporter en individus démocratiquement responsables ?

Eux, qui n'ont jamais appris à le faire, devraient brusquement pouvoir examiner de manière critique les exigences auxquelles ont les soumis, opérer des choix, prendre conscience de leurs intérêts propres, en assumer la défense, chercher des solutions rationnelles aux conflits qui se présentent, et enfin, grâce à un sens soudain des responsabilités, tenir compte des intérêts des minorités.

C'est tout simplement impossible.

Mais si les étudiants n'ont jamais appris tout cela, qui l'enseignera aux nouvelles générations, qui exercera avec elles ce comportement, afin de modifier leur structure de conscience, de manière à ce qu'une telle attitude démocratique se réalise ? Or, une société tente toujours d'appliquer ses propres structures à son système d'éducation, afin d'imposer aux jeunes les normes, les modèles, les valeurs qui règnent sur elle, car ces jeunes gens doivent devenir des « membres productifs et utiles de la communauté ». Ainsi s'établit un cycle : structures de la société — système d'éducation — études — enseignants — éducation.

Toutefois, l'exigence que la science elle-même pose à l'étudiant, soit d'examiner de manière approfondie, critique et sceptique l'objet, la méthode et les résultats de toute recherche scientifique, y compris la sienne, cette exigence le rend capable d'adopter la même attitude vis-à-vis d'autres objets ; l'universitaire peut donc également mettre à l'épreuve de sa méthode critique les structures, les modèles, les normes et les valeurs de la société.

Et c'est même son devoir, c'est là que réside la première possibilité de briser le cycle décrit plus haut, et d'empêcher que la société se perpétue elle-même

sans progresser. C'est ainsi que l'Université, et en particulier la pédagogie, ont pour tâche d'étudier les normes, les valeurs et les structures de la société, par rapport à l'existence humaine au sein d'un ordre social démocratique. Par conséquent, l'Université peut et doit jouer un rôle critique visant à une transformation de notre société, afin d'empêcher des structures purement formelles de se figer, et afin d'être un foyer d'agitation féconde, qui mène à une nouvelle organisation sociale — *reformata et semper reformanda* — et à une démocratisation aussi large que possible de toutes les structures de notre société.

C'est une conséquence du caractère progressif de la démocratie, qui, pour ne pas se scléroser, doit procéder sans cesse à son propre renouvellement.

La cogestion

L'aptitude au travail et à la connaissance scientifiques acquise par l'étudiant peut également être dirigée vers un autre objet, soit l'Université elle-même, et les études.

Et ce que des étudiants ont déjà produit dans ce domaine résiste parfaitement à la critique et balaie toute objection contre le prétendu manque de compétences ou de connaissances des étudiants dans la question de la réforme de l'Université et des études. D'après ce que j'ai exposé jusqu'ici, la nature même de l'activité scientifique exige donc une organisation démocratique, car c'est la forme de travail la plus appropriée. En outre, la démocratisation de l'Université découle de l'exigence à laquelle la démocratie en tant qu'ordre social doit soumettre toutes ses institutions.

Une Université démocratisée est donc absolument nécessaire au maintien et au

développement d'une organisation démocratique de la société, pour le bien de tous les membres de celle-ci. En effet, outre une démocratisation directe de la société existante, la large propagation d'une attitude et d'une mentalité démocratiques n'est possible que par l'Université, grâce à la culture et à l'éducation. Et c'est encore par elle que les autres secteurs de la société qui sont actuellement privés de toute démocratie pourront lui être ouverts. Cependant, comme les étudiants ont prouvé, par les travaux déjà accomplis dans le domaine de la réforme des études et de l'Université, qu'ils sont compétents et capables d'être des collaborateurs responsables, il n'y a plus aucune raison de ne pas introduire enfin la démocratisation si nécessaire à l'urgente réforme de l'Université, c'est-à-dire la participation des assistants et des étudiants à la direction de l'Université.

La réalisation pratique de la cogestion est un autre problème. Dans des cas exceptionnels seulement, tous les membres de l'Université auront à prendre des décisions en assemblée générale, tandis que ce seront des délégués issus des différents groupes qui défendront les intérêts de ces groupes.

C'est généralement à ce stade de l'argumentation que l'on reproche aux étudiants de n'avoir aucune proposition concrète. Ce reproche est parfaitement injustifié, car il ne peut s'agir d'introduire de nouveaux systèmes rigides, dont personne ne sait s'ils fonctionneront jamais.

Il s'agit au contraire d'élaborer des formes d'organisation démocratique aussi pratiques que possible, et de les mettre ensemble à l'épreuve. Que l'on ne nous dise pas que ce n'est pas possible ou que cela ne peut aller que comme ceci ou comme cela. Ce dont nous avons

besoin, c'est de pouvoir faire des expériences, pour en tirer ensuite des conclusions en commun et améliorer les structures proposées. Que cette manière de procéder ne soit pas absolument sans espoir, nous n'en voulons pour preuve que l'expérience de Constance, où la participation égalitaire de tous les intéressés est déjà, dans la vie de l'Université, solidement en place. Le mieux est probablement d'introduire, à titre d'expérience, des formes de cogestion, au niveau des séminaires et des instituts, et cela peut parfaitement durer un certain temps jusqu'à ce que l'on ait trouvé, par la discussion et de nouveaux essais, la meilleure organisation. Ce délai ne devrait cependant en aucun cas retarder le début de la démocratisation, mais au contraire l'accélérer.

Il faut élaborer et expérimenter simultanément des projets pour les processus de formation de l'opinion et de décision, au niveau des départements, des facultés, et de l'Université. Le principe de base doit être que tous les membres de l'Université sont associés de manière appropriée à la décision et à la discussion. Que cela se réalise dans chaque organe par le moyen de la parité triple ou que l'on trouve d'autres formes plus pratiques, mais qualitativement aussi favorables, l'avenir le dira, et c'est actuellement sans importance.

L'une des exigences minima pour le développement futur de la société, et aussi pour l'élaboration de la loi sur l'Université, sera par conséquent dans tous les cas que soit fournie la possibilité d'introduire de nouvelles formes d'organisation, d'abord à titre expérimental, afin que l'on puisse, pour le bien de l'Université, tenir compte des intérêts de la société, de la science et de tous les membres de l'Université.



Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CREDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE

Garantie par l'Etat

BOWLING

de

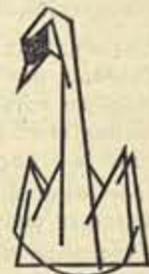
Montbenon-Richemont

12 pistes

Sur demande : cours gratuits

tip-top

Chemises
express



Lavage + Repassage express

Nouvelle adresse : 7, rue Mercerie

Extrait de «KSTR DOKUMENTE-1»

Document du bureau de l'AGE de Zurich.

Le Petit Conseil de l'AGE de Zurich s'efforce d'exprimer les intérêts des étudiants dans le cadre général de ceux de l'Université. Nous pensons pouvoir distinguer trois catégories de problèmes.

1. Intérêts qui naissent de la condition concrète de l'étudiant, c'est-à-dire de l'enseignement et du domaine étroit dans lequel vit l'étudiant :

- nombre des places de travail (solution idéale : chaque étudiant dispose d'une place de travail équipée) ;
- nombre des assistants et des enseignants (solution idéale : chaque enseignant accepte trente étudiants environ) ;
- gamme des enseignements (solution idéale : que tous les aspects de chaque discipline enseignée soient illustrés) ;
- question des examens ;
- moyens financiers (prêts, bourses, pré-salaires) ;
- possibilités de logement ;
- possibilités de se nourrir (restaurants universitaires, etc...) ;
- conseiller aux études ; orientation académique ; assistance psychologique ;
- sécurité et protection juridique à l'Université ;
- aide médicale (aide directe, caisse maladie) ;
- participation des étudiants à la vie culturelle ;
- formation permanente même après les études, et en dehors de l'Université.

Jusqu'à maintenant, ces problèmes n'ont pas été résolus de manière satisfaisante pour les étudiants, c'est-à-dire que leurs intérêts les plus immédiats ont été pris en considération par des instances non étudiantes, de manière incomplète. Il en résulte pour les étudiants l'exigence d'une participation et d'une collaboration active dans toutes les questions citées ci-dessus.

2. Mais l'étudiant prend également part au processus scientifique de l'enseignement (actif et passif), de la recherche et de la connaissance. Il résulte de cette confrontation entre la connaissance et les méthodes de pensée des intérêts d'une nature spécifique :

- les résultats du travail scientifique doivent pouvoir être examinés de manière critique, ce qui exclut des méthodes en partie encore autoritaires dans la transmission du savoir ;
- adaptation de la structure des séminaires et des cours à cette exigence ;
- élaboration des examens en vue d'un contrôle des aptitudes à un travail scientifique. (Non plus seulement examens sur des connaissances, mais davantage d'examens vérifiant l'acquisition ou la possession de méthodes) ;

- études interdisciplinaires ;
- projets de recherche interdisciplinaires ;
- échange d'enseignants et échange d'étudiants, afin de connaître différentes approches d'un même problème ou d'une même discipline ;
- à l'occasion des travaux de recherche : travail en commun et exercice de critique ;
- organisation de séminaires de recherche ;
- travaux (thèses ou mémoires) élaborés en groupe.

Un second aspect de la participation apparaît ici. C'est une forme de la collaboration scientifique, puisque la forme d'organisation et de travail véritablement adaptée à la science est basée sur des structures démocratiques.

3. L'étudiant demeure cependant un membre de la société, majeur et capable de prendre des décisions.

De ce rôle résultent des intérêts qui s'expriment dans deux directions :

a) Exigences que l'étudiant adresse à l'Université en tant que membre de la société :

- la société a un intérêt à la production de savoir ;
- à la formation d'universitaires en vue d'une activité économique (au sens le plus large) ;
- à la formation d'individus capables d'agir de manière démocratique et responsables au sein de la société, grâce à une pensée critique ;
- une société organisée démocratiquement exige de l'Université que celle-ci ait des structures démocratiques.

b) Exigence que l'étudiant adresse à la société, en tant que membre de l'Université :

- si la société fait valoir les intérêts cités sous a) face à l'Université, l'étudiant doit exiger que la société tienne compte de tous les intérêts qui lui sont propres.

Ndlr. — Cette présentation très ramassée et malheureusement indigeste des revendications que l'étudiant doit défendre ne fait que reprendre succinctement différents points développés dans l'article de Klaus E. Jochims. L'exposé se poursuit par une argumentation très voisine de celle de cet article.



UNE VÉRITABLE BIBLE LAIQUE

Le droit d'être un HOMME

Des textes, des fragments, des citations, tirés des cultures et des époques les plus diverses, appartenant à tous les genres (littérature, écrits et manifestes politiques, œuvres de philosophes, sociologues, économistes) illustrent tous les thèmes de la « Déclaration des droits de l'homme ». Publié par l'UNESCO, sous la direction de Jeanne Hersch, ce recueil, d'une lecture aisée, apporte à chacun une documentation incomparable sur l'évolution de l'humanité.

Un volume fort, de 16 x 25 cm., 592 p., 12 hors-texte dont 4 en couleurs, 21 illustrations in-texte. Relié. Fr. 35.—

En vente chez tous les libraires

ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE - UNESCO PARIS



La démocratisation de l'Université

Par Franz Marti, président de l'UNES

IL Y A COGESTION ET COGESTION

Je n'ai pas compris la conception du droit de cogestion du Conseiller fédéral M. H.-P. Tschudi lorsqu'il déclara, à l'occasion du colloque sur l'université moderne à Genève : « Le droit de cogestion n'est plus contesté ».

On se posa la question : Est-ce que M. Tschudi voulait faire une concession politique aux étudiants suisses, parce qu'ils sont restés « raisonnables pendant les événements de mai » ?

Souvent on doit constater que les professeurs et les politiciens sont disposés à accorder aux étudiants un ou deux sièges au Sénat de l'Université ou dans des commissions qui discutent des questions universitaires. Quand les professeurs ou les politiciens doivent expliquer cette concession, ils disent : « Les étudiants sont majeurs. » Pendant la discussion sur la loi fédérale d'aide aux universités, un conseiller national donna un bon exemple lorsqu'il dit : « Au service militaire les étudiants sont capables de remplir leurs tâches comme chefs de groupes ou de sections. Pourquoi ne veut-on pas leur donner quelques droits dans l'université ? »

Cette conception du droit de cogestion des étudiants est dangereuse, parce qu'elle s'appuie sur une certaine façon d'envisager ce droit :

1. Comme une question d'influence et de puissance pour une partie de l'université qui était destinée jusqu'à aujourd'hui à écouter et à se taire.
2. Comme un essai pour laisser prendre part à la discussion et au vote un nombre volontairement très restreint d'étudiants « spécialistes » des questions universitaires.

D'après cette conception on devrait se demander si les étudiants ne feraient pas mieux de réclamer leur droit par des manifestations ou autres moyens de pression.

POUR UN RENOUVEAU CRITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Le droit de cogestion ne doit pas trouver sa raison d'être dans l'existence d'un quelconque groupe de pression des étudiants. On peut justifier une telle revendication seulement par une conception critique de la science et par l'importance et l'influence des résultats scientifiques dans la société contemporaine, bref, par le rôle de l'université comme un des facteurs politiques les plus importants dans l'Etat. Je pars d'une définition de la science des étudiants allemands qui disent :

« Le travail scientifique est défini comme effort méthodique, c'est-à-dire rationnel, critique, systématique et vérifiable, et comme communication de connaissances sur des objets, des faits et des rapports entre des faits. La science peut tout prendre comme objet de la recherche. »

Chacun considère cette science comme tâche de l'université. Est-ce qu'elle remplit cette tâche encore aujourd'hui ? Peu à peu quelques branches scientifiques de l'université tendent à ne plus donner aux étudiants de formation scientifique mais seulement une formation professionnelle. Il est inutile de vous rappeler la formation des étudiants en médecine.

En même temps l'université a perdu son rôle central dans la recherche fondamentale, parce que l'industrie s'est efforcée d'assumer cette fonction. L'influence croissante de la science dans l'économie et surtout dans la politique, manifestée par la poussée des sciences sociales et politiques, commençait à attirer l'attention des hommes critiques sur la responsabilité qui provient de l'activité scientifique. A cette activité scientifique participent aussi les étudiants. Pour cette raison il serait fatal :

- d'instruire la masse des étudiants seulement en vue d'une activité professionnelle dans les écoles, dans les entreprises, dans les tribunaux ou dans les hôpitaux. Au contraire, chaque étudiant doit recevoir la possibilité de se former en participant à la science pour apprendre la méthode scientifique. Pour cette raison il nous faut nous opposer à une formation purement professionnelle dans l'université qui est introduite seulement pour satisfaire à court terme les besoins de l'économie ou de la vie sociale.

Il serait fatal aussi :

- de freiner la discussion sur l'influence des résultats scientifiques dans la société et de se renfermer dans le silence sur la responsabilité de tous ceux qui participent à l'activité scientifique. Au contraire, dans toutes les branches scientifiques on doit réfléchir sur l'influence de la science et de l'université dans la société. Il faut qu'on examine les rapports entre l'université et la société et qu'on mette en question régulièrement les fonctions de l'université dans la société, ses structures et ses méthodes de travail. Il est impossible de dispenser les étudiants de ces réflexions et discussions critiques parce qu'ils ont part à l'activité scientifique.

Il serait encore fatal :

- de renvoyer la responsabilité de l'étudiant au jour où il commence à exercer sa profession. Au contraire, bien que le rôle de l'étudiant soit transitoire, l'étudiant est membre responsable d'une société et citoyen d'une démocratie. Cette responsabilité ne permet pas une division du travail qui charge les professeurs et en décharge les étudiants. L'activité scientifique justifie en conséquence la responsabilité de l'étudiant dans le développement de la société, provoqué par les connaissances scientifiques. Pour se charger de cette responsabilité l'étudiant doit recevoir le droit de cogestion dans l'université.

**L'INTÉRESSEMENT DES ÉTUDIANTS
A LA MARCHÉ DE L'UNIVERSITÉ,
OU LA FORMATION SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE
DE L'ÉTUDIANT**

Il est incontesté que les structures de l'université ne permettent pas aux étudiants de participer ni à l'activité vraiment scientifique ni à la responsabilité dans l'université en général. Mais ce qui pèse plus lourd que ces structures dépassées de l'université, c'est que la plupart des étudiants ne s'intéressent pas à la vie politique de l'université et de la société. Bien entendu, les étudiants non engagés dans la politique universitaire ne sont pas seuls coupables de leur attitude dépourvue d'esprit critique. Bien mieux, ces étudiants sont formés par une éducation orientée selon les valeurs d'un certain système de la société dont la première loi prescrit : s'adapter à l'opinion publique.

Pour ces raisons il est évident qu'il nous faut créer d'une part un esprit critique parmi les étudiants, d'autre part de nouvelles conditions qui permettent aux étudiants de participer à la responsabilité.

J'essayerai de faire quelques remarques à ce sujet :

Vision critique de l'Université

— Il nous faut faire prendre conscience aux étudiants de leur situation dans chaque unité d'enseignement et de recherche, c'est-à-dire que tous les étudiants doivent être confrontés aux relations de leur discipline scientifique avec l'université en général et surtout avec la société et à leur position vis-à-vis de la science de l'université et de la société.

Les deux conditions les plus importantes qui pourraient rendre possible cette prise de conscience des étudiants dans toutes les unités d'enseignement sont les suivantes :

- chaque étudiant doit vraiment avoir la possibilité d'apprendre et d'exercer la méthode scientifique, ce qui veut dire qu'il lui faut recevoir une formation scientifique, et non seulement beaucoup d'informations ;
- l'université et chaque discipline scientifique doivent reconnaître leur rôle politique dans la société et par conséquent leur tâche de rendre également possible aux étudiants une formation politique.

Ces deux conditions exigent quelques réformes très urgentes, par exemple :

— tous les projets, informations et décisions de l'université, de leurs organes, doivent être rendus publics.

D'une part, c'est la science qui dépend de cette publicité afin qu'elle puisse effectivement tout prendre comme objet de la recherche. (Je pense en particulier à la sociologie de la science qui étudie entre autres les relations de l'unité de la société). D'autre part chaque membre conscient de l'université ne peut se considérer comme responsable que s'il connaît les raisons et les conséquences de son comportement et de son travail.

— On a besoin d'unités d'enseignement et de recherches plus petites, de nouvelles formes d'enseignement, de possibilités pour les étudiants de participer de manière plus critique et plus active à l'enseignement.

— La discussion critique et politique des objets particuliers de la recherche ou de l'enseignement doit être un élément intégré de chaque cours, séminaire ou groupe de travail à l'université.

— C'est d'abord dans les unités d'enseignement que l'on doit favoriser et réclamer le droit de cogestion. Une cogestion qui permet à chaque étudiant de se former une opinion sur le travail scientifique et la formation à laquelle il participe. Il doit pouvoir défendre lui-même ou par l'intermédiaire de délégués cette opinion dans les organes qui déterminent et dirigent tout l'enseignement.

Une telle participation des étudiants suppose une réforme des structures de l'université.

Réforme des structures

A mon avis la réforme des structures de l'université doit commencer par une discussion sur la fonction de chaque discipline de la science, les relations parmi ses différentes branches et les fonctions de l'université elle-même dans la société. En conséquence, je ne peux pas imaginer une réforme de l'université qui consiste en une loi du parlement par laquelle on donne à l'université une administration plus forte, quelques règlements sur la division des facultés ou quelques commissions interfacultaires. La réforme des structures doit résulter de réflexions scientifiques et d'une discussion très large à laquelle participent tous les membres de l'université. Pour avoir la possibilité de se réformer elle-même, l'université doit être autonome, c'est-à-dire qu'une loi-cadre définit les organes de l'université qui peuvent réaliser les résultats de la discussion menée dans l'ensemble de l'université.

Rôle d'une AGE

Dans ce sens-là, nous devons nous dépêcher de réformer les structures de l'AGE et de différentes organisations de facultés afin que tous les étudiants puissent participer à la discussion sur la réforme de l'université.

Il me semble nécessaire de créer avant tout trois conditions importantes :

— Premièrement, la préparation de la discussion des étudiants par une information permanente, des réflexions et des propositions comme base de travail.

— Deuxièmement, la création d'unités de travail à l'intérieur des différentes branches où les étudiants discutent et décident des problèmes spécifiques des études et de leurs relations avec la société.



Nous sommes volontiers à votre disposition
pour toutes vos opérations bancaires.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

LAUSANNE

Payerne

La Sallaz

Pully

Carnotzet gastronomique
valaisan

LE RACCARD

Raclette - Bourguignonne
Grande carte

Vins ouverts et bouchés

Simplon 14 - Lausanne

Téléphone 26 48 93

Pierre Goy, propriétaire

— En troisième lieu, la coordination des résultats de cette discussion par les organisations de facultés et par l'AGE ainsi que l'information de tous les étudiants, de tous les professeurs, de l'Etat et du public par ces organes.

Rôle de l'UNES

En ce qui concerne l'Union Nationale des étudiants de Suisse, elle a parallèlement à remplir les tâches suivantes :

L'information de tous les étudiants suisses sur la discussion et les expériences de la réforme dans toutes les universités suisses et sur la politique nationale universitaire qui sera la conséquence de la loi fédérale d'aide aux universités.

Dans ce sens-là, l'UNES est en train de créer un centre d'information, où l'on réunit toutes les informations sur les discussions et les décisions des étudiants de Suisse. Elle publiera régulièrement un bulletin d'information pour tous les groupes de travail des étudiants.

Une autre tâche de l'UNES est la coordination des résultats de la discussion des étudiants dans des séminaires et la formulation par les délégués étudiants d'une politique de l'enseignement qui ne se rapporte pas aux structures actuelles des universités.

Enfin, l'UNES se préoccupe de l'information et de la représentation de cette conception de l'enseignement devant la conférence universitaire suisse, le conseil de la science, les organes de la Confédération et le public suisse.

Parce que les organes universitaires de la Confédération n'ont pas été créés pour réformer une certaine université, mais pour donner des directives pour la réforme et la coordination de toutes les universités suisses, il est nécessaire que l'UNES y présente des propositions qui s'appuient sur une conception d'une nouvelle université déjà réformée.

Réforme accélérée ou état de crise

Mais ces propositions n'auront de valeur que si l'université se transforme radicalement mais graduellement suivant le jeu démocratique interne.

Il me semble impossible de changer l'université et la société par la négation de la situation actuelle et par une crise globale de l'université.

Celle-ci imposerait finalement un nouveau système qui limiterait à son tour la liberté des membres de l'université, par l'introduction forcée de nouvelles structures ou d'une situation sans structures ne résultant pas d'une discussion démocratique.

En effet, je crois qu'une réforme de l'université et de la société n'est valable que :

- si tous les étudiants y participent ;
- si la réforme est portée par un esprit critique qui n'est pas lié à des actions émotionnelles ou à un nouveau système, par définition non critique ;
- si cette réforme respecte la liberté de choix de chacun ;
- si enfin tous les participants à cette réforme ont une attitude autocritique vis-à-vis de leurs idées mêmes.

La réforme de l'université est surtout un changement de l'esprit. On ne doit pas manipuler cet esprit ou certains membres de l'université, mais il nous faut créer des conditions et des moyens tels que tous les étudiants aient la possibilité de former leurs idées et de participer à cette réforme, qui ne peut jamais être que permanente.

(Texte devant introduire un débat, à Lausanne, le 4 novembre 1968.)

« Mais le rectorat n'a pas l'intention de chercher indéfiniment le dialogue avec de permanents contestateurs, occupés surtout à détruire l'Université d'hier ou la société d'aujourd'hui. »

NRL du 22. 11. 68 citant M. Rivier.

« Ouai ! Je pense qu'il n'y a plus grand-chose à dire ! »

Lucky Luke.

Prémunis par nos mœurs modernes contre les prestiges de la royauté absolue, il en est d'autres dont nous devons nous garder, ceux de l'ordre légal et du régime représentatif. »

Augustin Thierry (1828).

« Je dois dire que lorsqu'il y avait toutes ces bagarres à Paris pendant que je me promenais à la Hauptbahnhofstrasse, en voyant d'un côté et de l'autre de la rue ces édifices pareils à des temples, toutes ces banques solides, je me sentais rassuré. »

Eugène Ionesco (TLM, 24. 11. 68).

LA TÉLÉVISION

REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES
VARIÉTÉS - THÉÂTRE - SPORTS

Louez un téléviseur GRUNDIG
depuis 25 francs par mois suivant le modèle.



VSRT
SERVICE

RADIO SONORA

HEUSSER-ROCHAT — LAUSANNE
16, rue des Terreaux - Téléphone 23 55 27

Les murs ont la parole

Assez de pradervantardises.

*

Si vous avez le cœur à gauche,
n'ayez pas le portefeuille à droite.

*

Non au dies agademicus.

*

Pradervand a perdu le contrôle
de ses Facultés

*

JPP !

Nous ne sommes plus des veaux.
Nous ne sommes plus dévots
devant les tas de veaux.

Conseil de l'Europe: 18 - 20 novembre

Réunion des Unions nationales

Cette rencontre débuta par un rapport introductif — qui devait servir de base de discussion — présenté par M. Guy Michaud, professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Nanterre dont il nous a paru intéressant de vous donner un résumé.

Suivent trois schémas des groupes de travail qui n'ont malheureusement pas été développés : toute discussion s'est avérée impossible car il y avait un trop grand écart entre les Unions scandinaves et les autres. En outre, il est regrettable qu'il n'y ait eu aucun représentant, ni de France, ni d'Allemagne, ni d'Italie.

a) *Quel a été le sens du mouvement étudiant ?*

1. Les étudiants ont exigé que l'on reparte de la base pour repenser le mouvement étudiant, jusqu'alors tout était toujours parti d'en haut.

2. Ils n'ont plus dissocié les réformes de l'Université de celles de la société.

Problème : la transformation va-t-elle de la société à l'Université ou vice versa ?

Pour G. Michaud, dans la société de consommation, la transformation passe par l'Université : il faut penser et repenser l'Université pour transformer la société.

3. Ils se sont préoccupés du problème de l'intégration de l'étudiant dans la société.

Est-ce que les modes d'enseignement, les structures de l'Université ne sont pas faits pour intégrer les étudiants dans une société donnée telle qu'elle existe ?

4. Il faut remarquer l'aspect critique contestataire du mouvement étudiant vis-à-vis de l'Université elle-même, ses objets, ses méthodes, ses buts et de la société qui maintient l'Université à son service.

Donc problème : cette Université est-elle faite pour être au service d'une société donnée ou est-ce le seul endroit où l'on peut repenser la société ?

5. Réformisme ou révolution ?

S'il est vrai que la transformation de la société passe par l'Université, com-

mence par elle, on fait du réformisme. Mais y a-t-il une opposition entre réformisme et révolution ?

Il voit deux formes de révolution :

— sectorielle (par exemple l'impressionnisme dans l'art) ;

— la révolution de notre siècle qui se marque par une crise actuelle de la société sur l'ensemble de la planète, commencée depuis un demi-siècle : une nouvelle société se dessine sous nos yeux, elle est de dimension planétaire.

Parler de réforme ou de révolution n'a guère de sens si l'on pense à une société planétaire.

Le mouvement étudiant est important :

— par son caractère international, car il pose le problème de la civilisation planétaire.

— parce qu'il représente la génération qui doit construire ce monde.

b) *Lignes de force du mouvement étudiant et conditions que l'on doit avoir en même temps dans l'esprit pour qu'un changement soit possible.*

1. Université critique :

— A l'intérieur (remise en cause du principe de la neutralité de l'enseignement. Tout enseignement est politiquement marqué. Un enseignement neutre est une acceptation consciente ou non de la société actuelle).

Enseignement objectif mais non neutre, pas de travail de propa-

gande (chacun est détenteur d'une certaine vérité).

Une plus grande objectivité peut être atteinte par l'affrontement de plusieurs « vérités » subjectives.

— A l'extérieur (mise en question du système établi).

2. Université prospective (pas de réformes à l'année, dépasser le simple cadre des prévisions à court terme pour préparer des structures souples qui permettent d'évoluer pour préparer une société nouvelle en fonction de cette Université qui se créera).

3. Université démocratique (le recrutement reste bourgeois, lié à une culture bourgeoise qui empêche la création d'une société nouvelle).

4. Université permanente (chacun doit se sentir obligé pour la vie de s'éduquer de façon permanente). D'autre part, les professeurs, quand ils enseignent, apprennent autant que les étudiants —> dialogue permanent nécessaire. (Chacun y gagne quelque chose.)

5. Université créatrice et non des écoles à penser où la culture se distribue comme un produit de consommation, qui sont des « usines à diplômes ». Il faut une Université qui crée de nouvelles formes de culture, de vie, donc de société.

6. Université internationale.

Pour une plus ample information : cf. Guy Michaud : « Révolution dans l'Université », classiques Hachette 1968.

Groupe 1

Rôle et fonction de l'Université et des étudiants dans la société

Questions préalables

- De quelle société s'agit-il ?
- Comment définir l'Université ?
- Peut-on distinguer un rôle spécifique des étudiants indépendamment de l'Université ?
 - La conception traditionnelle des rapports entre l'Université et la société**
 - Absence de rapports avec la société dans son ensemble.
 - Université : société close, « institution totale ».
 - Séparation entre réflexion et action.
 - Le modèle « intégrationniste »**
 - Université : organisation de formation professionnelle, de cadres, d'où :
 - spécialisation,
 - sélection.
 - D'où revendication d'autonomie et de régionalisation ; liens avec les entreprises.
 - En réalité, fonction politique d'intégration à la société actuelle.
 - Elément d'un mouvement plus général de « déconflituation », secrété par la société.
 - Le modèle contestataire**
 - Université : îlot privilégié en tant que base de destruction de la société actuelle.
 - Fonction politique de contestation, de négation de la société actuelle.

CONCLUSION

Premier modèle : L'Université n'est qu'un appendice de la société ; la participation tendrait à réaliser la confusion entre l'Université et la société par la dépendance de l'une à l'autre.

Deuxième modèle : L'Université, en cherchant exclusivement la destruction de la société risque de se retrouver dans la situation actuelle : celle d'un « ghetto », sans impact réel sur le reste de la société.

A long terme, nécessité de concevoir un modèle souple, permettant d'équilibrer les deux modèles, en tenant compte de deux exigences : participation et contestation.

A quoi il faut ajouter une fonction d'anticipation en reliant le présent au futur.

A court terme, de quelle nature doit être la fonction actuelle de l'Université par rapport à ces lignes de force ?

Quels types d'action peuvent être menés ? Action politique ? Réflexion théorique et critique ?

Groupe 2

Les structures universitaires

REMARQUES PRÉALABLES

- Des structures satisfaisantes sont nécessaires mais non suffisantes pour répondre aux problèmes que pose l'Université et sa place dans la société.
- Il ne s'agit en aucun cas d'imposer un **modèle unique** et préfabriqué : l'initiative la plus large doit être laissée aux intéressés en fonction des conditions concrètes.
- Le modèle proposé est prospectif.** Il se contente de présenter de façon ordonnée quelques principes généraux issus à la fois de lignes d'évolution dans différents pays et d'exigences exprimées notamment par les mouvements étudiants.
- Ces principes ne sont pas isolables. Ce qui compte ce sont les **relations qui les relient.**

a) AUTONOMIE

Il faut d'abord lever l'équivoque du terme en le distinguant de « l'indépendance » ou de « l'autarcie ».

Principe : laisser à chaque organe la responsabilité des affaires qu'il est capable de gérer convenablement (*id est* : efficacité satisfaisante, absence de préjudices portés aux autres collectivités).

Deux composantes essentielles :

- l'auto-organisation** avec pour implications :
 - liberté de création ;
 - définition des titulaires du pouvoir : ensemble des enseignants et des étudiants (parité ou mixité ?) ;
 - fixations des statuts par les titulaires ;
- l'autogestion :**
 - administrative ;
 - pédagogique (formes et contenu de l'enseignement) ;
 - financière (financement public ou privé ?).

b) PARTICIPATION

- Principe :**
 - associer activement les collectivités composantes aux prises de décision de la collectivité composée ;

- réserver aux organes les plus proches de la base un maximum de pouvoir tout en évitant l'atomisation et le corporatisme.

2. Participation à l'intérieur de l'Université ;

- problèmes de la dimension de l'unité autonome de base ;
- problème des niveaux : universités, fédérations régionales, nationales, supranationales ?
- articulation des compétences : délégation à partir de la base.

3. Participation de l'Université dans la société. (Cf. « Rapport sur rôle et fonction de l'Université et de l'étudiant dans la société ».)

c. COOPÉRATION

Elle se distingue de la participation en se développant plutôt dans la dimension horizontale que dans la dimension verticale.

1. Nécessité de structures horizontales :

- surmonter la division entre les disciplines ;
- contacts entre les universités (à tous les niveaux).

2. Principe de la pluri-appartenance :

- pour les étudiants ;
- pour les professeurs.

d) GARANTIES

Garantir l'autonomie contre les empiètements des pouvoirs (politiques, économiques, etc.), mais aussi contre ses propres excès.

1. Pour les étudiants :

- la liberté d'accès à l'enseignement supérieur ;
- droit au diplôme et caractère contractuel du cursus ;
- droit à l'allocation d'étude : première pièce d'une politique beaucoup plus générale de **démocratisation**.

2. Pour les enseignants :

- garanties de compétence ;
- indépendance et liberté de carrière.

3. Pour tous :

- liberté politique et syndicale (cf. « Rapport sur la fonction politique et syndicale de l'étudiant au sein de l'Université »).

Groupe 3

Fonction politique et syndicale de l'étudiant au sein de l'Université

QUESTIONS PRÉALABLES

1. Définition de la fonction syndicale :
 - Peut-on parler de « syndicat » dans le milieu étudiant ?
 - Syndicat professionnel ou interprofessionnel ?
2. Fonction politique :
 - Peut-on concevoir une fonction politique spécifique des étudiants dans l'Université ?

a) LA FONCTION SYNDICALE

- Principe de l'adhésion volontaire ou automatique.
- Question de financement, liée au point précédent :
 - pas de problème en cas de syndicat interprofessionnel ;
 - cotisation ?
 - dîme d'action collective ?
 - subvention ?
- Activité syndicale (du point de vue matériel) :
 - possibilité de réunion ;
 - possibilité d'affichage, etc.
- Fonction syndicale proprement dite : deux attitudes possibles :
 - rôle purement revendicatif et contestataire, ce qui suppose dans le cas où l'autogestion est possible.
 - que celle-ci s'organise indépendamment du syndicat ;
 - les syndicats assument à la fois la fonction de contestation et celle de gestion et d'organisation.

b) LA FONCTION POLITIQUE

- Sens traditionnel : activité politique en dehors de l'Université.
- Débats actuels en France : liberté de réunion et de débats politiques au sein de l'Université.
- Débats actuels en Allemagne : prise de position politique de l'Université en tant que telle et rôle des étudiants dans cette prise de position (« politisches Mandat »).
- Fonction politique des étudiants quant à l'enseignement de l'Université : la fonction politique au sein de l'Université ne suppose-t-elle pas la critique, la contestation de l'enseignement lui-même ?
 - Discussion de la notion de « neutralité » ;
 - Discussion de la notion d'objectivité.

Fraîcheur d'esprit et information objective

La Tribune universitaire, organe de la FEN (Neuchâtel), est en train de devenir une succursale de la pensée de M. La Palisse. Le numéro de décembre contient un certain nombre de joyeusetés du genre : *numerus clausus* : avant de critiquer, prudence.

Suivent mille considérations bien plaisantes sur l'opportunité de l'intervention de l'Etat, vue sous un angle quasiment philosophardo-philosofik alors que des étudiants ont été victime de cette mesure scandaleuse.

Faut-il purger la FEN ou quoi ???

(Réd.)

« L'éducation nationale est la plus belle réussite de la Cinquième République. »
Pompidou à la TV, automne 1967.

« Créer l'histoire serait certainement chose facile si l'on pouvait le faire en n'entretenant la lutte que lorsqu'on a pour soi, infailliblement, toutes les chances. »

Karl Marx.

« Pour terminer, vous me permettrez cependant de dire ici aux étudiants, en mon nom personnel et au nom de mes collègues, que nous voulons réaliser pour eux une université nouvelle, que nous avons conscience que nous ne pouvons rien faire sans eux et qu'au-delà du dialogue et de l'honnête confrontation — ce qui va de soi — nous faisons appel à une collaboration franche et loyale. »

NRL du 22. 11. 68 citant M. Pradervand.

« Nous avons avec nous un vrai grand sorcier, et si on ne nous laisse pas en paix, il sera tomber de grands malheurs sur les scalps de nos frères rouges ! »

Lucky Luke.

LOI SUR L'UNIVERSITÉ

Groupe de travail

1^{ère} SÉANCE :

9 janvier à 13 heures
Auditoire V (A A)

De nombreuses

BOURSES

de différentes sortes sont mises à la disposition des étudiants.
Liste au Service social ou à IAGE.

Jusqu'au 5 janvier

BERLIN XX^e Siècle

Exposition au
Musée cantonal des Beaux-Arts
Demi-tarif pour étudiants : Fr. 1.50

LA PHOTO-COPIE

20 CENTIMES

A L'AGECITE

SPORTS

Que les amateurs de volley-ball se groupent et s'entraînent, les championnats débiteront en janvier

Semaine de ski à Zermatt du 3 au 8 janvier

Vainqueur de cross-country :
Norbert Sandoz (médecine, AMC)

Vainqueur de ping-pong :
Tran Tram Huynh
(HEC, Vietnamien)

Bourses: avant un projet de loi

Informé de la prochaine parution d'un « avant-projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle », le bureau de l'AGE tient à rappeler certains principes posés lors du « séminaire social » de 1967, et qu'il considère comme revendications minimales.

Si le problème des allocations d'études se pose de manière globale, il convient de distinguer le cas des apprentis de celui des étudiants, dès que l'on dépasse le stade des principes. L'attribution des bourses doit tenir compte, pratiquement, de conditions d'existence et d'activité bien différentes.

En effet, l'apprenti, entrant plus jeune dans la vie professionnelle, est aux prises avec une réalité différente de celle des étudiants; son activité est non seulement déterminée par les critères de sa formation, mais également soumise à des impératifs de productivité. Touchant un salaire, même modique, il voit ses rapports familiaux profondément modifiés.

L'étudiant, dont la formation commence plus tard et s'étend sur une période beaucoup plus longue, demeure dans une dépendance financière qui souvent entrave son autonomie morale, affective et intellectuelle, à un âge où elle est nécessaire.

Ces deux problèmes sont d'égale importance; chacun doit recevoir une solution spécifique. Nous connaissons mal les données de celui des apprentis et n'en parlerons donc pas, nous bornant à énumérer les points qui doivent être traités par une loi sur les bourses destinées aux étudiants.

Le droit aux études est chose reconnue. Pour le rendre effectif, il est indispensable de réaliser une information personnelle à tous les stades de l'enseignement primaire et secondaire, afin que tous les parents connaissent les possibilités d'étude offertes à leurs enfants.

Il s'impose également d'éviter des démarches encore trop souvent ressenties comme humiliantes, par un examen généralisé de la situation financière des parents de tous les collégiens, gymnasiens et nouveaux immatriculés. Avisé personnellement qu'il a droit à une bourse, l'étudiant suivrait la procédure actuelle, qui permet à chaque cas de trouver une solution adéquate, en tenant compte de tous les aspects du problème.

Ce système évite la rigidité de l'allocation automatique, qui n'est fonction que d'un barème. Le présalaire, qui présente des avantages évidents, n'est guère réalisable sans une modification radicale du système économique et social du pays.

Les conditions d'octroi

Nous admettons qu'un certain contrôle du déroulement des études est nécessaire. Il faut que ces exigences soient définies par des critères purement objectifs, excluant toute interprétation ambiguë ou moralisatrice.

Dans les rapports de l'étudiant avec sa famille, il faut donner d'autant d'importance aux facteurs psychologiques qu'aux critères financiers.

Les organes d'exécution

La distribution des bourses concerne essentiellement l'Université, il est donc normal que des membres de celle-ci, professeurs, assistants, étudiants, en soient chargés, avec la collaboration de représentants de l'Etat. C'est le mérite du système actuel que de laisser cette responsabilité à ceux qui sont le mieux informés des conditions pratiques de la vie universitaire.

Face aux cas de plus en plus nombreux d'étudiants mariés, il est nécessaire que soit définie et justifiée une politique sans équivoque.

Il en est de même des étudiants à vocation tardive, et de ceux qui désirent changer de faculté en cours d'études.

Actuellement, le statut des doctorants n'est pas clair.

Dans la majeure partie des cas, le doctorant ne reçoit pas de bourse du Fonds cantonal. Il peut accepter un poste d'assistant ou éventuellement être subventionné par le Fonds national de la recherche scientifique, par un organisme privé ou un gouvernement étranger. Il paraît anormal que les doctorants ne jouissent pas des mêmes conditions que les étudiants.

Les différents points énumérés ici n'ont pour but que de rappeler les conclusions du rapport de l'AGE de juin 1967, qui présentait des propositions précises et facilement réalisables. Il nous paraît clair que si l'avant-projet de loi ne tenait pas compte de ces données, il serait par là même inacceptable pour les étudiants.

Affaires sociales.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

A. KRIEG + CIE

papeterie meubles de bureau articles techniques

6. RUE CENTRALE · 1002 LAUSANNE

RABAIS 10 % À TOUS LES ÉTUDIANTS

Loi sur l'Université: avant l'avant-projet...

Une nouvelle loi sur l'Université est en préparation

M. Robert Anken

— Dans quel esprit l'avant-projet a-t-il été élaboré ?

— En 1965, le Conseil d'Etat décida de faire préparer une nouvelle loi sur l'Université, à la suite des propositions de la « Commission des quarante », qui avait étudié l'ensemble de l'école vaudoise. Un groupe de travail fut désigné, chargé d'élaborer un premier avant-projet. Il ne s'agissait pas de faire œuvre de législateur mais de préparer le travail à l'intention d'une commission extra-parlementaire, d'inventorier les questions, de les ordonner par chapitres, etc...

— S'agissait-il de poser les problèmes ou déjà de choisir des solutions ?

— Nous nous sommes strictement limités à une esquisse de solutions, conscients du fait que nous n'avions pas à trancher.

— Vous avez cependant semblé choisir le maintien des facultés et écarter par exemple la solution des départements.

— Nous avons considéré de nombreux facteurs, et il n'est pas du tout impensable d'adopter en définitive le système des départements.

— Cet avant-projet ne comporte pas de changements fondamentaux et constitue en quelque sorte une mise à jour de l'ancienne loi ?

— Au contraire, il y a de très grandes différences avec la loi de 1916, malgré

l'impression que l'on pourrait retirer d'une première lecture.

— Pensez-vous que cet avant-projet reste adéquat après les événements survenus depuis l'époque de sa conception (1965-66) ?

— Au début de l'année, nous nous sommes demandés s'il fallait retarder la mise en œuvre de la commission extra-parlementaire et modifier notre avant-projet. Mais nous y avons renoncé, car l'avant-projet n'est qu'une base de discussion. Toutes les modifications peuvent y être apportées, sans que ses auteurs en soient les moins du monde peinés ! Son principal mérite est d'avoir abordé toutes les questions qui se posaient.

— Quand pensez-vous que cette loi pourra entrer en vigueur ?

— Nous avions espéré la présenter au Grand Conseil en automne 1968, ce qui supposait que la commission commencerait son travail au début de l'année. Cela n'a pas été possible, mais nous espérons que cette loi sera devant le Grand Conseil en août ou septembre 1969. Il faudrait donc que la commission extra-parlementaire termine ses travaux en juin prochain. Mais il va de soi que la commission doit prendre tout le temps qui sera nécessaire à l'achèvement satisfaisant de ses travaux.

— Que pensez-vous du délai de réflexion proposé par le recteur Rivier pour que tous les membres de l'Université puissent être consultés en connaissance de cause ?

— S'il faut consulter tout le monde, cette loi ne sera pas achevée avant trois ou quatre ans. Or, la situation actuelle ne peut plus durer. Nous sommes constamment en marge de la loi de 1916. Nous souhaitons donc avoir prochainement une loi qui régularise la situation actuelle, quitte à en refaire une dans dix ans.

Le texte de l'avant-projet va être, à notre demande, très prochainement reproduit in extenso dans un numéro spécial des « Voix universitaires » publié conjointement par l'AGECITE et le rectorat, à l'intention de tous les membres de l'Université.

Nous sommes allés voir M. R. Anken, chef du Service de l'enseignement supérieur au Département de l'instruction publique, afin de savoir comment a été élaboré l'avant-projet, et quelle doit être exactement sa fonction.

Après cet entretien de présentation de l'avant-projet, une première prise de position, celle du recteur D. Rivier, représentant l'Université à la commission extra-parlementaire.

Enfin, pour permettre aux étudiants qui voudront travailler avec nous de nous situer, nous énumérerons quelques points qui nous paraissent spécialement dignes d'attention, afin d'indiquer brièvement notre position.

Yves MICHAUD, Jacques POGET.

— Ne faudrait-il pas alors créer une loi extrêmement générale, qui laisse toute latitude à l'Université de s'organiser comme elle l'entend ?

— C'est bien mon avis, et peut-être notre avant-projet est-il à cet égard trop précis.

Cependant, le point essentiel, sur lequel je tiens à insister, c'est que l'avant-projet ne constitue en rien une solution définitive, mais seulement une base de réflexion. Nous avons tenu à rédiger un texte afin de provoquer une discussion fructueuse sur une base concrète, même si cette base est finalement entièrement rejetée.

On possède seulement ce que l'on épargne



Caisse d'Épargne et de Crédit

LAUSANNE

Lucens - Morges - Renens - St-Prex

Vevey

19 agents régionaux dans le canton

Entretien avec le recteur

— Quelle est votre position face à l'avant-projet, compte tenu de toutes les restrictions faites par M. Anken ?

— En premier lieu, il faut relever que le projet n'est pas complet : l'aspect financier des relations entre l'Université et l'Etat n'y est pas encore abordé. D'autre part, il n'y est pas question non plus du maintien ou de la suppression de la chaire professorale, ou de l'association des étudiants aux responsabilités dans l'Université. Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner de ces lacunes. A l'origine, cet avant-projet devait marquer une première étape dans le processus d'élaboration de la nouvelle loi. A ce jour, s'il se trouve en retard sur les événements, c'est que, pour l'essentiel, sa conception date de 1966. Le souci des auteurs avait alors été d'affirmer l'autonomie de l'Université face à l'Etat, en premier lieu par l'introduction de la notion nouvelle (si extraordinaire que cela puisse paraître), celle de *budget de l'Université*. La suite logique de cette innovation était la création à l'Université d'un gouvernement capable d'élaborer une *politique de l'Université*. Voilà pourquoi la réforme du rectorat apparaît comme « centre de gravité » de l'avant-projet. Quant au problème posé par le rôle des étudiants, il demeurerait au second plan. Tout cela a bien changé depuis six mois, évidemment.

— Malgré tout, cette autonomie reste relative. L'estimez-vous assurée, et suffisante ?

— Sur bien des points, l'avant-projet de loi me paraît entrer dans trop de détails. Ne pourrait-on pas laisser à l'Université plus de liberté, notamment pour adapter ses structures au fur et à mesure des exigences, sous réserve bien sûr de ratification par le Conseil d'Etat. D'une façon générale, la répartition des compétences aux différentes instances (Grand Conseil, Conseil d'Etat, Département de l'instruction publique et des cultes, Université) ne paraît pas toujours tenir compte des exigences de souplesse et de rapidité posées par la gestion de l'Université moderne. On pourrait, par exemple, faire passer certaines compétences du Grand Conseil au Sénat et d'autres du Conseil d'Etat au Rectorat. Cela dit, l'autonomie de l'Université restera toujours relative dans une démocratie comme la nôtre.

— Un des membres de la commission extra-parlementaire a parlé d'Université démocratiquement organisée. Qu'en pensez-vous ?

— La démocratie n'est pas un système de gouvernement applicable tel quel à l'Université. Par exemple, il ne m'apparaît pas possible de fondre enseignants et étudiants en une seule masse. L'Université pourrait se trouver alors dans l'in-

capacité de remplir sa mission. Le sort d'un professeur d'un enseignement ou d'une recherche ne doit pas se trouver entre les mains des étudiants, car il est des cas où, pour accomplir correctement sa tâche d'enseignant ou de chercheur, le professeur peut être amené à prendre des décisions qui ne plaisent pas aux étudiants.

— Ne faut-il pas cependant que l'étudiant ait part aux décisions ?

— A leur préparation certes. Et pas nécessairement à tous les niveaux. Si, pour utiliser une expression en vogue, le « pouvoir étudiant » doit apparaître quelque part, c'est avant tout au sein des *cellules d'enseignement*, qu'on les appelle départements, instituts ou d'un autre nom encore suivant les disciplines ou les facultés. C'est là, dans ces cellules, que le dialogue devrait s'établir de plain-pied entre professeurs et étudiants, car l'enseignement concerne directement les étudiants. Le problème est alors de savoir comment articuler ces cellules d'enseignement entre elles et avec l'ensemble de l'Université.

— N'envisagez-vous pas d'associer les étudiants aux responsabilités à des niveaux plus généraux ?

— Certainement ; permettez-moi seulement sur ce point de vous renvoyer à ce que j'ai dit lors du Dies academicus.

Au niveau de la cellule d'enseignement, il n'est, semble-t-il, pas besoin de représentants tant que les effectifs demeurent suffisamment réduits pour permettre une participation directe de chacun. Mais sur le plan de l'Université, il faut des délégués ; il n'est pas réaliste, par exemple, de remettre les consultations à un régime d'assemblée. Une réunion de mille personnes comme celle du 12 novembre ne saurait offrir des conditions de travail acceptables.

— A ce propos, comment voyez-vous la participation des membres de l'Université à l'élaboration de la nouvelle loi ?

— L'avant-projet va être distribué à tous. Il sera notamment nécessaire de connaître l'avis des trois corps de l'Université : des professeurs, des assistants et des étudiants.

— Laissez-leur le souci de s'organiser !

— Le Rectorat fera tout ce qu'il pourra pour permettre à ces corps d'organiser la consultation dans de bonnes conditions. Si les assistants et les étudiants veulent procéder comme ils l'entendent, bien. Mais pour les professeurs, le Rectorat a l'intention de confier à des groupes de travail des mandats d'étude concernant tel ou tel point de l'avant-projet. Il ne s'agit pas de faire

de grands discours sur l'Université et la société, mais, à partir d'un avant-projet déjà structuré, de présenter si nécessaire des contre-propositions concrètes et motivées.

— Si l'on fait un choix quant à la structure de l'Université, il faut des critères : les choix s'opèrent en fonction d'une idéologie.

— Je pense qu'avant toute chose il faut une idée claire et précise de la mission de l'Université.

A mon sens, cette mission porte pour l'essentiel sur les trois points suivants :

1. donner aux cadres supérieurs les bases de leur formation professionnelle ;
2. dispenser les enseignements touchant les disciplines fondamentales du savoir, enseignements indispensables à la formation du futur chercheur au sens le plus large ;
3. promouvoir la recherche fondamentale dans les directions les plus judicieuses.

Le but original, spécifique et constant de l'Université, c'est le second : la formation du chercheur, ou, pour reprendre le langage des maîtres de l'Université du Moyen Age, l'initiation à la recherche de la Vérité.

Pour cela — et je vous donne ici mon avis personnel — il ne faudrait pas se contenter de poursuivre à l'infini la spécialisation et former uniquement les étudiants à l'analyse et à la critique. Cette formation est certes nécessaire, mais elle ne constitue qu'une étape. L'Université devrait aussi enseigner et exercer la synthèse, en donner le sens et l'importance dans chaque discipline. C'est pour cette raison que je souhaiterais voir des éléments — convenablement choisis — de philosophie et d'histoire enseignés dans toutes les facultés, non pas à titre de connaissances encyclopédiques supplémentaires — les programmes sont déjà trop chargés — mais dans le but d'exercer les esprits à la synthèse, et cela dans tous les domaines de la recherche.

BIGLA

GEORGES KRIEG

S.A. D'ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

Y. Michaud
et
J. Poget

La loi qui régit notre université date de 1916. C'est dire qu'elle accuse, par rapport aux nécessités actuelles, un retard assez net. En 1965, conscient de ce fait, le Conseil d'Etat charge un groupe de travail de préparer un premier avant-projet en vue d'une refonte totale de cette loi. Aujourd'hui, c'est une commission extra-parlementaire qui est chargée de présenter un projet définitif, auquel il ne manquera plus que l'approbation du Grand Conseil pour devenir la loi nouvelle qui régira notre université. Il est donc nécessaire que cette nouvelle loi corresponde aux exigences du présent, et même anticipe dans toute la mesure du prévisible sur celle du futur proche.

C'est au premier chef à cette commission qu'incombe la responsabilité de répondre à ces exigences. Elle se compose de représentants des partis, des pouvoirs publics, de l'Université, de milieux économiques et syndicaux, ainsi que d'un jeune chercheur, d'un assistant et de deux étudiants, soit vingt-cinq membres au total. Deux étudiants : nous-mêmes, qui signons cet article. A cet égard, deux questions peuvent se poser, auxquelles nous voulons ici répondre

1) On peut mettre en doute l'utilité même de notre participation : deux étudiants sur vingt-cinq membres, cela peut paraître insuffisant. Mais l'inconvénient d'un refus de participer était trop évident : comment, ensuite, continuer à réclamer les droits auxquels nous tenons, après avoir dédaigné cette invite ? Nous avons donc choisi de croire, a priori, à la possibilité de nous faire entendre au sein de cette commission.

Mais si, à l'usage, il devait s'avérer que notre avis ne pèse pas son juste poids sur le texte qui s'élabore, il va de soi que nous nous retirerions poliment pour rejoindre les rangs des contestataires non-participationnistes. Cela posé, venons à l'autre question

2) On peut mettre en doute, également, et non sans raison, notre *légitimité* à être les représentants des étudiants dans leur ensemble. De quel droit J. Poget et Y. Michaud prétendent-ils faire entendre là-haut la Voix des Etudiants ?

Il faut ici raconter l'histoire de ce choix : c'est au bureau de l'AGE que M. Pradervand s'adressa à fin juin, pour prier qu'on voulût bien choisir deux étudiants pour cette commission. Les candidats n'ont jamais été très nombreux, ni très enthousiastes. Des deux choisis, trois jours avant la première séance, l'un était démissionnaire et l'autre balançait ; le bureau s'est réuni. Il y avait cinq volontaires. Entre eux, et hors de leur présence bien sûr, le bureau a choisi.

Maintenant la responsabilité est prise, et nous tenons à affirmer notre détermi-

nation à l'assumer aussi longtemps qu'elle aura pour nous un sens.

Cette dernière formule demande à être précisée. Cette responsabilité aura un sens pour autant que :

1. les délégués étudiants à cette commission (quel que soit leur nombre) pourront utilement s'y faire entendre ;
2. ils ne seront pas représentatifs que d'eux-mêmes. Et cela dépend, d'abord, de l'attitude que prendront à leur égard leurs camarades : s'il se manifestait un désaveu général, il est probable (pas sûr) que nous renoncerions.

Cela dépend, ensuite et surtout, du succès ou de l'échec du groupe de travail que nous allons nous efforcer de mettre sur pied. Car si nous en étions réduits

à n'exprimer jamais que nos seuls propres avis, leur portée politique nous en semblerait singulièrement réduite.

Ce sont donc des avis élaborés en groupe, après discussion entre gens informés, que nous désirons présenter et défendre à cette commission. Si tel n'était pas le cas, il est probable également (pas sûr) que nous renoncerions. Or, comme on sait peut-être, l'AGE a déjà tenté, en octobre, de mettre sur pied un tel groupe : échec complet. De même l'ALE, en novembre, a pareillement échoué.

Sans vouloir entrer en concurrence avec aucune de ces deux honorables institutions, nous voilà obligés d'espérer faire mieux. C'est donc pleins d'espoir que nous convions tous les étudiants que la question intéresse à la première séance de ce groupe.

Jeudi 9 janvier à 13 h. Auditoire V Ancienne Académie

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation
2. Présentation du problème.
3. Discussion sur l'entrée en matière.
4. Ordre de priorité des questions.
5. Prochaine séance en janvier sur la question qui paraîtra la plus importante.

BAL DE L'ENTRAIDE

Mouloudji
Claude Luter

18
janvier
1969

ded gerval
the blue boys
the questions
the monges
le christen's trio

Loterie de la journée de l'Entraide

Voici la liste des gagnants :

- 1^{er} prix : une voiture FIAT 500
Chappuis Edmond, Lausanne
- 2^e prix : une caméra Bolex 150-Paillard
Neyroud André, Lausanne
- 3^e prix : une caméra-ciné Kodak M-4
Regard Claudine, Gland
- 4^e prix : un rasoir électrique Remington
Selectronic 800
Clavel Jean, Lausanne
- 5^e prix : un coffret de disques Schwind
Perrette Denise, Bussigny

6^e au 15^e prix : un sac de voyage Coca-Cola :

Logoz Antoinette, Allaman
Pasche Danièle, Lausanne
Baumberger Ursula, Vevey
Simon-Vermot Cécile, Lausanne
Carli Fernand, Lausanne
Apothéoz Gustave, Lausanne
Farwagi Nadia, Nyon
Pellegriano Frederic, Morges
Grin Eugène, Lausanne
Tronchet Jean-Pierre, Morges

Nous cherchons des collaborateurs pour :

- la publicité
- le montage de la décoration
- le ramassage des lots
- et maints autres services le soir du Bal

Une invitation sera offerte — selon un savant système de taxation — aux étudiants qui auront efficacement collaboré au succès du Bal.

Inscrivez-vous et envoyez-nous le coupon ci-contre.

Nom :

Prénom :

Faculté :

Adresse :

No de tél :

Disponibilités

- 3 demi-journées (ou soirées) avant le Bal (décembre et janvier)
- le jour du Bal
- la nuit du Bal
- les jours qui suivent le Bal
- Prière d'indiquer par une croix toutes les possibilités qui vous conviennent, et d'envoyer ce coupon à :

Bal de l'Entraide, rue de la Barre 1, 1000 Lausanne.

Réactionnaires, fascistes de droite ! (La pire injure !)

Avant même d'être lancé, un mouvement ayant pour seul objectif la réforme de l'université était catalogué.

Une fois de plus (c'est si courant à notre époque), on jugeait avant de connaître, on étiquetait avant de voir les gens à l'œuvre, avant d'avoir des faits précis sur lesquels baser une critique.

Permettez alors qu'on vous informe. Lisez, observez et jugez.

UNIREFORME, comme son nom l'indique, a pour but la réforme de l'université seulement. L'immense majorité des étudiants souhaite des réformes. Nous nous attachons à obtenir pratiquement cette *retonde* de l'université que beaucoup réclament isolément.

Voici nos principales positions :

Réforme ou révolution

(Il s'agit ici de quelques-unes de nos idées de base sur un problème qui ne peut bien entendu pas être traité de manière complète en si peu de phrases. Nous n'en avons d'ailleurs pas la prétention.)

Nous ne croyons pas qu'il n'ait jamais existé et qu'il existe aujourd'hui une analyse scientifique satisfaisante de la société. Par satisfaisante, nous entendons assez poussée pour qu'elle tienne compte d'une manière exhaustive des innombrables éléments (politiques, économiques, sociologiques, psychologiques, etc.) qui composent toute société. Nous pensons qu'à défaut d'une telle analyse, la contestation globale d'un type de société sur la base de ses défauts est une attitude erronée.

Nous ne croyons pas à la « société libre » de Marcuse, régie par des besoins « esthético-érotiques », ni aux vertus créatrices de la « négation déterminée ». Nous ne croyons pas à un sens irréversible de l'histoire, passant inévitablement par la révolution (matérialisme historique de Marx).

Marx et Marcuse constituent la base doctrinale la plus importante des révolutionnaires de notre temps. Nous contestons cette base : l'analyse de Marx et celle de Marcuse n'aboutissent à aucune loi générale sur la société ; mais elles sont des doctrines ; elles n'ont donc pas de valeur absolue universelle. Il est évident que ces deux doctrines, par leur grande valeur analytique, ont fait progresser de manière déterminante l'étude des sociétés.

Nous croyons aux vertus de la réforme, parce qu'elle a deux attributs qui nous semblent déterminants :

1. Elle est partielle (par opposition à globale), en ce sens qu'elle s'attache à l'amélioration d'un ou de quelques éléments de l'organisation sociale. Elle est à l'échelle humaine, en ce sens qu'il est possible de concevoir par la raison et par l'intuition les tenants et aboutissants de la solution proposée, et d'élaborer celle-ci par le dialogue. Dans un tel dialogue, les considérations objectives peuvent primer. En effet, les considérations doctrinales, subjectives, passionnelles apparaissent en force dès qu'il y a contestation globale, en raison de l'inexistence d'une analyse scientifique globale de

Uniréforme

la société, inexistence qui est alors suppléée par des données subjectives. De plus, étant partielle, la réforme a l'avantage déterminant de ne mettre en cause qu'un nombre restreint d'individus, entre lesquels il est plus facile d'établir un consensus. La révolution, au contraire, nécessite soit la volonté de la majorité des membres du corps social à « révolutionner », soit la violence.

2. Elle est positive. L'attitude réformiste n'est pas une attitude négative qui se contente de rejeter la responsabilité des défauts de la société actuelle sur le passé et sur les autres. Elle se préoccupe avant tout de rechercher comment remédier à ces défauts, et se prête à une action personnelle et immédiate de chacun, dans la limite de son entendement et de sa compétence.

Le plus important, en définitive, n'est pas de se dire, de se vouloir révolutionnaire ou réformiste, mais bien de prendre conscience qu'à notre niveau (l'université), l'option de la réforme, moins séduisante au départ, engage dès le début de l'action un processus cumulatif contrôlable qui aboutit à des résultats, ceux souvent auxquels la révolution aspire sans jamais y parvenir par défaut d'action efficace.

Université ou société ?

(Laquelle voulons-nous réformer ?)

Le problème ainsi posé est idéologique. Révolutionnaires, c'est à la société que nous voudrions apporter le remède par le bouleversement total de ses structures : réformistes, c'est à l'université déjà que nous voudrions appliquer des changements selon notre conception de son rôle et de son but.

Or nous rejetons cette manière d'aborder le problème, pour partir de la réalité. Nous sommes des étudiants, nous pouvons agir sur l'université, seul domaine que

nous connaissons de manière approfondie. Notre action aura d'ailleurs des effets sur la société, car on ne peut modifier une de ses composantes sans qu'elle se modifie elle-même.

Etudiants, nous constatons l'existence de défauts plus ou moins graves au sein de notre université (méthodes de transmission du savoir, organisation, liens avec l'extérieur). C'est à une tâche d'amélioration que nous nous consacrons, pour une université que nous voulons la meilleure possible (l'université modèle est une utopie sur laquelle nul ne pourra jamais s'entendre).

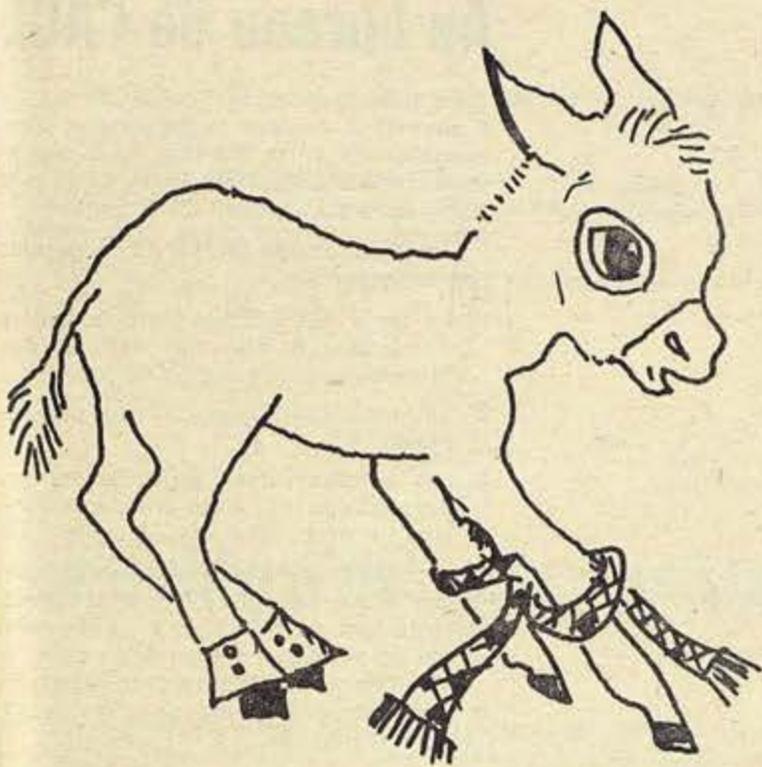
Nous voulons que des étudiants, tant aux yeux des professeurs, du rectorat, qu'à ceux des autorités politiques et de l'opinion publique, apparaissent comme des interlocuteurs valables, non parce qu'ils seraient représentatifs, mais parce qu'ils abordent les problèmes de manière concrète en vue d'un but concret : réformer leur université.

Notre position par rapport aux groupements et structures existants

UNIREFORME et l'AGE

L'Association Générale des Etudiants entend représenter officiellement l'ensemble des étudiants par rapport aux autorités et à la population. En dépit de la crise qu'elle traverse actuellement, il nous semble qu'une telle fonction est utile. L'AGE présente les avantages et les défauts d'un organisme officiel.

Quant à nous, nous n'avons pas d'autre prétention que de représenter nous-mêmes. Nous précisons dès le départ et préciserons constamment nos positions, de manière à ce que le mouvement soit relativement homogène, c'est-à-dire formé de gens ayant des vues suffisamment proches pour travailler avec énergie dans le même but, avec le même idéal et avec des moyens semblables.



Nous n'avons donc aucunement l'intention d'ouvrir notre mouvement à toutes les tendances et d'en faire une arche de Noé (un ou deux exemplaires de chaque espèce animale). Nous préférierions en faire une écurie de course avec un bon lot d'étaçons et, pourquoi pas, quelques juments !

UNIREFORME et l'ALE

Bien qu'assez sceptiques quant à la valeur d'un régime d'assemblée pour l'action à long terme, nous voulons bien croire qu'il peut contribuer, sous certaines conditions et en certaines circonstances à réveiller certains étudiants et avoir une fonction éclairante et motrice. Nous ne cachons pas cependant que nous comptons quant à nous mettre l'accent sur l'action et l'engagement **personnels** des étudiants plutôt que sur un mouvement de masse conçu en vue d'opérer des pressions.

En tous les cas, nous ne voyons aucune incompatibilité entre la participation à l'ALE et l'adhésion à notre mouvement.

UNIREFORME

et les étudiants progressistes

Nous ne partageons par les options fondamentales de ce groupement. Cependant, nous sommes loin de penser que leurs options sont ridicules et inconsistantes. Nous tenons beaucoup à ne pas instaurer un esprit de polémique stérile. Notre mouvement **n'est dirigé contre personne**. Nous croyons aux vertus de la concurrence pour l'animation de la vie universitaire, dans la mesure où elle se place au niveau positif de l'action.

UNIREFORME et les comités de facultés

Nous n'avons aucunement l'intention de créer une structure parallèle aux comités de facultés et concurrente, ni d'y prendre le pouvoir. Ceux-ci ont une fonction offi-

cielle semblable à celle de l'AGE à un autre niveau, et que nous n'avons absolument pas la prétention de remplir.

UNIREFORME et le corps professoral

L'université nouvelle ne se fera pas contre les professeurs. Il est donc important que s'instaure un climat de collaboration active et confiante, ou que, le cas échéant, un tel climat ne se détériore pas s'il existe déjà. Une telle position n'exclut absolument pas à notre sens une attitude ferme et déterminée des étudiants.

Mieux vaut engendrer un processus cumulatif de réussites sur des points limités qu'une opposition paralysante sur des points de très grande portée et mal déterminés.

UNIREFORME et l'action

Nous ne croyons pas aux vertus de la revendication à priori ; nous préférons tenter de faire de l'étudiant un interlocuteur valable (aux yeux du corps professoral, des autorités et de la population) **par l'action**. Celle-ci doit se dérouler selon nous plutôt de bas en haut que l'inverse : unité d'enseignement — section — faculté — université — société, l'ascension s'opérant parallèlement avec l'augmentation de l'expérience et de la compétence de l'étudiant. La revendication et les pressions ne peuvent être envisagées qu'à posteriori, comme ultima ratio.

Jacques Rochat.
Jean Rodondi.
Christophe Mercier.
Bernard Lasserre.

**Les instruments Kern
ont prouvé
leurs qualités
dans le monde entier**

Instruments de géodésie
Appareils photogrammétriques
Compas de précision
Jumelles à prismes, longues-vues
Microscopes stéréoscopiques
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau
Usines d'optique
et de mécanique de précision

Terrorisme et pédagogie ou la démagogie selon Jean-Louis

« Entraide », le mot aura sonné d'une manière très particulière aux oreilles de certains instituteurs vaudois. Ils attendaient d'un étudiant, quelle que soit sa position, un minimum d'honnêteté intellectuelle dans la manière d'aborder le problème de la pédagogie à l'école primaire.

Ils ont donc été surpris par l'article de Jean-Louis. Rappelons les faits :

Jean-Louis, étudiant en droit (9^e semestre), accepte un remplacement « entre Echallens et Bercher ». Il semble très vite confondre pédagogie active et improvisation fumiste. Il se fait bientôt mettre à la porte pour incapacité et, vexé sans doute, promet aux autorités villageoises d'écrire un article qui aura de la « cravache ». Il profite du « Spécial Entraide 68 » pour y déverser sa hargne. Par un texte outrancier qu'il veut comique, et se cachant vaillamment derrière un pseudonyme, il prétend informer le public de « ce qui se passe dans nos riantes campagnes ».

Que son remplacement ait été un échec personnel, qu'il ait dû hurler pour se faire écouter, là n'est pas la question. Mais qu'il se retourne par un article vengeur contre le « pauvre pion » en déformant démagogiquement les faits pour tirer les éventuels rieurs de son côté, dévoile une attitude critiquable. Le procédé est vraiment trop facile ! Jean-Louis nous montre également son courage quand il écrit : « Il (Jean-Louis) ne se gênait pas de dire leur fait aux courageux villageois par élèves interposés. » Cette manière d'agir peut d'ailleurs être rapprochée de son anonymat journalistique.

Mais le plus malhonnête reste la généralisation finale. « L'école est-elle un camp de concentration ? La boxe est-elle meilleure que la pédagogie ? On a un bien beau canton et des enfants qu'on avachit. » Jean-Louis s'en prend à tous les instituteurs vaudois. Ces mêmes instituteurs qui réclament à corps et à cri un institut pédagogique à Dorigny, une réforme de structures, une démocratisation réelle des études. A l'heure où la profession enseignante est dévalorisée, où le recrutement devient dramatique, ils remercient Jean-Louis de son « entraide » cordiale.

Il est surprenant que le bureau de l'AGE ait permis la parution d'un tel article.

Encore un mot, Jean-Louis : la commune a trouvé le « SS », le « malabar » dont vous parlez pour s'occuper des « moufflets ». (L'instituteur étant encore en stage en Allemagne.) Il s'agit d'une jeune dame de vingt-cinq ans ; elle est très aimée des élèves, bien que le bruit et la démagogie ne règnent plus dans la classe.

Bertrand Jayet, Pully.

Au bureau de l'AGE

En confirmation de l'entretien qui, le 6 novembre, a réuni le Rectorat et trois membres de votre bureau, nous répondons comme suit à votre lettre du 24 juin 1968 concernant le droit d'affichage :

Les conditions du droit d'affichage sont les suivantes :

1. Le texte des affiches doit se limiter strictement à des convocations, des invitations et des ordres du jour.
2. Le format des affiches ne doit pas dépasser A3.
3. Les affiches seront apposées sur les panneaux prévus à cet effet, à l'exclusion de tout autre emplacement.
4. Le nom du groupe d'étudiants constitué — au sens de l'article 35 bis du règlement de l'Université — figurera sur les affiches émanant de ce groupe. Veuillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le recteur.
Un vice-recteur.



« AU SNACK »

Métropole

Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 3.10
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

D'où que vous veniez
Où que vous alliez
Faites votre change à la

**BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE**

à Lausanne et dans tout le canton

Votre fleuriste **CHARLY
BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06

Toutes confections
10% aux membres de l'AGE

Grande carte de spécialités
Italiennes et françaises

**Cuisine chaude
jusqu'à minuit**

Place Pépinet 2
et Grand-Saint-Jean 1
Ø 22 39 34

chez Godio

Prosciutto di Parma con osso.
Tortellini alla crema alla Dolfi.
Cannelloni e lasagne al forno.
Saltimbocca alla Romana.
Costata alla Fiorentina.
Beefsteak tartare à la vodka.
Scampi in padella al burro.
Super bourguignonne au filet.
Chateaubriand au feu de bois.
Lapin aux bolets avec polenta.
Gratin de poissons et fruits de mer.

A la rédaction des Voix Universitaires

Messieurs,

Il est bien évident que cet article ne vous plaira pas. Si vous avez le moindre « souci d'objectivité », comme vous dites, vous devez le publier en entier.

Groupe révolutionnaire marxiste-léniniste.

La trahison des progressistes

Le « groupe étudiant des Jeunesses progressistes » a laissé voir son vrai visage, et tous ses efforts pour garder le masque n'y feront rien : il a montré aux yeux des camarades ouvriers et étudiants, et même à l'opinion bourgeoise, quels sont ses véritables maîtres.

Par ses articles dans les « Voix Universitaires » et dans le journal de charité « Spécial-Entraide », il dévoile enfin ses buts. Combien les chefs du groupe ont-ils reçu pour l'article des VU d'octobre, de la clique réactionnaire de l'AGE, à la solde du recteur et de Pradervand ? (Poget ne défend-il pas ce monsieur dans la « Feuille d'Avis » du 30 novembre ?)

Combien ont-ils reçu de Geigy pour reprendre dans leur « contribution » au « Spécial-Entraide » le slogan publicitaire de cette firme ? (p. 20 : publicité Geigy : « L'avenir est avec Geigy » ; p. 21 : « Etudiants progressistes » : « Pour Roche, Ciba, Sandoz, Geigy : un avenir glorieux ».)

Combien ont-ils reçu pour leur tract « L'Entraide... pour qui ? », distribué à Saint-François pendant la Journée de l'Entraide ? Cette prose littéariste, qui se voudrait ironique ou humoristique, n'a qu'un but : par une attaque grotesque, permettre à l'AGE de se mettre en valeur (cf. FAL du 30 novembre). Les « étudiants progressistes » ne sont ni bêtes, ni naïfs, ils l'ont prouvé. Ne savent-ils pas qu'ils attaquent l'Etat et Pradervand à tort à propos des cités universitaires et de l'Entraide ? Ne savent-ils pas que l'Entraide permet surtout à des camarades étrangers, souvent exilés politiques, de se former en Suisse ? Si, ils le savent !...

Les « étudiants progressistes » se sont vendus à la clique capitaliste de l'AGE, car elle a besoin d'eux. Les fonctionnaires étudiants et leurs maîtres du rectorat et du Conseil d'Etat cherchent à créer un réflexe conservateur, face à l'avance triomphante des forces révolutionnaires authentiques. Ils paient les « étudiants progressistes » pour servir d'épouvantail à la base des étudiants encore mal politisés.

Il suffit de voir qui sont les « étudiants progressistes » : ils sortent tous des milieux bourgeois qui dirigent l'Université et en font un instrument de classe.

Comment ces fils d'avocats et de professeurs, ces théologiens de l'Eglise nationale (qui n'ose plus dire son nom), ces anciens élèves des pères fribourgeois et valaisans, ces privilégiés osent-ils prétendre qu'ils veulent mettre fin à la domination de leur propre classe, appuyée sur l'argent et l'Eglise, et sur l'argent de l'Eglise ? Se préparent-ils, à l'Université, à autre chose qu'à reprendre le flambeau du capitalisme bourgeois ?

La farce a assez duré — les traîtres se sont trahis eux-mêmes — le jour venu, la vengeance du prolétariat sera terrible. La dictature du prolétariat donnera leur dernière chance aux oppresseurs d'aujourd'hui qui sont de bonne foi dans l'erreur, elle n'épargnera pas ces singes bourgeois qui usurent le marxisme-léninisme et ne reculent devant aucune trahison pour renforcer l'exploitation du prolétariat par le capitalisme assoiffé de sang.

Groupe révolutionnaire marxiste-léniniste.



預

***Vous avez
le goût
du risque !***

Lancez-vous résolument dans l'inconnu, vers la découverte : goûtez cette cigarette que tous les fumeurs ne connaissent pas !

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.—



avec et sans filtre

M 603

Plaisirs variés et toujours renouvelés

Electrophone Twenty Stéréopront

Tourne-disque à 4 vitesses.
Tête stéréo. Equipé d'un amplificateur.
Puissance de sortie 2,5 watts.
Réglage de tonalité. Haut-parleur dynamique monté dans le couvercle amovible du collier.

160.-

2 ans de garantie

Enregistreur Magnon AC 600

Vitesse de 4,75 cm/sec.
Débobinage rapide.
Courant continu 7,5 V
— 5 piles UM 2 de 1,5 V.

1 micro dynamique avec commande à distance. 1 écouteur.
1 cassette C-60 durée 2 x 30 min.
9 mois de garantie.

135.-



MM

et principaux
libres-services

MIGROS

